N

Palat. XLI 57

LES

SIÈCLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

3BN

LES

SIECLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE;

OU

NOUVEAU DICTIONNAIRE,

HISTORIQUE, CRITIQUE,

ET BIBLIOGRAPHIQUE,

De tous les Ecrivains français, morts et vivans, jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

Contenant : 1°. Les principaux traits de la vie des Auteurs morts, avec des jugemens sur leurs ouvrages; 2°. Des Notices bibliographiques sur les Auteurs vivans; 3°. L'indication des différentes Editions qui ont paru de tous les Livres français, de l'année où ils ont été publiés, et du lieu où ils ont été imprimés.

Par N.-L.-M. DESESSARTS, et plusieurs biographes.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

Chez l'Auteur, Imprimeur-Libraire, Place de l'Odéon.

An IX. (1801.)

LES

SIÈCLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

NACQUET. (Pierre) On a de lui : Le Peintre, comédie en 1 acte en prose, 1760, *in*-8°. — Les Eaux de Passy, com. en 1 acte en prose, 1761, *in*-8° — Les Effets de l'Absence, com. en 1 acte en prose, 1763, *in*-8°. — Magie sans Magie, divertissement, 1765, *in*-8°. — L'Embarras du Zèle, divert. 1765, *in*-8°. — L'Heureux Retour, divert., 1766, *in*-8°.

NADAL, (Augustin) né à Poitiers, vint de bonne heure à Paris, où ses talens lui firent des protecteurs. Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, lui procura le secrétariat de la province du Boulonnais. L'académie des Inscriptions et belles-lettres l'admit au nombre de ses membres, en 1706. Il mourut en 1741, à 82 ans. Ses ouvr. ont été recueillis en 1738, à Paris, en 3 vol. *in*-12. Le 1er. vol. offre des dissertations, des traités de morale, des remarques critiques. La plupart donnent une idée avantageuse du savoir et de l'esprit de l'auteur, mais non pas de son goût. Son style est guindé, diffus, trop souvent au dessous du médiocre. On trouve dans le 2e. volume des poésies diverses. Enfin, le 3e. volume contient des pièces de théâtre: Saül, Hérode, Antiochus *ou* les Machabées, Mariamne et Moyse. Les quatre premières furent jouées, mais elles n'eurent qu'un succès éphémère.

NADAULT, (Jean) né à Montbard en Bourgogne, en 1701, mort .... a traduit du latin, avec Daubenton : *Acta acad. Naturæ Curiosorum*, pour la collection acad., tome II, 1771. Il a donné quelques Mémoires dans le Recueil de l'acad. de Dijon.

NAIGEON, (Jacq.-André), membre de l'institut national, a rédigé dans l'Encyclopédie méthodique, les articles de la philosophie ancienne et moderne. — Il est auteur du discours préliminaire de la dernière édition des Œuvres complètes de Diderot, à laquelle il a présidé, et de plusieurs

morceaux philosophiques, insérés dans les journaux.

NAIN DE TILLEMONT, (Louis-Sébastien le) naquit en 1637, à Paris, et mourut en 1698. Admis à l'âge de 10 ans aux petites écoles de Port-Royal, il fit des progrès rapides. La scholastique n'avait aucun attrait pour lui, et l'histoire y gagna. Tout entier à celle de l'église, il commença à recueillir des matériaux dès l'âge de dix-huit ans. Plus occupé à écrire l'histoire de l'église qu'à en ambitionner les dignités, il se retira à Port-Royal des Champs, et ensuite à Tillemont près de Vincennes. Cet homme, savant et modeste, ne sortit de sa retraite que pour aller voir en Flandre Arnaud, et en Hollande l'évêque de Castorie. De retour dans sa solitude, il mêla jusqu'à la fin, la mortification d'une vie pénitente aux travaux d'une étude infatigable. On lui doit : Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des 6 premiers siècles, 16 vol. *in*-4°. — L'Histoire des Empereurs, en 6 vol. *in*-4°. — Une Lettre contre l'opinion du père Lami, que Jésus-Christ n'avait point fait la Pâque la veille de sa mort. — Quelques ouvrages manuscrits, dont le plus considérable est l'Histoire des rois de Sicile de la maison d'Anjou.

NAIN, (Pierre le) frère du précédent, né à Paris en 1640, se retira à la Trappe, où il fut un exemple de pénitence, d'humilité, et enfin de toutes les vertus chrétiennes et monastiques. Il fut sous-prieur de cette abbaye. Il y mourut en 1713, à 73 ans. Quoique l'abbé de Rancé fut ennemi des études monastiques, il permit sans doute à le Nain d'étudier et de faire part de ses travaux au public. On a de lui : Essai de l'Histoire de l'ordre de Cîteaux, en 9 vol. *in*-12. — Homélies sur Jérémie, 2 vol. *in*-8°. — Une traduction française de St. Dorothée, père de l'église grecque, *in*-8°. — La Vie de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe, 2 vol. *in*-12. — Relation de la vie et de la mort de plusieurs religieux de la Trappe, 6 vol. *in*-12, ouvrage plein d'onction. — Deux petits Traités, l'un de l'état du monde après le jugement dernier ; et l'autre, sur le scandale qui peut arriver même dans les monastères les mieux réglés, etc. — Elevation à Dieu pour se préparer la mort.

NANCEL, (Nicolas de) médecin, alla pratiquer cette science à Soissons, puis à Tours, où il trouva un établissement avantageux. Enfin il devint médecin de l'abbaye de Fontevrault en 1587, et y mourut en 1610, à 71 ans, avec la réputation d'un homme savant mais bizarre. On a

de lui: *Sticholog ia Græca latina-que, informanda et reformanda, in*-8°.—*Petri Rami vita, in*-8°.—*De Deo, de immortalitate animæ, contra Galenum ; de sede animæ in corpore, in*-8°. Il a aussi donné ces traités en français. —Discours de la peste, *in*-8°. —*Declamationes, in*-8°.

NANQUIER, (Simon) dit le *Coq*, avait du talent pour la poésie latine, et un génie qui le distingue de la plupart des écrivains de son siècle. C'est le jugement qu'on en porte à la lecture des deux poëmes que nous avons de cet auteur. Le premier qui est en vers élégiaques, a pour titre : *De lubrico temporis curriculo, de que hominis miseria.* Le 2e poëme est en vers héroiques, et en forme d'églogue, Paris, 1605, *in*-8°. Il roule sur la mort de Charles VIII, roi de France. On a encore de Nanquier quelques épigrammes, imprim. avec ses autres poésies, *in*-4°, sans date, au commencement du 16e siècle, ce poète vivait à la fin du 16e siècle.

NANTEUIL, (Robert) graveur, naquit à Reims en 1630, d'un pauvre marchand, qui lui donna toute l'éducation possible. Le goût qu'il avait pour le dessin, se manifesta de bonne heure. Il eut l'avantage de faire le portrait de Louis XIV, et ce monarque lui témoigna sa satisfaction, par la place de dessinateur et de graveur de son cabinet, avec une pension de mille livres. Ce maître n'a gravé que des portraits, mais avec une précision et une pureté de burin, qu'on ne peut trop admirer. Il joignait à ses autres talens, celui de composer des vers, et de les débiter avec agrément. Il mourut à Paris en 1678.

NANTIGNI, (Louis Chasot de) né l'an 1690 à Saulx-le-duc en Bourgogne, vint de bonne heure à Paris, où il fut chargé successivement de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Les soins qu'il était obligé de donner à une fonction si importante, ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude de l'histoire. On a de lui : Quatre vol. *in*-4°. sous le titre de Généalogies historiques des rois, des empereurs, et de toutes les maisons souveraines. — Les Tablettes géographiques, *in*-12. Paris, 1725.—Tablettes historiques, généalog. et chronologiques, 9 vol. *in*-24, Paris, 1748, et années suivantes. —Tablettes de Thémis, *in*-24, 2 parties, Paris, 1755.

NATIVELLE, (Pierre) célèbre architecte français, est auteur d'une architecture avec des fig. impr. à Paris, en 2 vol. *in*-fol. 1729, ouvr. estimé.

NAU, (François) de Paris,

a donné plusieurs pièces de théâtre. — Les Dieux protecteurs de la France, opéra-ballet en 1 acte, 1744, *in*-4°. — La grande métamorphose, ou l'année merveilleuse, com. en 1 acte en vers, 174*. — Esope au village, opéra-com. 1750, avec Mˡˡ. Valois d'Orville. — Iphis ou la fille crue garçon, opéra-com. — Seul : Un intermède de marionnettes, en prose et couplets. — Amours nocturnes, 1746, *in*-12. — Poésies diverses, 1747, *in*-12. — Le Triomphe d'Hébe, cantate, 174*. — Les observateurs de l'eclipse, épître en vers, 1748, *in*-8°. — Recueil de différentes pièces de poésie, 1750, *in*-12. — Etrennes aux guerriers, 1749, *in*-12. — Fables de Phèdre et de la Fontaine, mises en vaudevilles, etc. — Fables de la Fontaine mises en chansons. — Plusieurs autres almanachs chantans. — Etrennes de l'amitié, 1775, *in*-24. — Almanach des francs-maçons, 1776, *in*-24.

Naudé, (Gabriel) né à Paris en 1600, fit des progrès rapides dans les sciences, dans la critique, dans la connaissance des auteurs, et dans l'intelligence des langues. Son inclination pour la médecine l'obligea de se rendre à Padoue, où il se consacra à l'étude de cet art. Quelque tems après, le cardinal Bagni le prit pour son bibliothécaire et l'emmena avec lui à Rome. Louis XIII lui donna ensuite la qualité de son médecin, avec des appointemens. Après la mort du cardinal Bagni, le cardinal Barberin l'attira auprès de lui. Naudé rappelé en France, fut bibliothécaire du cardinal Mazarin, qui lui donna deux petits bénéfices. La reine Christine de Suède, instruite de son mérite, l'appella à sa cour. Naudé s'y rendit ; mais les témoignages d'estime et d'amitié dont cette princesse le combla, ne purent lui faire aimer un pays contraire à sa santé : il mourut, en revenant, à Abbeville en 1653, à 53 ans. Ses principaux ouvrages sont : Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie, Paris, 1625, *in*-12, réimprimée en Hollande en 1712. — Avis pour dresser une bibliothèque, 1644, *in*-8°. — Addition à la vie de Louis XI *in*-8°. Curieuse. — *Bibliographia politica*, trad. en franç. par Chaline, ouvrage savant, mais peu exact. — *Syntagma de studio liberali*, 1632, *in*-4°. assez bon. — *Syntagma de studio militari*, à Rome, 1637, *in*-4°. ouvrage peu commun. — *De antiquitate scholæ medicæ Parisiensis*, 1628, Paris, *in*-8°. — *Epistolæ, carmina*, *in*-12, 1667. — Considerations politiques sur les coups d'état, 1643, *in*-4°; et 1673, *in*-4°, sous le titre de Science des princes. Veut-on savoir quels

sont les principes atroces de l'auteur sur le sujet qu'il traite? Il faut l'entendre s'expliquer sur la S^t.-Barthelemi, dit Palissot : « Certes, pour moi, s'écrie Naudé, encore que la S^t.-Barthelemi soit à cette heure également condamnée par les protestans et par les catholiques, et que M. de Thou ait rapporté l'opinion que son père et lui en avaient, je ne craindrai pas de dire que ce fut une action très-juste.... C'est une grande lâcheté, ce me semble, à tant d'historiens français, d'avoir abandonné la cause de Charles IX, et de n'avoir montré le juste sujet qu'il avait eu de se défaire de l'amiral et de ses complices. Il convenait d'imiter les chirurgiens experts, qui, pendant que la veine est ouverte, tirent du sang jusqu'aux défaillances, pour nettoyer les corps cacochimes de leurs mauvaises humeurs. Ailleurs, il offre à ceux pour qui cette journée sanglante est un objet d'horreur, la longue énumération des massacres qui ont eu lieu pour l'affermissement de l'ambition de quelques hommes, et cet orateur du meurtre conclut que la S^t.-Barthelemi, ayant été la plus nécessaire et la plus juste de ces proscriptions, il y a de quoi s'étonner qu'elle n'ait pas été plus grande ». Quelques curieux recherchent son instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix, Paris, 1623, *in*-8°. — Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, *in*-4°. 1650. — Avis à Nosseigneurs du parlement sur la vente de la bibliothèque du cardinal Mazarin, 1652, *in*-4°. peu commun. — Remise de la bibliothèque entre les mains de M. Tubeuf, *in*-4°, 1651, plus rare encore. — Le Marfore, ou discours contre les libelles, Paris, 1620, *in*-8°. Ouvrage extrêmement rare.

NAUDÉ, (Philippe) né à Metz en 1654, de parens pauvres, se retira à Berlin après la révocation de l'édit de Nantes. Il fut reçu de la société des sciences en 1701, et attaché en 1704 à l'acad. des princes, comme profess. de mathématiques. On a de lui une Géométrie, *in*-4°, en allem. et quelques autres petites pièces dans les *Miscellanea* de la société de Berlin.—Divers Mém. dans les *Miscellanea Berolinensia*.

NAUZE, (Louis JOUARD, sieur de la) naquit à Ville-Neuve d'Agénois, le 27 mars 1696. Il fut élevé au collége des jésuites d'Agen, et entra ensuite dans cette société célèbre. Après s'y être exercé quelque tems au grand art d'enseigner; il la quitta et vint à Paris, où il se chargea de l'éducation du duc d'Antin.

Le succès qu'elle eut, et l'attachement qu'il avait pour son élève, l'engagèrent encore à prendre les mêmes soins du fils. Malgré tous les soins qu'il prit de l'un et de l'autre, il ne se livra pas avec moins d'ardeur à l'étude des lettres et de l'antiquité. Sans ambition et sans intrigue, il vécut dans la maison d'Antin, et ne s'occupa plus que de chronologie, d'histoire et des arts. L'académie des inscriptions et belles-lettres le reçut au nombre de ses membres, en 1729. Il se fit d'abord remarquer dans la dispute que fit naître le système chronologique de Newton. Le père Souciet l'ayant attaqué, il eut pour adversaire la Nauze, qui lui répondit en cinq lettres, imprimées dans les tom. V et VI du Recueil donné par le père Desmolets, sous le titre de *Continuation des Mémoires de Littérature*, de Sallengre. Cette réponse est écrite avec beaucoup d'ordre, de clarté et de précision. Il y règne une politesse et un ton de déférence, qui sont l'effet de la modestie qu'on apperçoit toujours dans les écrits de la Nauze. Ils consistent principalement en 30 Mémoires, lus à l'acad. des belles-lettres, et insérés dans son Recueil. Quelques-uns sont assez longs et formeraient de petits traités. Il y revient au système de Newton; et on lui a appliqué ce qu'on disait d'Hector: si Troye avait pu être défendue, elle l'aurait été par ses mains. La Nauze fut combattu par Freret, et dans une pareille lutte, c'était Achille; il eut aussi à faire, sur quelques points de géographie, à d'Anville, qui remporta presque tout l'avantage. La Nauze développa très-bien la manière dont Pline a traité des arts, et éclaircit, avec autant d'esprit que d'érudition, plusieurs sujets aussi curieux que difficiles de la haute antiquité. Il avait composé un grand ouvrage sur la chronologie, qui est resté manuscrit. Il n'a publié séparément qu'une traduction d'un livre de Blosius, intitulé : *le Directeur des ames religieuses*; preuve des sentimens de piété qui l'animaient, et avec lesquels il mourut au mois de mai 1773.

NAUZELL, (de) a traduit de l'allemand : Œuvres pastorales de M. Mertgehn, 1782, 2 vol. *in*-16.

NAVAILLES POEYFERRÉ, (Jean-Baptiste-Xavier de) de l'acad. de Pau, sa patrie. On a de lui : Eloge historique de Henri IV, Pau, 1776, *in*-12.

NAVARRE, opticien, est auteur de l'Invention d'une nouvelle lunette astronomique, dans le Recueil des savans étrangers, tom. 8e.

NAVARRE, avocat, a donné :

Amusemens géographiques et historiq.; 1788, 2 vol. gr. *in*-8°

Naveau, (Jean-Baptiste) né à Puiseaux, en 1716, fut fermier des devoirs de Bretagne, directeur de la correspondance, et est mort le 2 février 1762. Il est auteur d'un ouvrage estimable, intitulé : Le Financier citoyen, 1757, 2 vol. *in*-12.

Navier, (Pierre-Toussaint) médecin, né à St.-Dizier en Champagne, mort en 1779, a publié : Lettres sur quelques observations de pratique et d'anatomie, 1751, *in*-4°. — Lettre à M. Aubert, dans laquelle on examine : si le péritoine enveloppe immédiatement les intestins, 1751, *in*-4°. — Réplique à la critique du libelle de M. Aubert, sur ce même sujet, 1752, *in*-12. — Dissertation en forme de lettre sur plusieurs maladies populaires, 1753, *in*-8°. — Dissertation sur les scorbutiques, 175*. — Observations sur l'amolissement des os en général, 1755, *in*-12. — *De thermis borbonien-sibus, apud campanos specimen med. pract.* 1774, *in*-4°. — Réflexions sur les dangers des inhumations précipitées et sur les abus des inhumations dans les églises, 1775, *in*-12. — Contrepoisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du verd-de-gris et du plomb, suivis de trois Dissertations, etc. 1777, 2 vol. *in*-12, 1782, *in*-8°. — Précis des moyens de secours pour les poisons corrosifs, extrait de l'ouvrage des contrepoisons, 1778, *in*-8°. — Questions sur le vin de Champagne mousseux, 1778, *in*-8°. — Beaucoup de Mém. dans le Recueil de l'acad. des scienc. — Sa découverte de l'éther nitreux, et ses combinaisons du mercure avec le fer, l'ont rendu célèbre.

Navières, (Charles de) poète français de Sedan, était calviniste et gentilhomme servant du duc de Bouillon. Il fut tué à Paris en 1572, au massacre de la St.-Barthelemi. Colletet croit qu'il y survécut 40 ans. On a de lui, entr'autres ouvrages, un poëme de la Renommée, Paris, 1571, *in*-8°; et une tragéd. intitulée Philandre.

Neckre, (Jacques) deux fois ministre des finances sous Louis XVI, né à Genève en 1732. On a de cet homme célèbre : Réponse au Mémoire de l'abbé Morellet, sur la Compagnie des Indes, 1769, *in*-4°. — Eloge de Colbert, couronné par l'acad. française, 1773, *in*-8°. — De la législation et du commerce des grains, 1775, *in*-4°. — Compte rendu au roi au mois de janvier, 1781, *in*-4°. — Mémoire sur les administrations provinciales, 1781, *in*-4°. — De l'administration des finances de la

France, 1784, 3 vol. gr. *in* 8°. — Œuvres, Londres, 1785, *in*-4°. — Correspondance de Necker avec Calonne, 1787, *in*-4°. — Défense contre Calonne, 1787, *in*-12. — Mém. d'avril 1787, *in*-4°.—Réponse de Necker au discours prononcé par Calonne à l'assemblée des notables, 1787, *in*-8°. — Nouveaux éclaircissemens sur le Compte rendu, 1788, *in*-4°. — De l'importance des opinions religieuses, 1788, *in*-8°. — Discours de Necker dans l'assemblée des Etats-généraux en mai 1789, *in*-4°. — Lettre au président de l'assemblée nationale, du 11 septembre, 1789, *in*-4°.— Mémoire lu à l'assemblée nationale le 14 novembre 1789, *in*-4°. — Observ. sur l'Avant-propos du Livre rouge, 1790, *in*-4°. — Sur l'administration de Necker, par lui-même, 1791, *in*-8° et *in*-12. — Du pouvoir exécutif des grands Etats, 1792, *in*-8°. — Réflex. préseutées à la nation française sur le procès intenté à Louis XVI, 1792, *in*-8°. — De la Révolution française, 3 vol. *in*-8°. —Cours de morale religiense, 1800, 3 vol. *in*-8°. — Des Mémoires, etc.

Necker, (Mme.) femme du précédent, morte à Copet en 1796. Peu de femmes, placées comme Mme. Necker au poste de la faveur et de la fortune, ont laissé une célébrité plus honorable. Le bien qu'elle a produit, les occupations touchantes auxquelles elle s'est livrée, lorsqu'elle ne pouvait songer qu'à ses jouissances personnelles, ont rendu sa mémoire chère à toutes les ames sensibles. Mme. Necker joignait à beaucoup d'esprit une morale sévère, affermie par les sentimens religieux. Son langage, son style, toujours ornés par des images, ne lui servait qu'à exprimer des vues sages et des sentimens raisonnables. La bienfaisance était l'ame de toutes ses pensées et de tous ses projets. Elle en avait contracté l'heureuse habitude dès l'enfance, et au milieu des vicissitudes de la vie. Mme. Necker avait connu jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, toutes les privations qui naissent de la détresse; ensuite, et de fort bonne heure, elle avait éprouvé les atteintes des douleurs nerveuses les plus pénibles; en avançant vers le terme de la vie, ces douleurs étaient devenues aiguës et insupportables. C'est au milieu de ces traverses qu'elle s'exerçait aux actes de la bienfaisance la plus active : on se souvient encore à Paris des soins qu'elle s'est donnés pour adoucir le sort des malades, celui des enfans et des prisonniers : elle dirigeait particulièrement un hospice, qui était devenu l'exemple et le modèle de toutes les maisons destinées au soulagement de l'humanité. Ses relations

lations avec les gens de lettres sont connues; elle se plaisait singulièrement au milieu d'eux, non pour y faire briller son esprit, mais pour s'éclairer et s'instruire. Ceux qui réunissaient le plus de vertus et de talens, lui convenaient davantage. Quelques-uns l'ont peinte; parmi ceux qui lui étaient particulièrement attachés, nous ne citerons que le témoignage de Thomas : — Mon ame (disait-il) devient de plus en plus solitaire dans Paris. La maison de Mme Necker et la mienne sont les deux seules que j'habite : je passe de chez elle chez moi, et de chez moi chez elle; et quand j'ai le bonheur de la trouver seule, ou presque seule, je crois n'avoir point changé de place. Mes opinions, mes idées, mes sentimens, ou s'accordent parfaitement avec les siens, ou s'y épurent et s'y perfectionnent. Elle m'anime à tout ce que j'aime, et m'inspire encore plus de mépris pour tout ce que je dédaigne ou ne puis souffrir. Elle n'a qu'un objet, ou plutôt elle en a deux, qui pour elle ne sont qu'un, les lumières et la vertu; elle n'éclaire son esprit, que pour rendre son ame meilleure, et chacune de ses idées se transforme en un sentiment moral : elle a suivi cette route toute la vie, et c'est ainsi qu'elle est parvenue à une pureté et à une élevation de caractère qui a peu d'exemples. Peu de gens sont faits pour la connaître, et son ame est un de ces sanctuaires religieux, où l'on ne peut pénétrer, sans être ému d'attendrissement et de respect. J'ai le bonheur d'avoir une partie de ses opinions; mais je suis loin d'en avoir fait le même usage qu'elle. Les idées morales qu'on a dans l'esprit, et qui ne se réalisent pas, sont comme le papier-monnaie, qui ne pourrait être changé en richesses réelles; c'est une représentation de bien qui ne fait que nous avertir de notre pauvreté. J'ai du moins le mérite de vivre avec elle; et en la voyant, ce que je désire d'être, me console de ce que je ne suis pas. Chaque heure que je passe auprès d'elle, laisse au fond de mon cœur des impressions douces et touchantes, qui me rendent plus content de moi-même, en me laissant le desir de me rapprocher d'elle davantage. — On a de Mme. Necker, les ouvrages suivans : Les inhumations précipitées, 1790, *in*-8°. — Réflex. sur le divorce, 1795, *in*-8° : ouvrage auquel tous les hommes d'esprit, et toutes les ames sensibles ont rendu hommage. — Sur l'établissement des Hospices. — Mélanges extraits des manuscrits de Mme. Necker : ouvrage posthume en 3 vol. *in*-8°, impr. chez Charles Pougens, an VI (1798.

NÉE DE LA ROCHELLE,

(Jean-Baptiste) subdélégué à Clameci, mort le 24 décembre 1772, âgé de plus de 80 ans, a donné : Le maréchal de Boucicault, 1714, *in*-12. — Histoire du véritable Démétrius, 1715 — 17, *in*-12. — La Duchesse de Capoue, 1732, *in*-12. — Mém. pour l'Histoire du Nivernois, avec des Dissertations, 1747, *in*-12. — Commentaire sur la Coutume d'Auxerre, 1749, *in*-4°.

NÉE DE LA ROCHELLE, libraire à Paris, est auteur de la Vie d'Etienne Dolet, 1779, *in*-8°.

NÉEL, (Louis-Balthazart) né à Rouen, mort en 1754. On lui attribue : Voyage de Paris à St.-Cloud par mer et par terre, 1751, *in*-12.—Hist. du maréchal de Saxe, 1752, 3 vol. *in*-12. — Il est auteur d'une Histoire de Louis, duc d'Orléans, mort en 1752. — Et de plusieurs Pièces de vers sur différens sujets.

NEMOURS, (Marie d'ORLÉANS) fille du duc de Longueville, duchesse de Nemours par son mariage avec Henri de Savoie, née en 1625, et morte en 1707, a laissé des Mémoires écrits avec fidélité et d'un style très-léger. Ces Mémoires ont été imprimés à Paris séparément, *in*-12. On les a joints ensuite à ceux de Joly, dans une édit. d'Amsterdam.

NEPVEU, jésuite, naquit à St.-Malo en 1639. Il était à la tête du collége de Rennes, lorsqu'il mourut. On ne dit point en quelle année. Tous les ouvrages du P. Nepveu ont la piété et la morale pour objet; tels sont : De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur, 1681, *in*-12. — Méthode d'Oraison, *in*-12. 1691 — 1698. — Exercices intérieurs pour honorer les mystères de Notre-Seigneur, 1691, *in*-12. —Retraite selon l'esprit et la méthode de St.-Ignace, Paris, 1687, *in*-12.— La manière de se préparer à la mort, Paris, 1693, *in*-12. — Pensées et réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année, 1699, 4 vol. *in*-12.— — L'Esprit du christianisme, 1700, *in*-12.

NÉRON, (Pierre) jurisconsulte, a donné un Recueil d'Edits et d'Ordonnances, 2 vol. *in*-fol.

NERVET, (Michel) médecin, né à Evreux, mort en 1729, à 66 ans, exerça sa profession dans sa patrie avec distinction. Il a laissé un grand nombre de Notes, en manuscrit, sur les livres sacrés. On a de lui quatre explications sur autant de passages du Nouveau-Testament.

NESLE, (N. de) né à Meaux, mourut à Paris en 1767 dans un âge avancé. Il cul-

tiva d'abord la poésie, et fit beaucoup de vers médiocres. Son poëme du Sansonnet, imitation de Vert-Vert, est ce qu'il a fait de plus passable en ce genre : on y trouve quelques détails admirables. Ayant quitté les vers pour la prose, il donna l'Aristippe moderne, 1738, *in*-12 : plein de choses communes, et écrit sans énergie.—Les Préjugés du public, 1747, 2 vol. *in*-12. —Les Préjugés des anciens et des nouveaux philosophes sur l'ame humaine, Paris, 1765, 2 vol. *in*-12. — Les Préjugés du public sur l'honneur, Paris en 1766, 3 vol. *in*-12. Il mourut pauvre et accablé des infirmités de la vieillesse.

Nesmond, (Henri de) se distingua de bonne heure par son éloquence. Il fut évêque de Montauban, ensuite archevêque d'Albi, et enfin de Toulouse. L'acad. française se l'associa en 1710. Louis XIV faisait un cas particulier de ce prélat. Un jour qu'il haranguait ce prince, la mémoire lui manqua : *Je suis bien aise*, lui dit le roi avec bonté, *que vous me donniez le tems de goûter les belles choses que vous me dites.* Il mourut en 1727. On a un Recueil de ses Discours, Sermons, etc. impr. à Paris en 1734, *in*-12. Son style est simple, soutenu, énergique; mais il manque souvent de chaleur. Nesmond cultivait la poésie ; mais il ne faisait des vers, que lorsque, dans la société, les circonstances les lui arrachaient, pour ainsi dire. Il adressa ces vers à une jeune femme qui se livrait à une coquetterie, dont sa jeunesse, dit d'Alembert, lui cachait le danger :

« Iris, vous comprendrez un jour
» Le tort que vous vous faites:
» Le mépris suit de près l'amour
» Qu'inspirent les coquettes ;
» Songez à vous faire estimer,
» Plus qu'à vous rendre aimable ;
» Le faux honneur de tout charmer
» Détruit le véritable.»

Ce sermon, ajoute d'Alembert, en valait bien un autre. Mais il y a une chose singulière à remarquer au sujet de ce couplet, c'est que d'Alembert, qui l'attribue à Nesmond dans le 4e tome de l'Hist. des membres de l'acad. franç. p. 393, oublie que dans le 3e tome, page 350, il l'a attribué à Fénélon, avec un très-léger changement d'expressions et de mesure.

Neufforge, architecte et graveur, a publié : Recueil élément. d'architecture, 1759 et 1763, 5 vol. *in*-fol.

Neuf-Germain, (Louis de) poète du tems de Louis XIII, dont les poésies, imprimées en 2 vol. *in*-4°, sont tombées dans l'oubli. Son nom ne l'est pas, parce que Voiture s'est moqué de lui, et qu'il se trouve accolé avec celui de la Serre dans les Satires de Boi-

leau. Il mérite encore une autre célébrité par la bassesse avec laquelle il s'était déclaré le courtisan des grands. Il se qualifiait *poète hétéroclite de Monsieur*, frère unique de sa majesté.

NEURÉ, (Mathurin de) mathématicien du 17e siècle, natif de Chinon, précepteur des enfans de Champigni, intendant de justice à Aix. Il fut chargé ensuite de l'éducation des princes de Longueville, qui l'honorèrent de leur estime et de leurs bienfaits. Ses ouvrages sont: Deux Lettres en français, en faveur de Gassendi, contre Morin, à Paris, chez Courbé, 1650, *in*-4°. — Une autre Lettre fort longue en latin, au même philosophe, qu'on trouve dans la dernière édition de ses Œuvres. — Et un Ecrit, aussi en latin, de 61 pages *in*-4°, sur quelques coutumes ridicules et superstieuses des provençaux.

NEUVILLE, (Charles Frey de) jésuite, né au Menil-Hue, dans le diocèse de Coutances, le 20 avril 1693, fut envoyé par ses parens au collége de Rennes pour y faire ses études. Il y parut à peine, qu'il s'y distingua; il fit des progrès dans les langues savantes, l'histoire et la géographie, qui étonnèrent ses maîtres. Une application constante, une pénétration prompte et rapide, une heureuse facilité, une imagination vive et brillante, furent les dispositions qu'il apporta aux études. Le jeune de Neuville était dans sa dix-septième année, lorsqu'agréé par la société, elle l'envoya faire son noviciat à Paris. « Dans ses deux années d'épreuve, dit un de ses confrères dans la préface de la dernière édition des sermons du Père de Neuville, il fallut se plier à une règle, dont la plus grande austérité consistait dans une dépendance continuelle; presque pas un moment dans la journée, dont l'emploi fut arbitraire; des exercices variés qui se suivaient, qui se coupaient, qui rompaient sans cesse la volonté propre, et dans tout cela, pas un instant pour les lettres; ce sacrifice coûta au jeune novice: il le fit, et depuis il a avoué que ces deux années, qu'on regarde comme perdues, lui avaient été très-utiles, parce que l'habitude de la méditation qu'il y avait contractée, lui avait appris à envisager les objets sous leurs faces différentes, à analyser ses idées, à les pénétrer, à les approfondir, à les classer pour ainsi dire, dans l'ordre où elles devaient être ». Plus de 18 ans s'écoulèrent, soit aux études particulières, du P. Neuville, soit dans l'emploi difficile d'enseigner pour lequel il semblait être né. Après

sa théologie, il s'appliqua à l'histoire. C'était la partie de la littérature à laquelle il aurait mieux aimé se consacrer, s'il eût été le maître de choisir, ou si, en faveur de son goût particulier, il avait eu l'adresse de mieux cacher son talent pour la chaire; mais quelques sermons qu'il prêcha pendant qu'il enseignait la philosophie, le décelèrent à ses supérieurs. Ils virent tout ce qu'il pouvait devenir dans cette carrière. Ils l'excitèrent ou plutôt, comme dit l'éditeur de ses sermons, le P. de Neuville reçut leurs ordres avec respect, et s'y conforma avec soumission. Le P. de Neuville, débuta dans la carrière de la chaire en 1736; ses premiers discours attirèrent la foule et il l'a fixa: tout le tems qu'il a prêché, il a été suivi. On ne s'arrêtera point à caractériser ses sermons, il n'a ni la sublimité de Bossuet, ni la profondeur de Bourdaloue, ni le touchant de Massillon; mais sa manière tient un peu de celle de ces trois grands orateurs et beaucoup plus de celle de Fléchier. Il avait fait une étude réfléchie du cœur humain; il parait en connaître tous les détours, et c'est sans doute, à cette étude, à cette connaissance des passions qu'il faut attibuer son goût pour l'histoire. Les bienfaits du roi vinrent le chercher dans sa retraite et répandirent quelque douceur sur sa vieillesse. Ce bonheur passager fut troublé par le bref du pape Clément XIV, qui anéantit les jésuites. Le P. de Neuville, extrêmement sensible, mais toujours soumis au St.-Siége, écrivit à ses confrères: « Montrons par notre conduite, que la société était digne d'une autre destinée. Que les discours et les procédés des enfans fassent l'apologie de la mère. Cette manière de la justifier sera la plus éloquente et la plus persuasive ». Le P. Neuville mourut le 13 juillet 1774, dans sa 81e année. Sa conversation était aussi brillante que ses discours. Dans l'entretien le plus familier, on retrouvait cette abondance, cette facilité, cette propriété de termes, qui étonnaient d'autant plus, qu'il n'y mettait point la recherche que quelques critiques reprochaient à ses sermons. Obligé de paraître dans le monde le plus distingué, il savait se faire respecter et respectait lui-même les égards dus au rang. Le maréchal de Belle-Isle, avec lequel il était très-lié, employa quelquefois sa plume pour des affaires secrètes; et comme il eut part à quelques Mém. où le duc de Choiseul était peu ménagé, lorsque le P. de Neuville prononça l'oraison funèbre du maréchal, on en fit l'éloge devant ce ministre, qui dit: *Le P. de Neuville fait de beaux*

discours et de méchans Mém. Il avait une sorte de gaieté grave et modeste, mais agréable et piquante. Il parlait bien de tout, mais son attrait particulier était pour les réflexions que lui inspiraient les devoirs de son état, et la résolution de les remplir. Sa sensibilité lui donnait une espèce d'empressement pour la consolation des malheureux : il quittait tout pour eux, et sa douceur insinuante servit plusieurs fois à essuyer leurs larmes. Le P. de Neuville avait commencé la révision de ses sermons avant sa mort, mais il n'osait pas se presser. *Lorsqu'on veut aller vîte*, disait-il, *il est fâcheux d'avoir plus de goût que d'esprit.* D'ailleurs, il semblait redouter l'impression ; il y entrait sans doute de la modestie, mais encore plus de crainte que ce ne fut pour lui une source de tracasseries et de chagrins. Comme il avait beaucoup de goût pour l'histoire, il avait rassemblé 3 volumes d'Observations historiques et critiques, où l'on trouvait une critique saine et des discussions intéressantes. La crainte qu'on ne trouvât dans cet ouvrage toute autre chose que ce qu'il voulait dire, le détermina à le jeter au feu quelques mois avant sa mort. Ses Sermons ont été publiés en 1776, en 8 vol. *in*-12. On a encore de lui : Oraison funèbre du cardinal de Fleury, *in*-4°. et *in*-12, 1743. — Oraison funèbre du maréchal de Belle-Isle, *in*-4°., 1761. — Observations sur l'institut des jésuites, 1761, *in*-12. — La morale du Nouveau-Testament, ou Réflexions chrétiennes à l'usage des séminaires, 3 vol. *in*-12. — Le père Neuville avait un frère aîné, jésuite comme lui, mais moins célèbre par le talent de la chaire, quoiqu'il l'eût exercé avec succès. Ses confrères le jugèrent plus propre à d'autres emplois. Après la dissolution de la société, il se retira à Rennes, où il mourut au mois d'août 1773, dans sa 81e. année. Soit modestie d'auteur, soit humilité chrétienne, le P. Neuville l'aîné avait condamné ses Sermons à l'oubli. Frey de Neuville, son neveu, les a publiés au nombre de 16, en 2 vol. *in*-12.

Neuville, (Jos. de) capitaine des invalides à l'Orient, né à Sangaste, près de Calais, en 1707, a publié : La Famille infortunée, 1737, *in*-12. — Une Muse militaire, 1738, *in*-8°. — La Comédienne, coméd. en 1 ac. en prose, 1740, *in*-12. — La nouvelle Astronomie du Parnasse, 1740, *in*-12. — Lettres sur l'exposition des Tableaux au Louvre, en 1710, 1741, *in*-4°. — Almanach nocturne, 1740-1742, *in*-12. — Confessions de la Baronne de .... 1743, 2 vol. *in*-12. — La petite nièce

d'Eschyle, histoire athénienne, 1761, *in*-8°.

NEUVILLE, (Didier-Pierre CHICANAU de) avocat au parlement, naquit à Nancy, d'une famille noble, en 1720. Il entra dans les gardes du roi de Pologne (Stanislas), prit ensuite le parti du barreau, qu'il abandonna lorsqu'il vit qu'on ne pouvait parvenir, dans cet état, que par une étude longue et aride des lois. Il accepta la place d'inspecteur de la librairie, à Nîmes, à laquelle on lui faisait espérer que des émolumens fixes seraient attachés; mais, au bout de deux ans, n'ayant reçu aucun honoraire, et n'ayant obtenu qu'avec bien des difficultés, quelques modiques gratifications, il revint à Paris. Il voulut alors entrer dans l'état ecclésiastique, et venait de recevoir la tonsure, lorsqu'il obtint une place de professeur d'histoire au collége de Toulouse. Il y est mort au mois d'octobre 1781. On a de lui le Bouquet, conte, 1748, *in*-12. —L'Oracle de Cythère, 1752, *in*-8°. — Chansi, conte, avec le Moyen d'être heureux, de Rivière, 1750, *in*-12. — Considérations sur les Ouvrages d'esprit, 1758, *in*-12. — La Feinte supposée, comédie en 1 acte, en prose, 1750. — Le Dictionnaire philosophique, *ou* Introduction à la connaissance de l'homme, dont la 3e. édit. est de 1762, petit *in*-8°.

NEVERS, (Ph.-Jul. MAZARIN-MANCINI, duc de) chevalier des ordres du roi, était neveu du cardinal Mazarin. Il naquit à Rome, et reçut de la nature beaucoup de goût et de talent pour les belles-lettres; mais ce goût ne parut point dans ses cabales pour la *Phèdre* de Pradon, contre celle de Racine. Made. des Houlières, amie de Pradon, fit, au sortir de la première représentation d'un des chef-d'œuvres de la scène française, le fameux sonnet :

« Dans un fauteuil doré, Phèdre,
» tremblante et blême,
» Dit des vers où d'abord personne
» n'entend rien, etc, »

Mais il ne parut point sous son nom. On chercha par-tout à deviner l'auteur. Les amis de Racine les attribuèrent au duc de Nevers, et parodièrent le sonnet :

« Dans un palais doré, Damon,
» jaloux et blême,
» Fait des vers où jamais personne
» n'entend rien :»

C'était aussi peu rendre justice à ce duc, dont on a des vers fort agréables, qu'il la rendait peu lui-même à Racine, dont il n'estimait point les ouvrages. Mais, dans une telle chaleur des esprits, pouvait-on bien apprécier les choses? Un parti ne cherchait qu'à décrier l'autre, qu'à l'écraser. Les couleurs dont on

peignait le duc dans la parodie, étaient affreuses; mais on y traita sa sœur encore plus indignement.

« Une sœur vagabonde, aux crins
» plus noirs que blonds,
» Va dans toutes les cours, etc. »

Il ne douta point que cette atrocité ne vint de Despréaux et de Racine. Dans son premier transport, il parla de les faire assommer. Tous deux désavouèrent les vers dont le duc les croyait les auteurs; ils en redoutèrent les suites terribles. Cette affaire eût pu réellement en avoir, sans le prince de Condé, fils du grand Condé, qui prit Racine et Despréaux sous sa protection. Il fit dire au duc de Nevers, et même en termes assez durs, qu'il regarderait comme faites à lui-même, les insultes qu'on s'aviserait de leur faire. Il fit même offrir aux deux amis l'hôtel de Condé pour retraite. *Si vous êtes des innocens*, leur dit-il, *venez-y; et si vous êtes coupables, venez-y encore.* Cette querelle fut éteinte, lorsqu'on sut que le chevalier de Nantouillet, le comte de Fiesque, Manicand, et quelques autres seigneurs de distinction, avaient fait, dans un repas, la parodie du sonnet. Le duc de Nevers mourut en 1707, après avoir publié plusieurs pièces de poésie d'un goût singulier, et qui ne manquent ni d'esprit, ni d'imagination. On connaît ses vers contre Rancé, le réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénélon.

« Cet abbé qu'on croyait paitri de
» sainteté,
» Vieilli dans la retraite et dans
» l'humilité,
» Orgueilleux de ses croix, bouffi
» de sa souffrance,
» Rompt ses sacrés statuts en rom-
» pant le silence;
» Et contre un saint prélat s'ani-
» mant aujourd'hui,
» Du fond de ses déserts déclame
» contre lui;
» Et moins humble de cœur, que
» fier de sa doctrine,
» Il ose décider ce que Rome exa-
» mine ».

NEVEU, professeur dans l'art de dessiner et à l'école polytecnique de Paris, a donné le cours sur son art, dans le journal de cette école 1795 et 1796.

NICAISE, (Claude) de Dijon, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra tout entier à l'étude et à la recherche des monumens antiques. Il cultiva les lettres jusqu'à sa mort, arrivée au village de Velley en 1701, à 78 ans. On a de lui: L'Explication d'un ancien monument trouvé en Guyenne, Paris, *in*-4°; et un Discours sur les Syrènes, Paris, 1691, *in*-4°. Il y prétend qu'elles étaient des oiseaux, et non pas des poissons, ou des monstres marins.

NICERON,

NICERON, (Jean-François) minime, natif de Paris, mort à Aix en 1646, âgé de 33 ans, s'appliqua à l'optique, et fut ami du célèbre Descartes. Ce jeune auteur donnait les plus grandes espérances, lorsqu'il fut moissonné à la fleur de son âge. On a de lui : l'Interprétation des chiffres, ou Règle pour bien entendre et expliquer solidement toutes sortes de chiffres simples, trad. de l'italien d'Antonio-Maria Cospi, *in*-8°, 1641. — La Perspective curieuse, ou Magie artificielle des effets merveilleux de l'optique, avec la Catoptrique du P. Mersenne, Paris, 1652, *in*-fol. — *Thaumaturgus opticus*, 1646, *in*-fol.

NICERON, (Jean-Pierre) parent du précéd., barnabite, né à Paris en 1685. Après avoir professé les humanités, la philosophie et la théologie dans son ordre, il se consacra à la chaire et à l'étude de la bibliographie. Il mourut à Paris en 1738, âgé de 53 ans. Niceron est principalement connu par une compilation en 40 vol. *in*-12, intitulée : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la république des lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs ouvrages. Le premier défaut de cette Collection, est de donner le titre d'*illustres* à des écrivains qui ne l'ont jamais été, et qui ne le seront jamais, parce qu'ils ne méritent pas de l'être; le second, est d'être écrite avec une inégalité de style, rebutante pour le lecteur le moins difficile. Il est vrai qu'un ouvrage de cette espèce n'est pas fait pour être lu de suite; mais cette inégalité se trouve dans le même article, parce que chaque article n'est qu'une compilation des jugemens de divers journalistes. La vraie cause d'une telle bigarrure, est que le P. Niceron employait ses matériaux, sans se donner la peine de les digérer et de les refondre. On est sur-tout choqué d'y trouver un chaos perpétuel, qui n'est assujetti à aucune règle, pas même à l'ordre chronologique, pas même à l'ordre alphabétique. Les écrivains nationaux et étrangers, sacrés ou profanes, philosophes ou théologiens, célèbres ou obscurs, sont confondus pêle-mêle, et offrent un mélange qui fatigue autant qu'il est contraire à l'arrangement et à la méthode. Le premier volume de cette compilation parut en 1727. Les autres ont été donnés successivement, jusqu'au 39e, qui a paru en 1738. Le 40e parut en 1739. On a donné depuis trois autres volumes, dans lesquels il y a plusieurs articles qui ne sont pas du P. Niceron. Les autres ouvrages de cet écrivain sont : Le grand Fébrifuge, où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur remède pour les fièvres, et vraisemblable-

ment pour la peste, trad. de l'anglais de Jean Hanckock, *in*-12. Ce livre eut beaucoup de cours. La meilleure édition est celle de Paris, chez Cavelier, en 1730, sous le titre de Traité de l'Eau commune, 2 vol. *in*-12. — La Conversion de l'Angleterre au christianisme, comparée avec sa prétendue réformation, trad. de l'anglais, *in*-8°. — Traduction des Réponses de Wodward, au docteur Camerarius, sur la Géographie physique, ou Histoire naturelle de la Terre, *in*-4°. — Voyages de Jean Owington, 1725.

NICET, (*Flavius Nicetus*) orateur et jurisconsulte des Gaules, ami de Sidoine Apollinaire. Sa Harangue à la cérémonie du consulat d'Astère, à Lyon, en 449, fut célèbre.

NICOLAÏ, (Nicolas de) gentilhomme dauphinois, mort à Paris en 1583, mit au jour, en 1568, l'hist. de ses voyages sous le titre de : Discours, et Histoire véritable des navigations et voyages faits en Turquie, réimpr. à Anvers en 1586, *in*-fol. avec des figures, qui rendent ce livre cher : elles sont en bois, et gravées d'après le Titien.

NICOLAÏ, (Jean) dominicain, naquit à Monza dans le diocèse de Verdun en 1594, fut docteur de Sorbonne, et mourut en 1673, à 78 ans. On a de lui une excellente édition de la Somme de S^t^.-Thomas, avec des notes, et de tous les ouvrages de ce saint docteur, Lyon, 1660 et années suivantes, 19 vol. *in*-fol. — Cinq Dissertations sur plusieurs points de la discipline ecclésiastique, contre le savant Launoy, *in*-12. — *Judicium, seu censorium suffragium depropositione Antonii Arnaldi*, *in*-4°. — *Ludovici Justi XIII triumphalia monumenta.* — Des Thèses sur la Grace, réfutées par Nicole dans la *Causa Arnaldina.*

NICOLAS DE CLAIRVAUX, fut disciple et secrétaire de S^t^.-Bernard. Il se retira ensuite dans le monastère de Montiramey, où il mourut vers 1180. On a de lui un volume de Lettres dans la *Bibliothèque des Pères.* Il y en a aussi dans le *Miscellanea* de Baluze. Les savans prétendent qu'il y a beaucoup d'esprit dans ces Lettres.

NICOLAS DE LYRE, prit l'habit des Frères-Mineurs en 1291. Il vint à Paris, où il fut reçu docteur, et expliqua long-tems l'Ecriture sainte dans le grand couvent de son ordre. Il mourut à Paris en 1340, après avoir passé par les premières charges. On a de lui des Postilles, ou petits Commentaires sur toute la Bible, qui ont été autrefois très-consultés. — Une Dispute contre

les juifs, *in*-fol. — Un Traité contre un rabbin.

NICOLAS, (Augustin) maître-des-requêtes au parlement de Besançon, mort en 1675, n'est guères connu que par le *Menagiana*, et n'y est pas peint avantageusement. Il faisait des vers en quatre langues; il les vantait beaucoup; ce qui lui valut, après sa mort, cette épitaphe:

« Ci gît Augustin Nicolas,
» Auteur de la première classe,
» Réformateur de Vaugelas,
» Rival de Virgile et d'Horace.
» Instruit des affaires d'état,
» Au conseil et dans le sénat,
» Il méritait le rang suprême.
» C'était un homme enfin.... hola :
» De qui savez-vous tout cela ?
» De qui je le sais? de lui-même ».

Il était, dit-on, fort avare, et il mourut l'année où on établit la capitation : c'était, disait-on, de peur de la payer. Voici comment on rendit ce mot :

« Pour éviter la capitation,
» Don Augustin eût recours à la » Parque,
» Il crut par-là trouver l'exemption;
» Mais, comme il fut prêt d'entrer » dans la barque,
» Voyant Caron qui, l'arrêtant au » bord,
» Lui demanda le tribut ordinaire :
» Hélas ! dit-il, que le sort m'est » contraire;
» Par tête on paye encore après la » mort. »

On a de lui : Des Poésies, réimpr. à Besançon en 1693. — Une relation de la dernière révolution de Naples, Amst. 1660, *in*-8°; et une autre de la campagne de 1664 en Hongrie, avec diverses Pièces historiques. — Dissertation morale et juridique, savoir : *si la torture est un moyen sûr de vérifier les crimes secrets?* Amst. 1682, *in*-12. Ce livre, difficile à trouver, est le meilleur de ceux qu'a produits Nicolas.

NICOLAS, (Jean) chirurgien à Nîmes. On a de lui : Discours sur l'inoculation. — — Journal des inoculations, Avignon en 1766, *in*-12. — Manuel du jeune chirurgien, 1770, *in*-8°.

NICOLAS, médecin, membre de plusieurs académies, associé de l'institut, a donné les ouvr. suivans : Nosologie méthodique, suivant le système de Sydenham, trad. du latin de Sauvage, 1771, 3 vol. *in*-8°.—Le cri de la nature en faveur des enfans nouveaux-nés, Paris, 1775, *in*-12; nouv. édit. 1793, *in*-8°. — Cours de Chimie théorico-pratique, Nancy, 1777, *in*-12. — Dissertat. chimique sur les eaux minérales de St.-Diez, 177*, *in*-8°; 2e édit. 1784--85, *in*-8°. — Dissertat. chimique sur les eaux minérales de la Lorraine, Paris, 1778, *in*-12. — Hist. des maladies épidémiques qui ont régné dans la province du Dauphiné depuis 1775, Grenoble, 1781, *in*-8°. — Avis

sur l'Electricité, considérée comme remède dans certaines maladies, Nancy, 1782, *in*-8°. —Précis des leçons publiques de chimie et d'histoire naturelle qui se font toutes les années aux écoles de médecine de l'université de Nancy, Paris, 1787, 2 vol. *in*-8°. — Manuel du distillateur d'eau-de-vie, 1787, *in*-12. — Mémoire sur les maladies épidémiques qui ont régné dans la province du Dauphiné depuis l'année 1780, etc. 1787, *in*-8°. — Mémoire sur les salines de la république, 1796, *in*-8°.

NICOLE, (Claude) présid. de l'élection de Chartres, sa patrie, cultiva les Muses jusqu'à sa mort, arrivée en 1685, à l'âge de 74 ans. On a de lui un Recueil de vers, 2 vol. *in*-12, réimpr. à Paris en 1693.

NICOLE, (Pierre) parent du précédent, naquit à Chartres en 1625. La nature lui accorda un esprit pénétrant, et une mémoire heureuse. Avec de telles dispositions, ses progrès ne purent qu'être rapides. Dès l'âge de quatorze ans, il possedait parfaitement le latin et le grec. Son père, sous les yeux duquel il avait fait ses humanités, l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie et de théologie. Il s'adonna à ces deux sciences avec d'autant plus de fruit, que son esprit avait la maturité, la profondeur et la justesse qu'elles demandent. Ce fut pendant son cours qu'il connut les cénobites de Port-Royal. Ils trouvèrent en lui, ce qu'ils cherchaient avec tant d'empressement, l'esprit, les mœurs et la docilité. Nicole donna une partie de son tems à l'instruction de la jeunesse qu'on élevait dans cette solitude. En formant d'illustres élèves, il se forma lui-même. Il acquit une facilité extrême d'écrire en latin. Après ses trois années ordinaires de théologie, il soutint sa *tentative* avec un succès peu commun. Le jeune théologien se préparait à entrer en licence; mais les querelles que les *cinq Propositions* avaient allumées dans la faculté de théologie de Paris, le déterminèrent à se contenter du *Baccalaureat* qu'il reçut en 1694. Plus libre alors, ses engagemens avec Port-Royal devinrent plus suivis et plus étroits; il frequenta cette pieuse et savante maison; il y fit même d'assez longs séjours, et travailla avec Arnauld à plusieurs écrits pour la défense de Jansénius, et de sa doctrine. En 1664, il se retira à Châtillon près de Paris. Il sortit de tems en tems de cette retraite, pour aller tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris. La mort de la duchesse de Longueville, la plus ardente protectrice du jansenisme, arrivée en 1679, lui donna du goût pour la France. *J'ai perdu*

(dit-il) *tout mon crédit, j'ai même perdu mon abbaye; car cette princesse était la seule qui m'appellât M. l'Abbé.* Il quitta son pays au printems de la même année. Cette retraite fut un peu forcée; mais après différentes courses, il obtint la liberté de revenir à Chartres, sa patrie, et quelque tems après à Paris. Il entra, à la fin de ses jours, dans deux querelles célèbres: celle des études monastiques, et celle du quiétisme. Il défendit les sentimens de Mabillon dans la première, et ceux de Bossuet dans la seconde; mais sans donner dans les emportemens ordinaires aux écrivains polémiques. *Je n'aime pas* (disait-il) *les guerres civiles.* Les deux dernières années de sa vie furent fort languissantes; et enfin il mourut en 1695, à l'âge de 70 ans, Cet homme, si fort la plume à la main, était un second la Fontaine dans la conversation: il sentait lui-même qu'il n'y brillait pas. Il disait, au sujet de Tréville, homme d'esprit, et qui parlait bien : *Il me bat dans la chambre; mais je ne suis pas plutôt au bas de l'escalier, que je l'ai confondu.* Il amusait souvent, par ses naïvetés, les solitaires de Port-Royal. Une demoiselle était venue le consulter sur un cas de conscience. Au milieu de l'entretien arrive le P. Foucquet de l'Oratoire, fils du fameux surintendant; Nicole, du plus loin qu'il l'apperçoit, s'écrie : *Voici, mademoiselle, quelqu'un qui décidera la chose;* et sur-le-champ il compte au P. Foucquet toute l'histoire de la demoiselle, qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence; il s'excusa, sur ce que cet oratorien était son confesseur. *Puisque* (dit-il) *je n'ai rien de caché pour ce Père, mademoiselle ne doit pas être réservée pour lui.* Ce célèbre écrivain etait enfant à bien des égards. Il fut logé très-long-tems au faubourg St.-Marcel. Quand on lui en demandait la raison: *C'est* (répondait-il) *que les ennemis, qui ravagent tout en Flandres, et menacent Paris, entreront par la porte S. Martin avant que de venir chez moi.* La crainte continuelle qu'il ne lui tombât quelque tuile sur la tête, l'empêchait de paraître dans les rues. Les nombreux ouvrages sortis de sa plume, sont : Les Essais de morale, en 14 vol. *in*-12, Paris, 1704, parmi lesquels on trouve trois volumes de Lettres. L'auteur ne parle qu'à l'esprit : il est sec et froid. — Les Instructions théologiques sur les Sacremens, 2 vol.; sur le Symbole, 2 vol.; sur le *Pater*, 1 vol.; sur le Décalogue, 2 vol.; et sur le Traité de la prière, 2 vol. — Traité de la foi humaine, composé avec Arnauld, 1664, *in*-4°, à Lyon, 1693, *in*-12. — La perpétuité de la foi de l'Eglise catholique tou-

chant l'Eucharistie, Paris en 1670, 1672—74, 3 vol. *in*-4°, avec Arnauld qui y a eu très-peu de part. — Les Préjugés légitimes contre les calvinistes. — Traité de l'unité de l'Eglise contre le ministre Jurieu. — Les prétendus réformés convaincus de schisme. — Les Lettres imaginaires et visionnaires, 2 vol. *in*-12, 1667. — Un très-grand nombre d'ouvrages pour la défense de Jansénius et d'Arnauld. — Plusieurs Ecrits contre la morale des casuistes relâchés. — Quelques-uns sur la Grace générale, recueillis en 4 vol. *in*-12, avec les Ecrits d'Arnauld, de Quesnel et des autres théologiens qui ont combattu ce système. — Un choix d'Epigrammes latines, intitulé : *Epigrammatum delectus*, 1659, *in*-12. — Traduction latine des Lettres provinciales, avec des notes, etc., sous le nom de Wendrock.

Nicole, (François) né à Paris en 1683, montra beaucoup de génie pour les mathématiques. Il douna en 1706, à l'acad. des sciences, un Essai sur la théorie des roulettes, qui le fit recevoir l'année suivante dans cette compagnie. Il commença, en 1717, un Traité du calcul des différences finies, sur lequel il a donné ensuite beaucoup de Mémoires. En 1729, il douna à l'acad. un Traité des lignes du 3e ordre, plus complet que celui de Newton. En 1727, il se fit adjuger, et céda à l'Hôtel-Dieu de Lyon un prix de 3,000 liv., que Mathulon avait déposées pour celui qui démontrerait la fausseté d'une quadrature du cercle, qu'il croyait avoir trouvée. Cet habile académicien mourut en 1757, d'une érésipelle, âgé de 75 ans.

Nicole de la Croix, (Louis-Antoine) mort le 14 septembre, à Paris, sa patrie, à 56 ans. C'était un ecclésiastique de mœurs pures et d'un savoir assez étendu. On a de lui : Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de St.-Augustin, trad. de l'italien de Ballerini, 1760, *in*-12. — Géographie moderne, 1756; réimprimée avec des augmentations considérables en 1763, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, et on le lit avec fruit; il est instructif, clair et méthodique. — Abrégé de la Géographie à l'usage des jeunes personnes, petit vol. *in*-12. C'est un extrait de sa Géographie moderne.

Nicoleau, ancien maître de pension à Paris, né à St.-Pé en Bigorre en 1734, est auteur d'une Epître, ou Instruction de la reine Christine aux souverains, Angers, 1770, *in*-8°. — Discours académique sur ce sujet : *Déterminer ce qu'il y a de fixe et d'arbitraire dans le goût*, Angers, 1770,

in-8°.—Discours académique sur ce sujet : *La frivolité nuit également aux Lettres*, 1770, *in*-8°.—L'orgueil de l'homme confondu. — Stances philosophiques couronnées en 1771, par l'acad. de Rouen, 1772, *in*-8°. — Elémens du calcul numérique et algébrique, *ib.* 1775, *in*-12.

NICOT, (Jean) né à Nîmes, quitta sa patrie de bonne heure, et s'introduisit à la cour, où son mérite lui procura les bonnes graces de Henri II et de François II. On le nomma ambassadeur en Portugal; à son retour il apporta en France la plante qu'on appelle *nicotiane* de son nom. Cette plante, connue aujourd'hui sous le nom de *tabac*, fut présentée à la reine Catherine de Médicis, et de-là lui vint son nom d'*herbe à la reine*. Nicot mourut à Paris en 1600, laissant plusieurs ouvrages manuscrits : Un Traité de la marine, où il avait recueilli tous les termes des mariniers. — Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne. Ce Dictionnaire, qui eut beaucoup de cours dans son tems, ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1606, *in*-fol.

NIEUPORT, (de) ci-devant commandeur de l'Ordre de Malte. On a de lui : Mélanges mathématiques, ou Mémoires sur différens sujets de mathématiques, tant pures qu'appliquées, Bruxelles en 1794, *in*-4°.

NINNIN, docteur en médecine, né en 1722, a traduit les huit Livres de Celse sur la médecine, la pharmacie et la chirurgie, 1753.

NIREL (L.-H.) a traduit de l'anglais les Amours d'Emire et de Calisto, ou la fatale succession, 1772, *in*-12. — Le Gilblas, ou chemin d'un homme qui a passé par les épreuves les plus dures de la vertu, traduit de l'allemand, 1779, 2 vol. *in*-12.

NITARD, abbé de S^t^.-Riquier, d'une ancienne maison, était attaché à Charles-le-Chauve, qui estimait son savoir et ses vertus. Nous avons de lui, dans le Recueil de Duchesne, une Histoire des guerres entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire. Il mourut vers 853.

NIVELLE, (Gabriel-Nicolas) prêtre, prieur-commendataire de S^t^.-Géréon, diocèse de Nantes, né à Paris, mort le 7 janvier 1761, âgé de 74 ans. Son opposition à la bulle *Unigenitus* le fit renfermer quatre mois à la Bastille, en 1730. Il a publié : Les Relations de ce qui s'est passé dans la faculté de théologie de Paris, au sujet de la constitution *Unigenitus*, 7 vol. *in*-12. — Le Cri de la foi, 3 vol. *in*-12. — La

constitution *Unigenitus* déférée à l'Eglise universelle, ou Recueil général des Actes d'appel, 1757, 4 vol. *in*-fol. — Il laissa un Catalogue manuscrit de tous les ouvrages faits sur le jansenisme et la constitution, jusqu'en 1738. On le conserve à la Bibliothèque nationale, et il a servi à la confection de cette bibliothèque dans cette partie.

NIVERNOIS, (Louis-Jules Barbon Mancini, duc de) ministre d'état, membre de l'acad. franç. et de celle des belles-lettres, etc. naquit à Paris le 16 décembre 1716, et mourut dans la même ville le 7 ventôse an VI (25 févr. 1798) dans la 82e année de son âge. Nivernois était petit fils du duc de Nevers, connu dans la république des lettres par des vers pleins d'énergie et par sa haine contre Racine. Ses poésies honorent autant sa mémoire que son antipathie pour le rival de Corneille fait tort à son goût. Nous ne faisons ce rapprochement que pour montrer que les talens ont été héréditaires dans la famille de Nivernois; mais c'est sur-tout celui que les lettres ont perdu depuis peu, qui a répandu sur ce nom le plus grand éclat, par la délicatesse et le mérite de ses productions littéraires. Le duc de Nivernois après avoir suivi la carrière des armes pendant quelques années, fut obligé de quitter le service à cause de la faiblesse de sa santé; il entra alors dans la carrière diplomatique. Comme il jouissait du plus grand crédit à la cour de Louis XV, ce monarque lui confia plusieurs ambassades importantes. Il fut d'abord envoyé à Rome, où il passa plusieurs années. Il fut ensuite charge d'une mission diplomatique auprès de la cour de Berlin, où il reçut l'accueil le plus flatteur du grand Frédéric qui savait juger et apprécier les hommes. Mais l'ambassade la plus importante qui lui ait été confiée, est celle de Londres, où il fut envoyé pour traiter de la paix à la fin de la guerre en 1763. Il n'entre point dans le plan de notre ouvrage de juger les gens de lettres dont nous écrivons l'histoire, sous des rapports politiques; nous pouvons cependant dire que Nivernois a laissé le souvenir d'une conduite sage et prudente, comme ministre dans les cours étrangères; qu'il n'a jamais été au-dessous de l'importance de ses fonctions, et l'on peut ajouter que peut-être jamais ambassadeur ne soutint sa dignité avec plus de graces. Les savans, les gens de lettres des grandes capitales où il était chargé de représenter la France, avaient le plus libre accès auprès de lui. En s'occupant avec eux des sciences et des beaux arts,

il

il répandait des fleurs sur les épines dont la carrière diplomatique n'est que trop souvent hérissée. Aussi les plus célèbres académies de l'Europe se sont elles empressées de le mettre au nombre de leurs membres. Ces distinctions littéraires accordées à Nivernois n'étaient point un hommage servile rendu à sa naissance, mais des récompenses dues à un écrivain ingénieux qui avait fait l'emploi le plus heureux des talens qu'il avait reçus de la nature. Nous avons de lui en effet un recueil de fables qui sont sans doute inférieures à celles de l'inimitable La Fontaine; mais quoique le style n'en soit pas exempt de reproches, quoiqu'elles soient loin d'avoir atteint cette simplicité sublime qui caractérise celles du 1er. fabuliste français, elles n'en sont pas moins des productions d'un talent distingué. Dans ses autres ouvrages on trouve une grande finesse d'idées. Peut-être y a-t-il un peu trop de recherche; mais il était difficile à un homme qui avait passé sa vie à la cour et dans le tourbillon du grand monde, de ne pas laisser appercevoir dans ses ouvrages quelques-unes de ses habitudes. Appellé plusieurs fois à présider l'acad. française, Nivernois fut chargé de répondre aux discours des récépiendaires. S'il n'eut pas fait preuve d'un talent réel, nous nous garderions bien de citer ces sortes de discours que les grands seigneurs, en présidant l'académie, n'avaient souvent que la peine de lire; mais Nivernois était en état de faire ses discours, et l'on reconnaissait facilement son cachet à la manière ingénieuse dont il savait louer l'académicien mort, et celui qui était appelé à le remplacer. Il règne, en effet, dans ses réponses une finesse et une urbanité qui les font distinguer de ces adulations banales qui, loin d'honorer le vrai mérite, semblent au contraire le méconnaître en ne sachant pas l'apprécier.

Quant aux autres productions de Nivernois, elles consistent dans les ouvrages suivans: Trois lettres sur l'usage de l'esprit, la première traite de l'usage de l'esprit dans la société; la deuxième, de l'usage de l'esprit dans la solitude; et la troisième de l'usage de l'esprit dans les affaires. Nivernois a fait une lettre morale sur la manière de se conduire avec ses ennemis, et une autre sur l'état de courtisan. Ces différentes lettres contiennent des réflexions sages et utiles; mais la plupart des exemples cités sont tirés des situations où les grands seigneurs se trouvaient à la cour, et sous ce rapport, ils ont perdu le mérite de l'application. Nivernois s'est exer-

cé dans l'art difficile de Lucien. Il a fait des dialogues, le premier, entre Cicérou et Fontenelle ; le second, entre Alcibiade et le duc de Guise (Henri) ; le troisième, entre Pline le jeune et Mme de Sévigné ; et le quatrième, entre Périclès et le cardinal Mazarin. Ces dialogues offrent des rapprochemens qu'un esprit nourri de la lecture des anciens, et l'habitude d'observer et de comparer ont pu seuls inspirer. Nous ne les placerons pas au premier rang des ouvrages dans ce genre difficile ; mais ils annoncent un grand discernement et beaucoup de philosophie. — Un des ouvrages de Nivernois qui a le plus fixé l'attention publique, ce sont ses Réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux et de Rousseau. Quoiqu'elles aient excité des critiques et qu'on ait accusé l'auteur de n'avoir pas rendu toute la justice qui était due à Jean-Baptiste Rousseau, elles ne contiennent pas moins d'excellens principes. Nous ne conseillerons pas aux jeunes littérateurs d'adopter toutes les conséquences que l'auteur en a tirées; mais nous les invitons à lire cet ouvrage et à le méditer. Il est du petit nombre de ceux qui, malgré les erreurs qu'ils peuvent contenir, offrent des dissertations qui servent à former le goût. Nivernois a encore fait des réflexions sur Alexandre et Charles XII. C'est une comparaison entre ces deux grands hommes de guerre. Un genre moins sérieux et plus anacréontique a exercé la plume de Nivernois, lorsqu'il a écrit la vie de plusieurs troubadours. Il n'a point caché la source où il a puisé ses matériaux. Il aime à avouer que c'est dans les manuscrits de Ste.-Palaye qu'il les a trouvés.—Il a traduit la vie d'Agricola, et pour prouver aux lecteurs qu'il ne redoutait pas la critique, il y a joint le texte latin. — Nous avons encore de lui une trad. de l'angl. de l'Essai sur l'art des jardins modernes d'Horace Walpole. — Une traduction en vers de l'Essai sur l'homme de Pope. — Une autre du 4e livre du Paradis perdu de Milton. — De l'Episode de Nisus du 9e livre de l'Enéide.—De l'Episode de Médor, dans le chant 18 du Roland furieux de l'Arioste. — De la création et des quatre âges du monde, livre 1er des Métamorphoses d'Ovide, etc. — Nous avons également du même auteur des Imitations en vers de plusieurs Odes d'Anacréon et d'Horace ; des poésies de Tibulle, d'Ovide et de Properce, et de plusieurs poètes italiens et anglais. — Nivernois a fait aussi des Elégies, des Cantates, des énigmes, des épigrammes et des contes. — Il a composé un grand nom-

bre de chansons agréables, des romances et une com. en prose, intit. : *Le Prince Lutin*. Nous avons enfin de lui un portrait du grand Frédéric de Prusse, et deux poëmes : *Adonis*, et *Richardet* traduit de l'italien en vers français. Il n'est aucun de ces ouvrages qui n'offre des beautés particulières. Ce ne sont pas sans doute des productions marquées au coin du génie; mais elles annoncent toutes un excellent littérateur et un écrivain doué d'une grande facilité. Si quelques négligences ou quelques taches déparent de tems en tems les beautés répandues dans les ouvrages de Nivernois, on ne doit pas oublier comme nous l'avons déja observé, que ce sont les productions d'un courtisan qui a passé presque toute sa vie dans le tumulte des grandes sociétés. Nous aimons à croire que ceux qui liront les huit vol. qui contiennent le recueil de ses œuvres, partageront l'idée avantageuse qu'ils nous ont inspirée de ses talens. C'est sur de pareils témoignages qu'on doit baser les jugemens qu'on porte des gens de lettres. Si, sous le rapport d'écrivain, Nivernois a des droits à l'estime publique, il en a encore plus sous le rapport d'homme privé, par l'emploi précieux qu'il a fait de ses facultés morales. En effet, l'indulgence et la bonté formaient son caractère. Il aimait à faire du bien, et ce qui ajoute au mérite de sa bienfaisance, c'est le soin qu'il prenait pour la couvrir d'un voile impénétrable. Plus d'une famille malheureuse et bien née a reçu de lui des secours, sans connaître la main généreuse qui essuyait ses larmes. Nivernois goûta les charmes de l'amitié. Il fut l'ami de l'auteur du Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, et tous deux furent plongés dans des cachots; l'abbé Barthelemy, dont les talens et les vertus étaient les seuls crimes, fut, il est vrai, rendu à la liberté; mais le duc de Nivernois avait aux yeux des bourreaux de la France, deux titres de plus pour être immolé; il avait un grand nom et une grande fortune; aussi fut-il moins heureux que l'abbé Barthelemy; il resta en prison jusqu'après le 9 thermidor. En sortant, il apprit la nouvelle de la mort de son ami, et pour calmer sa douleur, il consacra les premiers instans de sa liberté à écrire sa vie. Après avoir payé ce tribut à l'amitié, le duc de Nivernois s'occupa à rassembler ses propres ouvrages : il ne pouvait faire un meilleur emploi des derniers instans de sa longue carrière. Ne voulant pas laisser à un éditeur le soin de publier ses œuvres, il eut le plaisir de les donner lui-même au public peu de tems avant sa mort. Le duc de Nivernois est un

des grands seigneurs du 18e siècle, qui a montré le plus d'esprit et de finesse dans ses ouvrages. Aussi, pendant qu'il était comblé d'honneurs et de dignités, toutes les bouches de la renommée l'accablaient elles d'éloges ? Un critique dont l'acharnement contre Voltaire est connu, a porté l'adulation jusqu'à comparer Nivernois à *Homère*, et jusqu'à dire que ses *Réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux et de Rousseau*, étaient un *prodige* de sagacité comme un *modèle* de critique, que c'était *Apollon* lui-même qui avait dicté ces Réflexions, de l'avis des Muses et des Graces. Comparant enfin Nivernois à Horace, l'infatigable louangeur s'écrie : « M. le duc de Nivernois, après avoir analysé le Génie du poète d'Auguste, prend sa lyre et en tire des sons qu'Horace lui-même n'eût pas désavoués ; on ne s'apperçoit pas même que cet instrument ait changé de main en passant dans les siennes ». C'est ainsi que la flatterie exagérait le mérite de l'homme de lettres, pour faire sa cour au grand seigneur. Pour nous, qui avons consacré notre plume à la vérité, nous ne prodiguerons point de pareils éloges au duc de Nivernois ; nous ne le comparerons point aux grands écrivains de l'antiquité. Nous croyons honorer mieux sa mémoire, et lui rendre un hommage plus pur en disant seulement qu'il fut un littérateur d'un goût sain et exercé, un écrivain rempli d'urbanité et de délicatesse, enfin, un protecteur éclairé des lettres et de ceux qui les cultivaient. Nous citerons les liaisons constantes qu'il a entretenues avec les gens de lettres, les services qu'il leur a rendus, et la douce philosophie qui fesait le charme de sa vie privée. Voilà les titres qui rendent sa mémoire précieuse. Il eut des amis, comme nous l'avons dit, et il méritait d'en avoir. Ceux qui lui ont survécu regrètent chaque jour la perte qu'ils ont faite, et leurs larmes font le plus bel éloge qu'on puisse faire de leur cœur et du sien. En terminant cet article, nous ne pouvons mieux faire connaître l'heureux caractère et la trempe d'esprit de Nivernois, qu'en transcrivant une dernière pièce de vers qu'il fit sous ce titre : Les souvenirs, les regrets et les ressources d'un octogénaire :

« J'ai vu le tems que sur une épi-
» nette,
» Une guittarre ou bien un violon,
» J'accompagnais les enfans d'Apol-
» lon ;
» Même j'osais d'une voix assez
» nette,
» A leurs concerts mêler ma chan-
» sonnette.
» C'était alors qu'un crayon à la
» main,
» Je dessinais joliment une belle ;
» Et quelquefois le succès du dessin

» Me procurait les bontés du mo-
» dèle.
» Je paraissais assez intéressant;
» On me trouvait de la grace en
» dansant;
» J'étais adroit à tous les exercices,
» Et, qui plus est, habile au jeu
» d'amour,
» Où je faisais mes preuves chaque
» jour,
» Dans les boudoirs comme dans
» les coulisses.
» Voilà les dons que j'eus à mon
» printems.
» Ils sont perdus. Ces dieux que rien
» ne touche,
» Le fier Destin, l'impitoyable
» Tems,
» Ont tout détruit au déclin de
» mes ans.
» Faire parler ou la corde ou la
» touche
» D'un instrument, manier un
» crayon,
» Faire avec grace un pas de rigau-
» don,
» C'est aujourd'hui pour moi chose
» impossible:
» Ma voix n'est plus ni juste, ni
» flexible;
» Et des boudoirs je craindrais d'ap-
» procher,
» Je perdrais trop ma peine à m'y
» chercher.
» Voilà mon sort, le sort de la
» vieillesse.
» Et savez-vous comme en cette
» détresse,
» Je me défends du poison des en-
» nuis?
» J'ai conservé, parmi tant de dé-
» bris,
» Un cœur sensible, et j'ai de bons
» amis,
» Dont l'indulgence à mon sort
» s'intéresse.
» Ils veulent bien encor tous les
» jeudis
» Venir chez moi ranimer ma fai-
» b'esse;
» C'est pour eux, c'est par eux
» que je vis. »

ENVOI.

« Sainte amitié! c'est à toi que
» j'adresse
» Ces derniers sons de ma lyre aux
» abois.
» Tes seuls bienfaits, divine en-
» chanteresse,
» Ont ranimé ma défaillante voix;
» Et si j'existe encor, je te le dois.»

Ce fut deux ans après sa sortie des prisons de Robespierre, et deux ans avant de mourir que Nivernois fit ces vers charmans. Il conserva jusqu'au dernier instant de sa vie son goût pour la poésie. On peut même dire qu'il mourut en faisant des vers, car dans la matinée du jour où il expira, il écrivit le billet suivant au doct. Caille, son ami et son médecin.

« Si ma maladie empire, mon cher docteur, il vous passera peut-être par la tête d'appeler quelque consultation. J'ai voulu ce matin vous mettre à l'abri de faire une fausse démarche, et je vous prie de lire comme mon testament moral, les petits vers ci-dessous ».

« Ne consultons point d'avocats.
» Hyppocrate ne viendrait pas;
» Je n'en veux point d'autre en ma
» cure.
» J'ai l'amitié, j'ai la nature,
» Qui font bonne guerre au trépas;
» Mais peut-être dame nature
» A déjà décidé mon cas:
» Mais du moins, sans changer
» d'allure,
» Je veux mourir entre vos bras. »

Les Œuvres complètes de Nivernois ont été imprimées chez Didot le jeune, en l'an IV (1796) en 8 vol. *in*-8°. Elles sont ornées du portrait de l'auteur.

NIVET-DESBRIÈRES, professeur de langues, a donné : Fables nouv., suivies du poëme de Pyrame et de Thisbé, 1777, *in*-8°.

NOBLE, (Eustache le) né à Troyes en 1643, d'une famille distinguée, s'éleva par son esprit à la charge de procureur-général du parlement de Metz. Il jouissait d'une réputation brillante et d'une fortune avantageuse, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait à son profit de faux actes. Il fut mis en prison au Châtelet, et condamné à faire amende-honorable, et à un bannissement de neuf ans. Le Noble appela de cette sentence, et il fut transféré à la Conciergerie. Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la *Belle Epicière*, était alors en cette prison, où son mari l'avait fait mettre pour son inconduite. Le Noble la connut, l'aima, et se chargea d'être son avocat. Cette femme ne fut pas insensible; une figure prévenante, beaucoup d'esprit, une imagination vive, une facilité extrême de parler et d'écrire, tout en lui annonçait l'homme aimable. Les deux amans en vinrent aux dernières faiblesses. La Belle Epicière demanda à être enfermée dans un couvent, pour y accoucher secrètement, entre les mains d'une sage-femme, que le Noble y fit entrer comme pensionnaire. Le fruit de ses désordres parut bientôt au jour, et elle fut transférée dans un autre couvent, d'où elle trouva le moyen de se sauver. Le Noble s'évada aussi quelque tems après de la Conciergerie, en avril l'an 1695, pour rejoindre sa maîtresse. Ils vécurent ensemble quelque tems; mais ils changeaient souvent de quartier et de nom, de peur de surprise. Pendant cette vie errante, elle accoucha de nouveau. Le Noble fut repris et mis en prison, où il fut jugé comme faussaire le 24 mars 1698, et condamné de rechef à faire une amende-honorable dans la chambre du Châtelet et à un bannissement de neuf ans. Sa maîtresse fut jugée au mois de mai suivant; et par l'arrêt, le Noble fut chargé de trois enfans, déclarés bâtards. Malgré ce nouvel incident, il obtint la permission de revenir en France, à condition de ne point exercer de charge de judicature. Les malheurs de le Noble ne l'avaient point corrigé. Il fut déréglé et dissipateur toute sa vie, qu'il termina dans la misère en 1711, à 68 ans. On a de lui : l'Histoire de l'établissemeut de la république de Hollande.—Relation de l'Etat

de Gênes, Paris, 1685, *in*-12. — Traité de la monnaie de Metz, *in*-12. — Dissertation chronologique de l'année de la naissance de Jésus-Christ, Paris, 1693, *in*-12. — Le Bouclier de la France, ou les Sentimens de Gerson et des canonistes, touchant les différens des papes et des rois de France. — Une traduction des Pseaumes, en prose et en vers, 1 vol. *in*-8° à 3 colonnes. — Entretiens politiques sur les affaires du tems. — Histoire secrète de la conjuration des Pazzi contre les Médicis. — La fausse comtesse d'Isambert. — Mylord Courtenai. — Epicaris. — Idegerte, reine de Norwège. — Zalima. — Mémoires du cheval. Balthazar. — Aventures provinciales. — Les Promenades. — Nouvelles africaines. — Le Gage touché. — L'Ecole du monde. — L'Histoire du détrônement de Mahomet IV. — Des traductions rampantes, en vers, des Satires de Perse, et de quelques Odes d'Horace. — Des Contes et des Fables, 2 vol. *in*-12. — Des Comédies; des Epîtres; des Stances, et des Sonnets. — Le Noble a encore traduit les Voyages de Gemelli Carreri, impr. à Paris, en 1727, 7 vol. *in*-12.

Noble, (Pierre le) substitut du procureur-général du parlement de Rouen, mort en 1720, a donné un Recueil de Plaidoyers.

Noble, (le) On a de lui : Essai sur l'administration militaire, *in*-4°.

Nodot, (N.) auteur qui n'est connu que par des Fragmens de Pétrone, qu'il prétendit avoir trouvés à Belgrade en 1694. Les savans se sont partagés sur l'authenticité de ces Fragmens, dans lesquels on trouve des expressions que ni Cicéron, ni Virgile, ni Horace n'ont jamais employées.

Noé, (J.) chirurgien-accoucheur, a donné : Précis du Manuel des accouchemens contre nature, impr. en 1792, *in*-8°.

Noel, (Fr.) ci-dev. membre de l'université de Paris, a été depuis, ambassadeur de la république française, et membre du tribunat; il est aujourd'hui préfet du Haut-Rhin. Cet écrivain a donné les ouvrages suivans : Eloge de Gresset, qui a concouru à l'académie d'Amiens, *in*-8°. — Eloge de Louis XII, qui a remporté le prix de l'acad. française en 1788. — Eloge de Vauban, de même, en 1790. — Ode sur la mort de Léopold, duc de Brunswick, qui a obtenu la mention honorable au jugement de l'acad. française en 1787. — Epître d'un vieillard protestant aux Français réfugiés en Allemagne, qui a obtenu la mention honorable, etc., en 1789. — Plusieurs

Discours, et Poésies latines, publiées dans l'université de Paris. — L'Hist. de France, par les Pièces satiriques, en 4 volumes *in*-8°, depuis la la mort du cardinal de Richelieu jusqu'à la régence. — Les Mémoires de Béniouski, traduit de l'anglais. — Un Voyage dans l'Amerique septentrionale par un officier anglais, prisonnier. — Une description de Ceylan. — La Géographie de Guthrie, 3 vol. *in*-8°. — *Facetiarum Poggii libellus*, 2 vol. *in*-18. — Diction. de la Fable, 2 vol. *in*-8°.

NOEL. (S.-J.-B.) Tableau historique de la Pêche de la baleine, 1 vol. *in*-12. Cet auteur est encore connu par plusieurs Essais sur l'Hist. naturelle des Poissons, et sur l'Economie des Pêches maritimes.

NOEL, membre du ci-dev. collége de chirurgie de Paris. On a de lui : Précis sur la nature des maladies produites par le vice des humeurs lymphatiques, 1779, 2 vol. *in*-8°. — Chirurgie medicale, ou de l'utilité de la théorie et la pratique de l'art de guérir, 1789, 4 vol. *in*-8°.

NOGARET, (Félix) dit l'*Aristenète français*, né à Versailles en 1740, membre de l'académie des sciences et belles-lettres de Marseille, et du portique-républicain, a donné : Apologie de mon goût, épître en vers sur les trois règnes, dédiée à Buffon, *in*-8°, Paris, 1771. — Le fond du sac, 2 vol. *in*-18, 1780. — Dissertation sur l'Iphigénie en Tauride des Grecs, des Romains, du théâtre français et de la scène lyrique jusqu'à nos jours, Compiègne, *in*-8°. — L'Aristenète français, 2 vol. *in*-18, 1797. — Contes en vers, 2 vol. *in*-8°, an VI (1798). — L'Antipode de Marmontel, ou nouvelles fictions, ruses d'amour, et espiègleries de l'Aristenète français, 2 vol. *in*-18, Paris, an VIII (1800), etc.

NOINVILLE, (Jacques-Bernard DUREY de) maître-des-requêtes honoraire, président honoraire au grand-conseil, et membre de l'acad. des inscriptions, dans laquelle il a fondé un prix de 400 livr. en 1733, est mort le 19 juillet 1768. Il est auteur de l'Hist. du théâtre de l'Opéra, 1757, 2 vol. *in*-8°. — Dissertation sur les Bibliothèques et les Dictionnaires, 1756, *in*-12. — Sur les fleurs-de-lys, 1757, *in*-12. — Sur les Calendriers et les Almanachs, 1762, *in*-12.

NOIR, (Jean le) fameux chanoine et théologal de Sées, était fils d'un conseiller au presidial. Il prêcha à Paris et en province avec réputation. Il eût pu jouir tranquillement de sa gloire; mais son zèle inconsidéré

inconsidéré le brouilla avec son évêque, qui avait donné un mandement pour la publication du Formulaire. Il fit plusieurs libelles contre ce prélat et son métropolitain. On nomma des commissaires pour le juger; et sur la représentation de ses libelles, il fut condamné, le 24 avril, 1684, à faire amende-honorable devant l'eglise métropolitaine de Paris, et aux galères à perpétuité. Quelques jours après ce jugement, on fit courir une complainte latine, dans laquelle on disait, qu'*il était* Noir *de nom, mais* Blanc *par ses vertus et son caractère.* Cependant la peine des galères ayant été commuée, il fut conduit à Saint-Malo, puis dans les prisons de Brest, et enfin dans celles de Nantes, où il mourut en 1692. Ses principaux ouvr. sont: Recueil de ses Requêtes et *Factums*, *in*-fol.—Traduct. de l'Echelle du cloître. — Les Avantages incontestables de l'Eglise sur les calvinistes, *in*-8°. — Les nouvelles lumières politiques, ou l'Evangile nouveau du cardinal Pallavicini dans son Histoire du concile de Trente, 1676, *in*-12. — L'Hérésie de la domination épiscopale que l'on établit en France, *in*-12. — L'évêque de cour, *in*-12. — Protestation contre les assemblées du clergé de 1681, *in*-4°, et plusieurs autres, tant imprimés que manuscrits, parmi lesquels se trouve un écrit contre le Catéchisme de Séez.

Noir, (Alexandre le) conservateur au dépôt national des monumens des arts, a donné : Notice succincte sur les monumens des arts réunis au dépôt national, rue des Petits-Augustins; suivie d'un Traité de la peinture sur verre, 1795, *in*-8°.

Noir, (Jacques-Louis le) bénédictin, né à Alençon en 1720. On a de lui : Mémoire relatif au projet d'une Histoire générale de la province de Normandie, 1758, *in*-4°. — Mémoire couronné par l'acad. de Caen sur le commerce particulier de cette ville et de sa généralité.—Collection chronolog. des actes et des titres de Normandie, concernant l'histoire, les familles nobles et les fiefs des trois généralités de cette province, depuis le 11e siècle jusqu'à nos jours, *prospectus*, 1783, *in*-8°.

Noir, (le) ci-dev. professeur de belles-lettres à l'Ecole militaire, a fait un Eloge funèbre de Pilâtre-de-Rozier, Paris, 1795, *in*-8°. — Il a publié en outre : Pratique de l'Orateur français, ou Choix de Pièces d'eloquence, tirees des meilleurs poètes et prosateurs de la langue française, 1792, 2 vol. *in*-12; — et un Eloge funèbre de Louis XVI, *in*-8°.

NOIR DE LA ROCHE, (le) memb. du sénat-conservateur, a publié : Coup-d'œil raisonné sur les assemblées primaires de Paris. — Il a eu part au Mercure de France, etc.

NOLIN, (Denys) avocat, quitta le barreau pour s'appliquer à l'étude de l'Ecriture-sainte. Il mourut en 1710. On a de lui : Lettres de N. Indès, théologien de Salamanque, où l'on propose la manière de corriger la version grecque des *Septante*, avec des éclaircissemens sur quelques difficultés, Paris, 1708, *in*-12. — Deux Dissertations ; l'une sur les Bibles françaises jusqu'à l'an 1541, et l'autre sur l'éclaircissement et phénomène littéraire, et Lettre critique de la Dissertation anonyme, et des lettres de Richard Simon, touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens, *in*-12.

NOLLET, (Jean-Baptiste) naquit le 19 novembre 1700, à Pimpré, village du diocèse de Noyon, et mourut à Paris le 25 avril 1770. La pauvreté de ses parens fournit au curé de Pimpré l'occasion de contribuer le premier à l'éducation de ce physicien célèbre. Ce prêtre estimable, sans soupçonner son véritable talent, entrevit vaguement dans le jeune Nollet, des dispositions heureuses ; et il fut décidé qu'il serait envoyé au collége de la ville de Beauvais. Il y réussit, comme s'il n'eût été destiné qu'à être un littérateur : le vœu de ses parens le portait à l'état ecclésiastique. Il vint faire sa philosophie à Paris. La physique expérimentale n'était pas encore née. Descartes régnait dans les écoles ; ses rêves sublimes étonnèrent l'imagination du jeune philosophe. Après s'être perdu pendant quelques momens au milieu des tourbillons et de la matière subtile, sa raison le ramena vers des objets plus réels. Au lieu de s'enfoncer dans l'abîme de la nature, il préféra de jouer sur ses bords, et de lui dérober ses secrets qu'elle nous cache à demi, et comme pour nous inviter à les lui arracher. A peine sorti des écoles, il fut appelé pour diriger l'éducation des enfans de M. Taitbout, greffier de la ville. Il remplit cette pénible tâche avec une exactitude rare, et une intelligence plus rare encore. La physique l'avait suivi au milieu de ses occupations. Elle lui fournit des délassemens et des plaisirs, qui ne pouvaient être des amusemens que pour lui. Bientôt il acquit une célébrité qu'il n'ambitionnait pas. Les Dufay, les Réaumur, les Clairault le jugèrent digne d'être admis parmi eux, et de partager les travaux d'une société qui s'était consacrée à la physique expérimentale. Sous Réaumur, il apprit l'art d'interro-

ger la nature, d'épier sa marche, et, comme disait Fontenelle, de la prendre sur le fait. Dufay, l'apôtre de l'électricité, l'adopta pour son disciple, et lui laissa, en mourant, le soin de répandre ce phénomène, et de l'expliquer. Il avait suivi cet illustre académicien en Angleterre; et il avait mérité l'estime des savans les plus éclairés de cette nation. Deux ans après, il visita la Hollande, et cette ville de Leyde, plus célèbre par la physique, que par les événemens dont elle fut autrefois le théâtre. Il connut les Muschembroeck, les Allaman, et nombre d'autres savans, dont l'amitié constante ne fit pas moins l'éloge de son cœur que de son esprit. La voix publique l'avait déjà désigné à l'acad. des sciences. Buffon, digne de s'y asseoir à toutes les places, avait quitté celle d'adjoint mécanicien pour celle d'adjoint botaniste. L'abbé Nollet fut choisi pour lui succéder. Trois ans après, il devint associé, par la mort de l'abbé des Molières. Il devait un jour y remplacer, en qualité de pensionnaire, Réaumur, son maître et son ami. Sa réputation n'était plus renfermée dans les bornes de la France; et le roi de Sardaigne l'appella pour donner au duc de Savoie des leçons de physique expérimentale. Il eut la gloire d'étendre l'empire de cette science; l'université de Turin lui dut ses premiers instrumens, et mêla son nom à celui de ses fondateurs. Rendu à sa patrie, il se fit connaître par des recherches également importantes et délicates. L'imagination rapide de Descartes avait appuyé sa théorie sur des faits qu'il ne s'était pas donné la peine de vérifier. La pesanteur, rebelle à tous les systêmes, avait paru soumise au sien. Mais l'expérience qu'il avait indiquée pour l'expliquer, trompa l'espérance de ses sectateurs; eux-mêmes en supposèrent une nouvelle. L'abbe Nollet osa la tenter, quelque difficile qu'elle fût; il fut assez heureux pour y réussir, et la pesanteur redevint sous ses mains un phénomène inexplicable dans l'hypothèse de Descartes. La formation de la glace dans les rivières, la propriété qu'a l'eau de transmettre les sons, furent successivement l'objet de ses recherches; bientôt parurent ses Leçons de physique expérimentale. On admire dans cet ouvrage une méthode inconnue jusqu'alors, une netteté singulière dans les idées, et dans la manière de les exprimer. Il eut l'art d'assujettir tout à l'expérience, de soumettre les vérités intellectuelles au jugement des sens. Les démonstrations mathématiques prirent un corps sous sa main, et les esprits les plus éclairés furent étonnés de la forme nouvelle sous laquelle

l'avait su les produire. Il fut appelé à la cour pour donner des leçons de physique expérimentale au dauphin, qui l'honora toujours de son amitié. Un jour ce prince étant venu à Paris pour une cérémonie, il fit avertir l'abbé Nollet, qu'il dînait aux Tuileries. L'abbé Nollet s'y étant rendu, le dauphin lui dit : — Binet est plus heureux que moi, il a été chez vous. — Ce prince desirant être utile à sa fortune, lui conseilla d'aller présenter ses ouvrages à un homme en place. L'abbé Nollet se rendit chez cet homme; il trouva en lui un protecteur froid, qui, ayant jeté un regard distrait sur ses ouvrages, lui dit : — Je ne lis guères ces sortes de livres-là.—Monsieur, répondit l'abbé Nollet, je vais les laisser dans votre anti-chambre; il s'y trouvera peut-être des gens d'esprit qui les liront. — L'électricité avait été la passion de sa jeunesse; il fut constant dans son attachement; il la voyait dans toute la nature; il la retrouvait sur tout dans ce météore terrible, qui n'aurait pas moins droit d'effrayer les hommes, quand ils en connaîtraient la cause. La cour l'envoya en Italie, pour y pénétrer les secrets des arts. Il parcourut en physicien cette contrée célèbre, toute couverte des débris et des merveilles de la nature. Il tenta d'expliquer ce Vésuve toujours redoutable aux peuples qui l'avoisinent, et quelquefois au curieux qui l'étudie. Il visita les savans des différentes académies, et les laissa presque tous plus savans. L'université de Paris commençait à se lasser de l'ancienne philosophie, et à sentir le vuide des systèmes. Le roi y introduisit la physique expérimentale, et l'abbé Nollet fut choisi pour former cet établissement. Les étrangers y accoururent; et il fut cité dans l'Europe à côté des s'Gravesande et des Muschembroeck. En 1757, il fut rappelé à Versailles, pour faire, devant les jeunes princes, un Cours de physique. Quelques années après, il fut chargé d'en donner des leçons aux élèves du génie à la Fère et à Mézières. Ni l'âge, ni l'aisance qu'il devait à ses talens, ne ralentirent son goût pour le travail. La dernière année de sa vie fut encore marquée par un ouvrage utile, annoncé depuis long-tems, sur la construction des machines nécessaires pour former un cabinet de physique expérimentale. La mort le surprit au moment où il venait d'acquitter ce dernier engagement pris avec le public. L'abbé Nollet avait cette simplicité de mœurs, qui semble tenir aux sciences auxquelles il s'était livré. Toujours calme, toujours tranquille, la physique seule avait le droit de l'animer; il en parlait en

homme passionné. Avec les vertus de son état, il avait une bienfaisance modeste, dont sa mort seule a trahi le secret. On connaissait sa tendresse pour sa famille : des lettres, trouvées dans ses papiers, ont révélé le bien qu'il faisait à des étrangers. On a de lui les ouvrages suivans : Plusieurs Mémoires, insérés dans ceux de l'acad. des sciences : on en distingue un sur l'*Ouïe des Poissons*, qui est très-estimé. — Leçons de physique expérimentale, 6 vol. *in*-12 : livre bien fait, et aussi agréable qu'utile. —Recueil de Lettres sur l'Electricité, 3 vol. *in*-12, 1753. — Essai sur l'électricité des corps, 1 vol. *in*-12. — Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques, 1 vol. *in*-12. — L'Art des expériences, 1 vol. *in*-12, avec figures, 1770. — Ses Œuvres ont été recueillies en 15 vol. *in*-12.

Nonnotte, (Cl.-Adrien) ci-dev. jésuite, né à Besançon en 1711, s'est rendu célèbre par ses disputes avec Voltaire. Sous le rapport littéraire, Nonnotte avait à combattre un trop puissant adversaire pour obtenir des triomphes; néanmoins ses ouvrages sont lus avec intérêt par tous ceux qui aiment la critique en matière de religion. On a de lui : Examen critique, ou Réfutation du livre des mœurs, 1757, *in*-12. — Les Erreurs de Voltaire, Lyon, 1762, 2 vol. *in*-12; 5e édit. 1770, *in*-12. — Lettre d'un ami à un ami sur les honnêtetés littéraires, 1767, *in*-8°.—Dictionnaire philosophique de la religion, par l'auteur des Erreurs de Voltaire, Avignon, 1772, 4 vol. *in*-12.—Dictionn. anti-philosophique, pour servir de Commentaire et de correctif au Dictionnaire philosophique, etc 1769, *in*-8°; nouv. edit. 1772, 1775, 1785. — Les Philosophes des trois premiers siècles de l'église, 1789, *in*-12.

Norbert, (le Père) capucin, dont le vrai nom était Pierre Parisot, naquit à Barle-Duc l'an 1697. Son provincial allant à Rome pour assister à l'élection d'un général en 1734, emmena avec lui le P. Norbert en qualité de secrétaire. Le capucin lorrain, sous un air simple, avait le caractère intrigant. Les cardinaux, dont il se procura la bienveillance, lui firent avoir la place de procureur-général des missions étrangères. En 1736 il alla à Pondichéri, où il fut accueilli par Dupleix qui l'en nomma curé. Les jésuites trouvèrent le moyen de le faire destituer, et de le faire passer dans les isles de l'Amérique. Après y avoir exercé les fonctions du ministère pendant deux ou trois ans, il revint à Rome en 1744. Il s'y occupa de son

ouvrage, au sujet des rits Malabares; mais craignant les intrigues des jésuites, il se retira à Lucques, où il fit paraître son livre en 2 vol. *in*-4°. sous le titre de *Mémoires histor. sur les missions des Indes.* Cet ouvrage mal écrit, mais plein de faits curieux, fit une grande sensation, parce qu'il dévoilait tous les moyens dont les missionnaires de la société se servaient pour faire des néophites, et pour les conserver malgré leur attachement aux superstitions et aux préjugés de leur enfance. Quelques confrères du P. Norbert désaprouvèrent, dit-on, sa hardiesse. La crainte d'être exposé à des tracasseries claustrales, et peut-être l'inconstance, l'obligèrent de passer à Venise, en Hollande, en Angleterre, en Prusse, et dans le duché de Brunswick. Ce fut dans ce dernier asyle qu'il reçut du pape, en 1759, un bref qui lui permettait de porter l'habit de prêtre séculier. Il prit le nom de Platel, et revint en France. De-là, il passa en Portugal, où ses démêlés avec les jésuites lui procurèrent une pension considérable. Enfin il revint en France faire réimprimer son grand ouvrage contre les jésuites, en 6 vol. *in*-4°. Il y mourut en 1770, après être rentré dans l'ordre des capucins.

NORMAND, (N.) avocat et ensuite conseiller au parlement de Dijon, mort, est auteur des ouvrages suivans: Des Partages par souche et par représentation, suivant les art. 18 et 19 du titre 7 de la coutume du duché de Bourgogne, *in*-8°, Dijon, 1730. — Du double lien, suivant la coutume du duché de Bourgogne, *in*-8°. Dijon, 1730.

NORMANT, (Alexis) fils d'un procureur au parlement de Paris, est regardé comme un des plus célebres avocats qui aient honoré le barreau français. Né avec beaucoup d'élévation d'esprit, un discernement sûr et un amour sincère du vrai; il joignait à ces dons précieux de la nature, le talent de la parole, une éloquence mâle, la beauté de l'organe et les graces de la représentation. Tous ces avantages étaient rehaussés encore par des sentimens généreux. On raconte qu'ayant conseillé à une de ses clientes de placer une somme de vingt mille francs sur une personne qui devint insolvable dans la suite, il se crut obligé à restitution. Il mourut en 1745 à 58 ans. Quoiqu'il n'ait publié que des Mémoires, la célébrité qui s'est attachée à son nom, le fera toujours placer parmi les hommes qui ont illustré par leurs talens l'éloquence française.

NOSTRADAMUS, (Michel)

né à St.-Remy en Provence l'an 1503, d'une famille autrefois juive, a plus de réputation comme prophète que comme médecin. Il dut principalement cette réputation au faible de Henri II et de Catherine de Médicis pour les prédictions, et à leur crédulité : ils le firent venir, et non-seulement ils le crurent, mais ils le comblèrent de bienfaits et l'envoyèrent à Blois tirer l'horoscope des princes leurs fils, alors dans l'enfance. On a les Centuries de Nostradamus, c'est-à-dire le recueil de ses prédictions en autant de quatrains rimés, divisés en centuries. La première édition de cet ouvrage extravagant, imprimé à Lyon en 1555, *in*-8°, n'en contient que sept. Leur obscurité impénétrable, le ton prophétique que le reveur y prend, l'assurance avec laquelle il y parle, joints à sa réputation, les firent rechercher. Enhardi par ce succès, il en publia de nouvelles : il mit au jour en 1568 la huitième, neuvième et dixième Centuries, qu'il dédia au roi Henri II. Nostradamus mourut seize mois après, en l'an 1566, à Salon, regardé par le peuple comme un homme qui connaissait autant l'aveuir que le passé, quoiqu'aux yeux des philosophes il ne connût ni l'un ni l'autre. Outre ses Centuries, on a de lui des ouvrages de médecine, qui ne valent pas mieux que ses prédictions.

NOSTRADAMUS, (Jean) frère puîné du précédent, exerça long-tems la charge de procureur au parlement de Provence, et l'exerça avec honneur. Il cultivait les muses provençales, et faisait des chansons assez peu délicates, mais qui plaisaient dans un tems grossier. On a de lui une plate rapsodie, pleine de fables et d'absurdités, sous le titre de Vies des anciens poètes provençaux, à Lyon, 1575, *in*-8°.

NOSTRADAMUS, (César) fils aîné de Michel, né à Salon, en 1555, et mort en 1629, se mêla d'être poète. Le recueil de ses productions parut à Toulouse en 1606 et 1608, 2 vol. *in*-12. Il laissa aussi une Histoire et chronique de Provence, *in*-fol. à Lyon, 1614.

NOSTRADAMUS, (Michel) appellé le Jeune, frère du précédent, se livra à l'astrologie comme son père. Il fit imprimer ses prophéties dans un Almanach, en l'année 1568. Ses oracles lui coûtèrent cher. Etant au siége du Pouzin en 1574, d'Espinay St.-Luc lui demanda quelle en serait l'issue ? Nostradamus répondit que la ville serait brûlée; et pour faire réussir sa prédiction, il y mettait lui-même

le feu. St.-Luc l'ayant apperçu, en fut tellement indigné, qu'il lui fit passer son cheval sur le ventre et le tua.

Nouaille, maître de mathématiques, a publié : Application des mathématiques à la tactique, 1771, *in*-8°.

Noue, (François de la) surnommé Bras-de-fer, gentilhomme breton, naquit en 1531 d'une maison aucienne. Il porta les armes dès son enfance et se signala dans différentes occasions. Il fut tué au siége de Lamballe en 1591. On a de lui des Discours politiques et militaires, 1587, *in*-4°, qu'on estime encore, et qui ont été imprimés plusieurs fois.

Noue, (Odet de la) fils aîné du précédent, fut employé avec distinction au service d'Henri IV, et mourut vers l'an 1618. Il est auteur de quelques poésies chrétiennes, Genève 1594, *in*-8°, qui prouvent plus de piété que de génie.

Noue, (Stanislas-Louis de la) petit-fils de François, comte de Vair, né en 1729, au château de Nazelles, près de Chinon, fut tué dans une retraite à Saxenhausen, en 1760 à 31 ans. Louis XV, en apprenant sa mort, dit: Je viens de perdre un homme qui serait devenu le Laudon de la France, (fameux général autrichien). Il est auteur d'une nouvelle constitution militaire, 1760, *in*-8°.

Noue, (Jean-Sauvé de la) naquit à Meaux en 1701. Entraîné par son goût pour le théâtre, il se fit comédien au sortir du collége, et débuta à Lyon par les premiers rôles, à l'âge de 20 ans. Ayant obtenu un privilége de lever une troupe de comediens pour le théâtre de Ronen, il y resta cinq ans, et passa de-là à Lille. Sollicité, au nom du roi de Prusse, de se rendre à Berlin, il leva une nouvelle troupe. La guerre qui survint fit échouer ce projet. Il fut obligé non-seulement de congédier ses acteurs, mais encore de les payer à ses dépens. Il revint à Paris, et debuta à Fontainebleau le 14 mai 1742 par le comte d'Essex. On trouva son jeu naturel, rempli d'intelligence, de noblesse, de sentiment, quoiqu'il eut contre lui la figure et la taille. Comme il était à la fois auteur et acteur, la cour le chargea d'un Divertissement pour les fêtes du mariage de M. le Dauphin. Il se trouva le concurrent de Voltaire, qui composa pour cette fête la *Princesse de Navarre*. La Noue fit *Zelisca*, qui lui valut la place de répétiteur des spectacles des petits appartemens, avec 1000 liv. de pension. Le duc d'Orléans

léans lui donna la direction de son théâtre à St.-Cloud à peu-près dans le même tems. Dégoûté de la vie de comédien, il la quitta pour achever quelques ouvrages dont il avait préparé le canevas; mais la mort l'enleva le 15 novembre 1761, âgé de 60 ans. Ses mœurs, son caractère et sa probité le faisaient rechercher par les personnes les plus respectables. Les Œuvres de théâtre de la Noue ont été publiées à Paris chez Duchesne, 1765; *in*-12. Les pièces qui composent ce recueil sont: Mahomet second, tragédie, 1739.—Zelisca, comédie-ballet, en 3 actes et en prose, 1746. — Le Retour de Mars. — La Coquette corrigée, comédie en vers, en 5 actes, 1757. On dit dans un dictionnaire moderne, dont il faut relever les fautes, précisément parce qu'il est bon, que cette pièce reçut quelques applaudissemens au théâtre Italien, où elle fut jouée. La *Coquette corrigée* n'a jamais été jouée qu'à la comédie Française: c'était la Noue lui-même qui jouait le principal rôle dans la nouveauté. Ce qui a pu causer l'erreur que nous relevons, c'est qu'une pièce à-peu près du même mérite, la *Coquette fixée*, a été jouée avec un succès assez éclatant à la comédie italienne, et que cette pièce est le chef-d'œuvre de son auteur, l'abbé Voisenon, comme la Coquette corrigée l'est de la Noue.—L'Obstiné, en 1 acte et en vers, et quelques pièces fugitives.

NOUE, (Jérôme Tisaut de la) On a de lui: Réflexions philosophiq. sur l'impôt, où l'on discute les principes des economistes et où l'on indique un plan de perception patriotique, accompagné de notes, Paris, 1775, *in*-8°, nouv. édit. 1786, *in*-8°.

NOUGARET, (Pierre-Jean-Baptiste) né à la Rochelle, département de la Charente-Inférieure, le 17 décembre 1742, a donné: La Capucinade, 1 volume *in*-12, 1762. Cet ouvrage a reparu, avec des corrections, en l'an V (1797) sous le titre des Avantures galantes de Jérôme, frère capucin, 1 vol. *in*-18.— Lucette, ou les progrès du libertinage, 3 vol. *in*-18, 1763, ouvrage reimprimé avec des changemens considérables, en 1777, sous le titre de Suzette et Pierrin, ou le danger des progrès du libertinage, 2 vol. *in*-12, et réimprimé encore en l'an VII (1798) avec de nouveaux changemens, sous ce titre: Les dangers de la séduction, et les faux-pas de la beauté. — Les passions des différens âges, ou tableau des folies du siècle, 1 vol. *in*-12, 1766. — De l'art du théâtre en général, 2 vol. *in*-12, 1769. — Ainsi va le monde, 1 vol.

in-18, 1769. — Les Mille et une folies, contes français, 4 vol. *in*-12, 1771. — Les astuces de Paris, 1774. Cet ouvrage traduit en anglais et en allemand, a reparu en l'an VII (1798) corrigé et augm. en 3 vol. *in*-18, avec figures. — Anecdotes des beaux-arts depuis leur origine jusqu'à nos jours, 3 volumes *in*-8° de sept cents pages chacun, 1776. — Les faiblesses d'une jolie femme, 1 vol. *in*-12, 1776; 1 volume *in*-8°, 1783, 2 vol. *in*-18, avec fig. an VII (1798). — La paysanne pervertie, ou les mœurs des grandes villes, 4 vol. *in*-12, 1777. — Les méprises, ou les illusions du plaisir. — Lettres du comte d'Orabel, 2 vol. *in*-12, 1778. — Les sottises et les folies parisiennes, 2 vol. *in*-12, 1781. — La folle de Paris, 2 vol. *in*-12, 1786. — Les dangers de la sympathie, 2 vol. *in*-12, 1786. — Tableau mouvant de Paris, *in*-12, 1787. — Les historiettes du jour, ou Paris tel qu'il est, 2 vol. *in*-12, 1787. — Les travers d'un homme de qualité, 2 vol. *in*-12, 1788. — Honorine Clarins, 2 vol. *in*-12, 1788, et 4 vol. *in*-18, an IV (1796). — Voyages intéressans dans les colonies anglaises, françaises, espagnoles, suivis d'un Mém. sur les maladies des nègres et leur cure, 1 v. *in*-8°, 1789. — Théâtre des enfans, à l'usage des colleges et des pensions particulières, 2 v. *in*-12, 1789. — Le Danger des circonstances, ou les nouvelles Liaisons dangereuses, 4 v. *in*-12, 1789. — Anecd. du règne de Louis XVI, 6 v. *in*-12, 1791. — Les jolis péchés d'une marchande de modes, 1 vol. *in*-18, avec fig. an V et an VIII. — Hymnes pour toutes les fêtes nationales, suivis d'une prière à l'Etre suprême, et de poésies relatives à notre révolution, 1 vol. *in*-12, an III (1793). — Hist. des prisons de Paris et des départemens, 4 vol. *in*-12, avec fig., an V (1797). — Voyage à la Guyane et Cayenne, ouvrage orné de cartes et de gravures, 1 vol. *in* 8°, an VI. — Paris métamorphosé, 3 vol. *in*-18, avec fig. an VII (1799). — L'ancien et le nouveau Paris, 2 vol. *in*-18, avec fig., an VII (1799). — Paris, ou le rideau levé, 3 vol. *in*-12, an VIII (1800). — Anecdotes de l'empire de Constantinople, ou du Bas-Empire, 5 vol. *in*-12, de 500 pages chacun, an VIII (1800). — Contrat social des républiques, et essai sur les abus religieux, politiques, civils, etc. parmi toutes les nations, et principalement en France, 1 vol. *in*-12 de 400 pages, avec une estampe allégorique.

NOULLEAU, (Jean-Baptiste) né a S^t.-Brieux en 1604, oratorien, devint archidiacre de S^t.-Brieux en 1639, puis théologal en 1640. Il prêcha avec

applaudissement à St.-Malo, à Paris et dans plusieurs autres villes. Il mourut vers 1672. On a de lui : Politique chrétienne et ecclésiastique, pour chacun de tous les Messieurs de l'assemb. génér. du clergé, en 1665 et 1666, *in*-12, livre oublié. — L'Esprit du christianisme dans le saint sacrifice de la messe, *in*-12. — Traité de l'extinction des procès, *in*-12. — De l'usage canoniq. des biens de l'église, *in*-12.

NOURRY, (D. Nicolas le) né à Dieppe en 1647, bénédictin en 1665, s'appliqua avec succès à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. Ce religieux, également estimable par ses mœurs et par ses connaissances, mourut à Paris en 1724, à 77 ans. L'édit. des Œuvres de Cassiodore est le fruit de son travail et de celui de D. Garet son confrère. Il travailla avec D. Jean du Chesne et D. Julien Bellaise, à l'édit. des Œuvres de St.-Ambroise, qu'il continua avec D. Jacques Friches. On a de lui 2 vol. sous le titre d'*Apparatus ad bibliothecam patrum, Parisiis*, *in*-fol, 1703 et 1715. Le premier vol. est rare, et le second plus commun. On les joint à la bibliothèque des PP. de Philippe Desponts, Lyon, 1677, 27 vol. *in*-fol. et avec l'Index de Siméon de Ste. Croix, Gènes 1707, *in*-fol. Le tout forme 30 vol. Il y en a qui y joignent *Bibliothecæ Patrum primitivæ ecclesiæ*, Lyon 1680, *in*-fol. On a encore de lui une dissertation sur le Traité *De Mortibus persecutorum*, à Paris, 1710, *in*-8°. Il prétend mal-à-propos que ce traité n'est point de Lactance.

NOVERRE, a donné : Lettres sur la danse et sur les ballets, 1760, *in*-8°. — Observations sur la construct. d'une nouv. salle d'Opéra, 1781, *in*-8°.

NOYER, (Anne-Marguerite Petit, femme de M. du) naquit à Nimes vers l'an 1663. Après avoir abjuré le protestantisme dans lequel elle était née, elle épousa M. du Noyer, gentilhomme de beaucoup d'esprit et d'une famille distinguée. Quoiqu'elle ne se piquât pas d'une fidélité scrupuleuse envers son époux, elle était extrêmement jalouse. Cette passion, jointe à son penchant pour le calvinisme, mit la désunion dans leur ménage. Made. du Noyer passa en Hollande avec ses deux filles, pour professer plus librement la religion qu'elle avait quittée. Sa plume fut sa ressource dans ce pays. Elle écrivit des Lettres historiques d'une dame de Paris à une dame de province, en 5 vol. *in*-12. Les dernières éditions sont en 9 petits *in*-12. Made. du Noyer mourut en 1720, avec la réputation d'une femme aussi bizarre qu'ingé-

nieuse. Ses Mémoires, imprimés séparément en un vol. *in*-12, ne donnent pas une grande idée de son caractère, quoiqu'elle les eût écrits en partie pour faire son apologie.

NYON, (Jean-Luc) l'aîné, libraire à Paris, mort en 1799. Nous avons de ce bibliographe aussi estimable qu'instruit : Catalogue des livres de la bibliothèque du duc de la Vallière, 1788, 6 v. *in*-8°. — Catalogue des livres de la bibliothèque de Lamoignon-Malesherbes, 1796, *in*-8°.

O.

OBERLIN, professeur de philosophie à Strasbourg, a donné : Introduction à la connaissance des monumens de l'antiquité. — Il a publié, en 1784, une seconde édition de l'Abrégé de Nieupoort, sous le titre : *Rituum romanorum tabulæ*. On a de lui : Un Cours des monumens, sous ce titre : *Orbis antiqui, monumentis suis illustrati primæ Lineæ*. La 2e edition de cet ouvrage a paru en 1790.

OBJOIS a donné : Pensées, 1772, *in*-12. — Portrait de bien des gens, ou le Vice démasqué, 1773, 3 vol. *in*-12.

OBRECHT, (Ulric) habile professeur en droit à Strasbourg, était fils de Georges Obrecht, professeur en droit comme lui, mort en 1612, à 66 ans. Ulric se fit catholique après la prise de Strasbourg par les Français, et Louis XIV le fit préteur-royal de cette ville en 1685. Les langues grecque, latine, hébraïque, les antiquités, l'histoire, la jurisprudence, lui étaient familières. Il parlait de tous les personnages de l'histoire, comme s'il avait été leur contemporain; de tous les pays, comme s'il y avait vécu; et des différentes lois, comme s'il les avait établies. Le grand Bossuet, étonné et charmé de voir tant de connaissances réunies dans un seul homme, le nomma *Epitome omnium scientiarum*. On a de lui *Prodromus rerum Alsaticarum*, *in*-4°, 1681. — *Excerpta Historicâ de naturâ successionis in monarchiâ Hispaniæ*, en 3 parties *in*-4°. — Mém. concernant la sûreté publique de l'empire. — Une édit. de Quintillien, avec des remarques, 2 vol. *in*-4°. — Version de la Vie de Pythagore, par Jamblique. Ce savant mou-

rut en 1701, consumé par un travail opiniâtre.

Obrêmes, (d') chirurgien-herniaire. On a de lui : Instruction pour les personnes attaquées de descentes, 1767, *in*-12.

Obrêmes (d') a traduit l'Iliade d'Homère en vers français, 1784, 3 vol. *in*-8°.

Odon, (Saint-) chanoine de Saint-Martin de Tours, sa patrie, en 899, moine à Baume en Franche-Comté en 919, et second abbé de Cluni en 927, mourut en 942. On a de lui un Abrégé des morales de S^t.-Grégoire sur Job.—Des Hymnes en l'honneur de S^t.-Martin. — Trois livres du Sacerdoce. — La Vie de S^t.-Gérard, comte d'Aurillac. — Divers Sermons, etc.

Odoran, moine de l'abbaye de S^t.-Pierre-le-Vif, à Sens, est auteur d'une Chronique, qui se trouve dans le Recueil des historiens de France. Il vivait en 1045.

Offréville (d') a fait une Ode sur la prise de l'île de la Grenade, *in*-8°. — Amusemens variés, Paris, 1780, *in*-8°.

Ogée, ingénieur, a donné : Dictionn. historique et géographique de Bretagne, Nantes, 1779—80, 4 vol. *in*-4°.

Ogier, (Charles) naquit à Paris en 1595, d'un procureur au parlement. Dégoûté de la profession d'avocat qu'il avait d'abord embrassée, il suivit le comte d'Avaux, ambassadeur en Suède, en Danemarck et en Pologne. De retour en France, il s'appliqua à différens ouvrages, et mourut à Paris en 1654, à l'âge de 59 ans. On a de lui une Relation de ses voyages, sous ce titre : *Iter Danicum, Suecicum, Polonicum*, Paris, 1656, *in*-8°.

Ogier, (François) frère du précedent, embrassa l'état ecclésiastique, et suivit le comte d'Avaux, lorsqu'il alla signer la paix en 1648. L'abbé Ogier s'était signalé dans la querelle de Balzac avec le P. Goulu. Il publia l'Apologie du premier. La chaire l'occupa autant que le cabinet, et il y parut avec éclat. Cet écrivain mourut à Paris en 1670. On a de lui : Jugement et censure de la doctrine curieuse de François Garasse, jésuite, 1623, *in*-8°. — Actions publiques, 2 vol. *in*-4°. — Des Poésies.

Oisemond. (d') On a de lui : Le Lord supposé, com. en 3 actes, en vers, mêlée d'ariettes, 1776, *in*-8°. — Laurette, comédie nouvelle

en 1 acte, en prose, mêlée d'ariettes, *in*-8°.

Olier, (Jean-Jacques) fondateur du Séminaire et curé de St.-Sulpice, était second fils de Jacques Olier, maître-des-requêtes. Il naquit en 1608, et mourut en 1657. Le zèle et la charité l'unirent d'une amitié intime avec le héros de la bienfaisance (Vincent-de-Paul). Ce fut en 1645 qu'il obtint des lettres-patentes pour la fondation de son Séminaire. En 1648, il fit commencer la construction de l'église de St.-Sulpice, qui a été achevée sur un plan bien plus vaste par un de ses successeurs. Le projet que l'abbé Olier avait formé, de faire concourir à-la-fois l'honneur et la religion à l'abolition du duel, rendra à jamais sa mémoire respectable, et prouve que chez lui les principes religieux étaient dirigés par les vues d'un homme d'état. Il engagea ses paroissiens les plus distingués à faire, publiquement dans son église, le jour de la Pentecôte, le serment de ne jamais donner ni accepter aucun appel, et de ne jamais servir de seconds dans aucun combat singulier. Ce serment fut signé de chacun d'eux. Peut-être ces renonciations volontaires, appuyées sur la foi du serment, étaient-elles le moyen le plus efficace de détruire un abus qui a toujours résisté à tous les efforts de la législation et de l'autorité, par l'extrême difficulté que les lois ont trouvée à flétrir la valeur, à vaincre la crainte du déshonneur, et à contenir par la terreur de la mort, ceux dont la faute consiste précisément à braver la mort. Olier se démit de sa cure, et se retira dans son Séminaire, après avoir refusé l'évêché de Châlons-sur-Marne, que le cardinal Mazarin lui offrit. On a de lui quelques ouvrages de spiritualité, entr'autres, des Lettres, publiées à Paris en 1674, *in*-12.

Olivet, (Joseph Thoulier d') abbé, conseiller-d'honneur en la chambre-des-comptes de Besançon, membre de l'académie française, naquit à Salins en Franche-Comté le 30 mars 1682, et mourut à Paris le 8 octobre 1768. Après avoir fait ses humanités de la manière la plus brillante, son goût décidé pour l'étude le détermina à entrer chez les jésuites, où il espérait trouver en tout genre d'excellens maîtres et de bons modèles. Ce fut pendant son séjour dans cette société, que le P. Thoulier (car c'est ainsi qu'on appellait alors l'abbé d'Olivet) eut l'avantage de connaître l'illustre Despréaux. Il allait voir souvent ce poète dans sa retraite d'Auteuil, où il recueillait avidement ses leçons. L'intimité qui s'établit entre eux, ne fut point inutile à

Despréaux, et le P. Thoulier eut le bonheur de lui payer, par un service essentiel, l'amitié et les leçons dont l'illustre satirique le gratifiait. L'implacable jésuite le Tellier avait attribué à ce dernier des vers detestables contre la société., et il paraissait déterminé à perdre le poète dans l'esprit du monarque, que Despréaux avait tant célébré; mais qui, devenu vieux et dévot, n'aurait pas hésité à sacrifier son panégyriste à son confesseur, et son amour-propre à ses scrupules. Le P. Thoulier se rendit médiateur, entreprit de justifier son ami, fut assez heureux pour y réussir, et appaisa tout. Le jeune jésuite, qui voyait si assidûment le législateur du Parnasse, crut par cela même avoir quelque droit de s'y placer. Il osa pendant quelques années être poète. De la poésie, il passa à la chaire, et s'y livra avec la même ardeur; mais pour se pénétrer des principes et du goût d'une éloquence saine, et pour avoir sous les yeux, dans le même écrivain, le précepte et l'exemple, il s'attacha surtout à Cicéron; à force de le lire et de le méditer, il prit pour cet auteur le goût vif et l'espèce de passion qu'il a conservée jusqu'à la fin de ses jours. Pendant que l'abbé d'Olivet était encore dans la société des jésuites, on avait voulu l'appeller en Espagne pour lui confier l'éducation du prince des Asturies. Mais il sentit que l'éducation d'un prince avait trop de difficultés morales, pour qu'il pût espérer un succès capable de le dédommager du sacrifice qu'il aurait fait de sa liberté. Il renonça donc à cet emploi, et préféra l'état noble d'homme de lettres. Le premier ouvrage de l'abbé d'Olivet ne pouvait manquer d'avoir Cicéron pour objet; ce fut la traduction des *Entretiens sur la nature des Dieux*. Il donna depuis, conjointement avec le président Bouhier, la version des *Tusculanes*, du même auteur; il publia ensuite celle des *Catilinaires;* enfin il recueillit, dans les ouvrages de Cicéron, les endroits qui lui parurent les plus propres, non-seulement à former le goût des jeunes gens, mais à leur inspirer des principes solides et lumineux de justice, de sagesse et de bienfaisance : ces morceaux, traduits avec soin, parurent sous ce titre : *Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la jeunesse.* En s'occupant à mettre en français les ouvrages philosophiques de Cicéron, l'abbé d'Olivet avait eu occasion de faire quelques recherches sur la philosophie ancienne; le résultat de ses recherches est imprimé à la suite de sa traduction *de la nature des Dieux*, sous le titre de *Théologie des Philosophes:* L'admirateur pas-

sionné et le traducteur infatigable de Cicéron ne se contenta pas d'enrichir notre langue, autant qu'il était en lui, des productions de ce grand homme qui lui en parurent les plus dignes; il entreprit de donner une édition complète de tous ses ouvrages, avec le texte le plus pur, et avec des remarques, où, sans rien mettre de superflu, il n'omettrait aussi rien d'utile. Il se livra avec ardeur à ce grand travail durant plusieurs années, et il eut la satisfaction de jouir du fruit de ses veilles, par le succès avec lequel son édition fut accueillie de tous les savans de l'Europe. En effet, elle ne laisse rien à desirer pour la correction du texte, pour la netteté, la précision, le savoir et le goût qui brillent dans les remarques, et pour la beauté même de l'exécution typographique. L'abbé d'Olivet n'était encore connu que par une de ses traductions, lorsqu'il fut reçu dans l'acad. française. Cette compagnie crut lui devoir tenir compte de ses premiers travaux, de sa modestie, et des suffrages qu'il avait obtenus dans un genre d'écrire, où les succès, encore si rares de nos jours, l'étaient alors bien davantage. Admis dans cette société célèbre, l'abbé d'Olivet crut que son nouveau titre lui imposait l'obligation de travailler à perfectionner la langue; et il remplit cette obligation, en donnant son excellent *Traité de la Prosodie française*. A ce Traité, l'abbé d'Olivet fit succéder des *Remarques de Grammaire sur Racine*. Quoique plein d'une juste admiration pour ce grand poète, il jugea utile de marquer les fautes légères qu'il croyait lui être échappées dans ses ouvrages. On reproche néanmoins au censeur d'avoir poussé la sévérité trop loin, et d'avoir plus jugé Racine en grammairien qu'en poète.

Quoiqu'il en soit, l'abbé d'Olivet était si éloigné de vouloir déprimer Racine, en y cherchant des fautes, qu'il a même defendu de son mieux, dans ces *Remarques* tant critiquées, une des fautes principales que de sévères critiques ont reprochée à ce grand poète, le récit de *Théramène* dans la tragédie de *Phèdre*. d'Olivet ne borna pas ses travaux académiq. aux deux ouvrages sur la *Prosodie* et sur *Racine*, il entreprit d'écrire l'Histoire de cette compagnie, dont Pélisson n'avait fait qu'environ vingt années, et il la continua jusqu'au commencement de notre siècle. Nous avons dit qu'il avait cultivé de bonne heure la poésie française; nous devons ajouter qu'il s'appliqua aussi à la versification latine, pour laquelle il se sentait ou se croyait même plus de talent. Il a même fait imprimer quelques-uns de ses Essais en ce

dernier

dernier genre, dans un recueil où il a reuni plusieurs poésies latines et même grecques de trois ou quatre academiciens français. Avec un extérieur peu attirant, et presque fait pour repousser ceux qui n'y étaient pas aguerris, l'abbé d'Olivet portait au fond du cœur une envie d'obliger sincère et active, que plusieurs gens de lettres ont éprouvée. Comme sa réputation, ses travaux et son âge lui avaient mérité la confiance publique, un grand nombre de pères de famille et de principaux de collége, s'adressaient à lui pour recevoir de sa main des sujets propres à l'éducation de la jeunesse; il en plaça beaucoup, et même en trop grand nombre, comme il ne craignait point de l'avouer; car il se plaignait d'avoir été souvent trompé dans son choix, malgré le soin scrupuleux qu'il apportait pour ne pas l'être. Il aurait pu se plaindre aussi souvent, et avec encore plus de justice, d'un autre malheur dont il ne parlait que très-rarement, celui d'avoir fréquemment éprouvé l'ingratitude, récompense ordinaire des bienfaiteurs. Il se dédommageait de ces petits chagrins, auxquels une ame bienfaisante doit toujours s'attendre, par l'amitié constante et inaltérable que lui ont conservée jusqu'à la fin un grand nombre d'hommes célèbres dans les lettres; parmi ces hommes estimables, on doit compter sur-tout le président Bouhier, et le P. Oudin, jésuite, qui joignaient l'un et l'autre à la plus immense érudition, les agrémens de la littérature, et cette délicatesse de goût qui ne se trouve pas toujours jointe avec le savoir. Quoique l'abbé d'Olivet fût parvenu à l'âge de 86 ans, la force de sa constitution et le régime qu'il observait semblaient lui promettre encore quelques années de vie, lorsqu'en sortant d'une des séances de l'académie, il fut tout-à-coup frappé de l'apoplexie, qui l'enleva peu de jours après. Il vit approcher à pas lents, sans impatience comme sans crainte, et avec la tranquillité la plus philosophique, cet instant qu'il n'avait jamais redouté, mais qu'il avait depuis long-tems prévu. Il faisait, dans ses derniers momens, des réflexions aussi sages qu'intéressantes sur cette chimère qu'on appelle renommée, et dont tant d'écrivains sont si avides, mais qu'il avait envisagée pendant tout le cours de sa vie sous le vrai point de vue qu'elle doit présenter à un sage, comme un avantage léger et périsable, dont il faut savoir jouir quand on le possède, et savoir se passer quand on en est privé. Ses ouvrages sont: Entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux, traduits en français, 1765, 2 vol. *in*-12. Le prési-

dent Bouhier eut part à cette version, dont les notes sont savantes. — La traduction des Philippiques de Démosthènes et des Catilinaires de Cicéron, élégante et fidelle, conjointement avec le présid. Bouhier, 1763, *in*-12. — Histoire de l'acad. française, pour servir de suite à celle de Pélisson, *in*-12 : ouvrage estimable pour les recherches, mais dont le style est quelquefois languissant. — Tusculanes de Cicéron, dont trois sont traduites par l'abbé d'Olivet, et les deux autres par le président Bouhier. — Remarques sur Racine, *in*-12. — Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la jeunesse, *in*-12. Toutes les traductions de l'abbé d'Olivet jouissant d'une estime générale. La cour d'Angleterre lui proposa de faire une magnifique édition des ouvrages de Cicéron. Ayant montré les lettres qu'on lui écrivait à ce sujet, au cardinal de Fleury, et oubliant les riches promesses de l'étranger, il consacra à l'éducation du dauphin, le travail qu'il eût offert au duc de Cumberland. Cet ouvrage, long et pénible, parut en 9 vol. *in*-4°, à Paris en 1740, avec des Commentaires choisis, purement écrits et pleins d'érudition.

Olivier de Serres. Les détails relatifs à cet homme, qui s'est élevé au-dessus de son siècle, sont entièrement ignorés; on ne connaît ni le lieu, ni l'époque de sa naissance; on ignore également celle de sa mort. On sait seulement qu'elevé au milieu des montagnes du Vivarais, il cultiva sa terre du *Pradel*. (Ce mot Languedocien signifie un *pré*) Peut-être des recherches plus heureuses en apprendront-elles davantage sur le sort d'un homme qui doit être compté parmi les premiers bienfaiteurs de l'humanité. En attendant, consignons ici tout ce qui est connu de cet écrivain, qui, parmi les auteurs qui se sont occupés de l'économie rurale, est encore dans cette carrière le premier de tous. Son ouvrage principal, est le *Théâtre d'agriculture*, dont la première édition est de 1600. Il fut imprimé treize fois. Voici de quelle manière l'auteur raconte les motifs qui le déterminèrent à le composer. — C'est au moment (dit-il) que mon inclination et l'état de mes affaires m'ont retenu aux champs, en ma maison, et fait passer une partie de mes meilleurs ans, cultivant ma terre, par mes serviteurs, comme le tems l'a pu porter. J'ai senti ma bonne part de ces calamités. Je me suis tellement comporté parmi les diverses humeurs de ma patrie, que ma maison a été plus logis de paix que de guerre. Durant ce misérable tems-là,

a quoi eussé-je pu mieux employer mon esprit qu'à rechercher ce qui est de mon humeur? Trompant le tems, j'ai trouvé un singulier contentement en la lecture des livres d'agriculture tant anciens que modernes, à laquelle j'ai de surcroît ajonté le jugement de ma propre expérience. Ayant observé quelques choses qui ne l'ont encore été que je sache, il m'a semblé de mon devoir de les communiquer au public : je ne proteste pas que mes amis m'y aient poussé contre volonté, ni qu'à heures perdues j'y aie travaillé; mais je dis que gaiement j'ai tâché de représenter cette belle science le mieux que j'ai pu, y employant tout mon loisir, sans y rien omettre de tout ce que j'ai estimé pouvoir servir à l'avancement de ce mien dessein. — C'est à travers ce langage, que, par la naïveté et la simplicité du style, on se sent entraîner sur les pas de l'auteur. Ce qui surprend dans cet ouvrage, c'est que malgré les éditions nombreuses qui en ont été faites, il existe à peine pour les hommes auxquels il était consacré. Il faut avouer cependant que les ouvrages de ses copistes sont très-répandus. Il y a peu de cultivateurs qui ne connaissent, par exemple, la *Maison rustique* de Léger, ou quelques autres Traités du même auteur. L'ouvrage d'Olivier de Serres est un modèle de précision, un recueil immense de bons principes; il faut le lire avec attention pour ne rien perdre; il est divisé en huit livres, à la tête desquels sont des tableaux de ce qu'ils renferment. Les sous-divisions de ces tableaux sont au nombre de 110; elles traitent des terres, des manières de les faire valoir, des labours, des engrais, des grains, des récoltes, des vignes, vins et autres boissons, de tous les animaux domestiques, de toutes les espèces de jardins, des bois, des prés, etc. Toute la science de l'économie rurale entre dans son plan; et quoique l'ouvrage ne forme qu'un volume d'environ 900 pages, peu d'objets y sont omis. Le style en est plein et serré, rempli d'excellens préceptes, d'observations exactes, et de maximes proverbiales d'un grand sens. En 1599, Olivier de Serres avait publié un autre ouvrage intitulé : *la Cueillette de la soie*. Enfin, en 1603 parut celui qui a pour titre : *Seconde richesse du murier blanc*. Ce dernier ouvrage fut réimprimé en 1785, par les soins de Broussonnet, membre de l'institut national. Olivier de Serres était à peu près contemporain de Montagne, et eut de grands rapports avec ce philosophe. Comme lui, en se livrant à l'étude, il sut échapper aux horreurs des guerres civiles : tous deux re-

culèrent les bornes des connaissances auxquelles ils se livrèrent : tous deux jouirent pendant leur vie de la confiance de leurs concitoyens, et de la considération qui l'a détermine. Olivier fut appelé et consulté par Henri IV. Il rapporte ses conversations avec ce prince. Ce fut d'après ses conseils que le jardin des Tuileries fut planté de muriers blancs, et qu'à une de ses extrémités fut élevé un bâtiment pour l'éducation des vers à soie. C'est à lui que l'on eut alors l'obligation des plantations de muriers blancs, qui furent faites dans les généralités de Paris, Orleans, Tours et Lyon. Le premier en France, il publia qu'on pouvait faire de belles étoffes avec l'écorce de branches que l'on retranche à la taille des muriers blancs; en outre, il indiqua, pour cet arbre si utile, d'autres emplois économiques.

Olivier, (Séraphim) natif de Lyon, étudia à Bologne en droit civil et canon. Etant allé à Rome, il y fut connu par Pie IV, devint auditeur de Rote, et exerça cet emploi pendant quarante ans. Grégoire XIII et Sixte V l'employèrent en diverses nonciatures. Clement VIII lui donna en 1604 le chapeau de cardinal, à la recommandation de Henri IV. Il fut évêque de Rennes, après la mort du cardinal d'Ossat. On a de lui : *Decisiones Rotæ romanæ*, en 2 vol. *in*-fol. à Rome en 1614, et à Francfort, avec des additions et des notes, en 1615. Olivier mourut en 1609, à 71 ans.

Olivier, (Jean) évêque d'Angers en 1532, est auteur d'un poëme latin, intitulé : *Jani Olivarii Pandora*, Paris, 1542, *in*-12, et Reims, 1618, *in*-8°.

Olivier, (Claude-Matthieu) avocat au parlement d'Aix, né à Marseille en 1701, parut avec éclat dans le barreau. Il contribua beaucoup à l'établissement de l'académie de Marseille, dont il fut un des premiers membres. C'était un homme d'un esprit vif et facile. Il mourut en 1736, à 35 ans, après avoir publié : L'Histoire de Philippe, roi de Macédoine, et pere d'Alexandre-le-Grand, 2 vol. *in*-12. — Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillais, pendant la onzième guerre Punique. — Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillais, durant la guerre contre les Gaulois.

Olivier (André) a traduit de l'anglais : Essai sur les comètes, 1777, *in*-8°.

Olivier (Mlle.) a publié : Pratique et prières pour la neuvaine de Ste.-Thérèse

1770, *in*-8°. — Abrégé de la Vie de Ste.-Thérèse, 1777, *in*-8°.

Olivier, (Jean d') docteur en droit, est auteur des Principes du droit civil romain, 1776, 2 vol. *in*-12.— *Doctrinæ juris civilis analysis philosophica*, Rome, 1777, *in*-4°. — De la réforme des lois civiles, 1786, 2 vol. *in*-8°. — Essais sur la conciliation des coutumes françaises, Paris, 1781.

Olivier (d') a donné : Essai sur la vertu, ou Abrégé de morale propre à tous les citoyens, 1783, *in*-12.

Olivier, médecin, est auteur de l'Entomologie, ou Hist. naturelle des Insectes, avec les différences spécifiques, la description, la synonimie, et la figure enluminée de tous les insectes connus, 5 vol. grand *in*-4°, ou 26 livraisons.

Onfroy, distillateur, a fait des Observations sur la nature et les procédés de quelques liqueurs, 1765, *in*-8°.

Oppède, (Jean Meynier, baron d') premier président au parlement d'Aix, est fameux dans l'histoire par son zèle barbare et atroce contre les Vaudois. Le parlement de Provence ayant ordonné en 1540, par un arrêt, que toutes les maisons de Mérindol, occupées par les hérétiques nommés *Vaudois*, seraient entièrement démolies, ainsi que les châteaux et les forts qui leur appartenaient : d'Oppède fit exécuter en 1545 cet arrêt, dont on avait suspendu l'exécution. Il fallait des troupes : d'Oppède, et l'avocat-général Guérin, se firent une petite armée, fondirent sur Cabrières et Mérindol, tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, brûlèrent les maisons, les granges, les moissons et les arbres. Les fugitifs furent poursuivis à la lueur de l'embrâsement. Lorsque les flammes furent éteintes, la contrée, auparavant florissante et peuplée, fut un désert affreux, où l'on ne voyait que des cadavres. François Ier eut horreur de cette exécution atroce. L'arrêt, dont il avait permis l'exécution, portait seulement la mort de dix-neuf hérétiques : d'Oppède et Guérin en firent périr plus de quatre mille par le fer et par le feu, hommes, femmes et enfans. Les seigneurs, dont les villages et les châteaux avaient été consumés par les flammes, demandèrent justice au roi, qui recommanda expressement à son fils Henri II, en mourant, de faire punir les auteurs de cette barbarie. L'affaire fut portée, en 1551, au parlement de Paris. Jamais cause ne fut plus solennellement plaidée ; elle tint cin-

quante audiences consécutives. Le président d'Oppède parla avec tant de force, et fit agir tant de protecteurs, qu'il fut renvoyé absous. Il mourut en l'an 1558. On a de lui : Une traduction française de quatre Triomphes de Pétrarque.

Opoix, (Christophe) apothicaire à Provins, membre de la convention nationale, a donné : Analyse des eaux minerales de Provins, 1770, *in*-12; nouvelle édition, sous ce titre : *Recherches sur les sels*, etc. —Observations physico-chimiques sur les couleurs, 178*, *in*-8°. — Mém. sur les moyens de déterminer le degré de spiritualité des eaux-de-vie et esprit-de-vin du commerce. — Essai sur les roses de Provins. — Observations sur l'analyse des eaux minérales de Provins, faite par Raulin.

Orbessan, (Anne-Marie Daignan d') président au cidev. parlement de Toulouse, a donné : Traité du sénat romain, trad. de l'angl. de Middleton, 1753, *in*-12. — Mélanges histor. et crit. de physique, de littérature et de poesie, Paris, 4 vol. *in*-8°. — Variétés littéraires, pour servir de suite aux Mélanges, etc. Paris, 1781, 2 vol. *in*-8°.

Oresme, (Nicolas) doct. de Sorbonne, et grand-maître du collége de Navarre, natif de Caen, fut précepteur de Charles V, qui lui donna en 1377, l'évêché de Lisieux. On l'avait deputé à Avignon en 1363 vers le pape Urbain V, à qui il persuada de ne pas retourner à Rome. Oresme, fixé dans son diocèse, y fit fleurir la science et la piété. Il termina sa vie en 1382. Ses ouvrages les plus connus sont : Un Discours contre les déréglemens de la cour de Rome. — Un beau traité *De communicatione idiomatum*. — Un discours contre le changement de la monnaie. — Un traité *de Antichristo*, imprimé dans le tome IXe de l'*Amplissima collectio* du P. Martenne : il est plein de réflexions judicieuses. — Sa traduction de la Morale et de la politique d'Aristote, qu'il entreprit, ainsi que la suivante, par ordre du roi Charles V. — Celle du traité de Pétrarque, des remèdes de l'une et de l'autre fortune. On le fait auteur encore d'une Traduction française de la Bible, qui est également attribuée à Raoul de Presle et à Guyars des Moulins.

Origny, (Pierre) écuyer, sieur de S^te^.-Marie, vivait sous François Ier. Il dédia à ce prince un poëme intitulé : Le Temple de Mars tout-puissant, et ensuite au roi Henri III, un autre ouvrage qui a pour titre : le Héros de

la noblesse française, tous deux imprimés à Reims, l'un en 1559 et l'autre en 1578.

ORIGNY, (Pierre-Adam d') mort le 29 septemb. 1774, à Reims sa patrie, entra de bonne heure au service. Une blessure qu'il reçut à l'attaque des lignes de Wissembourg en Allemagne, le contraignit d'abandonner la carrière des armes, après avoir obtenu une pension et la croix de St.-Louis. Il s'adonna à l'étude de l'histoire, et publia l'Egypte ancienne, et la chronologie des Egyptiens, l'une en 1762, l'autre en 1765, chacune en 2 vol. *in*-12. On y trouve des recherches laborieuses et importantes, qui, néanmoins ont été refutées avec succès par d'autres auteurs. D'Origny s'occupait, quand il est mort, d'une histoire générale d'Egypte, depuis sa fondation jusqu'à sa ruine entière.

ORIGNY, (Ant.-J.-B.-Abraham d') ci-dev. conseiller en la cour des monnaies, memb. de plusieurs académies, né à Reims en 1734, est auteur du Dictionnaire des origines, 6 vol. *in*-12. — D'un abrégé de l'histoire du théâtre-français, 1780-83, 4 vol. *in*-8°. — Et des Annales du théâtre italien depuis son origine jusqu'à nos jours, 1788, 3 vol. *in*-8°. Il est connu encore par quelques poésies fugitives.

ORIGNY, (Antoine-Claude d') médecin, a publié : Examen de l'inoculation, 1764, *in*-12.

ORIOL, (Pierre) cordelier, natif de Verberie, enseigna la théologie à Paris avec tant de réputation, qu'il fut surnommé le docteur éloquent. Il devint provincial dans son ordre, puis archevêque d'Aix en 1321. Il vivait encore en 1345. Quelques-uns ont prétendu qu'il fut cardinal. On a de lui des Commentaires fort subtils sur le Maître des sentences, Rome, 1595 et 1605, 2 vol. *in*-fol., et un abrégé de la Bible, intitulé : *Breviarium bibliorum*, Paris, 1508 et 1785, *in*-8°.

ORLÉANS, (Charles duc d') fils de Louis de France, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, porta le titre de duc d'Angoulême durant la vie de son père qui périt victime de la trahison du duc de Bourgogne. Charles se trouva à la malheureuse bataille d'Azincourt, en 1415, où il fut fait prisonnier. De retour en France, après avoir été retenu 25 ans en Angleterre, il entreprit la conquête du duché de Milan, qui lui appartenait au chef de sa mère; mais il ne put se rendre maître que du comté d'Ast. Ce prince aima les lettres, et les cultiva avec succès. On a de lui un recueil de poésies manuscrites à la

bibliothèque nationale, où l'on découvre un vrai talent. Il mourut à Amboise en 1465.

Orléans, (Louis d') avocat au parlement de Paris, se signala par son fanatisme. La ligue le députa aux états, où il parla d'une manière emportée. De retour à Paris, il écrivit et il déclama contre Henri IV. Dans un libelle publié en 1593, sous le titre d'*Expostulatio Ludovici d'Orléans*, ce prince est appellé *fœtidum Satanæ stercus*. L'évêque de Senlis, Rose, mit de sa propre main des notes marginales à cet écrit en signe d'approbation; le parlement l'obligea de les rétracter, et condamna l'ouvrage au feu. D'Orléans apprenant la conversion du roi, devint plus furieux, et composa une autre satire, qui fit universellement détester l'ouvrage et l'auteur. Ce malheureux, chassé de la capitale, n'y revint qu'après un exil de 9 années. Ses discours séditieux le firent arrêter et mettre à la Conciergerie. Henri IV, par un excès de bonté, le fit sortir. Quand on eut représenté à ce grand prince que cet avocat avait déclamé d'une manière injurieuse dans ses ouvrages contre la reine sa mère, et qu'on lui en eut lu quelques endroits, s'écria: *O le méchant! Mais il est revenu sur la foi de mon passeport, je ne veux point qu'il soit maltraité: d'autant plus*, disait-il encore, *qu'on ne devait pas plus lui vouloir du mal et à ses semblables, qu'à des furieux quand ils frappent, et à des insensés quand ils se promènent tout nuds.* D'Orléans sortit donc de sa prison, et fit imprimer en 1604 un Remerciment au roi, dans lequel il lui donna autant d'éloges qu'il lui avait donné de malédictions. Ce misérable fanatique mourut à Paris en 1629, à 87 ans. On lui attribue la Réponse des vrais catholiques français à l'Avertissement des catholiques anglais, de Louis d'Orléans, pour l'exclusion du roi de Navarre de la couronne de France, 1588, *in*-8°: libelle qu'il suppose avoir traduit du latin. On a encore de lui: Défense des catholiques unis contre les catholiques associés aux réformés, 1576, *in*-8°. — Premier et deuxième avertissemens des catholiques anglais, 1590, *in*-8°. — Banquet du comte d'Arète, 1594, *in*-8°: autre satire sanglante contre Henri IV. — Discours sur les ouvertures du parlement, au nombre de 29, pleins de traits grossièrement satiriques. — Des Commentaires sur Tacite et sur Senèque.

Orléans Montpensier, (Anne-Marie-Louise) plus connue sous le nom de *Mademoiselle*, fille du duc d'Orléans, Gaston, frère de Louis XIII,

XIII, naquit à Paris en 1627 et mourut en 1693. Ses mémoires en 8 vol. *in*-12, assez mal écrits, pour qu'on puisse assurer qu'ils sont d'elle, ne donnent l'idée que d'un petit esprit de cour, occupé de petites intrigues et de tracasseries. Elle avait cependant un grand caractère, dit son historien. C'était elle qui fixait les irrésolutions de son père; ce fut elle qui en 1652, retint Orléans dans le parti de sa famille et dans celui du grand Condé; ce fut elle qui, cette même année, au combat de St.-Antoine, en faisant tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale, et la forçant de se retirer, sauva la vie peut-être au grand Condé, et fit cesser l'horrible carnage qui se faisait de l'elite de la noblesse, à la porte St.-Antoine. Ce fut-elle qui, à la mort de Cromwel, dont on portait le deuil à la cour de France, osa seule paraître en couleur, et protesta contre cet indigne hommage qu'on rendait à cet usurpateur. Après avoir manqué, dit le président Henault, plus de mariages que la reine Elisabeth n'en avait rompus, elle épousa le duc de Lauzun, avec lequel elle passa des jours malheureux qu'elle termina dans la devotion et dans l'obscurité. Dans l'édition de ses mémoires de 1735, Paris, on trouve les ouvrages suivans: Un recueil des Lettres de Mlle de Montpensier à Mme de Motteville, et de celle-ci à cette princesse. — Les Amours de *Mademoiselle* et du comte de Lauzun. — Un recueil des portraits du roi, de la reine et des autres personnes de la cour; quelques-uns de ces portraits sont bien faits et intéressans. — Deux romans composés par *Mademoiselle*, l'un intitulé: la *Relation de l'isle imaginaire*; et l'autre, la *Princesse de Paphlagonie*. Ils sont pleins de goût et d'une fine critique. Le Cyrus du dernier roman est de M. le Prince, mort en 1686; et la reine des Amazones est de Mlle de Montpensier.

Orléans, (Pierre-Joseph d') jésuite, né à Bourges en 1641, mort à Paris le 31 mars 1698, est l'auteur connu de quelques ouvrages d'hist. estimés. On trouve sur son compte, dans l'abbé de Voisenon, l'anecdote suivante: « Le P. d'Orléans, dit-il, présenta son ouvrage sur les révolut. d'Angl., au duc d'Orléans, qui étonné de la conformité du nom, crut *que cela ne venait pas en droiture*. Il questionna le P. qui écarta ses soupçons, en assurant que sa famille était d'une très-bonne noblesse d'Orléans. *N'en a-t-elle pas l'obligation à quelqu'un de mes ancêtres*, reprit le prince? Monseigneur, lui répliqua modestement le pe-

re, je sais que ma famille existait long-tems avant que le roi eut donné l'apanage au premier des ducs d'Orléans ». Le P. d'Orléans avait une imagination vive et élevée, un esprit plein de finesse et de pénétration ; il avait acquis par l'étude des bons modèles, les qualités necessaires à un bon ecrivain. Ses principaux ouvrages sont : Hist. des révolutions d'Angleterre, dont la meilleure edit. est celle de Paris, 3 vol. *in*-4°, et 4 vol. *in*-12. L'auteur y developpe toutes les manœuvres, tous les motifs, toutes les passions qui ont produit tant de vicissitudes dans cette isle célèbre, et dont le gouvernement a fourni tant de tableaux différens. Turpin a continué cet ouvrage qui est maintenant de 6 vol. *in*-8° : les tomes V et VI sont de ce dernier écrivain. — Hist. des révolutions d'Espagne, Paris, 1734, en 3 vol. *in*-4°, et 5 vol. *in*-12, avec la continuation par les PP. Arthuis et Brumoi. Cette histoire est digne de la précédente, à certains égards. Le style en est pur, élegant; les portraits brillans et corrects; les réflexions justes et ingénieuses; les faits bien choisis. Peu d'historiens ont saisi, comme ce jésuite, ce qu'il y a de plus piquant et de plus intéressant dans chaque sujet. — Une Hist. curieuse des deux conquérans tartares, Chunchi et Canchi, qui ont subjugué la Chine, *in*-8°. — La Vie du P. Cotton, jésuite *in*-12. — Les Vies du bienheureux Louis de Gonzague et de quelques autres jésuites, *in*-12.—La Vie de Constance, premier ministre du roi de Siam, *in*-12.—Deux volumes de Sermons, *in*-12.

Orléans de la Motte, (Louis-François-Gabriel d') évêque d'Amiens, mort le 10 juillet 1774, à 91 ans. On a de lui des Lettres spirituelles, 1 vol. *in*-12.

Ormoy, (Mme d') a donné : Les malheurs de la jeune Emilie, 1777, *in*-12. — La vertu chancelante, 1778, *in*-12.—Opuscules, 1784, *in*-8°.—Les dangers de la passion du jeu, 1793, *in*-8°.

Oroux, ci-dev. chapelain du roi, a fait l'Hist. de la vie de St.-Léonard, 1760, *in*-12. — Et une Hist. ecclésiastique de la cour de France, 1778, 2 vol. *in*-4°.

Orville, (André-Guillaume Contant d') est auteur des ouvrages suivans : Lettre sur l'esclavage d'une troupe de comédiens prise par un corsaire de Maroc, avec une description de la ville de Gênes. — Le paysan parvenu, ou les coups de l'amour, com. en 1 acte en prose. — Lettre sur la comédie de l'Enfant prodigue. — Lettre sur ce qu'on pense dans le monde des

auteurs et des comédies. — Apologie de Childéric, trag. de Morand. — Almanach des dames illustres. — Essai des talens, ou les réjouissances de la paix, com. ballet, Rouen. — Le plaisir et la reconnaissance, com. ballet. — Quelques com. de Boissy, retouchées. — L'Enfant trouvé, 1763, *in*-8°. — Mém. d'Azéma, trad. du russe, 1764, 2 vol. *in*-12. — L'Humanité, ou Mém. du chev. de Dampierre, 1765, 2 vol. *in*-12. — Pensées de M. de Voltaire, 1766, 2 vol. *in*-12. — La destinée, ou Mém. du lord Kilmanof, trad. de l'angl. 1766, 2 vol. *in*-12. — Le Mariage du siècle, 1766, 2 vol. *in*-12. — Pensées philosophiques, morales et politiques de main de maître, Paris, 1778, *in*-12. — Les métamorphoses de l'amour, 1768. — Romans moraux, 1768, 2 vol. *in*-12. — Histoire de l'opéra bouffon, 1768, 2 vol. *in*-12. — Anecdotes germaniques, 1769, *in*-8°. — Les Fastes de la Grande-Bretagne, 1769, *in*-12. — Les Fastes de la Pologne et de la Russie, 1770, 2 vol. *in*-12. — Hist. des différens peuples du monde, 6 vol. *in*-8°. — Les Etrennes d'un père à ses enfans, 1770-73, 2 vol. *in*-24. — Sophie, ou Mém. intéressans des femmes du 18e siècle, Paris, 1779, 2 vol. *in*-12. Il a travaillé aux Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, etc.

O'Ryan, (Michel) médecin à Lyon, a publié : Dissertation sur les fièvres infectueuses et contagieuses. — Il a écrit d'autres ouvrages en anglais, en 1794 et années suivantes.

Osmont, libraire à Paris, mort le 13 mars 1773, a fait un Dictionnaire topographique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherches en tout genre, 1768, 2 vol. *in*-8°.

Ossat, (Armand d') naquit le 23 août 1536, dans un village du diocèse d'Auch. Ses parens étaient d'une condition obscure et d'une extrême pauvreté. Un gentilhomme de ses voisins, nommé Marca, le retira chez lui et le fit étudier. D'Ossat employa les connaissances qu'il avait acquises à l'éducation des neveux de ce gentilhomme. Il paraît qu'il fut aussi précepteur d'un marchand de Lectoure, nommé Jean Perez. Il suivit à Bourges les leçons de Cujas, et s'attacha au barreau à Paris. Le fameux Paul de Foix, conseiller d'état, et archevêque de Toulouse, aimait à rassembler chez lui les gens de lettres ; il connut d'Ossat, le distingua et lui donna asyle dans sa maison. Telle fut l'origine de la fortune de d'Ossat. Paul de Foix nommé ambassadeur à Rome par Henri III, emmena avec lui d'Os-

sat, en qualité de secrétaire d'ambassade. Après la mort de ce prélat, arrivée en 1584, Villeroi secrétaire-d'état, instruit de son mérite et de son intégrité, le chargea des affaires de la cour de France. Le cardinal d'Est, protecteur de la nation française, le fut aussi de d'Ossat. Le roi lui fit offrir une charge de secrétaire-d'état, qu'il refusa avec autant de modestie que de sincérité. Henri IV dut à ses soins sa reconciliation avec le saint-siége. Ses services furent récompensés par l'evêché de Rennes, par le chapeau de cardinal en 1598, enfin par l'évêché de Bayeux en 1601. Après avoir servi sa patrie en sujet zélé et en citoyen magnanime, il mourut à Rome en 1605, à 67 ans. Nous avons de lui un grand nombre de Lettres, qui passent, avec raison, pour un chef-d'œuvre de politique. On y voit un homme sage, profond, mesuré, décidé dans ses principes et dans son langage. La meilleure édition est celle d'Amelot de la Houssaye, à Paris, en 1698, *in*-4°, 2 vol. et *in*-12, 5 vol. Le cardinal d'Ossat, disciple de *Ramus*, composa dans sa jeunesse, pour la défense de son maître, un ouvrage sous ce titre : *Exposilio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo* impr. en 1564, *in*-8°. Le style en est pur, vif, les réflexions judicieuses, et les saillies piquantes.

Otter, (Jean) naquit le 23 octobre 1707, à Christienstadt en Suède. Il acheva son education dans l'université de Lund, et ayant abjuré le luthéranisme, il passa en France et s'y fixa. Possedant toutes les langues du Nord, il s'appliqua encore à l'étude de celles de l'Orient. Le comte de Maurepas, alors ministre de la marine, l'envoya voyager aux frais du roi, dans le Levant. Il partit de Marseille en 1734, se rendit à Constantinople, traversa l'Asie et vint à Hispahan, où il demeura vingt mois. Il étudia dans cette ville la langue persanne, et en partit en 1737, pour aller à Basra ou Bassora, où il exerça les fonctions de consul de France. Pendant un séjour de quatre ans, au milieu des guerres dont ce pays était alors le théâtre, il travailla sans relâche à se perfectionner dans l'arabe, et apprit assez bien le turc pour traduire le Nouveau Testament, en cette langue ; à l'usage des chrétiens de cette contrée. Il parvint à parler si bien la langue arabe, qu'on lui reprochait dans ses expressions un purisme trop rigoureux, défaut qui suppose des lumières et du goût. Il revint en France, et fut de retour à Paris le 28 février 1744. Il rapporta de son voyage de

grandes connaissances. Capable d'observer et de réfléchir, il s'était fait une juste idée de tous les pays qu'il avait parcourus ; il connaissait les mœurs des habitans, leur génie, leurs lois, la forme de leur gouvernement, les productions des différentes contrées, et sur-tout les intérêts de leurs princes. Le tableau de l'Orient était, pour ainsi dire, devant ses yeux. Il publia la relation de son voyage en 2 vol. *in*-12. Quoiqu'elle soit écrite avec secheresse, il y a beaucoup de choses curieuses et utiles, et sur-tout pour la géographie. On y trouve une peinture simple et vraie des mœurs orientales, et un morceau précieux, c'est le récit abregé des revolutions arrivées en Perse, sous Thamas-Kouli-Kau, et de son expédition aux Indes. Si le style d'Otter manque d'agrément, il a du moins le mérite de la pureté; ce qu'on doit remarquer dans un étranger, venu tard en France, absent dix années, et qui de plus savait un grand nombre de langues. A son arrivée, Otter fut attaché à la bibliothèque du roi, en qualité d'interprète pour les langues orientales ; bientôt après, nommé professeur d'arabe au collége royal ; enfin, élu membre de l'acad. des inscriptions et belles-lettres le 19 mars 1748. Il fit lecture dans ses séances de deux Mémoires, l'un sur la conquête de l'Afrique par les arabes, et l'autre sur celle d'Espagne, dont l'extrait se trouve dans le Recueil de cette académ. Occupé encore d'un grand travail, sur Novairi, célèbre historien arabe du 14e siècle, Otter mourut avant de l'avoir achevé, le 26 septembre 1748.

Oudin, (César) mort en 1625, a publié des Grammaires et des Dictionnaires pour les langues italienne et espagnole, dont on ne se sert plus.

Oudin, (Antoine) fils du précédent, mort en 1653, a donné les ouvrages suivans: Curiosités françaises, pour servir de supplément aux Dictionnaires, *in*-8°. — Grammaire française rapportée au langage du tems, *in*-12. — Recherches italiennes et françaises, 2 vol. *in*-4°. — Le Trésor des deux langues espagnole et française, *in*-4°.

Oudin, (Casimir) né à Mézières sur la Meuse en 1638, entra chez les Premontrés en 1656. Ayant essuyé quelques mécontentemens, il se retira à Leyde en 1690, embrassa la religion prétendue réformée, et y fut sous-bibliothécaire de l'université. Ses principaux ouvr. sont : *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis, illorumque scriptis*, etc. Leipsick, 1722, 3

vol. *in*-fol. — *Veterum aliquot Galliæ et Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*, en 1692, *in*-8°. — Un Supplément des auteurs ecclésiastiques omis par Bellarmin, 1688, *in*-8°, en latin. — Le Prémontré défroqué, etc. Ce savant finit sa carrière à Leyde en 1717, à l'âge de 79 ans.

OUDIN, (François) né en 1673, à Vignory en Champagne, fit ses études à Langres, et entra chez les jésuites en 1691. Il était profondément versé dans la connaissance des antiquités profanes et sacrées, et des médailles. Il joignait à une érudition étendue, les graces de la belle littérature, beaucoup de justesse dans l'esprit, une ardeur infatigable pour le travail, et une facilité merveilleuse à faire des vers latins. Ses principaux ouvrages en ce genre, sont : Une pièce, intitulée : *Somnia*, imprimée *in*-8° et *in*-12, pleine d'élégance et de bonne poésie, qu'il composa à vingt-deux ans. — Une autre sur le Feu. — Des Odes. — Des Mimes. — Des Elégies, dont la plupart sont imprimées dans le Recueil intitulé : *Poemata Didascalica*, en 3 vol. *in*-12, et les autres sont dignes de l'être. Les ouvrages en prose de ce savant jésuite, qui mourut à Dijon en 1752, sont plus considérables. Les plus connus sont : *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. — Un Commentaire latin sur l'Epître de St.-Paul aux Romains, où il a principalement suivi les explications de St.-Chrysostôme. — Des Etymologies celtiques. — Un bon Eloge du président Bouhier, en latin. — Des Commentaires sur les Pseaumes, sur St.-Matthieu, et sur toutes les Epîtres de St.-Paul. — *Historia dogmatica conciliorum*, *in*-12. — Les Vies d'Aut. Vieyra; de Melchior Inchofer; de Denys Petau; de Frouton-du-Duc; de Jules-Clément Scotti; de Jacques Billy, et de Jean Garnier. Ces sept Vies sont imprimées dans les Mémoires du P. Niceron.

OUDINET, (Marc-Ant.) médailliste, né à Reims en 1643, brilla beaucoup dans le cours de ses études, par l'étendue de sa mémoire. En rhétorique, il apprit toute l'*Enéïde* de Virgile en une semaine. Nommé professeur en droit dans l'université de Reims, il remplissait cette place avec honneur, lorsque Rainssant, garde des médailles du cabinet du roi, l'engagea à venir partager ce soin avec lui. Oudinet se rendit avec empressement à ses invitations, et obtint sa place quelques années après. Il mit beaucoup d'ordre et d'arrangement dans ce précieux dépôt, eut pour récompense une pension de 500 écus, fut reçu de l'acad. des inscriptions et

belles-lettres en 1701, et mourut à Paris en 1712, à l'âge de 68 ans, consumé par le travail. On a de lui, dans la Collection académique, trois Dissertations estimées : l'une sur l'Origine du nom de médailles; l'autre sur les Médailles d'Athènes et de Lacédémone, et la troisième sur deux Agathes du cabinet du roi.

OUEN, (ST.-) *Audoënus*, archevêque de Rouen en 640, s'acquit une grande considération par son savoir et ses vertus. Il mourut à Clichy près Paris le 14 août 683. Il est auteur de la Vie de St.-Eloy, traduite en français; 1693, *in*-8°.

OULTREMAN, (Pierre d') jésuite, mort à Valenciennes, sa patrie, le 23 avril 1656, à 65 ans, était frère du P. d'Oultreman, jésuite, mort en 1652, auteur du Pédagogue chrétien, *in*-4°. Pierre donna plusieurs ouvrages au public, entr'autres : Vie de Pierre l'Hermite, et de plusieurs Croisés, Valenciennes, 1632, *in*-8°. — La Constantinople-Belgique, Tournai, 1643, *in*-4°. C'est l'histoire de Baudouin et Henri, empereurs de Constantinople. — Histoire de la ville et comté de Valenciennes; Douai en 1639, *in*-fol. Il n'est proprement que l'éditeur de cet ouvrage, qu'il a corrigé et augmenté. Henri d'Oultreman, son père, seigneur de Rombise, l'un des premiers magistrats de Valenciennes, sa patrie, mort dans cette ville en 1605, à 49 ans, en est l'auteur.

OUVILLE, (Ant. le METEL, sieur d') frère de l'abbé de Bois-Robert, et fils d'un procureur de la cour-des-aides de Rouen, était ingénieur-géographe. Il cultiva moins les mathématiques que la poésie. On a de lui diverses Comédies, imprimées depuis 1638, jusqu'en 1650 : elles sont au-dessous du médiocre. Il est beaucoup plus connu par un Recueil de Contes, qui, quoiqu'inférieurs à ceux de la Fontaine, ont eu du succès. La pudeur n'y est guères ménagée.

OUVRARD, (René) chanoine de Tours, mourut en l'an 1694. Ses ouvrages sont : Secret pour composer en musique par un art nouveau. — *Biblia sacra, 529 carminibus mnemonicis comprehensâ.* Le même ouvrage en français. — Motifs de reunion à l'Eglise catholique, etc. — *Calendarium novum perpetuum et irrevocabile.*

OUVRIER DE LILLE, (J.-E.-C.) expert juré-écrivain à Paris. On a de lui : L'Arithmétique méthodique et démontrée, appliquée au

commerce, etc. 1761, *in*-8°; 5e édit. 1791, *in*-8°. — Opérations toutes faites pour la Règle du Cent, 1763, *in*-12; nouv. édit. 1779, *in*-12. — Calcul des décimales, appliqué aux differentes opérations de commerce, de banque et de finances, en 1765, *in*-8°.

OZANAM, (Jacques) né à Bougneux en Bresse en 1640, d'une famille juive d'origine, fut destiné par son père à l'état ecclésiastique. Il entreprit son cours de théologie par obéissance; mais après la mort de son père, il quitta la cléricature par amour pour les mathématiques. Cette science avait toujours eu beaucoup d'attraits pour lui. Il avait également la passion du jeu. Il était heureux; mais il ne gagnait que pour donner. Deux etrangers, qui étaient au nombre de ses élèves, n'ayant point reçu de lettres-de-change pour se rendre à Paris, ils en témoignèrent leur chagrin à leur maître. Ozanam leur prêta sur-le-champ cinquante pistoles, sans vouloir de billet. Arrivés à Paris, ils firent part d'une action si noble au père du chancelier d'Agues-seau, qui appela dans la capitale le généreux mathématicien. Son nom fut bientôt connu. Il entra dans l'acad. des sciences à soixante ans passés, et voulut bien prendre la qualité d'élève. Il mourut d'apoplexie en 1717, âgé de soixante-dix-sept ans. Ses ouvrages sont : Un Dictionnaire de mathématiques, très-ample, imprimé en 1691, *in*-4°. — Un Cours de mathématiques, en 5 vol. *in*-8°, publié en 1693. — Récréations mathématiques et physiques, ouvrage curieux, réimprimé plusieurs fois en 4 vol. *in*-8°. — Méthode facile pour arpenter, *in*-12. — L'Usage du compas à proportion, *in*-12. — Nouveaux Elémens d'algèbre, *in*-4°. — Géométrie-pratique *in*-12.

P.

PACARAU, (Pierre) ancien chanoine de Bordeaux sa patrie, élu évêque constitutionnel du départ. de la Gironde, le 14 mars 1791, mourut à Bordeaux, le 5 septembre 1797, âgé de 81 ans. C'était un des plus savans prêtres de la France, quoique le moins connu hors de son pays dont il était l'oracle dans les matières ecclésiastiques. Il possédait les langues hebraïque, syriaque, grecque, latine, anglaise, espagnole et italienne, ainsi que la littérature étrangère. Au mérite de canoniste profond, de bon prédicateur, d'antiquaire habile, il joignait les vertus de l'homme probe et bienfaisant. Les pauvres, à sa mort, le pleurèrent comme leur père; il s'intéressait à leur malheur, et il partageait avec eux tout ce qu'il possedait. Il a laissé une riche bibliothèque, dont le catalogue imprime s'élève à 8,000 volumes, d'un bon choix en tout genre. Pacarau a beaucoup travaillé; mais il a publié peu d'ouvrages. Ceux qu'il a laissés sont: Nouvelles Considérations sur l'usure et le prêt à intérêt, Bordeaux, 1784, *in*-8°. — Mémoire expositif des droits du chapitre St.-André, sur les cures de sa dépendance, 1787, 1 vol. *in*-8°. — Analyse d'une requête en plainte, au sujet du Memoire précédent.. 1787, *in*-8°. — Reflexions sur le serment exigé du clergé, 1791, *in*-8°. — *Ordo divini officii recitandi, ad usum diœcesis*, 1792 — Mandemens divers, 1793, *in*-4°. On chantait anciennement dans l'église de St.-André, à la messe de minuit, un *Noël* de sa composition; il en faisait un régulièrement tous les ans, pour la même cérémonie.

PACAUD, (Pierre) oratorien, né en Bretagne, mort en 1760, a laissé des Discours de piété, en 3 vol. *in*-12, 1745.

PACORI, (Ambroise) né à Ceaucé dans le bas Maine, fut employé par l'évêque d'Orleans, Coislin, pour la direction du séminaire de Meun. Son caractère dur et sevère lui fit par-tout des ennemis. Après la mort du cardinal de Coislin, il fut obligé de sortir du diocèse. Il vint alors à Paris, où il mourut en 1730, à près de 80 ans. On a de lui un grand nombre de livres de piété. Les princi-

paux sont : Avis salutaires aux pères et aux mères pour bien élever leurs enfans. — Entretiens sur la sanctification des dimanches et des fêtes. — Règles chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions. — Journée chrétienne. — Les regrets de l'abus du *Pater*. — Pensées chrétiennes. — Une édition augmentée des Histoires choisies. — Une nouvelle édition des Epîtres et évangiles, en 4 vol. etc.

PAGAN, (Blaise-François, comte de) naquit à Remies, près de Marseille, en 1604, et mourut à Paris, en 1651. Après s'être rendu célèbre par sa haute valeur dans plusieurs combats, et s'être élevé aux premiers grades militaires, il eut le malheur de perdre un œil au siége de Montauban, et bientôt après le second dans une maladie grave qu'il fit; il n'avait alors que 38 ans. Hors d'état de servir sa patrie par son bras, il voulut lui être utile par sa plume. Les mathématiques avaient toujours eu beaucoup d'attrait pour lui : il s'y consacra avec plus d'ardeur que jamais, et se fit un nom parmi les ingénieurs et parmi les astronomes. Sa maison était le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus distingué dans les sciences. Il mourut à Paris en 1651, à 62 ans. Le roi le fit visiter dans sa dernière maladie par son premier médecin. Pagan, malgré ses lumières, avait le foible de l'astrologie judiciaire. Ses principaux ouvrages sont : Traité des fortifications, imprimé en 1645. Il passa pour le meilleur ouvrage qu'on eût publié jusqu'alors sur cette matière. — Théorêmes géométriques, 1651. — Théorie des planetes, 1657. — Tables astronomiques, 1658. — Une Relation historique de la rivière des Amazones, *in*-8°. qui est curieuse et n'est pas commune.

PAGANUCCI, négociant à Lyon, est auteur du Manuel historique, géographique et politiq. des négociaus. Lyon, 1762, 3 vol. *in*-8°.

PAGE dit PRATZ, (le) a donné l'Histoire de la Louisiane, 1758, 3 vol. *in*-12.

PAGÈS, (François-Xavier) né à Aurillac en 1745, a donné les ouvrages suivans : La France républicaine, poëme en 10 chants. — L'Histoire secrète de la révolution française, en 5 vol. *in*-8°. La seconde édition est sous presse, et sera augmentée d'un 6e vol. Cet ouvrage a été traduit en italien et en hollandais — Nouveau Voyage autour du monde, précédé d'un Voyage en Italie, 3 vol. *in*-8°. — Un Cours d'études encyclopédiques, rédigé sur un plan neuf, seconde édition en 6 vol. *in*-8°,

et 1 atlas de 64 planches ou tableaux. — Nouveaux dialogues des morts, entre les plus fameux personnages de la révolution française, et plusieurs hommes célèbres anciens et modernes, suivis d'autres Dialogues entre des personnages vivans, etc. 1 vol. *in*-8°. Cet ouvrage vient d'être traduit en anglais. — Une traduction de la géographie universelle de William Guthrie, abrégée par le traducteur, 1 vol. *in*-8°. — Les Romans suivans : Les Erreurs de la vie, *ou* Mémoires de Félice, 2 vol. *in*-12, avec figur. — Amour, haine et vengeance, ou Histoire de deux illustres maisons d'Angleterre, 2 vol. *in*-12, avec fig. — Le triomphe de l'amour et de l'amitié, ou Lettres d'Adélaïde de Raincy et de Sainval, 2 vol. *in*-12. — Le Délire des passions, ou la Vie et les aventures de Gérard Montclar, 2 vol. *in*-12, avec fig. — Les faiblesses d'un grand homme, ou la Vie et les aventures de Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagnhe, 4 vol. *in*-12, avec fig. — Les Malheurs des grandes passions, ou Vies, amours et aventures de plusieurs illustres solitaires des Alpes, 4 vol. *in*-12, avec fig. — Les Amans comme il y en a peu, ou les Délices du sentiment, 2 vol. *in*-12, avec fig. Indépendamment des ouvrages ci-dessus, cet auteur a composé les Discours de la collection des tableaux historiques de la révolution française. Il y a 144 planches et autant de discours, *in*-fol. papier velin, impression de Didot. Les premiers discours étaient de Fauchet, Chamfort, Ginguené, etc. Mais les éditeurs ayant engagé Pagès à les refondre, l'ouvrage entier est aujourd'hui de sa composition. Il a aussi rédigé le texte des portraits des personnages les plus marquans de la révolution, ouvrage qui fait suite à la collection des tableaux historiques.

PAGI, (Antoine) cordelier, naquit à Rogne en Provence, l'an 1624, et mourut à Aix en 1695. L'étude de la chronologie et de l'Histoire ecclésiastique l'occupa entièrement. Il entreprit l'examen des Annales de *Baronius*. Le livre de cet illustre cardinal, quoique le plus étendu qu'on eût alors sur cette matière, offrait une infinité de méprises, et il était difficile de les éviter dans un tems où la saine critique était encore au berceau. Pagi les apperçut, et entreprit de les réformer année par année. Il fit paroître le premier tome de sa critique à Paris en 1689, *in*-fol. Les 3 autres vol. n'ont vu le jour qu'après sa mort, à Genève en 1705, par les soins de son neveu François Pagi. Cet ouvrage important a été réimprimé dans la même ville en 1727. On y voit

un savant profond, un critique sage, un écrivain d'un esprit net et solide, un homme doux et modéré. L'abbé de Longuerue avait beaucoup aidé l'auteur de ce grand ouvrage.

Pagi, (François) neveu du précédent, et cordelier comme lui, naquit à Lambesc en 1654. Il hérita du goût de son oncle pour l'histoire, et le soulagea dans la critique des Annales de *Baronius*. Il mourut en 1721, à 66 ans. On a de lui : une Histoire des papes, sous ce titre : *Breviarium historico-chronologico-criticum, illustriora Pontificum Romanorum gesta... complectens*, en 4 vol. *in*-4°., dont le premier parut en 1717, et le dernier a été publié en 1747, par le P. Antoine Pagi, second du nom, son neveu, qui a continué son ouvrage. Le zèle qu'on y trouve pour les prétentions ultramontaines, lui a donné plus de cours en Italie qu'en France.

Pagi, (l'abbé) ex-jésuite, prévôt de Cavaillon, né au Martigues en Provence, était neveu du P. François Pagi. Il est auteur de l'Histoire de Cyrus le jeune, publiée à Paris en 173., *in*-12. C'était un homme plein d'esprit et d'imagination, mais d'une imagination sans frein. Son style est ampoulé, diffus, romanesque et très-souvent négligé. L'auteur promettait une Histoire d'Athènes ; mais sa mort prématurée priva le public de cet ouvrage. On a encore de lui l'Histoire des révolutions des Pays-Bas, 1727, *in*-12.

Paige, ci-dev. chanoine, est auteur d'un Dictionn. topographique de la province et du diocèse du Maine, 1787, 2 vol. *in*-8°.

Paillasson, expert-écrivain, a publié : un Discours et une dissertation pour la vérification des écritures, avec Dautrèpe, 1762, *in*-4°. — Traité sur les principes de la grosse posée bâtarde par Dubourg, enrichi de notes, 1769, *in*-8°.

Paillet, avocat, a donné les Délassemens champêtres, ou élite de poésies pastorales, traduit de l'allemand, 1788, *in*-12.

Paillet. On a de lui : Instructions sur la plantation, la culture et la récolte du houblon, publié par Jacquemart, 1791, *in*-8°.

Paton, (Claude) célèbre ministre protestant, et l'une des meilleures plumes de ce parti, naquit à Romorantin en 1626. Il se distingua tellement par son esprit et ses talens, qu'il devint ministre à 24 ans, quelques années après professeur de théologie à Saumur, et enfin ministre à Or-

léans. Il eut de grands démêlés avec Jurieu, qui fit condamner ses opinions dans quelques synodes. Cette condamnation n'empêcha pas son système de prendre faveur, et ses disciples qui étaient en grand nombre furent nommés Pajonites. Il mourut en 1685, immédiatement avant la révocation de l'édit de Nantes. Ses ouvrages sont : Examen des préjugés légitimes contre les calvinistes, 2 vol. *in*-12. — Remarques sur l'avertissement pastoral, etc. Ces deux ouvrages passent chez les calvinistes pour des chef-d'œuvres.

Pajon, (Henri) avocat, né à Paris, y mourut en mars 1776. Il est auteur de l'Hist. du prince Soly, 1740, 2 vol. *in*-12. — De l'Hist. des trois fils d'Haly Bassa, 1746, *in*-12. — De celle du roi splendide, 1746, 2 vol. *in*-12. Romans qui ont eu peu de succès. On a encore de lui : Contes nouveaux et nouvelles nouvelles en vers, 1753, *in*-8°. — Essai de poème sur l'esprit, 1757, *in*-8°. — Observations sur les donations, 1761, *in*-12. — Dissertation sur les articles 15 et 16 de l'ordonnance de 1731, concernant les donations, 1765, *in*-12.

Pajon de Moncets, (Louis Esaïe) pasteur à Berlin, né à Paris le 2 mai 1725. On a de lui : Leçons de morale, par feu M. Gellert, on y a joint des réflexions sur la personne et les écrits de l'auteur, par Ch. Garve, le tout trad. de l'allem. Paris, 1772, 2 vol. *in*-8°. — Livre élémentaire de Basedow, trad. de l'allem. Berlin, tom. 1-3, 1773, *in*-8°. — Léonard et Gertrude, ou les mœurs villageoises, trad. de l'allem. de M. Pestalozzi, Berlin, 1783. *in*-8°. Il a encore trad. les trois premiers tom. de la Géographie de Busching, et publié quelques sermons.

Pajon de Moncets, (Pierre-Abraham) de Blois, médecin, a donné : Dissertation sur la petite vérole et l'inoculation, Paris, 1758; nouv. édit. 1763, *in*-12. — Lettres sur les paranymphes de la faculté de médecine de Paris, 1775, *in*-12. — *Orationes in diversis facultatis medicinæ actibus habitæ*, 1776, *in*-8°. — Plusieurs lettres relatives à la medecine dans différens journaux.

Pajot, (Louis-Léon) comte d'Onsembray, naquit à Paris en 1678, et mourut en 1753. Ses talens et sa probité le rendirent de bonne heure recommandable. Appellé à la direction générale des postes, il l'exerça avec tant d'exactitude, qu'il mérita l'estime du public et la confiance de Louis XIV. Ce prince le fit appeller dans sa dernière mala-

die pour cacheter son testament, avant de l'envoyer déposer au parlem. Ayant hérité, après la mort de son père, d'une maison de campagne à Bercy; il la destina à un cabinet de curiosités naturelles et mécaniques, et pour lequel il n'épargna ni soins ni dépenses. Le recueil de l'acad. des sciences dont il était membre, renferme plusieurs Mém. de lui sur les sciences mécaniques. Les principaux sont : Un sur un instrument pour mesurer les liquides. — L'Anémomètre ou mesure-vent. — Un 3e sur une machine pour battre la mesure des différens airs de musique, d'une manière fixe, etc. L'intérêt des sciences lui était si cher, qu'il légua ses cabinets à l'académie, avec des conditions qui devaient les rendre utiles au public.

Palaprat, (Jean) né à Toulouse en 1650, mourut à Paris en 1721. Il se signala de bonne heure par le talent de la poésie. A peine avait-il fini ses études, qu'il remporta plusieurs prix aux jeux floraux. Il suivit d'abord le barreau. Créé capitoul en 1675, et chef du consistoire en 1684, il s'acquitta de ces deux emplois avec la droiture du cœur et la liberté d'esprit qui formaient son caractère; mais ces charges ne purent l'arrêter dans sa patrie. Il en sortit trois fois, d'abord pour voir Paris, ensuite pour passer à Rome, auprès de la reine Christine, qui tâcha vainement de le fixer auprès d'elle. De retour à Paris, il plut au duc de Vendôme, qui se l'attacha en qualité de secrétaire des commandemens du grand prieur. Il se permettait avec ce prince des saillies ingénieuses et des vérités hardies. Le maréchal de Catinat craignant que sa hardiesse ne fût prise en mauvaise part : *Rassurez-vous*, lui dit plaisamment Palaprat, *ce sont mes gages.* Dès les premières années de son séjour à Paris, il travailla pour le théâtre; et son goût pour le genre dramatique augmenta, lorsqu'il eut fait connaissance avec l'abbé Brueys. Sans la réunion de ses ouvrages à ceux de ce dernier, sa réputation serait certainement très-faible aujourd'hui. Palaprat n'avait que de l'esprit : l'auteur du *Grondeur* avait du génie. L'abbé Brueys ne se souciait point de paraître auteur des comédies qu'il avait faites, et refusait de les retoucher, quand on y exigeait des changemens; son ami alors y mettait quelquefois des préfaces ou des prologues, et l'on a conclu delà mal-à-propos, qu'il avait part au fonds de l'ouvrage. Les pièces qui sont uniquement de Palaprat, se réduisent à peu de chose, dès qu'on les sépare de celles de Brueys, qu'on peut regarder comme leur passeport. Le Concert ri-

dicule n'est qu'une de ces heureuses bagatelles, qui doivent leur fortune passagère aux circonstances. Le Ballet extravagant, ainsi que le Secret révélé, deux autres petites comédies en 1 acte chacune, n'ont pour elles que le mérite de la vivacité du style, et le naturel du dialogue, caractère principal de l'auteur. La Prude du tems, comédie en 5 actes, la seule de toutes qui soit en vers, n'eut aucun succès. Ses ouvrages se trouvent dans le Recueil de ceux de Brueys, publié en 7 petits vol. *in*-12.

PALAYE, (N. de la CURNE de Ste.-) membre de l'acad. franç., et de celle des inscript. et belles-lettres, né à Auxerre en 1697, mourut à Paris le 1er mai 1781. Il est principalement connu par ses Mémoires sur l'ancienne chevalerie, 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage présente un Traité complet sur l'ancienne chevalerie. La plupart de ceux qui n'ont pas fait une étude approfondie de nos antiquités, ont peine à regarder la chevalerie comme une institution sérieuse, encore moins comme un établissement politique et militaire, dont l'histoire est nécessairement liée à celle de la nation française. C'est à leurs yeux, un système bizarre, imaginé par nos anciens romanciers, et qui sert de fondement à des fictions aussi monotones qu'insipides. L'ouvrage de Ste.-Palaye force ses lecteurs à porter un autre jugement. Le tableau qu'il offre est une partie intéressante et peu connue des mœurs de nos ancêtres. On y remarque le contraste singulier de religion et de galanterie, de magnificence et de simplicité, de bravoure et de soumission qui régnaient dans leurs usages. Ces mœurs, à-la-fois grossières et respectables, sont aussi dignes d'être étudiées par des Français, que celles des Grecs et des Orientaux, qui leur sont inférieures en bien des points. Il est peu d'endroits dans l'ouvrage de Ste.-Palaye, que l'on peut appeller national, qui renferment des assertions qui aient besoin d'être prouvées; ses garans sont presque toujours des historiens, et quelquefois des romanciers. Les premiers sont témoins des faits, les seconds decrivent leurs usages. L'auteur termine son ouvrage par un recueil de Pièces justificatives, qui lui donnent toute l'authenticité que l'on peut desirer. Les deux premiers vol. contiennent 5 Mémoires sur l'ancienne chevalerie; un Mémoire sur la lecture des anciens Romans de chevalerie; un extrait des Poésies provençales; et les anciens honneurs de la cour de Bourgogne, avec une Table des noms des personnes y mentionnées. On trouve dans le

troisième, le Vœu du Héron; la Vie de Mauny; le roman des trois Chevaliers de la Canise; et les Mémoires historiques sur la Chasse dans les différens âges de la monarchie. On a encore de Ste.-Palaye, un Mém. sur la Chronique de Glaber, inséré dans le VIIIe tome des Mémoires de l'acad. des inscriptions.

Palissi, (Bernard de) né dans le diocèse d'Agen, exerça à Saintes la profession de potier-de-terre. Il la perfectionna de la manière la plus ingénieuse, Il couvrait sa poterie d'émail, et faisait reellement ce que nous appellons de la *fayence*. Le roi et les princes, entr'autres le connétable de Montmorency, en ornaient leurs châteaux, ce qui lui sauva la vie plusieurs fois, dans les persécutions qu'essuyèrent les calvinistes, dont il suivait les sentimens. Palissi était aussi géomètre, et fut employé à lever les plans des marais-salans de la Saintonge. Il savait encore peindre sur verre, et avait étudié en chimie; ce qui l'avait conduit à perfectionner ses émaux et sa peinture. Quoiqu'il ne sut ni grec ni latin, comme il le dit lui-même, il était très-savant dans l'art de connaître les minéraux, les métaux et les eaux, et dans l'agriculture, dont il a donné des Traités. On sait qu'en 1584, il avait 60 ans; mais on ignore l'année de sa mort. On peut voir, dans la Confession de Sancy, chapitre 7, la réponse morale qu'il fit à Henri III, qui l'exhortait à changer de religion, sinon qu'il serait contraint de l'abandonner à ses ennemis. *Vous m'avez dit plusieurs fois* (lui répondit-il) *que vous aviez pitié de moi; mais moi j'ai pitié de vous, qui avez prononcé ces mots :* J'y suis contraint. *Ce n'est pas parler en roi; mais je vous apprendrai, en langage royal, que les Guisarts, tout votre peuple, ni vous, ne sauriez contraindre un potier à fléchir les genoux devant des statues.* — Les titres de ses ouvrages sont : l'Art de la terre, de son utilité, des Emaux et du Feu; des Terres d'argile; des Pierres; de la Marne; des Sels; des Eaux et Fontaines; des Metaux et Alchimie; de l'Or potable; du Mitridat; des Glaces; les Abus des Médecins; Recepte, par laquelle les hommes pourront multiplier leurs tresors (l'agriculture). Ces ouvrages, impr. séparément, avaient été reunis à Paris en 1636, 2 vol. *in*-8°, sous le titre de *Moyen de devenir riche;* mais cette édition était mutilée. Faujas de St.-Fonds a rendu service au public, en donnant une nouvelle édition de ces excellens ouvrages sur l'Histoire naturelle, avec des Notes, imprimé à Paris, en 1777, *in*-4°.

Palissot,

PALISSOT, (Charles) né à Nancy le 3 janvier 1730, membre des acad. de Nancy et de Marseille, et l'un des membres associés de l'institut national, est auteur des ouvr. suivans : Ninus II, tragédie en 5 actes, en vers, représentée à Paris pour la première fois le 3 juin 1751, sous le titre de *Zarès*; titre changé depuis dans toutes les éditions de ses ouvrages, et remplacé par le nom que donne l'histoire au principal personnage de la pièce. — Les Tuteurs, coméd. en 3 actes, en vers, représentée pour la première fois le 5 août 1754. — Le Barbier de Bagdad, comédie en 1 acte, en prose, représentée plusieurs fois sur des théâtres de société. — Le Cercle, ou les Originaux, comédie en 1 acte, en prose, représentée à Nancy en 1755, et qui fit partie d'un grand spectacle donné par cette ville à ses concitoyens le jour de l'inauguration d'une statue, érigée à Louis XV, par le roi de Pologne, son beau-père, Stanislas, duc de Lorraine et de Bar. — Les Philosophes, coméd. en 3 actes, en vers, représentée pour la première fois le 2 mai 1760. — Clerval et Cléon, ou les nouveaux Ménechmes, com. en 5 actes, en vers, représentée sous le titre des *Méprises*, ou *du Rival par ressemblance*, le 2 juin 1762, et remise au théâtre en 1786. — Le Satirique, ou l'Homme dangereux, com. en 3 actes, en vers, représentée pour la première fois en 1782; mais imprimée douze ans auparavant. — Les Courtisannes, comédie en 3 actes, en vers, représentée pour la première fois en 1782; mais imprimée six ans auparavant. — Le Triomphe de Sophocle, dialogue dramatique en 1 acte, en prose, présenté aux comédiens le 24 mars 1778, six jours avant la représentation d'*Irène*, à laquelle assista Voltaire. « On sait que cette journée donna lieu au plus beau triomphe que ce grand homme eût jamais obtenu dans sa patrie. L'auteur avait eu le mérite d'en prévoir toutes les circonstances; et si cette petite pièce, comme c'était son intention, eût été jouée ce jour-là même, on eût cru qu'elle avait été faite par une espèce de magie. C'est ce que les comédiens sentirent en l'acceptant : mais elle leur eut coûté un petit effort de mémoire, et six jours ne leur parurent pas suffire pour l'apprendre. L'auteur alors retira la pièce qui, représentée plus tard, aurait perdu le mérite du plus heureux à-propos, et se contenta de la lire à Voltaire, et de lui en faire hommage dans une Epître dédicatoire ». — Histoire des premiers siècles de Rome, depuis sa fondation jusqu'à la république. Il parut en 1753

une édition incomplète de cette histoire. L'édit. achevée parut en 1756, et fut bientôt suivie d'une seconde. — Petites Lettres sur de grands philosophes, 1757. L'année d'avant, elles avaient été imprimées à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. — La Dunciade, poëme en 10 ch. Ce poëme, dans la première édition qui parut en 1764, n'était qu'en 3 chants, et fut souvent réimprimé de cette manière : mais en 1770, l'auteur l'augmenta de 7 chants ; et toutes les années, il en parut de nouvelles éditions en différens formats. La dernière enfin, la plus correcte, et celle qui, d'après le vœu de l'auteur, doit servir de modèle aux éditions à venir, a paru l'an VIII (1799). Elle est de Didot le jeune, et se trouve chez le Petit. — Mémoires pour servir à l'Hist. de notre littérature, depuis François Ier jusqu'à nos jours. Ces Mémoires ont eu plusieurs éditions : la première est de 1770. — Editions des Œuvres de l'auteur, dans leur ordre de date : La première en 3 vol. *in*-12, parut à Paris en 1762, chez Duchesne, libraire. — La seconde en 6 vol. *in*-8°, enrichie de figures et d'un portrait de l'auteur, se fit à Liége en 1777, chez Plomteux. Bastien, libraire à Paris, augmenta cette édition d'un 7e vol. du même format. Il fit en 1779, une nouvelle édition du tout, imprimée chez Demonville, en 7 vol. petit *in*-12. — Enfin, en 1788, il en parut une 4e des presses de Didot le jeune, en 4 vol. gr. *in*-8°, avec un nouveau portrait de l'auteur. « C'est à-la-fois la plus belle de toutes et la plus correcte, principalement pour les pièces de théâtre : mais on peut y regretter quelques ouvrages retranchés, et qu'on ne retrouve que dans les deux éditions précédentes. On desirerait aussi qu'on eût imprimé dans le même format les corrections et les augmentations très-importantes que l'auteur a faites depuis dans la dernière édition de sa *Dunciade*». Après ces collections, nous ne connaissons d'autre ouvrage qui ait paru sous le nom de l'auteur, qu'une brochure intitulée : *Questions importantes sur quelques opinions religieuses*, imprimée en 1791, et réimpr. en 1793 et 1797 ; mais on lui doit une édition complète des Œuvres de Voltaire en 55 vol. *in*-8°, enrichie de plusieurs Discours préliminaires, avec des notes et des observations critiques sur les principaux ouvrages de cet écrivain célèbre. Cette édition, commencée en 1792, et finie en 1798, s'est faite, et se trouve chez Stoupe, imprimeur. A la fin de cette même édition, l'auteur en annonce une complète des Œuvres de Pierre Corneille,

avec le Commentaire de Voltaire sur les pièces de théâtre de ce grand homme, auquel il a cru devoir joindre des remarques d'autant plus essentielles, que ce Commentaire n'est pas toujours juste, et qu'il peut induire en erreur, par l'éclat du nom de Voltaire, l'inexpérience de nos jeunes littérateurs, et celle des gens du monde qui n'ont pas assez de connaissance de l'art pour être à-portée de juger par eux-mêmes.

Pallas, ancien lieutenant-général du bailliage de Toul, a donné : Testament perpétuel, ou Avis d'un père à ses enfans, Paris, 1779, 2 vol. *in*-12. — Il a remporté le prix d'éloquence de l'acad. française sur cette question : *Combien il importe d'acquérir l'esprit de société*, imprimé en 1783.

Pallet, (Félix) ci-dev. avocat, membre de l'acad. d'Orléans, né à Bourges le 27 juin 1744. On a de lui : Nouvelle Histoire du Berry, 6 vol. *in*-8°. — Explication et description des monumens gaulois-romains, extraites de la nouv. Histoire du Berry, 1785, *in*-8°. — Discours sur la question : *Quel est le moyen le plus propre à favoriser et à augmenter la population en Berry ?* Bourges, 1788, *in*-4°. Il a été rédacteur des *Affiches du Berry*.

Palliot, (Pierre) imprimeur-libraire à Dijon, ne à Paris en 1608, mourut en 1798. Ses connaissances dans le blason et dans les généalogies, lui méritèrent le titre de généalogiste des duché et comté de Bourgogne. Les curieux recherchent deux de ses ouvrages : Le parlement de Bourgogne, ses origines, qualités, blason, Dijon, 1649, *in*-fol. François Petitot a donné une continuation de cet ouvrage en 1733, *in*-fol. — — Science des armoiries de Gussiot, augmentée de plus de 6000 écussons, Paris, 1660, *in*-fol. avec fig. Ce qu'il y a de particulier, c'est que non-seulement il imprima ses livres, mais qu'il grava encore le nombre infini de planches dont ils sont remplis. Il y a des vers de la Monnoye sur cet imprimeur, dans lesquels il lui demande *comment ayant tant lu, il a pu tant écrire*, et *comment, ayant tant écrit, il a trouvé le tems de tant lire ?*

Pallu, (Martin) jésuite, né en 1661, mourut à Paris en 1742. Il eut des succès dans la chaire. Ses Sermons ont été publiés en 6 vol *in*-12, par le P. Ségaud, en 1744. Ils sont remplis d'onction, et enrichis de l'application de l'Ecriture et des pensées des Pères.

Pallu (Etienne) est connu par la Coutume de Touraine

commentée, 1661, *in*-4° : ouvrage rare et recherché.

PALME, (Marc d'ALVERNY de la) abbé, fut un des auteurs du *Journal des Savans*. Il naquit à Carcassonne le 3 mars 1711, et mourut à Paris en 1759. Il avait un talent distingué pour le genre d'ouvrages auquel il s'était consacré. Ses mœurs et son caractère lui firent des amis, dont il éprouva la générosité et le dévouement.

PALTEAU, (Guillaume-Louis FORMANOIR de) né à Château de Palteau, diocèse de Sens en 1712, est auteur des ouvr. suivans : Nouvelle construction des ruches de bois, à Metz en 1756, *in*-12; nouv. edit. 1774. *in*-12. — Observations et expériences sur diverses parties d'agriculture, la Haye, 1768, *in*-8°.

PAMARD, (Pierre-François BENEZET) chirurgien en chef des hôpitaux, associé et correspondant de plusieurs académies. On a de lui : Dissertation sur quelques effets de l'air dans nos corps. — Description d'une seringue pneumatique, et ses usages dans quelques maladies très-fréquentes, avec des observations, impr. à Avignon en 1791, *in*-8°.

PANARD, (Charles-Franç.) né à Courville près Chartres, mourut à Paris le 10 juin 1765. Il montra de bonne heure beaucoup de talent pour le vaudeville moral, dont il est regardé comme le père. Il resta long-tems inconnu dans un bureau où il avait un petit emploi. Le comédien le Grand, ayant vu quelques-uns de ses essais, alla le trouver, l'encouragea, et lui promit qu'il ferait mieux que lui. Marmontel l'a surnommé le *la Fontaine* du vaudeville. Tous ses ouvrages, en effet, respirent une délicatesse et une naïveté qui le rapprochent beaucoup du génie de notre *Esope* français. Ses couplets joignent au mérite de l'agrément, celui d'une critique de nos mœurs, aussi juste qu'ingénieuse. Dans tous ses opera comiques, il a su se garantir de la contagion du bel-esprit, répandue jusques dans les chansons, qui, pour être bonnes, ne doivent être le fruit que de l'imagination et de la gaieté. Le pinceau de Panard est presque toujours négligé, mais piquant. Sans aucune apparence de prétention, le poète sait plaire, et ses leçons ont l'avantage d'intéresser autant que d'instruire. Cet homme, qui savait si bien aiguiser les traits de l'épigramme, ne s'en servit jamais contre personne. Il chansonna le vice et non le vicieux. On a imprimé ses ouvrages sous le titre de *Théâtre et œuvres diverses de Panard*, à Paris,

chez Duchesne, rue Saint-Jacques, 1763, 4 vol. *in*-12. On y trouve cinq Comédies, treize opera comiques, et des Œuvres diverses, qui commencent à la fin du 3e vol. Elles contiennent des Chansons galantes et bacchiques, des petits morceaux détachés sur l'amour, des Plaisanteries et des Mots, des Pièces anacréontiques, des Fables, des Allégories, des Tableaux de la nature et de nos mœurs, des Comparaisons et des Maximes, des Epigrammes et des Madrigaux, des Cantates, des Bouquets, des Etrennes, des Conseils à une jeune demoiselle, et des Moralités religieuses, qui sont les dernières productions de l'auteur.

Panckoucke, (André-Joseph) libraire à Lille, mourut le 17 juillet 1753, âgé de 53 ans. Il avait fait d'excellentes études, et il reunissait à des connaissances très-étendues, une mémoire prodigieuse. Les principes de jansénisme, dont il avait fait profession, ayant éveillé le zèle du curé de sa paroisse, ce dernier voulut, à l'article de la mort, lui faire signer le formulaire. Panckoucke s'y étant refusé, le curé ne voulut ni lui administrer les sacremens, ni l'enterrer. Ce scandale, que des ordres superieurs firent cesser, fit beaucoup de bruit, et toutes les gazettes du tems en firent mention. On a d'André Panckoucke les ouvrages suivans: Elémens d'astronomie, *in*-8°. — Géographie à l'usage des négocians, *in*-8°. — Essais sur les philosophes, *in*-12. — La Bataille de Fontenoy, poëme héroïque. — Manuel philosophique, ou Precis universel des sciences, 2 vol. *in*-12. — Amusemens mathématiques, *in*-12.—Dictionnaire des Proverbes français, *in*-12. — Les Etudes convenables aux demoiselles, 2 vol. *in*-12, dont on a fait plusieurs éditions. — L'art de désopiler la rate, 2 vol. *in*-12. — Abrégé chronolog. des comtes de Flandres, *in*-8°.

Panckoucke, (Charles-Joseph) fils du précédent, libraire à Paris, naquit dans cette ville le 26 novembre 1736, et y mourut le 29 frim. an VII (1799). L'influence que Panckoucke a eue sûr le progrès des lettres par l'étendue de ses entreprises comme libraire, par l'importance de ses relations comme homme de société, et par la nature de ses ouvrages comme homme de lettres, doit le faire regarder comme un de ceux qui, dans le 18e siècle, ont donné aux esprits la plus forte impulsion. Peu d'hommes ont eu des projets plus vastes, et ont allié aux spéculations du commerce de la librairie, des vues plus utiles. La première jeunesse de Panckoucke

fut négligée; mais la nature l'avait doué d'une activité d'imagination, qui lui fit bientôt réparer le vuide d'une éducation peu soignée : la lecture des anciens fut sa première passion; il y joignit l'etude des mathématiques, et il s'y livra avec une telle ardeur, qu'il fut en état d'en enseigner les élémens comme professeur à Lille, à un âge où l'on est encore élève. Des Mémoires qu'il fit sur cette science, et qui furent envoyés à l'académie, y reçurent un accueil flatteur. Quelque tems après, il donna une traduction libre de Lucrèce, qui a eu plusieurs éditions. Il eut d'abord le projet de s'établir libraire à Lille; mais cette ville présentant peu de ressources à une imagination aussi ardente et aussi active que la sienne, il se détermina à se fixer à Paris. C'était l'époque où les Œuvres de Buffon commençaient à paraître; Panckoucke ambitionna de concourir à leur publicité; il traita de son premier fonds de librairie avec Lambert, qui avait commencé à les imprimer, et il eut la gloire de mettre au jour l'ouvrage immortel du Pline français, dont il était devenu le confident et l'ami. Bientôt, il fut intéressé dans toutes les grandes entreprises de la librairie de France, telles que les Mémoires de l'acad. des sciences, ceux de l'acad. des belles-lettres; les Voyages de l'abbé Prévôt; ceux de Cook; le Vocabulaire; le Répertoire universel de jurisprudence; l'Abrégé des Voyages, par Laharpe, etc. Mais ces entreprises n'etaient que le prelude de celle qui devait mettre le comble à sa gloire. Les imperfections de l'Encyclopedie, par ordre alphabétique (entreprise, dans laquelle les premiers libraires l'avaient associé) lui firent naître l'idée de l'Encyclop. méthod. Pour exécuter ce vaste projet, il appela à son secours les plus célèbres écrivains de la France, et jeta les fondemens de cet immense édifice, qui, s'aggrandissant chaque jour entre les mains d'Agasse, son gendre, sera le plus beau monument qu'on ait élevé à la gloire de la littérature française, des sciences et des beaux-arts. Panckoucke, par l'étendue, nous dirons même par l'audace de ses spéculations, a donné à la librairie de France une extension qu'elle n'avait pas encore eue, et qui l'a mise en honneur dans presque toutes les parties du globe; il a encore agrandi la sphère des journaux. Dans ses mains le Mercure de France, dont le produit ne suffisait pas auparavant pour payer les gens de lettres qui le rédigeaient, a réuni jusqu'à quinze mille souscripteurs. C'est à lui enfin qu'est due l'idée du Moniteur universel, qui paraît depuis

1789, et dont la collection sera si précieuse, pour écrire l'histoire de la revolution, et celle de la fin du 18e siècle. Ses spéculations, souvent hardies, ont presque toujours été heureuses; et l'on peut dire, sans blesser l'amour-propre de personne, qu'il faisait la librairie en négociant, tandis que la plupart des libraires la faisaient en marchands. Panckoucke était lié avec les gens de lettres les plus distingues; sa maison était le rendez-vous des beaux-esprits, des savans et des écrivains de la capitale dans tous les genres. Honoré de leur confiance et de leur amitié, il en reçut un témoignage bien flatteur, lorsque Voltaire, par son testament, lui légua ses manuscrits. Panckoucke, voulant élever à la gloire de cet immortel écrivain, un monument digne de sa célébrité, conçut le projet de dédier l'édition de ses Œuvres à l'impératrice de Russie; il écrivit en conséquence à cette princesse, pour la prier d'agréer cet hommage. Sept mois s'étant écoulés sans qu'il eût reçu aucune reponse, il crut que l'impératrice n'avait pas voulu accepter sa proposition. Comme on desirait avec la plus vive impatience une édition complète des Œuvres de Voltaire, un des hommes, dont le caractère avait peut-être le plus de rapports avec celui de Panckoucke, Beaumarchais, se présenta pour exécuter cette grande entreprise. Panckoucke traita avec lui, renonça au projet de l'éditiou qu'il voulait faire, et lui remit les manuscrits de Voltaire. Le lendemain de la signature de ce traité, Panckoucke reçut une lettre de l'impératrice de Russie, par laquelle cette princesse lui annonçait qu'elle agréait son hommage, qu'elle se chargeait de tous les frais de l'édition, et qu'elle ne mettait à cette faveur d'autre condition que celle que les manuscrits lui seraient envoyés aussitôt après l'édition, pour être déposés dans sa bibliothèque. Cette réponse, infiniment flatteuse pour le légataire des manuscrits de Voltaire, était accompagnée d'une lettre-de-change de 150,000 liv. Panckoucke se fit avec raison un reproche d'avoir été aussi prompt à traiter de cette édition; mais l'affaire était consommée, et personne n'ignore que Beaumarchais a executé cette grande entreprise. Panckoucke, peu de tems avant sa mort, a établi un nouveau journal, sous le titre de la *Clef du Cabinet des Souverains*, qui a eu et qui a encore un grand nombre de souscripteurs. Si, comme négociant et comme spéculateur en librairie, Panckoucke a fait preuve de grands talens, il a obtenu également, comme homme de lettres, des succès mérités. Ses principaux ou-

vrages sont : Mémoires sur les mathématiques, adressés à l'acad. des sciences. — Une traduction libre de Lucrèce, 1768, 2 vol. *in*-12. — Discours philosophique sur le Beau, 1779, *in*-8°. — Plan d'une Encyclopédie méthodique ou par ordre des matières, 1781, *in*-4°. — Jerusalem delivrée de Tasse, nouv. traduction, 1785, 5 vol. *in*-16. — Roland furieux, poëme héroïque, d'Arioste, nouv. traduction, avec Framery, 1787, 10 vol. *in*-12. — Discours sur le plaisir et la douleur, 1790, *in*-8°. — Nouvelle Grammaire raisonnée à l'usage d'une jeune personne, par une societé de gens de lettres, Ginguené, la Harpe, Suard et Panckoucke, 1795, *in*-8°. — Des Mémoires sur différens objets d'administration. — Plusieurs Pièces dans le *Journal encyclopédique* et autres *Jouruaux*.

Panel, (Alexandre-Xavier) ex-jésuite, ci-dev. précepteur des enfans, et garde du cabinet des monnaies du roi d'Espagne à Madrid, né en Franche-Comté le 10 septembre 1699, mort en 177*, a publié : *De Cistophoris*, 1746, *in*-4°. — Lettre touchant la médaille de le Bret, Londres, 1737, *in*-4°. — Remarques sur les premiers versets du premier livre des Machabées, ou Dissertation sur une médaille d'Alexandre-le-Grand, 1739, *in*-4°. — *De Nummis exprimentibus undecimum Treboniani Galli Augusti annum*, Zurich, 1748, *in*-4°. — *De Coloniæ Tarraconæ nummo Tiberium exhibente*, 1748, *in*-4°.

Pange. (François de) On a de lui : Réflexions sur la délation et sur le comité des recherches, 1790, *in*-8°.

Pannelier d'Annel. Il a publié : Essai sur l'aménagement des forêts, en 1778, *in*-8°.

Panneton est auteur de la Théorie de la Vis d'Archimède, 1768, *in*-12.

Panseron, ancien professeur de dessin et d'architecture, est auteur des ouvrages suivans : Elémens d'architecture, 1772, *in*-4°. — Nouveaux Elémens d'architecture, 1775—76, 3 vol. *in*-8°. — Etude de Lavis, ouvrage utile aux architectes, 1781, *in*-12. — Cahier, contenant en six planches, les Projets des différentes serres chaudes avec tous les détails pour servir d'embellissement aux jardins anglais et chinois, 1785. — Mémoires sur les moyens de construire les planchers en bois avec plus de solidité et d'économie, 1789, *in*-4°. — Supplément, 1787, *in*-4°.

Papillon, (Almaque) poëte français, ami et contemporain de Marot, naquit à Dijon

jon en 1487, et mourut en 1559. Il fut page de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon, et valet-de-chambre de François 1er. Il suivit ce prince, et fut fait prisonnier avec lui à la bataille de Pavie. La Croix-du-Maine dans sa Bibliothèque française, attribue à Papillon un livre intitulé : Le trône d'honneur.

PAPILLON, (Thomas) neveu d'Almaque Papillon, célèbre avocat au parlement de Paris, et l'un des plus grands orateurs de son siècle, naquit à Dijon, en 1514. Il mourut à Paris en 1596. On a de lui un Traité intitulé : *Libellus de jure accrescendi;* imprimé à Paris en 1571, *in*-8°. Un autre : *De directis Hæredum substitionibus;* à Paris, 1616, *in*-8°. et encore, *Commentarii in quatuor priores titulos libri primi Digestorum*, à Paris, 1624, *in*-12. Les deux premiers ont été réimprimés dans le 4e vol. de la collection du jurisconsulte Othon, imprimé à Leyde en 1729, *in*-fol. sous le titre de : *Thesaurus juris Romani.* Ces différens ouvrages ont été très-estimés.

PAPILLON, (Philibert) naquit à Dijon le 1 mai 1666, de Philippe Papillon, avocat distingué. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1694. L'Histoire littéraire de sa province fut le principal objet de ses recherches. Il mourut à Dijon le 23 février 1738, à l'âge de 72 ans. On a de lui : Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, 1742 et 1745, en 2 vol. *in*-fol. Ouvrage rempli de recherches inutiles et minutieuses. — Des Mémoires intéressans que le Père le Long a insérés dans sa bibliothèque des historiens de France, imprim. en 1719. — La vie de Pierre Abailard, et celle de Jacques Amyot évêque d'Auxerre, toutes deux imprimées en 1702. Papillon dirigea, par ses recherches et ses lumières, l'ouvrage de Garreau qui a pour titre : Description du gouvernement de Bourgogne, imprimée à Dijon en 1717, et réimprimée en 1734.

PAPILLON, (Jean-Michel) célèbre graveur en bois, né à Paris le 2 juin 1698, mort dans la même ville le 14 mai 1776, est auteur d'un Traité historique et pratique de la gravure en bois, *in*-8°. 2 vol. 1766. Il déposa, dans le cabinet des estampes de la bibliothèque nationale, son Œuvre qui forme deux vol. *in*-fol.

PAPILLON, de la Ferté, ci-devant intendant des menus plaisirs du roi, a donné : Extrait des différens ouvrages publiés sur la vie des peintres, 1777, 2 vol. *in*-8°.

Papillon du Rivet, (Nicolas-Gabriel) jésuite, né à Paris le 19 janvier 1717, mort à Tournay en 1782, a traduit plusieurs discours latins du P. la Sante, et fait quelques poëmes latins, entr'autres : *Templum assentationis;* et *Mundus physicus, effigies mundi moralis*, où il pretend trouver en morale l'image des tourbillons physiques de Descartes. Parmi ses poésies françaises, on distingue l'Epitaphe de Voltaire, et l'Epître du comte Falckenstein. Ses sermons imprimés à Tournay en 1770, 4 vol. *in*-12, ont eu du succès. Son tempérament était si délicat, que pendant 30 ans il n'a vécu que d'un peu de lait et de pain blanc. Il confia au P. Veron des manuscrits qui formaient à-peu-près 2 vol. *in*-8°. Ce sont des pièces fugitives, et deux ou trois pièces dramatiques. Le P. Veron ayant été une des victimes de l'affreuse journée du 2 septembre 1792, avant d'avoir rien publié de ce manuscrit, il est à croire qu'il sera perdu pour le public.

Papin, (Isaac) né à Blois en 1657, mourut à Paris en 1709. Ses démêlés avec le ministre Jurieu lui ont donné de la célébrité ; mais on ne lit plus les écrits que cette lutte fit naître. Papin était protestant alors. Ayant abjuré depuis entre les mains de Bossuet, il consacra sa plume à la defense de la religion catholique, et laissa plusieurs ouvrages qu'on a recueillis en 3 vol. *in*-12, 1723.

Papin, (Nicolas) oncle du précédent, calviniste et méd. habile est auteur de quelques ouvrages de médecine, et d'un Traité sur la salure, le flux et reflux de la mer, les sources des fleuves et des fontaines, *in*-12.

Papin, (Denys) fils du précédent, calviniste et médecin, comme son père, est l'auteur de ce qu'on appelle la machine de Papin dont l'objet est d'amollir les os pour faire du bouillon : elle a mérité d'être perfectionnée depuis et a placé son auteur au rang des bienfaiteurs de l'humanité. La Dissertation qui donna l'idée et les développemens de cette machine, fut imprimée à Paris, en français en 1682, *in*-12.

Papion, de Tours, a donné : Solution des trois fameux problêmes de géométrie, 1784 *in*-8°.

Papire Masson, (Jean) né dans le Forez en 1544, mort à Paris en 1611, fut un auteur autrefois estimé. On ne lit plus ses ouvrages, qui pour la plupart sont écrits en latin. Des écrivains habiles

en ont extrait tout ce qu'il y avait de bon, et l'ont condamné à l'oubli. En fait d'ouvrages de recherches et d'érudition, il n'est pas extraordiuaire que les derniers venus fassent oublier leurs prédécesseurs, quand ceux-ci ne sont pas du premier mérite. Voici les titres des product. de Papire Masson : *Annalium libri IV*, 1598, *in*-4°. — *Vita Joannis Calvini*, *in*-4°. — *Notitia, episcoporum galliæ*, *in*-8°. — Une Histoire des papes, sous ce titre singulier : *De episcopis Urbis*, *in*-4°. — Une Description de la France par les rivières, dont l'abbé Baudrand a donné une édit. avec des notes, 1685, *in*-8°, en latin. On a encore de cet auteur des éloges de quelques hommes illustres, le tout écrit en latin, farci de grands mots et assez dépourvu de sens.

Papon, (Jean) lieutenant général de Montbrison en Forez, naquit dans cette ville en 1505, et y mourut en 1590. On a de lui : Des Commentaires latins sur la coutume du Bourbonnais, *in*-fol. ouvrage peu exact. — Rapport des deux principes de l'éloquence grecque et latine, *in*-8°. — Recueil d'arrêts notables, en 3 vol. *in*-fol.

Papon, (Jean Pierre) né au Pujet de Theuiers, au comté de Nice, en 1736. Ses ouvrages sont : L'Art du poète et de l'orateur imprimé pour la première fois à Lyon, en 1768, *in*-12 ; la 3e édit. à Paris, *in*-8° en 1800. — Oraison funèbre de Charles Emmanuel III, roi de Sardaigne, prononcée à Nice et imprimée à Turin, en français et en italien en 1773, *in*-8°. — Hist. de Provence, 4 vol. *in*-4°. — Voyage de Proveuce, 2 vol. *in*-12, 2e édit. Paris, 1787. — Histoire du gouvernement français, depuis l'assemblée des notables du 22 fév. 1787 jusqu'à la fin de la même année, 1 vol. *in*-8°. Londres, 1788. — De l'action de l'opinion sur les gouvernemens, brochure *in*-8°, même année, et reliée avec l'ouvrage précédent. — Les époques mémorables de la peste, et les moyens de se préserver de ce fléau, Paris, an VIII de la republique (1800) 2 vol. *in*-8°. On trouve du même auteur deux discours qu'il prononça à l'acad. de Marseille, en qualité de directeur, en 1781, une Ode sur la mort, dans le Recueil des jeux floraux de Toulouse, et quelques autres poésies.

Pappadopoulo. (M. L.) On a de lui : Choix des meilleurs morceaux de la littérature russe, à datter de sa naissance jusqu'au règne de Catherine II, traduit en français, (avec Gallet) an VIII, (1800) 1 vol. *in*-8°.

Para du Phanjas, professeur de philosophie et de mathématiques. On a de lui: Théorie des êtres insensibles, ou élémens de métaphysique sacrée et profane, Lyon, 1767, *in*-8°. nouv. édit. 1779, 3 vol. *in*-8°. — Théorie des êtres sensibles, ou cours complet de physique spéculative, expérimentale, systématique et géométrique, 1772, 5 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1788, 4 vol. gr. *in*-8°. — Principes du calcul de la géométrie, ou cours complet de mathém. elémentaire, 1773, *in*-8°; 3e édit. augmentée et perfectionnée, 1783, *in*-8°. — Les Elémens généraux de mathématiques nécessaires à l'artillerie et au génie, par Deidier, réformés, 1773, 2 vol. *in*-4°. — Les Principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, 1774, 2 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1792. — Elémens de métaphysique sacrée et profane, ou abrégé du cours complet de métaphysique et de la philosophie de la religion, 1780, *in*-8°.—Traité du nivellement par Picard, nouv. édit. 1780, *in*-12. — Elémens de Physique ou abrégé du cours complet de physique spéculative expérimentale, systématique et geométrique, 1787, *in*-8°. — Tableau histor. et philosophique de la religion depuis l'origine des tems et des choses jusqu'à nos jours, 1784, *in*-8°. — Théorie des nouvelles découvertes en genre de physique et de chimie, pour servir de supplément à la Théorie des êtres sensibles, 1786, *in*-8°. — *Institutiones philosophiæ ad usum seminariorum et collegiorum*, ouvrage élémentaire, etc. *in*-8°.

Paradin, (Guillaume) laborieux écrivain du 16e siècle, né à Cuiseaux dans la Bresse, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : L'Histoire d'Aristée, touchant la version du pentateuque, *in*-4°. — Histoire de notre tems, faite en latin par Guillaume Paradin, et par lui mise en français, à Lyon, 1552, *in*-16. — *Annales Burgundiæ*, *in*-fol. — *De moribus Galliæ Historia*, *in*-4°. — Mémoires de l'Histoire de Lyon, 1625, *in*-fol. — *De rebus in Belgio, anno* 1543, *gestis*,, 1543, *in*-8°. — La Chronique de Savoie, 1602, *in*-fol. — *Historia Ecclesiæ Gallicanæ*. — *Memorialia insignium Franciæ familiarum*. . . Paradin était doyen de Beaujeu; il vivait encore en 1581, et il avait alors plus de 80 ans.

Paradin, (Claude) chanoine de Beaujeu, et frère du précédent, vivait encore en 1589. Il est connu par ses Alliances généalogiq. de France, en 1636, *in*-fol., livre curieux; et par ses Devises héroïques, qu'augmenta François d'Amboise, 1621, *in*-8°.

PARADIN, (Jean) parent des précédens, et natif de Louchans en Bourgogne, se mêlait de versifier, vers le milieu du 15e siècle. Il donna ses rimailles sous le titre de *Micropædie*, à Lyon, *in*-12.

PARADIS, (Paul) quoique né à Venise, mérite une mention particulière dans cette liste des écrivains français, pour les services qu'il a rendus à la littérature française, en enseignant le premier la langue hébraïque, au collége Royal. Il était originairement juif. Il avait abjuré sincérement, dit-on, son judaïsme, et n'en avait conservé qu'une parfaite connaissance de la langue hébraïque. Il n'eût pas de peine à se faire connaître, sous le règne de François Ier, où tous les savans étaient recherchés et appellés à fonder en France l'empire des lettres. Il paraît que ce fut Marguerite, reine de Navarre, qui le fit connaître au roi son frère. On assure qu'il avait un grand talent pour enseigner, talent rare, qui ne suit pas toujours le dégré des connaissances. On a de lui un Dialogue latin, sur la manière de lire l'hébreu. Jean Dufresne, disciple de ce savant, fut l'éditeur de cet ouvrage. Il annonce, dans son avertissement, d'autres ouvrages de son maître. Paul Paradis faisait des vers latins. Il y en a de lui pour la reine de Navarre, à la tête de son dialogue. Leger Duchesne en fit sur la mort de ce professeur, arrivée vers 1555, dont le sens général était : « Descends du ciel, reviens parmi nous ; tu ne peux être dignement remplacé que par toi-même. »

PARADIS DE MONCRIF, (François-Augustin) secrétaire du comte de Clermont, membre de l'académie franç. naquit à Paris en 1687, et mourut le 19 novembre 1770. Sa famille honnête, quoique peu aisée, le fit élever avec soin, dans l'espérance de lui voir prendre un de ces états où la fortune est la récompense du travail. Le jeune Moncrif déconcerta ces vues par des inclinations toutes contraires; il préféra aux études sérieuses, les talens agréables, la poésie, la danse et la musique; il cultiva jusqu'à l'escrime. Devenu poète, musicien, acteur plein de zèle, d'intelligence et de ressources, il était l'ame de tous les divertissemens que les grandes sociétés appelaient au secours de leur ennui ; il y portait la variété, les graces, la gaieté, et quelquefois jusqu'à cette joie bruyante que les ames compassées regardent comme un plaisir ignoble, mais qu'il avait l'art de leur faire goûter. Il osa enfin se montrer au public dont il redoutait et désirait le suffrage, et son premier essai fut très-heureux.

Il donna au théâtre français une comédie intitulée : l'Oracle de Delphes, qui fut reçue avec les plus grands applaudissemens ; mais la pièce fut défendue à la quatrième representation : quelques plaisanteries que l'auteur s'était permises sur la religion payenne, parurent mériter qu'on en arrêtât le cours. Moncrif eut à regretter de n'avoir pas recueilli pleinement les honneurs de son premier triomphe dramatique ; car c'est à peu-près le seul qu'il ait obtenu au théâtre Français ; il fit, à la vérité, pour la cour quelques autres comédies qu'on y reçut avec indulgence ; mais elles furent accueillies froidement par le public. Une autre carrière s'offrait à lui, et semblait l'attendre pour le dédommager, celle de la Scène lyrique, plus analogue à ses talens et plus propre à les faire valoir. Il y trouva les consolations qu'il s'était promises, et il y reçut plus d'une couronne, dont, à la vérité, le musicien partagea l'honneur, mais ne l'enleva pas tout-à-fait au poète, comme il est arrivé tant de fois. Parmi les succès que Moncrif eut en ce genre, on doit sur-tout distinguer celui de Zélindor. Ce ne fut pas seulement sur la scène que Moncrif recueillit les suffrages du public, il en mérita par d'autres ouvrages de plus flatteurs encore et de plus durables. Sa pièce intitulée le Rajeunissement inutile, ou la fable de Titon et de l'Aurore, est une des plus agréables productions que la délicatesse et la sensibilité réunies puissent dicter à un poète. On lui doit encore ces romances si connues et si touchantes, que personne n'a pu égaler jusqu'ici, quoique plusieurs autres poètes s'y soient exercés, et qui pleines de sentiment et de naïveté, le sont en même-tems de finesse et de goût. Les qualités aimables de Moncrif lui avaient procuré l'honneur d'être attaché au comte de Clermont, qui joignait à un caractère honnête et bienfaisant l'amour des arts et des lettres. Ce prince, dont il avait su mériter la confiance et l'estime, parla de lui à la reine avec tant d'éloges, qu'elle désira de l'avoir à son service, et le nomma son lecteur. Il composa pour elle des cantiques spirituels qui furent chantés avec tout le succès possible dans la pieuse cour de la princesse qui les avait demandés. Le désir constant de plaire, que Moncrif laissait voir sans affectation, le bonheur qu'il eut toujours de réussir dans les différentes sociétés où il vivait, lui fit penser qu'il pouvait donner aux autres des leçons utiles sur un art qu'il pratiquait depuis si long-tems. Il publia ses *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire.* Cet ouvrage

quoique plein de raison, de maximes sages, et quelquefois de réflexions fines, n'eut cependant qu'un succès médiocre. Long-tems avant la petite disgrace que les Essais de plaire avaient éprouvée, Moncrif en avait essuyé une autre plus fâcheuse et plus sensible. Une plaisanterie de société l'engagea à composer une espèce d'Hist. des chats, en forme de lettres adressées à une femme de la cour. Ces lettres étaient, comme il l'avouait lui-même, gravement frivoles; il y avait prodigué, à l'exemple de Mathanasius, une érudition pédantesque, dont il ne voulait que se moquer, et dont on eut l'injustice de lui faire un reproche. Il joignait à cette érudition un ton de plaisanterie qu'on trouva froid et déplacé. Les critiques, les sarcasmes, les injures mêmes tomberent sur lui de toutes parts; des chansons qu'on a oubliées, des brochures qu'on ne lit plus aujourd'hui, et dont l'Hist. des chats était l'objet, furent alors dévorées avec avidité, et reçues avec une espèce de transport. L'impression qu'elles firent fut si vive et si profonde, que l'auteur ayant été reçu, quelques années après, à l'acad. franç., sur laquelle il avait des droits légitimes par beaucoup d'autres productions, la satire affecta de publier, et persuada sans peine à la multitude, que cette bagatelle était le seul titre de l'académicien. Si les talens aimables de Moncrif le rendaient cher à ceux qui mettent tant de prix aux agrémens, ses qualités personnelles ne le rendaient pas moins précieux à ceux qui mettent du prix aux vertus. Il était reconnaissant, et c'était sur-tout lorsqu'il voyait ses bienfaiteurs affligés et malheureux, qu'il cherchait à leur donner des preuves d'un sentiment si cher à son cœur. Le comte d'Argenson, qui avait contribué à sa fortune, et qui l'honorait de son amitié, étant tombé dans la disgrace, Moncrif obtint, non sans beaucoup de peine, et après les sollicitations les plus vives, la permission d'aller tous les ans passer quelques mois auprès de lui, dans le lieu de son exil. Il s'arrachait avec joie aux charmes que la cour avait pour lui, et au plaisir des sociétés où il vivait, pour aller dans le silence de la retraite consoler son ancien protecteur, qui n'était plus que son ami. Il était bienfaisant: un ancien domestique qu'il avait jugé digne de sa confiance, était chargé de distribuer des aumônes secrètes, souvent même sans en informer son maître, à tous ceux dont la misère pouvait exiger de prompts secours; et ces infortunés, en recevant les marques de sa charité active et compatissante, ignoraient pour l'ordinaire jusqu'au nom

du consolateur généreux dont la main cachée essuyait leurs larmes. La conduite sage de Moncrif, la vie heureuse qu'elle lui a procurée, la fortune et les agrémens dont il a joui, doivent apprendre aux gens de lettres, que ce n'est pas toujours aux talens éminens que le bonheur est attaché. Ses principaux ouvrages sont : Essai sur la nécessité et les moyens de plaire, *in*-12. —Les Ames rivales, petit roman agréable. — Les Abdérites, comédie.—Des poésies diverses.—Des Dissertations. On trouve ces pièces dans les Œuvres mêlées de l'auteur, Paris, 1743, *in*-12. — De petites pièces en 1 acte, qui font partie de divers opéras, appellés les Fragmens : Zelindor, Ismène, Almasis, les Génies tutélaires. On a encore de lui en ce genre : l'Empire de l'amour, ballet ; le Trophée ; les Ames réunies, ballet non représenté ; Erosine, pastorale héroïque. — L'Hist. des chats. Ses Œuvres ont été recueillies en 1761, 4 vol. *in*-12.

Parasols, (Barthélemi de) fils d'un médecin de la reine Jeanne, naquit à Sisteron. On a de lui plusieurs ouvrages en provençal, entr'autres : 5 Tragédies qui contiennent toute la vie de la reine Jeanne. Il les dédia à Clément VII, qui lui donna un canonicat de Sisteron et la prébende de Parasols, où l'on dit que notre poète fut empoisonné en 1383. Ses ouvrages sont grossiers, ainsi que son siècle ; mais on y voit briller de tems en tems quelques étincelles de génie.

Pardies, (Ignace-Gaston) jésuite, né à Pau en 1636, d'un conseiller au parlement de cette ville, se consacra à l'étude des mathématiques et de la physique. Il fut appellé à Paris pour professer la rhétorique au collége de Louis-le-Grand, et sa réputation qui l'y avait précédé, le fit rechercher par tous les savans. Il mourut en 1673, à 37 ans, victime de son zèle, ayant gagné une maladie contagieuse à Bicêtre, où il avait confessé et prêché pendant les fêtes de Pâques. On a de lui : *Horologium Thaumanticum duplex*, à Paris, en 1662, *in*-4°. —*Dissertatio de motu et natura Cometarum*, à Bordeaux, en 1665, *in*-8°. — Discours du mouvement local, à Paris, en 1670, *in*-12, et en 1673. — Elémens de géométrie, à Paris, en 1671, et plusieurs fois réimprimés depuis. — Discours de la connaissance des bêtes, à Paris, en 1672. On y trouve les raisons des cartésiens, proposées dans toute leur force, et réfutées très-faiblement. — La statique ou la science des forces mouvantes, a Paris en 1673. — Description et explication de deux machines propres à faire des cadrans

cadrans avec une grande facilité, à Paris en 1678. On en donna une 3e édition à Paris, en 1689, *in*-12. — *Globi cælestis in Tabula plana redacti Descriptio*, imprimé à Paris en 1675, *in*-fol.

PARÉ, (Ambroise) célèbre chirurgien, naquit à Laval, dans le Maine, et mourut en 1592. Il eût de son tems cette immense réputation que donne un art naissant, à celui qui en recule les bornes. Il exerça successivement sa profession sous six rois, ce qui lui fit donner le nom de *chirurgien des rois*, et de *roi des chirurgiens*. Il dut sa principale gloire à la guérison d'une blessure dangereuse qu'avait reçue en 1545, au siége de Boulogne, le comte d'Aumale qui fut dans la suite le fameux François, duc de Guise. Il avait eu une lance brisée dans la tête entre le nez et l'œil : le fer tout entier avec deux doigts du bois y resta enfermé, et presque sans prise pour le retirer. On ne doutait point qu'il n'expirât dans l'opération violente qu'il fallait lui faire pour arracher ce tronçon enfoncé dans sa tête. Ambroise Paré fut le seul qui osa ne pas désespérer entièrement. Son adresse et la fermeté du comte d'Aumale firent réussir l'opération, et il ne resta au comte qu'une cicatrice également glorieuse pour lui et pour son chirurgien. Ambroise Paré était protestant; mais Charles IX qui avait besoin de lui, ne voulant pas qu'il périt à la St.-Barthelemi, l'enferma dans sa chambre pendant le massacre, disant : «qu'il n'était pas raisonnable qu'un qui pouvait servir à tout un petit monde fut ainsi massacré ». On a de Paré plusieurs Traités en français qui parurent en 1561, avec des figures. Jacques Guillemeau les traduisit en latin, et les fit imprimer *in*-fol. en 1561, à Paris. La meilleure édit. est celle de 1614, Paris, *in*-fol. Paré fut le premier qui donna une description de la membrane commune des muscles.

PAREIN. (Pierre-Matthieu) On a de lui : Les crimes des parlemens, ou les horreurs des prisons judiciaires dévoilées, 1791, *in*-8°. — La prise de la Bastille, fait histor. en 3 actes en prose, et mêlée d'ariettes, 1791, *in*-8°.

PARENNIN, père, a donné : Le Code de la nature, poëme de Confucius, traduit et commenté, Paris, 1788, *in*-8°.

PARENT, (Antoine) de l'académie des sciences, naquit à Paris en 1666, et mourut de la petite vérole en 1719. Sa vie n'a pas d'événemens, elle est renfermée toute entière dans ses écrits et dans les séances de l'acad. Il avait

un grand fond de bonté, sans en avoir l'agréable superficie. On ne laissait pas, dit Fontenelle, de sentir son mérite à travers ses manières; mais on l'aurait senti encore mieux, s'il avait su se plier à certains égards que demande la société. On a de lui: Des Recherches de mathématiques et de physique, en 3 vol. *in*-12, 1714. — Une arithmétique théorico-pratique, 1714, *in*-8°. — Elémens de méchanique et de physique, 1700, *in*-12. — Plusieurs ouvrages manuscrits.

PARFAIT, (François) né à Paris en 1698, d'une famille ancienne et distinguée, fit paraître de bonne heure du goût pour le théâtre, il mourut en 1753, à 55 ans. Ce savant joignait à son mérite littéraire un caractère doux et sociable. Il était simple dans ses manières, enjoué dans son humeur. Ses liaisons et ses lectures lui avaient rempli l'esprit d'une infinité d'anecdotes littéraires, qu'il faisait valoir par sa façon de les raconter. On a de lui: L'Hist. générale du théâtre français, depuis son origine jusqu'à présent, en 15 vol. *in*-12. Il fut aidé dans cet ouvrage savant, mais écrit avec trop peu de correction, par Claude Parfait, son frère, mort en 1777. — Mém. pour servir à l'hist. du théâtre de la Foire, 2 vol. *in*-12, avec son frère. — Hist. de l'ancien théâtre Italien, 1753, *in*-12. — Hist. de l'Opéra, manuscrite. — Dictionnaire des théâtres, 7 vol. *in*-12: compilation mal digérée et fort ennuyeuse. — Atrée, tragédie; et Panurge, ballet. Ces deux pièces n'ont point été représentées. On a de Claude Parfait seul, une Lettre d'Hippocrate, sur la prétendue folie de Démocrite, trad. du grec, 1730, *in*-12.

PARIS, (François) prêtre habitué de paroisse à Paris. Il avait d'abord été domestique. On a de lui divers ouvrages de piété. Il eut contre un autre ecclésiastique, (l'abbé Bocquillot) une dispute, dans laquelle il s'agissait de savoir si les auteurs d'ouvrages sur la théologie et la morale, peuvent légitimement en tirer quelque profit. L'abbé Paris mourut en 1718. On a de lui les pseaumes en forme de prières, *in*-12. — Prières tirées de l'Ecriture-sainte, paraphrasées, *in*-12. — Un Martyrologe, ou idée de la vie des saints. — Traité de l'usage des sacremens de pénitence et de l'eucharistie, imprimé en 1673.

PARIS, (François) fameux diacre de Paris, était fils aîné d'un conseiller au parlement. Il devait naturellement succéder à sa charge; mais il aima mieux embrasser l'état ecclésiastique. Après la mort de

son père, il abandonna tous ses biens à son frère, et il se consacra entièrement à la retraite, à la prière, aux pratiques les plus rigoureuses de la pénitence, et au travail des mains. Il faisait des bas au métier pour les pauvres, qu'il regardait comme ses frères. Il mourut dans son asyle en 1727, à 37 ans. L'abbé Paris avait adhéré à l'appel de la bulle *Unigenitus*. Ce fut-là son seul titre pour faire des miracles. Son fère lui ayant fait ériger un tombeau dans le petit cimetière de St.-Médard, les pauvres que le pieux diacre avait secourus, quelques riches qu'il avait édifiés, plusieurs femmes qu'il avait instruites, allèrent y faire leurs prières. Il y eut des gérisons, qui parurent merveilleuses; il y eut des convulsions, qu'on trouva dangereuses et ridicules. La cour fut enfin obligée de faire cesser ce spectacle, en ordonnant la clôture du cimetière, le 27 janvier 1732. On a de lui des explications sur l'épître de St.-Paul aux Romains qui ne sont ni lues, ni presque connues de personne.

PARIS, (P. L.) ci-dev. oratorien, memb. de plusieurs acad. et sociétés littérairès. On a de lui : Le Globe aérostatique, ode, 1784, *in*-8°. — L'électricité, ode, 178*, *in*-8°. — J. J. Rousseau, ode. — Eloge de Peiresc. — Eloge du capitaine Cook, 1790, *in*-8°. — Projet d'éducation nationale, 1790, *in*-8°.

PARIS, médecin à Montpellier, a publié : Mém. sur la médecine des turcs et sur les bains orientaux, dans le Journal de méd. vol. 45. — Mém. sur la peste, ouvrage couronné par la faculté de médecine de Paris, 1775, imprimé à Paris en 1778, *in*-8°.

PARISEAU, auteur dramat. à Paris, a donné au théâtre Français : Le Prix académique, com. en 1 acte, en vers 1780. — Au théâtre de la rue Favart : La Veuve de Cancale, parodie de la Veuve du Malabar, 1780; Richard, parodie de Richard III, en 1 acte, en vaudevilles, 1781; La Soirée d'été, divertissement en 1 acte, en vaudev. 1782; Le Bouquet et les étrennes, com. en 1 acte en vers, 1783; Les Deux rubans, ou le rendez-vous, com. en 1 acte en vers mêlée d'ariettes, 1784; Julien et Colette, com. en 1 acte, imprimé en 1788, etc.

PARISIÈRE, (Jean-César-Rousseau de la) né en 1667 à Poitiers, évêque de Nîmes, mourut dans cette ville en 1736. On publia en 1740 le recueil de ses Harangues, Panégyriques, Sermons de

morale et Mandemens, 2 vol. *in*-12. La modestie, ou l'amour-propre éclairé de ce prélat, le porta à brûler presque toutes les productions qu'il avait composées dans un âge moins mûr. Les pièces qui composent les 2 vol. dont nous avons parlé, échappèrent à ses perquisitions. La fable allégorique sur le bonheur et l'imagination, qu'on trouve dans le recueil des ouvrages de Mlle Bernard, est de Parisière; elle est ingénieuse.

PARISOT, (Jean-Patrocle) est connu par un mauvais ouvrage qui a pour titre : La foi dévoilée par la raison, Paris, 1681, *in*-8°. Il fut supprimé dès sa naissance.

PARMENTIER, (Jean) marchand de la ville de Dieppe, né en 1494, se fit un nom par son goût pour les sciences et par ses voyages. Il est le premier qui ait conduit des vaisseaux au Brésil; il fit des découvertes dans les Indes, et mourut en 1530 dans l'île de Sumatra. On a de lui diverses Poésies, entr'autres, une pièce intitulée : *Moralités à dix personnages à l'honneur de l'Assomption de la vierge Marie.* Le recueil de ses vers, impr. en 1531, *in*-4°, porte ce titre : *Description des dignités du Monde.*

PARMENTIER, (Antoine-Augustin) né à Mondidier en août 1737, pharmacien, membre de l'institut national et de toutes les sociétés libres d'agriculture des différens départemens. On a de lui les ouvr. suivans : Mém. qui a remporté le prix de l'acad. de Besançon, sur les Plantes alimentaires, en 1772, imprimé à Paris. — Examen chimique des pommes-de-terre, du froment et du riz, impr. à Paris en 1773, 1 vol. *in*-12. — Récréations physiques, chimiques et économiques de Model : ouvrage traduit de l'allemand, 2 vol. *in*-8°, impr. à Paris en 1774. — Le parfait Boulanger, ou Traité complet sur la fabrication et le commerce du pain, 1 vol. *in*-8°, impr. à Paris en 1776. — Avis aux bonnes ménagères des villes et des campagnes sur la manière de faire leur pain, impr. à Paris, 3e édit. — Chimie hydraulique, par la Garaye, édition augmentée de notes, vol. *in*-12, impr. à Paris. — Méthode facile pour conserver à peu de frais les grains et les farines, *in*-12, impr. à Paris. — Moyen pour perfectionner en France la meunerie et la boulangerie, *in*-12, impr. *id.* — Experiences et réflexions relatives à l'analyse du blé et des farines, *in*-8°, impr. *id.* — Mémoire sur les avantages que la France peut retirer de ses grains, considérés sous leurs différens rapports avec

l'agriculture, le commerce, la meunerie et la boulangerie ; avec un Manuel sur la manière de soigner les blés, et d'en faire du pain : le tout orné de fig. gravées, 1 vol. *in*-4°, impr. *id.* — Traité de la chataigne, *in*-8°, impr. *id.* — Recherches sur les végétaux nourrissans qui, dans les tems de disette, peuvent remplacer les alimens ordinaires, 1 vol. *in*-8°, imprimé *id.* — Mém. couronné par l'acad. de Bordeaux, sur l'histoire naturelle, la culture, et les usages du maïs, impr. à Bordeaux en 1785. — Traité sur la culture et les usages des pommes-de-terre, de la patate et du topinambour, 1 v. *in*-8°, impr. à Paris. — Mémoire sur le lait, qui a remporté le prix de la société ci-dev. royale de médecine, impr. à Paris en 1788 : ouvr. en commun avec Deyeux, — Mémoire sur le sang, qui a remporté le prix de la ci-dev. société royale de médecine, 1790 : ouvrage en commun avec Deyeux. — Economie rurale et domestique à l'usage des femmes, 8 vol. *in*-16, impr. à Paris. — Précis d'expériences, et observations sur les différentes espèces de lait, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale : ouvrage en commun avec Deyeux, 1 vol. *in*-8°, imprimé à Strasbourg en l'an VII. (1799.)

PARMENTIER (Ant.-Charl.) a donné une Histoire abrégée de la province de Nivernois, 1768, *in*-4°.

PARNY, poète à Paris, est auteur des ouvrages suivans : Voyage de Bourgogne, 1777, *in*-8°. — Poésies érotiques, 1778, *in*-8°. — Opuscules poétiques, Amsterd. 1779, *in*-8° ; 2e édition, 1780 ; 3e édition, Londres, 1781, *in*-12 ; 4e éd. corrigée et augmentée pour la dernière fois, 1783, 2 v. *in*-12. — Chansons madecasses, trad. en français ; suiv. de Poésies fugitives, Paris, 1781, *in*-12. — Œuvres complètes, 1787, 2 vol. *in*-16. — La Guerre des Dieux, poëme, 1 vol. *in*-8° ; 2 édit. — Beaucoup de Pièces dans l'*Almanach des Muses*.

PARRAUD, (I. - P.) des arcades de Rome, a publié : Histoire de Kentuckey, trad. de l'anglais de Filson, 1785, *in*-8°. — La Bhaguat Geeta, etc. par Wilkins, traduit de l'anglais, Paris, 1786, *in*-8°. — Histoire de Sumatra, par W. Marsden, trad. de l'angl. sur la 2e édit. 1788, 2 vol. gr. *in*-8°. — Voyage à la Mer-Rouge sur les côtes d'Arabie, en Egypte et dans le désert de la Thebaïde, par Eyles Irwin, trad. sur la 3e édition, 1792, 2 vol. *in*-8°. — Voyages au Thibet, faits en 1625 et 1626, par le P. Andradas ; et en 1774, 1784 et 85, par Bogle, Turner et Poronguir, trad.

de l'anglais, avec Billecocq, 179*, *in*-18.

PARRENNIN, (Dominique) jésuite de la province de Lyon, fut envoyé en Chine en 1698. L'empereur Camhi l'admit dans sa confidence intime; ce fut pour lui que Parrennin traduisit en langue tartare, ce qu'il y avait de plus nouveau en géométrie, astronomie et anatomie, etc. dans les Ouvr. de l'acad. des sciences et dans les auteurs modernes. Il a été le médiateur dans les contestations survenues entre les cours de Pékin et de Moskou. L'Europe lui doit les Cartes de l'empire de la Chine. Il mourut le 27 septembre 1741. L'empereur voulut faire les frais de ses funérailles, et les grands de l'empire y assistèrent. Le P. Parrennin était en correspondance avec Mairan, et leurs Lettres respectives ont été imp. 1779, *in*-12: elles font honneur à l'un et à l'autre.

PARTHENAY, (Catherine de) fille et héritière de Jean de Parthenay, seigneur de Soubise, épousa en 1568 le baron du Pont; puis en 1575, René, vicomte de Rohan, 2e de ce nom, qu'elle perdit dix ans après. Ce fut elle qui fit cette belle réponse à Henri IV: *Je suis trop pauvre pour être votre femme, et trop noble pour être votre maîtresse.*: Elle mourut en 1631, à 77 ans. Elle avait fait une tragéd. d'Holopherne, jouée à la Rochelle pendant le siége de cette ville, et d'autres Pièces tragiques et comiques, qui n'ont pas été imprimées.

PARTHENAY, (Emmanuel de) aumônier de la duchesse de Berry, est connu par une traduction latine, publiée en 1718, *in*-12, du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet, sous ce titre: *Commentarii universam complectentes Historiam, ab Orbe condito ad Carolum Magnum; quibus accedunt series religionis et imperiorum vices.*

PARTHENAY, (Jean-Baptiste des ROCHES de) né à la Rochelle, mort en 17**, a donné les ouvrages suivans: Histoire de Dannemarck, 1733, 6 vol. *in*-12. — Pensées morales du baron de Hollberg, trad. du danois, 1754, 2 vol. *in*-12. — Voyage d'Egypte et de Nubie, trad. du danois, de Norden, Copenhague et Paris, 1755, *in*-fol. — Description et Histoire naturelle du Groenland, trad. d'Egède, 1763, *in*-8°. — Histoire de la Pologne sous l'empire d'Auguste II, 176*, 2 vol. *in*-8°. — Il a eu beaucoup de part au Dictionnaire géographique de Bruzen de la Martinnière.

PARY, (Etienne-Olivier) de Paris, mort le 26 septembre 1782, est auteur du Guide des corps de marchands et des

communautés des arts et métiers, 1766, *in*-12.

PAS, (MANASSÈS de) marq. de Feuquières, d'une des plus anciennes maisons d'Artois, naquit à Saumur en 1590. Il entra dans la carrière des armes à l'âge de treize ans, et monta de degré en degré jusqu'aux grades de lieutenant-général et de général d'armée. Ses succès militaires, et ses négociations l'ont rendu célèbre dans les fastes de la nation française. Il assiégeait en 1639, Thionville, avec un petit corps d'armée, lorsque Picolomini l'attaqua avec une armée supérieure; il ne put le vaincre, que lorsque le sang qu'il perdait par ses blessures, l'eut fait tomber évanoui entre les mains des ennemis. Il expira à Thionville le 14 mars 1640. Ses Négociations d'Allemagne en 1633 et 34, ont été publiées à Paris en 1753, 3 vol. *in*-12.

PAS, (Antoine de) marquis de Feuquières, petit-fils du précédent, soutint la réputation de sa famille par sa bravoure; il connaissait la guerre autant par principes que par expérience. On a de lui des Mémoires, *in*-4°, et 4 vol. *in*-12. C'est la liste des fautes des généraux français du règne de Louis XIV. L'auteur altère quelquefois les faits, pour avoir le plaisir de censurer. A cela près, on peut mettre ces Mémoires au nombre des meilleurs livres qui aient paru sur l'art militaire. La clarté du style, la variété des faits, la liberté des réflexions, la fidélité des portraits, soit des ministres de la guerre, soit des généraux; la sagacité avec laquelle il développe les causes diverses de tous les funestes événemens de la guerre de 1701 : tout cela rend cet ouvrage digne d'être lu, non-seulement par les guerriers, mais encore par les bons citoyens.

PASCAL, (Blaise) savant géomètre et physicien, naquit à Clermont en Auvergne le 9 juin 1623, et mourut à Paris en 1662, âgé de 39 ans. Son père, Etienne Pascal, premier président de la cour-des-aides à Clermont, et en même tems habile physicien, ne voulut pas abandonner à des mains étrangères le soin de l'éducation de son fils. Il vint à Paris, et y vécut dans la retraite jusqu'en 1638, uniquement occupé de son éducation, et des nouvelles découvertes de la géométrie qu'il cultivait en silence. Jusqu'à l'âge de douze ans, il avait écarté de son fils tous les livres de geométrie. Le jeune Pascal ne connaissait que le nom de cette science, et l'espèce de passion qu'avaient pour elle son père et les savans parmi lesquels il était élevé. Son père, cédant quelquefois à ses importunités, lui en avait

donné quelques notions générales; mais on se réservait à lui en apprendre davantage, *quand il en serait digne*. On sait que toute l'ambition des enfans, est de devenir hommes. Pour Pascal, c'était devenir géomètre. Tous les momens où il était libre, étaient employés à tâcher de deviner cette science, dont on lui faisait un mystère, il cherchait à imiter les lignes et les figures qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Son père le surprit un jour dans ce travail, et vit avec étonnement que la figure que traçait son fils, servait à démontrer la 32e. proposition d'Euclide. On peut juger des sentimens qu'éprouva à cette vue un père sensible, qui préférait les mathématiques à toutes les autres sciences, et qui voyait le seul objet de ses soins, donner une preuve si certaine de sa passion pour les sciences de combinaison, et d'une sagacité singulière. Dès ce moment, l'étude des mathématiques lui fut permise; et il y fit des progrès si rapides, que, 4 ans après, il composa un Traité des sections coniques, assez supérieur à son âge, pour qu'on crût cet ouvrage digne de la curiosité de Descartes. Ce philosophe eut peine à croire que ce fût l'ouvrage d'un jeune homme; il fut toujours persuadé que le père en avait voulu faire honneur à son fils. Cependant, le jeune Pascal se montra bientôt digne et de son ouvrage et de la réputation qu'il lui avait acquise. A dix-neuf ans, il conçut l'idée d'une machine arithmétique, et la fit exécuter. Ce fut à-peu-près à cette époque, qu'il commença à éprouver les premières atteintes de ces maux, qui le conduisirent au tombeau après plus de vingt ans de souffrances. Cependant son goût pour les sciences n'en fut pas moins vif; et jusqu'à vingt-cinq ans ou environ, il y consacra tous les momens de relâche que ses douleurs lui laissaient. Ce fut dans un ces intervalles, qu'il fit ses expériences célèbres sur la pesanteur de l'air. Elles furent l'occasion de son Traité sur l'équilibre des liqueurs; et c'est le premier ouvrage français, où cette science ait été appuyée sur des principes solides. Il découvrit quelques années après, au milieu des vives douleurs d'un mal de dents, la solution du problême proposé par le P. Mersenne, contre lequel la pénétration de tous les géomètres avait échoué. Il s'agissait, dans ce problême, de déterminer la ligne courbe que décrit en l'air le clou d'une roue, quand elle roule de son mouvement ordinaire. Tous les vieux mathématiciens de l'Europe furent défiés par le jeune Pascal. Il consigna quarante pistoles pour celui qui trouverait la solution du problême; mais aucun

aucun n'ayant réussi, il mit au jour la sienne sous le nom d'A. d'Ettonville, à Paris en 1649, *in*-4°. Des Recherches qu'il fit sur les lois générales du mouvement des fluides, furent les derniers efforts de ce génie, à qui la nature n'avait refusé que des organes proportionnés à sa force; ramené sans cesse à lui-même par la douleur, l'étude de l'homme fut la seule à laquelle son esprit, absorbé par la mélancolie, pût alors se livrer. Cette melancolie avait encore été augmentée par un accident singulier. Pascal était allé se promener à quatre chevaux, et sans postillon, comme c'était alors l'usage. En passant sur le pont de Neuilly, qui n'avait pas de garde-fou, les deux premiers chevaux se précipitèrent. Déjà ils entraînaient la voiture dans la Seine; mais heureusement les traits rompirent, et Pascal fut sauvé. Son imagination, qui conservait fortement les impressions qu'elle avait une fois reçues, fut troublée le reste de sa vie par des terreurs involontaires. On dit que souvent il croyait voir un précipice ouvert à côté de lui. Pascal ne pouvant ni chercher des ressources dans les sciences, ni trouver de repos en lui-même, n'eut plus d'asyle que dans la religion. Jamais il n'avait cessé de l'aimer, et elle fut, dans ses infirmités, sa consolation et son appui. L'Eglise de France était alors divisée en deux partis. L'un avait pour chefs les jésuites, et l'autre les jansénistes. Le premier était tout puissant : l'autre était opprimé; ce fut celui que Pascal préféra. En luttant dans ses *Provinciales* contre tout le crédit et toute la puissance des jésuites, il devint aussi célèbre dans les fastes littéraires de la France, qu'il l'était dans ceux de la géométrie et de la physique. L'avantage unique d'avoir deviné ce que la langue devait et allait devenir, et d'avoir écrit en 1656, comme les meilleurs auteurs n'écrivirent que cent ans après, distinguera toujours en effet Pascal, même parmi les écrivains de génie. « Les meilleures Comédies de Molière (dit Voltaire) n'ont pas plus de sel que les *Provinciales* ». Bossuet, à qui on demandait, lequel des ouvrages français il aimerait le mieux avoir fait, répondit : les *Provinciales*. — On sait combien Boileau faisait profession d'admirer cet ouvrage. Mme Sévigné raconte vivement et plaisamment, à son ordinaire, la querelle que ce célèbre poète eut avec un jésuite, chez le président Lamoignon au sujet de Pascal. « Un jour (dit-elle) on parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassait, à son avis, et les vieux et les nouveaux. Un

jésuite, qui accompagnait le P. Bourdaloue, et qui faisait l'entendu, lui demanda, quel était donc ce livre si distingué dans son esprit? Il ne voulut pas le nommer. — Corbinelli lui dit : Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. — Despréaux lui répondit, en riant : Ah! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. — Le jésuite répond, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux, un *risu amaro*. —Despréaux lui dit : Mon Père, ne me pressez point. — Le Pere continue.—Enfin, Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : Mon Père, vous le voulez? eh bien! c'est Pascal, morbleu. — Pascal, dit le Père tout étonné; Pascal est beau autant que le faux le peut être. — Le faux! dit Despréaux, le faux! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le traduire en trois langues». —Mon Père, disait le même Despréaux au P. Bouhours : Lisons les *Lettres Provinciales;* et, croyez moi, ne lisons point d'autre livre. —Un autre jésuite plaisantait sur les occupations de Port-Royal, où on avait réduit en pratique la maxime du travail des mains : Pascal, disait ce jésuite, fait des sabots; c'est-là son emploi à Port-Royal. — Boileau, à qui s'adressait ce propos, y fit une réponse assortie à la plaisanterie du jésuite : Je ne sais pas, dit-il, si Pascal fait des sabots; mais il vous a porté une furieuse botte. — En effet, les jésuites ne s'en sont pas relevés. Pascal, en les attaquant, eut l'art de placer continuellement le ridicule à côté des allégations les plus pressantes. Par cet art heureux de mêler la plaisanterie à l'éloquence, ses *Lettres* devinrent le livre de tous les états, de tous les esprits, de tous les âges; et les jésuites furent immolés à la risée de tous ceux qui savaient lire. Si, cent ans après la mort de Pascal, ils ont été chassés de France, et bientôt détruits dans toute l'Europe, c'est dans les *Lettres* de Pascal que leurs ennemis ont appris à les combattre. Quand les *Provinciales* parurent, le ressentiment de ceux qui s'y trouvaient attaqués, éclata de toutes les manières. Pascal fut accablé d'injures. On l'accusa d'hérésie, d'impiété, de sédition. C'est sur ces prétextes, que l'on sollicita la condamnation des *Provinciales* à Rome, et dans quelques tribunaux de France. Enfin, ces *Lettres* furent condamnées par l'inquisition de Rome, par le parl. d'Aix et le conseil d'Etat. Une des vertus de Pascal était la modestie. C'est à lui que les jansénistes ont dû l'usage de ne jamais parler de soi qu'à la troisième personne, et de substituer par-tout l'*on*

au *moi*. C'était sur-tout à la vanité des auteursque Pascal imposait cette loi : il ne pouvait souffrir qu'on dît, *mon discours, mon livre;* et il disait assez plaisamment à ce sujet : *Que ne disent-ils notre discours, notre livre, vu que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur?* Le caractère naturellement vif et impatient de Pascal, avait été aigri par la douleur et par une mélancolie qui altéraient même sa raison; mais ces écarts étaient courts, et il se hâtait de les réparer par son repentir et ses excuses. Les derniers mois de sa vie furent remplis de souffrances, auxquelles on ne peut comparer que la résignation avec laquelle il les supporta. Sur la fin de ses jours, il était devenu dévot à l'excès. Il s'accablait de mortifications, de macérations même, comme si la nature ne lui avait pas donné des maux assez cruels. Il portait une ceinture de fer, dont il s'enfonçait les pointes dans la chair, lorsqu'il ne pouvait se défendre de quelques mouvemens d'orgueil. Ses principaux ouvrages sont : Des Pensées, recueillies et données au public depuis sa mort, impr. à Amsterdam en 1688, 1 vol. *in*-12. — Un Traité de l'équilibre des liqueurs, *in*-12. — Quelques autres Ecrits pour les curés de Paris, contre l'Apologie des casuistes du P. Pirot. Les éditions les plus recherchées des *Provinciales*, sont : Celle qui fut imprimée en 4 langues, à Cologne en 1684, *in*-8°, et celle *in*-12, en français seulement, sans notes, impr. à Cologne en 1657. On estime encore l'édit. d'Amsterdam, 4 vol. *in*-12, impr. en 1739, avec les notes de Wandrock.—Gilbert Pascal, sa sœur, veuve de Florin Perrier, a mis à la tête des *Pensées sur la religion*, la Vie de son frère.

Pascal, (Jean-Benoît) né à Paris en 1725, a publié : Textes latins des passages de la Bible et de l'Imitation cités dans l'*Année spirituelle*, 1767, *in*-12. — *Officia divina pro variis anni temporibus recit. ex Breviariis et Missalibus desumpta*, 1773, *in*-12. — *Officia S. Pietatis exercitia ex variis scripturæ locis desumpta*, 1776, *in*-12.

Pascal Buhan. (J.-M.) On a de lui : Réflexions sur l'étude de la législation, et sur la meilleure manière d'enseigner cette science, *in*-8°. Ce même écrivain est auteur de jolies Poésies.

Paschase-Ratbert, né à Soissons, fut d'abord moine, puis abbé de Corbie au 9e siécle. Ses écrits polémiques contre Ratramme sur la *présence réelle*, l'ont rendu fameux. Ces deux moines de Corbie avaient le mérite que le tems comportait. Paschase

a écrit la Vie de Vala et d'Adelard, ses prédécesseurs dans la dignité d'abbé de Corbie, et princes du sang de Charlemagne. On trouve dans la collection de D. Martenne, l'édition la plus exacte du Traité de Paschase-Ratbert *De corpore Christi*, et dans le tom. 12 du Spicilège de D. Luc d'Achéry, son Traité *De partu Virginis*.

Pasquier, (Etienne) né à Paris en 1528, fut reçu avocat au parlement, et y plaida avec un succès distingué. Son éloquence brilla sur-tout dans le tems des querelles des jésuites avec l'université. La conclusion de son plaidoyer fut : « Que cette nouvelle société de religieux, qui se disaient de la compagnie de *Jésus*, non-seulement ne devait point être aggrégée au corps de l'université, mais qu'elle devait encore être bannie entièrement, chassée et exterminée de France». Cette conclusion parut trop dure; les jésuites furent seulement exclus de l'université. Pasquier fut récompensé par Henri III. Ce monarque le gratifia de la charge d'avocat-général de la chambre-des-comptes, qu'il exerça avec une intégrité peu commune. Il la remit à son fils peu de tems après, et mourut à Paris, en se fermant les yeux lui-même, en 1615, à l'âge de 87 ans. Cet homme célèbre avait une ame honnête et un cœur bienfaisant. Sa conversation était agréable et facile, ses mœurs douces, son tempérament enjoué. Il n'était emporté que dans ses plaidoyers, ou dans ses écrits. Il avait une parfaite connaissance de l'histoire ancienne, et particulièrement de celle de France. On peut juger de ses talens par ses ouvrages. Les principaux sont des Poésies latines et franç. Celles-ci sont très-faibles. On trouve dans les latines, six livres d'Epigrammes et un livre des Portraits de plusieurs grands-hommes. Les françaises sont divisées en Jeux poétiques, en Versions poétiques, en Sonnets, en Pastorales. La *Puce* et la *Main* sont ce qu'il y a de plus saillant. Pasquier, ayant apperçu une puce sur le sein de Mlle des Roches, en 1588, pendant la tenue des Grands-Jours de Poitiers, tous les poètes latins et français du royaume prirent part à cette rare découverte, et firent tous des vers sur la *Puce* et sur le *Sein*. Ce fut le sujet d'un Recueil, intitulé : *La Puce des Grands-Jours de Poitiers*. La *Main* de Pasquier est un autre Recueil de vers à l'honneur de cet homme célèbre. S'étant trouvé aux Grands-Jours de Troyes, un peintre, qui avait fait son portrait, avait oublié de lui faire des mains. Cette singularité excita la verve de tous les rimailleurs du tems. — Recherches sur la France, en

dix livres, dont la meilleure édition est de 1665, *in*-fol. On y trouve l'utile et l'agréable. Quoique le style en ait vieilli, il ne laisse pas de plaire, parce que l'auteur avait de l'imagination. Mais il faut se défier de ses éloges et de ses satires. — Des Epîtres, publiées en 1619, en 5 vol. *in*-12 : on y trouve beaucoup d'anecdotes curieuses sur notre histoire. —Le Catéchisme des jésuites. —Le Monophile, en 7 livres, en prose, mêlée de vers. Ce magistrat laissa des enfans dignes de lui, Théodore, Nicolas et Gui. Le premier fut avocat-général de la chambre-des-comptes; le second, maître-des-requêtes, laissa 1 vol. de Lettres, *in*-8°, pleines de particularités historiques; et le dernier fut auditeur des comptes. Les Œuvres de Pasquier ont été imprimées à Trévoux en 1723, en 2 vol. *in*-fol. Il y manque : 1° Son Catéchisme des jésuites; 2° son Exhortation aux princes, etc. pour obvier aux séditions qui semblent nous ménacer pour le fait de la religion, 1562, *in*-8° de 27 feuillets, indiquée dans le nouveau P. le Long, sous le n° 17838. Si le P. Garasse eût connu cet ouvrage, dont l'objet est de prouver la nécessité et l'avantage de l'exercice des deux religions, il n'aurait pas manqué de s'en prévaloir. Pasquier s'est indiqué à la fin de cet écrit par ces lettres : *S. P. P. Faciebat.* Dans l'exemplaire de Pithou, elles sont ainsi remplies de sa main : *Stephanus Paschasius Parisinus.* Il en avait paru, dès 1561, des édit. mutilées, que Pasquier désavoue dans un Avis à la tête de l'*in*-8°. Il a depuis été inséré dans le Recueil connu sous le titre de *Mémoires de Condé*, dont il termine le premier volume. La notice de cet écrit, est d'autant plus nécessaire ici, que les rédacteurs de l'édition de Trévoux ne lui ont point donné place dans leur Collection, à la tête de laquelle il aurait dû paraître. Pasquier était âgé de trente-deux ans, lorsqu'il publia cet écrit.

PASQUIER, à Paris. On a de lui : Plan topographique et raisonné de Paris, 1758, *in*-12. —Géographie des Dames, ou Almanach géographique et historiq., avec Denys, 1762, *in*-24.

PASSEMANT, (Cl.-Siméon) naquit à Paris en 1702, et fit ses premières études avec beaucoup de succès au collége Mazarin. Dès ce tems-là même, il commençait à jeter les fondemens de cette grande réputation qu'il s'est acquise par la suite dans la physique : il ébauchait déja ses calculs pour la perfection de cette fameuse pendule à sphère qui était à Versailles. Il montrait un goût particulier pour les

hautes sciences et sur-tout pour l'astronomie. Sa mère qui ne pouvait apprécier ces sortes d'occupations le fit entrer chez un procureur : mais il n'y fit pas un long séjour; il préféra d'apprendre le commerce de drapier. Après la mort de sa mère, il se fit recevoir marchand mercier; cependant il consacrait à l'optique et à l'astronomie les momens libres que lui laissaient les affaires du commerce. Ses travaux lui acquirent bientôt de la célébrité. Les premiers savans dont il fit connaissance furent Cassini et le Roi, et il ne tarda pas à mériter et à obtenir l'estime de la plupart des membres de l'académie des sciences. Il était dès-lors très-connu pour les instrumens d'optique et d'astronomie. Absolument incapable de se mêler de toute espèce de soins domestiques, né d'ailleurs très-sensible aux moindres maux, il lui fallait une épouse qui par la douceur de son caractère et par sa vigilance, pût le décharger de tous les détails auxquels il n'était point propre et lui adoucir les épines de la vie : c'est ce qu'il trouva dans Marie-Louise Olivier, qu'il épousa à 31 ans. Cinq ans après son mariage, il publia un ouvrage auquel il travaillait depuis long-tems et qui lui fit le plus grand honneur. Il est intitulé : Construction d'un télescope de réflexion de seize pouces jusqu'à six pieds et demi, ce dernier faisant l'effet d'une lunette de 150 pieds, avec la composition de la matière des miroirs et la manière de les polir et de les monter, 1758, *in*-12. Avant la publication de cet ouvrage, il y avait peu de personnes qui réussissent dans la composition de cette sorte de télescope; l'intérêt particulier leur faisait cacher leur secret; et pour nous servir des termes de Passemant lui-même, dans sa préface, il a cru rendre, et il a rendu en effet à sa patrie « un service d'autant plus grand, qu'outre la satisfaction qu'on tire de cette découverte, soit en parcourant en quelques momens les divers objets qui couvrent une vaste campagne, soit en observant les corps célestes qui roulent sur nos têtes avec tant d'harmonie, et dont les vicissitudes sont si admirables, la navigation qui intéresse tout le monde, en doit retirer un grand avantage par la facilité avec laquelle un pilote expérimenté peut se servir du télescope pour découvrir les écueils, éviter la rencontre des vaisseaux ennemis, et surtout pour observer sur la mer les éclipses des satellites de Jupiter presqu'aussi facilement que sur terre ». Ce livre fut aussitôt enlevé que publié; il est devenu si rare qu'on ne le trouve guères qu'à la

bibliothèque nationale. L'époque la plus intéressante de la vie de Passemant, et celle qui acheva la grande réputation dont il a joui, est celle où il présenta en 1749, à Louis XV, une pendule astronomique couronnée d'une sphère mouvante qui fut placée dans un des grands appartemens de Versailles. Nous apprenons par les Mém. de l'acad. des sciences de cette année, page 183 de l'Hist., que les révolutions des planètes y sont si précises, qu'on ne trouverait pas en trois mille ans un seul degré de différence avec les tables astronomiques. Le roi en fut si content qu'il gratifia l'auteur d'une pension de mille liv., et lui accorda un logement au Louvre. Passemant exécuta encore d'autres machines relatives à l'astronomie et à la physique, entre autres des baromètres qui du beau au mauvais tems parcourent dix pieds de chemin; un Miroir ardent de 45 pouces de diamètre, qui fond un morceau d'argent en trois secondes; des montres à équations, etc. Ce fut lui aussi qui donna en 1765, les plans nécessaires pour faire des canaux, au moyen desquels les vaisseaux pourraient remonter jusqu'à Paris. Ce projet est inséré dans l'ouvr. que Lalande publia en 1778, sur les canaux de navigation. Passemant sollicitait vivement l'exécution de ce projet, lorsqu'attaqué subitement d'une maladie soporeuse, il mourut le 6 novembre 1769.

Passerat, (Jean) né en 1534 à Troyes en Champagne, étudia le droit à Bourges sous Cujas. Attiré à Paris par l'espoir d'y faire briller ses talens, il enseigna les belles-lettres avec réputation dans les colléges de l'université et obtint en 1572, la charge de professeur royal d'éloquence, vacante par la mort de Ramus. Ses leçons furent extrêmement fréquentées jusqu'à ce que les fureurs de la ligue, ayant bouleversé la république des lettres ainsi que l'état, il se vit contraint de fermer son école. Il ne la r'ouvrit que lorsque la paix fut rendue à la France, après l'entrée d'Henri IV dans Paris, en 1594. Son mérite lui acquit l'amitié de Henri de Mesmes, qui lui accorda un appartement dans sa maison. Il y demeura 30 ans, pendant lesquels il ne cessa de célébrer son généreux Mécène. Son ardeur pour l'étude était extrême; il passait souvent des journées entières sans prendre aucun repas. Cette opiniâtreté au travail lui fut funeste; il fut attaqué d'une cruelle paralysie dont il mourut en 1602, à soixante-huit ans, après avoir souffert les douleurs les plus aiguës pendant cinq ans. On connaît l'épitaphe qu'il se fit peu de

tems avant sa mort ; elle finit ainsi :

« - *Mea molliter ossa quiescent*
» *Sint modo carminibus non onerata malis.*
» Afin que rien ne pèse à ma cendre
» et mes os,
» Amis, de mauvais vers ne chargez
» point ma tombe ».

Le nom de cet auteur se soutient encore sur les débris de sa réputation. A juger du caractère de son esprit par ses ouvrages, il l'avait délicat, orné, facile et fort gai. C'était une espèce de Rabelais, sans avoir le même génie pour la plaisanterie ; son ame seule était d'une trempe semblable à celle du curé de Meudon. Ses vers latins sont bons, on fait sur-tout cas de ses épigrammes. On lit encore avec une sorte de plaisir ses harangues latines, dans lesquelles on remarque un style épigrammatique qu'on lui pardonne en faveur de la finesse des pensées et de la pureté de sa diction. Ses vers franç., publiés en 1606, *in*-8°, sont divisés en poëmes, en élégies, en sonnets, en chansons, en odes, en épigrammes. Quoique le langage ait vieilli, on les lit encore avec plaisir, pour les traits ingénieux et les graces naïves qu'ils offrent; ces agrémens se font sur-tout remarquer dans la *Métamorphose d'un homme en oiseau*, petit chef-d'œuvre, sur lequel le célèbre la Fontaine se forma dans le siècle suivant pour ses contes. Passerat composa avec Rapin les vers de la satire Ménipée, Ratisbonne, 1709, 5 vol. *in*-8°, à la lamentation près sur le trépas de l'ane ligueur, qui est de Durand de la Bergerie. Ces vers ne se trouvent point dans le recueil de ses poésies ; mais on y trouve son poëme intitulé *le chien courant*, qu'il composa à la prière de Henri III. C'est un traité en vers de dix syllabes, des propriétés, de l'usage, de l'éducation et des maladies des chiens de chasse. On a encore de lui : *De Cognatione litterarum*, imprime à Paris en 1606, *in*-8°. L'auteur y parle de l'ancienne orthographe des mots ; il en faisait tant de cas, qu'il souhaitait que ce fut le seul de ses ouvrages qui passât à la postérité. — *Orationes et præfationes*, publiées d'abord en 1606, et réimprimées en 1637, *in*-8°. Ces discours, écrits avec élégance, offrent différentes remarques de littérature. — Des Commentaires sur Catulle, Tibulle et Properce, dont les savans font cas.

PASTORET, (Emmanuel-Claude-Joseph-Pierre) né à Marseille, en 1756. Avant la révolution, d'abord conseiller à la cour des aides de Paris, ensuite maître des requêtes, directeur-général des travaux relatifs à la législation,

tion, à l'histoire et au droit public, historiographe de France, des acad. des inscr. et belles-lettres de Paris, de Lyon, Marseille, Toulouse, Rouen, Bordeaux, Nîmes, Metz, Nancy, Châlons, Arras, Angers, etc. de celles de Madrid, Cortone, Florence, etc. Depuis la révolution, procureur-général-syndic du département de Paris, membre et premier président de l'assemblée législative, nommé dans les premiers mois de l'an IV (octobre et nov. 1795) membre du corps législatif, pour le conseil des cinq-cents, et de l'institut national, pour les sciences morales et politiques, proscrit deux fois sous le règne de la terreur, et au 18 fructidor an V (1797). On a de lui : Eloge de Voltaire, pièce qui a concouru pour le prix de poésie de l'acad. franç. en 1779, *in*-8°. — Tributs offerts à l'acad. de Marseille, 1781, *in*-18. — Discours en vers sur l'union qui doit exister entre la magistrature, la philosophie et les lettres, suivi d'une lettre sur le danger de l'éloquence dans l'administration de la justice, 1783, *in*-18. — Elegies de Tibulle, traduct. nouv., avec des notes et les meilleures imitations qui en ont été faites en vers franç., 1783, *in*-8°. — Dissertation qui a remporté le prix de l'acad. des insc. et belles lettres sur cette question : Quelle a été l'influence des lois maritimes des Rhodiens, sur la marine des grecs et des romains, et l'influence de la marine, sur la puissance de ces deux peuples, 1784, *in*-8°. — Zoroastre, Confucius et Mahomet comparés comme sectaires, législateurs et moralistes, avec le tableau de leurs dogmes, de leurs lois et de leur morale, 1786, *in*-8°; 2e. édit. 1787. — Moyse considéré comme législateur et comme moraliste; 1788, *in*-8°. — Des lois pénales, 1790, 2 vol. *in*-8°. — Divers Mém. lus dans les séances de l'acad. des inscript. et belles-lettres, et de l'institut national, entr'autres : Mém. sur le gouvernement et la législation des assyriens et des babyloniens. — Mém. sur l'état de la magistrature et de la royauté chez les hébreux, et sur les diverses révolutions de leur gouvernement. — Mém. sur les assemblées provinciales et nationales des gaulois. — Mém. sur la forme, le nombre et la perception des impôts chez les gaulois, depuis César jusqu'à Clovis. Le même auteur a fait aussi, il y a 7 à 8 ans, une traduct. de la Politique d'Aristote, avec des notes et éclaircissemens, dans lesquels il examine, développe et discute les différens systèmes de gouvernement et de législation, tant anciens et modernes. Cette traduction n'a pas encore été

publiée, il en a paru seulement quelques morceaux dans les journaux littéraires et politiques. On a enfin de lui beaucoup de Rapports et de Discours pendant les différentes assemblées législatives, dont il a été membre.

Pasumot, (N.) ingénieur-géographe du roi, ancien professeur de mathématiques et de physique, à Auxerre, secrétaire perpétuel de l'académie de la même ville, membre de celle de Dijon, a donné : Description des grottes d'Arcy-sur-Eure, suivie d'observations physiques, avec les nivellemens, plans, coupe et figures. — Mém. de l'acad. de Dijon, année 1784.

Patère ou Patera, (*Attius*) né à Bayeux, et élevé dans l'école des druides de cette ville, alla enseigner la grammaire et les lettres à Bordeaux, où il professa la rhétorique avec réputation, vers l'an 326. Ausone en fait un magnifique éloge. Patère eut pour fils *Delphidius*, digne de son père pour les talens de l'esprit, mais bien différent pour les qualités du cœur.

Patère, *Paterius*, disciple et intime ami de S^t. Grégoire le Grand, dans le 5e siècle, fut notaire de l'église romaine, et ensuite évêque de Bresse, suivant quelques savans. Cet écrivain ecclésiastique est principalement connu par un Commentaire sur l'Ecriture-sainte, tiré des ouvrages de S^t. Grégoire, à la suite desquels il a été imprimé.

Patin, (Gui) médecin, né à Houdan, petite ville du Beauvoisis, en 1601, est beaucoup moins connu par ses ouvrages de médecine que par ses Lettres. Elles ont réussi, comme satiriques; mais il y a peu d'instruction à en tirer; tout y est trop inexact et trop hasardé. Patin était un homme d'humeur et à préventions, grand ennemi des usages de son tems et des découvertes nouvelles. Il combattit l'antimoine de tout son pouvoir; il tenait registre des ravages qu'il attribuait à ce remède, et il nommait ce registre le *Martyrologe de l'antimoine*. Il fut inconsolable d'avoir vu admettre le vin émétique au rang des remèdes purgatifs, par une délibération de la faculté, du 29 mars 1666. Par une suite du même esprit, il affectait de rester à une énorme distance de son siècle, pour son habillement. On trouvait qu'il ressemblait par la figure à Cicéron, et par l'esprit à Rabelais; il ressemblait plus à celui-ci par la causticité que par la gaieté. Il mourut en 1672. On a de lui : Le Médecin et l'Apothicaire charitables. — Des Notes sur le traité de la peste,

de Nicolas Allain. — Des Lettres, en 5 vol. *in*-12.

PATIN, (Charles) fils du précédent, né à Paris en 1633, fit des progrès surprenans dans les sciences. A peine était-il âgé de 14 ans, qu'il soutint sur toute la philosophie des thèses grecques et latines. On le destina d'abord au barreau, mais son goût le portait vers la médecine; il quitta le droit et reçut le bonnet de médecin. Il exerçait son art avec distinction, lorsqu'il fut obligé de quitter la France. On attribue sa disgrace à un prince du sang, qui l'accusa d'avoir débité quelques exemplaires d'un ouvrage satirique, qu'il s'était charge d'anéantir. Il mourut à Padoue en 1693. On a de lui un grand nombre d'écrits en latin, en français et en italien. Les plus considérables sont : *Itinerarium Comitis Briennæ*, *in*-8°. Paris, 1662. — *Familiæ Romanæ ex antiquis Numismatibus*, Paris, 1663, *in*-fol. Il y en a une édition de 1703, augmentée. Le fonds de l'ouvrage est de *Fulvius Ursinus*. — Traité des tourbes combustibles, Paris 1663, *in*-12. — Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles, Paris 1665, et Amsterd. 1667, *in*-12. — *Imperatorum Romanorum Numismata*, Strasbourg 1671, *in*-fol. — Introduction à l'histoire par les médailles, 1691, *in*-12. — Quatre Relations historiques de divers voyages en Europe, Bâle 1673, et Lyon 1674, *in*-12. — *Pratica delle Medaglie*, Venezia, 1673. — *Suetonius ex Numismatibus illustratus*: Basileæ, 1675, *in*-4°. — *De optimâ Medicorum Sectâ*, Padoue, 1676. — *De Febribus*, ibid. 1677. — *De Scorbuto*, ibid. 1679. — *Lycæum Patavinum*, ibid. 1682. — *Thesaurus Numismatum à Petro Mauroceno collectorum*, Venise 1584, *in*-4°. — *Commentarii in Monumenta antiqua Marcellina*, Padoue 1688.

PATIN, (Charlotte et Gabrielle) filles du précédent, étaient, ainsi que leur mère, de l'académie des *Ricovrati*, de Padoue, dont leur père avait été long-tems chef et directeur. L'une et l'autre ont publié des ouvrages savans en latin, et leur mère est auteur d'un Recueil de réflexions morales et chrétiennes. Les ouvrages de Charlotte sont : Une Harangue latine, sur la levée du siége de Vienne, et *Tabellæ Selectæ*, *in*-fol., Padoue, 1691, avec des figures. C'est l'explication de 41 tableaux des plus fameux peintres, que l'on voit à Padoue. Il y a une 42e. estampe représentant la famille des Patin. On compte parmi les productions de Gabrielle, le Panégyrique de Louis XIV, et une Dissertation, *in*-4°., sur le phénix d'une médaille de Caracalla, Venise, 1683, *in*-4°.

PATOU, homme de loi, a donné : Coutume de Lille avec le commentaire, 178*, 2 vol. *in*-fol.

PATOUILLET, (Louis) ci-dev. jésuite, né à Dijon le 31 mars 1699, mort en 177*. On a de lui : Poésies diverses, sur le mariage du roi 1725.—Poëme latin, sur la convalescence du roi, 1729. — Apologie de la conduite et de la doctrine du sieur P. Maty, 1730, *in*-8°. — Apologie de Cartouche, ou le Scélérat justifié par la grace du P. Quesnel, 1733, *in*-12. — Lettres édifiantes et curieuses des missions étrangères; Rec, 27-28, 1749, *in*-12. — Lettres sur l'art de vérifier les dates, 1750, *in*-12. — Vie de Pélage, 1751, *in*-12. — Dictionnaire des Jansénistes, 1752, 4 vol. *in*-12.— Les Progrès du jansénisme, 1753, *in*-12. — Entretiens d'Anselme et d'Isidore, 1756, 2 vol. *in*-12. — Réalité du projet de Bourgfontaine, 1758, *in*-12. — Lettre d'un ecclésiastique à l'éditeur des *OEuvres d'Ant. Arnault*, imprimé en 1759, *in*-12.

PATRAT, auteur dramatique à Paris, a donné les pièces suivantes : savoir, au théâtre de la rue Favart. — Les Deux Morts, opéra comique en 1 acte en vaudevilles, 1781.— L'Heureuse erreur, comédie en 1 acte en prose. — La Kermesse ou la Foire allemande, comédie en 2 actes en vers mêlée d'ariettes. — Les Déguisemens amoureux, comédie en 1 acte en prose, 1783.—Le Conciliateur à la mode ou les Etrennes du public, en 1 acte, 1784. — Les Méprises par ressemblance, comédie en 3 actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1788. — Isabelle et Rosalvo, com. en 1 acte, et ariettes. — Toinette et Louis, en 2 actes, 1789. — Adélaïde et Mirval, opéra, 1791. — Le Point d'Honneur, comédie, 1791. — Le Complot inutile, comédie, 1791. Au théâtre de la rue Feydeau : l'Officier de fortune, 1792. — Toberne. — L'Orpheline. Au théâtre de la Cité : le Présent du jour de l'an, 1792. — Les Quiproquo, 1795. Au théâtre Français : la Vengeance. — Les Deux Frères. Au théâtre Montansier : les Amans prothées. — L'inconstance sans inconstance. — François et Roufignac, etc.

PATRIN, (E. M. L.) a publié : Histoire naturelle de Buffon, partie des Minéraux, à laquelle on a joint les observations et les découvertes des plus célèbres naturalistes modernes, 5 vol. gr. *in*-12, ornés de 40 planches. Cet auteur est encore connu par plusieurs Mémoires insérés dans le *Journal de Physique*, en 1788 et 1791, sur les mines de Sibérie, qu'il a observées pendant huit ans, jusqu'aux frontières de la Chine.

PATRIS, médecin, a donné: Elémens de l'art des accouchemens, par feu I.-G. Roëderer, trad. sur la dernière édition, 1765, *in*-8°.

PATRIX, (Pierre) né à Caen en 1585, mort à Paris en 1672, est principalement connu par sa pièce de vers qui commence ainsi:

« Je songeais cette nuit que de mal
» consumé,
» Côte à côte d'un pauvre on m'a-
» vait inhumé. »

Cette pièce, qui a été trad. en latin, est une des premières que tout le monde sait dès l'enfance; et, en effet, elle contient une leçon assez forte et assez naïve sur la frivolité des distinctions, et sur la sottise de l'orgueil. La plupart de ses autres ouvrages de poésie ne sont pas connus: devenu dévot, il les supprima, et il ne reste de lui que quelques livres de dévotion. Il conserva cependant un goût pour la plaisanterie jusqu'au tombeau; il eut à 80 ans une grande maladie; il paraissait en revenir; ses amis l'exhortant à faire des efforts et à se lever: *Je trouve, messieurs*, leur dit-il, *que ce n'est pas trop la peine de me r'habiller.* Il vécut cependant quelques années encore. On trouve ses Poésies diverses dans le Recueil de Barbin. On a encore de lui un Recueil de vers intitulé: La Miséricorde de Dieu sur un pêcheur pénitent, *in*-4°, Blois, 1660. — Plaintes des *consonnes* qui n'ont pas l'honneur d'entrer dans le nom de Neufgermain, dans les Œuvres de Voiture.

PATRU, (Olivier) né à Paris en 1604, mourut dans la même ville en 1681. Il était fils d'un procureur au parlement. Sans négliger la profession d'avocat, où il se rendit célèbre, il ne la suivit pas avec assez d'ardeur, pour la rendre utile à sa fortune: le goût des lettres l'entraîna dans une autre carrière, et partagé entre ces deux états, ses succès, dans l'un et dans l'autre, se sentirent de ce partage. « Patru, correct et froid (dit un écrivain moderne), retrancha les défauts qui défiguraient l'éloquence judiciaire; mais il n'en connut ni le caractère, ni les ressources, ni les effets. Il tomba dans la pauvreté, et fut obligé de vendre sa bibliothèque. Boileau eut à son égard un procédé fort noble; il acheta cette bibliothèque au prix que Patru la voulut vendre, et mit ensuite à ce marché une condition, ce fut que Patru en conserverait la possession, et que l'acquéreur en conserverait la survivance. Patru avait été reçu à l'acad. française en 1640, cinq ans après l'institution de ce corps. L'usage des discours de réception n'était point établi alors. On faisait, en venant prendre

séance, un remercîment verbal, qui n'était pas censé préparé. Celui de Patru, qui parut l'être, eut tant de succès, qu'il donna lieu d'établir l'usage des remercîmens publics. Après la mort de Conrart, membre de l'acad. française, un grand seigneur ignorant se présenta pour remplir sa place; Patru détourna cette compagnie d'un tel choix par cet apologue : *Un ancien Grec avait une lyre admirable, à laquelle il se rompit une corde. Au lieu d'en remettre une de boyau, il en voulut une d'argent, et la lyre n'eut plus d'harmonie.* Ami fidèle et officieux, Patru avait un cœur supérieur à son esprit; il était généreux, compatissant, et toujours gai, malgré sa mauvaise fortune. Il se contenta long-tems de vivre en honnête homme et en philosophe. Bossuet l'étant allé voir dans sa dernière maladie, lui dit : *On vous a regardé jusqu'ici, monsieur, comme un esprit fort; songez à détromper le public par des discours sincères et religieux.* — *Il est plus à propos que je me taise*, répondit Patru; *on ne parle dans ces derniers momens que par faiblesse ou par vanité.* L'indigence qui accompagna Patru jusqu'au tombeau, fit dire à un magistrat ingénieux : *Comment cet avocat, qui plaida si bien la cause de l'académie et de la langue française, n'a-t-il rien entendu à plaider la cause de sa fortune?* On a de lui des Plaidoyers et d'autres ouvrages, dont les meilleures éditions sont celles de 1714, *in*-4°, et de 1732, en 2 vol. *in*-4°. On y trouve des Lettres, et les Vies de quelques-uns de ses amis. La plupart de ces ouvrages sont très-faibles : ils n'ont pas la réputation qu'ils ont eue autrefois.

Patte, (Pierre) architecte, né à Paris en 1724. On a de lui : Discours sur l'utilité de l'Architecture, 1754, *in*-8°. — Études d'Architecture de France et d'Italie, 1754, *in*-fol. — Mémoires de Charles Perrault, mis en ordre, et accompagnés de notes, 1759, *in*-12. — De la manière la plus avantageuse d'éclairer les rues d'une ville pendant la nuit, 1766, *in*-8°. — Monumens érigés à la gloire de Louis XV, précédés du tableau des progrès des arts et sciences sous ce règne, 1767, *in*-fol. — Mémoires sur l'achèvement du grand portail de S^t^.-Sulpice, 1767, *in*-4°. — Mémoires sur les objets les plus importans de l'architecture, 1769, *in*-4°. — Cours d'Architecture de Blondel, continué 1771—77, 6 vol. *in*-8°. — Description du théâtre de Vicence en Italie, chef-d'œuvre de Palladio, levé et dessiné, 1779, *in*-4°. — Essai sur l'Architecture théâtrale, 1782, *in*-8°.

Patu, (Claude-Pierre) avocat, naquit à Paris au mois d'octobre 1729. Il débuta dans

la carrière des lettres en 1754, par la comédie des Adieux du Goût, qui eut un plein succès. Encouragé par les applaudissemens donnés à cette pièce, le jeune poète fit le voyage d'Angleterre, uniquement pour s'en rendre la langue familière. Le fruit de cette étude, fut une traduction, aussi fidèle qu'élégante, de quelques Comédies anglaises, qu'il donna en 1756. Le desir de connaître les savans, lui donna le goût des voyages. Il se rendit à Genève pour y voir Voltaire, qui le reçut avec bonté. De Genève, Patu passa à Naples, et de Naples à Rome, où l'acad. des arcades lui donna une place parmi ses membres. Il revenait en France; mais une pulmonie l'emporta à St.-Jean-de-Maurienne, le 20 août 1757, âgé de 28 ans. Patu connaissait tous les bons auteurs; il les avait lus avec goût, et en aurait approché par ses talens, si sa carrière eût été plus longue.

Pavillon, (Nicolas) fils d'Etienne Pavillon, correcteur de la chambre-des-comptes, et petit-fils de Nicolas Pavillon, avocat au parlement de Paris, naquit en 1597. Il fut formé au ministère ecclésiastique par Vincent-de-Paul, cet homme, dont tous les talens avaient pour principe et pour objet, la charité. La réputation de son zèle, de ses vertus, et de ses dispositions pour la chaire, parvint au cardinal de Richelieu, qui l'éleva malgré lui à l'évêché d'Alet. Il y travailla avec une ardeur infatigable à l'instruction et à la réforme de son clergé et de ses diocésains. Il augmenta le nombre des écoles pour les filles et pour les garçons; il forma lui-même des maîtres et des maîtresses, et leur donna des instructions et des exemples. La vivacité de son zèle, et les querelles du formulaire qu'il refusa de signer, lui firent des ennemis. Il mourut dans la disgrace en 1677, âgé de plus de 80 ans. Son épitaphe le désigne comme un homme humble au milieu des vertus et des éloges. On a de lui: Rituel à l'usage du diocèse d'Alet, avec les Instructions et les Rubriques en français, impr. à Paris en 1667 et 1670, *in*-4°. Cet ouvrage, attribué au docteur Arnauld, est un des mieux faits qu'on connaisse en ce genre. Il fut examiné à Rome avec sévérité, et enfin condamné par le pape Clément IX; le décret est de 1668. L'évêque d'Alet, malgré cet anathème, continua de faire observer son Rituel dans son diocèse. — Des Ordonnances et des Statuts synodaux, 1675, *in*-12.

Pavillon, (Etienne) neveu du précédent, membre de l'acad. française et de celle des inscriptions et belles-let-

tres, naquit à Paris en 1632, et mourut dans la même ville en 1705. Après Chaulieu, Pavillon est un de ceux qui ont le mieux réussi dans ce qu'on appelle Poésies fugitives, ou Vers de société. Le naturel, la délicatesse, une galanterie éloignée de toute fadeur, une facilité étonnante à s'exprimer avec autant de grace que de justesse, un ton de morale qui n'est point recherché, le mettent au-dessus de la plupart des beaux-esprits de son tems qui se sont exercés dans le même genre. On a dit de lui :

« Rival ingénieux d'Ovide,
» S'il voulait fléchir une Iris,
» Les Graces dictaient ses écrits,
» Et l'Amour lui servait de guide.
» La sagesse bientôt sut bannir de
» son cœur
» Les vains amusemens de l'amou-
» reuse ardeur.
» Par une adresse sans égale,
» Il prit soin de former les mœurs,
» En cachant, sous l'appas de ses
» vers enchanteurs,
» Les traits d'une austère morale. »

Ses Poésies consistent en Stances, en Lettres, dont la plupart sont mêlées de prose et de vers. — Il a fait aussi quelques Fables; un Conte; une Idylle, et une métamorphose d'Iris en *astre*; plusieurs Élégies, etc. Et en prose : le Portrait du pur amour; les Conseils désintéressés; l'Art de se taire, etc.

Paucton a publié : Traité de la vis d'Archimède, de laquelle on déduit celle des moulins conçus d'une nouvelle manière, 1768, *in*-8°. — Métrologie, ou Traité des mesures, poids et monnaies des anciens peuples et des modernes, 1780, *in*-4°. — Théorie des lois de la nature, ou la Science des causes et des effets, suivie d'une Dissertation sur les Pyramides d'Egypte, 1781, *in*-8°.

Paul, (Amant-Laurent) abbé, ancien professeur d'éloquence à Arles, né à Saint-Chamas, bourg de Provence, en 1740. On a de lui : Abrégé de l'Hist. grecque et romaine, traduit du latin de Velleïus Paterculus, avec le texte corrigé, des notes critiques et historiques, une Table géographique, une liste des éditions, et un Discours préliminaire, impr. à Avignon en 1770, *in*-12. — Abrégé de l'Histoire romaine de L.-A. Florus, traduction nouvelle, avec des notes, 1774, *in*-12. — Hist. universelle de Justin, traduite sur les textes les plus corrects, avec de courtes notes, 1774, 2 vol. *in*-12. — Cornelius Nepos, trad. 1781, *in*-12. — Morceaux choisis de Tite-Live, trad. en français pour l'usage des classes supérieures, Marseille, 1781, 2 vol. *in*-12.

Paul, (François) frère du précédent, médecin à Montpellier,

pellier, mort en 177*; âgé de 43 ans, aurait pu rendre encore beaucoup de services à la littérature; il était savant, laborieux, et avait l'esprit d'analyse. On a de lui : Traité de la péripneumonie, traduit du latin des Aphorismes de Boerhaave, commenté par van Swieten, avec un Discours préliminaire, Avignon, 1760, *in*-12.—Traité de la pleurésie, trad. du latin de Boerhaave, etc. Avignon, 1763, *in*-12. — Traité des maladies des enfans, trad. du latin du même, Avignon, 1769, *in*-12. —Mémoires de l'academie de Prusse, contenant l'anatomie, la physiologie, la physique, l'histoire naturelle, etc. Avignon, 1768—70, 2 vol. *in*-4°, 4 vol. *in*-12. — Institutions chirurgicales, trad. du latin d'Heister, 1770, 4 vol. *in*-8°, 2 volum. *in*-4°. L'auteur ne s'est pas borné à traduire cet ouvrage important, il l'a enrichi d'observations sur les découvertes que la chirurgie a faites depuis. — Mémoires pour servir à l'Histoire de la chirurgie du 18e siècle, 1773, *in*-8° et *in*-4°. — Dictionn. de chirurgie, extrait de l'Encyclopédie. — Il a eu part à la Collection académique, pour laquelle il a extrait les Mém. de l'acad. de Paris, tome V, en 1774; ceux de l'acad. de Bologne en 1773, et ceux de Turin en 1779.

PAUL, (J.-F.) enseigne de vaisseaux, est auteur de Réflexions sur les signaux, 1 vol. *in*-4°, chez Barrois.

PAULET, (Jean-Jacques) médecin à Montpellier, né à Anduse, diocèse d'Alais. On a de lui : Hist. de la petite-vérole, suivie d'une traduct. franç. du Traité de la petite-vérole, de Rhasès, sur la dernière édit. de Londres, arabe et latine, 1778, 2 vol. *in*-12. — Mém. pour servir de suite à l'Hist. de la petite vérole, dans lequel on démoutre la possibilité et la facilité de préserver un peuple entier de cette maladie, 1768, *in*-12. — Avis au peuple sur son grand intérêt, ou l'Art de se préserver de la petite vérole, 1769, *in*-12.— Recherches historiques et physiques sur les maladies epizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, 1775, 2 vol. *in*-8°. — Lettre à Coste sur la traduct. des Œuvres de Mead, Amsterd., 1775, *in*-8°. — *Tabula plantarum fungosarum*, 1791, *in*-4°.

PAULET, dessinateur à Nîmes, a donné : l'Art du fabriquant d'étoffes de soie, en 1773 et 1777, *in*-fol.

PAULIAN, (Aimé-Henri) ex-jésuite, né à Nîmes le 22 juillet 1722. On a de lui les ouvr. suivans : Dictionnaire de physique, Avignon, 1761, 3 vol. *in*-4°; 2e édition, revue

et corrigée, en 3 vol. *in*-4°; Nîmes, 1773, 3 vol. grand *in*-8°; 8e édition 1781, 4 vol. *in*-8°; nouv. édition, avec les Supplém. refondus, Nîmes, 1789, 5 vol. grand *in*-8°. — Dictionnaire des nouvelles découvertes faites en physique, pour servir de supplément aux différentes éditions du Dictionnaire de physique, Avignon, 1787, grand *in*-8°. — Conjectures nouvelles sur les causes physiques des phénomènes électriques, 1762, *in*-4°. — Traité de paix entre Descartes et Newton, Avignon, 1763, 3 vol. *in*-12. — L'Electricité soumise à un nouvel examen, Avignon, 1768, *in*-12. — Analyse des infiniment petits du marquis de l'Hôpital, avec un commentaire pour l'intelligence des endroits les plus difficiles de cet ouvrage, Paris, 1768, *in*-8°. — Système général de philosophie, extrait de Descartes et de Newton, 1769, 4 vol. *in*-12. — Dictionnaire philosopho-théologique portatif, 1770, *in*-8°; nouv. édit. 1774, *in*-8°. — Le Guide des jeunes mathématiciens, ou Commentaire des leçons de mécanique de l'abbé de la Caille, Avignon, 1772, *in*-8°. — Le véritable système de la nature : ouvrage où l'on expose les lois du monde physique et moral d'une manière conforme à la raison et à la révélation, Avignon, 1788, *in*-8°.

Paulin, (St.-) naquit à Bordeaux vers l'an 353, et fut disciple du célèbre Ausonne. Ses talens, ses richesses et ses vertus, l'élevèrent aux plus hautes dignités de l'empire. Il épousa une espagnole nommée *Thérasie*, d'une illustre naissance et d'une fortune considérable. C'est du sein de ces honneurs et de ces richesses, qu'ils formèrent le projet d'une vie sainte et mortifiée; ils se cachèrent d'abord en Espagne et ensuite en Italie, où St.-Paulin fit de sa maison une communauté de moines. Le peuple le tira de son monastère, pour le placer sur le siége épiscopal de la ville de Nole. Les commencemens de son épiscopat furent troublés par les incursions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Ce fut dans ces malheurs publics, que sa charité éclata le plus; il soulagea les indigens, racheta les captifs, consola les malheureux, encouragea les faibles, anima les forts. Après avoir donné des exemples d'humanité et de grandeur d'ame, il jouit assez paisiblement de son évêché jusqu'à sa mort, arrivée en 431, âgé de 74 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose, dans la Bibliothèque des Pères. La plus ample édition est celle de Vérone, 1736, *in*-fol., par le marquis Maffei. La plus estimée est celle de le Brun Desmarettes, 1685, 2 tomes en 1 vol. *in*-4°.

On y trouve cinquante Lettres traduites en français en 1724, *in*-8°, que St.-Augustin ne se lassait point de lire. — Un Discours sur l'aumône. — Histoire du martyre de St.-Geniès.—Plusieurs pièces de Poésie. Le style de St.-Paulin est fleuri, quoiqu'il ne soit pas toujours correct. Il y a de la vivacité dans les pensées, et de la noblesse dans les comparaisons. Il écrit tour-à-tour avec onction et avec agrément, et on peut le mettre au rang des PP. de l'Eglise qui méritent le plus d'être lus.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL, (Julien le) né dans le Cotentin, doct. en médecine à Paris et à Caen, fut disciple de Fernel, et égala son maître. Cet homme estimable mourut à Caen en 1588, à 68 ans. On a de lui : Un Traité *De Vino et Pomaceo*, *in*-8°, imprimé à Paris en 1588. — *De Lue Venerea*, *in*-8°. — *De Morbis contagiosis*, *in*-4°. — Il ne faut pas le confondre avec un autre médecin, nommé aussi *Paulmier*, qui fut chassé en 1609 de la faculté de Paris, pour avoir ordonné l'*antimoine*, malgré l'arrêt du parlement qui en défendait l'usage.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL, (Jacques le) fils du précédent, né en 1587, cultiva les lettres avec succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1670, à 83 ans. C'était un homme d'un esprit droit et d'un jugement exquis. Il s'établit à Caen, où il fut le premier promoteur de l'académie qui y était établie, et la soutint contre les efforts de l'envie et de l'ignorance. Ses principaux ouvrages sont : *Observationes in optimos auctores græcos*, Leyde, 1688. *in*-4°. — Une Description de l'ancienne Grèce, en latin, *in*-4°, 1678. On trouve à la tête de cet ouvrage la Vie de l'auteur. — Des Poésies grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles, qui sont au-dessous du médiocre. L'auteur versifiait en trop de langues, pour réussir dans aucune.

PAULMIER DE LA TOUR, (A.) cultivateur à Nemours, a publié : Essai sur les bois, les friches, les chemins et les mendians, 1791, *in*-8°.

PAULMIER, (François) médecin à Angers, est auteur d'un Traité méthodique et dogmatique de la Goutte, Paris, 1769, *in*-12.

PAULMY, (Marc-Antoine-René de VOYER D'ARGENSON, marquis de) ministre d'Etat, membre de l'acad. française, honoraire de l'acad. des belles-lettres et de celle des sciences, naquit à Valenciennes le 6 novembre 1722 du marquis d'Argenson, alors intendant du Hainault, et mourut le

13 août 1787. La carrière politique du marquis de Paulmy n'étant pas de notre ressort, nous nous contenterons de le peindre dans ses rapports avec les lettres. Dès sa jeunesse, il avait cultivé les genres les plus frivoles de la littérature; mais mûri par l'âge et par l'importance des fonctions qui lui furent confiées, soit comme ministre d'Etat, soit comme ambassadeur en Suisse, en Pologne et à Venise, ce goût prit un caractère plus grave, et devint sa principale occupation et sa plus grande ressource. Il s'était préparé celle d'une bibliothèque immense, rassemblée en France et dans les pays étrangers. Non-seulement elle renfermait dans tous les genres, ces livres rares, presque toujours inutiles, dont cependant quelques lignes peuvent, dans l'espace des siècles, servir à la preuve d'une vérité historique, ou que l'on conserve comme les témoins de quelque anecdote littéraire; mais il y avait rassemblé sur la littérature, sur l'hist. moderne, sur la géographie, sur la jurisprudence, une collection presque complète des ouvrages les plus importans, et les plus recherchés. Paulmy connaissait tous ses livres, les avait lus ou parcourus, en avait fait un catalogue raisonné où chacun était apprécié, où les faits bibliographiques étaient rapportés, où l'on voyait ce qu'on devait chercher dans chaque ouvrage, ce qu'on pouvait espérer d'y trouver. Il ne voulut pas que le fruit de ce travail fût pour lui seul, ou pour ceux qui seraient admis dans sa bibliothèque; il en publia les principaux résultats dans ses *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, en 65 part. *in*-8°. Les usages des Français dans tous les âges de la monarchie, la géographie, les généalogies, l'Histoire de France, l'Histoire littéraire, et en particulier celle du théâtre: tels sont les objets traités par le marquis de Paulmy; tous ne sont pas également intéressans, tous n'ont pas une utilité réelle, mais tous excitent cette curiosité naturelle, même pour les faits minutieux, lorsqu'ils peignent les mœurs ou l'esprit des différens peuples et des différens siècles. Nous devons au marquis de Paulmy l'idée de la *Bibliothèque des Romans*; lui-même y travailla, et y insera plusieurs extraits d'anciens romans, ou plutôt de romans nouveaux, faits d'après le canevas des anciens. Tel fut le fruit des loisirs du marquis de Paulmy. Sa vie, passée au milieu de sa famille, était douce et paisible; une probité exacte, une conduite noble et désintéressée dans ses affaires particulières le faisait respecter de ceux qui avaient avec lui des relations intimes. En devenant homme privé, il

avait gardé toute sa maison, ne voulant pas que son changement d'état, qui n'avait point été un malheur pour lui, en fût un pour ceux qui s'étaient attachés à sa fortune; et il fit sans regret le sacrifice de quelques superfluités auquel cet acte de bienfaisance le condamnait. On lui attribue : Loisirs d'un ministre, ou Essais dans le goût de Montaigne, dont le fond et le plan appartiennent à son père, le marquis d'Argenson, Paris, 1778, gr. *in*-8°.

PAUMERELLE, (C.-J. de B. de) avocat, membre de plusieurs académies, né à Paris en 1746, a donné : l'Asyle de l'Amour, pièce dramatique, imitée de Métastase, sur le mariage du dauphin, 1770, *in*-8°.—Plusieurs autres Opuscules; et quelques Pièces fugitives, dans différens journaux.

PAYS, (Pierre le) jésuite, a un nom parmi les géographes, pour avoir été le premier des européens qui a découvert la source du Nil au mois d'avril 1618. Les observations qu'il donna à ce sujet, ont détruit toutes les fables qu'il avait plu aux voyageurs de débiter, et aux compilateurs de répéter sur cette matière qu'ils ne connaissaient pas.

PAYS, (René le) sieur de Villeneuve, né à Nantes en 1636, passa une partie de sa vie dans les provinces du Dauphiné et de Provence, où il était directeur-général des gabelles. Il mêla les fleurs du Parnasse avec les épines des finances. Ses *Amitiés, Amours* et *Amourettes*, ouvrage mêlé de vers et de prose, publié en 1685, *in*-12, eurent du succès. La duchesse de Nemours ayant eu la curiosité de le connaître, le Pays lui adressa le *Portrait de l'Auteur*, des *Amitiés, Amours* et *Amourettes*. Cette production est en vers et en prose, comme la précédente; le style en est enjoué. L'auteur affectait d'imiter Voiture; mais aux yeux des gens d'esprit, il n'en fut que le singe. Despréaux ne le cacha point dans la satire, où il fait dire à un campagnard, qui préfère le Pays à Voiture:

« Le pays, sans mentir, est un
» bouffon plaisant. »

Le rimeur ridiculisé, loin de s'en fâcher, fut le premier à en badiner, dans une lettre qu'il écrivit de Grenoble à un de ses amis de la capitale. Quelque tems après, il vint à Paris, alla voir Boileau, soutint devant ce satirique le caractère enjoué qu'il avait pris dans sa lettre, et ils se séparèrent bons amis. Son esprit facile, plein de vivacité et d'agrément, plut à Despréaux, ainsi qu'à la plupart des gens de lettres qui connurent le Pays.

Ses derniers jours furent troublés par un procès très-fâcheux; un de ses associés ayant malversé, il fut condamné à payer pour ce fripon. Il mourut peu de tems après, en 1690, âgé de 54 ans. On a de lui, outre les ouvrages dont nous avons parlé : Zélotide, histoire galante, qui fut goûtée en province et méprisée à Paris. — Un Recueil de Pièces de poésie, Eglogues, Sonnets, Stances, où l'on trouve les finesses du petit bel-esprit, et presque jamais les beautés de génie. Il le publia sous le titre de *Nouvelles OEuvres*, imprimé à Paris en 1672.

Pazery, avocat à Aix, a donné : Consultation sur la validité des mariages des protestans en France (avec Portalis), 1770, *in*-8o.

Pean, mort au mois d'octobre 1764, à 80 ans, a donné au public : le Parallèle de la morale des payens avec celle des jésuites, 1726, *in*-8°. — Mém. histor. sur le formulaire. — Le combat de l'erreur contre la vérité, 1749, *in*-8°. — Le combat du jansénisme contre le molinisme, 1756, 2 vol. *in*-12.

Péchantré, (Nicolas de) né à Toulouse en 1638, mort à Paris en 1708, est auteur de quelques tragédies médiocres telles que Géta, la Mort de Néron, le Sacrifice d'Abraham, Joseph reconnu par ses frères. Avant de se livrer à la scène, il avait été couronné trois fois par l'acad. des Jeux floraux. On rapporte à l'égard de sa tragédie de la Mort de Néron, une anecdote qu'on raconte aussi de quelques autres, avec un simple changement de circonstances. Péchantré travaillait ordinairement dans une auberge; il oublia un jour un papier où il disposait sa pièce, et où il avait mis, après quelques chiffres : *Ici le roi sera tué.* L'aubergiste avertit aussi-tôt le commissaire du quartier, et lui remit le papier en main. Le poète étant revenu à son ordinaire à l'auberge, fut bien étonné de se voir environné de gens armés qui voulaient s'emparer de sa personne. Mais ayant apperçu son papier entre les mains du commissaire, il s'écria : *Ah ! le voilà; c'est la scène où j'ai dessein de placer la mort de Néron.* C'est ainsi que l'innocence du poète fut reconnue. Péchantré avait exercé la médecine pendant quelque tems, avant que de se produire sur le brillant et dangereux théâtre de la capitale.

Pechmeja, (Jean de) ancien professeur d'éloquence au collége royal de la Fleche, né à Villefranche de Rouergue en 1741, mort à St.-Germain-en-Laye en 1785, était

un littérateur distingué et un homme vertueux, simple et modeste. Son éloge du grand Colbert obtint, en 1773, le second *accessit* au jugement de l'acad. franç. Mais il est principalement connu par un poëme en prose, en 12 liv. publié en 1784, *in*-8°, sous le titre de *Telephe*, et trad. en anglais. La pureté et l'élégance du style, des images riantes et vraies, des pensées neuves et solides, une peinture de l'amitié telle qu'il la sentait lui-même, demandent grace pour quelques endroits où il n'est que déclamateur Il fut lié de la plus vive et de la plus constante amitié avec un médecin, du Breuil, son compatriote. Ils renouvelèrent dans ce siècle d'égoïsme, l'exemple trop rare d'Oreste et de Pilade. Pechmeja étant tombé malade à Paris, en 1777, du Breuil vola à son secours; et dès-lors tout fut commun entre ces deux amis, logement, sociétés, biens, maux, etc. la mort même ne put les séparer. Le médecin étant mort le 10 avril 1785, d'une maladie contagieuse, l'homme de lettres qui ne le quitta pas dans ses derniers momens, mourut 20 jours après victime de l'amitié. Il comptait sur du Breuil comme sur lui-même. Un jour qu'on lui demandait quelle était sa fortune? *J'ai*, répondit-il, 1200 *livres de rente*, et comme on s'étonnait qu'un si modique revenu pût lui suffire. *Oh!* dit-il, *le docteur en a davantage.*

Pecquet, (Jean) médecin de Dieppe, mort à Paris en 1674, s'est immortalisé par la découverte de la veine lactée, qui porte le chyle au cœur, et qui, de son nom, est appellée *le Réservoir de Pecquet.* Cette découverte fut une nouvelle preuve de la vérité de la circulation du sang; mais elle lui attira plusieurs adversaires, entr'autres Riolan, qui écrivit contre lui un livre intitulé : *Adversûs Pequetum et Pecquetianos.* On a de lui : *Experimenta nova anatomica*, à Paris, 1654. — *De thoracis lacteis*, Amst. 1661. Pecquet mérite encore d'être célèbre par son attachement courageux et constant pour le malheureux sur-intendant Fouquet, dont il avait été le médecin; il ne put se consoler de la disgrace de ce ministre, et il répétait sans cesse hautement que Pecquet avait toujours rimé et rimerait toujours à Fouquet.

Pecquet, (Antoine) grand-maître des eaux et forêts de Rouen, et intendant de l'école militaire en survivance, naquit en 1704, et mourut en 1762. C'était un homme d'un esprit très-cultivé, et qui s'était consacré à la politique, à la philosophie, à la littérature et à la morale. On a de

lui : Analyse de l'Esprit des lois, et l'Esprit des maximes politiques, 1757, 3 vol. *in*-12. —Lois forestières de France, 1753, en 2 vol. *in*-4°, ouvrage estimé.—L'Art de négocier, *in*-12.—Pensées sur l'homme, *in*-12.—Discours sur l'emploi du loisir, *in*-12. — Parallèle du cœur, de l'esprit et du bon sens, *in*-12.—Il a traduit le *Pastor fido*, l'Aminte du Tasse, l'Arcadie de Sannazar; et ses versions se font lire avec plaisir.

Peiresc, (Nicolas-Claude-Fabri) conseiller au parlem. d'Aix, naquit au château de Bangencier, en Provence, l'an 1580, et mourut à Aix en 1637. Peiresc fut un des savans les plus illustres de son siècle, et l'ami de tous les savans : en France, des de Thou, des Casaubon, des Pithou, des Sainte-Marthe. A Venise : de Fra-Paolo. A Leyde : de Joseph Scaliger. A la Haye : de Grotius. En Angleterre : de tous les savans de Londres et d'Oxford. Les louanges qu'il reçut par tout et dans toutes les langues ont été recueillies sous le titre de *Panglossia*. Il fut honoré d'une oraison funèbre, à Paris, dans une assemblée solennelle de savans les plus distingués par leur rang et leurs connaissances. L'illustre Gassendi a été son historien. On a de lui des manuscrits, et une Dissertat. savante et curieuse sur un trépied ancien. On la trouve dans le tome 3e des Mém. de littérature du P. Desmolets.

Pélée de Chenouteau, conseiller au présidial de Sens, a donné : Conférence de la coûtume de Sens, avec le droit romain, etc.

Pélée de St-Maurice, est auteur de l'Art de cultiver les peupliers d'Italie, 1762, *in*-8°; nouv. édit. 1766, *in*-8°; 5e édit. 1767, *in*-8°.

Peletier, (Claude le) né à Paris en 1630, avec des dispositions heureuses, fut lié de bonne heure avec Bignon, Molé, Lamoignon, Despréaux et les autres grands hommes de son siècle. Il fut d'abord conseiller au châtelet, puis au parlement, ensuite président de la 14e chambre des enquêtes, et prévôt des marchands en 1668. Il signala son administration en faisant construire le quai de Paris, qu'on nomme encore aujourd'hui le quai Peletier. Après avoir rempli avec distinction cette place, il succéda en 1683 à Colbert, dans celle de contrôleur-général des finances. Ce fut alors que Despréaux, se présentant dans la foule, pour le complimenter, lui dit simplement : *Monseigneur, je n'envie de votre nouvelle dignité, que l'occasion que vous allez avoir de faire plaisir à bien des gens.* Peletier sentit que, si un contrôleur-

leur-général faisait quelques heureux, il fesait encore plus de mécontens. Il se démit de cette place six ans après, quitta entièrement la cour en 1697, et mourut en 1711, à 81 ans. Les lettres que Peletier avait toujours aimées, embellirent les dernières années de sa vie; ami des savans, savant lui-même, nourri des anciens, juste appréciateur des modernes; il avait vécu dans l'intimité des Corneille, des Racine, des Boileau, des Santeuil, des Tourreil, des Pompone, des Bossuet, des Fénélon, des Rollin. On a de lui deux morceaux écrits en latin et adressés à ce dernier. L'un est la description de sa terre de Villeneuve-le-roi, l'autre, de celle de Fleury. On trouve dans ces deux ouvrages outre le mérite d'une excellente latinité, cet amour profond de la retraite et de la campagne, qui a distingué dans tous les tems, les ames douces et sensibles, et les véritables amis des lettres. Une troisième pièce latine de Peletier est adressée à ses enfans, auxquels il envoie le *Comes theologus*, de Pierre Pithou. Les mouvemens qu'il se donna pour découvrir et publier les ouvrages de ce dernier écrivain; le soin qu'il prit de faire écrire sa vie par Boivin le cadet; ses bienfaits envers les deux frères Boivin et d'autres savans, sont autant de monumens de son amour pour les lettres. Voici la liste bibliographique de ses ouvrages. Un très-grand nombre d'Extraits et de Recueils assez bien faits de l'Ecriture, des Pères et des écrivains ecclésiastiques et profanes, en plusieurs vol. *in*-12. — Des éditions du *Comes Theologus* et du *Comes Juridicus*, de Pierre Pithou, son bisaïeul maternel. — A l'imitation de ces deux ouvrages, il composa le *Comes Senectutis* et le *Comes Rusticus*, l'un et l'autre *in*-12, qui ne sont que des Recueils de pensées des auteurs anciens et modernes. — On lui doit encore la meilleure édition du Corps du droit-canon en latin, avec des Notes de Pierre et de François Pithou, en 2 vol. *in*-fol.; et celle du Code des canons recueillis par les Pithou, avec des *Miscellanea ecclesiastica* à la fin. — Enfin l'édition des Observations de Pierre Pithou, sur le code et les novelles.

PELETIER DE SOUSI, (Michel le) frère du précédent, né à Paris en 1640, mourut en 1725, à 86 ans. Il se fit recevoir avocat et plaida avec distinction. Il acheta ensuite la charge d'avocat du roi au Châtelet, et il l'exerça pendant 5 ans avec applaudissement. Reçu conseiller au parlement en 1665, il fut nommé l'année suivante, avec Jérôme le Pelletier, son second frère, pour l'exécution des arrêts de

la cour des Grands-Jours, tenus à Clermont en Auvergne. Le roi le choisit en 1668, pour aller établir l'intendance de la Franche-Comte. A son retour il fut intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandres, et des armées que le roi y entretenait. Ses services lui méritèrent les places de conseiller d'état en 1683, d'intendant des finances, de conseiller au conseil-royal, et de directeur-général des fortifications. Dégoûté des affaires et de la cour, il les quitta à l'âge de 60 ans, pour se retirer à l'abbaye de St. Victor à Paris. Il y vécut près de 6 ans, dans les doux travaux de la littérature et dans les exercices de la piété. Ses différens emplois ne l'avaient point empêché de cultiver les belles-lettres, et de se rendre familiers les bons auteurs de l'antiquité, sur-tout Cicéron, Horace et Tacite, qu'il portait toujours avec lui dans ses voyages. Il parlait aussi avec grace l'italien et l'espagnol. L'académie des Inscriptions lui avait donné, en 1701, une place d'honoraire. On a de lui dans les Mémoires de cette compagnie, de savantes Recherches sur les Curiosolites, ancien peuple de l'Armorique, dont il est parlé dans les Commentaires de César. Toureil l'appelait : *Homo limatissimi ingenii.*

PELETIER, (Pierre le) se fit recevoir avocat au parlement, et négligea sa profession pour se livrer à la poésie. Sa principale occupation était de composer des Sonnets à la louange de tout le monde. Dès qu'il savait qu'on imprimait un livre, il allait aussitôt porter un Sonnet à l'auteur, pour en avoir un exemplaire. Boileau parle souvent de lui comme d'un mouvais poete. Le Juvenal français ayant dit de lui dans sa seconde satire :

« J'envie, en écrivant, le sort de
» Peletier ».

Ce bon-homme prit ce vers pour une louange. Il fit imprimer cette satire dans un Recueil de poésies, où il y avait quelques vers de sa façon. Il mourut à Paris en 1680.

PELHESTRE, (Pierre) natif de Rouen, mort à Paris en 1710, à 65 ans, fut un savant précoce. Il n'était âgé que de 18 ans, quand l'archevêque de Paris, Perefixe, le manda : *J'apprends*, lui dit-il, *que vous lisez des livres hérétiques; êtes-vous assez docte pour cela? — Monseigneur*, répondit le jeune homme, *votre question m'embarrasse : si je dis que je suis assez savant, vous me direz que je suis un orgueilleux; si je dis que non, vous me défendrez de les lire.* Sur cette réponse, le prélat lui permit de continuer. Il a donné

une seconde édition du Traité de la lecture des Pères, et des Notes sur le texte de cet ouvrage, Paris 1697, *in*-12.

Pellissery, (Roch Antoine), a publié : L'Administration politique de Colbert. — Banque municipale, 1792, *in*-4°.

Pelissier, (Guillaume) se distingua par son érudition, sous François Ier. Il était abbé de Lerins, et évêque de Maguelone. François Ier l'employa aux négociations de la paix de Cambray en 1529. Il l'envoya en 1540 à Venise, d'où Pelissier rapporta beaucoup de manuscrits grecs, hébreux et syriaques, qui ornent encore aujourd'hui la bibliothèque nationale. Il travailla sur Pline et sur d'autres auteurs anciens. On a recueilli comme des objets de curiosité, les lettres qu'il écrivait de Venise. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, et l'on prétend que l'Histoire des poissons, que nous avons sous le nom de Guillaume Rondelet, médecin de Montpellier, est de lui.

Pelisson, (Paul) de l'académie française, né à Beziers en 1624, mourut à Paris en 1693. Avant de s'attacher à l'éloquence, dont on peut le regarder comme un des restaurateurs, il s'était appliqué à l'étude du droit. Sa *Paraphrase* du premier livre des Institutes de Justinien, imprimé à Paris en 1645, *in*-8°, ne se ressent, en aucune manière, de la jeunesse de l'auteur, qui n'avait alors que 19 ans. On remarque dans cet ouvrage cet esprit clair, méthodique et nerveux, qu'il développa dans la suite, avec plus d'éclat, dans un autre genre. Son *Histoire de l'académie française* a servi de modèle, pour le style, à ceux qui l'ont écrite après lui. La lecture de cet ouvrage, qui n'était encore que manuscrit, enleva le suffrage de tous les académiciens, parmi lesquels Pelisson n'était pas encore admis. Ils décidèrent d'une voix unanime, que la première place vacante lui serait réservée. En attendant, on lui donna le droit d'assister aux séances, avec cette distinction glorieuse, que la même grace ne pourrait être accordée à personne, pour quelque considération que ce fût. Une gloire bien supérieure à celle que Pelisson a méritée par ses talens, est la grandeur d'ame avec laquelle il se déclara le défenseur du surintendant Fouquet, après sa disgrace. Les Discours qu'il composa pour la justification de ce ministre, sont des chef-d'œuvres d'une éloquence mâle, rapide, attachante, et portent l'empreinte d'une ame pleine de noblesse et de sentiment ; aussi tout ce qu'il y avait

alors de plus respectable s'empressa de lui rendre hommage. Le célèbre le Fèvre, père de madame Dacier, lui dédia, pendant qu'il était à la Bastille, son *Lucrèce* et sa traduction du *Traité de Plutarque* sur la superstition. Un Mécène dans les fers est un exemple trop rare dans la littérature, pour n'être pas remarqué avec intérêt. Les ducs de Montausier, de S^t. Aignan et plusieurs autres seigneurs de la cour allèrent le voir dans sa prison, dès les premiers instans où il lui fut permis de recevoir des visites : tant il est vrai que les qualités de l'ame sont le véritable prix des talens. Une si louable émulation s'étendit plus loin. Louis XIV se réunit lui-même aux admirateurs et aux amis de Pelisson. Après lui avoir rendu sa liberté, il l'emmena avec lui dans ses campagnes, et le chargea d'écrire son Histoire. Pelisson abjura la religion protestante en 1670, entra dans l'état ecclésiastique, et obtint plusieurs bénéfices. Il célébrait tous les ans l'anniversaire de sa conversion, et celle de sa sortie de la Bastille; la première en communiant, et la seconde en délivrant un prisonnier. On a de lui : L'Histoire de l'académie française, qui parut pour la première fois en 1653, à Paris, *in*-12; et dont la meilleure édit. est celle de l'abbé d'Olivet, qui l'a continuée, 1730, 2 vol *in*-12. — Histoire de Louis XIV, depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661, jusqu'à la paix de Nimègue en 1678. Cet ouvrage, imprimé en 1749, en 3 vol. *in*-12, sent le courtisan, et peu le bon historien. — Abrégé de la Vie d'Anne d'Autriche, *in*-fol. — Histoire de la conquête de la Franche-Comté, en 1668, dans le tome 7e des Mémoires du P. Desmolets. C'est un modèle en ce genre, suivant les uns, et c'est peu de chose, suivant d'autres. — Lettres historiques et Œuvres diverses, 3 vol. *in*-12, à Paris en 1749. Ces lettres sont comme un journal des voyages et des campemens de Louis XIV, depuis 1670, jusqu'en 1688; il y en a 273. Elles sont écrites sans précision et sans pureté. — Recueil de pièces galantes, en prose et en vers, de madame la comtesse de la Suze et de Pelisson, 1695, 5 vol. *in*-12. Les poésies de Pelisson ont du naturel, un tour heureux et de l'agrément; mais elles manquent un peu d'imagination. — Poésies chrétiennes et morales, dans le Recueil dédié au prince de Conti. — Réflexions sur les différends de la religion, avec une réfutation des chimères de Jurieu et des idées de Leibnitz, sur la tolerance de la religion, en 4 vol. *in*-12. — Traité de l'eucharistie, *in*-12.

PELLERIN, (Joseph) après

avoir rempli les fonctions de commissaire général et de premier commis de la marine pendant 40 ans, profita du loisir que lui procura sa retraite, pour composer un des plus beaux cabinets de medailles, dont le roi fit l'acquisition en 1776. Pellerin mourut en 1782, dans sa 99e année. Ses recherches ont beaucoup développé la science numismatique, dans son Recueil de Médailles des peuples et des rois, Paris, 1762 et suiv. 8 vol. *in*-4°, dont voici le détail: Recueil de Médailles des rois, 1762, *in*-4°. — Recueil de Médailles des peuples et des villes, 1763, 3 vol. — Mélanges de diverses Médailles, 1765, 2 vol. — Supplément aux six volumes et la Table des sept, 1766, 1 vol.—Troisième et quatrième Supplémens, 1767, 1 vol. Il a donné depuis : Lettres de l'auteur du Recueil de Médailles, Paris, 1768 et 1770, 1 vol. *in*-4°, qui fait le 9e. — Additions à ces neuf volumes, 1 vol. *in*-4°.

Pellegrin, (Simon-Joseph) né à Marseille, entra dans l'ordre des religieux servites, et demeura long-tems parmi eux, à Moustier, dans le diocèse de Riez. Ennuyé de son genre de vie, il s'embarqua sur un vaisseau, comme aumônier, et fit quelques courses. De retour en France en 1703, il composa une Epître au roi, sur le glorieux succès de ses armes, qui remporta le prix de l'académie franç. en 1704. En même tems qu'il envoyait cette Epître au concours, il combattait contre lui-même, par une Ode qui balança les suffrages de l'académie, et dont on sut qu'il était l'auteur. On ne pouvait guère se montrer dans un concours, avec plus d'éclat et de succès. Cette petite aventure le fit connaître à la cour, et lui procura la protection de madame de Maintenon, qui ne lui fut pas inutile, pour sa sécularisation. On raconte qu'une femme de ses amies, choquée de sa mal-propreté, et jugeant qu'il manquait de linge, lui en envoya un trousseau par sa femme-de-chambre : que l'abbé ayant ouvert le paquet, et trouvant des chaussons, chose dont il ignorait l'usage, il les prit pour des espèces de gants ou de mitaines, et les offrit à la femme-de-chambre, pour qu'elle eût sa part du présent qu'elle avait apporté. Pellegrin mourut en 1745 à 82 ans. Un poète faisant allusion au contraste de ses productions, lui fit cette épitaphe :

« Le matin catholique, et le soir
» idolâtre,
» Il dîne de l'autel, et soupe du
» théâtre. »

On a de lui; Cantiques spirituels, sur les points les plus

importans de la religion, sur différens airs d'opéra, pour les dames de St.-Cyr, à Paris, *in*-8°.—Autres Cantiques sur les points principaux de la religion et de la morale, à Paris, 1725, *in*-12. — Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, mise en cantiques, sur les airs de l'opéra et des vaudevilles, 2 vol. *in*-8°. Paris, 1705. — Les *Pseaumes* de David, en vers français, sur les plus beaux airs de Lulli, Lambert et Campra, à Paris, 1705, *in*-8°. — L'Imitation de J. C., sur les plus beaux vaudevilles, à Paris, 1729, *in*-8°. — Les Œuvres d'Horace, traduites en vers français, éclaircies par des notes, augmentées d'autres Traductions et Pièces de poesie, avec un Discours sur ce célèbre poète, et un abrégé de sa vie, à Paris, 1715, 2 vol. *in*-12. Il n'y a que les 5 livres d'Odes qui soient traduits. On ne parlerait plus de cette Traduction, sans la jolie Epigramme que fit la Monnoye, en voyant le texte du poète latin à côté de cette version :

« On devrait, soit dit entre nous,
» A deux divinités offrir tes deux
» Horaces;
» Le latin à Vénus, la déesse des
» Graces,
» Et le français à son époux. »

Nous avons d'autres ouvrages qui assurent à ce poète un rang sur le Parnasse : tels sont sa comédie du Nouveau Monde ; son opéra de Jephté, et sa tragédie de Pélopée. Quelques personnes le dépouillent de la gloire d'avoir fait la comédie du Nouveau Monde. La raison qu'ils en apportent, est qu'il n'est pas possible, selon eux, qu'un homme qui a enfanté des millions de vers detestables, soit l'auteur d'une pièce aussi ingénieuse, écrite d'un style si pur et si léger. Mais rien n'est moins sûr que cette façon de juger. On compte encore parmi ses pièces dramatiques : Hippolyte et Aricie, Médée et Jason, tragédies lyriques.—Pour l'Opera-comique, la Fausse inconstance. — Arlequin rival de Bacchus. — Le Pied-de-nez, com. en 3 actes.—Télémaque et Calypso. — Renaud ou la suite d'Armide, trag. en musique. — Catilina, trag. Tous ces ouvrages sont très-faibles : le plan n'en vaut rien ordinairement, et la versification en est presque toujours fade et languissante.

PELLETAN, (Philippe-Jean) chirurgien, membre de l'institut national, a donné des Memoires dans les journaux.

PELLETIER, (Jacques) médecin, né au Mans en 1517, se rendit habile dans les belles-lettres et dans les sciences, et devint principal des colléges de Bayeux et du Mans à Paris, où il mourut en 1582. Ses écrits sont plus nombreux

que bons. On a de lui : Des Commentaires latins sur Euclide, *in*-8°. — La Description du pays de Savoie, 1572, *in*-8°. — Un petit traité latin de la peste. — Une concordance de plusieurs endroits de Galien, et quelques autres petits traités, réunis en 1 vol. *in*-4°, 1559.—De mauvaises œuvres poétiques, qui contiennent quelques traductions en vers, 1547, *in*-8°.— Un autre recueil, 1555, *in* 8°. — Un troisième en 1581, *in*-4°. — Traduct. en vers franç. de l'Art poétique d'Horace, 1545, *in*-8°. — Un Art poétique en prose, 1555, *in*-8°. —Des dialogues sur l'ortographe et la prononciation française, *in*-8°. où il veut réformer l'une et l'autre en écrivant comme on prononce.

PELLETIER, (Jean le) né à Rouen en 1633, s'appliqua d'abord à la peinture. Il l'abandonna pour l'étude des langues. Il apprit sans maître le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'hébreu, les mathématiques, l'astronomie, l'architecture, la médecine et la chimie. Il mourut en 1711, à 78 ans. On a de lui: Une Dissertation sur l'arche de Noë. Il y explique la possibilité du déluge universel; et comment toutes les espèces d'animaux ont pu tenir dans l'arche. Il y joint une Dissertation sur l'Hemine de S^t.-Benoît, 1 vol. *in*-12.— Des Dissertat. sur plusieurs matières dans le journal de Trévoux. — Une traduction française de la vie de Sixte-Quint, par Leti, 1694, 2 vol. *in*-12. — De l'ouvrage anglais de Robert Naunton, sous le titre de *Fragmenta regalia*, ou caractère véritable d'Elisabeth, reine d'Angleterre, et de ses favoris. On le trouve dans les dernières édit. de la Vie de cette princesse, par Leti.

PELLETIER, (Ambroise) né en 1703 à Porcieux en Lorraine, bénédictin de S^t.-Vannes, et curé de Senones, donna le Nobiliaire ou armorial de Lorraine, 1758, *in*-fol. C'était, pour l'érudition et pour la piété, un digne élève de D. Calmet. Il mourut en 1758.

PELLETIER, (Bertrand) apothicaire à Paris, membre de la ci-d. acad. des sciences, reçu en 1791 membre de l'institut national pour la chimie, né à Bayonne en 1761, mourut en 1797, âgé de 36 ans. Il a donné beaucoup de Mémoires dans les *Journaux*. Il était co-éditeur du journal d'*Histoire naturelle*.

PELLETIER, (H.-F.) est auteur des ouvrages suivans : Zélie et Zélindor, coméd. en un acte, mêlée d'ariettes, 1763, *in*-8°. — Balthazard, traged. 1771, *in*-12. — Mau-

solée de Maurice, comte de Saxe, maréchal de France, poëme, 1776, *in*-12. — Les Aventures de Télémaque, 7e livre mis en vers, 1777, *in*-8°; livre 2e, 1778, *in*-8°. — Vers en l'honneur de Voltaire, en 1779. — Almanach des compagnies d'arc, arbalète et arquebuse, ou les Muses chevalières, 1789, *in*-12. — Le Vœu de la France, 1790, *in*-8°, etc.

PELLETIER, (P.) médecin, est auteur du Guide des malades, 1795, *in*-8°.

PELLETIER DE FRÉPILLON a publié un Essai sur la taille des arbres fruitiers, 1773, *in*-12.

PELLICAN, (Conrard) né en Alsace en 1478, d'abord cordelier, puis protestant et marié, a donné des ouvrages qui ont été recueillis en 7 vol. *in*-fol. Ils roulent sur la théologie et la controverse; il eut des démêlés assez vifs avec Erasme, qui se reconcilia avec lui, après lui avoir donné des marques d'estime. Il mourut en 1556, à 78 ans.

PELLIER DE QUENGSY, médecin-oculiste. On a de lui : Recueil de Mémoires et d'Observations, tant sur les maladies qui attaquent l'œil, et sur les parties qui l'environnent, que sur les moyens de les guérir, 1783, *in*-8°.

PELLIZER (de) a publié des Mémoires pour servir aux nouveaux principes d'hydraulique et d'aërométrie, 1787, *in*-8°.

PELLOUTIER, (Simon) né à Leipsick en 1694, d'une famille originaire de Lyon, mourut en 1757; il fut ministre protestant de l'Eglise française à Berlin, et membre distingué de l'académie de cette ville. Il est connu par son Histoire des Celtes, qui lui donne un rang honorable parmi les savans, comme ses mœurs parmi les gens de bien. La meilleure édition de cet ouvrage, rempli de recherches curieuses et intéressantes, est celle que Chiniac a donnée à Paris en 1770, 8 vol. *in*-12, et 4 vol. *in*-4°. Les Mémoires dont Pelloutier orna ceux de l'acad. de Berlin, sont un des principaux ornemens des Recueils de cette savante compagnie.

PELTIER, (Jean) né à Paris, a publié les ouvrages suivans: *Domine salvum fac regem*, en 1789, *in*-8°. — *Pange lingua;* en 1789, *in*-8°. — Actes des Apôtres, en 1790, *in*-8°. — Correspondance politique, et plusieurs autres ouvrages, en 1790 et 92.—Dernier Tableau de Paris, ou Précis historique de la révolution du 10 août, des causes qui l'ont produite, des événemens qui l'ont précédée, et des crimes qui l'ont

suivie,

suivie, Londres, 1792, 2 vol. *in*-8° — Histoire de la restauration de la monarchie française, ou la Campagne de 1793, publiée en forme de correspondance, Londres en 1793, *in*-8°. — Courrier de l'Europe et Courrier de Londres; puis sous le titre de Tableau de l'Europe pendant 1794, Londres, 1794, 2 vol. *in*-8°. — Paris pendant l'année 1795 et 1796, ouvrage périodique, gr. *in*-8°.

PELVERT, prêtre à Rouen, mort le 19 janvier 1781, est auteur de Dissertations théologiq. et canoniques sur l'approbation nécessaire pour administrer le sacrement de pénitence, 1755, *in*-12.—D'une Lettre d'un théologien sur la distinction de la religion naturelle et révélée, 1770, *in*-12.

PÉNA, (Jean) né à Monstiers dans le diocèse de Riez en Provence, apprit de Ramus, les belles-lettres, et fut son maître pour les mathématiques. Il les enseigna à Paris, au collége Royal, avec distinction. Ce mathématicien mourut en 1560, à l'âge de trente ans. On a de lui une traduction latine de la Catoptrique d'Euclide, avec une Préface curieuse. Il a aussi travaillé sur les autres ouvrages de ce géomètre. — Une edition en grec et en latin des Sphériques de Théodose, en 1558, *in*-4°.

PENNIER DE LONGCHAMPS, médecin à Avignon, est auteur d'une Dissertation physico-méd. sur les truffes et les champignons, 1766, *in*-12.

PÉPIN DESGROUETTES, a donné: L'Homme à la mode, ou le Banqueroutier, coméd. 1773, *in*-8°. — Tableau des Mœurs américaines, 1774, *in*-8°.

PÉRAS. (Jacques) On a de lui: Dictionnaire anatomique latin-français, 1753, *in*-12. — Fables nouvelles en vers, 1754; nouv. édit. 1761—1787, *in*-12. — Plusieurs Pièces de théâtre avec Nau.

PÉRAU, (Gabriel-Louis) né à Paris en 1700, d'une famille originaire de Semur en Auxois, mourut le 31 mars 1767. Après avoir fait ses études au collége des Quatre-Nations, il embrassa l'état ecclésiastique, auquel ses parens le destinaient, et il s'attacha à la maison de Sorbonne, dont il fut depuis nommé prieur. Une physionomie heureuse, beaucoup de candeur, un esprit conciliant, et cette simplicité qui prête tant de charmes au savoir et à la vertu, lui attirèrent des amis puissans dans l'ordre ecclésiastique. Il les cultiva avec soin sous ce dernier rapport; mais il négligea toujours de s'en faire des protecteurs. Sa mo-

destie, ou peut-être un caractère trop sensible, ne lui permit point d'aspirer à la prêtrise. Né avec un cœur tendre, il eut à lutter, dans l'âge des passions, contre une inclination impérieuse, à laquelle il céda pendant quelque tems. L'amour des lettres le rendit à lui-même. Pour se concilier l'estime de ceux qu'il croyait s'être aliénés, il entreprit une édit. des *Lettres latines* d'Yves de Chartres; mais cet ouvrage demeura imparfait, soit que l'abbé Pérau se fût dégoûté d'une étude stérile, soit que l'habitude du travail qu'il avait perdue, le lui rendit trop difficile. La peine que cette première entreprise lui avait coûtée, lui fit sentir que ce n'est pas impunément qu'on néglige les lettres; il revint sur ses pas, et s'appliqua sérieusement à l'étude. Le premier essai qu'il donna, fut une justification divisée en trois Lettres, en faveur du vicomte de Tavannes, accusé de rapt. Ces Lettres, écrites avec simplicité, furent bien accueillies du public. La réputation qu'elles lui firent, engagèrent des libraires à le charger de quelques éditions d'ouvrages devenus rares. Il dirigea celles des Œuvres de St.-Real, *in*-4°, et de Bossuet, aussi *in*-4°. Il publia les derniers ouvrages du célèbre medecin Héquet. Il fut l'éditeur des Œuvres du pasteur Jacquelot. Il travailla à une édit. de la Description de Paris, de Germain Brice; et il eut la principale part à la nouvelle édition de l'Histoire de la ville de Paris, par Piganiol de la Force. Ce fut au milieu de tous ces travaux, que se développa son talent pour l'histoire. Il en choisit la partie la moins brillante peut-être, mais celle qui demande plus d'exactitude et de constance; elle était, d'ailleurs, celle qui convenait le plus à sa manière de sentir et de voir : son caractère s'est peint dans les Vies des Hommes illustres de France, qu'il entreprit. C'est la justice que lui rend son éloquent continuateur (Turpin). « Son style (dit-il) net, pur et sans fard, ses narrations faciles et désintéressées, décèlent la candeur de son ame. Toujours intelligible, jamais obscur, riche sans luxe et sans profusion, il se montre par-tout avec une simplicité noble et decente. Son imagination sage et tempérée, forme, avec adresse, une chaine invisible qui lie toutes les idées, et qui met l'ordre dans le dessein. C'est par cette innocente magie que ce modeste écrivain s'est placé sans effort et sans prétention, à côté des maîtres de l'art ». Les Vies des Hommes illustres de la France avaient été commencées par d'Auvigny, jeune écrivain rempli de bravoure et de talens; après sa mort, l'abbé Pérau entreprit la continuation de ce travail;

il ajouta 11 vol. aux 13 que son prédécesseur avait laissés, et il les rendit plus précieux par la supériorité de son talent. Au milieu de son travail, il fut obligé de l'interrompre par un des événemens les plus fâcheux pour un homme de lettres. Il perdit entièrement la vue. C'est dans cette circonstance qu'il sentit de quelle ressource est une longue étude. Tout le tems que dura cette privation, il arrangea le plan de différens ouvrages, et à peine l'occupation continuelle de son esprit, lui laissait-elle appercevoir la perte qu'il avait faite. L'abbé Pérau sut mettre à profit son état même. Il chercha parmi ses amis, un homme qui fût digne de le remplacer, lorsque ses infirmités ne lui permettraient plus de continuer son entreprise; le choix qu'il fit, suffirait pour faire l'éloge de son goût. L'abbé Pérau éprouva, dans le tems de sa cécité, des témoignages bien touchans des sentimens qu'il savait inspirer. Modeste dans ses desirs, il n'avait jamais songé à sa fortune, ou du moins il n'avait fait que de bien faibles efforts pour obtenir ses faveurs: il vivait du produit modique de ses ouvrages. Des libraires, avec lesquels il s'était lié, firent entr'eux une société secrète, pour lui donner une pension de 1,200 liv., qui pût adoucir l'ennui de la perte de sa vue. « Leur générosité (dit son continuateur) fut obligée de se cacher, pour ne pas offenser la délicatesse d'un écrivain qui se croyait assez riche, parce qu'il ne réglait point ses besoins sur l'opinion ». L'abbé Pérau ne jouit pas long-tems de cette pension; et lorsque tout semblait concourir au bonheur d'une ame aussi sensible, tandis qu'il se félicitait d'avoir recouvré la vue, qui lui fut rendue par M. Grand-Jean, chirurgien-oculiste; qu'il trouvait dans son ami, un continuateur digne de lui, il succomba plus accablé d'infirmités que d'années. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui: une Description des Invalides, 1756, *in*-fol. — La Vie de Jérôme Biguon, 1757, *in*-12, que l'on joint ordinairement à ses Vies des Hommes illustres. — Une collection de Pièces rares, dont il a publié deux parties, sous le titre de *Recueil de A* et *P;* et plusieurs autres Compilations.

Percheron de la Galézière a donné: Observations sur les impositions susceptibles de réduction, conversion ou suppression, contenant un plan de deux Foires à Paris, 1775, *in*-4°. — Epitome sur l'état civil de la France, 1779, 2 vol. *in*-12. — Eloge du duc de Montausier, 1781, *in*-8°. — L'Ami de la société, suivi de l'Eloge de Suger, 1784,

in-12.—L'Eloge de la Gaieté, 178*.

Percy, chirurgien, membre de la ci-dev. académie de chirurgie à Paris, associé de l'institut national. On a de lui: Mémoires sur les ciseaux à l'incision, 1785, *in*-4°.

Pérefixe, (Hardouin de Beaumont de) évêque de Rhodès, puis archevêque de Paris, membre de l'académie française, était d'une ancienne maison de Poitou, et fils du maître-d'hôtel du cardinal de Richelieu. Ce ministre prit soin de son éducation et de sa fortune. Il devint précepteur de Louis XIV, puis évêque de Rhodès; mais croyant ne pouvoir en conscience remplir en même tems les obligations de la résidence et celles de l'éducation du roi, il donna volontairement la démission de cet évêché. Il fut fait archevêque de Paris en 1664. L'empire que les jésuites prirent sur lui, et le rôle qu'ils lui firent jouer dans les affaires du jansénisme, ont un peu dégradé son épiscopat. De-là les peintures peu favorables qu'on a faites de lui. L'auteur du Dictionnaire critique le traite d'*homme de peu de sens, d'une petitesse d'esprit et d'une obstination invincible.* Le caractère doux et aimable de Pérefixe, et ses autres qualités, auraient dû faire fermer les yeux sur ses défauts; mais c'est le propre du fanatisme qu'on irrite, de ne voir que le mal et de se cacher le bien. Ce prélat termina sa carrière en 1670. Il avait été reçu de l'académie française en 1654. On a de lui une excellente Hist. du roi Henri IV, dont la meilleure édition est d'Elzevir, 1661, *in*-12; et la dernière est de Paris, en 1749, *in*-12. Cette Histoire, qui n'est qu'un abrégé, fait mieux connaître Henri IV, que celle de Daniel. On croit que Mézerai y eut part, et il s'en vantait publiquement; mais cet historien incorrect ne fournit sans doute que les matériaux. Il n'avait point ce style touchant de Pérefixe, qui fait aimer le prince dont il écrit la vie. — Un livre intitulé: *Institutio principis*, en 1647, *in*-16, qui contient un recueil de Maximes sur les devoirs d'un roi-enfant.

Periers, (Bonaventure des) né à Arnay-le-Duc en Bourgogne, valet-de-chambre de Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier, se donna la mort en 1544, dans un accès de frénésie. On a de lui plusieurs ouvrages. Celui qui a fait le plus de bruit, est intitulé: *Cymbalum Mundi*, ou Dialogues satiriques sur différens sujets, 1537, *in*-8°, et 1538, aussi *in*-8°. Ce n'est plus un ouvrage rare, depuis qu'il a été réimprimé à Amsterdam en 1711,

in-12, et à Paris en 1732, petit *in*-12. Il est composé de quatre articles; le second, qui offre quelques plaisanteries assez bonnes contre ceux qui recherchent la pierre-philosophale, est le meilleur; les trois autres ne valent rien. Dès que ce livre parut en 1538, il fut brûlé par le parlement, et censuré par la Sorbonne. On accusait l'auteur d'avoir voulu, sous des allégories, prêcher la prétendue Réforme.—Une traduction en vers français de l'Andrienne de Térence, en 1537, *in*-8°. — Une traduct. en français du Cantique de Moïse. — Un Recueil de ses Œuvres, 1544, *in*-8°. — Nouvelles récréations et joyeux Devis, 1561, *in*-4°, et 1571, *in*-16; 1711, 2 vol., et 1735, 3 vol. *in*-12. Quelques auteurs prétendent que ce dernier n'est pas de lui.

PÉRION, (Joachim) docteur de Sorbonne, né à Cormery en Touraine, se fit bénédictin dans l'abbaye de ce nom en 1517, et mourut dans son monastère vers 1559, âgé d'environ 60 ans. On a de lui quatre Dialogues latins sur l'origine de la langue française, et sa conformité avec la grecque. — Des Lieux théologiques, Paris, 1549, *in*-8°. — Des traductions latines de quelques livres de Platon, d'Aristote et de St.-Jean Damascène. Son latin est assez pur, et même élégant; mais l'auteur manquait de critique.

PERNAY, (F.-D.) a trad. de l'allemand : Oberon, poëme en 14 chauts, de Wieland. On lui doit aussi la traduction de Withelmine.

PERNETY, (Antoine-Joseph) bénédictin, né à Roanne en Forez le 13 févr. 1716, mort. On a de lui les ouvr. suivans : Cours de mathématiques par Ch. de Wolf, traduit et augmenté, 1747, *in*-8°. — Manuel bénédictin, 1754, *in*-8°. — Dictionnaire de peinture, sculpture et gravure, 1757, *in*-12.—Les Fables égyptiennes et grecques, dévoilées et réduites au même principe; avec une explication des hiéroglyphes et de la guerre de Troie, 1758, 2 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1786. — Dictionn. mytho-hermétique, 1758, *in*-8°. — Discours sur la physionomie, et les avantages des connaissances physionomiques, Berlin, 1769, *in*-8°. —Journal histor. d'un voyage aux îles Malouines en 1763 et 1764, Berlin, 1767, 2 vol. *in*-8°. —Histoire d'un voyage aux îles Malouines; nouvelle édit. refoudue et augmentée d'un Discours préliminaire, Paris, 1770, *in*-8°. — Dissertation sur l'Amérique et les Américains contre Pauw, 1770, *in*-8°. — Examen des recherches philosophiques de Pauw sur les Américains,

1772, 2 vol. *in*-8°. — La connaissance de l'homme moral par celle de l'homme physique, Berlin, 1776, gr. *in*-8°. — Il a travaillé au 8e vol. *De Gallia Christiana ;* ensuite à une traduction de *Columelle*. Il a mis en ordre les ambassades de la maison de Noailles, ouvr. commencé par Vertot, 1763, 5 vol. *in*-12; et il a donné beaucoup de Mémoires aux Recueils académiques de Bavière et de Berlin.

PERNETY, (Jacq.) parent du précédent, bénédictin, historiographe de la ville et de la ci-dev. acad. de Lyon, mort le 6 février 1777, âgé de 81 ans. On a de lui plusieurs ouvrages de philosophie et de morale qui font honneur à son goût et à ses vertus. Ils sont écrits d'un style clair, méthodique, plein de douceur et d'aménité. Ses recherches sur la ville de Lyon, prouvent en faveur de son zèle et de son esprit. S'il a cité des noms peu connus hors de l'enceinte de cette ville, on doit accorder quelque chose à son amour pour sa patrie. Il est d'ailleurs toujours louable d'illustrer des gens vertueux, et d'en faire un objet d'émulation pour ceux qui ne les connaissent pas. On a de lui : Les Abus de l'éducation sur la piété, la morale et l'étude, 1778, *in*-12. — Le repos de Cyrus, ou l'Histoire de sa vie, depuis sa 16e. jusqu'à sa 40e. année, 1732, 3 vol. *in*-12. — Les Conseils de l'Amitié. — Lettres philosophiques sur la physionomie, 1745 et 1760, 3 vol. *in*-12. — Histoire de Favoride, 1750, *in*-12. — Observations sur la vraie philosophie, 1757, *in*-12. — Recherches sur la ville de Lyon, ou les Lyonnais dignes de mémoire, Lyon, 1757, 2 vol. *in*-8°.—Tableau de Lyon, 1760, *in*-8°.

PERNY DE VILLENEUVE, astronome à Paris. On a de lui : Le Guide astronomique, *in*-12, 1789, etc. — Département de l'île de Corse, sa population, les mœurs de ses habitans, etc. 1792, *in*-8°. — Planisphère uranographique, projetté sur l'horison de Paris, 1792. — Observations astronomiques, et Mémoires, dans les *Journaux* et dans le *Calendrier du Lycée des Arts*, 1794—95, etc.

PEROLLE, médecin à Montpellier, a donné : Dissertat. anatomico-acoustique, contenant des expériences qui tendent à prouver que les rayons sonores n'entrent pas par la trompe d'Eustache, etc.; et un Essai sur les sourds-muets de l'abbé de l'Epée, 1783, *in*-8°.

PÉROUZE, (de la) abbé, mort en 177*. On lui doit : Stances sur les Evangiles, avec des Cantiques, 1770,

in-12. — Poésies sacrées, 1770, *in*-8°.—Les Souverains, ou Tableau poétique du roi et des princes de son sang, 1773, *in*-12.

PERRAULT. Ce nom, devenu l'objet de tant de satires, n'est pas resté sans gloire. Les Perrault étaient quatre frères, tous quatre hommes de mérite, elevés avec soin par un père, homme de mérite lui-même, avocat au parlement, et à qui les lettres n'étaient point étrangères. Nous allons les parcourir successivement. Perrault (Pierre) était recev.-général des finances, et cultivait les lettres. On a de lui un Traité sur l'origine des Fontaines, *in*-12; et une traduct. franç. de la *Sacchia Rapita*, du Tassoni, 2 vol. *in*-12.

PERRAULT, (Nicolas) était docteur de Sorbonne, janséniste, et attaché à Port-Royal. On lui doit une Théologie morale des jésuites, qui n'en est pas, comme on peut le croire, l'exposition la plus favorable.

PERRAULT, (Claude) né à Paris en 1613, se partagea entre Galien et Vitruve, entre la médecine et l'architecture; et malgré les Satires de Boileau, il excella dans chacune de ces sciences si opposées; il traduisit Vitruve. L'Observatoire, et l'Arc de Triomphe, qui existait au faubourg St.-Antoine, furent élevés sur ses dessins; mais sur-tout il donna le dessin de cette belle façade du Louvre, « qui n'a rien de supérieur (dit d'Alembert) dans les chef-d'œuvres de l'Italie ancienne et moderne, et que l'envie a tâché d'enlever à son auteur, mais qui lui est restée, malgré l'envie ». Comme architecte, Claude Perrault doit donc tenir un rang parmi les premiers hommes de son siècle. Comme médecin, il est encore recommandable. Il rendit la vie et la santé à plusieurs de ses amis, et notamment à Boileau, qui l'en remercia par des Epigrammes. Perrault, ennemi de la satire, s'était déclaré contre celles du Juvenal français. Le satirique s'en vengea en le plaçant dans son *Art poétique*, sous l'emblême de ce docteur de Florence, qui, de méchant médecin, devint bon architecte. L'académie des sciences, qui ne jugeait point du mérite de Perrault par des satires, se l'associa comme homme capable de lui faire honneur, non-seulement par ses talens, mais encore par son caractère. Cet habile homme mourut l'an 1638, à 75 ans. Quoiqu'il n'eût guere exercé la médecine que pour sa famille, ses amis et les pauvres, la faculté plaça son portrait dans ses écoles publiques, parmi ceux des Fernel, des Riolan, etc. Ses principaux ouvrages sont: une

excellente traduct. française de Vitruve, 1673, *in*-folio, entreprise par ordre du roi, et enrichie de savantes notes. La 2e édit. est de 1684, *in*-fol., avec des augmentations; mais les figures sont moins belles que dans la 1re. —Un Abrégé de Vitruve, *in*-12. — Un livre intitulé : Ordonnances des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des anciens, 1683, *in*-fol., dans lequel il montre les véritables proportions que doivent avoir les cinq ordres d'architecture. — Un Recueil de plusieurs machines de son invention. — Essais de physique, 2 vol. *in*-4°, et 4 vol. *in*-12. — Ses Mém. pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, Paris, 1671, avec une suite de 1676, *in*-fol., offrent de belles figures. On les a réimprimés à Amsterdam en 1736, en 3 vol. *in*-4°; mais les figures de cette édition sont inférieures à celles de la première.

Perrault, (Charles) était le dernier des frères Perrault; il naquit à Paris en 1633, et mourut dans la même ville en 1703. On le mit, dès l'âge de huit ans, au collége de Beauvais, où il brilla dans ses classes. Il aimait passionément la poésie. Le versificateur novice était destiné à trouver un jour dans Despréaux un Aristarque sévère. Charles Perrault ayant achevé ses études, fut reçu avocat, et plaida deux causes avec assez de succès, pour que les magistrats desirassent de le voir s'attacher au barreau. Mais bientôt Colbert, qui connut son mérite, l'enleva à la jurisprudence. Il le choisit pour tenir la plume dans une petite académie, composée de quatre ou cinq hommes de lettres, qui s'assemblaient chez lui deux fois la semaine : ce fut le berceau de la savante compagnie, qui a tant contribué au progrès des lumières, et qui est devenue depuis si célèbre sous le nom d'*académie des inscriptions et belles-lettres*. La petite académie travaillait aux médailles et aux devises que Colbert demandait au nom du roi ; et celles que Charles Perrault proposait, étaient presque toujours préférées. Parmi ces devises, nous ne parlerons que de celle de la médaille, frappée à l'occasion du logement donné à son instigation, par le roi, à l'acad. franç. dans le Louvre même. Cette devise était : *Apollo Palatinus;* allusion ingénieuse au Temple d'Apollon, bâti dans l'enceinte du palais d'Auguste. Perrault ne borna pas son crédit à l'établissement de l'académie française dans le Louvre, il procura celui de l'acad. des sciences, dont il fut un des premiers et des plus dignes membres. Il se donna pour confrères les Huyghens, les Roëmer, les Cassini, les Mariottes, les Roberval, et

beaucoup

beaucoup d'autres hommes illustres, dont le mérite et la célébrité se soutiennent encore avec tant d'éclat. A peine l'acad. des sciences fut-elle établie, que Colbert fit un fonds de cent mille livres par an, pour être distribuées, par ordre du roi, aux hommes de lettres célèbres, soit de France, soit des pays étrangers. Charles Perrault eut beaucoup de part au projet de ces gratifications, et à la distribution qui s'en fit. Bientôt après, Colbert le chargea d'un emploi important de confiance. Ce ministre, sur-intendant des bâtimens, lui en donna le contrôle général. Charles Perrault se conduisit dans cette place avec le désintéressement d'un homme de bien, l'intelligence d'un homme instruit et éclairé, et la sagesse d'un homme d'esprit, qui connaissait tout l'amour-propre des hommes en place. La place de contrôleur des bâtimens, lui procura l'avantage d'être encore utile aux arts. Il forma l'établissement des acad. de peinture, de sculpture et d'architecture. L'émulation qui en résulta parmi les artistes, encouragea Colbert à presser la construction du Louvre, que tous les arts furent invités à embellir. Ce fut alors que Claude Perrault, donna (comme nous l'avons dit dans son article) le dessin de la belle façade du Louvre. La reconnaissance que les lettres devaient à Ch. Perrault, lui fit ouvrir, en 1671, les portes de l'acad. française. Il y fit, le jour de sa réception, un discours de remercîment, dont cette compagnie fut si satisfaite, qu'elle prit la résolution de rendre publiques à l'avenir, les réceptions de ses membres. Au milieu de ses succès littéraires, Perrault essuya, de la part de Colbert, quelques mortifications. Il en prit occasion de se retirer. Le ministre ne fut pas long-tems à s'apercevoir combien Perrault lui manquait; il fit des tentatives pour le regagner, mais il n'était plus tems : Perrault, instruit par l'expérience, préféra son repos et la liberté à de nouveaux honneurs et de nouveaux orages; il alla s'enfermer dans une maison qu'il avait au faubourg St.-Jacques, où il se consacra à l'éducation de ses deux fils. Après la mort de Colbert, il reçut un nouveau dégoût. Louvois le raya de la petite académie des médailles; ce ministre n'aimait pas Colbert, et la haine qu'il portait au protecteur reflua sur le protégé. Heureusement pour Perrault, les lettres qu'il avait tant aimées, et qui lui devaient tant, firent la consolation et la douceur de sa retraite. Il employa le loisir dont il jouissait, à la composition de différens ouvrages; il fit entr'autres son poëme sur le Siècle de Louis-

le-Grand, et son Parellèle des anciens et des modernes, en 4 vol. *in*-12. On sait la guerre longue et violente, que ce poëme et cet ouvrage excitèrent entre Despréaux et l'auteur. Le plus grand tort de Perrault, fut d'avoir censuré les anciens en mauvais vers, et d'avoir par-là donné beaucoup d'avantage à Despréaux, dont la poesie était le principal et le rédoutable domaine. On assure que le fiel de Despréaux contre l'auteur du poëme de *Louis-le-Grand*, avait une cause secrète, plus puissante que son dévoûment pour les anciens; il était piqué, dit-on, de ce qu'en célébrant dans ce poëme le grand Corneille, qui en était bien digne, on avait affecté de ne pas dire un mot de l'auteur de *Phèdre* et d'*Iphigénie*. Il y a même quelque apparence que Despréaux n'était guère satisfait du silence qu'on avait gardé à son égard dans ce poëme, où l'on n'avait pas dedaigné de citer les Godeau et les Tristan. Mais l'amour-propre du satirique, dans le mécontentement qu'il affichait, se cachait prudemment derrière son amitié pour Racine, et peut-être se méprenait lui-même en se cachant de la sorte. Si le grand poète, en cette circonstance, se montra un peu trop sensible, son adversaire s'était montré fort injuste : ôter Despréaux et Racine au *Siècle de Louis-le-Grand*, c'est ôter au *Siècle d'Auguste*, Horace et Virgile. Quand la querelle de Despreaux et de Perrault eut duré le tems qu'il fallait pour faire presque également tort à l'un et à l'autre; quand les deux adversaires furent rassasiés, l'un de reproches, et l'autre d'épigrammes; quand le public commença lui-même à en être fatigué, des amis communs, qui auraient dû y songer plutôt, s'occupèrent de réconcillier ces deux hommes, faits pour s'estimer l'un et l'autre : le premier, par son rare talent; le second, par son savoir et ses lumières, et tous deux, par leur probité. La réconciliation fut sincère de la part de Perrault; il supprima même plusieurs traits qu'il réservait encore aux anciens, dans le tome IV de ses *Parallèles*, « aimant mieux, disait-il, se priver du plaisir de prouver de nouveau la bonté de sa cause, que d'être brouillé plus long-tems avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avait pour adversaires, et dont l'amitié ne pouvait trop s'acheter ». Quant à Despréaux, il écrivit à Perrault, après leur raccommodement, une lettre, qu'il appellait de *réconciliation*; mais dans laquelle, à travers les complimens qu'il s'efforce de lui faire, il ne peut s'empêcher de montrer encore ce reste de malignité ou de fiel, dont

il est si difficile à un satirique de profession de se défaire entièrement. Cette lettre était à-peu-près une nouvelle critique de Perrault, tant la réparation avait la tournure équivoque. Aussi un ami de Despréaux lui disait-il : « Je ne doute pas que nous ne soyons toujours bien ensemble ; mais si jamais, après une brouillerie, nous venons à nous raccommoder, point de réparation, je vous prie ; je crains plus vos réparations que vos injures. Le calme rétabli, Perrault s'occupa des Eloges historiques d'une partie des grands hommes qui avaient illustré le 17e siècle. Il en donna deux volumes *in*-fol., dont le dernier parut en 1700, avec leurs portraits au naturel, que Begon, homme aussi zélé que lui pour la gloire des hommes célèbres, lui fournit. La beauté des portraits et la modération que respirent les Eloges, rendent ce recueil précieux. L'auteur n'oublia pas Arnauld et Pascal ; mais les jésuites les firent exclure par la cour, et ce fut alors qu'on cita ce passage de Tacite : *Præfulgebant Cassius et Brutus, eo ipso quòd eorum effigies non videbantur.* Cette allusion les fit remettre dans la suite dans cet ouvrage, d'où ils n'auraient jamais dû être exclus. On l'a réimprimé en Hollande, *in*-12. Perrault fut honoré à sa mort des regrets des gens de lettres. Son amitié était tendre et affectueuse, sa probité inaltérable, ses mœurs dignes de servir de modèle aux savans. Outre les ouvr. dont nous avons parlé, on a de lui plusieurs pièces de Poésie. Les principales sont : Les poëmes de la Peinture, du Labyrinthe de Versailles, de la Création du Monde, de Grisélidis ; le Génie, épître à Fontenelle ; le Triomphe de Ste.-Génevieve ; l'Apologie des Femmes ; des Odes ; des Contes en vers, etc. Son poëme de la Chasse, Paris, 1692, *in*-12, a été réimprimé dans le Recueil qui a pour titre : *Passe-tems poétiques*, etc. Paris, 1657. Ses vers, ainsi que sa prose, manquent un peu d'imagination et de coloris. On y trouve assez de facilité, mais trop de négligence.

Perrault-d'Armancourt, fils du précédent, a publié des Contes de Fées en prose, *in*-12, dans lesquels on trouve le *Petit-Poucet*, et autres Contes bons pour les enfans.

Perrault. On a de lui : Abrégé d'Histoire naturelle pour l'instruction de la jeunesse, imité de l'allemand de Raff, 1786, *in*-8°.

Perray, (Michel du) mourut à Paris doyen des avocats, en 1730, âgé d'environ 90 ans. Il était fort versé dans la jurisprudence civile et canonique. Ses principaux ouvrages

sont : Traité histor. et chronolog. des Dixmes, réduit et augmenté par Brunet, avocat, en 2 vol. *in*-12. — Notes et Observat. sur l'Edit de 1695, concernant la jurisdiction ecclésiastique, 2 vol. *in*-12. — Traité sur le partage des fruits des bénéfices, *in*-12. — Traité des dispenses de mariage, *in*-12. — Traité des moyens canoniques, pour acquérir et conserver les bénéfices, 4 v. *in*-12. — Traité de l'état et de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres et les bénéfices, 2 vol. *in*-12. — Observations sur le Concordat, *in*-12, etc.

PERREAU, (Jean-Anne) né à Nemours, est auteur des ouvrages suivans : Clarice, drame en 5 actes, en prose, 1771, *in*-8°. — Lettres illinoises, Londres, 1772, *in*-12. — Abrégé élémentaire d'Histoire ancienne. — Epître sur la lune. — Hymne à l'amour. — Mizrim. — Le Roi voyageur, 1787, *in*-8°. — L'Abolition de la peine de mort, 1791, *in*-8°. — Instruction du peuple. — Le vrai Citoyen, journal, en 1791.

PERRÉCIOL, ancien tresorier de France à Besançon, a publié : *De Gallia Sequanorum*, 1771, *in*-4°. — De l'état civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules, dès le tems celtique jusqu'à la rédaction des Coutumes, 1786, *in*-4°.

PERRET, (Claude) avocat et membre de la ci-dev. académie de Dijon. On a de lui : Eloge de Piron, lu à la séance publique de l'académie de Dijon, le 23 décembre 1773, Paris, 1774, *in*-8°. Il a fait le Discours préliminaire aux Observations sur les usages des provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, et sur plusieurs matières féodales et autres, 1771, *in*-4°.

PERRET, (Jean-Jacques) a donné : La Pogonotomie, ou l'art d'apprendre à se raser soi-même, etc. 1769, *in*-12. — L'Art du coutelier, 1 part. 1771, *in*-fol. 2e. partie, 1773, *in*-4°. — Mémoire sur l'acier, ouvrage couronné par la société des arts de Genève, 1779, *in*-8°.

PERRIER, (Charles du) poète latin, né à Aix, était neveu de François du Perrier, l'un des plus beaux esprits de son tems, à qui Malherbe adresse les belles stances qui commencent par ce vers :

» Ta douleur, du Perrier, sera
» donc éternelle? »

Charles du Perrier cultiva, dès sa jeunesse, la poésie latine, et il y réussit. Il fut l'ami et bientôt le concurrent de Santeuil, avec lequel il finit

par se brouiller. Il faisait aussi des vers français. L'académie le couronna deux fois, d'abord pour une Eglogue en 1681, puis en 1682 pour un Poëme. Du Perrier mourut en mars 1692. On a de lui : De fort belles Odes latines.— Plusieurs pièces en vers français. — Des Traductions en vers de plusieurs écrits de Santeuil. Du Perrier avait les travers des poètes, ainsi que les talens. Il était sans cesse occupé de ses vers, et il les récitait au premier venu. Boileau, qui avait été souvent fatigué par ce versificateur importun, lui lança ce trait dans son *Art Poétique :*

« Gardez-vous d'imiter ce rimeur
» furieux,
» Qui, de ses vains écrits lecteur
» harmonieux,
» Aborde en récitant quiconque le
» salue,
» Et poursuit de ses vers les passans
» dans la rue. »

Perrier, (François) avocat au parlement de Dijon, mort en 1700, à 55 ans, eut de la réputation dans sa province. On a de lui : Un Recueil d'arrêts du parlement de Bourgogne, donné par Raviot, Dijon, 1735, 2 vol. *in*-fol.

Perrière de Roiffé, (Jacques-Charles-François de la) né dans le pays d'Aunis, mort le 13 décemb. 1776, a donné : Mécanique de l'électricité, 1756, 2 vol. *in*-8°. — Mécanisme de l'électricité et de l'univers, 1763-1766, 2 vol. *in*-12,— Nouvelle physique céleste et terrestre, mise à la portee de tout le monde, 1766, 3 vol. *in*-12.— Quelques Mémoires dans les *Ephémérides nouvelles.*

Perrin, (Pierre) abbé, introducteur des ambassadeurs près de Gaston de France, duc d'Orléans, né à Lyon, mourut en 1680. Il imagina le premier de donner des Opéras français, à l'imitation de ceux d'Italie. Il en obtint le privilége en 1669, et le céda ensuite à Lulli. Si ce théâtre n'eût eu, pour se soutenir depuis, d'autres secours que ceux de la muse de l'abbé Perrin, il y a long-tems qu'on en serait dégoûté. Perrin n'était qu'un rimeur dont les vers n'ont guère été connus que de lui seul et de l'imprimeur, qui fut forcé de les lire avant de les mettre sous presse. Ses Odes, ses Stances, ses Eglogues, ses Elégies, et sur-tout sa traduction de l'Enéïde en vers héroïques, sont des productions aussi rampantes que ses Opéras. Ses différentes poésies out été recueillies en 1661, en 3 vol. *in*-12.

Perrin, (Charles-Joseph) jésuite, né à Paris en 1690, mourut à Liége en 1767. On a de lui : 4 vol. *in*-12, de Sermons, Liége, 1768.

PERRIN, (Denis-Marius de) chevalier de St.-Louis, mort le 29 janvier 1754, à 72 ans, a été l'éditeur des *Lettres de madame de Sévigné*, en 1717, 6 vol. *in*-12.

PERRIN, (Antoine) né à Cahors, a travaillé à l'Histoire universelle, trad. de l'anglais par une société de gens de lettres. Il a fait le Manuel de l'auteur et du libraire.

PERRIN, (P.) est auteur de Vertherie, roman en 2 vol. *in*-12, 1791. On lui attribue : Henriette de Marconne, ou Mémoires du chevalier de Présac, 1763, *in*-12.

PERRIN, maître de danse à Paris, a donné : Chorégraphie nouvelle, avec la Hante, 1762, *in*-12.

PERRON, (Jacques DAVY du) peu d'hommes ont été aussi exaltés et aussi décriés par l'esprit de parti que le cardinal du Perron. Tout est problême sur ce qui le concerne, et le problême remonte à sa naissance. Les uns le font naître à St.-Lo, en Normandie ; les autres en Suisse, dans le canton de Berne ; les uns d'une race noble, les autres d'une famille obscure. Il y a apparence que les différentes persécutions que son père éprouva comme ministre protestant, et qui l'obligèrent à se déplacer fréquemment, ont donné lieu aux doutes qui existent sur le lieu de la naissance du cardinal. Quoiqu'il en soit, le jeune du Perron demeurait en Normandie, lorsque le comte de Matignon, à qui on l'avait annoncé comme un prodige, désira le connaître. Duperron avait alors 17 ans. Le comte de Matignon l'ayant goûté, le mena, trois ans après, aux états de Blois : du Perron fut présenté à Henri III. Bientôt il obtint l'amitié du fameux Desportes, abbé de Tiron, et de l'abbé de Bellozane Touchard. Son abjuration du protestantisme augmenta sa faveur ; il fut fait lecteur d'Henri III avec une pension de douze cents écus, et il entra dans toutes ses parties de plaisir et de dévotion. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé à l'évêché d'Evreux. En 1600, il eut avec Duplessis-Mornai, en présence du roi une dispute de controverse sur l'Eucharistie qui lui valut la pourpre romaine et l'archevêché de Sens. Henri IV l'envoya ensuite à Rome, où il assista aux congrégations *de Auxiliis*. Quand il fut revenu en France le roi l'employa à différentes affaires, et l'envoya une troisième fois à Rome, pour accommoder le grand différend de Paul V avec la république de Venise. On assure que ce pape avait tant de déférence pour les sentimens du cardinal du Per-

ron, qu'il avait coutume de dire : *Prions Dieu qu'il inspire le cardinal du Perron ; car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.* La faiblesse de sa santé lui fit demander son rappel en France. Après la mort de Henri IV, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on ne fit rien qui déplût à la cour de Rome. Dans les Etats-Généraux assemblés en 1614, il oublia ce qu'il devait au sang de ce monarque. Le tiers-état, pénétré de la perte de ce prince, demanda avec instance la publication de la loi, *qu'aucune puissance, ni temporelle, ni spirituelle, n'a droit de disposer du royaume, et de dispenser les sujets de leur serment de fidélité;* et que *l'opinion qu'il soit loisible de tuer les rois, est impie et détestable.* Le cardinal du Perron s'opposa fortement à cette loi, et s'emporta jusqu'à dire qu'il serait obligé d'*excommunier ceux qui sobstinaient à soutenir que l'église n'a pas le droit de déposer les rois.* Il ajouta que la puissance du pape était *pleine, plénissime, directe au spirituel et indirecte au temporel.* Du Perron ne montra pas moins de vivacité contre le livre du docteur Richer sur la Puissance ecclésiastique et politique. Il assembla ses évêques suffragans à Paris, et leur fit anathématiser l'auteur et l'ouvrage. Enfin, il mourut à Paris, en 1618, à 63 ans, avec la réputation d'un mauvais français, d'un prêtre politique et d'un prélat ambitieux. Ses ouvrages ont été imprimés en 3 vol. *in*-fol. précédés de sa vie. Ils renferment : La République au roi de la Grande-Bretagne. — Un traité de l'Eucharistie, contre Duplessis-Mornay. — Plusieurs autres traités contre les hérétiques. — Des lettres, des harangues, et diverses autres pièces en prose et en vers. Ses poésies, placées autrefois parmi les meilleures productions de notre parnasse, en seraient aujourd'hui les plus médiocres. Le sacré y est mêlé avec le profane ; on y trouve des stances amoureuses et des hymnes, des complaintes et des pseaumes, etc. On a encore de lui : le Recueil de ses ambassades et de ses négociations, publié à Paris, *in*-fol. 1623. On y sent plus l'homme éloquent que le génie méditatif, et elles ne peuvent servir ni de modèle ni de leçon aux négociateurs. Le livre intitulé *Perroniana*, fut composé par Christophe du Puy, prieur de la Chartreuse de Rome, et frère des célèbres du Puy, qui le recueillit, dit-on, sur ce qu'il avait appris d'un de ses frères attaché au cardinal du Perron. Isaac Vossius le fit imprimer à la Haye, et Daillé à Rouen en 1669, *in*-12. Il y en a eu dans la suite plusieurs autres édit.

PERRON DE CASTERA, (Louis Adrien du) mort résident de France en Pologne, le 28 août 1752, à 45 ans, avait à la fois de l'esprit et des ridicules. Il a traduit la Lusiade du Camouens, 3 vol. *in*-12. et il a sur ce poëme des idées allégoriques fort étranges. Il justifie le mélange continuel des fables du paganisme avec les dogmes de la religion chrétienne, en disant que Vénus représentait la religion; Mars, J. C.; Cupidon, le St.-Esprit; Bacchus, le démon, etc. « A la bonne heure, dit à ce sujet Voltaire, je ne m'y oppose pas, mais j'avoue que je ne m'en serais pas apperçu ». Du Perron de Castera a traduit aussi le Newtonianisme des dames de M. Algarotti, 2 vol.; version éclipsée par celle qui a paru en 1776, 2 vol. *in*-8°. Il a fait de son chef une histoire du Mont-Vésuve, *in*-12. — Le théâtre espagnol, 1738, 2 vol. *in*-12. — Deux coméd.; quelques ouvrages dans le genre des romans, et des entretiens littéraires et galans, livre en partie polémique contre l'abbé Desfontaines qui s'était moqué de lui à l'occasion d'autres ouvrages et qui s'en moqua encore à l'occasion de celui-ci.

PERRONET, directeur-général des ponts et chaussées de France, de la ci-dev. acad. des sciences de Paris, de celle de Stokholm, et de la société royale de Londres, mort en 179*. Perronnet a laissé une mémoire aussi estimable sous le rapport des services qu'il a rendus que sous celui de ses talens. On a de lui : Description des projets et de la construction des ponts de Neuilly, Mantes, Orléans, etc. 1783, 2 vol. *in*-fol. nouv. édit. 1788, gr. *in*-4°. avec un 1 vol. de planches. — Mém. sur la recherche des moyens que l'on pourrait employer pour construire de grandes arches de pierres de 200, 300, 400, jusqu'à 500 pieds d'ouverture, qui seraient destinées à franchir de profondes vallées bordées de rochers escarpés, 1793, *in*-4°. Il a eu part à l'art de l'épinglier de MM. Réaumur et Duhamel, et donné plusieurs mémoires dans le recueil de l'acad. des sciences.

PERROT, (Auguste Pierre) avocat-général de la chambre des comptes de Paris, a donné : Requisitoire sur les droits 1769, *in*-4°. — Observations sur les usages des provinces de Bresse, etc. et sur plusieurs matières féodales, 1771, *in*-4°. — Dictionnaire de voierie, 1783, *in*-4°.

PERSON, (Claude) médecin de Châlons-sur-Marne, exerça à Paris, et mourut le 4 juil. 1758. Il est auteur des Elémens d'anatomie raisonnée,

née, *in*-8°. espèce d'ouvrage qui le cède toujours aux nouveaux du même genre, parce qu'on tache de n'y oublier rien de ce qui a été dit, et qu'on y ajoute toujours quelques prétendues découvertes, qui ne sont souvent que des omissions des compilateurs précédens.

PERSON, (L. C.) avocat, est auteur de beaucoup d'inventions mécaniques et de plusieurs pièces de théâtre, entr'autres: La Fête du sentiment.—Les amans à l'epreuve, com. en vers avec des couplets et divertissement.

PERTUIS DE LA RIVIÈRE, (Pierre de) né en Normandie. Apres avoir servi longtems avec distinction, il se retira dans la solitude de Port-royal, et y mourut l'an 1668. Il y avait appris le latin, le grec, l'hebreu, l'italien et l'espagnol. Il a traduit quelques ouvrages de Ste.-Thérese.

PERUSSEAU, (Silvain) jésuite, est connu par ses talens pour la chaire et la direction. Il fut confesseur du Dauphin et ensuite de Louis XV, jusqu'à sa mort arrivée en 1751. On a de lui: Oraison funèbre du duc de Lorraine. — Panégyrique de St.-Louis.—Sermons choisis, 2 vol. *in*-12, 1758.

PESANT, (Pierre le) sieur de Bois.Guillebert, lieutenant général au balliage de Rouen, mourut en 1714. On a de lui: La traduction d'Herodien, Paris, 1675, *in*-12.—Celle de Dion Cassius. — La Vie de Marie Stuart. — Le détail de la France.

PESSELIER, (Charles-Etienne) des acad. de Nancy, d'Amiens, de Rouen et d'Angers, né à Paris le 9 juillet 1712, d'une très-bonne famille, montra dès l'enfance les dispositions les plus heureuses. Ses parens, qui jouissaient d'une fortune honnête, n'épargnèrent rien pour son éducation. Les progrès rapides qu'il fit dans ses etudes, devancèrent les méthodes lentes et stériles du college; son application, son esprit pénétrant, un caractère doux et un peu timide, lui eurent bientôt concilié l'estime de ses maîtres, et l'amitié de ses collègues. Son goût pour la poesie se manifesta dès sa première jeunesse; mais les projets de ses parens pour sa fortune, ne lui permirent point de s'y livrer entièrement. Il sacrifia son goût à leurs esperances; il se livra à des etudes bien opposees à sa façon de penser. Après avoir pris les premières notions des affaires chez un procureur, il passa chez un avocat au conseil. Quelque étendues que fussent ses occupations, son esprit vif

et laborieux trouva le moyen de les abréger ; dans l'intervalle qu'elles lui laissaient, et dans quelques momens qu'il dérobait au sommeil, il cultivait son talent. Il composa l'Ecole du tems, com. en vers, qui fut représentée en 1738 au théâtre italien : cette pièce fut agréablement reçue. Encouragé par ce succès, il donna, l'année suivante, au théâtre français, Esope au Parnasse, com. en vers, estimable par la facilité de l'expression le jugement et le goût qui y règnent. Lallemand de Betz, fermier-général, qui travaillait à un système de finances, reconnut dans les ouvrages de Pesselier ce caractère de probité si nécessaire à ceux à qui l'état a confié le soin dangereux de lui procurer des ressources, sans appauvrir le citoyen; il l'attira dans ses bureaux, et se félicita de se l'être attaché. Les occupations dont Lallemand le chargea, l'enlevèrent pour toujours au théâtre. Son zèle, son application au travail ne lui permirent plus d'entreprendre des ouvrages d'une certaine étendue. Dans ses momens de loisir, il se délassait par la composition de ses fables, dont il donna un recueil en 1748 : la morale en est très-bonne, la versification belle et agréable ; mais nous ne dissimulerons point que l'esprit y domine, et qu'il y nuit à cette naïveté et à ces graces simples et ingénues consacrées à ce genre, lors même qu'il vise au grand et au sublime. Le goût de Pesselier pour la poésie, ne l'empêcha point de publier un prospectus raisonné d'un ouvrage sur les finances, qui supposait les connaissances les plus étendues sur cette matière. Ce prospectus, en forme de tableau encyclopédique, lui attira l'attention du ministère, qui établit pour lui des bureaux à la tête desquels il mit l'auteur, avec des appointemens proportionnés à ses talens et à l'importance de ses travaux. Pesselier porta ses vues plus loin. La finance tient à la législation : il entreprit un Traité des lois coutumières du royaume, dont il n'a fait paraître que le discours préliminaire. Il donna bientôt après au public son Traité d'éducation, en 2 vol. *in*-12. Des travaux si multipliés, une complexion délicate, une trempe d'esprit vive et forte, devaient nécessairement abréger ses jours ; il voyait sa santé s'affaiblir et n'en était, ni moins actif, ni moins laborieux : épuisé de fatigues, il tomba malade au mois de novembre 1762, languit pendant six mois, et mourut le 24 avril 1763, regretté de tous ceux qui le connaissaient. Voici la notice de ses ouvrages : Il a fait pour le théâtre Italien, l'Ecole du

tems, com. en 1 acte, en vers. Pour le théâtre Français, Esope au Parnasse, com. en 1 acte et en vers mêlée de fables; et la Mascarade du Parnasse, qui n'a point été jouée, aussi en vers et en 1 acte. On raconte, au sujet de la représentation de la première de ces deux pièces, une anecdote assez remarquable. Les comédiens donnaient à la fois, ce jour-là, trois nouveautés, dont la dernière était Esope. La première étant tombée, le célèbre acteur Montménil vint demander au public si l'on passerait à la seconde. Cette seconde eut le même sort. Montménil revint encore demander pathétiquement au parterre si l'on passerait à la troisième. Le public rit beaucoup, et prit enfin le parti de l'indulgence; sa rigueur s'étant épuisée en quelque sorte sur les deux premières nouveautés. Montmenil joua le rôle d'Esope, circonstance qui, d'ailleurs, ne nuisit point au succès de la pièce. Le recueil des comédies de Pesselier renferme encore les ouvrages suiv.: Epître à une jeune Muse. — Autre au public. — Dialogue entre la jeunesse et la raison. — Epître à M. Jersain. — Quelques fables. — Songe de Cidalise, à Mme D***, ouvr. en prose. — On a encore de lui ses Fables, 1 vol. *in*-8°. — Dialogues des morts, 2 part. — Lettres sur l'éducation, 2 vol. *in*-12. — L'Esprit de Montaigne, vol. *in*-12. — Tableau de Paris, 1 vol. *in*-8°. — Il a fait, en grande partie, le Glaneur français, 3 vol. *in*-12. — Eloge histor. et Analyse des pièces de théâtre de Fagan, à la tête de l'édit. qu'il en a donnée au public après la mort de l'auteur. — Idée générale des finances. — Disc. préliminaire d'un traité des lois coutumières du royaume. Ses héritiers ont trouvé, après sa mort, une quantité considérable de pièces fugitives, fables, épîtres, etc. dont on se propose de donner un recueil au public.

PÉTAU, (Denys) naquit à Orléans le 21 août 1583. Il reçut de son père (Jérôme) une bonne éducation. Celui-ci, catholique zélé, l'excitait sans cesse à l'étude, et lui disait souvent qu'il fallait se mettre en état de combattre le *Géant des Allophyles*: c'est ainsi qu'il appellait Joseph Scaliger et les Calvinistes. Pétau entra dans les vues de son père, et lui tint, dans la suite, parole. Il fit de rapides progrès au collége d'Orléans, et acheva ses études à Paris, où il soutint des thèses en grec, langue qui lui était déjà aussi familière que le latin. Cependant, il prit encore des leçons du célèbre Isaac Casaubon, qui s'honorait de l'avoir pour disciple. Pétau donna d'abord la traduction d'un Discours de

Synésius; et ayant fait connaissance avec Fronton-du-Duc, il se détermina, par les conseils de ce savant jésuite, à entrer dans sa société le 15 janvier 1622. Il fut régent a Reims, à Pont-à-Mousson et à la Fléche. Au milieu des occupations de l'enseignement, il eut encore le tems de publier différentes éditions d'auteurs grecs. Lorsque le collége de Clermont, à Paris, fut r'ouvert, Pétau y enseigna pendant 3 ans la rhétorique. Il eut ensuite la chaire de théologie positive, qu'il remplit pendant plus de 22 ans; son assiduité dans cet emploi, ne l'empêcha point de mettre au jour une foule d'écrits. Non-seulement il s'attacha à réfuter Scaliger, mais encore il livra plus d'un combat au docte Saumaise. *Ker-Koët*, qui signifie en bas-breton *Ville-Bois*, était le nom que Pétau prit dans cette dispute; il s'appellait aussi *Mastigophore* ou *Etrilleur;* ce qui montre assez qu'il y mit peu de ménagement. Son adversaire n'eut pas plus de modération; et l'un et l'autre perdirent beaucoup de tems à une guerre qui avait peu d'utilité, comme toutes celles de plume. Petau eut néanmoins des amis, entr'autres l'illustre Grotius qui, jusqu'à sa mort, fut étroitement lié avec lui. Louis XIII avait une estime particulière pour Pétau; Christine, reine de Suède, lui donna des marques de la sienne. Les ambassadeurs du roi de Pologne furent chargés de la part de leur maître de visiter le P. Pétau, qu'ils trouvèrent balayant l'escalier. Sa simplicité égalait son vaste savoir. Le roi d'Espagne, Philippe IV, voulut l'attirer à Madrid; il s'y refusa. Enfin, le pape Urbain VIII, n'oublia rien pour faire accepter au P. Pétau, le chapeau de cardinal. L'autorité de son général, celle même de Louis XIII, intervinrent dans cette affaire; il fut inflexible, et n'accepta point. Pétau ne vivait que pour étudier; et il était si avare de son tems, qu'il traduisit, en vers grecs, les Pseaumes, en allant au réfectoire et aux exercices de sa maison. Il était occupé ou à composer de nouveaux ouvrages, ou à répondre aux critiques qu'on en faisait. Ses forces finirent par s'épuiser; et étant tombé dangereusement malade, son ami et son médecin, Guy-Patin, lui annonça qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. Pétau se leva tout de suite sur son séant, se fit apporter un exemplaire du *Rationarium temporum*, y écrivit le nom de Guy-Patin, et en le lui présentant, dit: *Debeo evangelium*, c'est-à-dire, je vous dois un présent, pour la bonne nouvelle que vous venez de m'apprendre. Il expira le 16 décembre 1652, âge de 69 ans. Jamais homme ne réunit plus

de connaissances. Il possédait toutes les langues savantes, et avait approfondi l'astronomie, la géographie, la chronologie, l'histoire et la théologie. Il écrivait avec beaucoup de facilité, de clarté et de pureté en latin. Il mettait beaucoup d'ordre dans ses idées, et n'avait pas moins de critique que de savoir. Ses principaux ouvrages sont : *De Doctrina temporum*, 2 vol. *in*-fol., édit. de Cramoisy, 1627. Ce grand ouvrage, qui a eu plusieurs édit., ne cessera d'être consulté, et sera toujours lu et médité par les chronologistes. Scaliger avait ouvert la carrière ; mais Pétau la laissé derrière lui, et a fait si-non oublier, du moins négliger son ouvrage. Celui de Pétau est parfaitement rédigé ; peut-être aurait-il dû être plus court, et s'attacher moins à la réfutation de Scaliger ; mais ses tables sont excellentes, et les faits y sont classés dans un ordre jusqu'alors inconnu. Si Pétau n'a pas créé la science des tems, cet honneur étant réservé à Scaliger ; il l'a certainement organisée, et il n'a été surpassé par personne, quoique plusieurs savans très-distingués, se soient exercés, après lui, sur cette matière aussi épineuse qu'importante. — *Uranologia*, *in*-fol. 1630 : c'est une suite de l'ouvrage précédent, et en fait le 3e vol. — *Rationarium temporum*, *in*-12, Cramoisy, 1633. L'auteur en a donné 4 éditions pendant sa vie, la dernière peu de tems avant sa mort : c'est un livre vraiment classique, et le meilleur abrégé chronologique qui existe. Il a une foule d'autres éditions et de traductions en différentes langues. Moreau de Montour et Dupin l'ont traduit en français. — *Dogmata theologica*, en 1644, 3 vol. *in*-fol., et en 1650, 2 vol., chez Cramoisy. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, est rempli d'une vaste érudition. Pétau connaissait aussi-bien les écrits des anciens philosophes que ceux des PP. de l'Eglise. Toutes les fois qu'on voudra connaître et approfondir les opinions sur les dogmes religieux ou philosophiques, il faudra nécessairement avoir recours à ce livre, qui attira bien des critiques à Pétau. Mais Bossuet en a pris la défense, et les protestans en ont fait eux-même grand cas. — *Synesii opera*, *in*-fol., 1633 : c'est la meilleure édition qu'on ait donnée de cet auteur. — *Themistii orationes XIX*, *in*-4°, 1618. La XXe n'existait plus que dans la version latine ; Pétau la remise en grec, de manière à tromper plus d'un helleniste. — *Juliani imperatoris opera*, *in*-4°, 1630 : édit. accompagnée de fort bonnes notes, ainsi que la précédente. — *S. Nicephori, breviarium historicum*, *in*-fol., 1648. C'est la seconde édition ; Pétau en

avait donné une moins bonne *in*-8°, 1616. — *S. Epiphani opera omnia*, 2 vol. *in*-fol., chez Cramoisy, 1622 : cette édition est fort estimée, et a été réimpr. deux fois moins correctement ; les notes en sont excellentes. — De la Pénitence publique, *in*-4°, 1644 : c'est le seul ouvrage que Pétau ait écrit en français ; il fit assez de bruit. — *Paraphrasis Psalmorum omnium, Necnon canticorum, in*-12, 1637 : cette paraphrase est en vers grecs ; ils surpassent ceux d'Apollinaire, qui traduisit ces mêmes Pseaumes, en grec, dans le quatrième siècle. — *Opera poetices, in*-8°, 1642 ; Pétau était plus versificateur que poète. — *Græca varii generis Carmina, in*-8°, 1641. Ce recueil renferme la traduction, en vers, de l'*Ecclésiaste*. — *Orationes, editio Ultima, in*-8°, 1633. On y a rassemblé les Discours latins, prononcés en différentes occasions, par le P. Pétau. — *Miscellanea exercitationes, in*-4°, 1630. Cet ouvrage a pour objet de critiquer le Commentaire de Saumaise, sur Solin. C'est le seul de ce genre dont nous ferons mention. Pétau en a publié encore plusieurs autres sur la théologie, la liturgie, la critique littéraire, qui sont moins importans. Le P. Oudin en a donné un catalogue fort exact en 61 articles. On a peine à concevoir comment un homme a pu suffire à tant de travaux divers. Pétau est, sans contredit, le plus habile littérateur et le savant le plus recommandable qu'ait produit la société des jésuites. Il l'a véritablement illustrée. Tant que les lettres seront cultivées dans le monde, Pétau sera connu et estimé. Son autorité, sur-tout en chronologie, aura un très-grand poids ; et la France même s'honorera de lui avoir donné naissance.

Pétau, (Paul) conseiller au parlem. de Paris, sa patrie, en 1588, mourut en 1614. Il s'occupa beaucoup d'antiquités. Nous avons de lui, sur cette matière, quelques Traités. Le principal parut à Paris en 1610, *in*-4°, sous ce titre modeste : *Antiquariæ supellectiïs Portiuncula*.

Petetin, médec. à Lyon, est auteur d'un Mém. sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie et le somnambulisme, avec des recherches sur la cause physique de ce phénomène, 1787, 1 vol. gr. *in*-8°.

Péthion de Villeneuve, (Jérôme) avant la révolution avocat à Chartres, ensuite député de cette ville à l'assemb. nation., puis maire de Paris, enfin député du département d'Eure-et-Loire à la convention nationale, proscrit par la faction de Marat le 3 octobre 1793, mort dans sa fuite dans le département de la

Gironde en 1794. Parmi les hommes qui ont joui pendant la révolution, de cette popularité dangereuse, qui approche si fort ceux qui en sont l'objet, de leur chute, peu ont excité plus d'enthousiasme, que Péthion. En entrant dans la carrière politique, il y porta quelques talens, et sur-tout beaucoup d'adresse. Au milieu des élémens des factions qui commencèrent à fermenter dès les premiers jours de l'assemblée constituante, il sut démêler celle qui triompherait, et s'y attacha avec force. Deux hommes, lui et Robespierre, eurent, suivant l'opinion d'alors, la gloire de sortir de la première assembl. nationale, avec le titre d'*incorruptibles*. Péthion, après la session de cette assemblée, fit un voyage en Angleterre, où il séjourna quelques mois. De retour à Paris, au moment où l'infortuné Bailly venait de faire la triste épreuve des dangers d'une trop grande popularité, Péthion devint l'objet de l'enthousiasme de la faction qui commençait à dominer. Les obstacles que sa nomination à la place de maire de Paris, paraissait éprouver, soulevèrent la multitude égarée : on se souvient encore de la fête du 14 juillet 1792, où les cris de félicitation n'étaient que pour Péthion, et où l'on voyait sur les chapeaux de tous ceux qui composaient alors la garde-nationale, ces mots écrits : *Péthion ou la mort.* — Ces moyens impérieux eurent leur effet : Péthion fut élevé à la place de maire de Paris, qu'il occupa pendant la session de la première législature. Sa qualité de premier magistrat, pendant les évènemens atroces qui eurent lieu au 2 et 3 septembre, le rendra éternellement responsable de cette scène d'horreurs. Il fallait la prévenir ou l'empêcher. Rien ne peut disculper sa mémoire à cet égard. A l'époque des nominations pour la convention nationale, il accepta la place de député qui lui fut offerte par le département d'Eure-et-Loire, et il entra dans cette assemblée. Ses liaisons avec Brissot, et ceux qu'on appellait les *Girondins*, appellèrent sur lui la haine et la vengeance de la faction contraire. Après avoir si longtems servi la faction de Marat et de Robespierre, il voulut la combattre. Mais il succomba dans cette lutte, où l'esprit et les talens étaient de son côté, et tous les moyens subversifs et sanguinaires de l'autre. Péthion, errant, proscrit, fuyant par-tout la mort, et trouvant par-tout des ennemis, instrumens actifs et cruels d'une faction ardente à le poursuivre, n'eut d'autre ressource que de se donner la mort, au milieu d'un champ couvert de bled, où il avait cherché un asyle dans les

environs de St.-Emilion dans le département de la Gironde. Un cadavre, rongé par les oiseaux de proie, et trouvé dans ce champ, où on le cherchait, fit conjecturer que c'était-là où il avait terminé ses jours. Péthion, considéré sous le rapport littéraire, n'était pas, comme nous l'avons dit, sans talens : sa manière d'écrire est nerveuse, forte et pressante. A la tribune, il avait une contenance fière, quoique son éloquence ne fût que souple et insinuante. On publia ses Œuvres en 1793, en 4 vol. *in*-8°. Plusieurs des productions qu'elles renferment avaient paru avant la révolution ; le 4e vol. est intitulé : *Pièces intéressantes*, et renferme ses meilleurs Discours, ses Comptes rendus pendant sa mairie, et ses Opinions dans les diverses circonstances politiques où il s'était trouvé.

Petis de la Croix, (François) secrétaire-interprète du roi, pour les langues orientales, est un de ces hommes dont la réputation n'est pas aussi étendue qu'elle devrait l'être, parce que la multitude n'est pas à portée d'apprécier tout leur mérite. Privés des suffrages du vulgaire, ils n'en ont pas moins de droits à la reconnoissance publique. L'étude des langues orientales fut la principale occupation de Petis de la Croix. Il les entendait parfaitement toutes. Les idiomes arabe, persan, turc, tartare, éthiopien, arménien, lui étaient aussi familiers que sa propre langue, et le rendirent capable d'être employé utilement par Louis XIV, dans plusieurs négociations. Nous rappellerons, à ce sujet, un trait qui fait autant d'honneur à son désintéressement qu'à son habileté. Pressé par les Tripolitains d'interpréter à leur avantage une condition du Traité d'Alger, par laquelle ils étaient obligés à payer deux cent mille écus au profit du roi de France ; malgré des offres considerables, il soutint que la somme serait payée en écus de France, et non en écus de Tripoli, ce qui eût causé une diminution très-considérable. Une conduite aussi ferme fait d'autant plus d'honneur à sa mémoire, qu'elle ne fut suivie d'aucune récompense, et que son infidélité, si elle avait eu lieu, pouvait être plus difficilement découverte. Ses travaux littéraires consistent dans des Traductions : d'une Histoire de Maroc, depuis le 7e siècle jusqu'au 14e. — D'une Histoire de toutes les monarchies mahométanes, composée par Hussein Effendi Hezarsen, turc moderne. — D'un Etat général de l'empire ottoman, depuis sa fondation jusqu'au 18e siècle, avec l'Abrégé des vies des empereurs, d'après un manuscrit turc, Paris, 1683, 2 vol.

3 vol. *in*-12; enfin, dans celle des Mille et un jour, contes arabes, 5 vol. *in*-12. On a aussi publié, après sa mort, l'Histoire de Timur-Bec, connu sous le nom du grand Tamerlan, empereur des Mogols et Tartares, 1710, *in*-12. Ce dernier ouvrage, qu'il a traduit du persan, a beaucoup contribué à faire connaître dans l'Europe ce fameux conquérant, sur lequel on n'avait jusqu'alors que des Mémoires incertains; mais ce en quoi Petis a plus servi à étendre l'honneur du nom français, c'est par une Histoire de Louis XIV, écrite en arabe, et par la Traduction en langue persane, de l'Histoire de ce même prince, par les médailles. Ces deux ouvrages, entrepris par le seul motif du zèle patriotique, sont estimés des Orientaux. Ce savant mourut à Paris en 1713, avec la réputation d'un bon citoyen.

Petis, (Alexandre-Marie) fils du précédent, succéda à son père dans ses places et dans ses connaissances; il a donné son Eloge historique, très-bien écrit. On a aussi de lui des Lettres critiques, sur les Mémoires du chevalier d'Arvieux, publiées sous le nom d'un secrétaire de Mehemet-Effendi, qui prouvent qu'il était très-digne de le remplacer, avantage peu ordinaire aux enfans, qui n'ont pas toujours le bonheur d'hériter des talens de leur père. Petis le fils mourut en 1751, à 35 ans.

Petit, (François) médecin célèbre, memb. de l'acad. des sciences, né à Paris, en 1664, mourut en 1741. Il est l'inventeur d'un ophtalmomètre, c'est-à-dire, d'un instrument propre à mesurer toutes les parties de l'œil. Il s'était principalement attaché à la connaissance de cet organe. On n'a de lui que des brochures; elles roulent presque toutes sur le même sujet. Son vrai nom était Pourfour; mais il est généralement plus connu sous le nom de Petit.

Petit, (Jean) cordelier, docteur de Paris, est fameux par l'apologie qu'il fit de l'infâme assassinat commis dans la personne du duc d'Orléans, frère de Charles VI, par le duc de Bourgogne, Jean, son cousin germain. Petit vendu au meurtrier, soutint dans la grand'salle de l'Hôtel-royal de St.-Paul, le 8 mars 1408, que le meurtre de ce duc était légitime. Ce docteur impudent eut l'audace d'avancer, qu'*il est permis d'user de surprise, de trahison et de toutes sortes de moyens, pour se défaire d'un tyran, et qu'on n'est pas obligé de lui garder la foi qu'on lui avait promise.* Il osa ajouter que *celui qui commettait un tel meurtre, ne méritait non-seulement aucune peine,*

mais même devait être recompensé. Le plaidoyer qu'il prononça à cette occasion, parut sous le titre de *Justification du duc de Bourgogne.* Cet indigne apologiste de l'assassinat mourut en 1411, à Hesdin, détesté de tous les gens de bien. Son plaidoyer en faveur du duc de Bourgogne, et tous les actes concernant cette affaire, se trouvent dans le 5e tome de la dernière édit. des Œuvres de Gerson.

PETIT, (Samuel) né en 1594, à Nismes, d'un ministre protestant, mourut ministre lui-même à Genève en 1643, à 51 ans. On a de lui : *Miscellanea* en 9 liv. — *Eclogæ chronologicæ*, *in*-4°. — *Variæ lectiones*, en 4 liv. — *Leges atticæ*, Paris, 1655, *in*-fol. dans lequel il corrige quantité d'endroits de divers auteurs grecs et latins.—Plusieurs autres écrits, qui ont, ainsi que les précédens, la controverse pour objet. Samuel Pétit avait une douceur extrême. S'étant rendu par curiosité à la synagogue d'Avignon, un rabbin lui dit mille injures en hébreu. Petit lui répondit sur le champ. Le docteur israëlite, confus, lui fit des excuses, et le ministre protestant, sans lui témoigner le moindre ressentiment, se contenta de l'exhorter à passer de la synagogue dans l'église chrétienne.

PETIT, (Pierre) mathématicien et physicien, né en 1598 à Mont-Luçon, mort en 1677 à Ligny-sur-Marne, devint par son mérite, géographe du roi et intendant des fortifications de France. Il eut l'amitié et l'estime de Descartes. On a de lui plusieurs ouvrages de mathématique et de physique, qui sont curieux et intéressans; les principaux sont : Des traités du compas de proportion, de la pesanteur et de la grandeur des métaux, de la construction et de l'usage du calibre d'artillerie, *in*-8°. — Du vuide, *in*-4°, 1647.—Des éclipses 1652, *in*-fol. — Des remèdes qu'on peut apporter aux inondations de la rivière de Seine dans Paris, 1668, *in*-4°.—De la jonction de l'Océan et de la Méditerranée par les rivières d'Aude et de la Garonne, *in*-4°. Des comètes, 1665, *in*-4°. — De la nature du chaud et du froid, 1671, *in*-12. Il fut le premier qui fit l'expérience du vuide en France, après la découverte de Toricelli.

PETIT, (Pierre) médecin de Paris, sa patrie, membre de l'acad. de Padoue, mort en 1687, âgé de 70 ans, fut poëte latin et français; mais il a particulièrement réussi dans la poésie latine, et son talent en ce genre le fit placer au nombre des sept meilleurs poëtes qui composaient la *Pleïade latine de Paris.* Le re-

cueil de ses vers parut en 1683, *in*-8°. Son poëme intitulé Codrus, est remarquable par l'élévation et la magnificence des idées, le choix et l'élégance de l'expression, la force et l'harmonie des vers. On peut donner le même éloge à son poëme de la Cynomagie, ou du mariage du philosophe Cratès avec Hipparchie. Nous avons aussi de lui un poëme sur la Boussole, et quelques vers franç., entr'autres des sonnets, qui sont très-faibles. Outre ces vers, il nous reste de lui : Trois traités de physique : le 1er, du mouvement des animaux, 1660, *in*-8° ; 2e, des Larmes, 1661, *in*-8° ; et le 3e, de la Lumière, 1663 et 1664, *in*-4°. — Deux ouvrages de médecine, dont l'un est intitulé : *Homeri Nepentes*, seu *De Helenæ medicamento, luctum, animique omnem egritudinem abolente*, Utrecht, 1689, *in*-8° ; et l'autre un Commentaire sur les 3 premiers livres d'Aretée ; 1726, *in*-4°. — Un traité des Amazônes, en latin, 1687, *in*-8° ; en français, 1718, 2 tom. *in*-8°. — Un autre de la Sybille, 1686, *in*-8°. — Un vol. d'Observations mêlées, 1683, *in*-8°. — Des Dissertations manuscrites.

Petit, (Louis) ancien receveur général des domaines et bois du roi, mort à Rouen sa patrie, en 1693, âgé d'environ 79 ans, fut ami de Corneille, dont il fit imprim. les pièces de théâtre, à Rouen. Il était aussi un des plus assidus de ceux qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet. Les ducs de Montausier et de S^t^.-Agnan faisaient grand cas de son mérite, ainsi que le P. Commire, qui rendit hommage à ses talens, en lui adressant un de ses poëmes, intitulé : *Cicures lusciniæ totâ hyeme decantantes*. Ses poésies qu'on ne lit plus, consistent en des satyres, dont le sujet est moral et critique ; en plusieurs épigrammes, madrigaux, stances, ballades, parmi lesquelles on trouve plusieurs pièces d'un très-bon goût, si on fait grace à quelques expressions surannées.

Petit, (Jean Louis) chirurgien, né à Paris en 1674, fut élève en anatomie du célèbre Littre dont Fontenelle a fait l'éloge, et en chirurgie de Castel, et Maréchal. Sa réputation s'étendit dans les pays étrangers. Il fut appellé en 1726, par le roi de Pologne ; et en 1734 par Don Ferdinand, depuis roi d'Espagne. Il rétablit la santé de ces princes, qui lui offrirent de grands avantages pour le retenir ; mais il préféra sa patrie à tout. Il y trouva la récompense de ses talens. Il fut reçu de l'acad. des scienc. en 1715, et devint directeur de l'acad. royale de chirurgie. Cet habile homme mourut à Paris

en 1750, à 77 ans, après avoir inventé de nouveaux instrumens pour la perfection de la chirurgie. On a de lui : Une Chirurgie publiée en 1774 par M. Lesne, en 3 vol. *in*-8°. — Un excellent Traité sur les maladies des os, dont la meilleure édit. est celle de 1723, 2 vol. *in*-12.—Plusieurs savantes Dissertations dans les Mém. de l'acad. des sciences, et dans le premier vol. des Mém. de chirurgie. — D'excellentes consultations sur les maladies vénériennes, que M. Fabre a fait entrer dans son Traité sur ces maladies. Tous ces ouvrages prouvent qu'il connaissait aussi parfaitement la théorie de la chirurgie, que la pratique.

Petit, (Antoine) médecin à Paris, profess. d'anatomie, memb. de la ci-dev. acad. des sciences, naquit à Orléans, et mourut à Olivet près d'Orléans le 21 octobre 1784, âgé de 72 ans. Parmi les médecins modernes qui ont honoré la France par leurs talens, Petit est un de ceux dont la célebrité est la plus justement méritée. On a de lui : Lettre d'un méd. de Montpellier au sujet de l'examen public du sieur Louis en 1749, *in*-8°. —Anatomie chirurgicale publiée par Palfin, augmentée, 1753, 2 vol. *in*-12.—Discours sur la chirurgie, 1757, *in*-4°. — Recueil de pièces relatives à la question des naissances tardives, Paris, 1766, *in* 8°. — Rapports en faveur de l'inoculation, lus dans l'assemblée de la faculté de médecine, 1766, *in*-8°.— Lettres sur quelques faits relatifs à la pratique de l'inoculation, Paris, 1767, *in*-8°.— Deux consultations medico-légales, 1767, *in*-12.—Projet de réforme sur l'exercice de la médecine en France, *in*-8°.

Petit, (A.) méd. et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a prononcé l'Eloge de Desault, à l'ouverture des cours d'anatomie et de chirurgie de l'Hôtel-Dieu de Lyon, Lyon, 1795, *in*-8°.

Petit, (Emilien) ancien conseiller député des conseils supérieurs des colonies franç. né le 13 mars 1713. On a de lui : Dissertation sur le droit public ou le gouvernement des colonies françaises, espagnoles et anglaises, d'après les lois des trois nations comparées entre elles, 1778. — Il a travaillé par ordre du roi à un code des colonies.

Petit, (Jacques) fils du précédent, ancien conseiller honoraire au conseil supérieur de la Martinique ; né à Dijon le 6 février 1738, a publié : Code de la Martinique, 1767, *in*-fol.—Traité du gouvernement des esclaves, 1777, 2 vol. *in*-8°.

PETIT, (Michel Edmé) député à l'assemb. législat. et à la convent. nationale, a fait L'Eloge de J. J. Rousseau, 1792, *in*-8°. On a encore de lui : des changemens que l'amour de la vérité produira dans la poésie et l'éloquence, 1792, *in*-8°.

PETIT-DIDIER, (dom Matthieu) bénédictin de la congrégation de St.-Vannes, abbé de Sénones en 1715, puis évêque de Macra en 1726, naquit à St.-Nicolas en Lorraine en 1659, et mourut à Senones en 1728. Ses principaux ouvrages sont : Trois volumes *in*-8°. de Remarques sur les premiers tomes de la Bibliothèque ecclésiastique, de du Pin. — L'Apologie des Lettres Provinciales de Pascal, contre les Entretiens de Daniel. — Un Traité de l'infaillibilité du pape, Luxembourg, 1724, *in*-12, qu'il flattait par intérêt et par reconnaissance.

PETIT-DIDIER, (Jean-Joseph) jésuite lorrain, mort le 10 août 1756, à 92 ans, a composé différens ouvrages apologétiques pour les jésuites, ou pour leur façon de penser. Ce qu'il a fait de plus considérable, est *Paraphrasis Canonica de Jure Clericorum*, 1700, *in*-4°.; *in Librum quartum Decretalium*. 1701, *in*-fol.

PETIT-PIED, (Nicolas) docteur de la maison et société de Sorbonne, natif de Paris, fut conseiller-clerc au Châtelet, et curé de la paroisse de St.-Martial, réunie depuis à celle de St.-Pierre-des-Arcis. Il était sous-chantre et chanoine de l'Eglise de Paris, lorsqu'il mourut en 1705, à 78 ans. Une contestation qu'il eut avec les conseillers-laïcs du Châtelet, qui lui refusèrent le droit de présider en l'absence des lieutenans, quoiqu'il fût le doyen des conseillers, lui donna lieu de composer son Traité du droit et des prérogatives des ecclésiastiques dans l'administration de la justice séculière, *in*-4°.

PETIT-PIED, (Nicolas) neveu du précédent, docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris en 1665, signa en 1703, avec 39 autres docteurs, ce qu'on appelait pour lors *le fameux cas de conscience*. Cette démarche fut la source de toutes les persécutions et de tous les chagrins qu'il éprouva jusqu'en 1734, où, ayant obtenu son rappel de la Hollande, il mena une vie tranquille à Paris jusqu'à sa mort, arrivée en 1747. Petit-Pied a laissé un grand nombre d'ouvrages sur les querelles du tems; les principaux sont : Règles de l'équité naturelle et du bon sens, pour l'examen de la Constitution *Unigenitus*, 1713, *in*-12. — Examen théologique de l'Instruction pastorale ap-

prouvée dans l'assemblée du clergé de France, et proposée à tous les prélats du royaume pour l'acceptation de la bulle, etc. 1713, 3 vol. *in*-12. — Réponses aux avertissemens de l'évêque de Soissons, Languet, 5 tom, *in*-12, en 10 part. — Examen pacifique de l'acceptation et du fond de la bulle *Unigenitus*, 3 vol *in*-12. — Traité de la liberté, en faveur de *Jansenius ; in*-4°. — *Obedientiæ credulæ vana Religio, seu Silentium religiosum in causâ Jansenii explicatum, et salvâ fide ac auctoritate Ecclesiæ vindicatum*, 1708, 2 vol. *in*-12. — Un Traité du refus de signer le formulaire, 1709, *in*-12. — De l'injuste accusation de jansénisme, Plainte à Habert, etc. *in*-12. — Lettres touchant la matière de l'usure. Il a aussi travaillé, avec le Gros, à l'ouvrage intitulé : *Dogma Ecclesiæ circà usuram expositum et vindicatum, in*-4°. — Trois Lettres sur les convulsions, et des Observations sur leur origine et leur progrès, *in*-4°. Il ne leur est point favorable. On ne croit pas devoir pousser plus loin cette liste ; on en trouvera une plus détaillée dans le nouveau *Moréri*.

Petit Radel, médecin, a donné les ouvr. suivans : Essai sur le lait, considéré médicinalement dans ses différens aspects, 1786, *in*-8°. — Anatomie des vaisseaux absorbans du corps humain, par Cruikshank, trad. 1787, *in*-8°. — Introduction méthodique à la théorie et à la pratique de la médecine, par D. Marbride, trad. 1787, 2 vol. *in*-8°. — Essai sur la théorie et la pratique des maladies vénériennes, par W. Nisbett, trad. de l'anglais, 1787, *in*-8°. — Nouvel Avis au peuple, ou Instructions sur certaines maladies qui demandent les plus prompts secours, 1789, *in*-12. — Encyclopédie méthodique, chirurgie (avec de la Roche), 1790, et années suivantes. — Discours prononcé le 4 décembre 1791, à l'ouverture de la faculté de médecine de Paris, dans lequel on prouve qu'*établir un enseignement uniforme pour tous ceux qui se destinent à l'art de guérir, c'est agir au préjudice de l'humanité*, 1782, *in*-8°. — *De amoribus Pancharitis et Zoroæ, poëma eroticon, idalio stylo exaratum, seu umbratica lucubratio de cultu veneris mileto olim peracto, ut Amathuntei mysta sacelli subduxit et vulgavit Athœnis*, 1 v. gr. *in*-8°, Paris, an VIII (1800).

Petit Vendin, (de) ancien capitaine-aide-major d'infanterie, correspondant de la ci-devant acad. des sciences à Paris, est auteur de Mémoires sur les machines hydrauliques dans le 1er volume des ouvrages des savans étrangers, publié par l'acad. royale des sciences en 1749. — Il a donné

plusieurs autres Mém. à cette académie, et il a obtenu le prix de l'acad. de Lyon sur la meilleure manière d'établir en cette ville des moulins à bled, en 1789. — Enfin, il a publié : Devis estimatif du Canal de Languedoc, 177*.

PETITY, (Jean RAYMOND de) mort, a publié : Panégyrique de St.-Jean Népomucène, 175*, *in*-8°. — Panégyrique de Ste.-Adelaïde, 1757, *in*-8°. — Etrennes françaises, 1766, *in*-4°, et 1769, *in*-4°. — Bibliothèque des artistes et des amateurs, 1766, 3 vol. *in*-4°; nouv. éd. 4 v. *in*-12, 1770, sous le nom de *Manuel des artistes et des amateurs*, etc. — Encyclopédie élémentaire, ou Introduction à l'étude des sciences et des arts, 1767, 3 vol. *in*-4°.

PEUCHET, (J.) ci-devant avocat, l'un des administrateurs de la municipalité de Paris (avec Bailly), a rédigé dans l'Encyclopédie méthodique, le Dictionn. de Police et des Municipalités. Il publia en 1792, l'exposition de sa gestion comme l'un des administrateurs de la municipalité de Paris, 1 vol. *in*-8°. — Il a été pendant quelque tems rédacteur du Mercure, pour la partie politique. — Il a travaillé au Moniteur universel, dans lequel il a inséré un très-grand nombre d'articles sur des objets de politique et d'administration. — Il a eu part à la Clef du Cabinet des Souverains, et il vient de publier le Dictionnaire universel de la géographie commerçante, 5 vol. *in*-4°. Cet ouvrage important a été composé en partie sur les manuscrits du Dictionn. de Commerce de Morellet, auxquels l'auteur a ajouté de nouvelles connaissances puisées dans les meilleurs écrits qui ont paru depuis 1783, ainsi que les changemens survenus en Europe et en France depuis la même époque. L'Introduction, qui est à la tête du premier volume, présente le tableau le plus complet des progrès de la navigation, du commerce, de l'agriculture, des fabriques, des institutions relatives au commerce, et des lois de la propriété.

PEY, ci-devant chanoine. On a de lui : La Vérité de la Religion chrétienne prouvée à un déiste, 1770, 2 volumes. — Le Philosophe catéchiste, ou Entretiens sur la religion entre le comte de *** et le chev. de ***, 1779, *in*-12. — Le Sage dans la solitude, imité de Young, 1787, *in*-8°. — La loi de la nature développée et perfectionnée par la loi évangélique, Paris, 178.; *in*-8°. — Le Philosophe chrétien considérant les grandeurs de Dieu dans ses attributs, et dans les mystères de la religion, Louvain, 1793, *in*-8°.

PEYRAT, (Guillaume du) prêtre et trésorier de la Ste.-Chapelle à Paris, mourut en 1645. On a de lui : L'Histoire de la Chapelle de nos rois, 1645, *in*-fol. — Des Essais poétiques, 1633, *in*-12.

PEYRE, (Jacq. d'AUZOLLES, sieur de la) gentilhomme auvergnac, né en 1571, fut secrétaire du duc de Montpensier, et mourut en 1642. Il s'était appliqué à la chronologie; et comme cette science était dans son enfance, ses ouvrages en ce genre, quoique pleins d'inexactitudes et bizarrement intitulés, passèrent pour des chef-d'œuvres aux yeux des ignorans. On poussa l'admiration, jusqu'à faire frapper une médaille en son honneur, avec le titre de *prince des chronologistes*. Peyre eut des disputes assez vives avec le savant P. Pétau, qui l'accabla d'injures. Ses productions ne méritent pas d'être citées, à l'exception de l'*anti-Babau*, Paris, 1632, *in*-8°, moins à cause de sa bonté que de sa singularité.

PEYRE, (Marie-Joseph) architecte du roi, inspecteur des bâtimens de Choisi, naquit à Paris en 1730, et mourut dans cette ville en 1785. Ses talens furent précoces : L'acad. d'architecture accorda en 1751 le premier prix, au Programme d'une fontaine publique de sa composition. Elle vit dans cet essai, ainsi que dans les projets qu'il fit dans le même tems, un caractère d'architecture ferme et raisonné. Peyre fit le voyage d'Italie; il s'y attacha à l'étude de l'antique; mais la nature, qui lui avait donné de l'imagination, lui défendait de copier. Il imita donc en homme en état de créer. L'acad. royale d'architecture l'admit au nombre de ses membres en 1767. Il avait publié, dès 1765, un volume de projets, qu'il s'était plu à concevoir à Rome d'après la grande manière de l'antique; il a fait aussi une Dissertation sur les distributions des anciens, comparées avec celles des modernes, et sur leur manière d'employer les colonnes. Ses Œuvres furent réunies en 1765, en 1 vol. *in*-fol. Peyre avait des mœurs, pures et simples comme son goût, qui lui méritèrent l'estime des honnêtes gens. Il épousa en 1762 Mlle Moreau, sœur de Moreau, architecte du roi et de la ville, connu par ses talens. Peyre laissa, après lui, un frère, architecte de l'électeur de Trèves, qui a donné des preuves de ses talens et de son goût dans plusieurs constructions, et plus particulièrement dans celle du *Théâtre Français*, qu'il a fait construire conjointement avec de Wailly.

PEYRE, (Antoine-François) fils

fils du précédent, membre de l'institut national, a donné une nouv. édit. des Œuvres de son père, sous le titre suivant : Œuvres d'architecture, augmentées d'un Discours sur les monumens des anciens, comparés aux nôtres, et sur leur manière d'employer les colonnes, 1795, gr. *in*-fol.

PEYRÈRE, (Isaac la) né à Bordeaux, mourut à Paris en 1676, à 82 ans. Son livre des Préadamites, impr. en Hollande en 1655, *in*-4°, lui attira des disgraces, et le rendit célèbre pendant quelque tems. Malgré ses idées systématiques, il eut le talent de se rendre agréable au Grand-Condé, qui le fit son bibliothécaire. Il parut ensuite se détacher de son opinion, en l'abjurant publiquement, quoique plusieurs auteurs prétendent qu'il y a persisté jusqu'à sa mort. Les plus estimés de ses ouvrages se réduisent à une Relation de l'Islande, 1663, *in*-8°, et à une autre du Groënland, 1647, aussi *in*-8°, que les relations publiées depuis ont fait oublier. On connaît sa réponse à la question qu'on lui fit, relativement à ce dernier ouvrage : *Pourquoi il y avait tant de Sorciers dans le Nord?* — *C'est* (répondit-il) *que les biens de ces Magiciens sont confisqués, en partie, au profit de leurs juges, lorsqu'on les condamne au dernier supplice.*

PEYRÈRE, (Abraham la) frère du précédent, avocat au parlem. de Bordeaux, a donné un livre souvent cité par les jurisconsultes de Guienne. C'est un Recueil de Décisions du parlement de Bordeaux, dont la dernière édition est de 1725, *in*-fol.

PEYRILHE : (Bernard) chirurgien, né à Perpignan, est auteur des ouvrages suivans : Dissertation académique sur le cancer, Toulouse, 1776, *in*-12. — Remède nouveau contre les maladies vénériennes, tiré du règne minéral, ou Essai sur la vertu des alcalis volatils, dans lequel on expose la méthode d'administrer ces sels, Paris, 1774, *in*-12; 2e édition, Paris, 1786, *in*-8°. — Histoire de la chirurgie, tome II, 177*, *in*-4°. Le Ier est de Dujardin. — Précis théorique et pratique sur le Péan, la maladie d'Amboine et de Terminthe, en 1783, *in*-12.

PEYRON, de Lyon, a donné : L'Homme sensible, suivi de la Femme sensible, trad. de l'anglais, Amsterdam, 1775, *in*-12. — Choix de Lettres de mylord Chesterfield à son fils, trad. de l'anglais, Paris, 1776, *in*-12. — Essais sur l'Espagne. — Voyage fait en 1777 et 78, Genève, 1780, *in*-8°. contrefait sous le titre : Voyage en Espagne, fait en 1777-78, Paris, 1782, 2 vol. *in*-8°.

Peyronie, (François de la) premier chirurgien de Louis XV, mourut à Versailles en 1747. Il a eu la gloire de fonder l'acad. royale de chirurgie de Paris; et, sous ce rapport, il mérite, autant que par ses talens, de tenir une place parmi ceux qui ont contribué aux progrès des lumières en France. La Peyronie, à sa mort, partagea ses biens entre la communauté des chirurgiens de Paris et celle de Montpellier. Il avait fait construire, dans cette dernière ville, un amphithéâtre de chirurgie; il avait, dit-on, formé le projet de se retirer à sa terre de Marigny, d'y bâtir un hôpital, et de s'y consacrer au service des malades. La mort l'empêcha d'exécuter ce dessein qui atteste la sensibilité de son cœur, et fait le plus bel éloge de ses vertus.

Peyrot, né en Rouergue, a publié: Poésies diverses, patoises et françaises, 1774, *in*-12. — Les quatre Saisons, ou les Géorgiques patoises, poëme en 4 chants, 1782, *in*-12.

Peyrouse, (Philippe Picot de la) correspond. de la ci-dev. acad. des sciences de Paris, associé de l'inst. nat. pour la botanique. On a de lui: Description de plusieurs nouvelles espèces d'Orthoceratites et ostractites, en franç. et en latin, 1781, *in*-fol. — Traité sur les mines de fer et les forges du comté de Foix, Toulouse, 1786, *in*-8°.

Peyssonnel, (Charles) académicien libre regnicole de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, naquit à Marseille le 17 décembre 1700. Il fut reçu avocat le 21 juin 1723, et exerça dans sa patrie, cette profession avec beaucoup de succès. Il fut, avec son frère aîné, un des principaux promoteurs de l'établissement de l'acad. de Marseille, en 1727. En 1735, le marquis de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, le demanda et l'obtint pour secrétaire d'ambassade; il travailla sous lui à la fameuse paix de Belgrade, conclue en 1739. Quatre souverains s'empressèrent de lui témoigner leur reconnaissance. Le roi l'honora d'une pension; le pape, du titre de *comte;* l'Empire et la Porte lui firent passer une gratification. Peyssonnel parcourut l'Asie mineure, en observateur et en antiquaire. Il découvrit plusieurs médailles en or des rois du Bosphore, sur lesquelles il composa une savante dissertation. Il enrichit de plusieurs médailles rares et curieuses, le cabinet de Pellerin. L'état de maigreur, de désordre, de fatigue et d'épuisement dans lequel il revint à Constantinople, les périls de toute espèce qu'il avait courus, donnerent à de jeunes français du palais de

France, l'idée d'une petite comédie, sous le titre de l'*Antiquaire français*. Ces jeunes gens s'amusaient pendant l'hiver, faute de spectacles publics, à jouer eux-mêmes la comédie. Ils communiquèrent celle-ci à Peyssonnel, non sans quelqu'inquiétude qu'il trouvât mauvais la liberté de le plaisanter ainsi sur ses opérations favorites; ils furent agréablement surpris, lorsqu'au lieu de s'offenser de la plaisanterie, il s'y prêta le premier, et demanda, comme de droit, le rôle d'antiquaire. Il le joua en effet huit jours après, avec les mêmes habits qu'il avait rapportés de son voyage, et qui, par leur désordre, devenaient des habits de costume; et, pour compléter le divertissement, il ajouta à la pièce un couplet auquel personne ne s'attendait. Le voici :

« Vous voyez l'acteur principal
» De la nouvelle comédie:
» Vous riez de l'original,
» Croyant rire de la copie. »

En 1747, il fut nommé au consulat de Smyrne. Après la mort de Desalleurs, il fut chargé des affaires de France à la Porte, jusqu'à l'arrivée du comte de Vergennes. En 1748, il reçut le titre d'associé correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres, titre qui, en 1750, fut changé en celui d'académicien libre regnicole. Ce fut pour remplir les vœux de l'académie, qu'il rechercha, dans l'Asie mineure, les traces de l'ancienne géographie. On connaissait assez bien la côte de l'Archipel, depuis les Dardanelles jusqu'à l'embouchure du Méandre; mais depuis ce fleuve, elle était presqu'inconnue jusqu'au golphe de Satalie; l'intérieur des terres qui répondent aux pays nommés autrefois Carie, Lycie, Pisidie et Pamphilie, était entièrement ignoré; il fit tout observer par les navigateurs et les voyageurs les plus habiles, et ensuite il voulut tout observer lui-même, par mer et par terre. Il eut, en 1753, une attaque d'apoplexie, dont il ne se releva jamais; il se survécut à lui-même pendant plus de trois ans, et mourut d'une autre attaque à Smyrne, le 16 mai 1757. Ses ouvrages sont : Un Eloge funèbre du maréchal de Villars, *in*-8°. — Une Traduction d'un article des transactions philosophiques sur le corail. — D'autres ouvrages sur le commerce et la navigation.

Peyssonnel, fils du précédent, consul général à Smyrne, associé correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres, mourut en 1790, âgé de 80 ans. Il s'est distingué, comme son père, dans la carrière des consulats, dans les Echelles du Levant.

Nous avons de lui plusieurs ouvrages utiles, relatifs au commerce et à la politique. Les principaux sont : Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares, qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, 1765, *in*-4°. — Lettre au marquis de N***, contenant quelques observat. relatives aux Mémoires qui ont paru sous le nom du baron de Cfr. Tott, Paris, 1785, *in*-8°. — Traité sur le commerce de la mer Noire, 1787, 2 vol. *in*-8°. — Examen du livre intitulé : Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, par Volney, Paris, 1788, *in*-8°. — Situation polit. de la France et ses rapports actuels avec toutes les puissances de l'Europe, etc. Neuchâtel, 1789, 2 vol. *in*-8°.; nouvelle édit. très-augmentée, 1782, 2 vol. *in*-8°. — Discours sur l'alliance de la France avec les Suisses et les Grisons, 1790, *in*-8°.

Pezay, (N. Masson, marquis de) né à Paris, mourut en 1778. Il était frère d'une femme distinguée par les charmes de sa personne et ceux de son esprit. Ce titre joint à des talens aimables qu'il montra de bonne heure, lui ouvrit le chemin de la fortune. Il entra au service dans l'intervalle d'une longue paix. Il n'y pouvait espérer un avancement bien prompt. Heureusement pour lui on chercha un jeune officier qui eût des connaissances et de l'agrément, pour donner au dauphin, depuis Louis XVI, des idées de tactique. L'étoile de Pezay le fit choisir. A l'avènement du dauphin, il eut part à sa confiance, et il en jouit d'autant plus paisiblement, qu'ayant su se ménager entre les principaux partis qui divisaient la cour, en n'annonçant qu'une ambition modérée, il n'inspirait point d'alarmes. il semblait se borner à des graces pécuniaires, et il en obtenait de considérables. Il prenait pourtant déja un ascendant sensible dans les affaires, s'il est vrai, comme on le dit, que ce soit lui qui ait indiqué M. Necker pour l'administrat. des finances, et dirigé les arrangemens qui le débarrassèrent d'un supérieur. C'est même là, à ce qu'on prétend, la cause de son malheur. Ayant fait un ministre, il crut pouvoir essayer d'en renverser un ; il trouva de la résistance, et il se fit par là nécessairement un ennemi et même plusieurs, puisque c'était avertir les autres dépositaires de l'autorité, de le regarder comme un rival, et de se réunir pour veiller sur ses démarches. Dans ce moment d'une faveur et d'une jalousie naissantes, il crut devoir faire les fonctions d'un emploi créé exprès pour lui ; celui d'inspecteur-général des gardes-côtes. Il se transporta dans les

villes maritimes, examinant les lieux, approfondissant les détails, vérifiant tout avec plus de soin et d'exactitude que l'on n'en aurait attendu d'un homme transporté subitement du commerce des muses aux intrigues de la cour. Par malheur, un intendant averti de se rendre auprès de lui à un instant fixé, ne crut pas devoir se piquer de ponctualité. Pezay en fut piqué, il se livra à l'indignation; il écrivit une lettre injurieuse et menaçante. L'intendant se rendit à la cour, se plaignit, fut accueilli, et le favori fut renversé au milieu de sa course. Un ordre le força de se retirer dans la terre dont il avait pris le nom, où il mourut étouffé, à ce qu'on prétend, par le chagrin. Pezay, lié depuis sa jeunesse avec Dorat, en avait étudié et saisi la manière. Toutes les pièces de poésie qu'il a données sont dans le genre doux et voluptueux. Elles eurent de la vogue lorsqu'elles parurent, soit séparément, soit dans diverses collections périodiques. Aujourd'hui ces fleurs poétiques ont beaucoup perdu de leur fraîcheur, et l'on s'apperçoit que quelques-unes sont artificielles. Son principal ouvrage est : Zelie au bain, poëme en 6 chants, plein de descriptions fleuries, de délicatesse et de tableaux voluptueux. Le plan, dit-on, aurait pu être mieux dessiné, et l'exécution plus soutenue; ce qu'il y a de certain, c'est que la touche n'en saurait être plus élégante. On a donné en 1792, les Œuvres agréables et morales du marquis de Pezay, en 2 vol. *in*-12. Outre le poëme dont nous avons parlé, on trouve dans le premier volume, deux ou trois héroïdes, des fables, des chansons et des vers de société. Le second volume est terminé par quelques contes, où il y a plus d'esprit que de naturel. — Des Adieux à la Provence. — Un Essai sur les charmes de la solitude. Cet auteur s'est attaché, dans sa prose, à des objets plus graves, et les a traités du style qui leur est propre. Le plus connu de ses ouvrages en ce genre, est l'Histoire des campagnes de Maillebois en Italie, pendant les années 1745 et 1746, 3 vol. *in*-4°., et 1 vol. de planches, *in*-fol. Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en juger le fond; nous dirons seulement que la forme en est méthodique, et la diction pure, qualités précieuses qui ne sont que le partage des bons écrivains. Pezay a donné encore une Traduction en prose, de Tibulle, Catulle, Gallus, 1771, 2 vol. *in*-12, peu estimée et tombée dans l'oubli.

PÉZENAS, (Esprit) naquit à Avignon le 28 novembre 1692, et mourut dans cette ville le 4 février 1776. Les

jésuites, chez lesquels il entra, le destinèrent aux mathématiques. Il y avait vingt-un ans qu'il était dans cette société, lorsqu'en 1728, il fut pourvu de l'emploi de professeur-royal d'hydrographie, à Marseille. Il l'exerça jusqu'à la suppression des galères, en 1749, qu'il n'eut plus d'exercice; l'astronomie devint alors son occupation favorite, jusqu'à la dissolution de sa compagnie. On a de lui : La traduction de la Physique de Désaguliers, 2 vol. *in*-4°; de l'Optique de Smith, 2 vol. *in*-4°; des Fluxions, de Maclaurin; de l'Algèbre, du même; du Microscope, de Baker; du Guide des mathém. de Wardo, *in*-8° Ces traduct. lui ont fait honneur. On a encore de lui : Elémens du pilotage, 1733 et 1764, *in*-4°. — Pratique du pilotage, 1741 et 1749, *in*-8°. —Méthode du jaugeage, 1742, *in*-4°. — Théorie et pratique du jaugeage, 1749, *in*-8°, réimpr. à Avignon en 1778. — Astronomie des Marins, 1766, *in*-8°. — Cinq vol. *in*-4° de Mémoires de Mathématiques et de Physique, rédigés à l'Observatoire de Marseille, avec Blanchard et la Grange, 1755, et années suivantes. — L'exactitude qu'il a mise dans les Tables de Gardiner, impr. à Avignon en 1770, les rend préférables à celles impr. en Angleterre. C'est lui qui a nivelé le Canal projeté en Provence; on en trouve le détail dans l'ouvrage de Lalande, sur les *Canaux de navigation*. —Il a aussi traduit le Dictionnaire des Arts et des Sciences, de Thomas Dyche, 1753, 2 vol. *in*-4°.

Pezron, (Paul) né à Hennebon en Bretagne l'an 1639, se fit bernardin en 1661, fut reçu docteur de Sorbonne en 1682, régenta ensuite au collége des Bernardins à Paris avec autant de zèle que de succès, fut nommé abbé de la Charmoie en 1697, et mourut en 1706, à 67 ans. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse et d'une ardeur infatigable. Son érudition était profonde; mais elle n'était pas toujours appuyée sur des fondemens solides. Parmi les conjectures dont ses ouvrages sont remplis, il y en a quelques-unes d'heureuses, et beaucoup plus de hasardées. On a de lui un savant Traité, intitulé : l'Antiquité des tems rétablie, 1687, *in*-4°. L'auteur entreprend de soutenir la chronologie du texte des Septante, contre celle du texte hébreu de la Bible; il donne au Monde plus d'ancienneté qu'aucun autre chronologiste avant lui. — Un gros vol. *in*-4°, 1691, intitulé : Défense de l'Antiquité des tems, contre les PP. Martianay et le Quien, qui avaient attaqué cet ouvrage.—Essai d'un Commentaire sur les Prophètes, 1693,

in-12.—Histoire évangélique, confirmée par la judaïque et la romaine, 1696, 2 vol. *in*-12. — De l'antiquité de la nation et de la langue des Celtes, autrement appelés Gaulois, 1703, *in*-8° : livre plein de recherches.

Pfeffel, (Christian-Frédéric) jurisconsulte du roi pour les affaires étrangères, né à Colmar le 3 octobre 1726, mort..... est auteur des ouvrages suivans : Abrégé chronologique de l'Histoire du droit public d'Allemagne, 1754, *in*-12; 1759, *in*-4°; 1767, 2 vol. *in*-12. — Mémoires touchant le gouvernement de la Pologne, 1759, *in*-12.— *Monumenta Boica*, 1764—1768, 10 vol. *in*-4° : c'est un Recueil général des chartres de la Bavière, tiré des archives de plus de quarante abbayes. — Plusieurs Mémoires, dont les principaux sont : Un Essai sur les limites de la Bavière dans les 10e et 11e siècles. — Histoire des anciens margraves de Nordgau, ou du Haut-Palatinat. — Deux Essais sur les sceaux des anciens ducs de Bavière, et l'origine de leurs armoiries. — Illustration du Droit public de l'Allemagne, par celui de la Pologne. — Origine et antiquités des fiefs de Bavière, etc.

Phélippeaux, (Jean) né à Angers, fut précepteur de l'abbé Bossuet, neveu du grand Bossuet, qui fut depuis évêque de Troyes. Il se trouvait à Rome avec son élève, lorsqu'on y instruisait l'affaire des *Maximes des Saints* de Fénélon; ce qui lui donna l'occasion de faire la Relation des progrès et de la condamnation du quiétisme en France, 1732, *in*-12. On peut bien juger qu'il est plus favorable à Bossuet qu'à Fénélon. Phélippeaux mourut le 3 juillet 1708.

Phélippeaux, député à la convention nationale, décapité en avril 1794, (an II) fut un des hommes qui, au milieu de l'effervescence des esprits, du déchaînement des passions et de la lutte des partis, sut conserver le courage d'une ame généreuse et sensible, qui ne transige jamais avec le crime. Le sien fut d'avoir osé dire la vérité sur les causes de la guerre de la Vendée; d'avoir dévoilé des forfaits qui fesaient horreur, et démasqué des scélérats protégés par une faction ennemie de l'humanité : rien de plus touchant et en même tems de plus digne d'être transmis, que la magnanimité que Phélippeaux manifesta dans son infortune, lorsqu'il fut précipité dans les cachots au milieu des victimes dévouées comme lui à la mort. « Je te conjure, ma tendre » et vertueuse amie (écrivait-» il à sa femme du fond de sa » prison) de soutenir le coup » qui nous frappe avec autant

» de calme et de sécurité que » j'en éprouve dans ma nou- » velle demeure : la cause qui » m'a procuré cet acte de ven- » geance, doit élever et agran- » dir nos ames : sois digne » d'elle et de moi, en repous- » sant toute atteinte de dou- » leur et d'accablement ; il » est beau de souffrir pour la » vérité et la vertu ». Son grand caractère se soutint en présence du tribunal de sang qui devait le juger. L'accusateur-public ayant mêlé l'ironie à ses allégations : « Il vous » est permis (dit Phélippeaux avec le ton de la plus grande fierté) de me faire périr ; » mais m'outrager..... je vous » le défends ». On doit juger que Phélippeaux ne se démentit point au moment de son supplice ; il y marcha, en effet, avec la sérénité de la vertu : on eût dit, en le voyant, qu'une méditation importante et profonde le préoccupait. On a publié, après sa mort, ses Œuvres, contenant des Mémoires historiques sur la guerre de la Vendée, imprimé en 1793, *in*-8°.

Philander, (Guillaume) né à Châlons-sur-Seine en 1505, fut fait chanoine de Rhodès et archidiacre de St.-Antonin. Il mourut à Toulouse en 1565. On a de lui : Un Commentaire sur Vitruve, dont la meilleure édit. est celle de Lyon en 1552.— Un Commentaire sur une partie de Quintilien.

Philibert, préteur à Landau, mort en 1779, a donné : Hist. des révolutions de la haute Allemagne, 1765. — Le Cri d'un honnête homme en faveur du divorce, 1768, *in*-12.

Philibert, (Emmanuel Robert de) prêtre, né à Toulouse le 25 mars 1717, mort... est auteur des Annales de la société des ci-devant soi-disant jésuites, 1764-65, 4 vol. *in*-4°.

Philibert, (J. C.) a donné : Introduction à l'étude de la botanique, 3 vol. *in*-8°, ornés de planches.

Philipon-la-Madelaine, (Louis) né à Lyon en octobre 1734, ancien avocat-général au bureau des finances, cour des aides de Besançon ; des académ. de Besançon et Lyon, attaché aujourd'hui au ministère de l'intérieur, a publié : Modèles de lettres sur différens sujets, Lyon, 1765. — Vues patriotiques sur l'éducation du peuple, *ibid*, 1783, — De l'éducation des colleges, Paris, Moutard, 1785.—Dictionnaire des Homonymes, Paris, an VII (1799). — Les jeux d'un Enfant du Vaudeville, Paris, an VII. — Plusieurs pièces académiques, nôtamment un Discours

Discours sur le Désir de s'immortaliser, couronné à Besançon.—Un Mém. couronné à Châlons en 1784, sur les Moyens d'indemniser l'innocence injustement accusée et punie. — Un autre sur les peines capitales, Besançon, 1770, etc. — Diverses pièces pour les petits théâtres, seul ou en société, tels que Maître Adam; les Troubadours, Gentil Bernard avec Prévôt d'Iray; Chaulieu à Fontenai, avec Ségur jeune, etc.

Philippe, de Bonne-Espérance, religieux prémontré, est appellé aussi Philippe de Havinge, nom du village où il était né; et l'Aumônier, à cause de ses abondantes aumônes. Il devint en 1155 abbé de Bonne-Espérance, où il mourut l'an 1172. On a de lui: Des Questions théologiques. — Des Vies et des Eloges de plusieurs saints, et d'autres ouvrages, recueillis à Douai en 1623, *in*-fol. par le P. Chamart, abbé de Bonne-Espérance.

Philippe de Pretot, (Etienne-André) né à Paris, ceuseur-royal, des acad. d'Angers et de Rouen, mourut le 6 mars 1787. Ses ouvrages sont des éditions de quelques auteurs latins, donnés par Coutellier: Essai de géographie, 1748, *in*-8°. — Analyse de l'Histoire universelle, *in*-8°. — Le Spectacle de l'Histoire romaine, 1762, *in*-8°. — Tablettes géographiq. pour l'intelligence des anciens auteurs, 1755, 2 vol. *in*-12; ouvrages relatif aux leçons qu'il donnait.

Pia, apothicaire, chirurgien et ancien échevin de Paris. On a de lui: Description de la boëte d'entrepôt pour les secours des noyés, 1776, *in*-8°. — Détails des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, Amst., 1773, et ann. suiv. *in*-12.

Piales, (Jean Jacques) de Rhodez, un des plus célèbres jurisconsultes en droit canonique, a donné: Traité des collations et provisions de bénéfices, 1753 et années suivantes, 8 vol. *in*-12. — Traité de l'expectative des gradués, des droits et priviléges des universités et des avantages que l'église et l'état en retirent, pour servir de suite au Traité des Collations, 1757, 4 vol. *in*-12. — Traité de la dévolution et des vacances de plein droit, pour servir de suite au Traité des Collations, etc. 1757-58, 3 vol. *in*-12. — Traité des provisions de cour de Rome à titre de prévention, 1757, 2 vol. *in*-12.—Traité des commandes et des réserves ou des provisions de bénéfices pour dérogation à la régle *Regularia regularibus*, 1759, 3 vol.

in-12. — Traité des réparations des églises, 1762, 4 vol. *in*-12.

Piatt a publié : Traits intéressans de la vie des Hommes illustres de l'ancienne Rome depuis Romulus jusqu'à Auguste, trad. du latin de l'Homont, 2 vol.

Picard, (Jean) prêtre et prieur de Rillé en Anjou, né à la Flèche, vint de bonne heure à Paris, où des talens supérieurs pour les mathématiques et l'astronomie le firent connaître. L'acad. des sciences l'admit au nombre de ses memb. en 1666. Cinq ans après, le roi l'envoya au château d'Uranibourg, bâti par Ticho-Brahé en Danemarck, pour y faire des observat. astronomiques. Cette course fut très-utile à l'astronomie. Picard rapporta de Danemarck des lumieres nouvelles et les manuscrits originaux des observations de Ticho-Brahé, augmentées d'un livre. Ces découvertes furent suivies de plusieurs autres ; il observa le premier la lumière dans le vide du baromètre, ou le phosphore mercuriel. Il parcourut divers endroits de la France, par ordre du roi, pour y mesurer les dégrés du méridien terrestre, et déterminer la méridienne de France. Il travaillait avec le célèbre Cassini, son ami et son émule, lorsqu'il mourut en 1683. Ses ouvrages sont : Traité du nivellement. — Pratique des grands cadrans pour le calcul. Fragmens de Dioptrique. — *Experimenta circa aquas effluentes.* — *De mensuris.* — *De mensura liquidorum et aridorum.* — Abrégé de la mesure de la terre. — Voyage d'Uranibourg, ou observations astronomiques faites en Danemarck. — Observations astronomiques faites en divers endroits du royaume. — La connaissance des tems pour les années 1679 et suivantes, jusqu'en 1683 inclusivement. Tous ces ouvrages se trouvent dans les tomes VI et VII des Mémoires de l'académie des sciences. Il fut un des premiers qui appliquèrent le télescope au quart de cercle. Auzout, célèbre mathématicien, eut le premier cette idee heureuse ; mais Picard la perfectionna tellement, qu'on lui en attribue assez généralement la gloire.

Picard, (Benoît) capucin, connu sous le nom du P. Benoît de Toul, naquit en cette ville l'an 1680, et mourut en 1720. Il se consacra aux recherches historiques. Nous avons de lui : Une Hist. de la maison de Lorraine, 1704, *in*-8°. — Une Hist. ecclésiastique de Toul, 1707, *in*-4°. — Un Pouillé de Toul, 2 vol. *in*-8°. Ces livres sont mal écrits, et manquent quelque-

fois de critique; mais il y a des choses qu'on ne trouve point ailleurs.

PIÇARD, (Mathurin) curé de Mesnil-Jourdain, diocèse d'Evreux, est auteur d'un livre singulier et rare, intitulé : *Le fouet des paillards*, ou *juste punition des voluptueux et charnels*, *in*-12, Rouen, Vereul, 1623. Cet auteur avait écrit comme *Urbain Grandier*, et il en eut le sort, mais après sa mort, car on l'exhuma pour le brûler comme sorcier, à Rouen, le 21 août 1647. On peut lire à ce sujet un autre écrit aussi rare, du P. Esprit Boscroger, capucin, *la Piété affligée*, *etc.*

PICARD, (Charles-André) mort le 18 mars 1779, a laissé une Lettre de M. à M. sur les monumens d'antiquité, 1758, *in*-12. — Et un catalogue raisonné du cabinet de Babault, avec Glomy, 1763, *in*-12.

PICARD, (L. B.) auteur dramat. à Paris, a donné les ouvr. suiv., savoir : au théâtre de la rue Feydeau, le Masque, com. 1791; Encore des Menechmes, 1791; les Visitandines, opera, 1791; les Sabines; la Reprise de Toulon; Rose et Aurele; et les Comédiens ambulans. — Au théâtre Français : le Conteur ou les deux postes, com. en 3 actes, 1793; la Moitié du chemin, avec Duval; la vraie Bravoure; Médiocre et rampant, com. en 5 actes, en vers; le Voyage interrompu, com. en 3 actes en prose; les Amis de collége, com. en 3 actes en vers; les Conjectures, com. en 4 actes en vers; l'Entrée dans le monde, com. en 5 actes en vers; les Trois Voisins, com. en 1 acte en prose. — Au théâtre de la Cité, le Cousin de tout le monde, 1793. — Au théâtre du Vaudeville : Arlequin friand, 1793. — Au théâtre de la rue Favart, avec Duval, Andros et almona, opera en 3 actes; 1793.

PICARD DE PREBOIS, avocat, memb. des ci-dev. acad. de Rouen et de Caen, est auteur d'une Introduction à un seul code de lois, etc. Caen, 1788, 2 vol. *in*-12.

PICARDET, (N.) prieur de Neuilly, membre de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, né en cette ville, mort..... On a de lui : Histoire météorologique, nozologique et économique pour l'année 1785. (en société avec Maret) — Observations zoologiques, physiques et économiques pour les 1er et 2e semestres de 1785. Ces ouvrages font partie des Mémoires de l'acad. de Dijon, 1785.

PICARDET, (N.) frère du précédent, conseiller-hono-

raire à la table de marbre du palais à Dijon, sa patrie, de l'académie de la même ville, mort..... a donné, dans les Mémoires de cette académie, année 1785 : Journal des Observations du Baromètre de Lavoisier. Il a publié quelques Pièces fugitives de poésie.

PICARDET, (Mme.) actuellement Mme. Guyton-Morveau, a traduit du suédois différens ouvr. de chimie, entr'autres : Mém. de chimie de Schéele, tirés des Mém. de l'acad. des sciences de Stockholm, Paris 1785, 2 vol. *in*-12. — Traité des caractères extérieurs des fossiles, traduit de l'allemand de Werner, 1790, *in*-8°, etc.

PICART, (François le) docteur de Sorbonne, né à Paris en 1504, mort dans la même ville en 1556, a laissé un livre singulier et rare, intitulé : Le Débat d'un Jacobin et d'un Cordelier, à qui aura sa religion meilleure, 1606, *in*-12.

PICHON, ci-dev. chanoine au Mans, sa patrie, a donné : La Raison triomphante des nouveautés, 1756, *in*-12. — Traité historique et critique de la nature de Dieu, 1758, *in*-12. — Cartel aux Philosophes à quatre pattes, ou l'Immatérialisme opposé au Matérialisme, Bruxelles, 1763, *in*-8°. — La Physique de l'Histoire, ou Considérations générales sur les principes élémentaires du tempérament et du caractère naturel des peuples, la Haye, 1765, *in*-12. — Mémoire sur les abus du célibat, 1765, *in*-12. — Mémoire sur les abus dans les mariages, Amsterdam, 1766, *in*-12. — Les droits respectifs de l'Etat et de l'Eglise rappelés à leurs principes, Avignon, 1766, *in*-12. — Des Etudes théologiques, 1768, *in*-12. — Principes de la religion et de la morale, extraits des ouvrages de Saurin, 1768, 2 vol. *in*-12. — Sacre et couronnement de Louis XVI, etc. (avec Gobet) 1775, *in*-4° et *in*-8°. — Les Argumens de la raison en faveur de la religion et du sacerdoce, ou Examen de l'Homme, d'Helvétius, Londres, 1776, *in*-12.

PICHON, est auteur du Tableau méthodique du Cours d'hist. naturelle, 1 vol. *in*-8°.

PICHOU, (N.) poète français, né à Dijon, fut assassiné en 1631, à la fleur de son âge. Il n'est guères connu que par des ouvrages très-médiocres. Les principaux sont : Les Folies de Cardenio, 1630, *in*-8°. — Les Aventures de Rosilée ou, 1630, *in*-8°. — L'infidelle Confidente, 1631, *in*-8° : pièce qui fut souvent représentée par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. — Une traduction en vers de la Pastorale de la Filis de Scire, 1631, *in*-8°. — Le cardinal

de Richelieu faisait cas de cette traduction, qui n'est pas pourtant excellente. — L'Aminte, 1632, *in*-8°, pastorale en vers français. Sa versification est négligée et lâche.

PICOT DE CLORIVIÈRE a donné : La Vie de Louis-Marie Grignon de Montfort, missionnaire apostoliq., 1785, *in*-12. — Exercices de dévotion à S^t.-Louis de Gonzague, trad. de l'italien du P. Galpin, 1785, *in*-12.

PICQUENARD (J.-B.) a publié : Zoflora, ou la bonne Négresse, anecdote coloniale, 2 vol. *in*-18, etc.

PICQUET, (Christophe) avocat et censeur-royal, mort le 23 janvier 1779. On a de lui : Hist. de Jonathan Wild, trad. de l'anglais de Fielding, 1763, 2 vol. *in*-12.

PIDOU, (François) plus connu sous le nom du chev. de S^t.-Olon, envoyé extraordinaire à Gênes et à Madrid, ambassadeur extraordinaire à Maroc, né en Touraine en 1640, mourut à Paris en 1720. On a de lui : L'Etat présent de l'empire de Maroc, *in*-12, 1694; et les Evénemens les plus considerables du règne de Louis-le-Grand, 1690, *in*-12.

PIÉPAGE, (PHILPIN DE) ci-devant conseiller d'Etat, a publié : Observations sur les lois criminelles de France, 1789, *in*-4°.

PIERQUIN, (Jean) fils d'un avocat de Charleville, curé de Châtel dans le diocèse de Reims, mourut en 1742, âgé d'environ 70 ans. Il a écrit sur la Couleur des Nègres, sur l'Evocation des Morts, sur l'Obsession naturelle, sur le Sabat des Sorciers, sur les Transformations magiques, sur le Chant du Coq, sur la Pesanteur de la flamme, sur la Preuve de l'innocence par l'immersion, sur les Hommes amphibies, etc. On a rassemblé ses Œuvres physiques et géographiques, Paris, 1744, *in*-12. Elles offrent des choses singulières et beaucoup d'idées fausses. On a encore de lui : Une Vie de S^t.-Juvin, Nancy, 1732, *in*-12. — Une Dissert. sur la Conception de J.-C., et sur une S^te.-Face, qu'on a voulu faire passer pour une image constellée, Amsterd. 1742, *in*-12.

PIERRE DE CLUNI, *ou* PIERRE-LE-VÉNÉRABLE, né en Auvergne, de la famille des comtes de Montboissier, se fit religieux à Cluni. De prieur de Vézelay, il devint abbé, puis général de son ordre en 1121, à l'âge de 28 ans. Ses talens et ses vertus lui méritèrent cette place. Le pape Innocent II vint à Cluni en 1130; Pierre l'y reçut avec magnificence. Il donna un asyle

à Abailard, qui trouva en lui un ami et un père. Il mourut dans son abbaye le 24 décembre 1156. On a de lui six livres de Lettres, et plusieurs autres ouvrages curieux et intéressans. Pierre-le-Vénérable était un homme d'un sens droit et naturel, d'une charité rare, d'un cœur compatissant. Il était au-dessus de son siècle. Moins éloquent que St.-Bernard, mais d'un caractère plus doux, et d'un esprit plus juste; il défendit son ordre contre les écrits de ce Père, qui reprochait aux religieux de Cluni d'être trop somptueux en bâtimens, d'avoir une table trop peu frugale, de s'éloigner de quelques pratiques de la règle de St.-Benoît, par exemple, de porter des culottes. Pierre-le-Vénérable répondit à ces reproches, dont quelques-uns étaient minutieux, d'une manière satisfaisante. Son Apologie, ainsi que ses autres écrits, se trouvent dans la Bibliothèque de Cluni, publiée à Paris, en 1614, *in*-fol.

Pierre de Celles, religieux natif de Troyes, abbé de Celles vers 1150, ensuite de St.-Remi de Reims en 1162, enfin, évêque de Chartres en 1182, mourut en 1187. On a de lui des Lettres, des Sermons, des Traités de morale, et d'autres ouvrages, dans la *Bibliothèque des PP.*, et recueillis par Dom Ambr. Janvier, impr. à Paris en 1671, *in*-4°.

Pierre Comestor, *ou* le Mangeur, né à Troyes, chanoine et doyen de cette ville, puis chancelier de l'Eglise de Paris, compila l'Histoire ecclésiastique, et en fut nommé le maître. On a encore de lui des Sermons, publiés sous le nom de Pierre de Blois, par le P. Busée, jésuite, en 1600, *in*-4°. On lui attribue *Catena temporum*. C'est une compilation indigeste de l'Hist. universelle, Lubeck, 1475, 2 v. *in*-fol.; trad. en français sous le titre de *Mer des Histoires*, Paris, 1488, 2 vol. *in*-folio. Pierre Comestor mourut en 1198.

Pierre le Chantre, docteur de l'université et chantre de l'église de Paris, est auteur d'un livre intitulé : *Verbum abbreviatum*. Il fut imprimé à Mons en 1637, *in*-4°. L'auteur mourut vers 1197.

Pierre de Poitiers, chancelier de l'Eglise de Paris, mort en 1200, est auteur de quelques Ecrits, insérés dans la *Bibliothèque des PP.*; et d'un Traité des Sciences, imprimé à la fin des Œuvres de Robert Pullus, 1655, *in*-fol.

Pierre de Blois, ainsi nommé, parce qu'il était né dans cette ville, fut précepteur, puis secrétaire de Guil-

laume II, roi de Sicile. Appellé en Angleterre par le roi Henri II, il y mourut en 1200. On a de lui des Lettres, des Sermons, et d'autres ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Pierre de Goussainville en 1667. Il s'y élève avec tant de force contre les déréglemens du clergé, que les écrivains protestans l'ont souvent cité dans leurs déclamations contre ce corps.

Pierre, moine de Vaux-de-Cernai, ordre de Cîteaux, au diocèse de Paris, a écrit l'Histoire de la guerre des Albigeois, dont il avait été témoin oculaire. Elle est curieuse et intéressante; mais on peut reprocher à l'auteur d'exagérer les déréglemens de ses ennemis, et de ne rendre pas assez de justice à leurs vertus. Cette Histoire a été imprimée à Troyes en 1615, *in*-8°, et dans la *Bibliothèque de Cîteaux*, de Dom Tissier. Arnaud Sorbin l'avait traduite du latin en français, à Paris en 1569.

Pierre de St.-Romuald, (Pierre Guillebaud) né à Angoulême en 1585, fut d'abord chanoine de sa ville, puis Feuillant, et mourut en 1667, à 81 ans. On a de lui : Un Recueil d'Epitaphes, 2 vol. *in*-12. — Le Trésor chronologique, 1658, 3 vol. *in*-fol. — L'Abrégé, en 3 vol. *in*-12, 1660. — La Chronique d'Adhémar, avec une continuation, 1652, 2 vol. *in*-12, qui fut censurée par l'archevêque de Paris en 1633. La censure fut supprimée par arrêt du parlement. Tous ces ouvrages sont mauvais, et d'un goût même au-dessous du siècle où ils furent écrits.

Pierre de Saint-Louis, religieux de l'ordre des Carmes, né à Valréas en Provence en 1626, mourut vers l'an 1700. Il est auteur du poëme de *la Magdelaine*, chef-d'œuvre de ridicule qui parut en 1668, tems où écrivaient les Nicole, les Pascal, les Bossuet, les Boileau, les Racine. La même année vit éclore *Andromaque* et *la Magdelaine*. Il serait possible de faire un pareil ouvrage par plaisanterie, pargageure, pour montrer l'abus de l'esprit, et la sottise des pointes, et encore ce serait un tour de force extraordinaire; mais ce qui est beaucoup plus plaisant, c'est qu'il ait été fait le plus sérieusement du monde, pour montrer de l'esprit et du talent, et qu'il ait été franchement loué par les confrères et les amis de l'auteur. Voici ce qui donna lieu à ce singulier poëme. Pierre de St.-Louis, dont le nom de famille était Barthelémi, devint amoureux, à l'âge de 18 ans, d'une demoiselle nommée Magdelaine : il eut la douleur de la perdre par la petite-vérole,

au moment où il était sur le point de l'épouser. Sa mélancolie lui inspira le dessein de se faire dominicain; mais se rappellant que sa chère Magdelaine lui avait fait présent d'un scapulaire quelques jours avant sa mort, il n'en fallut pas davantage pour lui persuader que Dieu voulait qu'il fût carme. Il entra donc dans cet ordre. Le P. Pierre était né avec quelque goût pour la poésie, et il la cultiva dans son nouvel état. Pour sanctifier son travail, il forma le dessein de chanter dans un poëme les actions de quelque saint ou de quelque sainte. Il balança long-tems entre Elie, qu'il regardait comme le fondateur de son ordre, et Magdelaine, patrone de son ancienne maîtresse. Enfin les reproches que lui fit, dans un songe, sa chère Magdelaine, le déterminèrent à célébrer cette sainte. Son poëme lui coûta cinq ans de veilles; dès qu'il fut achevé, il se rendit à Lyon, où, après quelques traverses, il vint à bout de le faire imprimer. Nous ne citerons de ce poëme qu'un morceau, pour faire connaître ce que peuvent l'esprit et la sottise réunis. Magdelaine, par la seule contemplation de son crucifix, apprend toutes les sciences, et premièrement la grammaire. Elle frémit de voir que, par un cas du tout *déraisonnable*, l'amour du sauveur lui ait rendu la mort *indéclinable*, qu'à force d'être *actif* il se soit fait lui même *passif*.

« Tandis qu'elle s'occupe à punir le
» forfait,
» De son tems prétérit qui ne fut
» qu'imparfait,
» Tems de qui le futur réparera les
» pertes....
» Et le présent est tel que c'est
» l'indicatif
» D'un amour qui s'en va jusqu'à
» l'infinitif....
» Mais c'est dans un degré toujours
» superlatif,
» Et tournant contre soi toujours
» l'accusatif;
» Direz-vous pas après qu'ici notre
» écolière,
» Faisant de la façon est vraiment
» singulière
» D'avoir quitté le monde et sa
» pluralité. »

De la grammaire, Magdelaine passe à la versification : elle examine la quantité de ses péchés; elle les trouve sans *mesure*, sans *rime*, sans *raison*, sans *nombre*, et sans *règle*, etc. Ce poëme, malgré son extravagance, jouit de l'honneur d'une seconde édition. Le P. de St.-Louis ne vit pas cette espèce de triomphe de sa *Magdelaine*; il était mort d'une hydropisie de poitrine quelque tems auparavant. Il avait achevé, avant sa mort, un autre poëme sur le prophète *Elie*, et il lui avait donné pour titre l'*Eliade*. La ressemblance de ce nom avec celui d'*Iliade*, lui paraissait d'un heureux augure pour le succès de son poëme; mais il n'a point paru : les carmes eurent

la

la prudence de le supprimer. Ce rimailleur était aussi le plus grand faiseur d'anagrammes de son tems. Il avait anagrammatisé les noms de tous les papes, des empereurs, des rois de France, des généraux de son ordre, et de presque tous les saints. Il avait la simplicité de croire que la destinée des hommes était marquée dans leurs noms, et il citait le sien en preuve. Il avait trouvé dans ces deux mots *Ludovicus Bartheleïmi*, cette anagramme: *Carmelo se devovet;* et en français : *Il est du Carmel.*

Pierres, (Philippe-Denis) imprimeur, membre de plusieurs sociétés littéraires, né à Paris en 1741, a donné : *Corn. Schrevelii Manuale græco latinum*, nouv. édition, 1767, *in*-8°. — Catalogue hebdomadaire, ou Liste alphabétique des livres tant nationaux qu'étrangers, 176*. — Description d'une nouvelle presse d'imprimerie, approuvée par l'acad. des sciences, 1786, *in*-4°. — Il a travaillé à l'art de l'imprimerie, pour servir de suite à la Collection des Arts de l'acad. royale des sciences; et il a donné quelques Lettres sur son Art, dans différens *Journaux*.

Piet, accoucheur, est auteur de Réflexions sur la section de la symphise du pubis, Paris, 1778, *in*-8°.

Pieyres, de Nîmes, de la ci-dev. acad. de cette ville, associé de l'institut national. On a de lui : L'Ecole des Pères, comédie en 5 actes, en vers; et les amis à l'épreuve, comédie en 1 acte, en vers, 1788, *in*-8°.

Piganiol de la Force, (Jean Aymar de) né en Auvergne d'une famille noble, s'appliqua de bonne heure à la géographie et à l'histoire de France. Pour se perfectionner dans cette étude, il fit plusieurs voyages. Il en rapporta des connaissances qui lui servirent beaucoup pour composer les ouvrages que nous avons de lui. Les principaux sont : Une Description historique et géographique de la France, dont la plus ample édition est de 1753, en 15 vol. *in*-12. — Description de Paris, en 10 vol. *in*-12 : ouvrage instructif, curieux, intéressant, et beaucoup plus parfait que la Description de Germain Brice. Il est d'ailleurs écrit avec un élégante simplicité. Il en donna un Abrégé en 2 vol. *in*-12. — Description du château et parc de Versailles, de Marly, etc., en 2 vol. *in*-12. Elle est agreable et assez bien faite. — Voyage de France, 2 vol. *in*-12. Piganiol a aussi travaillé, avec l'abbé Nadal, au *Journal de Trévoux*. Il mourut à Paris en 1753, à 80 ans. Ce savant était aussi recommandable par ses mœurs que par ses talens.

Pigault Lebrun. Il a donné les pièces suivantes à différens théâtres; savoir : au théâtre de la République : le Pissimiste, comédie, 1789; l'Orphelin, comedie, 1789; la Joueuse, 1789; Charles et Caroline, comedie, 1790; le Marchand provençal, coméd. 1790; l'Amour et la Raison, coméd. 1790; la Mère rivale, coméd. 1791. — Au théâtre de la Cité : Les Femmes rusées, ou la Journée difficile, com. en 3 actes; les Dragons et les Bénédictines; les Dragons en cantonnement; les Rivaux d'eux-mêmes; le Cordonnier de Damas. — Au théâtre Feydeau : Le petit Matelot; le major Palmer; le Cousin et la Cousine. — A l'Odéon : Mendoce. Pigault Lebrun est aussi auteur de plusieurs romans, parmi lesquels on distingue : L'Enfant du Carnaval, 1792; nouvelle édition, 1796, *in*-8°, etc.

Pigeau, avocat, est auteur de la Procédure civile du Châtelet de Paris, et de toutes les jurisdictions du royaume, 1779, 2 vol. *in*-4°. — Introduction à la procédure civile, exposée par demandes et par réponses, 1784, *in*-8°.

Pigray, (Pierre) chirurgien ordinaire du roi, né à Paris, se distingua dans l'exercice de son art, tant dans la capitale, qu'à la suite des armées, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Il fut disciple et rival du célèbre Ambroise Paré; mais leur émulation ne fit que resserrer les nœuds de leur amitié et de leur estime réciproques. Pigray a donné en français un Abrégé de chirurgie très-estime, que l'on a joint aux Œuvres de Paré. Pigray mourut en 1613.

Pils, auteur dramatique à Paris, a donné à différens théâtres les pièces suivantes, savoir : au théâtre de la rue Favart, seul, les Solitaires de Normandie, opéra-com. en 1 acte et en vaudevilles. — Les trois Déesses rivales, ou le double jugement de Paris, opera-com. en 1 acte en vers, mêlé d'ariettes et de danses, 1788. — La fausse Paysanne, ou l'heureuse inconséquence, com. en 4 actes, en vers, mêlée d'ariettes, 1788. — La suite des Solitaires de Normandie, opera en 1 acte en vaudevilles, 1790. — Les Savoyardes ou la continence de Bayard, fait historique en 1 acte, en prose, mêlé d'ariettes. — Avec Després et Resnier, la Bonne femme, ou le Phénix, parodie d'Alceste, en 2 actes, en vers, mêlée de vaud. 1776. — L'Opera de province, parodie d'Armide, en 2 actes, en vers, mêlée de vaudevilles, 1777. — Avec Resnier, le Compliment de clôture, donné à la suite des Trois Sultanes, 1778. Au théâtre du Vau-

deville, avec Barré : Cassandre oculiste, ou l'oculiste dupe de son art, com.-parade en 1 acte en vaudev. — Aristote amoureux, ou le Philosophe bridé, opera-com. en 1 acte, en vaud.—Les Vendangeurs, ou les deux baillis, divertissement en 1 acte en vaud. — Le Préjugé de la sympathie, ou Cassandre astrologue, com. parade en 1 acte en vaud. 1780. — Les Etrennes de Mercure, ou le Bonnet magique, opera com. en 3 actes, en vaud. — La Matinée et la Veillée villageoise, ou le Sabot perdu, divertissement en 2 actes, en vaud.— Le Printems, divert. pastoral, en 1 acte en vaud.— Les Amours d'été, divert. en 1 acte, en vaud. 1781. — Le Gateau, opera-com. en 1 acte et en vaud. — Le Mariage *in extremis*, com. en 1 acte, en vers.— L'Oiseau perdu et retrouvé, ou la coupe des soins, opera-com. en 1 acte en vaud. 1782. — Les Voyages de Rosine, fragmens en 2 actes en vaud. 1783.— Constance, parodie de Pénélope, en 1 acte en vaud. 1784. — Léandre, Candide, en 2 actes, en vaud. 1784. — Les deux porteurs de chaise, comédie-parade, en 1 acte en vaud. 1781. — Les Quatre coins. — La Vallée de Montmorency. — Une journée de Ferney.— Franche et Mont-Mutin. — Alequin bon fils. — Nantilde et Dagobert, com. en 3 actes, en vers, mêlée d'ariettes.—Le Seigneur d'aprésent, com. en 1 acte en prose.—Les deux Panthéons, en 3 actes en vers, mêlée de vaud. 1781. — Les limosins, opera-com. en 1 acte et vaud. — Le Saint déniché. — Le savetier et le financier.—L'abbé verd. — La Nourrice républicaine, etc. On a encore du même auteur : Les Augustins, contes moraux, 1779, 2 vol. *in*-12. — La Carlo-Robertiade, ou Epître badine des chevaux, anes et mulets de ce bas monde, au sujet des ballons, Paris, 1784, *in*-8°.— Chansons nouvelles, 1785, nouv. édit. 1788.—L'Harmonie imitative de la langue française, poëme en 4 chants, 1785, *in*-12; nouv. édit. 1788, *in*-8°.—Les Œufs de Pâques de mes critiques, dialogue mêlé de vaud. Paris, 1786, *in*-8°. — Opuscules divers, 1791, *in*-12. — Beaucoup de pièces fugitives dans plusieurs recueils.

Pijon, né à Provins, en 1736, y fut conseiller au présidial, et y mourut le 1er novembre 1766. On a de lui la tragédie de Progné; les Muses françaises, première partie, ou tableau des théâtres de France, 1764, *in*-12.

Pilatre de Rosier, (François) né à Metz le 30 mars 1756, fut placé d'abord chez un apothicaire, qu'il quitta pour aller chercher des lumières dans la capitale. Il

cultiva l'histoire naturelle et la physique ; et il avait déja acquis quelque célebrité, lorsque la découverte de Mongolfier vint étonner les savans. Le 25 octobre 1783, il tenta un voyage dans les airs avec d'Arlande. Il fit ensuite, en présence du roi de Suède et du prince Henri de Prusse, différentes autres courses aériennes qui eurent un brillant succès. Il résolut alors d'aller en Angleterre par la voie des airs: il se rendit à Boulogne-sur-mer, d'où il s'eleva à 7 heures du matin, le 15 juin 1785; mais demi-heure après le feu prit au ballon, et l'aéronaute avec Romain, son compagnon, furent fraçassés par la chûte de cette machine plus singulière peut-être qu'utile. Les vertus sociales de Pilatre et son courage, le firent regretter de ses amis. Son mérite comme chimiste, et ses tentatives comme aéronaute, lui avaient procuré des récompenses et des places : il était pensionnaire du roi, intendant des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle de Monsieur, secrétaire du cabinet de Madame, professeur de physique, membre de plusieurs acad. et chef du Musée de Monsieur.

Piles, (Roger de) peintre célèbre, naquit à Clameci en 1635, et mourut en 1709. Nous le considérerons ici comme homme de lettres, ayant écrit sur son art. On a de lui : Les Vies des peintres, 1715, *in*-12, et une Dissertation sur les ouvrages des plus célèbres d'entr'eux, 1681, *in*-12.—Un Abrégé d'anatomie accommodée aux arts de peinture et de sculpture, publié sous le nom de Tortebat, 1667, *in*-fol. — Des Elémens de peinture-pratique, 1684, *in*-12.— Une Traduction du poëme de Dufresnoy avec des remarques utiles, 1684, *in*-12.—Un Cours de peinture par principes, 1708, *in*-12. Il fut à Venise, à Lisbonne, en Suisse, à Madrid, secrétaire d'ambassade d'Amelot, qui avait été son élève, et avec lequel il avait déja voyagé en Italie, uniquement par amour pour les arts et avant qu'ils fussent l'un et l'autre employés. Le ministre Louvois, instruit de sa sagacité, le fit passer en Hollande avec une commission secrète pendant la guerre de 1688. Ses ennemis le dénoncèrent au gouvernement hollandais ; il fut arrêté et traduit en prison. Il y porta le goût du travail qui le suivait par-tout, et il y composa ses meilleurs ouvrages. A son retour en France le roi lui donna une pension. Il voulut suivre encore Amelot, nommé en 1705 ambassadeur en Espagne ; mais sa mauvaise santé le força de quitter le pays. Il succomba à ses infirmités quelque tems après.

PILLET, (Fabien) né à Lyon, en octobre 1772, a publié : Un Recueil intitulé : Quelques vers, contes, épigrammes et couplets, 1 vol. *in*-12. — Un Examen raisonné et impartial des comédiens de Paris, sous le titre de la Lorgnette de spectacles, 1 vol. *in*-12, 2e édit.—Il a travaillé à la partie littéraire du journal d'*Instruction publique*, puis à celle du journal le *Déjeuner*, supprimé par suite des événemens du 18 fructidor. Il travaille maintenant à la partie dramatique du *Journal de Paris*. Il a fait jouer au *théâtre national* un opera en 3 act. (Wenzel ou le magistrat du peuple) *in*-8°.

PIN, (Jean du) moine de Citeaux, dans l'abbaye de Notre-Dame du Vaucelles, près Cambrai, mort en 1372, âgé d'environ 70 ans, est auteur du Champ vertueux, *in*-4°, en vers français, imprimé en lettres gothiques et écrit d'un style semblable.

PIN, (Louis Ellies du) né à Paris en 1657, d'une famille ancienne originaire de Normandie, fut élevé avec soin par son père. Il fit paraître, dès son enfance, beaucoup d'inclination pour les belles-lettres et pour les sciences. Après avoir fait son cours d'humanité et de philosophie au collége d'Harcourt, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1684. Il avait déjà préparé des matériaux pour sa *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*, dont le premier volume parut *in*-8°. en 1686. Les huit premiers siècles étaient achevés, lorsque la liberté avec laquelle il portait son jugement sur le style, la doctrine et les autres qualités des écrivains ecclésiastiques, déplut à Bossuet, qui en porta ses plaintes à Harlay, archevêque de Paris. Ce prélat obligea du Pin à donner une rétractation d'un assez grand nombre de propositions dont quelques-unes étaient susceptibles d'un sens favorable. L'auteur, en se soumettant à tout ce qu'on voulut, espérait que son ouvrage ne serait pas supprimé. Il le fut cependant le 16 avril 1693; mais on lui accorda la liberté de le continuer, en changeant seulement le titre. Cet ouvrage immense, capable d'occuper lui seul la vie de plusieurs hommes, ne l'empêcha point de donner au public plusieurs autres écrits sur des matières importantes. L'activité de son génie suffisait à tout. Il était commissaire dans la plupart des affaires de la faculté; il était obligé de remplir sa chaire de philosophie au collége royal; il travailla pendant plusieurs années au *Journal des Savans*; il était le conseil de plusieurs écrivains, fournissant des Mém. aux uns,

donnant des avis aux autres. Malgré cette multiplicité d'occupations, il trouvait encore le moyen de se délasser une partie de la journée avec ses amis. Né avec un caractère facile et sociable, il ne se refusait à personne. La douceur de sa vie fut troublée par l'affaire du Cas de conscience; il fut l'un des docteurs qui signèrent ce cas. Cette décision lui fit perdre sa chaire et le séjour de la capitale. Exilé à Chatelleraut en 1703, il obtint son rappel en se rétractant; mais il ne put jamais obtenir sa place de professeur royal. Clément XI remercia Louis XIV de ce châtiment, et dans le bref qu'il adressa à ce monarque, il appella ce docteur *un homme d'une très-mauvaise doctrine, et coupable de plusieurs excès envers le siége apostolique.* Du Pin ne fut pas plus heureux sous la régence; il était dans une étroite liaison avec l'archevêque de Cantorberi, et même dans une relation continuelle. On soupçonna du mystère dans ce commerce, et le 10 février 1719, on fit enlever tous ses papiers. Du Pin mourut la même année, à 62 ans. Vincent, son libraire, honora son tombeau d'une pierre de marbre, avec une épitaphe de la composition du célèbre Rollin. Les principaux ouvr. de ce laborieux écrivain sont: Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages, tant de ceux que nous avons, que de ceux qui se sont perdus, le sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur style, leur doctrine, et le dénombrement des différentes édit. de leurs ouvrages, en 58 vol. *in*-8°; réimpr. en Hollande en 19 vol. *in*-4°. — Une édit. de Gerson, en 5 vol. *in*-fol. — Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle, *in*-8°. — Hist. de l'église en abrégé, en 4 vol. *in*-12.—Hist. profane, 6 vol. *in*-12. Cet ouvrage et le précédent, faits à la hâte, manquent d'exactitude. — Bibliothèque universelle des historieus, 2 vol. *in*-8°, suivant le plan de sa Bibliothèque ecclésiastique, qui n'a pas été achevée. — Hist. des juifs depuis J. C. jusqu'à présent, 1710, en 7 vol. *in*-12. C'est l'ouvrage du ministre Basnage, que du Pin s'appropria en y faisant quelques changemens. — *De antiqua ecclesiæ disciplina, in*-4°. —*Liber psalmorum cum notis, in*-8°. — Traité de la doctrine chrétienne et orthodoxe, 1 vol. *in*-8°, qui était le commencement d'une théologie française qui n'a pas eu de suite.—Traité histor. des excommunications, *in*-12. — Méthode pour étudier la théologie, *in*-12, réimpr. en 1769, avec des augm. et des correct. par l'abbe Dinouart. — Une

édit. d'Optat de Milève, Paris, 1700, *in*-fol.

Pinart, (Michel) né à Sens vers 1660, mort à Paris en 1717, s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'Hist., des langues, des antiquités et de la bibliographie. Ses succès lui méritèrent une place dans l'acad. des inscript. Le recueil de cette société savante offre divers Mém. de cet auteur. Sa Dissertat. sur les Bibles hébraïques est estimée, pour l'exactitude et les bonnes recherches qu'elle renferme.

Pinçau, médecin à Niort, a donné : Mém. sur le danger des inhumations précipitées, 1776, *in*-8°.

Peinchesné, (Etienne Martin de) était neveu de Voiture; mais, quoique poète, il n'herita pas de sa réputation. Il y a 2 vol. *in*-4°. de ses poésies, auxquelles on ne songe que quand on lit ces deux vers de Boileau :

« D'un Pinchesne in-quarto, Dodillon étourdi,
» A long-tems le teint pâle et le cœur affadi. »

Pineau, (Séverin du) *Pinæus*, mort à Paris en 1619, doyen des chirurgiens du roi, était de Chartres. Il fut très-expert dans la lithotomie. On a de lui : Discours touchant l'extraction de la pierre de la vessie, 1610, *in*-8°. — Traité *de Virginitatis notis*, Leyde, 1641, *in*-12. Celui-ci est estimé des gens de l'art, qui le recherchent.

Pineault, (Pierre-Olivier) ci-devant avocat à Paris, a traduit les ouvrages suivans : Relation abrégée, concernant la république que les jésuites ont établie dans les provinces d'outre-mer qui dépendent de l'Espagne et du Portugal, (du portugais) de Dom Carvalho, 1758, *in*-12. — Recueil des pièces pour servir d'addit. à l'ouvr. précéd., 1758, *in*-12. — Reflexions d'un Portugais sur le Memorial des jésuites au pape Clément XIII, (de l'italien) 1758, *in*-12. — Manifeste du roi de Portugal, 1759, *in*-12. — Jugement du conseil souverain, chargé par le roi d'instruire le procès des jésuites, (du portugais) 1759, *in*-12. — Lettres royales de S. M. très-fidèle, 1759, *in*-12. — Suite du Recueil des Décrets apostoliques, 1760, *in*-12. — Arrêts des inquisiteurs contre le P. Malagrida, 1761, *in*-12. — Lettres de B. Charles Borromée, 1762, *in*-12. — La nouvelle Philosophie dévoilée, et pleinement convaincue de lèse-majesté divine et humaine, 1770, *in*-12. — Traité du pouvoir des évêques, (du portugais) de Pereira, 1771, *in*-8°. — Il a encore donné une édition des Lois ecclésiastiq. par d'Héri-

court, considérablement augmentée, 1772, *in*-fol.

PINEL, (Philippe) médecin, a donné : Institutions de médecine-pratique, trad. de l'anglais, de Cullen, 1785, 2 vol. *in*-8°. — *G. Baglivi Opera omnia medico practica et anatomica;* nouv. édition, *Mundis innumeris expurgatam notis illustravit et præfatus est*, 1788, 2 vol. grand *in*-8°. — Traité physico-philosoph. sur l'aliénation mentale, ou la Manie, Paris, 1 vol. grand *in*-8°.

PINET, (Antoine du) seigneur de Noroy, vivait au 16e siècle. Besançon était sa patrie. Il fut attaché à la religion protestante. La Conformité des Eglises réformées de France, et de l'Eglise primitive, Lyon, 1564, *in*-8°; et les notes qu'il ajouta à la traduct. française de la Taxe de la chancellerie de Rome, qui fut imprimée à Lyon en 1564, *in*-8°, et réimprimée à Amsterd. en 1700, *in*-12, décèlent les sentimens qui l'animaient pour son parti. Sa traduct. de l'Hist. natur. de Pline, impr. à Lyon en 1566, 2 vol. *in*-folio, et à Paris en 1608, a été beaucoup lue autrefois. Pinet a encore mis au jour les Plans des principales forteresses du monde, Lyon, 1564, *in*-fol.

PINGERON, (J.-C.) secrétaire du musée de Paris, né à Lyon, mort à Versailles en 1795, âgé de 60 ans. On a de lui des traductions de plusieurs ouvrages italiens et anglais, écrits d'un ton qui annonce une plume facile et heureusement exercée. Ses Dissertations, qui ont pour objet la politique, l'administration des finances, l'agriculture, le commerce, lui ont mérité un rang honorable parmi les écrivains utiles de ce siècle. Voici la liste de ses productions : Traité des vertus et des récompenses, pour servir de suite au Traité des délits et des peines, trad. de l'italien du marq. Hyac. Dragonetti, Paris, 1768, *in*-12. — Conseils d'une mère à son fils, qui est sur le point d'entrer dans le monde, traduit de l'italien, de Mme. la duchesse Piccolomini Petra di Vasto Girardi, 1769, *in*-12. — Essai sur la peinture, traduit de l'italien du marq. Algarotti, 1769, *in*-12. — Traité des violences publiques et particulières; avec une Dissertation sur les devoirs des magistrats, trad. de l'italien de Mx. Murena, 1769, *in*-12. — Poëme sur les Abeilles, trad. de l'italien de Ruccellai; avec un Traité sur l'education des Abeilles, par le traducteur, 1770, *in*-8°. Puis sous le titre : Traité complet de l'éducation des Abeilles, préc. du Poëme italien de J. Ruccellai, imité de Virgile, sur les mêmes Insectes,

Insectes, Amsterdam, 1781, *in*-12. — Vies des Architectes anciens et modernes, traduit de l'italien de Milizia, 1771, 2 vol. *in*-12. — Voyages dans la partie septent. de l'Europe, par Jos. Morshal, pendant les années 1768 et 1770, trad. de l'anglais d'après la 2e édit. 1776, *in*-8°. — Description de l'île de la Jamaïque, trad. de l'anglais, 1782, *in*-12. — Le Manuel des gens de mer, 178*. — L'art de faire soi-même des ballons aërostatiques, Paris, 1783, gr. *in*-8°. — Lettres de l'abbé Sestini, écrites à ses amis en Toscane pendant le cours de ses Voyages en Italie, en Sicile et en Turquie, etc., traduites et enrichies de notes, 1789, 3 vol. gr. *in*-8°. — Description d'une machine électrique, construite et perfectionnée par Cathberson, traduite de l'anglais, 1790. — Il a publié le Journal de l'Agriculture, du Commerce, des Arts et des Finances, 1778; — et il a donné beaucoup de Mémoires sur des sujets économiques, et sur plusieurs Machines, dans différens *Journaux*.

Pingolan *ou* Puyguillon, (Aymeric de) poëte provençal, mort vers 1260, fit diverses pièces ingénieuses, mais si satiriques, qu'elles lui attirèrent de fâcheuses affaires. On a de lui un poëme intitulé : *Las Angueyssas d'amour*. Pétrarque l'a imité.

Pingré, (Alexandre Guy) chanoine-régulier, et bibliothéc. de Ste.-Geneviève, astronome, géographe de la marine, membre de la ci-devant acad. des sciences de Paris, de plusieurs sociétés savantes et de l'institut national pour l'astronomie, naquit à Paris le 14 septembre 1711, et y mourut le 1er mai 1796 (an IV). Dès sa plus tendre jeunesse, le desir d'apprendre, et la justesse de ses jugemens, firent concevoir les plus heureuses espérances. Jaloux de profiter de ces dispositions précoces, ses parens l'envoyèrent au collége de St.-Vincent de Senlis. Ce fut dans cette école, que le jeune Pingré annonça, par l'activité de son esprit, par la facilité de son travail, et par un amour de l'etude, que ses maîtres se virent obligés plusieurs fois de modérer, que la nature avait formé en lui un homme destiné à reculer les bornes des connaissances humaines. En 1727, il entra dans la congrégation des chanoines-réguliers de France. La vie laborieuse et retirée qu'il y menait, fut bientôt troublée par les querelles religieuses du tems; il fut enveloppé dans les persécutions que le gouvernement fit éprouver, en 1745, à beaucoup d'hommes savans et vertueux, et obligé de se soustraire par la fuite à plusieurs lettres-de-cachet, que ses ennemis avaient eu

le crédit d'obtenir contre lui. Les sciences eurent la gloire de l'arracher aux persécutions qu'il éprouvait. Un des premiers anatomistes de ce siècle (Lecat) ayant connu le mérite de Pingré, trouva le moyen d'arrêter le cours et l'effet des ordres arbitraires. Il le fit recevoir, en qualité d'astronome, membre de l'académie qu'il avait fondée, et il eut le bonheur de rendre aux lettres et à la philosophie, un homme dont les traverses et les chagrins auraient peut-être flétri pour jamais les rares talens. Pingré, jaloux de justifier le choix que l'on avait fait de lui, étudia l'astronomie à l'âge de 38 ans; et dès-lors cette science, à laquelle son génie était particulièrement propre, obtint sur toutes les autres une préférence marquée. Son premier travail, fut le calcul de l'éclipse de lune arrivée le 23 décembre 1749. Après cette opération, il executa le calcul le plus pénible, auquel un astronome puisse se livrer, en entreprenant un Almanach nautique, pour donner aux navigateurs la facilité d'observer les longitudes, par le moyen de la lune, en les dispensant de la partie la plus difficile, qui est celle des calculs qu'exige cette méthode. Bientôt Pingré s'ouvrit une nouvelle carrière, celle du calcul des comètes. La détermination des orbites cométaires est, comme l'on sait, le problème le plus difficile de l'astronomie. Malgré l'embarras de ces sortes d'opérations, Pingré calcula un nombre considérable d'orbites de comètes, comme on peut le voir dans l'immense ouvrage de sa *Cométographie*, qui parut en 1784, 2 vol. *in*-4°. En 1760, le passage de vénus sur le disque du soleil, qu'on attendait pour le 6 juin 1761, engagea les puissances et les academies à envoyer des astronomes dans les différentes parties du Monde. Pingré fut chargé d'aller dans la mer des Indes, et il choisit sa position à l'île Rodrigue. La relation de ce voyage, quant aux observations astronomiques, est imprimée dans les *Mém. de l'acad. des sciences.* En 1766, Pingré contribua à la perfection du savant ouvrage, intitulé : l'*Art de vérifier les dates.* Lacaille avait calculé les éclipses de 1900 ans pour la première édition; Pingré soumit ces éclipses à de nouveaux calculs, dans la seconde édition donnée par D. Clément. Il enchérit même sur les travaux de son collégue, en calculant les éclipses de 1000 ans avant l'ère vulgaire. On trouve ces calculs dans le 42e vol. des *Mém. de l'acad. des inscriptions.* En 1767, Courtanvaux entreprit de vérifier les horloges marines de Leroy; Pingré l'accompagna en Hollande, et publia l'année

suivante 1 vol. sur ce voyage. Il fut encore choisi par l'acad. des sciences, en 1769 et 1771, pour faire d'autres voyages utiles aux progrès de la navigation et de l'astronomie. Celui appellé *Voyage de l'Isis*, du nom du vaisseau sur lequel il était, a été un des plus importans pour la géographie. Pingré travailla à la rédaction qui en fut publiée en 1773, 2 vol. *in*-4°. Il eut également part à la rédaction, qui parut en 1778, 2 vol. *in*-4°, du second voyage, appellé *Voyage de la Flore*. Les services que Pingré avait rendus aux sciences et à la marine, déterminèrent le gouvernement à le nommer astronome-géographe à la place du savant Delisle. En même-tems, sa congrégation le nomma chancelier de l'université, et bibliothécaire de Ste.-Geneviève. Elle lui avait fait construire un observatoire en 1755, et lui avait procuré tous les instrumens qui pouvaient lui être nécessaires. Ces récompenses ne firent qu'augmenter son ardeur pour l'étude. Il travailla à la traduction de plusieurs voyages espagnols; et en 1786, il publia celle des astronomiques de Manilius, et d'autres poètes latins. Pingré s'était occupé depuis long-tems d'une Histoire de l'Astronomie du 17e siècle; il reprit en 1786 cet ouvrage, qu'une longue suite de travaux avait interrompu; il rédigea les matériaux nombreux qu'il avait recueillis, et l'ouvrage fut terminé en 1791. On lui doit la construction de plusieurs cadrans : celui qu'il fit à la Halle-au-Bled en 1764, rappellera toujours le souvenir de ce savant modeste. Pingré s'était toujours intéressé aux progrès des sciences et des arts : aussi son ame fut-elle profondément affligée dans ces jours de deuil et de consternation, où des hommes savans et vertueux étaient traînés au supplice. Il eut le bonheur d'échapper à la proscription générale; et lorsque le gouvernement confia à des savans le soin d'élire parmi les artistes et les hommes de lettres, les membres qui devaient composer l'institut national, il fut choisi pour la classe de l'astronomie, et ce choix fut universellement applaudi. La séance du 6 floréal an IV fut la dernière à laquelle il assista. Le lendemain il éprouva une grande faiblesse; le 8, la fièvre se déclara, et il succomba quatre jours après, à l'âge de 84 ans et quelques mois, sans avoir perdu un instant ni sa présence d'esprit, ni sa douceur, ni sa tranquillité ordinaire. Pingré était né bon, simple, tolérant; jamais la jalousie n'eut accès dans son cœur : aussi jouit il, pendant toute sa vie, d'un avantage que peu d'hommes de lettres ont partagé : il n'eut pas d'ennemis, et il fut cons-

tamment aimé et estimé des savans, sur-tout de ceux qui suivaient la même carrière que lui. On a de Pingré les ouvr. suiv.: Etat du Ciel, 1754, 1755, 1756 et 1757. — Projet d'une Histoire astronomique du 17e siècle, la Haye, 1756, *in*-4°. — Mémoire sur la Colonne de la nouvelle Halle-au-Bled, 1764, *in*-8°. — Mémoire sur le choix et l'état des lieux, où le passage de Vénus du 3 juin 1769, pourra être observé avec le plus d'avantage et principalement sur la position géographique des îles de la mer du Sud, 1767, ibid. *in*-4°; puis sous le titre: Mémoire sur les découvertes faites dans la mer du Sud avant les derniers voyages des anglais et des français autour du Monde, lu à l'acad. des sciences, 1766—1767, ibid. 1778, *in*-4°. — Cométographie, ou Traité historique et théorique des comètes, ibid. 1783—84, 2 vol. *in*-4°. — Il a publié: Mémoires de l'abbé Arnaud, 1756, 3 vol. *in*-4°. — Geographie en vers artificiels du P. Buffier, 11e édit. 1781, *in*-12. — Il a eu part aux Voyages de Borda, de Courtanvaux et de Fleurieu, à l'Art de vérifier les dates, et au Calendrier républicain; il a donné beaucoup de Mémoires dans la *Collection de l'académie des sciences*, et au *Journal de Trévoux*, 1762-1766.

Pinière. (C. A. B.) On a de cet écrivain: Histoire générale de la marine, 3 vol. — Un poëme en 3 chants, sur l'influence politique des femmes. — Une Ode dithyrambique, sur les jeux du champ de Mars. — Un poëme intitulé: *la Fête des Adieux*. — Des Elégies. — La Satire du siècle.

Pinon, (Jacques) conseiller au parlement de Paris, sa patrie, se distingua dans le barreau par ses lumieres et son intégrité, et sur le théâtre littéraire, par ses connaissances profondes et variées, et sur-tout par son talent pour la poésie. On a de lui: Un poëme *de anno Romano*, qu'il dédia au roi Louis XIII, et un autre concernant la suite chronologique des empereurs romains en Orient et en Occident, depuis Jules-César jusqu'à Maximilien I. Ce poète historien mourut doyen des conseillers en 1641. Les édit. de ses poésies sont de Paris, 1615 et 1630, *in*-4°. Il eut un fils, de même nom que lui, chanoine de l'église de Paris, qui cultiva aussi la poésie latine. On a de lui entr'autres livres: Paraphrase des Pseaumes de la pénitence.

Pins, (Jean de) conseiller-clerc au parlement de Toulouse, puis évêque de Rieux en 1523, ambassadeur à Venise et à Rome, mourut à Toulouse, sa patrie, l'an 1537. On a de lui: Les Vies de Ste-

Catherine de Sienne, de Philippe Beroalde, son maître, en latin, l'une et l'autre imp. à Bologne en 1505, *in*-4°. — *De Vitâ Aulicâ*, Toulouse, *in*-4°. — *De claris Fœminis*, Paris, 1521, *in*-fol. — *Sti. Rochi Vita*, Paris, *in*-4°. — Son Eloge, avec quelques-unes de ses Lettres à François Ier, et à Louise de Savoie, régente, a été publié à Avignon en 1748, *in*-12. Il écrivait en latin avec élégance et politesse, et il mérita qu'Erasme, bon juge, dit de lui : *Potest inter Tullianæ dictionis competitores numerari Joann. Pinus.*

Pinsonnat, (Jacques) né à Châlons-sur-Saône, professeur d'hébreu au collége-royal, mourut en 1723, âgé de 70 ans. On a de lui : Une Grammaire hébraïque. — Des Considérations sur les mystères, les paroles et actions principales de J. C. avec des prières.

Pinsson, (Jean de la) mort en 1678, s'est fait connaître par quelques ouvrages historiques. Le premier parut en 1650, sous ce titre : *le vrai Etat de la France ;* c'est une description du gouvernement à cette époque. Le second est le Recueil des priviléges des officiers de la maison du roi, qui parut en 1645. Il y joignit, en 1649, 1650 et 1652, des états de la maison du roi, de la reine, etc. Enfin, en 1661, il publia *in*-fol., un Traité de la connétablie et maréchaussée de France.

Pinsson, (François) né à Bourges, d'un professeur en droit, mort à Paris en 1691, à 80 ans, fut regardé comme l'oracle de son siècle, sur-tout pour les matières bénéficiales, auxquelles il s'appliqua particulièrement. Les ouvr. qu'il a laissés sur cette matière, prouvent combien il y était versé. Les principaux sont : Un ample Traité des Bénéfices, commencé par Antoine Bengy, son aïeul maternel, célèbre professeur à Bourges ; imprimé en 1654. — La Pragmatique-Sanction de St. Louis, et celle de Charles VII, avec de savans commentaires, 1666, *in*-fol. — Des Notes sommaires, sur les Indults accordés à Louis XIV par Alexandre VII et Clément IX, avec une Préface historique, et quantité d'Actes qui forment une collection utile. — Traité des Régales, 1688, 2 vol. *in*-4°. avec des Instructions sur les matières bénéficiales. Pinsson a travaillé à la révision des Œuvres du savant de Mornac, et de celles de du Moulin.

Pinteville Cernon, (de) a donné : Nouveau Dictionnaire géographique de France, 1792, *in*-12.

Pipelet, (Constance Dathéis) née à Nantes, a donné :

Sapho, opéra joué en 1794, et dont Martini a fait la musique; imprimé. — Une Epître adressée aux femmes, pour les engager à cultiver les beaux-arts; imprimée. —Une pièce de poésie contre les dissentions des gens de lettres; imprimée. — De petits vers de société; imprimés.— Un grand nombre de Pièces fugitives; impr. dans differens recueils. — L'Eloge de Sedaine, lu au lycée des arts, ainsi que d'autres rapports sur différens objets, lus au même lycée; impr. — Camille, drame en 5 actes et en vers, joué au théâtre de la République.

PIRON, (Alexis) naquit à Dijon en 1689, et mourut à Paris en 1773. Piron passa les premières années de sa jeunesse dans la dissipation et les plaisirs. Ce fut pendant cette époque de sa vie qu'il fit cette ode trop fameuse dont chaque vers outrage la pudeur; le scandale qu'elle produisit à Dijon l'obligea à quitter cette ville. Il se rendit à Paris où il resta dix ou douze ans inconnu. Il s'y soutint en faisant le métier de copiste. Il fut ensuite secrétaire de M. de Bellisle, et d'un financier, qui, en lui dictant des lettres, ne soupçonnaient pas qu'ils possédaient un homme de génie. Piron chercha ensuite des ressources dans la carrière peu glorieuse de l'opéra-comique, et ce fut par les conseils de Crébillon, son compatriote, qu'il osa travailler pour le théâtre français. La comédie des *Fils ingrats*, dont il a depuis changé le titre en celui de l'*Ecole des pères*, fut son premier essai dramat., et cette pièce n'eut qu'un succès médiocre : ce n'est pas que le sujet ne fut très-digne du théâtre, et peut-être, en ce sens, supérieur à celui de la Métromanie; mais les gens de goût ne lui pardonnerent pas de l'avoir défiguré par un rôle de paysan, très-déplacé dans une action noble, et plus encore par le personnage ridiculement imbecille de l'auditeur des comptes. L'étrange disparate de ce mauvais comique, avec les situations interessantes placées dans l'ouvrage, prouve que Piron, en homme dont le goût était peu sûr, s'était laissé séduire par l'exemple de quelques novateurs, qui avaient introduit ce genre bâtard, cet insipide mélange de la bouffonnerie et du pathétique, genre qui a dénaturé enfin, parmi nous, la vraie comédie, et qui a fini par nous donner des monstres sous le nom de drames. Piron crut se dédommager de la médiocrité de son premier succès, en se retournant du côté de la tragédie; mais ce nouveau début fut encore moins heureux. Dans la tragédie de *Callisthène*, on lui reprocha d'avoir avili le personnage d'Alexandre, en le

représentant comme un insensé, uniquement possédé de la manie de se faire rendre par ses sujets, les honneurs divins; et sacrifiant à cette fureur le philosophe Callisthène; caractère qui, par le stoïcisme de la philosophie, n'est guère plus intéressant que l'autre : car, selon le précepte d'Horace, *si vis me flere, dolendum est*, un personnage impassible peut exciter, pendant quelques momens, une froide admiration, mais n'inspire ni la terreur, ni la pitié; et par conséquent n'est point propre à la tragédie. Piron ne nous paraît pas avoir été plus heureux dans *Cortès* : les cœurs toujours favorables aux opprimés, ne lui pardonnèrent pas d'avoir voulu détourner, sur les farouches vainqueurs du Mexique, l'intérêt qu'on prend si naturellement au malheur des américains. Voltaire s'était bien gardé de faire une pareille faute, en traitant le sujet d'Alzire. D'ailleurs, en dégradant le caractère de Montézume, jusqu'au point de le rendre méprisable, Piron ne nous paraît pas avoir relevé celui de Cortès : il en fait une espèce de chevalier errant qui n'a cherché un nouveau monde, et qui ne s'est signalé par des exploits inouis, que pour plaire à une froide Elvire, à qui on ne prend aucun intérêt. On trouve dans la tragédie de Gustave les mêmes défauts et les mêmes beautés; mais cette pièce, le plus heureux des essais tragiques de Piron, s'est conservée sur la scène, par la foule de situations intéressantes dont elle est, pour ainsi dire, surchargée : cette abondance est, sans doute vicieuse, parce que dans un sujet borné par la règle des 24 heures, elle ne peut manquer de blesser la vraisemblance; mais le public pardonne aisément une faute rachetée par de grands effets. Observons encore que dans cette trag., le personnage de Gustave est très-noble et très-bien soutenu; ceux d'Adélaïde et de Léonore sont placés dans des situations dont il résulte un intérêt pressant : c'en est assez pour trouver grace, même aux yeux de la critique. Si la versification pêche, comme celle des autres, par l'harmonie, ce défaut, peu sensible pour la multitude; et qui n'est guère remarqué que par les connaisseurs, ne saurait nuire à l'effet de la représentation. Jusqu'à présent, on n'apperçoit dans Piron qu'un homme né avec beaucoup d'esprit et de talens, qui lutte, avec plus ou moins d'avantage contre les difficultés de son art. Il n'avait eu, dans la carrière des Corneille, des Racine, des Voltaire, des Crébillon, aucun de ces succès assez marqués pour lui donner l'espoir d'être jamais compté parmi les émules de ces hommes de génie.

Cette gloire l'attendait dans un genre, plus difficile peut-être : un seul ouvr. lui assura l'honneur d'être au 1er. rang des successeurs de Molière ; ce fut son immortelle Métromanie. Ce sujet semblait donner si peu de matière, qu'on a peine à concevoir, même en lisant l'ouvrage, comment l'auteur a pu trouver dans son esprit assez de ressources pour le finir. Piron dit, avec modestie, dans sa préface, qu'*entre les mains de l'auteur du Misantrope, cette pièce, sans être ni plus longue, ni moins régulière contiendrait une fois plus et mille fois mieux.* Nous pensons qu'à cet égard il ne s'est pas rendu justice, et qu'il a tiré de sa pièce tout ce que Molière lui-même eût été capable d'en tirer. Par sa Métromanie, Piron à acquis le droit d'être placé dans l'infiniment petit nombre de ceux qui ont soutenu, dans ce siècle, la gloire du siècle, dernier. Il eût augmenté sa réputation, s'il avait eu autant de goût que de talens ; mais, son éducation négligée, ne lui avait pas permis de perfectionner, autant qu'il l'aurait pu, cette qualité rare et précieuse, sans laquelle on n'a, pour ainsi dire, que des accès de génie : il sentait lui-même que cette qualité lui manquait ; aussi avait-il l'habitude de dire, comme pour s'en venger, que le goût menait au café, et que le génie seul conduisait à l'immortalité. Il se dissimulait que le génie, éclairé par le goût, y conduit plus sûrement encore et plus honorablement. Le mépris, ou du moins l'indifférence que Piron paraissait avoir pour le talent qui l'a distingué, peut avoir contribué encore à le tenir éloigné du haut degré de réputation auquel il serait parvenu. Il faut aux grands artistes un peu d'enthousiasme pour soutenir leur émulation ; et certainement, Racine, Boileau, Molière, ne se seraient jamais permis de parler avec légèreté d'un art qui devait les rendre immortels. La nation qui s'enorgueillit aujourd'hui de leur gloire, ne leur aurait point pardonné cette petite vanité, qui consiste à vouloir paraître supérieur au talent même qui nous honore. Les pièces fugitives de Piron n'ajouteraient que peu d'éclat à son nom ; mais on connaît de lui quelques contes pleins de verve et de gaieté, qui méritent d'être conservés, quoiqu'ils n'ayent point la naïveté piquante des contes de Lafontaine. On sait qu'il a fait aussi d'excellentes épigrammes, et c'était un de ses principaux talens. Ce qui est singulier, c'est qu'avec cette facilité dangereuse de faire des épigrammes très-mordantes, et de s'en permettre beaucoup ; il a eu l'avantage de

ne

ne point passer pour méchant. Il les composait et les récitait avec une gaieté franche, qui les lui faisait pardonner. Rousseau, avec un extérieur moins enjoué, une physionomie moins ouverte, excita plus de haine par les siennes; il en devint la victime; mais ne serait-ce pas aussi parce qu'il avait eu des succès plus marqués, plus répétés, et que par conséquent il avait plus souvent humilié l'envie? On sait qu'une ode licencieuse, échappée à la jeunesse de Piron, lui ferma les portes de l'académie; il fut d'autant plus sensible à cette exclusion, qu'il fut à portée de voir long-tems ces mêmes portes s'ouvrir à des gens de lettres qui n'avaient pas ses talens. Un mérite que Piron portait dans la société, et dont on ne peut guère se former une idée sans l'avoir connu, c'est l'abondance de traits, de saillies, de contes joyeux, d'épigrammes piquantes, dont il savait animer la conversation: personne n'a eu plus que lui de ces bonnes fortunes soudaines, qu'on appelle bons mots; tous ceux qui ont eu l'avantage de vivre avec lui, attestent unanimement cette profusion d'esprit et de gaieté qui semblait inépuisable: tous ont peine à croire ce qu'ils en ont vu. La comparaison d'un feu d'artifice bien servi, n'en donnerait qu'une idée imparfaite. Rien n'est plus rare que cette alliance d'un génie mâle et robuste avec cet esprit du moment, de l'à-propos, qu'une expression familière caractérise assez bien, en le nommant de l'esprit en argent comptant. Plein du sel de Rabelais et de l'esprit de Swift, toujours neuf, toujours original, il n'est point d'homme qui ait fourni un plus grand nombre de traits à recueillir. Nous en citerons quelques-uns qui feront connaître son tour d'esprit et son caractère. La Semiramis de Voltaire ne fut pas fort bien accueillie à la 1re. représentation. L'auteur trouvant Piron dans les foyers, lui demanda ce qu'il pensait de sa pièce? *Je pense*, répondit celui-ci, *que vous voudriez bien que je l'eusse faite...* Fernand-Cortèz, tragédie de Piron, ayant fait désirer quelques changemens à la première représentation, les comédiens députèrent le Grand à l'auteur, pour lui demander quelques corrections. Piron se gendarma au mot de *corrections*. L'acteur insista, en citant l'exemple de Voltaire, qui corrigeait ses pièces au gré du public. *Cela est différent*, répondit Piron, Voltaire *travaille en marqueterie, et je jète en bronze*. Si cette réponse n'est pas modeste, il faut convenir qu'elle est énergique. Il se croyait, si-non supérieur, du moins égal à Voltaire. Quelqu'un le félicitant d'avoir fait la dernière

comédie de ce siècle, il répondit, avec plus de franchise que de modestie : *Ajoutez, et la dernière tragédie.* On connait les vers dans lesquels il dit :

« En deux mots voulez-vous dis-
» tinguer et connaître
» Le rimeur dijonais et le parisien?
» Le premier ne fut rien, et ne vou-
» lut rien être ;
» L'autre voulut tout être, et ne fut
» presque rien ».

On voit par ces différens traits, que Piron avait assez d'amour propre. Ce qui servait à le nourrir et à lui faire penser qu'il était au-dessus du plus célèbre de ses contemporains, c'est que la gaieté originale qu'il portait avec lui, fit pendant long-tems préférer sa société à celle de Voltaire, d'ailleurs trop vif, trop sensible et trop épineux. Mais ceux qui ont rapporté les plaisanteries dont sa conversation étincelait, auraient dû donner des saillies de table pour ce qu'elsont, et rayer celles qui étaient ou indécentes ou insipides. Telle chose a fait rire le verre à la main, qui devient froide lorsqu'on la répète, surtout si en la répétant on veut lui donner de l'importance. Quoi qu'il en soit, l'ingénuité maligne de Piron fut encore une des causes qui l'exclurent de l'acad. franç. : *Je ne pourrais*, disait-il, *faire penser trente-neuf personnes comme moi, et je pourrais encore moins penser comme trente-neuf.* Il appellait très-injustement cette compagnie celebre, *les invalides du bel esprit*, et cependant il avait travaillé plus d'une fois pour avoir ces invalides. Une chute qu'il fit quelque tems avaut sa mort, en précipita l'instant. Il s'était fait lui-même cette épitaphe, qui tient de l'épigramme :

« Ci gît Piron qui ne fut rien,
» Pas même académicien. »

Il eut, pendant plusieurs années, une compagne douce et pleine d'esprit comme lui, et aucun époux ne remplit mieux les devoirs de son état. Le recueil de ses ouvrages parut en 1776, en 7 vol. *in*-8°. et 9 vol. *in*-12. Les principaux sont : l'Ecole des pères, comédie jouée en 1728 sous le titre des Fils ingrats. — Calisthènes, trag., dont le sujet est tiré de Justin. — L'Amant mystérieux, com. — Gustave, trag. — Fernand-Cortez, trag. — La Métromanie, com. — Les Courses de Tempé, pastorale ingénieuse. — Des odes, des poëmes, des contes, des épigrammes. Les préfaces dont il a accompagné ces différentes pièces, se font remarquer par des choses pensées, neuves et plaisantes, par des expressions heureuses et des tours naïfs ; mais on y desirerait un style plus pur, plus noble, et moins de jargon. Il ne fallait pas d'ailleurs sur-

charger le public de 7 vol., il y en a au moins 5 de trop. A l'exception de la Métromanie, de Gustave, des Courses de Tempé, de quelques odes, d'une vingtaine d'épigrammes, de 3 ou 4 contes, de quelques épîtres, tout le reste est plus ou moins médiocre. Cette édit. trop volumineuse, qui est due à Rigoley de Juvigny, prouve l'amitié de l'éditeur pour l'auteur, mais elle ne fait pas honneur au goût du premier.

Piron, (Jacques) est auteur de Recherches sur différens points de physique, 1778, *in*-12. — D'une Ode sur la naissance de M. le Dauphin, 1781, *in*-8°.

Piroux, architecte à Nancy, a publié : Moyens de préserver les édifices des incendies, d'empêcher les progrès des flammes, Mémoire qui a remporté le prix de l'acad. de Nancy, 1782, *in*-8°. — Mém. sur le sel et les salines de Lorraine, qui a remporté le prix de la même académie, Nancy, 1791, *in*-8°.

Pisan, (Christine de) née à Venise vers l'an 1363, n'était âgée que de 5 ans, lorsque son père, qui était conseiller du roi Charles V, la fit venir en France. Sa beauté et son esprit la firent rechercher par un grand nombre de personnes de distinction. Le mérite d'un jeune gentilhomme de Picardie, nommé Etienne Castel, obtint les suffrages du père et le cœur de la fille, qui lui donna sa main à l'âge de 15 ans. Une maladie contagieuse ayant emporté cet époux en 1389, à 34 ans; Christine, âgée seulement de 25 ans, fut accablée d'un grand nombre de procès. Elle se consola de sa mauvaise fortune par l'étude, et elle composa un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose. Ils lui acquirent l'estime de plusieurs princes, qui eurent soin de ses enfans, et qui lui firent des gratifications. Charles VI lui en accorda une considérable. On a d'elle: Les Cent hist. de Troye en rimes, petit *in*-fol. sans date. — Le Trésor de la cité des dames, Paris, 1497, *in*-fol. — Le chemin de longue étendue, trad. par Jean Chaperon, Paris, 1549, *in*-12. — Une partie de ses poésies a été imprimée à Paris en 1549, *in*-12. Les autres se trouvent en manuscrit dans la bibliothèque nationale et dans d'autres bibliothèques. Elles respirent la naïveté et la tendresse. L'ouvrage en prose qui lui a fait le plus d'honneur, est la Vie de Charles V, qu'elle composa à la prière de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Cette Vie se trouve dans le 3e vol. des Dissert. sur l'Hist. ecclésiastique de Paris, par l'abbé le Bœuf, qui a écrit la vie de cette fem-

me illustre. On trouve son portrait à la tête de son livre intitulé : La Cité des dames et dans divers manuscrits ; mais la plus parfaite de toutes ces miniatures, selon Boivin, est celle qui se trouve dans le manuscrit, 7395 de la bibliothèque nationale, et dont il donne une description détaillée.

PISCATOR, (Jean *Fischer*) surnommé théologien allemand, enseigna la théologie à Strasbourg, sa patrie. Son attachement au calvinisme l'obligea de quitter cette ville, pour aller professer à Herborn. Il mourut à Strasbourg en 1546. On a de lui : Des Commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, en plusieurs vol. *in*-8°. — *Amica collatio de Religione cum C. Vorstio, Goudæ*, 1613; *in*-4°.

PISTON, (Victor) de Marseille, a publié : Observat. météorologiques et raisonnées depuis 1758 jusqu'en 1772, faites à Marseille et en divers endroits, 1777, *in*-4°.

PITARD, (Jean) normand, premier chirurgien de Saint-Louis, de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, fonda le collége ou la communauté des chirurgiens de Paris, et en dressa les statuts en 1260. Sous ce rapport, il doit tenir une place distinguée parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Cet homme estimable mourut vers l'an 1311.

PITHOIS, (le P.) minime de la province de Champagné, et grand prédicateur, s'étant dégoûté de son état, se retira à Sedan, où il embrassa la religion protestante; il y fut avocat et professeur de philosophie, et y mourut en 1676, à 80 ans. Il est auteur de l'Apocalypse de Meliton, ou Révélation des mystères Cenobitiques, 1668, *in*-12. C'est un ouvrage satirique contre les moines, extrait de l'ouvrage de M. le Camus, évêque du Bellay, intitulé : De l'Ouvrage des moines.

PITHON-CURT, (l'abbé) mort en 1780, est auteur de l'Histoire de la noblesse du Comtat Venaissin, 1743, 4 v. *in*-4°, intéressante pour les familles qui la composent.

PITHOU, (Pierre) d'une famille noble, originaire de Normandie, naquit à Troyes en 1539. Il eut pour maître en littérature Turnèbe, et Cujas en jurisprudence. Arrivé à Paris, il ne tarda pas à acquérir la plus grande célebrité, qu'il partagea avec Loisel, son ami intime et son compagnon d'étude. Après avoir exercé, l'un la place de procureur-général, et l'autre celle d'avocat-général d'une chambre de justice en Guyenne,

ils vinrent reprendre les fonctions d'avocats dans la capitale, où ils échappèrent, par leur prudence, aux horreurs de la St.-Barthelemi. Pierre Pithou, s'étant fait catholique, prit part aux affaires publiques, et contribua au rétablissement d'Henri IV dans Paris. Il lui rendit le service non moins important de couvrir la Ligue de ridicule, par la satire Menippée, à laquelle il eut beaucoup de part. Cet homme célèbre mourut le 1er novembre 1596, à pareil jour qu'il était né en 1539. Voici la liste de ses ouvrages : Un Traité des libertés de l'Eglise gallicane : dont la meilleure édition est celle de Paris, 1731, 4 vol. *in*-fol. Cet ouvrage a rendu le nom de Pithou immortel : c'est le seul, avec les Arrêtés du premier président Lamoignon, qui, sans être sorti des mains d'un législateur, ait eu, par la seule autorité de la raison, force de loi devant les tribunaux. — Un grand nombre d'Opuscules, imprimés à Paris en 1609, *in*-4°. — Des éditions de plusieurs Monumens anciens, dont la plupart regardent l'Hist. de France. — Des Notes sur differens auteurs profanes et ecclésiastiques. — Un Commentaire sur la coutume de Troyes, *in*-4°. — Plusieurs autres ouvrages sur la Jurisprudence civile et canonique. Pithou a aussi enrichi la république des lettres, de quelques auteurs anciens, qu'il a tirés de l'obscurité, comme Phèdre, et les Nouv. de Justinien. Il était l'oracle de la France et son nom pénétra dans les pays étrangers. Ferdinand, grand-duc de Toscane, l'ayant consulté sur une affaire importante, se soumit à son jugement, quoique contraire à ses intérêts. Les lecteurs, qui seront curieux de connaître plus en détail les qualités de l'esprit et du cœur de ce bon citoyen, et de ce digne magistrat, pourront consulter sa Vie, publiée à Paris en 1756, 2 vol. *in*-12, par Grosley, avocat à Troyes sa patrie. On y trouve des recherches intéressantes, et les agrémens dont ce sujet était susceptible.

Pithou, (Franç.) frère du précédent, naquit à Troyes en 1544. Nommé procureur-général de la chambre de justice, etablie sous Henri IV, contre les financiers, il exerça cette commission avec autant de sagacité que de désintéressement. Rendu ensuite à son cabinet, il fit des découvertes utiles dans le droit et dans les belles-lettres. Ce fut lui qui trouva le manuscrit des *Fables de Phèdre*, qu'il publia, conjointement avec son frère. Cet homme, d'une vertu rare et d'une modestie exemplaire, mourut en 1621, à 77 ans, regretté de tous les bons citoyens. Il eut part à la plupart des ouvrages de son frère; et il s'ap-

pliqua particulièrement à restituer et à éclaircir le Corps du Droit canonique, impr. à Paris en 1687, 2 vol. *in*-fol., avec leurs corrections. On doit encore à François Pithou : La Conférence des lois romaines avec celles de Moïse, 1673, *in*-12. — L'édition de la Loi salique, avec des notes. — Le Traité de la grandeur, Droits du Roi et du Royaume de France, *in*-8°, aussi précis que savant. — Une édition du *Comes Theologicus*. — *Observationes ad Codicem*, 1689, *in*-fol. — *Antiqui Rhetores Latini, Rutilius Lupus, Aquila Romanus, Julius Rufinianus, Curius Fortunatianus, Marius Victorinus*, etc. Paris, 1599; redonnés par Capperonier, à Strasbourg, *in*-4°. La Vie de Pierre Pithou, par Grosley, dont nous avons parlé dans l'article précédent, contient aussi celle de François : on lit l'une et l'autre avec intérêt.

PITHOU, est auteur d'un Abrégé de la vie et des travaux de Mirabeau, suivi de son Testament, de son Oraison funèbre, et de son Epitaphe, 1791, *in*-8°. On a encore de lui : Le Plaisir prolongé, et le Retour de l'Abeille dans sa ruche, 1791, *in*-8°.

PITHOUD. On a de lui : Idée de l'éducation du cœur, ou Manuel de la jeunesse, par un Père de famille, Paris, 1777, *in*-12.

PITOT, (Henri) d'une famille noble du Languedoc, naquit à Aramont, diocèse d'Usez, le 29 mai 1695, et y mourut le 27 décembre 1771, à 76 ans. Il apprit les mathématiques sans maître, se rendit à Paris en 1718, et y lia une étroite amitié avec l'illustre Réaumur : il y fut reçu, en 1724, de l'acad. royale des sciences, et parvint en peu d'années au grade de pensionnaire. Outre une grande quantité de Mémoires, imprimés dans le Recueil de cette compagnie, il donna en 1731, la Théorie de la manœuvre des vaisseaux, 1 vol. *in*-4° : ouvrage excellent, qui fut traduit en anglais, et qui fit admettre l'auteur dans la société royale de Londres. En 1740, les états-généraux du Languedoc le choisirent pour leur ingénieur en chef, et il fut en même tems inspecteur-général du canal de la jonction des deux mers. Cette province lui est redevable de beaucoup de monumens qui attesteront son génie à la postérité. La ville de Montpellier manquait d'eau; Pitot fit venir de trois lieues deux sources qui fournissent 80 pouces d'eau; elles arrivent sur la magnifique place du Peyrou, et de là elles sont distribuées dans toute la ville; cet ouvrage étonnant fait l'admiration de tous les étrangers. Le maréchal de Saxe était le protecteur et l'ami de Pitot, qui avait enseigné à ce héros

les mathématiques. Ce savant fut décoré en 1754 de l'ordre de St.-Michel. Pitot était un philosophe-pratique, d'une probité rare, et d'un désintéressement égal à sa probité. Il était membre de la société royale des sciences de Montpellier. Son Eloge fut prononcé, en 1772, à l'acad. royale des sciences de Paris par Fouchi, alors secrétaire.

Pitra, auteur dramatique à Paris, a douné à l'Opéra : Andromaque, tragéd., 1781. — Apollon et Daphné, pastorale en 1 acte, 1781.

Pitton, (Jean-Scholastique) docteur en médecine d'Aix en Provence, mort en 1690, a donné : Les Eaux chaudes d'Aix, 1678, *in*-8°. — Annales de l'Eglise d'Aix, avec des Dissertations historiques contre de Launoy, Lyon, 1668, *in*-4°. — Histoire de la ville d'Aix, 1666, *in*-fol, mal écrite et sans ordre. — Sentimens sur les Historiens de Provence, Aix, 1682, *in*-12. Cet ouvrage est le plus estimé, parce que Templery, auditeur des comptes d'Aix, l'a mis en état d'être lu.

Place, (Pierre de la) né dans l'Angoumois, fut successivement avocat, conseiller, et enfin premier président de la cour-des-aides en 1553. Il fut tué en 1572, à la St.-Barthelémi. On a de lui des Commentaires de l'état de la religion et de la république ; depuis 1556 jusqu'en 1561, *in*-8°, 1566; et quelques livres de piété, comme l'Excellence de l'Homme chrétien, 1581, *in*-12. A la tête se trouve une Vie de la Place, par P. de Farnace.

Place, (Josué de la) ministre protestant à Nantes, ensuite profess. de théologie à Saumur, où il mourut en 1655, à 59 ans, avait une opinion qui lui était particulière sur l'imputation du péché d'Adam : elle fut condamnée dans un synode de France, sans que l'auteur eût été ouï. Ses Œuvres ont été réimprimées à Franeker en 1699 et 1703, en 2 tom. *in*-4°.

Place, (Pierre-Antoine de la) secrétaire-perpétuel de l'acad. d'Arras, né à Calais en 1707, mort au mois de mai 1793. On doit à cet estimable et laborieux écrivain, les ouvrages suivans : Essai sur le goût de la Tragédie, 1738, *in*-8°. — Oronoco, ou le Prince nègre, Paris, 1740, *in*-12; nouv. édit. 1768, *in*-12, — Le Théâtre anglais, Londr. 1745—1748, 8 vol. *in*-12. — Venise sauvée, tragédie en 5 actes, traduite de l'anglais, d'Otway, la Haye, 1747, *in*-8°; nouv. édit. 1782, *in*-8°. — Jeanne d'Angleterre, trag. 1748, *in*-8°. — Le véritable Ami, ou Histoire de David

Simple, trad. de l'anglais de Fielding, 1749, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. Genève, 1782, 2 vol. *in*-12. — Mémoires de Cécile, par Mlle. Guichart, revus, 1751, 4 vol. *in*-12; nouv. édition, Rouen, 1788, 2 vol. *in*-12. — Histoire de Tom Jones, ou l'Enfant trouvé, imitation de l'anglais de Fielding, Amsterdam, 1750, 4 vol. *in*-12; 4e édition, 1767, 4 vol. *in*-12. — L'Orpheline anglaise, ou Hist. de Charlotte Summers, trad. de l'anglais, Amsterd. 1753, 4 vol. *in*-12; nouvelle édition, 1771, 1793 et 1800, 4 vol. *in*-12. — Thomas Kenbrook, trad. de l'anglais, 1754, 2 vol. *in*-12. — Les Erreurs de l'amour-propre, traduit de l'anglais, 1754, 3 vol. *in*-12; nouv. édit. Paris, 1776, *in*-8°. — Calliste, ou la belle Pénitente, tragéd. en 5 actes, la Haye, 1759, *in*-12. — Adèle, comtesse de Ponthieu, tragédie, la Haye, 1759, *in*-12. — L'Epouse à la mode, comédie en 3 actes et en vers, 1760, *in*-12. — Les Désordres de l'Amour, ou les Etourderies du chev. de Brières, 1768, 2 vol. *in*-12; nouv. édition, 1774, *in*-12. — Lydia, ou Mémoires de mylord D***, trad. de l'anglais, Paris, 1773, 4 vol. *in*-12. — Lettres à milady ***, et autres Œuvres mêlées, tant en prose qu'en vers, 1773, 3 vol. *in*-12. — Le Veuvage trompeur, 177*, *in*-8°. — Jeanne Gray, tragéd. 1781, *in* 8°. — Théâtre, 1772; nouv. édition, 1783, *in*-8°. — Recueil d'Epitaphes sérieuses, badines, satiriques et burlesques, 1783, 3 vol. *in*-12. — Les deux Mentors, traduction libre de l'anglais, Amsterd. 1784, 2 vol. *in*-12. — Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature, en partie tirées d'un manuscrit de Duclos, 1785—90, 8 vol. *in*-12. — La nouvelle Ecole du monde, ou Recueil de nouv. Quatrains, 1787, *in*-8°. — Collect. de Romans et Contes, imités de l'angl., corr. et revus de nouveau, 1788, 8 vol. *in*-8°. — Anecd. modernes, histor. et françaises, relatives aux circonstances présentes, avec quelques poésies légères, 1789, *in*-8°. *Hermippus redivivus* ou le Triomphe du sage sur la vieillesse et le tombeau, trad. de l'angl. du doct. Cohausen, Paris, 1789, 2 vol. *in*-8°. — Lettre à M. Cérutti, sur les prétendus prodiges et faux miracles employés dans tous les tems pour subjuguer les peuples, 1790, *in*-8°; 2e lettre, 1790, *in*-8°; 3e lettre, 1791, *in*-8°. — Les forfaits de l'intolérance sacerdotale, ou calcul modéré de ce que les hérésies, les pratiques prétendues pieuses, l'ambition et la cupidité, tant des papes que du clergé, ont produit de victimes humaines dans la chrétienté, par le feu lord***, 1791. — Le Valère Maxime français, livre classique, pour

servir

servir à l'éducation de la jeunesse et de l'adolescence française, 1792, 2 vol. *in*-8°. — Il a publié le *Mercure français* en 1762 et 1764; il a travaillé à la *Bibliothèque des Romans*, et il a fourni des pièces de poesie à l'*Almanach des Muses*.

PLACE, (Pierre-Simon de la) ci-dev. de l'acad. des sciences, aujourd'hui memb. du sénat conservateur, de l'institut national et du bureau des longitudes, est auteur de la Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes, 1784, *in*-4°. — De la Théorie des attractions des sphéroïdes et de la figure des planètes, 1785, *in*-4°. — De l'Exposition du système du monde, 1796, 2 vol. *in*-8°; 2e édit. *in*-4°. — D'un Traité de mécanique céleste, en 2 vol. *in*-4°. — Et de beaucoup de Mém. dans le recueil de l'acad. des sciences.

PLACETTE, (Jean de la) né à Pontac en Béarn, l'an 1639, d'un ministre protestant, mourut à Utrecht en 1718. Il exerça d'abord le ministère en France, mais après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, il se retira en Danemarck et de-là en Hollande. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de morale, qui l'ont fait regarder comme le Nicole des protestans. Les principaux sont: Nouveaux Essais de morale, 6 vol. *in*-12. — Traité de l'orgueil, dont la meilleure édit. est celle de 1699. — Traité de la conscience. — Traité de la restitution. — La communion dévote, dont la meilleure édit. est celle de 1699. — Traité des bonnes œuvres en général. — Traité du serment, *in*-12. — Divers traités sur des matières de conscience, *in*-12. — La Mort des justes, *in*-12. — Traité de l'aumône, *in*-12. — Traité des jeux de hazard, *in*-12. — La morale chrétienne abrégée, dont la meilleure édit. est celle de 1701, *in*-12. — Réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale, *in*-12. — *De insanabili ecclesiæ Romanæ scepticismo, dissertatio*, 1686, ou 1696, *in*-4°. — De l'autorité des sens contre la transsubstantiation, *in*-12. — Traité de la foi divine, 4 tomes *in*-4°. — Dissertation sur divers sujets de théologie et de morale, *in*-12. Il fut du nombre des protestans qui réfutèrent Bayle. Il publia contre lui une réponse à deux objections sur l'origine du mal, et sur le mystère de la Trinité, 1707, *in*-12, et un Eclaircissement pour servir de suite à cette réponse, 1709, *in*-12.

PLAID a donné un Cours de Mathématiques, en 3 vol. *in*-8°. en 1759.

PLANEAU. (REY de) On lui

doit : Traité sur la culture de la pomme de terre, Meaux, 1786, *in*-4°. — Traite sur la culture des turneps, 1786, gr, *in*-4°. — Description d'une machine hydraulique, 1786. —Traite sur les moyens simples de composer un engrais des plus économiques et des plus avantageux, 1786, gr. *in*-4°. — Description et explication d'une machine simple pour battre les grains, 1786, *in*-4°.

PLANCHE, (N. le Fêvre de la) avocat du roi à la chambre du domaine, puis conseiller d'honneur au bureau des finances et à la chambre du domaine, mourut à Paris en 1738, dans un âge assez avancé. Nous avons de lui un ouvrage posthume qui a paru en 1760 à Paris, en 3 vol. *in*-4°, sous ce titre : Mémoires sur les matières domaniales, ou Traité du domaine, avec des notes par Lorry.

PLANCHER, (Dom Urbain) né dans le diocèse d'Angers, bénédictin, mort à Dijon, l'an 1750, âgé de 83 ans, est auteur de l'Histoire du duché de Bourgogne. Il en donna 3 vol. *in*-fol 1741-1748. Le 4e parut après sa mort.

PLANE, (J. M.) a publié : Physiologie morale, ou l'art de connaître les hommes sur leur physionomie, ouvrage extrait de celui du célèbre Lavater, 2 vol. *in*-8°.

PLANQUE, (Franç.) docteur en médecine, né à Amiens en 1696, mort en 1765, est auteur de quelques ouvrages qui ont fait honneur à son savoir : Chirurgie complete, suivant le système des modernes, en 2 vol. *in*-12 : traité élémentaire, dont les chirurgiens conseillent la lecture à leurs élèves.—Bibliothèque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant français qu'étrangers : cette collection curieuse, continuée et achevée par Goulin, forme 9 vol. *in*-4°, ou 18 vol. *in*-12. —La traduction des Observations rares de médecine et de chirurgie, de Vander-Wiel, 1758, 2 vol. *in*-12. Planque dirigea diverses éditions d'ouvrages de médecine et de chirurgie, et les enrichit de notes.

PLANTAVIT DE LA PAUSE, (Jean) né dans le diocèse de Nimes, d'abord calviniste et ministre à Béziers, ensuite catholique et évêque de Lodève, était savant dans les langues orientales. On a de lui : *Chronologia præsulum Lodovensium*, Aramont, 1634, *in*-4°. — Un Dictionnaire hébreu, Lodève, 1645, 3 vol. *in*-fol. Il mourut en 1651.

PLANTERRE, acteur à Paris, mort en l'an VIII, (1800) a

donné : Midas au Parnasse. — Agnès de Châtillon, opéra héroïque à grand spectacle en 3 actes et en vers, 1792, *in*-8°. — Les deux Hermites, opéra en 1 acte, 1793, *in*-8° — La Famille indigente. — Le jour de l'An, ou les Etrennes. — — Les Dévotes, ou la triple Vengeance, com. en 3 actes. — Le Cimetière, ou les Charlatans. — Le Bailli coëffé. — La Tentation de Saint-Antoine, etc.

PLANTIN, (Christophe) né à Mont-Louis près de Tours en 1514, savant et célèbre imprimeur du 16e siècle, se retira à Auvers, pour exercer son art. Les dépenses qu'il avait faites pour se procurer les plus beaux caractères, et les plus savans correcteurs, montaient à des sommes immenses. On prétend même qu'il employait des caractères d'argent. Une riche bibliothèque ajoutait à l'admiration des étrangers. Le détail des ouvrages sortis de ses presses serait trop long. Cet homme illustre mourut en 1589, âgé de 75 ans, après avoir amassé de grandes richesses, dont il se servit pour honorer les sciences, et aider les savans. Il avait plus de réputation en qualité d'imprimeur, qu'en qualité d'homme de lettres, quoique ce dernier titre ne pût pas lui être refusé.

PLATIÈRE, (Sulpice Imbert de la) membre des académies d'Arras et d'Orléans, est auteur des ouvrages suivans : Invention des Globes aërostatiques, Paris, 1784, *in*-8°. — — Galerie universelle des Hommes qui se sont illustrés dans l'Empire des Lettres, des grands Ministres, et des Femmes célèbres, ornée de leurs portraits, 1787 : ouvrage qui a paru par cahiers. — Fastes de l'Ordre de Malte, *in*-fol. — De l'influence de l'Ordre de Malte sur le Commerce français, 1792, *in*-8°, etc.

PLANCHET, (J.-C. VINCENT) né à Nîmes en 1755, membre de l'acad. de Nîmes, de la société royale des antiquités de Londres, physicien correspondant de la société ci-dev. royale de Paris, est auteur de la partie physique et littéraire de la Topographie Nimoise, couronnée par la société de médecine de Paris. — De plusieurs Mémoires et Articles de Physique, Chimie et Economie, impr. dans les *Journaux*. — De plusieurs grands Rapports à la première législature, (sur les ordres de chevalerie, Malte, les Congrégations séculières, etc.) tous imprimés.

PLEINSCHESNE, (Reguard) ancien capitaine d'infanterie, a donné au théâtre de la rue Favart : Le Jardinier de Sidon, com. en 2 actes, mêlée

d'ariettes, 1768, *in*-8°. — Le Mal-entendu, comédie en 3 actes, en prose. — Berthe et Pépin, comédie. — Plusieurs autres Pièces représentées en société.

PLÉLO, (Louis-Robert-Hippolyte de BRÉHAN, comte de) colonel d'un régiment de son nom, né en 1699, est cet ambassadeur de France en Dannemarck, à jamais célèbre par sa mort glorieuse, arrivée devant Dantzick en 1734, à ce siége mémorable, où Stanislas, roi de Pologne, prêt à tomber entre les mains des Saxons et des Russes, leur échappa, déguisé en paysan, à travers mille dangers. Le comte de Plelo joignait à des sentimens héroïques, l'étude des belles-lettres et de la philosophie. Il avait recueilli, dans la bibliothèque, qui a passé au duc d'Aiguillon, son geudre, tout ce qu'il y a de plus curieux sur le Nord. Il cultivait même la poésie avec succès. On a de lui diverses Pièces légères, très-ingénieuses et très-piquantes, repandues dans differens Recueils, dont la plus étendue est une Idylle, naïve à-la-fois et pleine de finesse, sous ce titre : La manière de prendre les oiseaux. Elle se trouve dans le Porte-feuille d'un homme de goût, 3 vol. *in*-8°.

PLESSIS, (Claude du) avocat au parlement de Paris, natif du Perche, mourut en 1681. On a ses Œuvres en 2 vol. *in*-folio, contenant ses Traités sur la Coutume de Paris, ses Consultations, etc. avec des notes de Claude Berroyer et d'Eusèbe de Laurière, Paris, 1754, 2 vol. *in*-fol.

PLESSIS, (Dom Toussaint-(Chrétien du) parisien, d'abord oratorien et ensuite bénédictin de la congregation de St.-Maur, mort à St.-Denis en 1764, est auteur des ouvr. suivans : Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy, Paris, 1728, *in*-4°. — Hist. de l'Eglise de Meaux, 1731, 2 vol. *in*-4°. — Description de la ville d'Orléans, 1736, *in*-8°. — Description de la Haute-Normandie, 1740, 2 vol. *in*-4°. — Histoire de Jacques II, 1740, *in*-12. — Nouvelles Annales de Paris, 1753, *in*-4°. — Des Lettres et des Dissertations dans le *Journal de Trévoux* et le *Mercure de France*. Dom Duplessis avança dans son Hist. de Meaux, comme un fait presque certain, que l'art de fabriquer les titres était un vice universel dans le 11e siècle, qui infectait presque toutes les abbayes, les corps de villes, les communautés, et les cathédrales mêmes. Cette assertion lui attira une foule de critiques et de tracasseries.

PLEUVRI, (Jean-Olivier) prêtre. On a de lui : Discours

sur la gloire des héros, 1747, *in*-12. — Examen de cette question : *Nous naissons poètes, nous nous formons orateurs.* 1747, *in*-12. — Panégyrique de S^t.-Louis, 1757, *in*-4°. — Histoire, antiquités, et description de la ville et du port du Hâvre-de-Grâce, 1765, *in*-12; nouv. édit. 1769, *in*-8°. — Sermons sur les mystères et sur la morale, 1778, *in*-8°. — Sermons de morale, et Panégyriques, 1780, *in*-12. — Tables chronologiques des principales époques, et des plus mémorables évènemens de l'Hist. universelle, 1787, *in*-24.

PLINGUET, ingénieur, a publié : Traité sur les réformations et aménagemeus des forêts, avec une application à celles d'Orléans et de Montargis, 178*j*, *in*-8°.

PLISSON, (Mme.) sage-femme à Paris, née à Chartres en décembre 1727. Elle a donné : Ode sur la naissance du duc de Bourgogne.—Stances sur la naissance du duc d'Aquitaine, 1753. — Réflex. critiques sur les écrits qu'a produit la question sur la légitimité des naissances tardives, 1765, *in*-8°.

PLUCHE, (Antoine) abbé, né à Reims en 1688, mort en 1761, après avoir exercé différentes places en province, se rendit à Paris, où il donna des leçons de géographie et d'histoire. Produit sur ce théâtre par des auteurs distingués, son nom fut bientôt célèbre, et il soutint cette célébrité par ses ouvrages. Il donna successivement au public : Le Spectacle de la Nature, en 9 vol. *in*-12. Cet ouvrage est instructif, malgré la diffusion, à laquelle l'auteur s'est laissé entraîner. Pluche avait fort bien recueilli les notions qu'on avait de son tems, sur la physique et l'histoire naturelle, et il les avait puisées dans les meilleures sources. Si le tems a amené des connaissances nouvelles, on ne lui doit pas moins savoir gré, d'avoir contribué à faire naître parmi nous le goût d'une science utile. — Histoire du Ciel, en 2 vol. *in*-12. On trouve dans cet ouvrage deux Traités, indépendans l'un de l'autre. Le premier contient des Recherches sur l'origine du Ciel poétique. C'est presque une mythologie complète, fondée sur des idées simples et ingénieuses. Le second et destiné à l'Hist. du Ciel, ou du moins des Philosophes. Outre une diction noble et arrondie, on y trouve une érudition qui ne fatigue point.—*De Linguarum artificio*, ouvrage qu'il a traduit sous ce titre : La Mécanique des langues, *in*-12. Il y propose un moyen plus court pour apprendre les langues : c'est l'usage des versions, qu'il voudrait substituer à ce-

luides thêmes, et ses réflexions sont aussi judicieuses que bien exprimées. — Concorde de la Géographie des différens âges, Paris, 1764, *in*-12 : ouvrage posthume très-superficiel, mais dont le plan décèle l'homme d'esprit. — Harmonie des Pseaumes de l'Evangile, ou traduct. des Pseaumes et des Cantiques de l'Eglise, avec des notes relatives à la Vulgate, aux Septante et au texte Hébreu.

PLUQUET, (Franç.-André) naquit à Bayeux le 14 juillet 1713. Après ses études, il entra dans l'état ecclésiastique, et dut beaucoup à la bienveillance de Choiseul, archevêque de Cambray, qui lui donna un canonicat dans sa cathédrale. S'étant fixé à Paris, Pluquet fut professeur d'histoire au collége Royal. Dès-lors, il ne pensa plus qu'à la composition des ouvrages, par lesquels il s'est fait connaître. Il se lia avec des hommes de lettres, qui jouissaient d'une grande reputation ; mais il n'en adopta ni les idées, ni les systêmes. Il avait beaucoup de caractére, et rien ne pouvait le séduire. On lui reprochait un peu de dureté ; ce qui arrive, pour l'ordinaire, aux hommes éloignés de toute flatterie, et ne cédant jamais aux opinions du moment. Attaqué d'apoplexie, il mourut presque subitement le 18 septembre 1790. Nous avons de lui : Examen du fatalisme, 3 vol. *in*-12, 1757. Il remonte à son origine, en suit les progrès, et en fait voir toute l'absurdité. Il y démontre ensuite qu'une intelligence infinie a tout créé librement, et que l'homme est affranchi de la nécessité à laquelle il avait cru tout soumis. Cet ouvrage, d'un profond métaphysicien, est aussi bien écrit que fortement raisonné. — Mémoires pour servir à l'Histoire des égaremens de l'esprit humain, ou Dictionnaire des hérésies, etc. 1762, 2 vol. *in*-8°. La 1re partie de cet ouvrage, est un excellent Discours, qui contient une histoire, suivie des principes généraux, et des causes générales des égaremens de l'esprit humain, par rapport à la religion en général, et au christianisme en particulier. La 2e partie, qui est proprement le Dictionnaire, renferme une histoire détaillée des causes et des effets de ces erreurs, avec l'exposition et la réfutation de leurs principes. Pour traiter un pareil sujet, il fallait avoir toute l'exactitude d'un historien, les lumières d'un théologien, et la critique d'un vrai philosophe. Pluquet montre qu'il possède ces trois qualités. Il a de l'impartialité, de la modération et une bonne logique. Il expose, avec beaucoup de précision et de clarté, les systêmes et les opinions de tous les siècles et de toutes les na-

Cons. Il suit bien la marche de l'esprit humain, et rarement il s'égare. Cet ouvrage est un chef-d'œuvre en son genre; aussi le succès en a-t-il été complet. Le Discours préliminaire mérite sur-tout les plus grands éloges. Le plan en est neuf et bien exécuté. — De la Sociabilité, 2 vol. *in*-12, 1767. L'objet de ce Traité est de prouver que l'homme est par sa nature sociable, qu'il ne naît point méchant, et en état de guerre, comme Hobbes l'avance; qu'au contraire, il est porté à la bienfaisance, à l'exercice de toutes les vertus sociales; que l'égoïsme et l'intérêt personnel ne sont pas inhérens à son cœur; qu'il est essentiellement religieux, et qu'il faut nécessairement l'éclairer sur ses devoirs. Tout cela est parfaitement discuté et bien écrit. — Les Livres classiques de l'empire de la Chine, recueillis par le P. Noël, 7 vol. *in*-18, 1784 et 1785. Cette traduction est bien faite; elle est précédée de bonnes observations sur la nature et les effets de la morale des Chinois. — Traité philosophique et politique sur le Luxe, 2 vol. *in*-12, 1786. Cet ouvrage est solide et bien raisonné, mais écrit pesamment et d'une manière trop didactique. Pluquet avait commencé une Hist. génér., qui est restée manuscrite et imparfaite.

PLUMIER, (Charles) minime, né à Marseille en 1646, savant en mathématiques, en physique, en botanique et en histoire naturelle, fut envoyé trois fois, par Louis XV, en Amérique, pour y chercher des plantes médicinales. Le célèbre Fagon, premier médecin du roi, l'engagea à faire un quatrième voyage, pour découvrir, s'il était possible, la cause pour laquelle le *quinquina*, qu'on apportait alors en Europe, avait moins de vertu que celui qu'on y apportait au commencement qu'on le connût. Le savant minime entreprit courageusement cette périlleuse carrière; mais la mort l'arrêta au port de Ste.-Marie, proche de Cadix, où il expira en 1706, à 60 ans. On a de lui: *Nova Plantarum Americanarum genera*, Paris, 1703, *in*-4°. — Description des Plantes de l'Amérique, Paris, 1693, *in*-fol. 108 planches: par erreur, il y a sur le titre, 1713. — Un Traité des fougères de l'Amérique, en latin et en français, Paris, 1705, *in*-fol. 172 planches. — Un ouvrage curieux, et enrichi de figures, intitulé: l'Art de tourner, 1749, *in*-folio. L'auteur enseigne la manière de faire toutes sortes d'ouvrages au tour. — Deux Dissertations sur la cochenille, dans le *Journal des Savans*, et dans celui de *Trévoux*, 1703. On trouva dans son cabinet plusieurs ouvrages écrits de sa main, qui auraient pu former

12 volumes. Il y traitait de tous les oiseaux, de tous les poissons et de toutes les plantes de l'Amérique. Cet ouvrage était embelli par une infinité de dessins, dont l'auteur, habile dessinateur et graveur, avait déjà gravé lui-même une bonne partie.

PLUVINEL, (Antoine) gentilhomme du Dauphine, est le premier qui ouvrit en France à la noblesse, des écoles de manége, que l'on nomma *académies*. On était auparavant obligé d'aller apprendre cet art en Italie. Il fut premier écuyer de Henri, duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne, et qui, à son retour en France, le combla de biens. Henri IV lui donna la direction de sa grande écurie, le fit son chambellan, sous-gouverneur du Dauphin, et l'envoya ambassadeur en Hollande. Il mourut à Paris en 1620, après avoir composé un livre curieux, intitulé: l'Art de monter a cheval, Paris, 1625, *in*-fol. avec figures.

POCHET a publié: La Boussole nationale, ou Voyages et aventures histori-rustiques d'un laboureur descendant du frère de lait de Henri IV, 1791, 3 vol. *in*-8°.

POEDERIÈ, (de) est auteur du Manuel de l'arboriste et du forestier belgique, 1772-1779, 2 vol. *in*-8°.

POINSINET, (Antoine-Alexandre-Henri) naquit à Fontainebleau en 1755, d'une famille attachée depuis longtems au service de la maison d'Orléans. Il aurait pu suivre l'exemple de ses ancêtres, et prendre l'emploi de son père; mais il se livra dès sa plus tendre jeunesse au goût du théâtre et de la poésie. Cette démangeaison précipitée de rimer et d'écrire, avant d'en avoir acquis le droit par de bonnes études, fut très-funeste aux talens de Poinsinet, et influa sur le reste de sa vie. Quoiqu'il fut né avec de l'esprit, il finit par être un médiocre écrivain, parce qu'il ne voulut pas prendre le tems de devenir meilleur. La liste de ses ouvrages est très-nombreuse, quoique sa carrière n'ait pas été longue; et depuis 1753, qu'il publia une mauvaise petite parodie de l'opéra de Titon et l'Aurore, il ne cessa de se faire jouer consécutivement sur tous les théâtres de la capitale, prenant tour-à-tour les formes les plus opposées et les plus bisarres. Ses principales pièces sont: Gilles garçon peintre; Sancho Pança; le Sorcier; Tom-Jones; Ernelinde, ou Sandomir, trag.-lyrique en 5 actes; et le Cercle, ou la soirée à la mode, com. à tiroirs, en 1 acte, pleine de détails piquans, et qui est restée au Théâtre Français. Poinsinet aimait à voyager; après

après avoir parcouru l'Italie en 1760, il partit pour l'Espagne en 1767. Il comptait travailler dans ce royaume à la propagation de la musique italienne et des ariettes françaises ; mais il se noya dans le Guadalquivir, et sa mort fut consignée dans presque tous les papiers publics. Elle le surprit au milieu de beaucoup d'ouvrages qu'il avait commencés. Il était de l'acad. des Arcades, et avait été de l'acad. de Dijon. Il perdit cette dernière place par un procès très-singulier qu'il eut avec une demoiselle de l'Opera. On sait les détails de ce procès, et sur-tout le parallèle qu'il fait dans son *Factum* de sa simplicité avec celle de Grotius et de La Fontaine. Il avait déja consacré lui-même ses fameuses mystifications, dans une Ode à la vérité, où il se compare *à un agneau qui va le foudre à la main, poursuivre dans les sombres abymes, ceux qui riaient de sa crédulité et de sa bêtise.* Au reste, tout le monde connait ces vers tirés d'un poëme dont on en a retenu beaucoup d'autres :

« Ainsi tomba le petit Poinsinet;
» Il fut dissous par un coup de sif-
» flet.
» Telle au matin une vapeur lé-
» gère
» S'évanouit aux premiers feux du
» jour,
» Tel Poinsinet disparut sans re-
» tour ».

Poinsinet joignait à quelque talent une singulière ignorance des choses les plus communes, et une extrême crédulité. Comme son ignorance était mêlée de beaucoup de vanité, on lui persuadait tout ce qu'on voulait. Une société de persiffleurs s'empara de lui pour l'accabler de ridicules. On lui fit croire que plusieurs femmes distinguées étaient amoureuses de lui ; on lui donna de faux rendez-vous qui ne le désabusèrent point. On lui proposa d'acheter la place d'Ecrau chez le roi, et on le fit griller pendant quinze jours, pour accoutumer ses jambes à soutenir l'ardeur d'un brasier. On lui annonça un jour qu'il devait être de l'académie de Pétersbourg, pour avoir part aux bienfaits de l'impératrice ; mais qu'il fallait préalablement apprendre le russe. Il crut etudier cette langue, et au bout de six mois il vit qu'il avait appris le bas-breton.

Poinsinet de Sivry, (Louis) memb. de plusieurs acad., a donné les ouvrages suiv : des Egléides ou poesies amoureuses, 1754, *in*-8°. — L'Inoculation, poëme, 1756, *in*-8°. — L'Emulation, poëme, 1756, *in*-8°. — Anacréon, Sapho, Moschus, Bion, Tyrthée et autres poëtes grecs, trad. en vers français, 1758, *in*-12 ; 2e édit. 1760, *in*-12 ;

4e édit. augmentée de divers morceaux d'Homère, 1788, *in*-18. — La même traduction sous le titre : Les Muses grecques, Deux-Ponts, 1771, *in*-12. — Le faux Dervis, opéra-com. en 1 acte, 1757, *in*-8°. Briséis, tragédie 1759. — Pygmalion, comédie, 1760, *in*-8°. — Ajax, trag. 1762, *in*-8°. — L'Appel au petit nombre, 1762, *in*-12. — Théâtre et Œuvres diverses, 1764, *in*-12; nouv. edit. 1773, *in*-8°. — Origine des premieres sociétés des peuples, des sciences, des arts et des idiomes anciens et modernes, 1769, *in*-8°. — Le Phasma ou l'apparition, hist. grecque, Paris, 1772, *in*-8°. — Traduct. française du livre XCI de Tite-Live, 1773. — Hist. naturelle de Pline, traduct. en franç. avec le texte latin, accompagnée de notes critiques en 12 vol. 1771-81, *in*-4°. — Nouvelles recherches sur la science des médailles, inscriptions et hiéroglyphes antiques, avec un tableau des divers alphabets, etc. 1778, *in*-4°. — Théâtre d'Aristophane, en français, partie en vers, partie en prose, avec les fragmens de Ménandre et de Philémon, 1784, 4 vol. *in*-8°. — Caton d'Utique, trag. avec une Épître à la patrie. — Un avant-propos sur la mort de Caton.

Poinsinet de Sivry, fils du précédent, est auteur d'une Lettre à Naudet, contenant une traduct. latine, et vers pour vers, du passage du Xanthe, dans la trag. de Briséis de son père, et d'un envoi par le même de la trag. de Caton d'Utique à l'université de Paris, 1789, *in*-8°. — Du Manuel poétique de l'adolescence républicaine, 1794, 2 vol. *in*-18. — De poésies dans l'*Almanach des Muses*.

Pointe, (H. I.) chirurgien, a publié : Essai sur la nature et le progrès de la gangrène humide, vulgairement dite pourriture, 1769, *in*-8°.

Poiret, (Pierre) né à Metz en 1646 d'un fourbisseur, s'appliqua au latin, au grec, à l'hébreu, à la philosophie et à la théologie. Il se rendit en 1668 à Heidelberg, où il fut fait ministre, et en 1674 à Anweil, où il obtint la même place. Pendant son séjour dans cette ville, les ouvrages des mystiques, et sur-tout ceux de la Bourignon, échauffèrent tellement son cerveau, qu'il résolut de vivre et d'écrire comme eux. Il mourut en 1719, âgé de 73 ans. On a de lui plusieurs ouvrages dignes de l'esprit qui l'animait. Les principaux sont : *Cogitationes Rationales de Deo, animâ et malo.* — L'Œconomie divine, 1687, en 7 vol. *in*-8°. — La Paix des bonnes ames, *in*-12. — Les principes solides de la religion chrétienne, etc. *in*-

12. — Une édit. des œuvres de la Bourignon, en 21 vol. *in*-8°, avec une Vie de cette pieuse insensée ; et plusieurs Traités de Mme Guyon et d'autres auteurs, qu'il trouvait conformes à ses rêveries. Poiret était né pour les travers en tout genre; aussi pitoyable raisonneur en dialectique, qu'alembiqueur subtil en théologie, il attaqua Descartes, dans un traité, *De eruditione triplici*, 2 vol. *in*-4°, imprimés à Amsterd., 1707 : c'était le serpent qui mordait la lime.

Poiret, abbé. On a de lui : Voyage en Barbarie, ou lettres écrites de l'ancienne Numidie, 1785-86 sur la religion, les coutumes, les mœurs des Maures et des Arabes Bedouins, avec un Essai sur l'histoire naturelle de ce pays, 1789, 2 vol. gr. *in*-8°.

Poirier, (Germain) ci-devant bénédictin, né à Paris en 1724, a travaillé avec Dom Précieux, au vol. XI du Recueil des historiens des Gaules et de la France, 1767.

Pois, (Antoine le) médecin de Charles III, duc de Lorraine, très-versé dans la connaissance de l'antiquité, mort en 1578 à Nancy sa patrie, est auteur d'un ouvrage curieux et recherché, intitulé : Discours sur les médailles et gravures antiques, Paris, 1579, *in*-4°. — Le Priape qui doit être au verso de la page 146, est quelquefois effacé.

Pois, (Nicolas le) médecin et frère du précédent, lui survécut. Il eut un fils, Charles le Pois, qui exerça aussi la profession de médecin, fut en cette qualité auprès du duc Henri II, et mourut en 1655. Le père et le fils, appellés en latin *Pisones*, partagèrent entr'eux les parties diverses de cette science, et les Traités qu'ils en ont donnés, forment une sorte de corps complet de médecine. Ils furent imprimés séparément lorsqu'ils parurent. Le célèbre Boerhaave excellent juge en cette matière, les crut dignes d'être recueillis ensemble, et en donna une édit. à Leyde, 1736, 2 vol. *in*-4°. Il les regardait comme une bonne bibliothèque médicale.

Poisle, (Jacques) conseiller au parlement, mort en 1623, est auteur de quelques poésies, 1626, *in*-8°. Il eut une fille, Françoise Poisle, mère du maréchal de Catinat.

Poisson, (Nicolas-Joseph) oratorien, fut l'ami de Descartes et son disciple ; la reine Christine voulut l'engager à écrire la vie de ce philosophe; mais il s'en excusa. Ce savant mourut à Lyon en 1710, dans un âge avancé. On a de lui : Une Somme des conciles,

imprimée à Lyon en 1706, en 2 vol. *in*-fol., sous ce titre: *Delectus auctorum ecclesiæ universalis*, seu *Nova Gumma conciliorum*, etc.; près de la moitié du second volume est remplie de notes sur les conciles. — Des remarques estimées sur le discours de la méthode, sur la méchanique et sur la musique de Descartes. — Une Relation de son voyage d'Italie, dans laquelle il parle des savans italiens de son tems. — Un Traité des bénéfices. — Un autre sur les usages et les cérémonies de l'église. Ces trois derniers ouvrages sont manuscrits.

Poisson, (Raimond) né à Paris d'un mathématicien célèbre, alla exercer la profession de comedien dans les provinces. Louis XIV, faisant le tour de son royaume, se trouva à une pièce où Poisson jouait. Il en fut si satisfait, qu'il le choisit pour un de ses comédiens. Poisson mourut à Paris en 1690. Il excellait dans le comique, et il est regardé, à cause de son jeu à la fois fin et naturel, comme un des plus grands comediens qui aient paru sur notre theâtre. Le rôle de Crispin est de son invention; et comme il jouait avec des bottines, les acteurs qui ont depuis représenté ce rôle, ont aussi retenu cette chaussure. Les comédies de Poisson sont fort réjouissantes; on a conservé au théâtre le baron de la Crasse et le Bon soldat, comedies en un acte. Ses autres pièces dramatiques sont: Lubin; le Fou de qualité; l'Apres souper des auberges; le Poëte basque; les Faux Moscovites; la Hollande malade; les Femmes coquettes; les Fous divertissans. La plus ample édit. de ses pièces est celle de Paris, 1743, 2 vol. *in*-12. Poisson n'était pas plaisant seulement sur le théâtre; il l'était encore plus dans la societé. Son imagination vive et gaie était inépuisable.

Poisson, (Philippe) petit-fils du précédent, mourut à Paris en 1743, à 60 ans, apres avoir joué, pendant 5 ou 6 ans, la comedie avec beaucoup de succès. On a de lui six comédies: Le Procureur arbitre; la Boëte de Pandore; Alcibiade, en 3 actes, en vers, où il y a plusieurs traits d'esprit; mais qui manque de conduite et de vraisemblance; l'Impromptu de campagne. Cette pièce, ainsi que le Procureur arbitre, reparaît souvent sur la scène française; le Reveil d'Epiménide. Son Theâtre est en 2 vol. *in*-12.

Poisson, (Pierre) cordelier, né à St.-Lo en Normandie, se distingua par ses talens pour la predication. Il prêcha l'Avent à la cour en 1710. On a de lui deux Orai-

sons funèbres du Dauphin, et du duc de Bouflers ; l'une impr. en 1711 et l'autre en 1712. — Un Panégyrique de St.-François d'Assise, 1733, *in*-4°. Tous ces discours sont composés dans le goût des vieux sermonnaires. Les auteurs profanes, les PP. de l'église, les écrivains ecclésiastiques, les poètes, les orateurs, les philosophes, y sont cités tour-à-tour. Il mourut en exil à Tanley, en 1744.

Poissonnier, (Pierre-Isaac) docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, membre de la ci-devant acad. des sciences, naquit à Dijon le 5 juillet 1720, et mourut à Paris le 25 fructidor an VII (1797). Il étudia d'abord en pharmacie, mais entraîné par son goût, il se livra ensuite à la medecine, et fut reçu licencié en 1744. Cinq après, il fit paraître la suite du Cours de chirurgie, dicté aux écoles de médecine, par Col de Villars, tomes V et VI, contenant un Traité des fractures et des luxations. En 1746, il fut nommé professeur de la faculté de médecine de Paris. Il fit quelques tems après un cours de chimie qui fut très-suivi et très-utile, dans un tems où il n'y en avait pas dans les établissemens publics de Paris. En 1758, il fut élevé à la place de premier médecin des armées, et médecin consultant du roi. Dans la même année, le gouvernement l'envoya à Pétersbourg pour être consulté sur la santé de l'impératrice Elisabeth ; il était chargé, à ce que l'on croît, de quelques negociations politiques. Il y resta deux ans. Pendant son sejour, il rendit compte dans l'Hist. de l'acad. de la célèbre expérience de la congélation du Mercure à laquelle il avait pris part. A son retour, il fut nommé conseiller d'état, et en 1764, inspecteur-général de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie des colonies de la France. L'année suivante il fut reçu associé libre de l'acad. des sciences, place qu'on ne donnait qu'à la grande réputation des personnes qui ne pouvaient s'occuper assiduement des travaux de la compagnie. L'Essai qui a été le plus utile et qui a fait le plus d'honneur à Poissonnier, est celui qu'il fit en 1763 pour dessaler l'eau de la mer. Les expériences qui furent faites prouvèrent la bonté de sa méthode, et d'après le compte qui en fut rendu au roi, il fut gratifié d'une pension de 12,000 liv. Poissonnier jouissait en paix du fruit de ses travaux et de la considération publique qui en était la suite, lorsque la revolution vint l'arracher à toutes ses jouissances. Il éprouva le sort de tous les hommes qui par leurs richesses ou leurs talens, portaient ombrage aux

tyrans de la France; il fut enfermé à St.-Lazare avec sa femme et son fils. Placé entre la vie et l'échafaud, il n'opposa à son malheur que la sérénité d'une ame vertueuse et résignée; il conserva dans sa prison toute la politesse et l'aménité des manières dont il avait contracté l'usage dans la fréquentation habituelle des meilleures sociétés. Rendu à la liberté, il ne survécut aux dangers qu'il avait courus que pour éprouver les infirmités douloureuses auxquelles il succomba à l'âge de près de 80 ans. On a de lui : Traité des fièvres de St.-Domingue, 1763, 66, 80, *in*-8°.—Traité des maladies des gens de mer, 1769, *in*-8°; nouv. édit. suivie d'un Mém. sur la nourriture des gens de mer, 1780, 2 vol. *in*-8°. — Mém. sur les avantages de changer la nourriture des gens de mer, 1774, 1777, *in*-8°. — Abrégé d'anatomie à l'usage des élèves de chirurgie dans les écoles roy. de marine, 1783, 2 vol. *in*-12.

Poitevin, (François-Louis) a donné une Méthode nouv. pour apprendre la langue française et allemande, Paris, 1794, *in*-8°.

Poitevin, (Jean Jacques) médecin à Montpellier. On a de lui : *Oratio de colica pictorum dict.*, contre Tronchin, 1760, *in*-12. — Observations sur les bains et douches, 1766. — Mém. dans ceux de l'acad. des sciences.

Poivre, (N.) ancien intendant des isles de France et de Bourbon, naquit à Lyon en 1719. Il entra d'abord dans la congrégation des missionnaires etrangers. On l'envoya à la Chine, qu'il parcourut en grande partie avec les yeux d'un philosophe. En revenant en Europe, le vaisseau qu'il montait fut attaqué par un bâtiment anglais; et dans le combat, il eut un bras emporté par un boulet de canon. Cet accident malheureux l'obligea de renoncer à l'état ecclésiastique. La compagnie des Indes, à laquelle il s'était fait connaître comme un homme actif et intelligent, le choisit pour établir une nouvelle branche de commerce à la Cochinchine. Ayant réussi dans cette entreprise, il fut envoyé, en 1766, par le duc de Choiseul aux isles de France et de Bourbon, pour faire fleurir ces deux colonies. Le nouvel intendant remplit parfaitement les vues du ministère. Il fit naître dans ces isles l'amour de l'agriculture et des arts. Pour les approvisionner plus promptement, il tira de Madagascar une quantité immense de troupeaux. Il forma une pépinière de tous les arbres utiles; il naturalisa l'arbre à pain; et après beaucoup de peine et

de dangers, la culture du giroflier et du muscadier. De retour en France, il mourut à Lyon, sa patrie, le 6 janvier 1786, d'une hydropisie de poitrine, dans sa 67e année. Homme d'état et homme de bien, il unit les qualités de l'ame et les dons de l'esprit. Observateur judicieux et écrivain philosophe, il a laissé quelques ouvr. courts, mais pleins et bien écrits; tels sont : Voyage d'un philosophe, *in*-12, qui renferme des observations sur les mœurs, les arts et l'agriculture des peuples de l'Asie et de l'Afrique. — Un Mém. sur la préparation et la teinture des soies. — Des Remarques sur l'hist. et les mœurs de la Chine. — Des Discours prononcés aux habitans des isles de France et de Bourbon. — Quelques autres ouvr. manuscrits dans le portefeuille de l'acad. de Lyon, dont il était membre. Ses œuvres complètes précédée de sa vie et compagnées de notes, ont paru en 1797, *in*-8°.

Poli, (Martin) membre de l'acad. des sciences de Paris, né à Lucques le 21 janvier 1662, puis résident en France, mourut à Paris le 29 juillet 1714. Ce chimiste habile se fit connaître en France en 1702, lorsqu'il vint offrir à Louis XIV un secret important relatif à la guerre. Le roi ne voulut point s'en servir, et préféra, dit Fontenelle, l'intérêt de l'humanité au sien. Il s'assura seulement que l'invention serait supprimée, et mit à ce prix, les bienfaits qu'il répandit sur l'inventeur. Poli retourna en Italie en 1704, publia en 1706 à Rome un grand ouvrage intitulé : *Il triompho de gli accidi;* fut nommé, en 1708, premier ingénieur des troupes du pape; fit exploiter avec succès en 1712, des mines de cuivre et de vitriol; revint en France en 1713, et prit séance à l'acad. dont il était depuis long-tems associé correspondant. En 1714, après avoir reçu de nouvelles graces du roi, il prit le parti de se fixer entièrement à Paris; il fit venir d'Italie sa femme et ses enfans qui, ayant vendu tous leurs effets avec précipitation et avec perte, n'arrivèrent à Paris que pour voir expirer celui sur lequel ils avaient fondé l'espérance d'un meilleur sort dans ce pays.

Polignac, (Melchior de) cardinal, de l'acad. française, né au Puy en Velay en 1661, d'une des plus illustres maisons de Languedoc, mourut à Paris en 1741. Le jeune Polignac brilla dans ses études, et annonça dès-lors ce qu'il devait être un jour. Il achevait sa théologie en Sorbonne, lorsqu'en 1689, le cardinal de Bouillon le pressa instamment de venir avec lui

à Rome, au conclave, où Alexandre VIII, successeur d'Innocent XI, fut élu; on le fit entrer dès-lors dans les négociations qui regardaient les quatre fameux articles du clergé, de 1682. Le nouveau pape goûta infiniment le caractere de son esprit : il lui dit un jour, dans une de leurs conférences, *Vous paraissez toujours être de mon avis, et à la fin c'est le vôtre qui l'emporte.* Les querelles entre la cour de Rome et la cour de France étant heureusement terminées, le jeune negociateur vint en rendre compte à Louis XIV. C'est à cette occasion que ce monarque dit de lui : *Je viens d'entretenir un homme, et un jeune homme qui m'a toujours contredit et qui m'a toujours plû.* Ses talens parurent décidés pour les négociations. Le roi l'envoya ambassadeur en Pologne, l'an 1693. Il s'agissait d'empêcher qu'a la mort de Jean Sobieski, près de descendre au tombeau, un prince devoué aux ennemis de la France n'obtint la couronne de Pologne, et il fallait la faire donner à un rejeton de la maison de France. Le prince de Conti fut elu par ses soins; mais diverses circonstances ayant retardé son arrivee en Pologne, il trouva tout changé lorsqu'il parut, et fut obligé de se rembarquer. L'abbé de Polignac contraint de se retirer, fut exilé dans son abbaye de Bon-Port. Après y avoir fait un séjour de 3 ans, uniquement occupé des belles-lettres, des sciences et de l'histoire, il reparut à la cour avec plus d'éclat que jamais. Il fut envoyé à Rome en qualité d'auditeur de Rote, et il n'y plut pas moins à Clément XI, qu'il avait plu à Alexandre VIII. De retour en France en 1709, il fut nommé plénipotentiaire, avec le maréchal d'Uxelles, pour les conférences de la paix, ouvertes à Gertruydemberg. Ces deux négociateurs en auraient fait une avantageuse, si elle avait été possible. La franchise du marechal était tempérée par la douceur et la dextérité de l'abbé, le premier homme de son siècle dans l'art de négocier et de bien dire. Tout l'art des négociateurs fut inutile; et l'abbé de Polignac, indigné de la hauteur des hollandais, ne put s'empêcher de leur dire : *Messieurs, vous parlez bien comme des gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre.* Il fut plus heureux au congrès d'Utrecht, en 1712, mais les plenipotentiaires de Hollande, s'appercevant qu'on leur cachait quelques-unes des conditions du Traité de paix, déclarèrent aux ministres du roi, qu'ils pouvaient se preparer à sortir de leur pays. L'abbé de Polignac, qui n'avait pas oublié le ton altier avec lequel ils lui avaient

parlé

parlé aux conférences de Gertruydemberg, leur dit : *Non, Messieurs, nous ne sortirons pas d'ici ; nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, et nous traiterons sans vous.* Ce fut la même année 1712 qu'il obtint le chapeau de cardinal, qui fut accompagné, l'année d'après, de la charge de maître de la chapelle du roi. Après la mort de Louis XIV, il se lia avec les ennemis du duc d'Orléans, et ces liaisons lui valurent une disgrace éclatante. Il fut exilé, en 1718, dans son abbaye d'Anchin, d'où il ne fut rappellé qu'en 1721. Innocent XIII étant mort en 1724, le cardinal de Polignac se rendit à Rome pour l'élection de Benoît XIII et y demeura 8 ans, chargé des affaires de France. Nommé à l'archevêché d'Auch en 1726, et à une place de commandeur de l'ordre du St.-Esprit en 1732, il reparut cette année en France, et y fut reçu comme un grand-homme. Il mourut avec une réputation immortelle. Polignac avait remplacé Bossuet dans l'académie française en 1704; il avait été reçu honoraire des deux acad. des belles-lettres et des sciences. Il savait bien le grec, et la langue de Cicéron lui était aussi familière que la sienne. Cependant il était éloquent dans sa langue naturelle. Son discours de réception à l'acad. française avait été admiré, ainsi que des discours latins qu'il avait prononcés à Rome. On en avait sur-tout remarqué un qu'il avait fait en prenant possession de sa place d'auditeur de Rote, peu de tems après un tremblement de terre qui avait fait ouvrir le dôme de St.-Pierre, et jeté Rome dans la consternation. Il peignit ce terrible événement avec des traits qui laissèrent dans les esprits l'impression la plus vive et la plus profonde. Mais le plus beau de tous ses titres littéraires, est son poëme de l'anti-Lucrèce. On le lit à la fois avec satisfaction et avec plaisir, comme un bel ouvrage et de raisonnement et de poésie. Voici à quelle occasion ce poëme fut, dit-on, entrepris. L'abbé de Polignac avait connu Bayle en Hollande : il avait eu alors avec lui divers entretiens sur les matières dont Bayle paraissait occupé dans ses disputes avec Jacquelot et Jurieu. L'abbé de Polignac désira de savoir à quelle secte de la religion protestante il donnait la préférance, et s'il en était quelqu'une à laquelle il fut particulièrement attaché. Bayle se contenta d'abord de répondre d'une manière générale, qu'il était bon protestant; mais pressé de détailler davantage cette déclaration : — Oui, Monsieur, dit-il, avec quelqu'impatience, je suis bon protestant, et dans toute la force du mot,

car, au fond de mon ame, je proteste contre tout ce qui se fait. — L'abbé de Polignac ayant remarqué que dans cet entretien, Bayle faisait à tout moment des citations de Lucrèce, et s'en servait pour appuyer ses idées, se mit à relire Lucrèce, et cette lecture lui fit naître l'envie de le réfuter. Il perdit beaucoup de tems et de vers, dit Voltaire, à combattre la déclinaison des atômes, et toute la mauvaise physique de Lucrèce. C'était employer de l'artillerie pour détruire une chaumière. Le poëme de l'*anti-Lucrèce* parut en 1747, sous ce titre : *Anti-Lucretius, seu de Deo et natura, libri IX, in*-8° et *in*-12. Le duc de Bourgogne et le duc du Maine traduisirent en partie ce poëme. Bougainville le traduisit en entier, et mit à la tête une belle et savante Préface, qui fut son premier titre littéraire. L'abbé de Polignac n'était pas seulement orateur français et poëte latin ; il était encore physicien distingué et antiquaire. A des suites nombreuses de médailles de toutes les grandeurs et de tous les métaux, il avait ajouté une superbe collection de statues, bustes, bas-reliefs, monumens antiques de tout genre, pour la plupart fruit de ses découvertes. Dans le tems qu'il était à Rome, il apprit qu'un particulier, faisant bâtir une ferme entre Frescati et Grotta Ferrata, s'était trouvé arrêté en creusant les fondations, par des restes d'anciens murs fort épais, et qu'il était presque impossible de détruire ; le cardinal, d'après les circonstances, conjectura, en examinant l'emplacement, que c'était celui de la maison de Marius : il fit fouiller, et sa conjecture fut justifiée par un fragment d'inscription concernant le 5e consulat de Marius. On continua la fouille ; et à l'ouverture du plus gros mur, se présenta un magnifique sallon, orné entr'autres, de dix statues de grandeur naturelle, du plus beau marbre et du plus beau travail, qui formaient ensemble cette célèbre histoire d'Achille, reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède. Ce fut aussi sous ses yeux et par ses soins que se fit la découverte du palais des Césars, dans les jardins de la vigne *Farnèse* sur le mont Palatin. Le duc de Parme, qui avait ordonné les travaux, lui fit présent d'un bas-relief de 14 figures, représentant une Fête d'Ariane et de Bacchus. Le cardinal de Polignac n'aurait souhaité, disait-il, d'être le maître de Rome, que pour détourner le Tibre pendant quinze jours, depuis Ponte-Mole, jusqu'au mont Testacio, et en retirer les statues et les monumens qu'on y avait jetés dans le tems des troubles et des guerres civiles. Aux talens littéraires, le cardinal de Polignac

ajoutait tous les charmes de l'aménité française. Sa conversation était douce et amusante. Le son de sa voix, et la grace avec laquelle il parlait et prononçait, achevaient de mettre dans son entretien une espèce de charme, qui allait presque jusqu'à la séduction. L'universalité de ses connaissances s'y montrait, mais sans dessein, ni de briller, ni de faire sentir sa supériorité. Il était plein d'égards et de politesse pour ceux qui l'écoutaient; et s'il aimait à se faire écouter, on se plaisait encore plus à l'entendre. Sa mémoire ne le laissa jamais hésiter sur un mot, sur un nom propre, ou sur une date, sur un passage d'auteurs, ou sur un fait; quelqu'éloigné ou détourné qu'il pût être, elle le servait constamment, et avec tout l'ordre que la méditation peut mettre dans le discours. Quoique le cardinal de Polignac aimât les bons-mots, et qu'il en dît souvent, il ne pouvait souffrir la médisance. Un seigneur étranger, attaché au service d'Angleterre, et qui vivait à Rome sous la protection de la France, eut un jour l'imprudence de tenir, à sa table, des propos peu mesurés sur la religion et sur la personne du roi Jacques. Le cardinal lui dit, avec un sérieux mêlé de douceur : *J'ai ordre, monsieur, de protéger votre personne, mais non pas vos discours.* Un de ses panégyristes lui rend le témoignage, qu'il semblait n'être fait que pour aimer et pour être aimé. Sa seule vue terminait les procès et les querelles, adoucissait les esprits, et les disposait à la paix.

Poligny, (François-Félix de) maître-des-comptes, a donné : Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny, avec des recherches relatives à l'Histoire du comté de Bourgogne, etc. Lons-le-Saunier, 1767 et 1769. 2 vol. *in*-4°.

Polinière, (Pierre) né à Coulonce près de Vire en 1671, fit son cours de philosophie au collége d'Harcourt à Paris, et reçut le bonnet de docteur en médecine. Un attrait puissant l'entraînait à l'étude des mathématiques, de la physique, de l'histoire naturelle, de la géographie et de la chimie. Ce fut lui que l'on choisit le premier pour démontrer les expér. de physique dans les colléges de Paris, et il en fit un cours en présence du roi. Il mourut subitement dans sa maison de campagne à Coulonce en 1734, âgé de 63 ans. Polinière était un homme appliqué, qui ne connaissait que ses machines et ses livres. Il était d'un flegme et d'une douceur admirables; frugal, laborieux, infatigable, obligeant, etc. Il vivait extrêmement retiré, soit à Paris, soit

à Vire. Il n'était guères lié qu'avec des savans, ou avec des hommes curieux. Il cherchait plus, dans l'explication de ses expériences, la clarté, que l'élégance : car quoique des physiciens distingués vinssent profiter de ses leçons, il n'oubliait point qu'elles étaient destinées pour des écoliers. Ses ouvrages sont: Des Elémens de Mathématiques, peu consultés. — Un Traité de Physique expérimentale, qui a eu beaucoup de vogue avant les leçons de l'abbé Nollet; il est intitulé : *Expériences de Physique.* La dernière édition est de 1741, 2 vol. *in*-12.

POLLET. On a de lui : Des Elémens d'orthographe, 1787, *in*-8°.

POLLIN, abbé, est auteur des ouvrages suivans : Le Citoyen des Alpes, ou Observations morales et politiques, 1789, 2 vol. *in*-8°. — Le Hameau d'Agnières ; suivi du Ruisseau, et de Cécile et Blondel, etc. 1792, *in*-8°.

POLLUCHE, (Daniel) né à Orléans le 4 octobre 1689, était de la société littéraire de cette ville, et y est mort le 5 mars 1768. Il a publié des Dissertations sur la Pucelle d'Orléans, qu'on trouve dans l'Hist. qu'en a publiée l'abbé Lenglet; des Discours sur les Droits des évêques d'Orléans et sur la ville, qu'on trouve dans les *Mémoires d'Artigny*, ou dans des *Journaux.*

POLONCEAU a donné : Petit Traité de gnomonique, ou l'Art de tracer les Cadrans solaires, 1788, *in*-8°.

POLVEREL a publié des Mémoires, et un Tableau de la constitution du royaume de Navarre, et de ses rapports avec la France, 1789, *in*-8°.

POMET, (Pierre) né en 1658, marchand droguiste, rassembla, à grands frais, de tous les pays, les drogues de toute espèce. Il fit les démonstrations de son droguier au Jardin du Roi, et donna le Catalogue de toutes les drogues contenues dans son magasin, et une liste de toutes les raretés de son cabinet. Il se proposait d'en publier la description; mais il n'en eut pas le tems, étant mort à Paris en 1699, le jour même qu'on lui expédia le brévet de pension que Louis XIV lui accordait. On a de lui un excellent ouvrage, que Joseph Pomet, son fils, a fait réimprimer en 1735, en 2 vol. *in*-4°, sous le titre d'*Histoire générale des Drogues.* Il avait déjà paru à Paris en 1694, *in*-folio; et les figures de cette première édition, sont plus belles que celles de la seconde.

POMEY, (François) jésuite,

mourut en 1673. Ses principaux ouvrages sont : Un Dictionnaire français-latin, *in*-4°, qui n'est plus guères d'usage. —*Flos latinitatis :* c'est un bon Abrégé du Dictionnaire de Robert Etienne. — *Indiculus universalis*, dont l'abbé Dinouart a donné une édition, corrigée et augmentée en 1756, à Paris, *in*-12. Ce petit livre est un Répertoire utile. — Des Colloques scholastiques et moraux. — *Libitina*, ou Traité des funérailles des anciens, en latin. — Un Traité des particules, en français. — *Panthæum mysticum, seu Fabulosa Deorum historia*, Utrecht 1697, *in*-8°, avec figur. C'est une Mythologie assez bonne, qui a été traduite en français par Tenant, *in*-12. — *Novus Rhetoricæ candidatus :* mauvaise méthode de rhétorique, qui ne fera jamais un orateur. Le P. Jouvenci en donna, en 1717, une nouvelle édition, corrigée et augmentée, à l'usage des rhétoriciens du collége des Jésuites de Paris.

Pomier. On a de lui : Traité sur la culture des mûriers blancs, Orléans, 1763, *in*-8°.

Pomme, médecin, a publié : Essai sur les affections vaporeuses des deux sexes, 1760, *in*-12. — Traité des affections vaporeuses des deux sexes, 1763, nouv. édit. 1767—1769; nouv. édition, augmentée, et publiée par ordre du gouvernement, 1792, *in*-4°. — Recueil de Pièces publiées pour l'instruction du procès que le Traité des Vapeurs a fait naître parmi les médecins, 1781.

Pommeraye, (Dom Jean-François) bénédictin de la congrégation de S^t.-Maur, né à Rouen en 1717, mourut d'apoplexie dans la maison du savant Bulteau, auquel il était allé rendre visite en 1687, âgé de 70 ans. L'amour de l'étude et celui de son état étaient ses plus grandes passions. On a de lui plusieurs ouvrages pesamment écrits, mais pleins de recherches laborieuses. Les principaux sont : Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, et celles de Saint-Amand et de S^te.-Catherine, de la même ville, 1662, *in*-fol. — Hist. des archevêques de Rouen, 1667, *in*-fol. C'est le meilleur de ses ouvrages. — Histoire de la cathédrale de Rouen, *in*-4°. — Un Recueil des Conciles et Synodes de Rouen, 1677, *in*-4°. On préfère la collection des mêmes Conciles, donnée par le P. Bessin. — Pratique journalière de l'aumône, *in*-12. C'est une exhortation de donner à ceux qui ont la charité de quêter pour les pauvres. Voyez *l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, pages 121 et 122.

Pommereul, (Franç.-René-

Jean) général de division, aujourd'hui préfet du département d'Indre-et-Loire, né à Fougères, département d'Ille-et-Vilaine, né le 12 décembre 1745, est auteur des ouvr. suivans : Lettres sur la littérature et la poésie italienne, trad. de l'italien, 1 vol. *in*-8°, 1778, Paris. — Histoire de l'Isle-de-Corse, 2 vol. *in*-8°, 1779, Berne, société typographique. — Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France, *in*-8°, 1781, Londres; 2e édition *in*-8°, 1783, Genève. — Des chemins, et des moyens les moins onéreux au peuple et à l'état de les construire et de les entretenir, *in*-8°, 1781, en France. — Manuel d'Epictète, précédé de Réflexions sur ce philosophe, et sur la morale des stoïciens, *in*-8°, 1783, Genève, Barth. Chirol. — Etrennes au clergé de France, ou Explication d'un des plus grands mystères de l'Eglise, *in*-8°, 1786. — Mémoire sur une nouvelle administration des bois, *in*-8°, 1787. — Des Corvées; nouvel Examen de cette question, suivi d'un Essai sur les Chemins, *in*-8°, 1787. — Essais minéralogiques sur la solfatare de Pouzzoles, trad. du manuscrit italien de Breislach, 1 vol. *in*-8°, Naples, 1792. — Vues générales sur l'Italie et Malte, dans leurs rapports politiques avec la républ. franç., et sur les limites de la France à la rive droite du Rhin, 1 vol. *in*-8°, Paris an V, (1797) Desenne. — Campagne du général Bonaparte en Italie, 1 vol. *in*-8°, Paris an V, (1797) Bernard. — De l'Art de voir dans les beaux-arts, suivi des Institutions propres à les faire fleurir en France, et d'un état des objets d'arts, dont ses musées ont été enrichis par la guerre de la Liberté, 1 vol. *in*-8°, Paris an VI, (1798) Bernard, — Dans l'*Art de vérifier les dates*, vol. II, l'article : Chronologie historique des barons de Fougères. — Dans le *Dictionnaire géographique et historique de Bretagne*, les articles : Carnac, Dol, Josselin, la Croix-Helléan, Rennes. — Dans le *Dictionnaire des sciences morales, économiques et diplomatiques*, les articles : Isle et royaume de Corse; Théodore de Newhoffen. — Dans l'*Encyclopédie méthodique*, les articles : Chemin, Corvée. — Dans l'*Encyclopédie in*-4° et *in*-8°, les articles : Artillerie, Corps de l'artillerie, Ecoles d'artillerie, Artillerie de campagne, affût, canon, canon de bataille; Batterie, boulet, butenblanc, artilleur, etc.; Corse, Cuprain, Bastia, Ajaccio, Calvi, Corte, Bonifacio, etc. — Dans le journal de *la Clef du Cabinet des Souverains*, tous les articles signés *F. P.* — Il a traduit de l'italien, et augmenté de notes, les Voyages physiques et lythologiques dans la Cam-

panie, par Scipion Breislack, romain, 2 vol. *in*-8°, avec Cartes.

POMPIGNY, est auteur de plusieurs Pièces de théâtre, entre autres, le Ramoneur, prince, et le Prince, ramoneur. — Le Paganisme, ou Carète et Sophronème, drame mythologique en 4 actes, avec Besnard, etc.

PONCE, (Nicolas) né à Paris en 1746, a donné : Observations rapides d'un bourgeois de Paris, sur le réglement du tiers-état de cette ville, pour l'assemblée du 13 août 1789, *in*-8°, 2 éditions. — L'Ami comme il y en a peu, anecdote histor., impr. dans les *Mémoires du Musée* de Paris, *in*-8°, 1784, et réimprimée dans les *Etrennes d'Apollon* de 1791, sous le titre des *Amis d'autrefois*. — Les Avantages de la Constance, impr. dans les *Etrennes d'Apollon* en 1790. — Révolutions des Modes françaises, imprimées dans les *Etrennes d'Apollon* de 1789, réimpr. dans le *Journal du Mois* en l'an VIII, sous le titre d'*Apperçu sur les Modes françaises*. — Eloge de Lamanon, impr. dans le *Magasin encyclopédique*, en l'an VI, réimpr. la même année dans l'edition *in*-8° du *Voyage de la Peyrouse*, impr. depuis en différentes langues dans les édit. étrangères du même ouvrage. — De l'influence de de la nature des mœurs, et des gouvernemens, sur l'architecture, imprimée dans le *Magasin encyclopédique* en l'an VI. — De la manière d'étudier le dessin, considérée sous les rapports de l'éducation, impr. dans le premier numéro du *Journal de la Société d'institution* en l'an VI. — Les illustres Français, petit *in*-folio, gravure, et texte gravé. — Du degré de perfection de la peinture des anciens, impr. dans le *Journal du Mois* en l'an VIII. — Discours, qui a remporté le prix d'histoire de l'institut national de France, sur cette question : *Par quelles causes l'esprit de liberté s'est-il développé en France depuis François Ier. jusqu'en* 178.) ? Paris, Beaudouin, *in*-8°, en l'an IX. — Mémoire sur cette question, proposée par l'institut national : *Quelles ont été les causes de la perfection de la sculpture antique, et quels seraient les moyens d'y atteindre ?* *in*-8°, Paris, Beaudouin, en l'an IX.

PONCELET, (Polycarpe) récollet, a publié : Chimie du Goût et de l'Odorat, ou Principes pour composer à peu de frais les liqueurs à boire et les eaux de senteur, 1755, *in*-8°. — La nature dans la formation du tonnerre, et la réproduction des êtres vivans, 1766, *in*-8°. — Mémoire sur les parties constituantes et les combinaisons particu-

lières de la farine, 1776, *in*-8°. — Histoire naturelle du froment, 1779, *in*-8°.

PONCELIN LA ROCHE TILHAC, ci-dev. chanoine de Notre-Dame de Montreuil-Bellay en Anjou, né le 15 mai 1746, est auteur des ouvrages suivans : Bibliothèque politique, ecclésiastique, physique et littéraire de France, tome I, 1781. — Conférences sur les Edits concernant les Faillites, ou Code des Banqueroutiers, précédé d'une Histoire des Banqueroutiers, 1781, *in*-12. — L'Art de nager, avec les Instructions pour se baigner utilement, 1781, *in*-8° et *in*-12. — Supplément aux Lois forestières de France, précédé d'une Analyse de l'Ordonnance de 1669, etc., 1781, *in*-4°. — Tableau du commerce et des possessions des Européens en Asie et en Afrique, selon les conditions des préliminaires de paix, signés le 20 janvier 1783, 2 vol. *in*-12. — Hist. philosophique de la naissance, du progrès et de la décadence d'un grand royaume, ou Révolutions de Taïti, 1782, 2 vol. *in*-12. — Tableau politique de l'année 1781, *in*-12. — Histoire des Enseignes et des Etendards des anciennes Nations, 1782, *in*-12. — Cérémonies et Coutumes religieuses de tous les peuples du Monde, 1783, 4 vol. *in*-fol. — Superstitions orientales, 1785, *in*-fol. — Chef-d'œuvres de l'antiquité sur les beaux-arts, monumens précieux de la religion des Grecs et des Romains, 1784, 2 vol. *in*-fol. — Il a encore publié : Etats des cours de l'Europe et des provinces de France, 1783 et années suivantes, *in*-12. — Almanachs américain, asiatique, etc. 1783 et ann. suivantes, *in*-12. Il a été l'éditeur du *Courrier républicain*, etc.

PONCET DE LA GRAVE, (Guillaume) ci-dev. censeur-royal et procureur du roi de l'amirauté de France, etc. né à Carcassonne le 30 novembre 1725. On a de lui : Projet des embellissemens de la ville et des faubourgs de Paris, 1756, 3 vol. *in*-12. — L'Etat actuel des cours souveraines de France, 1769, *in*-12. — Histoire de Paris, prouvée sur les textes originaux, depuis Jules César jusqu'à Louis XV. — Précis histor. de la marine royale de France depuis l'origine de la monarchie jusqu'au roi régnant, 1780, 2 vol. *in*-12. Mém. intéressans pour servir à l'Histoire de France, ou Tableau historique, civil et militaire des maisons royales, châteaux et parcs des rois de France, 1788 — 90, 4 vol. gr. *in*-12. — Il est aussi l'auteur de plusieurs Pièces fugitives en vers, impr. à Toulouse en 1750, etc.

PONCET DE LA RIVIÈRE, (Mathias)

(Mathias) ancien évêque de Troyes, né en 1707, mort le 5 août 1780, a publié : Oraison funèbre de la reine de Pologne, 1742, *in*-4°. — Instruction pastorale sur la fréquente communion, 1751, *in*-4°. — Instruction pastorale sur le schisme, 1755, *in*-4° et *in*-12. — Oraison funèbre de Mme. Louise-Elisabeth de France, duchesse de Parme, 1760, *in*-4°. — Recueil d'Oraisons funèbres, 1760, *in*-12. — Oraison funèbre de la reine de France, 1768, *in*-4°. — Discours prononcé dans l'église des religieuses carmelites de St.-Denis, pour la prise d'habit de Mme. Louise-Marie de France, 1770, *in*-12 et *in*-4°. — Oraison funèbre de Louis XV, 1774, *in*-4°.

Ponchard, (Julien) né en Basse-Normandie, eut la principale direction du *Journal des Savans*, qui s'est toujours continué depuis. Habile dans l'étude de l'hébreu, du grec et du latin, ainsi qu'en celle de la philosophie et de la théologie, il obtint en 1701 une place dans l'académie des inscriptions, et trois ans après, la chaire de professeur en grec au collége Royal. Il mourut en 1705, âgé de 49 ans. On a de lui : Discours sur l'antiquité des Egyptiens. — Un autre sur les libéralités du peuple romain, dans les *Mém. de l'acad.* — Hist. universelle, depuis la création du monde jusqu'à la mort de Cléopâtre, en manuscrit.

Poncher, (Etienne) fils d'un grenetier au grenier-à-sel de Tours, fut d'abord chanoine de St.-Gatien et de St.-Martin de cette ville, puis évêque de Paris en 1503, ensuite garde-des-sceaux en 1512, ambassadeur de France à la cour d'Espagne en 1517, puis à celle d'Angleterre en 1518, avec l'amiral de Bonnivet; enfin, archevêque de Sens en 1519. Poncher était aussi recommandable par son intelligence dans les affaires, que par ses vertus épiscopales. Il mourut à Lyon en 1524, à l'âge de 78 ans. On a de lui des Constitutions synodales, publiées en 1514, où il entre dans un grand détail sur la manière d'administrer les sacremens.

Poncher, (Franç.) neveu du précédent, succeda à son oncle dans l'évêché de Paris en 1519. Il se brouilla avec la duchesse d'Angoulême, mère du roi François Ier. Pour s'en venger, il cabala, voulut lui faire enlever la régence, et manœuvra sourdement en Espagne en 1525, pour prolonger la prison du roi. Cette atrocité le fit enfermer à Vincennes, où il finit sa vie en 1532. Il a composé des Commentaires sur le Droit civil, qui l'ont moins fait connaître que sa perfidie. Claude-Fran-

çois Poncher, doyen des maîtres-des-requêtes, mort, sans enfans, en 1770, à l'âge de 82 ans, fut le dernier rejeton de cette famille.

Ponçol, (Henri-Simon-Joseph Ansquer) ci-devant jésuite à Quimper, né le 24 sept. 1730, mort au château de Bardy près de Pithiviers le 13 janvier 1783. On a de lui : Analyse des Traités des bienfaits et de clémence de Sénèque, précédée d'une Vie de ce philosophe, 1776, *in*-12. — Le Code de la raison, ou Principes de morale, 1778, 2 vol. *in*-12.—Plusieurs morceaux, Poëmes et Pièces fugitives, dans les *Journaux*.

Poncy de Neuville, (Jean-Baptiste) né à Paris, mort en 1727, âgé de 39 ans, d'abord jésuite, et ensuite connu sous le nom de l'abbé de Poncy, cultiva le talent de la chaire et de la poésie. Il remporta jusqu'à sept fois le prix à l'acad. des jeux-floraux de Toulouse. Nous avons aussi de lui plusieurs autres piéces de Poésie, impr. la plupart dans les *Mercures*. L'abbé de Poncy a encore composé une comédie, intitulée: *Damaclès*, représentée au collége des jésuites de Mâcon, où il professait : on la trouve dans la *Grammaire franç.* du P. Buffier. De tous ses Discours, le plus connu est le *Panégyrique de Saint-Louis*, prononcé en présence de l'académie des sciences et belles-lettres.

Pons, (Jean-François de) naquit à Marly près Paris en 1683. Parmi les amis que ses talens lui concilièrent, on doit compter Houdar de la Motte, qu'il défendit contre Mme. Dacier. Il traita cette illustre savante avec la même vivacité que celle-ci avait montrée contre la Motte. L'abbé de Pons nuisit à ce bel-esprit par l'excès de son zèle. On l'appellait le *Bossu de la Motte* : sobriquet, dont il ne faisait que rire. Dès l'âge de quinze ans, on s'était apperçu d'un déplacement peu considérable d'une des vertèbres de son dos. Ce dérangement croissant peu-à-peu, l'abbé de Pons fit venir secrètement un chirurgien, et se fit passer, avec force et à plusieurs reprises, un rouleau de bois le long de l'échine ; s'imaginant qu'une opération aussi bisarre rétablirait ses vertèbres dans leur état naturel ; mais elle augmenta au contraire la difformité de son dos pour le reste de la vie. Il était le premier à plaisanter sur cette disgrace ; et on s'en appercevait moins. Son tempérament était très-vif et très-faible, ce qui l'épuisa bientôt. Se sentant dépérir, il se retira à Chaumont dans le sein de sa famille, et y mourut en 1732. On a imprimé à Paris, en 1738, les Œuvres de l'abbé de Pons,

in-12. Ce Recueil est particulièrement composé d'un nouveau Système d'éducation ; et de quatre Dissertations sur les langues, et sur la langue française en particulier. On voit de l'esprit et du brillant dans les écrits de l'abbé de Pons ; mais un style affecté, et tous les défauts de la Motte, dont il n'avait pas le mérite.

Pons-Ludon (Joseph-Antoine Hédoin) a publié : Essai sur les grands-hommes d'une partie de la Champagne, Paris, 1768. *in*-8°. — Lettre d'un Rémois à un Parisien : sur ce qu'il a éprouvé de contradictions en son état, 1774, *in*-8°. — Mémoire d'un militaire au roi, sur ce qui doit payer les corvées en France, Liége, 1776, *in*-8°.

Pons de Verdun, (Philippe) ci-dev. avocat, membre de la convention et du conseil des cinq-cents, est auteur d'un Recueil de Poésies, sous ce titre : Mes Loisirs, ou Poésies diverses, Paris, 1778, *in*-12 ; nouv. édit. 1781, *in*-12. — Et de beaucoup de Poésies fugit. dans l'*Almanach des Muses* et autres *Journaux*.

Pons, (de) habitant de St.-Domingue, a publié des Observations sur la situation politique de St.-Domingue, Paris, 1790, *in*-12. — Les Colonies françaises aux Sociétés d'agriculture, aux manufactures et aux fabriques de France, sur la nécessité d'étendre à tous les ports la faculté déjà accordée à quelques-uns de recevoir des bois, bestiaux, riz, poisson salé, etc., que la France ne peut fournir, 1791, *in*-12.

Ponsard, ci-dev. avocat. On a de lui : Eloge historique de Jean-Etienne Duranti, président au parlem. de Toulouse, sujet proposé par l'académie des jeux-floraux, Toulouse, 1770, *in*-8°.

Ponsart, (G.-B.) médecin, a donné : Traité de la goutte et du rhumatisme, 1770, *in*-12. — Traité de l'apoplexie et de ses différentes espèces, avec une nouvelle méthode curative, Liége, 1781, *in*-12. — Traité de la paralysie, 1782, *in*-12.

Pont-de-Veyle, (Antoine de Ferriol, comte de) naquit le premier octobre 1697, de Ferriol, premier président à mortier du parlem. de Metz, et d'Angélique de Tencin, sœur du cardinal de ce nom. Il fut élevé jusqu'à l'âge de dix ans dans la maison paternelle, et il eut le malheur de tomber entre les mains d'un précepteur, d'ailleurs fort instruit, mais dont le caractère et les manières pédantesques, lui inspirèrent pour l'étude un dégoût, qu'il n'a jamais

pu vraincre depuis. Vers 1707, ses parens l'envoyèrent au collége des Jesuites de Paris, qui était alors le seul à la mode. Son précepteur, et l'aversion pour les études classiques, l'y accompagnèrent. Heureusement, l'ennui des exercices du collége, n'altéra point le fond de gaieté qu'il avait reçu de la nature. A peine y était-il, qu'il fit appercevoir le germe du talent supérieur et presque unique qu'il avait pour la chanson. Il en dut peut-être le développement précoce, à ce violent dégoût qu'il avait conçu pour les livres classiques. Le *Rudiment*, *Despautère*, les *Racines grecques*, furent les premiers sujets sur lesquels il exerça sa verve naissante : mais ce furent les seuls sarcasmes qu'il se permit de sa vie; et toutes les chansons qu'il a faites depuis, n'ont eu que le sel de l'agrément, et n'ont jamais offensé personne. On ne peut guères pousser ce genre ingénieux et facile, plus loin que de Pont-de-Veyle. Presque au sortir du collége, il s'amusait à parodier les airs qui semblaient se refuser le plus à l'agrément des paroles. Mais il ne se borna pas à ces amusemens. Il osa essayer ses forces dans le genre dramatique; et il donna, en gardant l'anonyme, la comedie du *Complaisant*, qui est demeurée au théâtre, et qu'on revoit toujours avec plaisir. Le principal mérite de cette pièce, consiste dans le contraste heureux des caractères. Le *Fat puni* est une autre production dramatique de Pont-de-Veyle. La célèbre Mlle Quinaut, excellente actrice, avec laquelle il était fort lié, avait été frappée de l'usage qu'on pouvait faire sur la scène du *Gascon puni*, de la Fontaine. Elle l'avait proposé à la Chaussée, qui n'avait pas cru pouvoir traiter décemment un pareil sujet. Pont-de Veyle l'entreprit, et en fit le *Fat puni*, pièce qui réunit au mérite de la difficulté vaincue, celui d'une intrigue bien conduite, sans indécence, malgré le sujet, et d'un style vif, naturel et plein de traits sans affectation. Pont-de-Veyle eut aussi beaucoup de part à la comédie du *Somnambule*, et à plusieurs romans qui ont paru sous le nom de Mme de Tencin, tels que le *Siége de Calais* et les *Malheurs de l'amour*. On a trouvé dans ses papiers la première partie d'un manuscrit intéressant, tiré de l'hist. d'Angleterre. Nous ne parlons pas de plusieurs autres petits ouvrages, qui, purement de société, auraient moins d'intérêt pour le public. La plupart sont des canevas de comédie, des scènes d'opéra, des prologues, des complimens, et jusqu'à des parades; et dans toutes ces bagatelles, on trouve un badinage plein de sel, de l'élé-

gance et des graces. La trempe de l'esprit de Pont-de-Veyle, devait naturellement l'éloigner des professions sérieuses. Cependant ses parens l'avaient destiné à la robe et même lui avaient acheté une charge de conseiller au parlement ; mais plus le terme de sa réception approchait, plus son éloignement pour cette vocation s'emblait s'augmenter. Une petite aventure très-propre à donner une idée de la gaieté de son caractère, et dont il parait s'être souvenu dans la coméd. du *Complaisant*, contribua à le tirer de cet embarras. Il était allé demander des conclusions au procureur-général, et il attendait dans une chambre voisine du cabinet de ce magistrat. Pour charmer son ennui, Pont-de-Veyle se mit à repéter la danse du chinois, dans l'opera d'*Issé*, que l'on donnait alors ; et il l'accompagnait des attitudes grotesques qui caractérisaient cette danse. Tout à coup le cabinet s'ouvrit ; et, comme on peut se l'imaginer, le procureur-général fut d'abord surpris de cette saillie du jeune candidat. Mais comme ce magistrat, malgré la gravité de sa place, etait homme de bonne compagnie, il se mit à rire ; et la conversation se passa très-gaiement. Ce petit événement acheva de convaincre Pont-de-Veyle du peu de disposition qu'il avait pour un état si sérieux. Ses parens se rendirent à ses raisons, et lui achetèrent la charge de lecteur du roi, qui lui convenait d'autant plus, qu'elle le laissait jouir d'une liberté qu'il préférait à tout. Exempt d'ambition, il comptait passer sa vie dans le loisir d'un homme de Lettres. Il en fut tiré par l'amitié. Le comte de Maurepas, l'engagea à accepter la place d'intendant-général des classes. Il remplit cette place avec tout le zele de la reconnaissance, jusqu'à ce que son bienfaiteur Maurepas eût quitté la cour. Dégagé de tout emploi, et dans le sein de sa douce liberté, Pont-de-Veyle se contenta de faire les délices des sociétés où il vivait, c'est-à-dire, de la meilleure compagnie. Pont-de-Veyle mourut le 3 septembre 1774, après avoir souffert un long état de langueur avec le plus grand courage.

PONTAC, (Arnaud de) évêque de Bazas, natif de Bordeaux, fut choisi par l'assemblée du clergé, tenue à Melun l'an 1579, pour faire au roi Henri III des remontrances : commission dont il s'acquitta avec dignité. Ce prélat mourut en 1605, ayant la réputation d'un homme qui possédait les langues orientales. Les occupations de l'épiscopat ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût pour l'étude. On a de lui des Com-

mentaires sur *Abdias*, 1566, *in*-4°. et d'autres ouvrages.

Pontas, (Jean) pénitencier de l'église de Paris, naquit à Saint-Hilaire du Harcouet, au diocèse d'Avranches en 1638, et mourut en 1728. Parmi ses ouvrages on distingue : *Scriptura sacra ubique sibi constans*, *in*-4°. Il y concilie les contradictions apparentes du Pentateuque. — Un grand Dictionnaire des cas de conscience, dont la plus ample édit. est en 3 vol. *in*-fol. — Des Entretiens spirituels, pour instruire, exhorter et consoler les malades. — Et un grand nombre d'autres livres de piété.

Pontbriand, (René-François de Breuil de) breton, abbé de Lanvaux, chanoine et grand chantre de la cathédrale de Rennes, est mort dans cette ville, en 1767. Il a donné au public : Nouvelles vues sur le système de l'Univers, 1751, *in*-8°. — l'Incrédule détrompé, 1752, *in*-8°. — Essai de Grammaire française, 1754, *in*-8°. — Pélerinage du calvaire, 1751, *in*-18.

Pontchartrain, (Paul-Phélypeaux, seigneur de) 4e fils de Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrillière, naquit à Blois en 1569. Il joignait à la facilité d'un heureux génie toutes les lumières d'une excellente éducation. Après s'être exercé dans les affaires sous Villeroi, il fut pourvu par Henri IV de la charge de secrétaire des commandemens de Marie de Médicis. Cette princesse, satisfaite de son zèle, lui procura celle de secrétaire d'état avant la mort déplorable d'Henri IV. Dans les tems orageux de la régence, il fut un des conseils de la reine. Il mourut à Castel-Sarrasin le 21 octobre 1621, âgé de 52 ans. Ses travaux avaient épuisé ses forces et hâté sa mort. On a de lui des Mém, intéressans, la Haie, 1720, 2 vol. *in*-8°.

Pontchasteau, (Sébastien Joseph du Cambout de) né en 1634 d'une famille ancienne, était parent du cardinal de Richelieu. Ayant de l'esprit, des talens, des connaissances, et l'art de plaire, il pouvait aspirer aux plus grandes places ; mais Singlin, directeur des religieuses de Port royal, lui inspira le dessein de se consacrer à la retraite. Cette première ferveur ne fut pas de longue durée. Enfin, après divers voyages en Allemagne, en Italie et dans les différentes parties de la France, après plusieurs aventures, après avoir combattu longtems contre ses penchans, il prit la résolution de se retirer du monde, et l'exécuta. Reçu de nouveau à Port-Royal, il s'y chargea, en 1668 de l'offi-

ce de jardinier, dont il fit pendant six ans toutes les fonctions, même les plus pénibles. Obligé de sortir de sa retraite en 1679, l'évêque d'Alet l'engagea d'aller à Rome, où il agit avec zèle en faveur de ses amis de Port-Royal. Il y demeurait sous un nom emprunté, lorsque la cour de France le découvrit et obtint son expulsion. Pontchasteau se retira alors dans l'abbaye de Haute-Fontaine, en Champagne; puis dans celle d'Orval, où il vécut pendant 5 ans. Quelques affaires de charité l'ayant rappellé à Paris, il y tomba malade, et y mourut en 1690, à 57 ans. On a de lui : La manière de cultiver les arbres fruitiers, Paris, 1652, *in*-12, sous le nom de le Gendre.—Les deux premiers volumes de la Morale pratique des jésuites, dont Arnauld a fait les six autres. On prétend que Pontchasteau fit exprès, et même à pied, le voyage d'Espagne, pour y acheter le *Theatro jesuitico*. —Une Lettre à Perefixe, en 1666, en faveur de M. de Saci, qui avait été mis à la Bastille.—Il a traduit en français les Soliloques de Hamon sur le pseaume 118.

Ponteuil, comédien, a fait les ouvrages suivans : Henriette de Berville à Sevigy, 1775, *in*-8°.—Les deux Frères comédie, 1791. — L'Hôtel prussien, com. 1791.

Pontis. (Louis de) On connaît les Mém. de Pontis, en 2 vol.; mais on convient généralement qu'ils ne sont pas de celui dont ils portent le nom. Le P. d'Avrigny et Voltaire ont pensé que Pontis même n'avait jamais existé. D'autres réclament contre cette opinion; ils observent que la famille de Pontis était très-connue en Provence, que Pontis dont il s'agit, l'était également dans la solitude de Port-Royal des champs, et que sa mémoire s'y était longtems conservée. Il s'y était retiré, ajoutent-ils, après 50 ans de service sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, et après avoir reçu dix-sept blessures dans divers combats. Ses Mémoires, dont le véritable auteur est Dufossé, un des solitaires de Port-Royal, ont été formés de tout ce qu'on a pu recueillir dans cette maison, des conversations de Pontis.

Pontoux, (Claude) né à Châlons-sur-Saône, s'appliqua avec succès à la médecine. Il mourut dans sa patrie vers l'an 1579. On a de lui quelques mauvais ouvr. en vers et en prose. Ce sont des Elégies, des Stances, des Odes; de petites pièces dans le goût de celles appellées en latin *Basia*. Ses poésies furent recueillies en 1579, *in*-16. On a encore de lui un recueil qu'il a intitulé : *Géloda-*

crie amoureuse, 1596, *in*-16; contenant plusieurs aubades, chansons gaillardes, pavanes, braules, sonnets, stances, chapitres, odes, etc. Il n'y a rien dans tous ces différens écrits, qui puisse être avoué par le bon goût.

Popelinière, (Lancelot Voësiu, seigneur de la) gentilhomme gascon, d'abord calviniste, mort catholique, en 1608, était un homme d'une imagination vive, mais mal réglée. On a de lui: Une hist. de France, depuis 1550 jusqu'en 1577, en 4 vol. *in*-8°. — Un ouvrage intitulé: les Trois mondes, *in* 4°.—L'Hist des Histoires, *in*-4°. etc. — Cet écrit est peu digne d'être lu. Ce n'est qu'un insipide recueil des bruits populaires.

Porchères d'Arbaud, (François de) né à St.-Maximin en Provence, mort en 1640, se distingua de bonne heure par son talent pour la poésie. Il fut un des élèves de Malherbe, qui lui légua la moitié de sa bibliothèque, sans lui léguer la moindre partie de son génie. Porchères était un des premiers membres de l'acad. française. Ses poésies sont: Une Paraphrase des pseaumes graduels.—Des poésies diverses sur différens sujets, *in*-8°, Paris, 1633; et plusieurs autres pièces, insérées dans les recueils de son tems. — On lui attribue un sonnet sur les yeux de la belle Gabrielle d'Estrées, qui lui valut, dit-on, une pension de 1400 liv. C'était payer bien chèrement un ouvrage très-médiocre. Il se trouve dans un Recueil de 1607, intitulé: Le Parnasse des excellens poètes de ce tems, tome premier, page 286. — Une ode à la louange du cardinal de Richelieu, pour le remercier de lui avoir donné une place à l'académie.

Porcheron, (Dom David-Placide) né à Châteauroux en Berri l'an 1652, benédictin et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, y mourut en 1694, à 42 ans. Les langues, l'histoire, la géographie, les généalogies et les médailles, entraient dans la sphère de ses connaissances. On a de lui: Une édit. des Maximes pour l'éducation d'un jeune seigneur, qu'il publia en 1690, après en avoir réformé le style. Il y ajouta une traduction des Instructions de l'empereur Basile le Macédonien pour Léon son fils, et la Vie de ces deux princes. — Une édit. de la géographie de l'Anonyme de Ravenne, qu'il publia en 1688, *in*-8°, avec des Notes curieuses et savantes: ouvrage très-utile pour la géographie du moyen âge. — Il contribua à la nouvelle édit. de St.-Hilaire, et à quelques autres édit. publiées par ses confrères.

Porée,

Porée, (Charles) jésuite, né en 1675, à Vendes, près de Caen, entra chez les jésuites en 1692, fut nommé professeur de rhétorique au collége de Louis-le Grand, en 1708, et mourut dans cet emploi en 1741. Le Père Porée est aussi célèbre par ses talens que par ses vertus. Il eut la double gloire d'enrichir les lettres par ses productions et par les élèves qu'il forma. Voltaire fut un de ces derniers. C'est ma gloire et ma honte, disait-il quelquefois, en appreuant les succès de cet écrivain celèbre, et en l'entendant accuser d'irréligion. Tous ceux qui avaient étudié sous lui, conservaient pour sa personne une vénération tendre et reconnaissante. Voltaire lui fit hommage de sa trag. d'Œdipe. Le fameux Tribou, autrefois son élève, en entrant à l'opéra, vint le voir et lui avoua le parti qu'il avait pris. Le Père gémit sur cette destinée de son élève, et l'exhorta du moins à la vertu qui peut être de tous les états. Puis entraîné par son goût pour les arts, il voulut juger par lui-même de ce que ce jeune homme pouvait attendre du parti qu'il avait embrassé : Tribou chanta un air fort tendre; le charme du talent produisit tout son effet sur le bon et sensible vieillard, deux ruisseaux de larmes coulaient de ses yeux; il embrassa Tribou en s'écriant : *Ah! malheureux, vous ne sortirez jamais de-là.* On a de lui : Un Recueil de Harangues, publié à Paris en 1730, en 2 vol. *in*-12. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ses discours un grand nombre de tours ingénieux, de pensées fines, d'expressions vives et saillantes; mais il eût été à souhaiter qu'il en eût retranché des jeux de mots, généralement réprouvés par les gens de goût. — Un second Recueil de ses harangues, à Paris, 1747, *in*-12. Il y en a quelques-unes sur des sujets pieux, dans lesquelles il est plus simple que dans ses discours d'apparat. Il ne pense qu'à éclairer l'esprit et à toucher le cœur, et il réussit.— Six tragedies latines, publiées en 1725, *in*-12, par le P. Griffet, qui les a ornées d'une vie de l'auteur. Il y a plusieurs morceaux pleins d'élévation, de noblesse et de pathétique; mais tout n'est pas égal.—Cinq comedies latines, en prose, en 1749, *in*-12, qui ont vu le jour par les soins du même editeur. Le comique du P. Porée est gracieux et toujours décent. Il n'a pas le *vis comica* de Plaute, ni l'élégante simplicité de Térence; mais on y admire la flexibilité de son esprit, et sur-tout l'attention d'y amener une morale exacte à la portée des jeunes gens. Le P. Porée a fait d'autres pièces fugitives, telles que celle qu'il

composa sur la dernière maladie du P. Commire, où l'on remarque beaucoup d'imagination et de poésie. On a gravé son portrait, avec ces mots, au bas, qui renferment un éloge d'autant plus flatteur, qu'il est fondé sur la plus exacte vérité : *Pietate an ingenio, poesi an eloquentiâ, modestiâ major an famâ ?*

Porée, (Charles-Gabriel) frère du précédent, naquit à Caen en 1685. Le dégoût que ses premiers maîtres lui firent prendre pour l'étude, dura jusqu'à 25 ans, qu'il se cassa la jambe. La lecture, sa ressource contre l'ennui pendant la guérison de cet accident, devint une passion qui ne le quitta qu'avec la vie. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, d'où son frère le fit sortir bientôt après pour le placer auprès de l'illustre Fénélon, en qualité de bibliothécaire. Ensuite il fut curé dans l'Auvergne jusqu'en 1728 que le roi lui donna, dans la cathédrale de Bayeux, un canonicat qu'il résigna 2 ans après. Il mourut le 17 juin 1770. On a de lui : Examen de la prétendue possession de Landes, et réfutation d'un Mém. où l'on s'efforce de l'établir. Il fit cet ouvrage, justement estimé, conjointement avec M. Dudouet, médecin à Caen. — La Mandarinade, ou histoire du Mandarinat de l'abbé de St.-Martin, connu dans le dernier siècle par ses ridicules ; cette histoire, en 3 vol. *in*-12, renferme beaucoup d'anecdotes amusantes sur l'abbé qui en est le heros. Ses extravagances fournirent, dit-on, à Molière l'idée du Bourgeois gentilhomme. — Quatre Lettres sur les sépultures dans les églises, 1745. Elles sont écrites d'une manière intéressante. Cet ouvr. fut attaqué ; il y répondit par un petit écrit sous le titre d'Observations. — Nouvelles littéraires de Caen, 3 vol. *in*-8°. Il les commença en 1742, et les continua jusqu'à la fin de 1744. C'est un recueil de pièces en prose et en vers, des académiciens de cette ville. — Quarante-quatre dissertations sur différens sujets, lues à l'acad. de Caen, dont Porée a été pendant 30 années un des principaux ornemens. Onze de ces dissertations ont été imprimées dans les Mém. de l'acad. et dans les Nouvelles Littéraires. — Un grand nombre de corrections et d'additions pour une nouvelle édit. du Dictionnaire de Trévoux, restées manuscrites.

Porrete, (Marguerite) femme du Hainault, vint à Paris, où elle composa un Livre, rempli des erreurs renouvellées par les quiétistes modernes. Elle y disait, entr'autres choses, qu'*une personne anéantie dans l'amour de son créateur, peut satisfaire li-*

brement tous les desirs de la nature, sans crainte d'offenser Dieu. Elle soutint opiniâtrément cette doctrine, qui la fit condamner à être brûlée en 1310.

Porquet, (Pierre-Charles-François) naquit à Vire en Normandie le 12 janv. 1728, et mourut le 22 novembre 1796, (an IV) âgé de 73 ans. Il fut le précepteur du chev. de Bouflers; et quand il n'aurait d'autre mérite que celui d'avoir inspiré le goût de la poésie à son illustre élève, il serait assez grand pour lui acquérir la reconnaissance des amis de la belle littérature. Porquet réunissait à des talens estimables, des vertus qui lui concilièrent l'estime publique: il devint l'aumônier de Stanislas, roi de Pologne; l'attachement dont l'honorait ce prince, fait l'éloge de son cœur. Cet ami des Muses, peu connu dans le monde littéraire, à cause de sa modestie, a cependant enrichi plusieurs journaux de ses productions. L'*Almanach des Muses* de 1767, contient son Ode sur le Bonheur; celui de 1772, des Stances sur l'Espérance, etc. — Il a laissé encore des Poésies, qui pourraient faire une suite très-intéressante aux Œuvres du chevalier, son élève.

Portal, (Antoine) profess. de médecine au collége de France, d'anatomie et de chirurgie au muséum d'histoire naturelle, membre de l'instit. national de France et de celui de Bologne, des académies des sciences de Turin, de Padoue et d'Harlem, des sociétés de médecine de Paris, de Montpellier, d'Edimbourg, de Bruxelles et d'Auvers, est né à Gaillac, ldépartement du Tarn le 5 janvier 1742. «Il a fait ses premières études à Alby et à Toulouse, sous les jésuites, son cours de philosophie sous les doctrinaires, et s'est ensuite rendu à Montpellier pour y prendre ses degrés en médecine. Il n'avait pas encore atteint l'âge de vingt ans, que l'académie des sciences de Montpellier lui accorda des lettres de correspondant. Ce degré d'honneur, pour un jeune étudiant, fut un aiguillon puissant pour l'exciter de plus en plus à l'étude de la médecine. Antoine Portal choisit pour le sujet de sa thèse de Baccalauréat, celui des *luxations* en général. Six mois après, il commença à démontrer l'anatomie, et fut aidé dans ses cours par Labori, dont les connaissances en anatomie étaient très-connues. Ce fut en 1765 qu'Antoine Portal vint à Paris pour se perfectionner dans l'état qu'il avait embrassé; et comme il était très-convaincu que, pour parvenir à des connaissances positives dans la médecine, il faut commencer par celles de la chirurgie; il

s'occupa essentiellement de cette partie interessante de l'art de guérir. Il lut cette même année à l'académie de chirurgie, trois Mémoires : l'un sur les ankiloses; l'autre sur le racornissement de la vessie chez les vieillards; le troisième sur l'abus des machines dans le traitement des luxations. Antoine Portal se lia, bientôt après son arrivée à Paris, avec les médecins et chirurgiens les plus distingués. Les célèbres Sénac et Lieutaud l'associèrent a leurs travaux littéraires; Portal lut plusieurs Mémoires à l'acad. des sciences. Il fut désigné, en 1768, pour remplacer Ferrein dans la chaire de médecine du collége de France; et peu de tems après, ce célèbre anatomiste étant mort, Ant. Portal obtint la place d'adjoint qu'il laissa vacante à l'acad. des sciences; les volumes de cette société savante contiennent un très-grand nombre de ses Mémoires, comme on le verra dans la suite. Il fut présenté en 1777, par Buffon, pour succéder à Ant. Petit dans la chaire de professeur d'anatomie humaine au jardin des Plantes, place que Portal avait déjà remplie pour Ferrein en 1768. Les cours d'Antoine Portal ont été toujours suivis, sur-tout celui qu'il donne tous les ans au collége de France, sur les causes et sur les sièges des maladies reconnues par l'anatomie. Il ne s'est pas borné à enseigner l'anatomie dans ses leçons et par ses écrits, il a aussi constamment pratiqué la médecine, et depuis vingt-cinq ans, le docteur Portal est un des médecins de Paris les plus occupés ». Nous avons de lui les ouvr. suivans : *Dissertatio medico-chirurgica generales luxationum complectens notiones*, Montpellier, 1764, *in*-4°. « Cette Dissertat. contient un précis des connaissances les plus utiles sur la nature et le traitement des luxations ». — Précis de Chirurgie-pratique, contenant l'histoire des maladies chirurgicales, et la manière la plus en usage de les traiter; avec des observations et remarques critiques sur différens points, avec figures, 2 vol. *in*-8°, Paris, 1768. « On trouve dans cet ouvrage une exposition succincte et exacte des maladies qui peuvent se terminer par exiger l'opération chirurgicale; l'auteur y donne un precis des traitemens internes, et la description de l'operation de chirurgie, à laquelle il faut recourir ». — Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, contenant l'origine et les progrès de ces sciences; avec un Tableau chronologique des principales découvertes, et un Catalogue des ouvrages d'anatomie et de chirurgie, des Mémoires académiques, des Dissertations, insérées dans les *Journaux*, et de la plupart des Thèses qui

ont été soutenues dans les facultés de médecine de l'Europe, 6 vol. gr. *in*-12, Paris, 1770. « Cet ouvrage est le résultat d'un immense travail, puisque l'auteur y donne la notice de plus de deux mille ouvrages ou Dissertations, et souvent des extraits, qu'il les juge et qu'il les compare entr'eux, pour pouvoir déterminer les véritables auteurs des découvertes ». — Rapport fait par ordre de l'acad. des sciences, sur les effets des vapeurs méphitiques dans le corps de l'homme, et principalement sur la vapeur du charbon; avec un Précis des moyens les plus efficaces pour rappeller à la vie ceux qui ont été suffoqués; 5e édit. *in*-12, Paris 1776. « C'est un des ouvr. qui a été le plus souvent réimprimé, puisque l'auteur en a donné sept à huit éditions, et qu'il a été trad. en plusieurs langues étrangères. C'est sous le ministère de Turgot, que l'académie des sciences fit publier ce rapport, et qu'il fut distribué, pour la première fois, dans toute l'étendue de la France; c'est depuis que cet ouvrage a paru, qu'on ne confond plus l'asphixie par le méphitisme, avec la suffocation des noyés; l'auteur y joignit ses observations sur cet important objet : il a prouvé que dans les asphixies, les muscles, et le cœur surtout, perdent de leur irritabilité, et que les noyés périssent par l'eau qui s'introduit dans leurs bronches ». — Observat. sur la nature et sur le traitement de la rage; suivies d'un Précis historique et critique de divers remèdes qui ont été employés contre cette maladie, *in*-12, Yverdun, 1779. « Suivant l'auteur, la rage est une maladie convulsive, et on ne connaît pas la nature du virus qui stimule les nerfs. Il a tracé le tableau effrayant de cette maladie; il a donné un précis des ouvertures des corps que les anatomistes ont faites, et de celles qu'il a faites lui-même; il croit qu'on peut en prévenir l'invasion par la cautérisation de la partie mordue, avec le beurre d'antimoine, ou avec l'acide nitrique réuni à l'usage intérieur des anti-spasmodiques et des bains ». — Observations sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire, 1 vol. *in*-8°, Paris, 1792. « L'auteur établit 14 espèces de phthisie différentes, dont il donne une description méthodique; il rend compte de ses revers et de ses succès. Cet ouvrage est terminé par des généralités importantes ». — Observat. sur la nature et sur le traitement du rachitisme ou des courbures de la colonne vertébrale, et de celles des extrémités superieures et inférieures, 1 vol. *in*-8°, Paris, 1797. « Le docteur Portal a d'abord traité beaucoup de rachitiques avec le docteur Bouvart, qui admi-

nistrait ordinairement le sirop mercuriel, dit de *Bellet*. Ant. Portal a cru devoir l'associer aux anti-scorbutiques et aux amers; il rapporte dans cet ouvrage un très-grand nombre d'observations extrêmement curieuses; il reconnaît plusieurs causes de cette maladie, et explique comment elles peuvent affecter les os». — Il a publié, conjointement avec Lieutaud : *Historia anatomico-medica, auctore Josepho Lieutaud, recensuit et suas observationes numero plures adjecit, uberrimumque indicem nosologico ordine concinnavit Antonius Portal*, 2 vol. *in*-4°, Paris, 1767. — Anatomie historique et pratique, par Lieutaud; nouvelle édition, augmentée de diverses remarques historiques et critiques, et de nouvelles planches, par Portal, 2 vol. gr. *in*-8°, Paris, 1776. — Il a publié, avec Sénac : Traité de la structure du cœur, de son action, et de ses maladies, par Sénac; 2e. édition, corrigée et augmentée par A. Portal, avec figures, 2 vol. *in*-4°, Paris, 1774. Les observations d'Antoine Portal sur la petite-vérole, ont été publiées par Salmade, qui les a insérées à la suite de son *Instruction sur la petite-vérole*, 1 vol. *in*-8°, Paris, an VII. — On vient de publier un recueil de Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies, par A. Portal, avec le Précis des expériences sur les animaux vivans, et un Cours de physiologie pathologique, 2 v. *in*-8°, Paris, an IX (1800). — Ces Mém. se trouvent dans les *Mém. de l'acad. des sciences et de l'instit. national*, et sont : Sur deux reins monstrueux. — Sur la structure et les usages de l'ouraque. — Sur l'action du poumon, pendant la respiration, etc. — Sur divers points d'anatomie. — Sur les tumeurs et engorgemens de l'epiploon. — Sur la situation des viscères du bas-ventre chez les enfans, et sur le déplacement qu'ils éprouvent dans un âge plus avancé. — Sur l'utilité et l'inutilité de recourir à l'art dans la difformité de la taille. — Sur une nouvelle méthode d'amputer les extrémités. — Sur la situation du foie, et sur la manière de reconnaître ses maladies par le tact. — Rapport sur une mort occasionnée par la vapeur du charbon. — Observations faites à l'ouverture du corps des personnes suffoquées par le charbon, les liqueurs en fermentation, et par d'autres vapeurs méphitiques. — Sur quelques maladies du foie qu'on attribue à d'autres organes. — Sur la structure et les altérations des glandes du poumon, avec des remarques sur la phthisie pulmonaire. — — Sur l'apoplexie. — Sur la phthisie de naissance. — Sur des morts subites occasionnées par la rupture du ventricule gauche du cœur. — Sur la

nature et le traitement d'une maladie singulière. — Sur le traitement de la rage. — Observations qui prouvent que la pleurésie n'est pas essentiellement différente de la péripneumonie ou de la fluxion de poitrine. — Sur quelques voies de communication du poumon avec le bras et avec les parties extérieures de la poitrine. — Sur un mouvement qu'on peut observer dans la moëlle épinière. — Sur la nature et le traitement des fièvres qui ont régné dans la Vendée. — Sur quelques maladies de la voix. — Sur la nature et le traitement de la maladie appellée vulgairement maladie noire. — Second Mémoire sur l'apoplexie. — Sur le traitement de l'épilepsie. On trouve, en outre, d'Antoine Portal, dans les *Recueils de l'acad. des sciences*, plusieurs autres Mémoires d'anatomie.

Portalis, fils, a publié : Du devoir de l'historien de bien considérer l'influence et le caractère de chaque siècle, en jugeant les grands-hommes qui ont vécu, discours qui a été couronné par l'académie de Stockholm en 1800, *in*-8°.

Porte, (Maurice de la) parisien, mort en 1571, âgé de 40 ans, est le premier auteur qui ait rassemblé les Epithètes françaises. Le P. Daire, qui a fait un ouvrage sous le même titre, paraît n'avoir pas connu celui de la Porte. Il fut imprimé à Paris en 1580, *in*-8°. Le but de ce compilateur était de faciliter l'intelligence des poètes.

Porte, (Pierre de la) fut d'abord porte-mauteau de la reine Anne d'Autriche, puis maître-d'hôtel, et premier valet-de-chambre de Louis XIV. Il mourut à Paris le 13 septembre 1680, à l'âge de 75 ans. Sincèrement attaché à sa maîtresse, la Porte fut le seul ministre des correspondances qu'elle entretenait secrètement avec les rois d'Espagne et d'Angleterre, alors ennemis de la France. Le cardinal de Richelieu ayant soupçonné les services qu'il rendait à la reine, le fit mettre à la Bastille, où il le menaça en vain de la mort, pour le forcer à trahir les secrets de cette princesse. La Porte souffrit beaucoup dans sa prison, et n'en sortit que lorsque Louis XIII se fut réconcilié avec son épouse. De la Bastille, il fut envoyé en exil à Saumur, où il demeura jusqu'à la mort du roi. Alors la reine régente le rappella à la cour, lui fit d'abord du bien ; mais ayant découvert à la reine une chose, sur laquelle il devait se taire, il fut disgracié par elle. On a publié ses Mémoires, impr. à Genève en 1756, *in*-12. Le style est lâche, et se ressent des premiers tems où l'auteur

a vécu; mais on y rencontre quelques anecdotes, qu'on ne trouverait point ailleurs. Le manuscrit original, contient des pièces fort curieuses qui n'ont point été imprimées. La Porte paraît d'ailleurs honnête homme, attaché à la vertu, et ennemi de l'intrigue et de la flatterie. Il faisait même à la reine, de petites remontrances au sujet du cardinal Mazarin, qui contribuèrent sans doute à accélérer sa disgrace; s'étant montré à la cour plus zélé serviteur que bon courtisan, et croyant aller à la fortune par ce chemin, on lui a appliqué ce qu'on a dit du sort des chercheurs de pierre philosophale : *Initium decipi, medium laborare, finis mendicare.* Sa famille ne mendia pas pourtant. Son fils, Gabriel de la Porte, mourut, doyen du parlement de Paris, le 11 février 1730, à 82 ans, n'ayant eu qu'une fille, morte avant lui.

Porte, (Barthélemy de la) né à Montpellier en juin 1699, mort.... On a de lui : Lettre d'un bordelais à un de ses amis au sujet de l'ouvrage de M. Lafiteau, intitulé : la Vie et les ouvrages de la Sainte-Vierge, 1739, *in*-12. — Lettres philosophiques et théologiques, 1760, *in*-12. — Le Conciliateur pacifique, ou Remarques succintes d'un théologien de province sur la Lettre de M. Goubert sur les indulgences, 1760, *in*-12. — Inscription en faux contre le texte cité sous le nom de M. Bossuet, 1761, *in*-12.

Porte, (l'Abbé Joseph de la) né à Belort en 1718, mort à Paris en décembre 1779, fut pendant quelque-tems jésuite. Ayant quitté cette société, il vint à Paris, où il publia l'Antiquaire, comédie en vers et en 3 actes, qui n'a jamais franchi l'enceinte des colléges où elle fut jouée. La poésie n'était point son talent; il se mit à faire de la prose; il commença en 1749 des feuilles périodiques, intitulées : *Observations sur la littérature moderne*, dans lesquelles il louait ce que Fréron critiquait, et déchirait impitoyablement tout ce que celui-ci exaltait; ce journal finit au 9e vol. Il offrit alors sa plume à Fréron, et eut part aux quarante premiers vol. de l'*Année littéraire.* Les deux juges du Parnasse s'étant brouillés, l'abbé de la Porte publia son *Observateur littéraire.* Ces nouvelles feuilles périodiques, quoique faites avec assez de soin, et écrites d'un style net et assez agréable, eurent peu de succès, malgre les éloges des philosophes que la Porte louait, parce que son antagoniste les déprimait. Les journaux s'étant multipliés à l'infini, la Porte fut obligé d'abandonner le sien. C'est alors qu'il fit paraître

raître son *Ecole de Littérature*, 2 vol. *in*-12, où il n'y a guères de lui que le titre et la préface. — L'Hist. littéraire des femmes françaises, 5 vol. *in*-8°, qu'on pourrait réduire en 1 vol. *in*-12, si l'on se bornait à ce qu'il y a d'intéressant. Les Anecdotes dramatiques, 3 vol. *in*-8°.—Le Dictionnaire dramatique, 3 vol. *in*-8°, avec Chamfort qui s'était chargé de la partie didactique.—Un grand nombre d'Almanachs, en particulier celui des spectacles, etc. etc. Mais de toutes ses compilations, la plus connue est le *Voyageur français*, en 24 vol. *in*-12. Ce livre a les agrémens d'une histoire et d'un roman; on lui reproche même d'avoir prodigué les embellissemens romanesques. En général, il est écrit avec plus de soin que les autres ouvrages de l'abbé de Laporte, qui, suivant un critique, était toujours pressé de mal faire. Au reste, on voit bien que l'auteur n'a voyagé que la plume à la main, qu'il connait souvent très-peu les pays dont il parle, qu'il les fait connaître quelquefois d'après d'anciens voyageurs, et par conséquent très-mal. Mais les gens du monde et les femmes n'ont pas examiné si sévèrement un livre qui les amusait. Un anonyme lui a succédé dans la confection de cet ouvrage. L'abbé de la Porte mourut avec 10,000 liv. de rente, qu'il devait à ses nombreux travaux. Il a été l'éditeur de beaucoup d'ouvrages: de la *Bibliothèque d'un homme de goût*, imprimée à Avignon, en 2 vol. *in*-12. Il présida à la dernière édit. de Pope, et ce n'est pas un des moindres services qu'il ait rendus à la littérature; aux Œuvres de Crébillon (le pere), augm. du *Triumvirat*, de la vie de l'auteur et de plusieurs autres pièces de litterature, 1771, 3 vol. *in*-12; aux Œuvres de l'abbé l'Attaignant; à celles de S^t.-Foix, avec l'éloge de l'auteur, 1778, 6 vol. *in*-8°. On lui doit enfin Pensées de Massillon.—L'Esprit de J. J. Rousseau.—L'Esprit du P. Castel.—L'Esprit des Monarques philosophes.—L'Esprit de des Fontaines, qui lui produisit quatre énormes volumes, tandis que Rousseau ne lui fournit que deux brochures.

Portelance, né à Paris, mort le 19 décembre 1779, a donné: Antipater, trag., 1752.— Le Temple de Mémoire, poëme, 1753. — Totinet, com. avec Poinsinet, 1753.—Les Adieux du goût, com. en 1 acte, en vers, avec Patu, 1754.— A Trompeuse et demie, com.

Portes, (Philippe des) né à Chartres en 1546, vint à Paris, et s'y attacha à un évêque avec lequel il alla à Rome, où il apprit la langue italienne. De retour en France,

il se livra à la poésie française, qu'il cultiva toute sa vie avec un succès distingué. Peu de poètes ont été aussi bien payés de leurs vers. Henri III lui donna 10,000 écus pour le mettre en état de publier ses premiers ouvrages, et Charles IX lui avait donné 800 écus d'or pour son *Rodomont*. L'amiral Joyeuse fit avoir à l'abbé des Portes, une abbaye pour un sonnet. Enfin il réunit sur sa tête plusieurs bénéfices, qui tous ensemble lui produisaient plus de 10,000 écus de rente. Des Portes mourut en 1606, à 60 ans. Nous avons de lui : Des Sonnets. — Des Stances. — Des Elégies. — Des Chansons. — Des Epigrammes.—Des Imitations de l'Arioste.— La traduction des Pseaumes en vers français, 1598, *in*-8°. — Et d'autres poésies qui virent le jour pour la première fois en 1573, *in*-4°. La muse de des Portes a une naïveté et une simplicité aimables; il est le premier parmi les poètes français, qui ait possédé l'inutile et dangereux talent de mettre de l'agrément et de la délicatesse dans les vers érotiques. La plupart de ses pièces en ce genre ne sont que des traduct. de Tibulle, d'Ovide, de Properce, de Sannazar. Il possédait tous les poètes anciens et modernes, et il les imitait souvent. Malherbe a beaucoup critiqué ses ouvrages. Des Portes était neveu de Mathurin Regnier, et avait un frère, Joachim des Portes, auteur d'un Abrégé de la vie du roi Charles IX.

Postel, (Guillaume) né à Barenton, dans la Basse-Normandie, mourut à Paris, âgé de 107 ans, en 1581. Il y a en lui deux hommes à distinguer, le savant et l'homme bizarre. La mémoire prodigieuse de Postel, et son érudition sans bornes, firent l'admiration de son siècle. Il est un des auteurs de ce tems qui ont le plus contribué à éteindre le goût des Lettres. François Ier, la reine de Navarre, les cardinaux de Tournon, de Lorraine et d'Armagnac, le regardaient comme un prodige, et les prodiges devaient être moins rares dans un tems où l'ignorance disposait naturellement à l'admiration. Postel se vantait de pouvoir faire le tour du monde sans avoir besoin d'interprète : une pareille jactance peut annoncer sans doute beaucoup de présomption; mais elle suppose de grandes connaissances. L'affluence était si grande, quand il donnait des leçons, au collége Royal, où il avait deux chaires, qu'il était obligé de rassembler ses auditeurs dans une cour et de leur parler d'une fenêtre, les salles du collége n'étant pas capables de contenir tous les assistans. Voici l'homme singulier. A peine Postel entra-t-il dans

la carrière de la vie, qu'il perdit son père et sa mère, qui moururent de la peste. La misère l'ayant chassé de son village, il se fit maître d'école âgé seulement de 14 ans, dans un autre village, près de Pontoise. Dès qu'il eut ramassé une petite somme, il vint continuer ses études à Paris. Pour éviter la dépense, il s'associa avec quelques écoliers qui, la première nuit, lui volèrent son argent et ses habits. Le froid qu'il endura, lui causa une maladie, qui le réduisit pendant deux ans dans un hôpital. Sorti de cet asyle de la misère, il alla glaner en Beauce. Son industrie laborieuse lui ayant procuré un habit, il vint continuer ses études au collége de Ste.-Barbe, où il s'engagea à servir quelques régens. Ses progrès furent si rapides, qu'en peu de tems il surpassa ses maîtres. François Ier, touché de tant de mérite uni à tant d'indigence, l'envoya en Orient, d'où il rapporta des manuscrits précieux. A son retour il déplut à la reine de Navarre qui lui fit perdre ses places. Obligé de quitter la France, il passa à Vienne, s'en fit chasser; se rendit à Rome, se fit jesuite; fut exclus de l'ordre, et mis en prison l'an 1545, pour avoir soutenu que *la puissance des conciles était au-dessus des papes.* Après une année de captivité, il se retira à Venise, où une vieille fille s'empara de son cœur et de son esprit. Il publia que la rédemption des femmes n'était pas achevée, et que la mère Jeanne (c'était le nom de sa vénitienne) devait terminer ce grand ouvrage. C'est sur cette imbécille qu'il publia son livre extravagant: *Des très-merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde, et comment elles doivent par raison à tout le monde commander, et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil*, Paris, 1553, *in*-16. Ses rêveries le firent enfermer; mais on le relâcha ensuite, comme un insensé. De retour à Paris en 1553, il continua à débiter ses extravagances. Contraint de fuir en Allemagne, il se retira à la cour de Ferdinand, qui l'accueillit assez bien, et il professa quelque-tems dans l'université de Vienne en Autriche. L'amour de la patrie le sollicitant de retourner en France, il obtint la permission d'y rentrer, et se retira au monastère de St.-Martin-des-champs, où il mourut laissant un exemple mémorable de la petitesse et de la grandeur de l'esprit humain. On a de lui: *Clavis absconditorum à constitutione mundi, Parisiis*, 1547, *in*-16, *et Amstelod.* 1646, *in*-12. Cette dernière édit. est très-commune, la première est fort rare. — *De ultimo judicio*, sans nom de ville ni d'imprimeur, et sans date, *in*-16. C'est un des plus rares

ouvrages de Postel. — Apologie contre les détracteurs de la Gaule, qui renferme des choses singulières. — L'Unique moyen de l'accord des protestans et des catholiques. — Les 1ers élémens d'Euclide chrétien, pour la raison de la divine et l'éternelle vérité démontrée, trad. du latin, Paris, 1579, *in*-16. — La *Divina ordinazione*, *in*-8°, 1556, où est comprise la raison de la restitution de toutes choses. — Merveilles des Indes, 1553, *in*-16. — Description et carte de la Terre-Sainte, *idem*. — Les Raisons de la monarchie, Paris, 1551, *in*-8°. — Hist. des gaulois depuis le déluge, Paris, 1552, *in*-16. — La loi salique, *idem*. — *De Phœnicum literis*, Paris, 1552, *in* 8°, petit format. — *Liber de causis naturæ*, 1552, *in*-16. — *De originibus nationum*, 1553, *in*-8°. — *Le prime Nuove dell' altro Mondo cioe la Vergine Venetiana*, 1555, *in*-8°. — Traité de l'origine de l'Etrurie. — *Epistola ad Schwenfeldium de virgine Venetiana*, 1556, *in*-8°. — Recueil des prophéties les plus célèbres du monde, par lequel il se voit que le roi François Ier doit tenir la monarchie de tout le monde. — *Alcorani et evangelii concordia*, *Parisiis*, 1543, *in*-8°. — *De rationibus spiritûs sancti*, id. — De *Nativitate mediatoris ultimâ*, 1547, *in*-4°. — *Protoevangelium*, 1552, *in*-8°. — *De linguæ Phenicis seu hebraïcæ excellentiâ*, *Viennæ-Austriæ*, 1554, *in*-4°, inséré depuis dans la bibliotheque de Brême, très-rare. Il fit aussi l'apologie de Servet. — *De orbis concordiâ*, à Bâle, *in*-fol. 1544. Le but de l'auteur est de ramener tout l'univers à la religion chrétienne.

POTAIN, architecte, a publié : Détails des ouvrages de menuiserie pour les bâtimens, 1749, *in*-12 ; nouv. édit. 1778, *in*-8°. — Traité des ordres d'architecture, 1767, *in*-4°.

POTEL, (François André) chanoine de l'église d'Auxerre, sa patrie, est auteur des Eclaircissemens sur quelques rits particuliers à l'église d'Auxerre, 1770, *in*-12. — Et de la Vie de Colbert, évêque d'Auxerre, 1772, *in*-12.

POTERIE, (Elie de la) médecin, a donné les ouvrages suivans : Examen de la doctrine d'Hypocrate, des êtres animés sur le principe du mouvement et de la vie, sur les périodes de la vie humaine pour servir à l'histoire du magnétisme animal, Paris, 178), *in*-8°. — Recherches sur l'état de la médecine, dans le département de la marine, *in*-4°. — Recherches sur l'état de la pharmacie considérée dans ses rapports avec la médecine des départemens de la marine et Elémens de

constitution médicale, 1791, *in*-4°.

Pothier, (Robert-Joseph) né à Orléans le 9 janvier 1699, et mort le 2 mars 1772. Nous pourrions répéter ici l'observation que nous avons déjà faite à l'article de Domat, que tel est le déplacement des talens, qui a eu lieu de tous les tems en France, qu'on voyait un jurisconsulte consommé, tel que Pothier, et distingué autant par ses vertus que par ses lumières, relégué dans la place obscure et subalterne de conseiller au présidial d'Orléans, tandis que l'ignorance fortunée ou protégée occupait les postes les plus brillans de la magistrature. Pothier réunissait une profonde connaissance du droit romain et du droit français; chose rare parmi nos anciens jurisconsultes. Il eut la gloire d'exécuter le projet, si vainement tenté jusques à lui; de présenter, dans un ordre naturel et méthodique, les maximes et les principes du droit romain, si confusément épars dans les compilations de Justinien. Tout le corps de ce droit se trouve refondu dans ses *Pandectes*, et rédigé avec une clarté et une méthode qui n'étaient qu'à lui. Domat pouvait bien lui avoir donné l'idée, et jusqu'à un certain point, le modèle de cet ouvrage; mais le plan de Pothier était bien plus vaste et plus étendu. Le chancelier d'Aguesseau l'avait engagé à en entreprendre l'exécution, et l'avait encouragé à l'achever. Quand il fut terminé, Pothier fit un voyage exprès à Paris, pour présenter son manuscrit à ce chef de la magistrature. Son extérieur, simple et modeste, fut presque un spectacle pour les magistrats courtisans, qui ne pouvaient imaginer comment il cachait tant de savoir. De son côté, Pothier eut de la peine à croire, que leurs dehors si frivoles pussent s'allier avec la véritable science. Celle du droit était déjà tellement en décadence, que les *Pandectes* de Pothier attendirent long-tems un imprimeur qui voulût s'en charger. Elles n'ont même jamais été bien appréciées que par les étrangers, qui en ont enlevé presque tous les exemplaires. Pothier, comme nous l'avons déjà dit, était également versé dans le droit coutumier et dans le droit romain. L'origine du premier se perd dans la nuit des tems. Il n'était pas arrivé jusqu'à nous dans toute sa pureté, et il avait dû contracter bien de l'alliage, à travers les siècles par où il avait passé. Les premiers qui le rédigèrent par écrit, en altérèrent encore les dispositions natives, par le mélange de lois étrangères. Il y avait par conséquent autant de confusion et d'incertitude dans ses principes que dans ceux du

droit romain. Pothier sut les tirer du chaos, comme il avait déjà fait pour les derniers. Son *Introduction à la Coutume d'Orléans*, et le *Commentaire* dont il l'enrichit, indiquent les sources principales du droit français et les conséquences qui en résultent. Mais ce qui a fait à Pothier la plus brillante réputation, ce sont les *Traités* qu'il composa sur les diverses parties du droit, et notamment sur les différens contrats. Le premier, qui est comme la base de tous les autres, le *Traité des Obligations*, obtint le succès le plus mérité. Dans ce Traité, comme dans ceux qui le suivirent, et qui n'en sont que le dévéloppement, on retrouve cet esprit méthodique, qui caractérisait l'auteur, un raisonnement solide, des discussions claires et précises; mais ce qui les distingue principalement, c'est la morale pure et sévère qu'il enseigne. Les matières qui en sont l'objet, forment en quelque sorte la base et les liens de la société. Les principes en sont les mêmes par-tout, parce qu'ils sont tirés de la nature de l'homme, et de cette loi primitive, qui le destine à vivre avec ses semblables. Dans les ouvrages de Pothier, ils ne forment point les vaines spéculations d'un philosophe, mais ils sont considérés dans leur rapport aux actes journaliers de l'ordre social. Ils ont par conséquent le plus étroit rapport avec la morale, la première sauvegarde de cet ordre. Pothier ne manqua jamais de saisir ces rapports, et de présenter, dans toute leur austérité, les règles qui en dérivent. Ces Traités peuvent contribuer à faire un homme de bien, tout comme un jurisconsulte éclairé. Sa vie ne fut point en opposition avec la morale de ses écrits. La simplicité de ses mœurs avait borné ses besoins. Son désintéressement était extrême. Par un hasard, dont il est permis de s'étonner, on lui donna la chaire de professeur en droit français à l'université d'Orléans, sans qu'il eût songé à la demander. Quoiqu'il en remplit rigoureusement les devoirs, il en consacra constamment les honoraires à servir de récompense aux écoliers qui avaient le mieux profité de ses leçons. L'argent n'avait du prix à ses yeux, que lorsqu'il pouvait contribuer à satisfaire sa bienfaisance naturelle. Il ne retira jamais rien de ses ouvrages; mais c'était afin que les libraires les vendissent moins cher. C'était le seul engagement qu'il leur imposait. Cet homme modeste s'acquittait des fonctions de la magistrature avec la délicatesse la plus scrupuleuse. Il se crut obligé d'indemniser un plaideur qui avait perdu son procès, parce que, dans l'examen qu'il fit de son affaire, il avait négligé une

pièce, qui lui parut ensuite décisive. Une vertu si épurée tirait sa source de la religion, dont Pothier respecta toujours les maximes, et pratiqua rigoureusement les préceptes. Son éloge fut consacré sur le tombeau de ce grand homme, où la ville d'Orléans fit graver, en lettres d'or, l'épitaphe suivante : *Hic jacet Robertus-Josephus Pothier, vir jurisperitiâ, æqui studio, scriptis consilioque, animi candore, simplicitate morum, vitæ sanctitate præclarus. Civibus singulis, probis omnibus, studiosæ juventuti, ac maximè pauperibus, quorum gratiâ pauper ipse vixit, æternum sui desiderium reliquit, anno reparatæ salutis* 1772, *ætatis vero suæ* 73. *Præfectus et Ædiles, tam civitatis nomine quàm suo, posuêre.*

Voici la liste des ouvrages de Pothier : Coutume d'Orléans, avec des observations nouvelles, 2 vol. *in*-12, 1740. — *Pandectæ Justinianeæ in novum ordinem digestæ*, 3 vol. *in*-fol., Paris, 1748. — Coutumes du duché, bailliage, et prevôté d'Orléans et ressort d'iceux, avec une introduction générale auxdites Coutumes, et des introductions particulières à la tête de chaque titre, 2 vol. *in*-12 et *in*-4°, 1760 et 1772 : les introductions sont regardées comme des chef-d'œuvres. — Traité des Obligations, 2 vol. *in*-12, 1761, et réimprimé en 1764, avec des augmentations. — Traité du Contrat de vente, selon les règles, tant du for de la conscience, que du for extérieur. — Traité des Retraits, pour servir d'Appendice au Traité du Contrat de vente, 1 vol. *in*-12, 1762. — Traité du Contrat de constitution de rente, avec le Traité du Contrat de change, de la négociation qui se fait par les lettres-de-change; des billets-de-change, et autres billets de commerce, 1 vol. 1763. — Traité du Contrat de louage, selon les règles, tant du for de la conscience, que du for extérieur. Traité du Contrat de bail à rente, 1 vol. *in*-12, 1764. — Supplément au Traité du Contrat de louage, ou Traité des Contrats de louage maritimes, 1 vol. *in*-12, 1765. — Traité du Contrat de société, selon les règles, tant du for de la conscience, que du for extérieur, auquel on a joint deux Appendices, dans l'un desquels on traite des obligations qui naissent de la communauté qui est formée sans contrat de société; et dans l'autre, de celles qui naissent du voisinage, 1 vol. *in*-12, 1765. — Traité des Cheptels, selon les règles, tant du for de la conscience, que du for extérieur, 1 vol. *in*-12, 1765. — Traité des Contrats de bienfaisance, où l'on trouve le Traité de Prêt à usage et de précaire, et le Traité du Contrat de prêt de consomption, 1766. — Traité du Contrat de

dépôt et de mandat; un Appendice du quasi Contrat *negotiorum gestorum*, 1767.—Traité du Contrat de nantissement, 1767. — Traité des Contrats aléatoires, où se trouvent les Traités des Contrats d'assurance, de prêt à la grosse aventure, et le Traité du Jeu, 3 vol. *in*-12. —Traité du Contrat de mariage, auquel est jointe une observation générale sur les précédens Traités de l'auteur, 2 vol. *in*-12, 1768. —Traité de la Communauté, 2 vol. *in*-12, 1769.—Traité du Douaire, 1 vol. *in*-12, 1770. — Traité du Droit d'habitation, pour servir d'Appendice au Traité du Douaire.—Traité des Donations entre mari et femme. —Traité du Don mutuel, auquel on a joint une interprétation de l'art. LXVIII de la Coutume de Dunois, 1 vol. *in*-12, 1771. — Traité du Droit de possession, 2 vol. *in*-12. — Il reste encore beaucoup de manuscrits entre les mains de plusieurs personnes: Pothier se proposait de publier ces ouvrages après y avoir mis la dernière main. En voici la liste : *Epitome operis Grotii de jure belli et pacis.—Sinopsis Institutionum juris Pontificis. Paratitla in quinque libros Decretalium Gregorii IX.*—Traité des Fiefs, Censives, Relevoisons et Champarts. —Traité des Tutèles et de la Garde-noble, des Servitudes, des Donations entre-vifs, de la Légitime, des Testamens, des Substitutions, des Successions, de l'Hypothèque, de la Subrogation.—Traité de la Vente des immeubles par décret. — Traité de la Procédure civile et criminelle. —*Sinopsis tractatus Molinæi de dividuo et individuo.*—Traité de la Représentation. —Traité des Réparations des bénéficiers, etc.

POTHIER, (Pierre) né à Agon près de Coutances le 15 juin 1750, a fait un Eloge historique de Cicéron, *in*-8°.

POTIER DE LA GERMONDAYE. On a de lui : Recueil des Arrêts rendus au parlement de Bretagne depuis 1767 et 1770, Paris, 1775, *in*-12. — Introduction au gouvernement des mariages, suivie de la jurisprudence du parlem. de Bretagne, Paris, 1777, *in*-12.

POTTIER (A.) est auteur d'une Arithmétique-pratique et démontrée, pour réduire les anciennes mesures en nouvelles par une méthode propre à faciliter la connaissance de ce système, 1 vol. *in*-8°.

POUCHER DE LA RICHARDERIE a publié : Régénération de la république d'Athènes, fragment histor. trad. du grec, *in*-8°.

POUCHET, (Louis E.) membre du conseil des arts et manufactures, de la société d'émulation

mulation de Rouen, né en 1748, à Gruchet en Normandie, a publié : Un Traité sur la fabrication des étoffes, 1 vol. *in*-12, 1788. — Métrologie terrestre, ou tables des nouveaux poids, mesures et monnaies de France, etc. 1 vol. *in*-8°. La 3e édit. de cet ouvrage a paru en 1797 considérablement augmentée, sur tout quant aux principes du calcul décimal. — Le nouveau titre des matières d'or et d'argent comparé à l'ancien, *in*-8°. — Mémoire sur la mesure des superficies, etc. suivi du sol du départem. de la Seine-Inférieure, divisé en cantons, et les cantons divisés par les différentes qualités ou par les productions de leur territoire, 1800, *in*-8°.

Pouchot. On a de lui : Mém. sur la deruière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre, Yverdun, 1781, 3 vol. *in*-12.

Pouffier, (Hector-Bernard) doyen du parlement de Dijon, sa patrie, y est mort en 1732. Oublié dans les différentes édit. du dictionnaire historique, Pouffier ne doit pas l'être dans *les Siècles littéraires de la France*. Le titre de fondateur d'une académie, qui a tenu un rang distingué parmi les plus célèbres de la France, l'y place naturellement. Les dispositions des dernières volontés de Pouffier dans la forme olographe, ont été imprimées à Dijon, en 1736, *in*-4°. Vingt articles y sont consacrés à l'établissement de l'acad. de Dijon. Les détails qu'ils offrent, prouvent que leur auteur avait embrassé d'un coup-d'œil tout ce qui pouvait rendre cette acad. florissante, et il faut avouer qu'elle n'a point trompé l'espoir de son fondateur. Par des dispositions précédentes, Pouffier avait destiné une partie de son bien à l'établissement d'une université dans sa patrie ; mais les élus-généraux des états de Bourgogne avaient prévenu ses intentions ; ils l'avaient obtenu du roi en 1722. Cet établissement fut contrarié par les oppositions de l'université de Paris et de plusieurs autres universités du Royaume. Les élus plaidèrent sur ces oppositions ; ils mirent dans leurs intérêts les membres du parlement de Dijon, qui, pour les appuyer, députa Pouffier vers le conseil du roi. Malgré ce concours puissant d'efforts, le crédit de l'université de Paris l'emporta, et au lieu d'une université d'abord accordée, Dijon vit restreindre ses prétentions à une faculté de droit. Ce fut à cette espèce de défaite qu'on dut l'établissement de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres, établissement conçu par Pouffier, comme moyen de

suppléer en quelque sorte les facultés des arts et de médecine, qui venaient avec la faculté de théologie, d'échapper à la ville de Dijon. Le buste de Pouffier fut placé par la reconnaissance de ses concitoyens parmi ceux des illustres bourguignons qui ont décoré long-tems le salon de l'acad., et que l'on voit aujourd'hui dans la bibliothèque de l'école centrale du département. Nous devons ces renseignemens biographiques sur Pouffier à C. N. Amanthon, correspondant de la société des sciences, arts et d'agriculture de Dijon.

Pougens, (Marie-Charles-Joseph) né à Paris le 15 août 1755, membre de l'institut national de France, de l'institut national de Bologne, de la société philotechnique, de la société libre des sciences et arts de Paris, associé honoraire de l'athénée de Lyon, membre des lycées de Rouen et Marseille, des acad. de Cortone et de Rome, etc. Cet écrivain estimable a publié successivement plusieurs ouvrages d'un genre différent: Récréations philosophiques, Yverdun, 1784, 4 parties, 1 vol. — La Religieuse de Nismes, drame histor. en 1 acte et en prose, Paris, 1792, 1 vol. *in*-12. — Essais sur divers sujets de physique, de botanique et de minéralogie, ou Traité curieux sur les cataclysmes, les révolutions du globe, le principe sexuel, la génération des minéraux, etc. 1793, 1 vol. *in*-12. — Vocabulaire des nouveaux privatifs français, imités des langues latine, italienne, espagnole, portugaise, allemande, anglaise, avec des autorités, tirés des meilleurs écrivains; suivi de la notice bibliographique des auteurs cités: ouvrage utile aux orateurs et aux poètes, Paris, an II (1794) 1 vol. *in*-8°. — Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin, à Liége, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande, en Angleterre, etc. fait en 1790, par G. Forster, trad. de l'allemand, avec des notes critiques sur la physique, la politique, la littérature et les arts, Paris, an IV (1796) 3 vol. *in*-8°. — Voyage à la Nouvelle Galles du sud, à Botany-Bay, au pont Jackson, en 1787, 88, 89, par John White. Ouvrage où l'on trouve de nouveaux détails sur le caractère et les usages des habitans du Cap-de-Bonne-Espérance, de l'isle Ténériffe, de Rio Janeiro et de la Nouvelle Hollande, ainsi qu'une description exacte de plusieurs animaux inconnus jusqu'à présent, trad. de l'angl. avec des notes critiques et philosophiques sur l'hist. naturelle et les mœurs, Paris, an III (1795) 1 vol. *in*-8°. — Essai sur les antiquités du Nord et les anciennes lan-

gues septentrionales, suivi d'une notice d'ouvrages choisis sur les religions, l'histoire et les divers idiômes des anciens peuples du Nord, Paris, an VIII, (1799) 1 vol. *in*-8°. — M. C. J. Pougens est aussi rédacteur de la Bibliothèque française, ouvrage périodique, exclusivement consacré aux sciences, ainsi qu'aux lettres et dont il paraît chaque mois un vol. *in*-12 de 216 pages. Le premier numéro a été publié le 15 floréal an VIII. (5 mai 1800) Dans les analyses faites par le rédacteur, on distingue celles du *Dictionnaire des athées*, par Sylvain M....., n°. 1, page 39; du *Discours sur la littérature* de Stanislas Boufflers, n° 3, page 139; l'*Homme des champs*, de Jacques Delille, n° 5, pag. 181, n° 6, p. 38 et n° 8, p. 30; *de la Littérature considérée, etc.* de Mme de Staël, n° 6, pag. 125, et n° 8, pag. 157, etc. Les nombreuses notices renfermées dans les neuf premiers numéros sont également de lui. Ce littérateur laborieux continue avec plus d'activité que jamais, son Dictionnaire etymologique et raisonné de la langue française, commencé vers la fin de 1776, et dont il s'est occupé durant plus de vingt années, tant à Paris qu'à Rome et à Londres, où il a fait de très-longs séjours, afin d'y rassembler les matériaux nécessaires à la confection de ce vaste édifice. Il a placé à la tête du 1er volume, 1° une Introduction à l'Histoire philosophique des langues anciennes et modernes; 2° une Dissertation sur la science étymologique; 3° une Syntaxe philosophique; 4° des Tables comparatives des identités qu'il a observées entre les mots homogènes d'un grand nombre d'idiomes très-différens en apparence; 5° enfin, un Tableau synoptique, ou espèce d'Alphabet universel, composé de tous les véritables sons simples, tant voyelles que consonnes. Voici l'ordre qu'il a suivi dans la composition de ce Dictionnaire: 1° La qualification grammaticale du mot, la prosodie, la distinction des termes poétiques, les tems des verbes réguliers et anomaux, quelques recherches sur cette anomalie, l'indication de la préposition, dont chaque verbe, chaque adjectif doit être suivi; les changemens que le genre et le nombre font subir aux adjectifs, les *variations orthographiques;* c'est-à-dire, les diverses modifications, les mutations, les altérations successives, et l'orthographe temporaire des mots, d'après les manuscrits de la Curne de Ste.-Palaie. 2° L'étymologie du mot, tirée d'après sa nature ou son usage le plus fréquent, et en suivant toujours avec soin la ligne ascendante, soit des langues de l'Orient, soit des anciens idio-

mes du Nord, tels que le celtique, l'islandais, le suio-gothique, le scyto-scandinave, etc. 3° Les définitions. Ce travail est celui qui exigeait le plus de philosophie, et peut-être le plus de recherches; celui pour lequel il a fallu consulter le plus de livres, le plus de gens du monde; celui qui offrait sans doute le plus de difficultés. 4° Les acceptions différentes, ces nuances délicates et fugitives, qu'on assigne moins encore qu'on ne les indique à l'homme de génie, à l'homme de goût, que la nature et son talent ont averti qu'écrire c'est peindre, et qu'on n'arrive à l'entendement, à la raison, au cœur, que par les sens et les détails. 5° Ces acceptions sont accompagnées de diverses phrases, ou pensées, tirées des classiques français morts ou vivans. Les pensées choisies avec art, peuvent offrir à-la-fois un Cours abrégé de philosophie, de morale publique et de saine littérature. 6° Chaque mot, ainsi complété dans ses diverses parties, est suivi d'une exacte synonimie, plus abrégée, plus précise que celle de Girard et Roubaud. 7° Le dernier volume renfermera plusieurs parties essentielles à une histoire philosophique et complète du langage, dans laquelle l'auteur s'est attaché à retrouver et à établir le Vocabulaire polyglotte des objets de première nécessité, des notions primitives, et des affections de l'homme physique et de l'homme moral. A la suite de cette polyglotte, il a placé une série assez nombreuse de remarques philosophiques sur la langue, ainsi que le répertoire de quelques mots nouveaux, choisis avec une exactitude sévère. A cette courte liste, il a également joint le glossaire de quelques mots anciens qu'un faux bon goût a souvent proscrit du langage récent, celui des mots que nous pourrions, éclairés par une sage néologie, emprunter des langues étrangères et des grands écrivains des autres nations. On y trouvera aussi les substantifs et les adjectifs, respectivement complémentaires, qui nous manquent; les contraires, les privatifs, les négatifs omis dans le Dictionnaire de l'académie; les augmentatifs, les diminutifs, les péjoratifs que nous avons perdus, et que les étrangers ont eu le bon esprit de conserver; enfin les mots qui, soit dans l'ancien français, soit dans les langues dont le génie a quelque rapport avec la nôtre, complètent ce qu'on appelle les différentes familles grammaticales.

POUGET, (François-Amé) prêtre de l'Oratoire, né à Montpellier en 1666, étant vicaire de la paroisse de St.-Roch à Paris, donna une Relation de la conversion de la

Fontaine. Cette Relation fut publiée par le P. Desmolets, confrère et ami du P. Pouget. Ce dernier est encore connu par le Catéchisme de Montpellier. Colbert l'avait mis à la tête de son séminaire; il ne pouvait employer un théologien plus instruit. Ce Catéchisme de Montpellier eut l'estime de tous les partis. Le P. Desmolets l'acheva, et le publia en 1725, deux ans après la mort du P. Pouget, arrivée en 1723 dans la maison de S^t.-Magloire à Paris. L'édition du Catéchisme de Montpellier, la plus recherchée, est celle de Paris 1702, en 1 seul vol. *in*-4°, ou en 5 vol. *in*-12. Le P. Pouget est encore l'auteur, ou du moins l'éditeur et le réviseur, d'une Instruction chrétienne sur les devoirs des chevaliers de Malte, 1712, *in*-12. Il a eu part au Bréviaire, de Narbonne.

Poulain de Nogent (Mlle) a publié : Lettre de Mme la comtesse de la Rivière. — Tableau de la parole, 1783, *in*-12. — Anecdotes intéressantes de l'Amour conjugal, Paris, 1786, *in*-8°. — Nouvelle Histoire de Port-Royal, 4 vol. 178*—1786, *in*-8°. — Poésies diverses, 1787, *in*-8°.

Poulcre, (François le) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX, né vers l'an 1545, au Mont-de-Marsan, petite ville de Gascogne, mort vers l'an 1589. On ne lit plus les volumes de poésie qu'il nous a laissés. Le plus supportable de ses ouvrages est une espèce d'histoire en vers, ou plutôt en rimes, divisée en sept livres, que l'auteur appelle *honnêtes loisirs*. Ceux qui en auront assez pour la parcourir, y verront le détail de ses voyages, de ses amours, et des guerres où il s'est trouvé. On sent combien il faut se défier de ces sortes de Mémoires.

Poule, (Louis) abbé de Nogent, prédicateur du roi, ne à Avignon en 1711, mourut le 8 novembre 1781. L'abbé Poule a joui pendant plus de trente ans d'une grande réputation dans l'éloquence sacrée. Un de ses premiers succès, fut celui qu'il obtint dans le panégyrique de S^t.-Louis, prononcé à l'acad. française en 1748. L'enthousiasme des académiciens fut porté à un si haut degré, qu'il fut résolu qu'on députerait sur-le-champ au roi plusieurs membres de la compagnie, qui le supplieraient d'accorder à l'orateur une des premières abbayes qui viendraient à vaquer. L'abbé Poule eut effectivement une abbaye. Il justifia depuis ces distinctions flatteuses, et il est du petit nombre des prédicateurs dont les discours produisent encore à la lecture une partie de l'effet qu'ils ont produit dans la chaire. L'élo-

quence de l'abbé Poule est souvent conforme à l'esprit de son siècle. Il ne néglige pas le secours de l'art; ses figures sont brillantes, et celle de l'énumération lui est familière. Mais si cet orateur ne dédaigne pas la parure, c'est pour ainsi dire un piége adroit pour captiver ses auditeurs; et quand il s'est assuré de leur attention, il prend le ton des prophètes, il les instruit avec solidité, ou les terrasse par les mouvemens les plus sublimes. Jamais il n'embarrasse ses discours par des divisions et des subdivisions antithétiques, retournées en dix manières différentes. Le partage de sa matière est toujours net, simple, sans être trop didactique. Quoique son style soit en général assez fleuri, cela ne l'empêche pas de s'élever très-haut, quand son sujet l'entraîne, et de déployer alors une grande magnificence d'expressions et de tournures également vives et pathétiques. Son Sermon sur l'aumône doit être regardé comme une de ses meilleures pièces. La 2e partie est admirable, et la péroraison sera long-tems citée comme un des plus beaux morceaux de notre langue, dans l'éloquence sacrée. On a de l'abbé Poule: Panégyrique de St.-Louis, 1748, *in*-12. — Discours sur la prise d'habit de Mme la comtesse de Rupelmonde aux carmelites, 1752, *in*-12. — Sermons, 1778, 2 vol. *in*-8°. — Il a remporté les prix de poésie à Toulouse en 1732 et 1733.

Poulharier, (Pierre-Nic.) né à Marseille, est auteur des Taciturnes, coméd. 1773, *in*-8°. — De plusieurs Fables et autres Pièces fugitives.

Poullain du Parc, bâtonnier des avocats à Rennes, mort, a publié: Journal des Audiences du parlement de Bretagne, Rennes, tom. 1-2, 1737; tom. 3, 1763, *in*-4°. — Coutumes générales des pays et duché de Bretagne, et usemens locaux de la même province, Rennes, 1748, 3 vol. *in*-4°. — La coutume et la jurisprudence coutumière de Bretagne dans leur ordre naturel, Rennes, 1759, *in*-8°. — Observations sur les ouvrages de la Bigotière du Perchambault, Rennes, 1766, *in*-12. — Principes du Droit français, suivant les maximes de Bretagne, Rennes, 1767, 2 vol. *in*-12.

Poulletier de la Salle, (François-Paul-Lyon) maître des requêtes, ancien président au grand-conseil, associé libre de la société royale de médecine, naquit le 30 septembre 1719, de Pierre Poulletier, intendant de la généralité de Lyon et conseiller d'état, et d'Henriette-Guillaume de la Vieuxville. Poulletier fut envoyé à Paris, pour y étudier

en droit. Les professeurs les plus habiles enseignaient alors la médecine dans cette capitale. Sa curiosité l'attira près d'eux ; son penchant l'y retint, et tandis que pour obéir à son père, il donnait quelques momens à la jurisprudence, qui n'avait point d'attraits pour lui, toutes ses journées étaient remplies par l'étude de la médecine. En s'écartant ainsi des routes de l'ambition et de la fortune, pour se livrer à un goût qui paraissait bizarre, Poulletier fut accusé d'extravagance, et chacun plaignit l'intendant de Lyon d'avoir un fils qui voulait se faire médecin. Persécuté par ses parens et par ses amis, il fallut bien que Poulletier acceptât la charge de maître-des-requêtes qu'on lui destinait depuis long-tems. Mais, lorsqu'à peine sorti de sa première jeunesse, on le pressa d'exercer un de ces grands emplois sur lesquels repose le sort de tout un peuple : « Non, dit-il, je n'ai point assez médité sur des devoirs que je crois au-dessus de mes forces, et je n'ai point assez vécu pour inspirer la confiance qui est nécessaire au succès ». Il se sut toujours gré de ce refus. Il avait formé le plan de plusieurs ouvrages, qu'il ne pouvait achever sans avoir fait l'essai de différens remèdes, et sans s'être accoutumé lui-même à la pratique de son art. A ses projets d'instruction se joignirent des vues de bienfaisance plus louables encore. Poulletier établit dans les faubourgs de Paris trois hospices où les pauvres étaient reçus et traités à ses dépens. Là, sous la direction des médecins et des chirurgiens les plus habiles, il apprit à connaître la nature et les diverses périodes des maladies. Les jours étaient employés à la visite de ces maisons ; les nuits l'étaient à l'étude, et tout son tems se passait à bien faire. Bientôt le goût de la chimie se joignit à ceux qu'il avait montrés jusqu'alors. Il ne se contenta point de lire, il voulut opérer : il était l'ami de Macquer, il en devint l'émule, et le Dictionnaire de Chimie se grossit de ses recherches. Poulletier ne se permit jamais qu'un seul délassement, l'étude de la musique. L'art de la composition ne lui était point étranger, et il avait mis en chant plusieurs morceaux des opéras de Quinault et de Métastase. Dans les premiers mois de 1787, on s'apperçut que la santé de Poulletier se dérangeait ; il éprouva ce qui arrive sur-tout aux personnes faiblement constituées ; les forces de tous les organes diminuant en même proportion, le dépérissement se fait d'une manière insensible, et la mort survient sans qu'aucune affection grave ait paru la précéder. Ce fut ainsi que Poulletier succomba au mois de

mars 1788, regretté de tous les amis des sciences.

POULLIN DE LUMINA, (Etienne-Joseph) d'Orléans, négociant à Lyon, mort en 1772, est auteur des ouvr. suiv.: — Histoire de la guerre contre les anglais. 1759, *in*-8°. — Abrége chronolog. de l'Histoire de Lyon, Lyon, 1767, *in*-4°. — Histoire de l'établissement des moines mendians, 1767, *in*-8°. — Mœurs et coutumes des Français, P. 1769, 2 vol. *in*-12. — Histoire de l'église de Lyon, *ibid.* 1770, *in*-8°.

POULLIN DE VIEVILLE, (Nicolas-Louis-Justin) de Melun; ci-devant avocat et censeur royal. On a de lui: Imit. de Jésus-Christ, nouvelle traduction. — Nouveau code des tailles, 1783. 3 vol. *in*-8°. Code de l'orfévrerie, 1784, *in*-4°. — Essai sur l'Histoire ancienne des tailles, 178. *in*-12. — Quelques pièces fugitives et extraits des livres insérés dans les *Affiches d'Orléans.*

POULTIER D'ELMOTTE, (François-Martin) né à Montreuil-sur-Mer, departement du Pas-de-Calais, né le 31 octobre 1753, membre de la convention nationale, du conseil des anciens, de celui des cinq cents; actuellement membre du corps législatif et chef de division de gendarmerie; de la société d'agriculture, arts et commerce de Calais, a donné: — Epître à M. Thomas de l'académie française, Londres, 1773, 1 vol. — — L'ombre de Desrue à ses juges, 1778, 1 vol. — L'Anti-Pygmalion, ou l'Amour Prométhée, scène lyrique, 1 vol. 1780. — Lettres de Thomas à M. d'Elmotte, et réponses de M. d'Elmotte sur un démêlé littéraire et sur les troubles de la Pologne, 1784, 1 vol. — — Plusieurs morceaux sur la métaphysique, la logique et la littérature dans le journal encyclopéd. des années 1787, 88 et 89 sous le nom de d'Elmotte. — Constitution populaire présentée à la nation française, 1 volume, 1793. — Galathée, scène lyrique représentée pour la première fois au théâtre de la république, le 14 pluviôse an 3, suivie d'une Epître à J. J. Rousseau, 1 vol. — Il a fait imprimer en l'an 3 chez Baudouin sept mémoires, — sur les mines, — sur l'organisation du gouvernement, — sur le desséchement des marais de la Somme, — sur les travaux du canal de Saint-Quentin, — sur le pouvoir exécutif et la force armée, — sur la nécessité d'encourager la culture du chanvre et du lin, — sur la franchise des ports de Dunkerque, Marseille et Bayonne. — Discours décadaires pour toutes les fêtes de l'année républicaine, 1 vol., première édition, an II. Seconde édition, sous le titre de discours décadaires

décadaires à l'usage des théophilantropes, avec des changemens, une augmentation de trois discours, une dédicace à Rosette Poultier, et une histoire des théophilantropes, an VI. — Poultier a rédigé l'Ami des Lois, depuis le 1er. nivôse an 3, jusqu'au 1er floréal an 7 : il a repris cette rédaction le 1er. prairial an 8, jusqu'au 5 ventôse même année. C'est lui qui a rédigé le bulletin littéraire du même journal jusqu'à sa suppression.

POUPART, (François) de l'académie des sciences, né au Maus, vint à Paris, où se trouvant sans fortune, il se chargea de l'éducation d'un enfant pour subsister ; mais cet emploi lui enlevant tout son tems, il aima mieux, dit Fontenelle, étudier que subsister, et il se livra à la médecine, à la chirurgie, à la botanique et à la chimie ; mais sa prédilection fut toujours pour les insectes et les coquillages. L'acad. des sciences se l'associa en 1699, et le perdit en 1708. Poupart était philosophe, non-seulement par ses connaissances, mais encore par sa conduite. Réduit à un genre de vie fort incommode et fort étroit, il le supportait avec gaieté. Son extérieur était modeste, et cette modestie avait passé jusqu'à son cœur. On a de lui : — Une Description de la sangsue, dans le Journal des scavans ; — un Mémoire sur les insectes hermaphrodites ; — l'Histoire du *Formica-Leo* et du *Formica-Pulex* ; — des Observations sur les moules, et d'autres savans écrits dans les mémoires de l'académie des sciences. On croit aussi qu'il fut l'éditeur du livre intitulé la Chirurgie complete. C'est un recueil de plusieurs traités curieux et utiles.

POUPART, ci-devant curé de Sancerre, a publié une hist. de la ville de Sancerre, 1777 ; *in*-12.

POUPART, médecin est auteur d'un Traité des dartres, 1782, *in*-12.

POUPELINIERE, (Alexandre-Jean-Joseph-le-Riche de la) ancien fermier général, mort le 5 décembre 1762 à 70 ans, est auteur de Daïra, histoire orientale, 1761, *in*-8°. ou *in*-12.

POURCHOT, (Edme) né au vill. de Poilly près Auxerre, en 1651, vint à Paris pour y achever ses études. Il s'y distingua, et devint professeur de philosop. au collège des grassins, puis en celui de Mazarin. Il fut sept fois recteur, et pendant 40 ans syndic de l'université. Il était l'ami de Racine, Despréaux, Mabillon, Dupin, Baillet, Montfaucon et Santeul. Bossuet et Fénélon l'honoraient d'une estime particulière. Ce dernier lui offrit

plusieurs fois d'employer son crédit, pour le mettre au nombre des instituteurs des enfans de france, mais Pourchot aima mieux se dévouer au service de l'université, qu'à celui de la cour. Cet homme estimable mourut à Paris en 1734. On a de lui : *Institutiones philosophicæ*, dont la 4e. édition fut donnée en 1754, *in*-4°., et 5 vol. *in*-12. La Philosophie de Pourchot lui attira autant d'ennemis dans l'intérieur de l'université, que d'admirateurs au-dehors. Il s'éleva, dans le sein de ce corps, des cabales contre l'auteur de la nouvelle Philosoph. Tout le monde connaît l'arrêt burlesque qui fut dressé par Despréaux à ce sujet, dans lequel certains quidams sans aveu, prenant les noms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes, sont traités de factieux. Le ridicule que cet arrêt jetait sur les anciens préjugés, dissipa le parti qui s'était formé dans l'université contre la nouvelle philosophie, qu'on avait déjà déférée au parlement comme une doctrine dangereuse. Le péripatétisme dominait par-tout; mais c'était un vieux tyran, qu'on méprisait. Pourchot vit sa philosophie se répandre sans exciter de séditions. Il est vrai que, pour ne pas paraître mépriser tout-à-fait les questions dont on faisait le plus de cas dans les écoles, il en avait fait une espèce de collection, séparée du corps de l'ouvrage, sous le titre de *Series disputationum scholasticarum*, qu'il appellait en badinant, le Sottisier. Son Cours de philosophie n'étant pas conforme aux nouvelles découvertes et aux systêmes modernes, est moins consulté qu'il ne l'a été. — Pourchot a travaillé, pour le style, aux Prolégomènes, et à la composition des Méthodes hébraïque, chaldaïque et samaritaine, de Masclef son ami, qu'il contribua beaucoup à répandre. — Des mémoires sur différens droits de l'université.

Poussines, (Pierre) *Possinus*, jésuite de Narbonne, mourut en 1686, à 77 ans, également recommandable par son savoir et par ses vertus. On a de lui : Des Traductions d'un grand nombre d'écrivains grecs avec des notes. — Une Chaine des Pères grecs sur St.-Marc, Rome, 1673, *in*-fol.; et d'autres ouvrages, qui prouvent beaucoup en faveur de son érudition.

Pouteau, (Claude) chirurgien, mort en 1775, a publié : Mélanges de chirurgie, Lyon, 1760, *in*-8°. — Essai sur la rage 1763, *in*-8°. — La Taille au niveau, mémoire sur la Lithotomie, Paris, 1765 *in*-8°. — Œuvres posthumes, 1783, 3 vol. *in*-8°.

Pouzaire, médecin, es

auteur d'un Traité des eaux minérales de Balaruc, 1771, *in*-8°.

PRADAL, (Jean Bernard) ci-devant capucin, a donné au public 3 vol. de Sermons, 1779.

PRADE, (Richard de la) médecin. On a de lui : Analyse et vertus des eaux minérales du Forez et de quelques autres sources, Lyon, 1778, *in*-8e.

PRADES, (Jean-Martin de) prêtre, bachelier de Sorbonne, né à Castel-Sarrazin dans le diocèse de Montauban, fit ses premières études en province. Il passa de-là à Paris, et demeura dans plusieurs séminaires, entre autres dans celui de St.-Sulpice. Ses progrès dans la théologie ne furent pas brillans, mais il sut se tirer de la foule par une Thèse qu'il soutint en 1751, et qui fut approuvée par le syndic de la Sorbonne. Il soutenait plusieurs propositions hardies sur l'essence de l'ame, sur les notions du bien et du mal moral, sur l'origine de la société ; sur la loi naturelle et la religion révélée, sur les marques de la véritable religion, sur la certitude des faits historiques, sur la chronologie et l'économie des lois de Moyse; sur la force des miracles pour prouver la revélation divine, sur le respect dû aux St.-Pères; mais ce qu'elle renfermait de plus étrange, c'était le paralléle des guérisons d'Esculape et des guérisons de J. C. Le parlement de Paris sévit contre cette production. La Sorbonne l'imita et publia une Censure le 27 janvier 1752. La thèse fut également condamnée par l'archevêque de Paris et par Benoît XIV. De Prades, craignant que l'on ne s'en tînt pas à la condamnation de son livre, se retira à Berlin, où il devint lecteur du roi de Prusse, qui s'en amusait et qui l'appellait son *petit hérétique*, et eut, quelque tems après, un canonicat de Breslaw. Alors il publia une Apologie, dans laquelle il se répandit en invectives contre ses censeurs, Cependant il signa quelque-tems après une rétractation solennelle de ses principes qui lui obtint de la Sorbonne d'être rétabli dans ses degrés. Il fut fait ensuite archidiacre d'Oppelen, et mourut à Glogaw, en 1782. L'abbé de Prades ne méritait pas de faire tant de bruit. C'était un homme assez médiocre, mielleux dans la société et caustique dans ses écrits, mais sachant se rendre agréable par sa gaieté, sa vivacité et l'empressement d'être bon à ceux avec lesquels il vivait. On a de lui les ouvrages suivans : L'Article *Certitude* dans l'Encyclopédie. — Abrégé de l'Histoire ecclé-

siastique de Fleury, 176*, 2 vol. *in*-12.—Il a fait une trad. des Œuvres de Tacite qui n'a pas paru.

Pradon, (Nicolas) natif de Rouen, mourut à Paris en 1698. Mme de Sévigné, Mme Deshoulières, St.-Evremont, le duc de Nevers, etc. ont fait tort à sa réputation, en s'efforçant de l'élever au-dessus de ce qu'il valait. Ils purent bien comparer sa Phèdre à celle de Racine, faire des sonnets, débiter des plaisanteries, cabaler dans les sociétés ou dans les bureaux d'esprit de leur tems, Pradon n'y gagna que du ridicule. Son mérite était trop faible pour se soutenir contre l'éclat du génie. Le public, toujours juge équitable, quoique très-peu attentif à se défier des préjugés, revint enfin à admirer ce qui est vraiment admirable, et réprouva l'idole absurde qu'on lui avait présentée. Pradon perdit, par le faux enthousiasme de ses prôneurs, le droit qu'il pouvait avoir à l'estime pour quelques-unes de ses bonnes productions. Tamerlan et Regulus, deux de ses tragédies qui sont long-tems restées au théâtre, renferment des beautés. Ses autres pièces sont : La Troade, Statira, Scipion l'Africain, Pyrame et Thisbe. On les a recueillies à Paris en 1744, 2 vol. *in*-12. On a fait ainsi l'épitaphe de ce poète :

« Cy gît le poète Pradon,
» Qui durant quarante ans, d'une
» ardeur sans pareille,
» Fit à la barbe d'Apollon,
» Le même métier que Corneille ».

Pradon n'eut guères d'un poète que la figure, les distractions, l'extérieur négligé, les saillies et les aventures singulières. Voyant un jour siffler une de ses pièces, il siffla comme les autres. Un mousquetaire qui ne le connaissait point, et dont il s'obstinait à ne vouloir pas être connu, prit sa perruque et son chapeau qu'il jeta sur le théâtre, le battit, et voulut, pour venger Pradon, percer de son épée, Pradon lui-même. Il était d'une si grande ignorance, qu'il transporta plus d'une fois des villes d'Europe en Asie; un prince lui en ayant fait des reproches : *Oh !* lui répondit Pradon, *Votre altesse m'excusera ; c'est que je ne sais pas la chronologie.*

Prateolus, (Gabriel) autrement du Préau, naquit au commencement du 16e siècle, et mourut en 1585, docteur de Sorbonne. Il n'a pas fait un honneur infini à cette savante faculté ; et quoique vivant dans un siècle où l'on commençait à secouer plusieurs préjugés des siècles précédens, il en conserva quelques-uns, même des plus grossiers. La Géomance de Cattan, qu'il mit au jour et qu'il augmenta, en est une preuve.

Ses Traités de doctrine et d'histoire ecclésiastique, tels que son *Elenchus Hæreticorum*, Cologne, 1605, *in*-4°, firent plus d'honneur à son zèle, quoique peu dignes d'être cités.

PRAULT, libraire a Paris, a publié : L'Esprit de Henri IV, avec des notes, 1770, *in*-8°.

PRÉFONTAINE, (de) commandant à Cayenne. On a de lui : Maison rustique à l'usage des habitans de la partie de la France équinoxiale connue sous le nom de Cayenne, 1763, *in*-8°.

PRÈFORT, (BASSIN de) abbé, né à Aigueperse en Auvergne, en 1741. Il a publié : Abrégé de la dévotion à la Vierge. — Dictionnaire des origines, avec Sabathier.

PRÉGIEUX, (Jacques) bénédictin, né à Richelieu en 1722, mort.... Il a donné le vol. XI du Recueil des Hist. des Gaules et de la France, avec Poirier, 1767. — Il travaillait précédemment à l'Histoire du Berry, de laquelle s'est chargé depuis Dom Turpin.

PRÉMONTVAL, (Pierre LE GUAY de) de l'acad. des sciences de Berlin, né en 1716, à Charenton, où ses ennemis, et il en eut beaucoup, disaient qu'il aurait du mourir; il ne put pas vivre en France, il eut de la peine à vivre en Allemagne. Il eut quelques succès; mais encore plus de querelles. En tout, il a laissé la réputation d'un homme original, médiocre et difficile à vivre. Prémontval mourut à Berlin, en 1767. On a de lui les ouvrages suivans : Discours sur différens objets de mathématiques. — De l'Esprit de Fontenelle, 1744, *in*-12. — *Panagiana Panurgica* ou le faux évangéliste, 1750 *in*-8°. — La Monogamie, ou Utilité du mariage, 1751, 3 vol. *in*-12.—Pensées sur la liberté, 1750, *in*-8°.—Du Hasard sous l'empire de la providence, 1754, *in*-8°.—Le Diogène de Dalembert, 1754, *in*-8°.— Procès Ecclesiastico-civil, 1755, *in*-8°.— Préservatif contre la corruption de la langue française en Allemagne, 1761, *in*-8°, 5 parties.

PRÉMONTVAL, (Mme de) née à Paris, en 1724, morte peu après son mari, a donné le Méchaniste philosophe, mémoires concernant la vie de Jean Pigeon, 1750, *in*-8°.

PRÉSEAU DE DAMPIERRE, ci-dev. mestre-de-camp de cavalerie, a donné : Traité de l'éducation du cheval en Europe et des haras, 1788, *in*-8°.

PRÉSEVOT, (Joseph) avo-

cat au ci-dev. parlem. de Dijon, mort président de l'administration centrale du département de la Côte-d'Or, a donné : Cours d'étude sur les lois nouvelles, *in*-8°, Dijon, 1790. — Principes de législation civile, *in*-8°, Dijon, 1791. Il s'est essayé dans le genre dramatique; mais ses pièces n'ont point été imprimées.

PRESLE, (Raoul de) fils naturel du fondateur du collége de Presle, avocat-général du parlement de Paris, puis maître-des-requêtes de l'Hôtel du roi Charles V, fut historien et poète de ce prince. Ce fut par son ordre qu'il traduisit en français la Cité de Dieu de St.-Augustin. Sa traduction a été imprimée à Abbeville, en 1486, en 2 vol. *in*-fol. Elle est rare. Elle fut aussi imprimée à Paris en 1531. C'est la première version française de ce savant Traité. On a encore de Raoul : un Traité des puissances ecclésiastique et séculière, que Goldast a fait imprimer dans le premier tome de sa Monarchie. C'est un abrégé du Songe du Vergier, que fit de Presle à la sollicitation du roi Charles V. Il y a de fortes raisons de croire qu'il est aussi l'auteur du Songe du Vergier, 1491, *in*-fol. et qu'on trouve encore dans les Libertés de l'église gallicane, 1731, 4 vol. *in*-folio. Ce savant mourut en 1382.

PRESSAVIN, démonstrateur en matière medico-chirurgicale, est auteur des ouvrages suivans : Traité des maladies des nerfs, dans lequel on développe les vrais principes des vapeurs, 1769, *in*-12; nouv. edit. sous ce titre : Nouveau Traité des vapeurs ou Traité des nerfs, Paris, 1771, *in*-12. — Traité des maladies vénériennes, où l'on indique un nouveau remède, Paris, 1783, *in*-12. — L'Art de prolonger la vie, et de conserver la santé, ou Traité de l'hygiène, Paris, 1786, *in*-8°.

PRESTEL, (Jean) oratorien, fils d'un huissier de Châlons-sur-Saône, vint jeune à Paris. Il entra au service de Malebranche, qui, lui trouvant des dispositions pour les sciences, lui apprit les mathématiques. Le disciple y fit en peu de tems de si grands progrès, qu'à l'âge de 27 ans, en 1675, il donna la 2e édition de ses Elémens de mathématiques. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de 1689, en 2 vol. *in*-4°. On y trouve un très-grand nombre de problèmes curieux. C'est lui qui a trouvé par l'art des combinaisons, que ce vers latin :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo,

peut être arrangé de 3376 manières sans cesser d'être un

vers. Il mourut en 1690, laissant une mémoire chère au public et à ses confrères.

PRESTRE, (Claude le) conseiller au parlement de Paris, sur la fin du 16e siècle, est auteur d'un Recueil fort estimé, sous le titre de Questions de droit, avec 200 arrêts et des observations. La meilleure édit. de ce recueil, est celle de 1676, par Guéret, qui l'a enrichie de notes et de cent autres arrêts. — Et d'un traité des mariages clandestins, et les arrêtés de la cinquième chambre des enquêtes. Ces ouvrages ont été long-tems recherchés par les jurisconsultes.

PRÉVILLE. (de) On a de lui : Supplément au Voyage de M. Bougainville, ou journal d'un voyage autour du monde, par MM. Banks et Solander, trad. de l'anglais, 1772, gr. *in*-8°.

PRÉVOT, (Pierre-Robert le) chanoine de l'église de Chartres, né à Rouen en 1675, eut des succès dans la carrière de la chaire. Il prêcha à la cour les Avents de 1714 et de 1727, et le Carême de 1721. Il mourut à Paris en 1736. On a de lui le Panégyrique de St.-Louis, prononcé en présence de l'académ. française; et quatre Oraisons funèbres : la plus belle est celle du duc de Berry. Elles ont été impr. à Paris en 1765, *in*-12.

PRÉVOT, (Claude-Joseph) avocat au parlement de Paris, mort en 1753, âgé de 81 ans, fut une des lumières du barreau par ses consultations et par ses livres. Les principaux sont : Réglement des scellés et inventaires, 1734, *in*-4°. — La manière de poursuivre les crimes, ou Lois criminelles, 1739, 2 vol. *in*-4°. — Principes de jurisprudence sur les visites et rapports des médecins, chirurgiens, accoucheurs et sages-femmes, 1753, *in*-12.

PRÉVÔT D'EXILES, (Ant.-François) abbé, naquit à Hesdin, ville d'Artois, en 1697, et mourut à St.-Firmin près de Chantilly, le 23 novembre 1763, âgé de 66 ans. Entraîné tour-à-tour dans le monde par un goût très-vif pour les plaisirs, et dans la retraite par un penchant non moins décidé pour l'étude, sa première jeunesse ne fut remarquable que par des traits singuliers d'inconstance. D'abord jésuite à l'âge de 16 ans, il quitta cette société pour porter les armes, retourna peu de tems après chez les jésuites, les quitta de nouveau pour rentrer au service, passa ensuite en Hollande, revint en France, entra chez les bénédictins de la congrégation de St.-Maur, y resta quelques années; rompit ses vœux,

passa une seconde fois en Angleterre, où il composa les 1ers volumes de *Cléveland*, eut enfin la permission de revenir dans sa patrie, et s'attacha à l'ordre de Clugny. Cette translation, qui le rendait à lui-même, et lui assurait sa liberté, fut encore dérangée. Le prince de Conty l'honora de sa protection, lui donna le titre de son aumônier, et le moyen de se livrer entièrement à son goût pour l'étude. C'est à cette époque que commence la gloire de l'abbé Prévôt. Dégagé du tumulte des passions, cet homme, qui, jusqu'alors, avait toujours été déplacé, s'appliqua à peindre ces mêmes passions dont il avait éprouvé l'empire; et ses couleurs furent d'autant plus fortes, qu'elles étaient vraies, et qu'il ne les employa que d'après l'expérience. Il enrichit la nation d'un nouveau genre de romans. On connaîtra mieux leur mérite, et ce que lui doit cette branche de notre littérature, lorsqu'on aura parcouru les différentes espèces de ceux qui eurent la vogue avant les siens. Le goût des aventures extraordinaires avait prévalu long-tems dans ces sortes d'ouvrages. La France n'avait pas un poëme épique, et la nation était inondée d'une foule de romans, assujetis à quelques règles de l'Epopée, dans lesquels des héros fabuleux, se disputant par leurs faits d'armes, les plus belles princesses du monde, recevaient enfin au 12e tome, le prix de leur persévérance. Tout était merveilleux dans ces romans, excepté le style. A ces romans énormes, succédèrent les *Nouvelles galantes* dans le goût espagnol. L'inconstance française ne tarda pas à introduire un nouveau genre, que le goût de la frivolité et la dépravation des mœurs n'ont soutenu que trop long-tems, au préjudice de notre gloire. On regarda comme inutile de peindre des caractères. La licence devenue générale, et laissant à peine subsister de faibles égards pour les bienséances, les sentimens délicats disparurent. Un triste persifflage, composé de mots à la mode; quelques aventures scandaleuses arrivées dans ces lieux de plaisir, appellés *Petites-Maisons*, et racontées avec plus de légèreté que de décence, formèrent une nouvelle classe de romans. D'après ce coup d'œil rapide sur ce genre de littérature, on conçoit assez pourquoi il s'est concilié si difficilement les suffrages des bons esprits. Toute lecture inutile devient bientôt insipide : aussi les jeunes gens seuls, et les femmes, lisent encore avec quelqu'avidité la plupart des romans dont on vient de donner une idée. Mais il en est de plus estimables, dans lesquels presque toutes les conditions du genre dramatique sont remplies

remplies, où les mouvemens du cœur sont développés avec art, où les passions s'expriment dans le langage qui leur est propre, enfin où l'on trouve des caractères vrais qui ne se démentent point, des mœurs prises dans la nature, et des sentimens qui nous attachent d'autant plus, qu'ils sont une imitation plus fidèle de ceux qui nous affecteraient nous-mêmes, si nous etions placés dans les circonstances où l'auteur nous représente ses personnages. C'est en ce genre, sur-tout, que se distingua l'abbé Prévôt, qui, du moins en France, peut, à quelques égards, en être regarde comme l'inventeur. Parmi ses productions dans ce genre estimable, les *Mémoires d'un homme de qualité*, le *Cléveland*, le *Doyen de Killerine*, tiendront toujours une place distinguée, et le succès constant de ces ouvrages, peut dispenser d'en faire l'éloge. Le grand nombre de caractères, également vrais et bien soutenus, qui sont peints dans le *Cléveland*, prouvent à-la-fois, la connaissance profonde que l'abbe Prévôt avait des hommes, et l'heureuse fecondité de son imagination. Le début de ce roman, dans la caverne de *Rumney-hole*, est une des scènes les plus attachantes dont on ait l'idée. Il n'est pas de lecteur qui n'ait verse des larmes d'attendrissement sur le sort de l'infortunee *Fanny*, qu'un excès de sensibilité précipite dans des malheurs si cruels. L'épisode de l'*Isle de Sainte-Hélène*; le caractère de *Gélin*, mêlé d'audace et d'artifice; l'influence de ce caractère sur tous les événemens que l'auteur a prodigués, dans le cours du livre, avec une richesse qui étonne; tous ces détails paraissent achevés dans leur genre, et l'auteur n'a point encore trouvé de rival dans sa nation. Peut être le chef-d'œuvre de sa plume, malgré la prédilection qu'il témoignait pour le *Cléveland*, c'est l'*Histoire du chevalier des Grieux*, et de *Manon l'Escaut*. Qu'un jeune libertin, et une fille née seulement pour le plaisir et pour l'amour, parviennent à trouver grace devant les ames les plus honnêtes; que la peinture naïve de leur passion produise l'interêt le plus vif; qu'enfin le tableau des malheurs qu'ils ont mérités, arrache des larmes au lecteur le plus austère, et que par cette impression-là même, il soit éclairé sur le germe des faiblesses renfermé, sans qu'il le soupçonnât, dans son propre cœur, c'est assurément le triomphe de l'art, et ce qui doit donner l'idée la plus haute des talens de l'abbé Prévôt. Aussi, dans ce singulier ouvrage, l'expression des sentimens est-elle quelquefois brûlante, s'il est permis de hasarder ce mot. *Les yeux de Manon, ces yeux dont le ciel ouvert n'eût*

pas détaché les regards de son amant; cette division que le chev. des Grieux croit sentir dans son ame, quand, accablé en quelque sorte de la tendresse de Manon, il lui dit : *Prends garde; je n'ai point assez de force pour supporter des marques si vives de ton affection; je ne suis point accoutumé à cet excès de joie. O Dieu! je ne vous demande plus rien, etc.;* de pareils traits, ce me semble, font mieux sentir que de vains éloges, le génie de l'auteur, et l'étude approfondie qu'il avait faite du langage des passions. Quelque réputation que l'abbé Prévôt eût acquise par ses romans, son génie ne se bornait pas à ce seul genre de littérature, pour lequel il paraissait avoir cependant un goût de préférence. Nous avons de lui des histoires estimées; celles de *Marguerite d'Anjou* et de *Guillaume le Conquérant.* Il en a traduit d'autres de l'anglais : et personne n'était plus capable de bien rendre les beautés d'une langue, dont aucun autre n'a mieux possédé que lui le véritable caractere. Il présida pendant quelques années à un écrit périodique sur les ouvrages du tems, intitulé le *Pour* et *Contre.* Le titre seul de ce journal annonçait son impartialité. C'est, en effet, tout le mérite dont un ouvrage de cette nature puisse être susceptible. Son *Histoire générale des Voyages*, est le plus considérable de ses ouvrages. Elle fut entreprise par les ordres du chancelier d'Agueseau. Les 8 premiers volumes sont traduits de l'anglais avec liberté : les autres appartiennent entièrement, pour la forme, à l'abbé Prevôt; aussi sont-ils plus estimés. Cet ouvrage pouvait devenir pour lui un objet de fortune. Un fermier-général offrait de faire tous les frais de l'édition; mais l'auteur, sensible à la gloire d'avoir enrichi un libraire qu'il aimait, voulut encore lui laisser tout l'avantage de cette importante collection. Peu d'écrivains ont été plus féconds que l'abbé Prévôt. On a de lui plus de 150 volumes. Sa facilité était si étonnante, qu'il pouvait travailler, sans être détourné par la plus nombreuse compagnie. A peine connaissait-il l'usage des ratures, et cependant il faut convenir qu'en général, son style est pur et élégant. On pourrait seulement lui reprocher trop de prolixité; c'est un tribut qu'il paya quelquefois au besoin qui le forçait d'écrire. Tous les Romans de l'abbé Prévôt ont une teinte mélancolique et sombre qui ne déplaît pas aux ames sensibles. Son goût le portait au sérieux, et il n'était plus le même lorsqu'il voulait plaisanter. Rien n'est plus médiocre, peut-être, que les premières pages de ses *Mémoires d'un honnête homme*, parce qu'il y veut peindre des

objets qu'il ne connaissait pas, tels que des soupers libertins, et des aventures de petites-maisons. Mais, dès qu'il se trouve dans le pathétique, il semble, pour ainsi dire, que son génie coule de source. Il est heureux que cette fantaisie d'être plaisant ne lui soit venue que très-rarement. C'est une leçon pour les gens de lettres, qui veulent que toutes les carrières des arts soient ouvertes pour eux, et qui écrivent avant que d'avoir appris à se connaître. Il est peu de ces esprits privilégiés qui sachent concilier les extrêmes; et tel eût brillé dans un genre, qui se déshonore dans un autre, en voulant forcer la nature. On n'a guères vu d'hommes d'imagination, qui n'aient commencé par vouloir faire des vers. L'abbé Prévôt fit une ode dans sa jeunesse; mais la même prudence, qui le fit rarement sortir de son caractère grave et sérieux, l'obligea, sans doute, aussi de renoncer de bonne heure à la poésie. Ceux qui attachent quelque valeur aux portraits des hommes tracés par eux-mêmes, pourront être bien-aises de voir ici les traits sous lesquels l'abbé Prévôt a cru se peindre dans son *Pour* et *Contre*. « Ce Médor, si chéri des belles, est un homme de 37 ou 38 ans, qui porte sur son visage et dans son humeur les traces de ses anciens chagrins; qui passe quelquefois des semaines entières sans sortir de son cabinet, et qui y employe tous les jours 7 à 8 heures à l'étude; qui cherche rarement les occasions de se réjouir; qui résiste même à celles qui lui sont offertes, et qui préfère une heure d'entretien avec un ami de bon sens, à tout ce qu'on appelle plaisirs du monde et passe-tems agréables. Civil, d'ailleurs, par l'effet d'une bonne éducation, mais peu galant; d'une humeur douce, mais mélancolique; sobre enfin et réglé dans sa conduite, etc. » Il est certain que, lorsque l'âge eut affaibli dans le cœur de l'abbé Prévôt, la vivacité de ses premières passions, ses mœurs devinrent très-douces. Mais c'est dans leurs ouvrages, et non dans quelques anecdotes qui leur sont communes avec tous les hommes, qu'il faut étudier la vie des gens de lettres. Jusques dans les Romans de cet auteur célèbre, on voit qu'il était rempli de connaissances. La vie de l'abbé Prévôt offre plusieurs traits de désintéressement qui honorent sa mémoire. Pressé par le même financier, qui avait voulu faire les frais de l'édition des *Voyages*, d'accepter une pension viagère, et sachant que ses enfans, quoique très-riches, murmuraient, il la refusa. Il se retira même de sa maison, où il avait un logement, et où il paraissait être devenu un objet de jalousie.

Indifférent sur ses propres intérêts, il était très-sensible aux disgraces de ceux qui avaient recours à lui : plus d'une fois il s'est dépouillé du fruit de son travail, pour secourir l'indigence. Un homme avec qui il avait été légèrement lié dans sa jeunesse, et dont même il avait à se plaindre, vint lui exposer sa misère. Se trouvant lui-même dans ce moment sans argent, il lui donna un ouvrage de prix, dont on venait de lui faire présent. Sa vie était simple et frugale. Il se tenait à son régime, même dans les meilleures tables. Sa mémoire était presque toute sa bibliothèque; et il assurait qu'il n'avait jamais oublié ce qu'il avait appris. Ses principaux ouvrages sont en poésie : Ode à Saint-François-Xavier : elle est très rare, et n'en est pas plus à rechercher. — *Romans :* Mémoires d'un Homme de qualité, 6 vol. *in*-12, 1729. — Histoire de Cleveland, 6 vol. *in*-12, 1732. — Histoire du chevalier des Grieux, et de Manon l'Escaut, *in*-12, 1733. — Le Doyen de Killerine, 6 vol. *in*-12, 1736 : il y a dans ce roman trop de réflexions. — Hist. d'une Grecque moderne, 2 vol. *in*-12, 1741. — Les Campagnes philosoph. ou Mémoires de Montcal, 2 vol. *in*-12, 1741. — Mém. pour servir à l'Histoire de Malte, Histoire de la jeunesse du commandeur de ***, 2 vol. *in*-12, 1742. — Mémoires d'un honnête Homme, *in*-12, 1745. — Lettres anglaises, ou Hist. de miss Clarisse, 12 parties *in*-12, 1751 : c'est une traduction de l'anglais d'après Richardson. — L'Hist. du chev. Grandisson, trad. d'après le même auteur, 8 part. *in*-12, 1758. — Le Monde moral, ou Mém. pour servir à l'Hist. du Cœur humain, 4 vol. *in*-12, 1760. — Mém. pour servir à l'Hist. de la Vertu, ou l'Hist. de miss Bidulphe, 4 vol. *in* 12, 1761 : c'est une traduction de l'angl. — Almoran et Hamet, trad. aussi de l'anglais, 2 vol. *in*-12, 1762. — Lettres de Mentor à un jeune Seigneur, tr. de l'angl. ouvr. posth. *in*-12, 1764. — *Ouvrages historiques :* Un vol. du *Gallia Christiana.* — Hist. métallique des Pays-Bas. — Le 1er tome de la trad. de l'Histoire universelle, de Thou, *in*-4°, 1733. — Histoire de Marguerite d'Anjou, 2 vol. *in*-12, 1740. — Histoire de Guillaume le Conquérant, 2 vol. *in*-12, 1742. — Histoire de Cicéron, trad. de l'anglais d'après Middleton, 3 v. *in*-12, 1743. — Voyages de Robert Lade, traduits de l'anglais, 2 vol. *in*-12, 1740. — Lettres de Cicéron à Brutus, *in*-12, 1744. — Histoire générale des Voyages, 16 vol. *in*-4°, et 64 vol. *in*-12, 1745 et années suivantes. — Lettres familières de Cicéron, 3 vol. *in*-12, 1747. — Hist. de la maison de Stuard sur le trône d'Angle-

terre, traduite de l'anglais de Hume, 3 vol. *in*-4°, 6 vol. *in*-12, 1760. — *Grammaire, critique, et belles-lettres :* Le Pour et Contre, ouvr. périod. 20 vol. *in*-12, 1733 et années suiv. — Le Manuel lexique, 2 vol. *in*-8°. — Tout pour l'Amour, ou la mort d'Antoine et de Cléopâtre, tragéd. traduite de l'anglais, *in*-12, 1735. — Il a dirigé aussi le Journal étranger, depuis le mois de janvier 1755 jusqu'au mois de septembre de la même année.

Prévost de Beaumont, (J.-C.-G. le) a publié : Le Prisonnier d'État, ou Tableau historique de la captivité de J.-C.-G. le Prévôt de Beaumont durant 22 ans et 2 mois, écrit par lui-même, avec le portrait de l'auteur, chargé de chaînes dans le donjon de Vincennes, 1791, *in*-8°.

Prévost-d'Exmes, (le) ainsi nommé du lieu de sa naissance, pour le distinguer des autres Prévôt, naquit le 29 septembre 1729. Il était issu d'une famille ancienne, mais peu fortunée : ses parens eurent soin néanmoins de son éducation, et l'envoyèrent à Caen, où, après avoir terminé ses humanités, il prit à l'université ce qu'on appellait ses licences. Mais l'étude du barreau ne convenait guères à un jeune homme qui, né avec des dispositions heureuses, consacrait tout son tems à lire les chefs-d'œuvre des Racine : aussi ne songea-t-il plus à embrasser la profession d'avocat; il préféra l'état militaire, et fut bientôt reçu dans les gardes-du-corps de Stanislas, beau-père de Louis XV. On sait que la cour de Stanislas retiré à Lunéville, n'était composée, en grande partie, que de personnages célèbres dans les sciences, la littérature et les beaux-arts; tels étaient entr'autres la marquise Duchâtelet, Tressan, Boufflers, Solignac, Saint-Lambert, l'abbé Porquet. En arrivant parmi eux, le jeune le Prévost sentit redoubler son ardeur pour l'étude; il saisit bientôt l'occasion de se faire remarquer. L'académie de Nancy distribuait tous les ans un prix de poésie; le Prévost-d'Exmes concourut, et son ode obtint une mention honorable. Dès-lors il devint l'ami de Solignac, secrétaire de l'académie, auteur d'une histoire de Pologne, et de plusieurs autres ouvrages recommandables par l'élégance et la facilité du style. Guidé par un pareil maître, le Prévost fit de rapides progrès. Il donna aux italiens, en 1752, les Thessaliennes, ou Arlequin au sabbat, comédie en trois actes et en prose. Elle eut six représentations non interrompues. En 1758, il fit jouer à Luneville les Trois rivaux, opéra-comique en un acte et en vaudevilles, et la Nouvelle reconciliation, comédie en un

acte et en prose : ces deux pièces eurent du succès. Fréron, dans son Année littéraire, dit qu'elles sont écrites avec facilité ; il loue sur-tout la tournure ingénieuse et piquante des couplets de l'opéra-comique. Stanislas témoigna sa satisfaction à l'auteur; il le chargea même plusieurs fois de composer des divertissemens pour les fêtes de sa cour. C'était une occasion de solliciter quelques faveurs; mais le Prévost, ennemi de la souplesse et de l'intrigue, négligea toujours les moyens qui conduisaient à la fortune. Après avoir quitté le service, il retourna dans sa patrie, où il se maria et remplit une place de judicature. Ce genre de vie ne lui convenant point, tourmenté d'ailleurs par quelques chagrins domestiques, qu'il n'a jamais confiés à ses plus intimes amis, il ne consulta que son penchant et vint se fixer irrévocablement à Paris. L'année suivante, il publia Rosel, ou l'Homme heureux. Ce sont des conseils d'un père à son fils. Cet ouvrage, écrit d'un style noble et vigoureux, rempli de préceptes sages, de réflexions judicieuses, eut trois éditions consécutives. Sur ces entrefaites, la fortune, dont il n'avait alors éprouvé que les rigueurs, sembla lui sourire un instant. Le cardinal de Rohan lui confia l'administration des revenus d'une riche abbaye qu'il avait dans le ci-devant Artois; mais des événemens dont on se souvient encore, le privèrent bientôt des avantages qu'il retirait de sa place, et il se trouva de nouveau réduit à travailler pour sa subsistance. Un journal des théâtres lui parut devoir fixer l'attention du public. Déjà le succès répondait à ses espérances, lorsque l'entreprise échoua. Quelques hommes de lettres donnaient la biographie des artistes ; le Prévost-d'Exmes s'étant adjoint à eux, composa les vies de Lully et de Julien-Leroy, célèbre horloger. Peu de tems après parurent ses Entretiens philosophiques, brochure dans laquelle il passe en revue les académies de jeu, les journalistes, les spectacles des boulevards et le musée de Paris. Il rédigea aussi, pendant plusieurs années, les Etrennes du Parnasse; mais alors la moitié de ce recueil renfermait des recherches sur des poètes étrangers et des traductions de quelques-unes de leurs pièces les plus piquantes. Ce plan avait peu de rapport avec celui de l'*Almanach des Muses*, et lui assurait une classe de lecteurs moins nombreuse, mais plus difficile. Réduit à donner des leçons de langues et d'histoire, le Prévost-d'Exmes ne laissa pas de publier les deux premières parties d'un Recueil, intitulé : *Trésor de littérature étrangère*. La première contenait les Pièces traduites ou

imitées des langues étrangères : la seconde était historique, et la troisième devait faire connaître les ouvrages d'où les pièces insérées dans chaque volume étaient tirées ; mais la détresse dans laquelle il vivait, ne lui permit pas de continuer cet intéressant Recueil. En 1784, il publia le premier volume d'un autre ouvrage, intitulé : Vies des Ecrivains étrangers, tant anciens que modernes, accompagnées de divers morceaux, traduits par l'auteur de leurs Vies. Locman, Pilpay et Métastase remplissent le premier volume. La Vie de Dante-Alighieri, et l'Analyse de sa divine comédie, occupent en entier le second. Cet ouvrage, qui parut en 1787, fut loué par tous les journalistes. Tels sont à-peu-près les ouvrages publiés par le Prévôt-d'Exmes. Les journaux du tems, renferment des Mémoires, Dissertations et morceaux de Poésie de sa composition. On a exécuté, au concert spirituel, plusieurs *oratorio*, dont il a fait les paroles. Il a encore laissé un grand nombre de manuscrits, entr'autres, des traduct. de Romans anglais, des matériaux pour une Histoire de la dernière guerre de l'empereur contre les Turcs, etc. Tous ces papiers ont été perdus, dispersés, après sa mort, qui arriva en 1793, à la Charité, l'un des hospices de Paris ; il était alors à-peu-près septuagénaire. Privé par la révolution, de la place qui fournissait à peine à ses besoins, on peut dire qu'il expira de misère ; mais sans se plaindre, sans même faire connaître à ses amis, que la terreur avait dispersés, la détresse dans laquelle il gémissait. Timide, réservé avec les personnes qu'il ne connaissait pas, sa confiance était sans bornes avec ses amis. Quoique d'une figure et d'une taille avantageuses, on le jugeait peu favorablement au premier abord : les chagrins qu'il éprouvait, le malheur dont il était constamment la victime, l'avaient rendu mélancolique, taciturne, et même un peu sauvage : du reste, son cœur était bon, sensible, généreux. Il possédait des connoissances étendues dans plusieurs genres. Lorsque la conversation s'animait, on l'écoutait avec intérêt, et ses réparties ingénieuses savaient plaire autant qu'instruire. Enfin, il ne lui manquait, pour donner plus d'essor à ses talens, que d'être moins maltraité de la fortune. J.-B.-C. Grainville a fait son éloge.

PRÉVOST DE SAINT-LUCIEN, (Roch) ci-devant avocat au Parlement de Paris, né en cette ville le 16 janvier 1740, a composé différentes pièces jouées dans des sociétés telles que : l'Opéra manqué. — Les plaisirs

de Franconville. — Salut aux trois cousines. — Le Tableau inspirant.—Le Retour du couvent. — La Fable est notre histoire. — La Bonne aventure. — L'Amant et l'amitié, allégorie, etc. Il a eu part à l'Art de faire et d'employer le vernis. Il a publié: Moyens d'extirper l'usure, ou projet d'établissement d'une caisse de prêt public sur tous les biens des hommes, 1775, nouv. édit. 1778, *in*-12. — De la nécessité d'établir un jury constitutionnel pour le maintien de la déclaration de l'homme et de la constitution française, 179*, *in*-8°.—Formules pour parvenir au divorce et décisions des principales questions qui peuvent s'y rencontrer, 1792, *in*-8°. — Il a donné plusieurs Mém. dans des causes importantes; des lettres critiques dans les journaux, et il a travaillé au journal Encycl. Enfin, on a de lui: Principes élémentaires de la grammaire française, mis à la portée des enfans du premier âge 1 vol. *in*-12. — L'Arithmetique simple démontrée en six leçons, *in*-12. —L'Arithmétique composée, raprochant l'ancienne et la nouvelle manière de compter, *in*-12, etc.

Prévost, (P.) a publié: Des Signes envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées, 1 vol. *in*-8°.

Prévost d'Iray, auteur dramatique à Paris, membre du lycée des arts, de la société des belles-lettres, et de celle des sciences, belles-lettres et arts, a donné au théâtre Frauçais: Manlius Torquatus, trag. — Au théâtre du Vaudev.: Maître Adam, menuisier de Nevers; les Troubadours; et le quart-d'heure de Rabelais, (en société).—Au théâtre Feydeau: Alphonse et Léonore, où l'heureux procès, etc. Il est l'un des fondateurs et des collaborateurs des Dîners de Vaudeville, etc.

Prieur, (Philippe le) *Priorius*, natif de Normandie, professa, avec succès les belles-lettres dans l'université de Paris, et mourut en 1680. On a de lui: Des Notes sur Tertullien et sur Saint-Cyprien, dont il a revu et retouché les éditions données par le docte Rigault. — Un bon Traite des Formules des Lettres ecclésiastiques, sous ce titre: *Dissertatio de Litteris canonicis, cum appendice de tractoriis et synodicis*, *in*-8°. — Une édit. d'Optat de Milève.—Un Traité latin, sous le nom d'Eusèbe, romain, contre le livre des Préadamites de la Peyrére. Ce Traité est intitulé: *Animadversiones in librum Præadamitarum, in quibus confutatur nuperus Scriptor, et primum omnium hominum fuisse Adamum defenditur*, Paris, 1656, *in*-8°.

Prieur,

PRIEUR, (le) ci-dev. avocat au parlem. de Paris. On a de lui : Epître à un commerçant, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1765, *in*-8°. — La nécessité d'être utile, poëme qui a conc. pour le prix de l'acad. franç. 1768, *in*-8°. — Ode à l'occasion du mariage du Dauphin, 1770, *in*-8°. — Candide, com. mêlée d'ariettes. — Les deux Victimes de l'opinion, poëme qui a concouru pour le prix de l'académ. franç., suivi d'un discours sur les inconvéniens du luxe, 1771, *in*-8°. —Pièces dans l'Almanach des Muses.

PRIEUR, (J. Ch.) ancien profess. de grammaire à l'école roy. militaire, né à Paris en 1719, a donné : Anecdotes fugitives. — Abrégé du Dictionnaire anglais-français et français-anglais de Boyer; nouv. édit. Londres, 1777, 2 vol. *in*-8°. — Le Dictionnaire royal franç. angl. et angl. fr. par Boyer, nouv. édit. refondue grammaticale, etc. Londres, 1783, 2 vol. *in*-4°. — Description d'une partie de la Vallée de Montmorency, etc. 1788, *in*-8°.

PRIEUR, (le) à Paris, est auteur de l'Art du militaire, ou Traité complet de l'exercice de l'infanterie, cavalerie, du canon, de la bombe et des piques, etc. 2e édit. 1793, *in*-8°.

PRIEUR, (N.) officier au corps du génie, député à la convent. nationale, né à Auxonne. On a de lui : Moyens de rendre uniformes toutes les mesures d'étendue et de pesanteur; de les établir sur des bases fixes et invariables, d'en régler tous les multiples et les subdivisions suivant l'ordre décuple; d'approprier enfin à ce nouvel ordre le cours des petites monnaies, etc. *in*-4°. Dijon, 1790.

PRIEZAC, (Daniel de) né au château de Priézac en Limosin, avant 1590, mort à Paris en 1662, enseigna pendant dix ans la jurisprudence à Bordeaux. Le chancelier Seguier, protecteur des gens de mérite, le fit venir à Paris. Il y devint peu de tems après, conseiller-d'état ordinaire et membre de l'acad. franç, en 1639. Ses principaux ouvrages sont : *Vindiciæ Gallicæ*. Paris, 1638, *in*-8°. trad. en franç. par Baudouin, 1639, *in*-8°. C'est une réponse qu'il fit, par ordre de la cour, au *Mars Gallicus* du fameux Jansenius. — Discours politiques, assez mal écrits, 2 vol. *in*-4°. — Deux livres de Melanges en latin, *in*-4°. et des poésies 1650, *in*-8°.

PRIEZAC, (Salomon de) fils du précédent, a fait une Dissertation sur le Nil, *in*-8°, 1664; et l'Hist. des eléphans,

1650, *in*-12; on y trouve de l'érudition.

PRIMAUDAYE, (Pierre de la) gentilhomme angevin, né vers 1580, est auteur d'un ouvrage intitulé : L'*Académie française*, 1581, *in*-fol. 1613, *in*-4°, qui eut beaucoup de vogue dans le tems.

PRIMEROSE, (Jacques) médecin de Paris dans le 17e siècle, natif de Bordeaux, et fils d'un ministre écossais, exerça son art avec distinction. On a de lui : *De mulierum morbis*, 1655, *in*-4°. — *De circulatione Sanguinis*, Leyde, 1639, *in*-4°. — *Academia Monspeliensis descripta* Oxford, 1631, *in*-4°. — *Enchiridion medico-practicum*, Amst. 1654, *in*-4°. — *Ars pharmaceutica*, ibid. 1651, *in*-8°. — *De vulgi erroribus in medicinâ*, qui contient des choses curieuses et intéressantes.

PRINCE, (René le) né à Paris en 1753, a publié : Remarques sur l'état des arts dans le moyen âge, 1782, *in*-12. — Supplément. — Description en vers des horloges à roues, extraite d'une pièce de Froissart, intitulée : l'Horloge amoureuse, avec des remarques, 1783, *in*-12. — Plusieurs Lettres sur les arts, dans le *Journal des Savans* et dans le *Journal de Paris*.

PRINCE, (Thomas Nicolas le) frère du précédent, né à Paris en 1750. On a de lui : Essai historique sur la bibliothèque du roi, 1782, *in*-12. Il a eu part à la petite bibliothèque des théâtres, et aux anecdotes des beaux arts, et il a donné une nouvelle édit. du Traité de la Méthode et du choix des études par l'abbé Fleury, d'après un manuscrit original, 1784, *in*-8°.

PRISE, (de la) ancien architecte à Caen, est auteur des Principes et usages du comput et de l'art de vérifier les dates, Bayeux, 1780, *in*-8°. Cet ouvrage a été joint au suivant : Méthode nouvelle et générale pour tracer facilement des cadrans solaires sur toutes les surfaces planes, sans calcul ni embarras, Paris, 1781, *in*-8°.

PROCOLLE, médecin à Paris, a publié : Dissert. anatomico-acoustique, 1783, *in*-8°.

PROGEN, (Jean-François) ancien mousquetaire, né à Toulouse, le 19 nov. 1717, mort..... On a de lui : Essai de critiques, Réflexions et Contes moraux, 1764, *in*-12. Il a donné : l'Eloge de Clémence Isaure. — l'Epreuve, Conte moral et la Semonce de l'année 1764, dans le Recueil des jeux Floraux, 1763 et 1764.

PRONY, (Riche de) ci-dev.

ingénieur des ponts-et-chaussées, profess. à l'école polytechnique et memb. de l'inst. national. On lui doit la traduction de l'anglais d'une descript. des moyens employés pour mesurer la base de Hounslow Heath, dans la prov. de Middlesex, par W. Roy, 1787, gr. *in*-8°.— L'exposit. d'une méthode pour construire les équations indéterminées qui se rapportent aux sections coniques, à l'usage des écoles des ponts-et-chaussées, 1790, *in*-4°. — Nouvelle architecture hydrolique, 1790, gr. *in*-4°. — Mécanique philosophique, ou analyse raisonnée de diverses parties de la science de l'équilibre et du mouvement; ouvrage composé sur les leçons et les matériaux, rassemblés par l'auteur pour l'école polytchnique.

Prosper, (Saint) connu sous le nom de Tiro Prosper, naquit dans l'Aquitaine au commencement du 5e. siècle. Après avoir passé sa jeunesse dans les plaisirs et le désordre des passions, il se livra à la pénitence et à la retraite. Nourri des livres de Saint-Augustin, il écrivit beaucoup sur la grace et le libre arbitre contre les semi-pélagiens. Il vivait encore en 463; mais on ignore en quelle année il mourut, et s'il était évêque, prêtre ou laïque. La plus commune opinion est qu'il n'était point engagé dans le ministère ecclésiastique. Les écrits qui nous restent de Saint-Prosper, sont: Une Lettre à Saint-Augustin et une à Rufin. — Le Poëme contre les ingrats. — Deux Epigrammes contre un censeur, jaloux de la gloire de Saint-Augustin. — Cent seize autres Epigrammes avec une préface. — La réponse aux objections de Vincent. — Le livre sur la Grace et le Libre-Arbitre, contre le collateur, c'est-à-dire Cassien. — Le Commentaire sur les pseaumes. — Le Recueil de 392 Sentences tirées des ouvrages de Saint-Augustin. — Une Chronique, divisée en deux parties, dont la 1re. finit en 398, et la seconde en 455. — Saint-Prosper réunissait le rare talent d'écrire avec élégance en vers et en prose. Ses poésies ont de la douceur, de l'onction et du feu. La diction en est pure et le tour aisé. Ses ouvrages en prose sont d'un style concis, nerveux, naturel, sans affectation ni de termes ni de figures. Dans l'un et dans l'autre genre d'écrire, il traite son sujet avec beaucoup de force et de netteté. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Paris, en 1711, in-fol. par Mangeant. Elle a été réimprimée à Rome en 1732, *in*-8°. Le Maître de Sacy a donné une traduction en vers français de son poëme contre les Ingrats, *in*-12.

Prost de Royer, (An-

toine-François) des académies de Lyon, des Arcades, de Bordeaux, né à Lyon le 1er. septembre 1729, mourut dans cette ville le 21 sept. 1784. Fils d'un avocat, il honora la carrière à laquelle sa naissance le destinait. Successivement administrateur des hôpitaux, échevin, président du tribunal de commerce, lieutenant-général de police, provincial des monnaies, il prouva qu'il convenait à toutes les places, et qu'il possédait l'avantage si rare d'unir l'esprit de detail au génie des grandes choses. — Il publia en 1763 une lettre sur le prêt à intérêt : une raison saine et vraie, des vues philosophiques caractérisent cet écrit, auquel Voltaire décerna l'immortalité en permettant de l'insérer dans la collection de ses œuvres, et qui a été la base de tous les ouvrages donnés depuis sur ce sujet. Au milieu de ses nombreuses occupations, Prost de Royer mit au jour un ouvrage sur la municipalité de Lyon, et un projet d'établissement d'un bureau de nourrices, qu'il eut la satisfaction de voir exécuté. Ce dernier écrit, tracé de la main d'un père, reçut le plus beau des suffrages. Dans une lecture que l'auteur en fit à l'acad., l'assemblée fondit en larmes. Tourmenté du desir d'être utile, Prost de Royer en trouva encore l'occasion. Le grand Dictionnaire de Brillon devenait rare, et commençait à vieillir; Prost de Royer, aidé de Riolz son confrère, entreprit de le régénérer, ou plutôt de le remplacer, et il continua cet immense travail avec des succès inespérés. Une érudition vaste et bien ordonnée, des vues grandes et bienfaisantes, un ton de décence et de fermeté qui ne se dément jamais, un style riche et animé, en firent un ouvrage précieux pour la jurisprudence. Plusieurs articles sont des traités complets, dont un seul suffirait à la réputation d'un écrivain. Prost de Royer était au moment de livrer le 5e. volume aux souscripteurs, lorsqu'une maladie de peu de jours l'enleva dans la vigueur de l'âge. Voici la liste de ses ouvrages : Lettre sur l'administration municip. de Lyon. 1765, *in*-12. — Lettre à M. l'archevêque de Lyon, dans laquelle on traite du prêt à intérêt, Genève 1770, *in*-8°. — Mem. sur la conservation des enfans, Lyon 1778, *in*-8°. — De l'Administration des fermes, 1784, *in*-8°. — Dictionn. de Jurisprudence et des Arrêts, ou Jurisprudence universelle des parlemens de France et autres tribunaux, par feu M. Brillon, nouv. edit. augmentée des matières du droit naturel du droit des gens, du droit médic. légal, d'Administration, de Police, d'Agriculture, de Commerce; ouvrage commencé par Mr. Prost de Royer et M. Riolz „

et continué par M. Riolz, Paris, 1780 et ann. suiv. gr. *in*-4°.

PROYART, ci-dev. sous-principal de Puy, de plusieurs acad., né en Artois, a publié : L'Ecolier vertueux, ou Vie édifiante d'un écolier de l'Université de Paris, 3e édit. 1778, *in*-8°. — Hist. de Loango, Kokongo et autres royaumes d'Afrique, 1776, *in*-12. — Eloge du Dauphin, père de Louis XVI, Paris, 1779, *in*-8°. — La vie du Dauphin, père de Louis XVI, 1780, *in*-12. — La vie du Dauphin, père de Louis XV, 1783, 2 vol. *in*-12. — Hist. de Stanislas Ier, roi de Pologne, duc de Lorraine et Bar, Lyon, 1784, 2 vol. *in*-8°. — De l'éducation publ. et des moyens d'en réaliser la réforme projetée dans la dernière assemblée génér. du clergé de France, 1785, *in*-12. — La vie de L. F. G. d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, 1788, *in*-12. — Le Modèle des jeunes gens dans la vie de Claude le Peletier de Sousy, étudiant en philosophie dans l'université de Paris, 1789, *in*-12.

PROZET, apothicaire à Orléans. On a de lui : Prospectus d'un Cours de chimie, *in*-4°. — Examen chimique et pratique des eaux-de-Loire, avec Guindant, 1769, *in*-12. — Analyse de l'eau minérale de la Sourge et de l'Hermitage près d'Orléans dans les affiches de cette ville, 1777.

PRUDHOMME, (Louis) à Paris, a publié : Révolutions de Paris, ouvrage périodique, 1790-94, *in*-8°. — Les Crimes des reines de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Marie-Antoinette, 1791, *in*-8°. — Les Crimes des papes, depuis St.-Pierre jusqu'à Pie VI, 1792, gr. *in*-8°. — Les Crimes des empereurs d'Allemagne depuis Lothaire jusqu'à Léopold II, 1793, *in*-8°. — Les Crimes de la convention etc. avec la liste des individus envoyés à la mort judiciairement, révolutionnairement et contre-révolutionnairement, pendant la révolution, et particulièrement sous le règne de la convention nationale, 1796, 5 vol. *in*-8°, etc. etc.

PRUDHOMME, ancien officier, est auteur d'un Nouveau Traité des mines et contremines, 1770, *in*-8°.

PRUDHOMME, ci-dev. avocat au parlement, a donné : Traité des droits appartenant aux seigneurs sur les biens possédés en roture, 1781, *in*-4°.

PRUNAY, ci-devant chevalier de l'ordre de St.-Louis, est auteur de la Grammaire des dames, 1776, *in*-12 ; 1783, *in*-8°.

Prunis, (Joseph Marie) ci-devant chanoine regulier de Chancelade; né à Champagnac, le 16 mai 1742. Il a donné au public: Lettre à M. de la Place, où l'on développe qui est le plus grand, ou celui qui expose sa vie pour son ennemi, ou celui qui ne peut survivre à son bienfaiteur, 1761. — Les Dangers du luxe, ode, 1762. — L'Anniversaire de Crébillon, ode, 1763. — La mort de Louis Racine, ode, 1763. — Epître à M. D. et autres ouvrages dans les Mercures.

Pseaume, (Nicolas) fils d'un simple laboureur de Chaumont-sur-Aire, dut son élévation à un de ses oncles, abbé de St.-Paul de Verdun, qui l'éleva avec soin, et lui résigna son abbaye en 1538. Il fut pourvu de l'évêché de Verdun en 1548, par la résignation que lui en fit le cardinal de Lorraine. Il assista en cette qualité au concile de Trente, et s'y signala par son éloquence. On a de lui: Un Journal de ce qui s'est fait au concile de Trente; ouvrage curieux, qui a été donné au public par le P. Hugo, prémontré, dans son Recueil intitulé: *Sacræ antiquatis Monumenta.* — Un écrit intitulé: Préservatif contre le changement de religion, Verdun, 1563, *in*-8°. C'est lui, au rapport de quelques auteurs qui parlait dans le concile contre les abus de la cour de Rome; lorsqu'un évêque italien traitant de chanson ce discours qui lui déplaisait, donna lieu à la réponse heureuse: *Utinam ad galli cantum Petrus resipisceret!* mais le plus grand nombre en fait honneur à Danès. Pseaume mourut en 1575.

Puget de St.-Pierre, ci-devant jésuite, est auteur des ouvrages suivans: Les Aventures de Periphas, 1761, *in*-12. — Hist. des Druses, peuple du Liban, formé par une colonie de français, 1763, *in*-12. — Analyse des principes de J. J. Rousseau, la Haye, 1763, *in*-12. — Eloge funèbre du Dauphin, 1766, *in*-8°. — Discours prononcé sur la philosophie française, 1767, *in*-12. — Discours d'un duc et pair à l'assemblée des pairs, 1771, *in*-12. — Précis national, ou Tableau de la société dans ses détails, 1771, *in*-fol. — Eloge de Marie Thérèse, impératrice, reine de Hongrie, Paris, 1782, *in*-8°. — Hist. de Charles de Ste.-Maure, marquis de Salles, duc de Montausier, pair de France, gouverneur du dauphin, etc, 1785, *in*-8°.

Puisieux. (Philippe-Florent de) naquit à Meaux le 28 novembre 1713, et mourut au mois d'octobre 1772. Il a traduit beaucoup de livres: Grammaire géographique, de

Gordon, avec une addition pour la France, *in*-8°. — Hist. navale d'Angleterre, de Lediard, 3 vol. *in*-4°. — Grammaire des sciences philosophiques, de Martin, *in*-8°. — Elémens des sciences, 3 vol. *in*-12, du même. — Consultations de médecine, d'Hoffman, 8 vol. *in*-12. — Observations, du même, 2 vol. *in*-12. — Géographie, de Varénius, 4 vol. *in*-12. — Les Hommes volans, 3 vol. — Amélie, 4 vol. — Thompson, 3 vol. — Les Frères, ou Miss Osmond, 4 parties *in*-12. — La Campagne, 2 vol. — La Femme n'est pas inférieure à l'Homme, *in*-12. — Voyage en France, en Italie et aux Isles de l'Archipel, 1783, 4 vol. *in*-12. — Les Voyageurs modernes, 4 vol. *in*-12. — Observations sur le jardinage, 3 vol. *in*-12. — Avis et Préceptes de médecine, de Méad, *in*-12. — Expériences physiques, de Léwis, 3 vol. *in*-12.

PUISIEUX, (Magdelène DORSANT, Mme) née à Paris, a donné au public les ouvrages suivans : Conseils à une amie, *in*-8°. — Les Caractères, 2 vol. *in*-8°, qui ont eu du succès, quand ils ont paru. — Le Plaisir et la Volupté, conte, *in*-12. — L'Education du marquis de ***, ou Mémoires de la comtesse de Zurlac, 2 part. *in*-12. — Zamor et Elmanzine, 3 vol. *in*-12. — Réflexions et Avis sur les ridicules à la mode, *in*-12. — Alzarac, ou la nécessité d'être inconstant, *in*-12. — Histoire de Mlle de Terville, 6 parties *in*-12. — Histoire du règne de Charles VII, 4 vol. *in*-12. — Mém. d'un Homme de bien, 3 part. *in*-12. — Le Marquis à la mode, comédie.

PUISIEUX, architecte, a publié : Elémens et Traité de géométrie, 1765, *in*-8°.

PUJOL, médecin à Castres, a donné : Essai sur la maladie de la face, nommée le *tic douloureux*, avec quelques réflexions sur le *Raptus caninus de Cœlius Aurelianus*, 1787, gr. *in*-12.

PUJOL, (de) ci-dev. commissaire-principal des guerres en Hainault. On a de lui : Galerie historiq. universelle, 1786, et années suivantes.

PUJOULX. (J.-B.) On a de lui : Les Dangers de l'absence, ou le Souper de famille, comédie en 2 actes, 1788, *in*-8°. — La veuve Calas à Paris, ou le Triomphe de Voltaire, pièce en 1 acte et en prose, 1791, *in*-8°. — L'Ecole des Parvenus, 1792. — Le Couvent, comédie, 1791. — Cadichon, opéra en deux actes, 1792. — La Rencontre en voyage.

PURE, (Michel de) écrivain du 17e siècle, est auteur

de quelques Pièces de théâtre, qu'on n'a pu ni jouer, ni lire. On a encore de lui des traductions : Des Institutions de Quintilien, 1663, *in*-4°, très-inférieure à celle de l'abbé Gedoyn. — De l'Histoire des Indes orientales, de Maffée, 1665, *in*-4°. — De l'Histoire africaine, de J.-B. Birago, 1666, *in*-12. — Son ouvrage le plus recherché, est sa Vie du maréchal de Gassion, Paris, 1673, 4 vol. *in*-12. Ce pitoyable écrivain n'est guères connu que par le ridicule dont Boileau l'a couvert dans ses Satires, en disant :

« On marche dans la fange avec
» l'abbé de Pure.....
» Plus importuns pour moi durant
» la nuit obscure,
» Que jamais en plein jour ne fut
» l'abbé de Pure »,

Il mourut en 1680.

PUTHOD, (François-Marie) né à Mâcon en 1757, d'abord gendarme du roi, puis capitaine d'infanterie, ensuite adjudant-général-colonel, a, tour-à-tour, cultivé Mars et Minerve. Il était de l'acad. de Villefranche, de celle des arcades de Rome, du cercle des philadelphes, et de la commission des monumens, créée par l'assemblée constituante. On lui doit la partie militaire du *Traité des Offices*, publié par Guyot, tome II, chap. 57, et suivans. Il vient de publier à Mâcon, un *in*-12, intitulé : *Géographie de nos villages*, ou *Dictionnaire mâconnais, pour faire suite aux Géographies et Dictionnaires de la France* : ouvrage indispensable pour bien connaître un pays, qui, de tout tems, a joué un rôle dans l'Histoire, et qui, pourtant, a manqué d'historiens. Les recherches en sont absolument neuves, et les faits souvent accompagnés de Réflexions intéressantes.

PUY-CIBOT, (GASBERG de) poète provençal du 13 siècle, se fit beaucoup de réputation par ses vers, et sur-tout par son Traité intitulé : *Las Pauzias d'Amour*. L'infidélité de sa femme, qu'il aimait éperduement, l'engagea à se faire moine au monastère de Pignans, où il oublia l'amour, sans oublier les Muses.

PUY-HERBAULT, (Gabriel du) *Putherbæus*, religieux de l'ordre de Fontevraud, et docteur de Sorbonne, natif de Touraine, fut l'un des plus habiles controversistes de son tems. Il mourut en 1566, au monastère de Notre-Dame de Coignance en Picardie. Son ouvrage le plus connu, est son Théotime, ou ses trois livres de la condamnation des mauvais Livres, *in*-8°, en latin, Paris, 1549. Il y a quelques bonnes réflexions; mais elles sont noyées dans beaucoup d'autres, très-faibles.

PUY-SÉGUR,

PUY-SÉGUR, (Jacques de CHASTENET, seigneur de) colonel du regiment de Piémont, et lieutenant-général des armées du roi, sous les regnes de Louis XIII et de Louis XIV, porta les armes pendant 41 ans, depuis 1617 jusqu'en 1658, se trouva et se distingua dans plus de 120 siéges, de 30 combats, batailles ou rencontres, sans avoir jamais été blessé, et sans avoir jamais manqué de se trouver au poste d'honneur. Il ne fit pas pourtant une grande fortune, parce qu'il avait trop de franchise pour s'accommoder à tous les manéges des courtisans. C'est ce qu'il témoigne dans ses Memoires, qui ont vu le jour à Paris et à Amsterdam en 1690, 2 vol. *in*-12, par les soins de du Chêne, historiographe de France. On y voit divers evénemens remarquables, sur les campemens où il s'est trouvé, et il y a à la fin des instructions militaires assez utiles. L'auteur raconte avec hardiesse et avec vérité. Il mourut à l'âge de 82 ans, en 1682.

PUY-SÉGUR, (Jacques de CHASTENET, marquis de) fils du précédent, naquit à Paris en 1655. Il s'éleva de grade en grade, fut du nombre de de ceux qui entrèrent au conseil de guerre établi après la mort de Louis XIV, arrivée en 1715, et parvint enfin au grade de maréchal de France. Il mourut à Paris en 1743, à l'âge de 88 ans, après s'être signalé par son esprit et par son courage. On a de lui un ouvrage estimé sur l'Art militaire, 1748, *in*-fol. et 2 vol. *in*-4°.

PUY-SÉGUR, (Jacques-François-Maxime de CHASTENET de) lieutenant-général des armées du roi, né à Paris le 22 septembre, 1716, mort le 2 février 1782, a donné un excellent livre intitulé : L'Art de la guerre, rédigé d'après les Memoires de feu maréchal de Puy-Ségur, son père; la Haye, 1749, 2 vol. *in*-fol. — Discussion intéressante sur la prétention du clergé.

PUY-SÉGUR. (Maxime de) On a de lui : Rapport des cures opérées par le magnétisme animal, avec des notes de Duval d'Epremenil, Paris 1784, *in*-8°.

PUZOS, (Nicolas) célèbre accoucheur de Paris, laissa quelques notes sur l'art qu'il avait pratiqué avec tant de succès. Moriset Deslandes en forma un Traité des Accouchemens, 1759, *in*-4°, qui parut inférieur au nom que Puzos s'était fait. Cet accoucheur était mort en 1753.

Q.

Quarré, (Jacques-Hugues) prêtre de l'Oratoire, né dans la Franche-Comté, devint prédicateur du roi d'Espagne à Bruxelles, où il était supérieur de la maison de son ordre. Il mourut en 1656. Ses principaux ouvrages sont : La Vie de la bienheureuse mère Angèle, première fondatrice des Mères de Ste.-Ursule, *in*-12. — Traité de la pénitence chrétienne, *in*-12. — Trésor spirituel, contenant les obligations que nous avons d'être à Dieu, et les vertus nécessaires pour vivre en chrétiens parfaits, *in*-8°. Il y a eu six édit. de cet ouvrage. — Direction spirituelle pour les ames qui veulent se renouveler en la piété, avec des méditations, *in*-8°. Le style de tous ces ouvrages est suranné.

Quatremaire, (Dom Jean Robert) bénédict., né à Courseraux, au diocèse de Seès, en 1611, se signala par son érudition, sur-tout contre Naudé, qui soutenait que Gersen n'était pas l'auteur de l'Imitation. D. Quatremaire publia deux écrits en latin à cette occasion, l'un et l'autre *in*-8°. Paris, 1649 et 1650. On a de lui : Deux Dissertations, pour prouver contre Launoy, le privilége qu'avait l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, d'être immédiatement soumise au St.-Siége. La première vit le jour en 1657, *in*-8°; la deuxième en 1668, *in*-4°. — Une autre Dissertation publiée en 1659, pour autoriser de pareils droits de l'abbaye de St. Médard de Soissons. Quelques-uns lui attribuent le recueil des ouvrages sur la grace et la prédestination, qui a paru sous le nom de Guilbert Maugnin, en 2 vol. *in*-4°; mais l'abbé d'Olivet donne le 2e vol. de ce recueil à l'abbé de Bourzéis. Quatremaire étant en l'abbaye de Ferrières en Gatinois, pour y prendre les bains, se noya dans la rivière le 7 juillet en 1671, à 59 ans.

Quatremère d'Isjonval, (Denis Bernard) de la ci-dev. acad. des sciences, est auteur des ouvrages suivans : Analyse et examen chim. de l'indigo, pièce qui a remporté le prix de l'acad. des sciences, 1777, *in*-8°. — Recherches expériment. sur la cause des changemens des couleurs dans les corps opaques et naturel-

lement colorés, trad. de l'ang. de M. Ed. Hussey Delaval, 1778, *in*-8°; nouv. édit. 1796, *in*-8°. — Collection des Mém. chimiques et physiques, dont plusieurs ont été couronn. par l'acad. des sciences, tom. I, 1784, *in*-4°. — Dissert. physique de M. Pierre Camper, sur les différences réelles que présentent les traits du visage chez les hommes de différens pays et de différens âges, etc., traduit du hollandais, Utrecht, 1791, *in*-4°. — Discours prononcé par feu M. Pierre Camper, sur le moyen de représenter d'une manière sûre les diverses passions qui se manifestent sur le visage, etc. trad. du hollandais, Utrecht, 1792, *in*-4°. — Sur la découverte du rapport constant entre l'apparition et la disparition, le travail ou le non travail, le plus ou le moins d'étendue des toiles ou des fils détachés des araignées des différentes espèces, et les variations atmosphériques du beau tems à la pluie, du sec à l'humide, mais principalement du chaud au froid et de la gelée à glace au véritable degél, franç. et hollandais, Haye, 1795, *in*-8°. — Nouveau calendrier aréonologique; dans lequel les phases lunaires sont rectifiées et disposées conformément aux véritables rapports de la lune avec les vicissitudes atmosphériques, les crises des maladies et le travail ou le repos des araignées, Haye, 1795, *in*-8°.

Quatremère de Quincy, (A.) a été membre du conseil des cinq-cents, et proscrit au 18 fructidor. Il a publié: Mém. sur cette question: Quel fut l'état de l'architecture chez les égyptiens et qu'est-ce que les grecs en ont emprunté? couronné par l'acad. des inscript. en 1783. — Considérations sur les arts du dessin en France, suivies d'un plan d'acad. ou école publique, et d'un système d'encouragement, 1790, *in*-8°. — Suite, 1791, *in*-8°. — Seconde suite, 1791, *in*-8°. — Il a rédigé les articles d'architecture dans l'Encycl. méthodique, *in*-4°. — Lettre sur les préjudices qu'occasionneraient aux arts et à la science le déplacement des monumens de l'art de l'Italie, 1796, *in*-8°.

Quemiset, teinturier aux Gobelins, est auteur de l'Art d'appréter et de teindre toutes sortes de peaux, 1775, *in*-12.

Quenard. (P.) On a de lui: Portraits des personnages célèbres de la révolution, 3 vol. *in*-4°. avec 114 fig.

Queras, (Mathurin) docteur de Sorbonne, naquit a Sens l'an 1614, et mourut à Troyes en 1695. Le refus qu'il fit de signer le formu-

laire, et de souscrire à la censure contre le docteur Arnauld, le fit exclure de la Sorbonne. Grandin, archevêque de Sens l'accueillit et le mit à la tête de son séminaire. On a de lui : Un Eclaircissement de cette question : Si le concile de Trente a décidé ou déclaré que l'*Attrition* conçue par les seules peines de l'Enfer et sans amour de Dieu, soit une disposition suffisante pour recevoir la rémission des péchés et la grace de la justification au sacrement de pénitence ? *in*-8°, 1685.

Queriau, avocat à Clermont, a donné : Ouvertures de paix universelle, 1757, 1759, 4 vol. *in*-12. — Mém. sur l'usage économique du digesteur Papin, Clermont-Ferrand, 1761, *in*-8°.

Querlon, (Anne-Gabriel Meusnier de) naquit à Nantes le 15 avril 1702, et mourut le 22 avril 1780. C'est un des littérateurs du 18e. siècle qui s'est rendu le plus recommandable par des connaissances étendues et par un jugement sain. Ses travaux littéraires sont nombreux, et dans chacun il s'est montré plein de sagacité, de discernement et de goût. Il fit pendant 22 ans les *Affiches littéraires de Province*, pendant 5, la *Gazette de France*, et pendant 2, le *Journal étranger*, faisant marcher de front ces 3 ouvrages périodiques, dont le succès est connu. Il fut aussi un des coopérateurs du *Journal encyclopédique*, et l'auteur du plan de l'*Avant-Coureur*, autre feuille périodique, à laquelle il travailla pendant plusieurs années, et qui depuis fut réunie au *Mercure*. Dans sa jeunesse, il avait publié un petit vol., où brillait la fécondité de son imagination : ce sont les *Impostures innocentes*, espèces de petits Romans très-ingénieux, et écrits d'un style riant et fleuri. Ses traductions sont fidèles et élégantes, sur-tout celle du *Poëme de la Peinture*, par l'abbé de Marsy ; dans laquelle il a saisi et très-bien rendu l'esprit de l'original. Dans ses Notes sur *Lucrèce* et sur *Phèdre*, il a eu l'art de tirer habilement parti de ses recherches, ou de celles des autres, et de les dégager du ton de pédantisme qui accompagne ordinairement les commentaires. Il faut mettre encore au nombre de ses productions, le *Testament de l'abbé Desfontaines*, le 18e tome de la *Continuation de l'Histoire des Voyages de l'abbé Prévôt*, le 1er vol. de l'*Histoire de la Chirurgie*, impr. sous le nom de Dujardin ; une traduction de *six Livres de Pline-le-Naturaliste*, et une infinité d'autres ouvrages moins considérables, dans lesquels on reconnaît le goût et l'esprit de leur auteur. Enfin, ce littérateur infatiga-

ble a été l'éditeur d'une très-grande quantité d'auteurs latins et français qu'il a enrichis de notes aussi curieuses qu'instructives; et c'est lui qui a présidé à la belle édition du poète Malherbe, dont il a composé la Vie. Un financier célèbre (de Beaujon) l'avait chargé du soin de sa bibliothèque, et lui avait fait accepter une pension et une retraite honorable dans son hôtel. Il y termina ses jours, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Les manuscrits qu'il a laissés sont considérables; on y distingue l'analyse raisonnée de ses feuilles littéraires pendant 22 ans. Il laissa aussi une bibliothèque nombreuse et choisie, dans laquelle il se trouvait quantité de belles éditions et de livres très-rares. — Voici la liste bibliograph. de ses ouvrages : Lettre à dom Gilbert contre l'abbé des Fontaines, 17**, *in*-12. — Les Soupers de Daphné, et les Dortoirs de Lacédémone, 1740, *in*-12. — Réfutation d'une Lettre sur l'Oraison funèbre du cardinal de Fleury, 1743, *in*-4°. — Le Code lyrique, règlement pour l'Opéra de Paris, 1743, *in*-12. — *Lucretius de rerum natura cum notis*, 1744, *in*-12. — Testament littéraire de l'abbé des Fontaines, 1746, *in*-12. — *Phœdri fabulæ cum notis*, 1748, *in*-12. — Psaphion, ou la Courtisane de Smyrne, 1748, *in*-12. — Les Dons de Comus, par Murin, publiés avec une Préface, 1749 et 1758, 3 vol. *in*-12. — Problème sur les Femmes, trad. du latin d'Acidalius, Petronius. — Les ouvr. de Bunon, chirurgien-dentiste. — Pièces dérobées à un ami. — Eloge de la Folie, traduit du latin d'Erasme, par Guédeville, avec des notes, 1751, *in*-12. — L'Ecole d'Uranie, ou l'Art de la Peinture, trad. du latin d'Alph. Dufresnoy et de l'abbé Marsy, avec des remarques, 1753, *in*-12; nouvelle édition, 1780, *in*-8°. — Lettre de M. D., licencié en droit, à Fréron, 1759, *in*-12. — Collection historiq. ou Mém. pour servir à l'Histoire de la Guerre, terminée par la paix d'Aix-la-Chappelle, en 1748, Paris, 1758, *in*-12 — Mém. de ***, pour servir à l'Hist. du 17e siècle, Paris, 1759, 2 vol. *in*-12; 2e édition, 1765, 3 vol. *in*-8°. — Journal histor. de la Campagne de Dantzig, en 1734, publié en 1761, *in*-12. — Œuvres de l'abbé de Grécourt, 1761, 4 vol. *in*-12. — Les Impostures innocentes, ou les Opuscules de Querlon, 1761, *in*-12. — Naufrage et retour en Europe de Kéarny, 1764, *in*-12. — *Erasmi Moriæ Encomium, sive stultitiæ laudatio, ed.* 1765, *in*-8°. — Anthologie française, ou Chansons choisies par Monnet, avec un Mémoire historiq. sur les Chansons, 1765, 3 vol. *in*-8°. — Histoire du siège de Pon-

dichery sous le gouvernement de M. Dupleix, Paris, 1766, *in*-12. — Continuation de l'Hist. générale des Voyages de l'abbé Prévôt, avec Surgy. — Les Graces, ou Recueil de tout ce que les auteurs anciens et modernes ont dit sur les Graces, 1769, *in*-8°, puis sous le titre : Le Triomphe des Graces, ou Elite en vers et en prose des meilleurs écrits anciens et modernes faits à la louange des Graces, 1775, *in*-8°. — Enfin, les Graces, recueil en prose et en vers, 1783, *in*-8°. — Journal du voyage de Michel Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne, en 1580 et 1581, avec des notes, 177*, 1 vol. *in*-4° et 2 vol. *in*-8°. — Poésies de Malherbe, nouv. édition, revue, avec de courtes notes, 1776, *in*-8°. — Il a eu part à la traduction de l'Hist. naturelle de Pline, par Poinsinet.

QUESNAY, (François) écuyer, conseiller, premier médecin ordinaire et consultant du roi, naquit à Méré, près Montfort-Lamaury, le 4 juin 1694. Son père s'était retiré quoiqu'il fût avocat, à la campagne, dans un bien dont il avait la propriété : ce fut là qu'il inspira à son fils ce goût vif, ce penchant pour l'agriculture qu'il conserva toujours. Le premier livre qui le captiva fut la *Maison rustique ;* il le lut avec avidité ; les rapports des théories qu'il y trouvait avec la pratique qu'il voyait tous les jours, intéressaient sa curiosité. Avide de connaissances, impatient de fouiller dans les trésors de la nature et de l'antiquité, il apprit presque sans maître, le latin et le grec. A seize ans et demi, il avait fini ses humanités. Ce fut alors qu'il se decida pour la chirurgie et la médecine. Le séjour de la capitale perfectionna ses talens et augmenta ses lumières. Ayant pris la maîtrise en chirurgie, il alla l'exercer à Mantes, où il obtint la place de chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Quesnay n'était encore connu que sur ce petit théâtre, quand un événement inattendu lui fournit l'occasion de mettre au grand jour ses talens. En 1727, Silva, qui passait pour le plus habile médecin que l'on connût alors, publia un *Traité de la saignée.* Quesnay le lut, et trouva que les principes en étaient totalement contraires à ceux qu'il s'était formés par les études, et qu'avait confirmés son expérience. Il jugea que les conséquences en pouvaient être dangereuses pour l'art de guérir, et résolut de le combattre. Sa critique parut en 1730, sous le titre d'Observations sur les effets de la saignée, fondées sur les lois de l'hydrostatique, avec des remarques critiques sur le Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, de Silva. A

peine son livre parut-il, que sa grande supériorité sur celui de Silva fut décidée par tous les juges compétens. Sa renommée alors le porta dans les sociétés les plus distinguées, et il s'y fit aimer par les agrémens de son caractère et de son esprit. Le maréchal de Noailles en fit son ami; et ce fut chez lui que Quesnay eut occasion de faire connaissance avec la Peyronie. Cet homme célèbre venait d'obtenir la fondation de l'académie royale de chirurgie; il crut que personne n'était plus capable que Quesnay d'en remplir la place de secrétaire perpétuel, et il le chargea de rédiger le premier volume des Mémoires de cette compagnie naissante. La préface de cet ouvrage, faite par Quesnay, est un chef-d'œuvre de génie et de goût, qui seul aurait pu lui mériter une réputation à jamais durable. Les travaux auxquels il se livra dans cette place, lui acquirent de plus en plus l'estime de son bienfaiteur. La Peyronie le fit investir de la charge de chirurgien du roi en la prévôté de l'Hôtel, ce qui lui donna l'aggrégation du collége de chirurgie; et peu de tems après, il lui fit accorder le brevet de professeur royal du même collége. Quesnay avait cultivé toutes les sciences qui touchent à la médecine, l'hist. naturelle, la botanique, la chimie, la physique expérimentale, la chirurgie; il en avait saisi tous les rapports; il ne lui restait plus pour l'exercer publiquement, que de prendre le grade de docteur: c'est ce qu'il fit en Lorraine à l'Université de Pont-à-Mousson. Cette époque fut celle de son élévation et de sa fortune. Il acquit bientôt, avec l'agrément du roi, la survivance de la place de son premier médecin ordinaire; il en devint le titulaire, et y joignit ensuite celle de médecin du grand commun. C'est sur ce théâtre que Quesnay composa ses grands ouvrages. Quand on a lu son Essai physique sur l'économie animale, il est difficile de ne pas se former une haute idée de ses talens. La filiation d'idées qui y règne, la clarté dans la manière de les exprimer, les connaissances anatomiques, la science du cœur humain, le mécanisme et le jeu des passions qu'il a y développés avec le plus grand art, les maximes et les règles de vertu qu'il y a semées, attestent en même-tems la bonté de son cœur et les ressources de son génie. Si Quesnay s'y trompe quelquefois, personne ne parait plus fait pour atteindre la vérité, et ses méprises sont de l'espèce de celles qui échappent aux lumières les plus étendues. Après avoir terminé son travail sur l'Economie animale, Quesnay se trouva naturelle-

ment conduit à s'occuper de l'Economie politique. Quand il voulut connaître les principes de la science du gouvernement, le premier qui le frappa, fut que les hommes sont des êtres sensibles, puissamment excités par les besoins à chercher des jouissances et à fuir les privations et la douleur. Pour savoir comment multiplier ces jouissances si nécessaires à l'espèce humaine, il fallut remonter à la source des biens qui les procurent. Ce fut alors que Quesnay se rappella les premières occupations de son enfance, et que l'agriculture fixa son attention, avec un intérêt plus vif encore. Les travaux qu'il entreprit sur cette partie si essentielle, des connaissances humaines, les principes nouveaux qu'il avança sur la nature et la perception de l'impôt, le firent regarder comme un des fondateurs de ce qu'on a appellé la secte des économistes. Le ridicule que l'on a cherché à verser sur les hommes compris sous cette dénomination, n'a jamais pu atteindre Quesnay, qui ne s'occupait du bonheur public, qu'en homme inspiré par la vertu et le désintéressement. Après sa mort, qui arriva au mois de décembre 1774, on fit son éloge funèbre; et quoiqu'on ne puisse pas s'en rapporter ordinairement à ces sortes d'éloges, Quesnay méritait ceux que sa mémoire reçut, par son humanité, sa charité, et ses qualités patriotiques et sociales. Il avait 80 ans lorsqu'il mourut, et à cet âge, l'amour des mathématiques s'était emparé de lui, et l'avait absorbé tout entier. Il eut le malheur de croire avoir trouvé à-la-fois la trisection de l'angle et la quadrature du cercle; si, cependant, on peut appeller malheur, une illusion qui le rendait heureux. Louis XV, qui estimait Quesnay, l'appellait *son penseur*, et il lui donna pour armes trois fleurs de *pensée*. Ses ouvrages sont : Observat. sur les effets de la saignée, 1730, *in*-12. — Essai physique sur l'économie animale, 1736, *in*-12; nouv. édition, 1747, 3 vol. *in*-12. — Lettre sur les Disputes entre les médecins et les chirurgiens, 1737, *in*-4°. — Préface et Observations dans le premier volume des Mémoires de l'académie royale de chirurgie, 1743. — Recherches critiques et historiq. sur l'origine, sur les divers états, et sur les progrès de la chirurgie en France, 1744, *in*-4°, et 2 vol. *in*-12. — Mémoire présenté au roi par son premier chirurgien, où l'on expose la sagesse de l'ancienne législation sur l'état de la chirurgie en France, 1749, *in*-4°. — Traité de la suppuration, 1749, *in*-12. — Traité de la gangrène, 1749, *in*-12. — Traité des effets et

de

de l'usage de la saignée (nouv. édit. des deux Traités sur la saignée ci-dessus cités), 1750, *in*-12. — Traité des fièvres continues, 1753, 2 vol. *in*-12. — Observations sur la conservation de la vie, 1760, *in*-4°. — Elémens de la philosophie rurale, avec le marquis de Mirabeau, 1768, *in*-12. — Plusieurs Mémoires sur des sujets économiques, dans les *Ephémerides économiques*.

QUESNAY, fils du précédent, a donné : Essai sur l'administration des terres, 1759, *in*-8°.

QUESNAY a publié : Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques, avec un projet de nouveaux Elémens de géométrie, 1773, *in*-8°.

QUESNE, (Heuri du) fils du célèbre amiral de France de ce nom, se distingua par son habileté dans la guerre et dans la marine. Il mourut à Genève en 1722, à 71 ans. Sa probité et la douceur de son caractère le firent également aimer et estimer. Il avait une érudition peu commune dans un homme de son état. On a de lui des Reflexions anciennes et nouvelles sur l'Eucharistie, 1718, *in*-4°.

QUESNEL, (Pasquier) né à Paris en 1634, oratorien en 1657, mourut à Amsterdam en 1719, à l'âge de 86 ans. Tout ce qu'on a écrit pour ou contre le livre des *Réflexions morales* du P. Quesnel se trouve dans tant d'écrits polémiques, qu'il serait inutile de répéter ici ce que tout le monde peut être à-portée de lire par-tout. D'ailleurs, ces questions rentrent dans la théologie, objet dont nous devons nous abstenir. Quant aux faits, les voici : Quesnel, entré dans la congrég. de l'Oratoire en 1657, en sortit en 1684, à l'occasion du Formulaire qu'on voulut lui faire signer, et se retira dans les Pays Bas auprès du docteur Arnauld, dont il recueillit les derniers soupirs. Il ne fut pas long-tems tranquille dans cette retraite. Au commencement du siècle, les jésuites surprirent un ordre du roi d'Espagne, Philippe V, pour l'arrêter à Bruxelles : l'archevêque de Malines le fit mettre dans les prisons de son archevêché. La persécution qu'il éprouvait révolta ses partisans, et inspira à l'un d'eux un de ces coups hardis auxquels le désespoir ou un grand intérêt peuvent seuls faire recourir. Un gentilhomme espagnol, perça les murs de sa prison, et le P. Quesnel fut libre. Il se retira en Hollande, où la persecution ne put l'atteindre, et où il termina paisiblement ses jours. Le P. Quesnel avait jeté les premieres bases de son livre des *Reflexions morales*, qui

lui attira tant de disgraces, étant à l'Oratoire; ce n'étaient d'abord que quelques pensées sur les plus belles maximes de l'évangile. Flatté des suffrages que son livre obtint, le P. Quesnel l'augmenta beaucoup, et le fit imprimer à Paris en 1671, avec un mandement de l'évêque de Châlons-sur-Marne, qui l'avait adopté pour son diocèse, et l'approbation de quelques docteurs. Sur ces entrefaites, survint l'affaire du formulaire: le refus que fit le P. Quesnel de le signer, et sa sortie de l'Oratoire, donnèrent lieu d'examiner son livre, qui avait acquis d'autant plus de publicité, que son auteur était persécuté, et jouait un grand rôle dans un parti opprimé. L'évêque d'Apt fut le premier qui proscrivit les *Réflexions morales* du P. Quesnel. L'année suivante, on dénonça l'auteur comme hérétique et séditieux. Le P. Quesnel, qui était alors en Hollande, se défendit; mais ses *Apologies* n'empêchèrent pas que ses *Réflexions morales* ne fussent condamnées par un décret de Clément XI en 1708, supprimées par un arrêt du conseil en 1711, proscrites par le cardinal de Noailles en 1713, enfin anathématisées solennellement par la constitution *unigenitus*, publiée à Rome le 8 septembre de la même année, sur les instances de Louis XIV. Cette bulle fut acceptée, le 25 janvier 1713, par les évêques assemblés à Paris, enregistrée en Sorboune le 5 mars, et reçue ensuite par le corps épiscopal, à l'exception de quelques évêques français qui en appelèrent au futur concile. Quesnel mourut quelque tems après tous ces événemeus. On a de lui les ouvrages suivans: Lettres contre les *nudités*, adressées aux religieuses qui ont soin de l'éducation des filles, *in*-12, 1686. — L'Idée du sacerdoce et du sacrifice de Jesus-Christ, dont la seconde partie est du P. de Gondren, deuxième supérieur général de l'Oratoire. On a plusieurs éditions de cet ouvrage, qui est *in*-12. — —Les trois consécrations: la consécration baptismale, la sacerdotale et la consécration religieuse, *in*-18, et avec l'ouvr. précédent, *in*-12.—Elévations à N. S. J.-C. sur sa passion et sa mort, etc. *in*-16. — Jésus, pénitent, *in*-12. — Du Bonheur de la mort chrétienne, *in*-12. — Prières chrétiennes, avec des Pratiques de piété, 2 vol. *in*-12.—Office de Jésus, avec des Réflexions, *in*-12. — Prière à N. S. J.-C., au nom des jeunes gens, et de ceux qui desirent de lire la parole de Dieu, et sur-tout l'évangile, broch. *in*-12. — Eloge historiq. de Desmahis, chanoine d'Orléans, au-devant de la Vérité de la religion catholique, etc. de ce chanoine. Tous ces ouvrages ont été sou-

vent réimprimés. — Recueil de Lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété, 3 vol. *in*-12, à Paris, chez Barrois, en 1721.—Tradition de l'Eglise romaine, sur la prédestination des saints, et sur la Grace efficace, à Cologne en 1687, 4 vol. *in*-12, sous le nom du sieur Germain, docteur en théologie. — La discipline de l'Eglise, tirée du Nouveau-Testament et de quelques anciens conciles, 2 vol. *in*-4°, à Lyon en 1689. — *Causa Arnaldina*, *in*-8°, 1699, en Hollande : ouvrage inspiré par le zèle de l'amitié. — Justification d'Arnauld, 3 vol. *in*-12, 1702.—Entretiens sur le décret de Rome, sur le Nouveau-Testament de Châlons, accompagnés de Réflex. morales. — Sept Mémoires, en 7 vol. *in*-12, pour servir à l'examen de la constitution *Unigenitus*. Un grand nombre d'ouvrages sur les contestations, dans lesquelles il s'était engagé, dont il est inutile de donner la liste. Le petit nombre de lecteurs qui voudront les connaître, en trouveront le catologue dans la dernière édition de Moréri. Les édit. des Réflexions morales, impr. en 1727 et 1736, 8 vol. *in*-12, sont préférées par plusieurs à l'*in*-8°, à cause de leur commodité. Celle-ci est en 4 vol., 1699 et 1705; mais les unes et les autres sont complètes.

QUÉTANT, auteur dramatique à Paris, s'est borné à l'opéra-comique. Ses Pièces sont estimables, par le ton de gaieté et le bon comique qui y règnent. On a de lui : Les Amours grenadiers, comédie en 1 acte et en prose, mêlée de vaudevilles sur la prise de Port-Mahon, 1756, *in*-12. — Le Quartier-général, en 1 acte et en vaudevilles, 1757, *in*-12, avec Achard. — L'Auteur perruquier, ou les Muses artisanes, opéra-comique en 1 acte, 1757, *in*-12. — La Femme orgueilleuse, parodie en 2 actes et en vers, mêlée d'ariettes, 1757, *in*-12. — La Foire de Bezons, divertissement en vaudevilles, 1758, *in*-12. — Le Dépit généreux, coméd. en 2 actes et en vers, mêlée d'ariettes, 1761, *in*-12, avec Anseaume. — Le Maréchal ferrant, opéra-comique en 2 actes et en prose, mêlé d'ariettes et de vaudevilles, 1761, *in*-12. — Les deux Citoyens, pièce en 1 acte et en vers, 1761, *in*-12.—Le Maître en Droit, opéra-comique en 2 actes, 1765, *in*-12. — Le Serrurier, opéra-bouffon, mêlé d'ariettes, 1765, *in*-8°. — Le nouveau Tonnelier, opéra-com. mêlé d'ariettes, avec Audinot, 1767, *in*-12; nouv. édit., 1770, *in*-12. — L'Ecolier devenu maître, ou le Pédant joué, comédie en 3 actes et en prose, 1768, *in*-8°. — Les Femmes et le Secret, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1767.

QUÉTIF, (Jacques) dominicain, né à Paris en 1618, mourut en 1698. On a de lui : Une édition des Opuscules et de Lettres de Pierre Morin. Une nouv. édit. du concile de Trente, *in*-12. — Une nouv. édit. de la Somme de Saint-Thomas, 3 vol. *in*-fol. — Les Lettres de Savanarole, et sa Vie, par Jean-Franç. Pic de la Mirandole. — Il préparait une Bibliothèque des auteurs de son ordre, qui fut finie par le P. Echard, son confrere.

QUEUX, (Claude le) chapelain de St.-Yves, à Paris, mort en 1768, s'est fait connaître par des traductions de plusieurs Traités de St.-Augustin et de St.-Prosper. De plus, il a composé : Les dignes fruits de la pénitence, 1742, *in*-12. — Le Chrétien fidèle à sa vocation, 1748 et 1761, *in*-12. — Le Verbe incarné, 1759, *in*-12. — Tableau d'un vrai chrétien, 1748, *in*-12. — Il a encore été, avec l'abbé le Roy, l'éditeur de l'Histoire des Variations, de Bossuet, 1770, 5 vol. *in*-12 ; et a publié le *Prospectus* de la nouv. édit. des Œuvres de ce savant évêque, *in*-4°, 1766.

QUIEN, (Michel le) dominicain; naquit à Boulogne en 1661 : et mourut à Paris en 1733. Il était savant dans les langues et dans l'antiquité ecclesiastique. Ses principaux ouvrages sont : La Défense du Texte hébreu, contre le P. Pezron, avec une Réponse au même Père, qui avait refuté cette Defense, *in*-12. — Une édit. des Œuvres de St.-Jean Damascène, en grec et en latin, 1712, 3 vol. *in*-fol. — Un Traité contre le schisme des Grecs, qu'il a intitulé : *Panoplia contra Schisma Græcorum*, *in*-4°, sous le nom d'Etienne de Altimura. — Nullité des ordinations anglicanes contre le P. le Courayer, 4 vol. *in*-12. — Plusieurs Dissertations dans les *Mémoires de littérat. et d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets. — *Oriens Christianus, in quatuor Patriarchatus digestus; in quo exhibentur Ecclesiæ, Patriarchæ, cæterique Præsules Orientis*, 3 vol. *in*-fol. 1740, à Paris, de l'impr. Royale : c'est le plus grand ouvrage que nous ayons sur l'état ancien et présent des Eglises d'Orient. La Gaule chrétienne de Ste.-Marthe lui a servi de modèle, et il l'a très-bien imitée.

QUIEN DE LA NEUFVILLE, (Jacques le) de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, naquit à Paris en 1647. Son père, capitaine de cavalerie, le fit entrer de bonne heure au service; mais après une campagne qu'il fit dans le régiment des Gardes-Françaises, il le quitta, et se voua au barreau. Il était sur le point d'être pourvu de la charge d'avocat-général de la cour des

monnaies, lorsqu'une banqueroute considérable faite à son père, dérangea ses projets, et le réduisit à chercher une ressource dans la littérature. Scarron, son parent, voulait l'attirer à la poésie; mais il aima mieux suivre les avis de Pellisson, qui lui conseilla de s'appliquer à l'histoire. Après avoir appris l'espagnol et le portugais, il donna en 1700, en 2 vol. *in*-4°; l'Histoire générale de Portugal. Le Quien n'a conduit cette Histoire que jusqu'en 1521, à la mort d'Emmanuel 1er, et outre que son ouvrage n'est pas fini, il a plusieurs autres défauts. La Clède, secrétaire du maréchal de Coigni, qui donna en 1735, en 2 vol. *in*-4° et en 8 vol. *in*-12, une nouvelle Histoire de Portugal, conduite jusqu'à nos jours, prétend que le Quien a supprimé dans la sienne un grand nombre de faits importans, et a passé légèrement sur beaucoup d'autres. Le Quien produisit un ouvrage, qui fut plus utile à sa fortune que son Histoire. Nous voulons parler de son Traité de l'usage des Postes chez les anciens et les modernes, Paris, 1734, *in* 12, qui lui fit donner la direction d'une partie de celles de la Flandre française. Il alla s'établir au Quesnoy, et y demeura jusqu'en 1713, que l'abbé de Mornay, ambassadeur en Portugal, l'emmena avec lui, comme un homme intelligent et un confident sûr. Ce voyage lui fut aussi avantageux qu'honorable. Le roi de Portugal lui donna une pension de quinze-cents livres, payable en quelque lieu qu'il fût, le nomma chevalier de l'ordre de Christ, et lui demanda ses vues et ses avis sur l'académie d'histoire qu'il avait dessein d'établir, et qu'il établit, en effet, peu de tems après, à Lisbonne. Le Quien crut ne pouvoir mieux le remercier, qu'en finissant son Histoire du Portugal; mais sa trop grande application lui causa une maladie, dont il mourut à Lisbonne en 1728, à 81 ans.

QUILLET, (Claude) né à Chinon en Touraine, exerça d'abord la médecine. Se trouvant à Loudun dans le tems qu'on y représentait cette ridicule comédie des *Religieuses possédées*, que le cardinal de Richelieu et son fidèle Laubardemont changèrent en une si exécrable tragédie, il eut le courage de braver le prétendu Diable qui menaçait d'enlever les incrédules jusqu'à la voûte de l'eglise, et le défia de l'y enlever dès le jour même, l'assurant de sa parfaite incrédulité : mais, lorsqu'il eut réfléchi sur cette demarche, il en sentit les conséquences dangereuses, et s'enfuit en Italie, où il commença sa Callipédie, poëme en quatre chants, imprimé à Leyde en 1655, sous ce

titre: *Calvidii Læti Callipædia, sive de pulchræ prolis habendæ ratione, in*-4°. L'auteur le publia sous un nom étranger, parce qu'il y avait lancé plusieurs vers satiriques contre le cardinal Mazarin. Ce ministre qui savait quelquefois donner à sa politique l'air et le mérite de la grandeur, le fit venir, et lui déclara qu'il lui donnait une abbaye, ajoutant ces mots: *Apprenez à ménager davantage vos amis.* L'abbé Quillet, pénétré de reconnaissance, donna une nouvelle édition de son Poëme à Paris en 1656, *in*-8°, la dédia au cardinal, et substitua l'éloge à la satire. Cet auteur mourut quelque tems après à Paris, en 1661, âgé de 59 ans. Son poëme est extrêmement intéressant par la juste distribution des parties, par l'ingénieux emploi de la fable, par la variété des épisodes; mais sa versification ne se soutient pas. La diction n'est pas correcte, et la bonne latinité y est blessée en quelques endroits; mais dans plusieurs autres morceaux, l'harmonie, la douceur, l'élévation, le nombre et la cadence caractérisent sa muse, et la sécheresse des préceptes disparaissait sous le coloris poétique. La matière n'y est pas traitée avec beaucoup de solidité; et on y trouve quelques erreurs populaires: il y débite sérieusement les extravagances de l'astrologie judiciaire. On a publié en 1746, *in*-12, une traduct. franç. en prose de ce Poëme, par d'Egly; et en 1774, une en vers français, avec le texte latin, *in*-8°. Quillet avait composé plusieurs autres ouvrages; mais ils n'ont pas été imprimés. Il donna, en mourant, tous ses écrits à Ménage, et 500 écus pour les faire imprimer; mais cet abbé prit l'argent et les papiers, et ne publia aucun écrit de Quillet.

QUINAULT, (Philippe) de l'acad. française, est pour le genre lyrique, ce que Boileau est pour la satire, et la Fontaine pour la fable; c'est-à-dire, le grand modèle de son genre. Il s'était destiné à la profession d'avocat, et il fut en effet homme de robe; il acheta une charge d'auditeur-des-comptes, en faisant un riche mariage; il fut reçu à l'acad. française en 1770, et mourut le 26 novembre 1788: telle fut la vie du premier des poëtes lyriques. Quinault n'avait devant lui aucun guide dans le genre, où personne ne l'a égale depuis, et il fut à-la-fois le créateur et le modèle de la tragédie lyrique. Son talent principal a été de combiner ses Pièces de telle sorte, que la fable du poëme, la disposition des scènes, l'intérêt des personnages, l'appareil du spectacle, se développent sans efforts et sans aucune espèce de confusion. Le merveilleux y produit sur-tout un effet,

qui étonne et flatte l'imagination, sans la contraindre et la fatiguer, parce que le poète a su le tirer du fonds du sujet, et en faire usage avec discernement et sobriété. On a reproché à sa versification trop de molesse, sans faire attention qu'une versification serrée et énergique aurait été déplacée dans des drames, dont les sentimens tendres et efféminés, font le charme principal. D'ailleurs Quinault savait s'élever, quand les circonstances et les caractères exigeaient plus de force et d'élévation. Le couplet de l'opéra de *Proserpine*, qui commence par ces mots :

« Les superbes Géans armés contre
» les Dieux,
» Ne nous donnent plus d'épou-
» vante, etc. »

n'est certainement pas faible, non plus que cet autre dans la bouche de *Médée* :

« Sortez, ombres, sortez de la nuit
» éternelle,
» Voyez le jour pour le troubler,
» etc. »

Un défaut peut-être plus réel de Quinault, est d'être prosaïque. A force de tendre au naturel, il tombe dans une simplicité froide ou rampante. Le naturel, il est vrai, s'énonce sans effort, quand l'esprit et le cœur, qui le produisent par leur accord, sont profondément pénétrés; mais il n'exclut ni la noblesse, ni l'élévation, ni le choix des expressions, ni la finesse, ni l'élégance des tours. Tout dépend des vrais talens qui le produisent, et de l'art qui sait l'embellir. Quinault s'est aussi exercé dans la tragédie et dans la comédie : c'est même par-là qu'il avait commencé d'essayer ses talens; mais ses tragédies sont faibles, romanesques; et de toutes ses comédies, on n'estime guères que la *Mère coquette*, qui effectivement est une bonne pièce d'intrigue, et une des plus anciennes qui soient sur le théâtre. Parmi les détracteurs de Quinault, Boileau fut le plus acharné à le poursuivre. Tout le monde connait ces vers du satirique :

. . . . . .
« Et tous ces lieux communs de
» morale lubrique,
» Que Lully réchauffa des sons de
» sa musique; »

est-ce un tort de Boileau de s'être ainsi élevé contre les chef-d'œuvres de Quinault; ou bien avait-il de justes sujets de déprimer ce genre? Voici comment un critique s'explique à ce sujet : « Quand il serait vrai (dit-il) que notre Horace se fût élevé contre les Poëmes de Quinault, pourrait-on disconvenir qu'il n'y a pas dans l'opéra un vice radical qui a suffi pour indisposer contre lui les meilleurs esprits, tels que Boileau, Racine, la Fontaine, Rousseau, la Bruyère? etc. Tous ces

grands hommes, qui avaient bien acquis le droit d'être difficiles, ne pouvaient tolérer que l'on mît au rang des chef-d'œuvres, des Poëmes ordinairement dépourvus de vraisemblance, libres des trois unités, et dans lesquels presque toutes les règles de l'art sont nécessairement violées. Ce spectacle si pompeux, si varié, ne présentait souvent à leurs yeux qu'un magnifique ennui. Et véritablement, sans être taxé de trop de rigueur, on peut dire, de l'aveu du goût, que le meilleur des opéras ne sera jamais un excellent ouvrage. Nous croyons cependant que ce spectacle est convenable pour de grandes fêtes, et qu'il est même susceptible de beautés particulières, dont aucun écrivain n'a mieux senti que Quinault toutes les espèces différentes; mais, nous le répétons, il ne faut pas s'étouner que Boileau, si exact, si sévère dans ses productions, et qu'une étude continuelle des anciens avait accoutumé à leur caractère de beautes mâles et nerveuses, ne pût se familiariser avec une poésie presque toujours denuée d'images et de métaphores hardies. D'après cette manière austère de penser, que lui donnait le sentiment de sa propre force, il avait de la peine à regarder Quinault comme un grand poëte, et en cela il était conséquent». Au reste Boileau a lui-même affaibli ses traits contre Quinault, en insérant, dans une de ses Préfaces, cette déclaration : «En attaquant (dit-il) dans mes satires les défauts de quantité d'écrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces écrivains le mérite qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, par exemple, qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de Quinault, quoique si éloignés de la perfection..... J'ajouterai même que, dans le tems où j'écrivais contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, et qu'il n'avait pas fait alors beaucoup d'ouvrages qui lui ont acquis, dans la suite, une juste réputation». Nous observerons, en finissant cet article, que Quinault ne fut pas moins estimable par ses mœurs que par ses talens. Dans l'âge des passions, et favorablement accueilli du parterre, ce poëte eut le courage de penser que le talent d'amuser ne dispensait point de celui d'être utile; que les Muses pouvaient délasser, mais non occuper exclusivement l'homme sociable, et que, si son penchant l'entraînait à faire des vers, sa probité lui ordonnait de remplir les devoirs de son état. Quinault, dont on a 15 ou 16, tant tragédies que comédies, et 13 operas, continua jusqu'à sa mort, avec une régularité scrupuleuse et un courage inouï, les fonc-

tions

tions monotones de sa charge d'auditeur-des-comptes, comme s'il n'eût jamais connu d'occupation plus intéressante pour son esprit et pour son cœur; effet admirable, dit un de ses panégyristes, et cependant naturel de cet amour du devoir, la base de toute société, l'idole de nos bons aïeux, et que, pour le malheur de notre âge, a éteint dans presque tous les cœurs, l'esprit de système et d'egoïsme, digne fruit des tristes lumières de la fausse philosophie. On divise les ouvr. de Quinault en deux classes; savoir ses pièces de théâtre et ses opéras. Ses Pièces de théâtre, qu'il commença à l'âge de 20 ans, furent jouées depuis 1654 jusqu'en 1666. Les Rivales, comédie, en 1653. — L'Amour indiscret, ou le Maître indiscret, comédie, en 1654. — La Comédie sans comédie, en 1654. — La généreuse Ingratitude, tragi-comédie, en 1656. — Stratonice, tragi-comédie, en 1657. — Les coups de l'Amour et de la Fortune, tragi-comédie, en 1657. — Amalasonte, tragédie, 1658. — Le feint Alcibiade, tragi-comedie, en 1658. — Le Fantôme amoureux, tragi-coméd. en 1659. — Agrippa, ou le faux Tiberinus, tragi-coméd. en 1660. — Astrate, roi de Tyr, tragéd, en 1663. — La Mère coquète, ou les Amans brouillés, comédie, en 1664. — Bellérophon, tragédie, en 1665. — Pausanias, tragédie, en 1666. Toutes ces Pièces sont en vers, et en cinq actes.

Ses principaux opéras sont: Les Fêtes de l'Amour et de Bacchus; Cadmus; Isis; Proserpine; le Triomphe de l'Amour; Persée; Amadis; le Temple de la Paix; Alceste; Thésée; Atys; Phaëton; Roland et Armide. — Quinault est encore auteur de quelques Epigrammes, dont la poésie est faible. — De la Description de la Maison de Sceaux, petit poëme écrit avec délicatesse. — De différentes Pièces de Poésie, répandues dans les Recueils du tems. Ses Pièces dramatiques, conservées au théâtre, sont: Agrippa, ou le faux Tiberinus; Astrate, tragédie; la Mère coquète, comédie, nouvellement réparée par Collé. Ses Œuvres ont été imprimées avec sa Vie à Paris en 1739 et 1778, 5 vol. *in*-12.

QUINCY, (Charles SÉVIN, marquis de) lieutenant-général d'artillerie, s'est distingué dans ce siècle par son courage et par son amour pour les lettres. On a de lui: l'Histoire militaire de Louis XIV, 1726, 7 vol. *in*-12, qui se relient en 8. Elle est très-utile pour ceux qui s'appliquent au métier de la guerre.

QUINTINIE, (Jean de la) naquit près de Poitiers en 1626. Après son cours de phi-

losophie, il prit quelques leçons de droit, et vint à Paris où il se fit recevoir avocat. Quoiqu'il eût peu de tems dont il pût disposer, il en trouvait néanmoins suffisamment pour satisfaire la passion qu'il avait pour l'agriculture. Il lut Columelle, Varron, Virgile, et tous les autres auteurs anciens et modernes qui ont traité de cette matière. Il augmenta ses connaissances sur le jardinage dans un voyage qu'il fit en Italie. De retour à Paris, la Quintinie se livra tout entier à l'agriculture, et fit un grand nombre d'expériences curieuses et utiles. C'est lui qui fit voir le premier, qu'un arbre transplanté ne prend de nourriture que par les racines qu'il a poussées depuis qu'il est replanté, et qui sont comme autant de bouches par lesquelles il reçoit l'humeur nourricière de la terre, et nullement par les petites racines qu'on lui a laissées, qu'on appelle ordinairement *le chevelu*. C'est lui aussi qui découvrit le premier, par ses expériences, la méthode infaillible de bien tailler les arbres, pour les contraindre à donner du fruit, à le donner aux endroits où l'on veut qu'il vienne, et même à le répandre également sur toutes leurs branches; ce qui n'avait jamais été, ni pensé, ni même cru possible. Le grand Condé, qui aimait l'agriculture, prenait un extrême plaisir à s'entretenir avec lui; Jacques II, roi d'Angleterre, lui offrit une pension considérable, pour l'attacher à la culture de ses jardins; mais la Quintinie refusa ces offres avantageuses par amour pour sa patrie, et trouva en France les récompenses dues à son mérite. Louis XIV créa, en sa faveur, la charge de directeur-général des jardins fruitiers et potagers de toutes ses maisons royales. La Quintinie mourut à Paris vers 1700. On a de lui un excellent livre, intitulé : Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, Paris, 1725, 2 vol. *in*-4°; et plusieurs Lettres sur la même matière.

Quiqueran de Beaujeu, (Pierre de) évêque de Senez, d'une des plus anciennes maisons de Provence, fut élevé à l'épiscopat à l'âge de 18 ans, en considération de son grand savoir qui faisait l'étonnement des savans. Il ne jouit pas long-tems de sa réputation, ni de sa dignité, étant mort à l'âge de 24 ans. On a de lui deux ouvrages estimés, l'un est un éloge de la Provence, sous ce titre : *Petri Quiquerani Bellojocani episcopi Senecensis, de laudibus provinciæ libri tres*, dont on a une version française, *in*-8°. par Pierre de Vini de Claret, archidiacre d'Arles. L'autre est un poëme sur le passage d'Annibal dans les Gaules,

et son arrivée aux bords du Rhône, près de la ville d'Arles, sous ce titre : *De adventu Annibalis in adversam ripam Arelatensis agri, hexametri centum.* Ces deux poëmes ont été plusieurs fois imprimés, et ont joui long-tems d'une grande réputation. Ils ont été recueillis à Paris en 1551, *in*-fol.

Quiqueran de Beaujeu, (Honoré de) de la même famille que le précédent, évêque de Castres, associé vétéran de l'académie des inscriptions et belles-lettres, naquit à Arles le 22 juin 1655, et mourut dans cett ville en 1735. Il cultiva l'éloquence, et se la rendit si familière qu'elle parut toujours en lui plutôt un don de la nature que le fruit du travail. On a de lui 1 vol. *in*-4°. des Mandemens, des Lettres et des Instructions pastorales qu'il publia sur l'établissement de son séminaire, sur les maladies contagieuses de Provence et de Languedoc, sur l'incendie de Castres, sur les abus de la mendicité. sur la Légende de Grégoire VII, sur le fameux concile d'Embrun, auquel il n'était pas favorable, et sur plusieurs autres points de doctrine ou de discipline. Il tempérait l'austérité de ses mœurs et les occupations sérieuses de son ministère, par l'étude des belles-lettres, auxquelles il donnait tous les jours quelques heures. Il portait dans la société une douceur, une aménité, un enjouement et une vivacité qui en faisaient les dèlices. Ami sûr et constant, il fit le bonheur et emporta les regrets de tous ceux qui lui étaient attachés,

R.

Rabany Beauregard a traduit en prose et en vers la Veillée des fêtes de Venus, du *Pervigilium Veneris*, 1792, *in*-8°.

Rabardeau, (Michel) jésuite, mort en 1649, à 77 ans, est connu par son *Optatus Gallus benignâ manu sectus*, Paris, 1641, *in*-4°.

Rabaut de St.-Etienne, (G. Paul) ministre protestant à Nîmes, membre de l'assemblée nationale constit.

et législative, décapité le 5 décembre 1793, est plus connu par sa carrière politique et par la catastrophe qui l'a terminée, que par ses productions littéraires. On a de lui: Hommage à la mémoire de M. de Becdelièvre, evêque de Nimes, 1784, *in*-12. — Lettre sur la vie et les écrits de Court de Gebelin, 1774, *in*-4°. — Lettres à Bailly, sur l'Histoire primitive de la Grèce, 1787, gr. *in*-8°. — Considérations sur les intérêts du tiers-état, 1789, *in*-8°. — Opinion sur la motion: nul homme ne peut être inquiété pour ses opinions, ni troublé dans l'exercice de sa religion, 1789, *in*-12. — Adresse aux Anglais, 1791, *in*-8°. — Almanach historique de la révolution française; on y a joint l'acte constitutionnel des Français, avec le discours d'acceptation du roi, 1792, *in*-12; 2e édition augmentée de Reflexions politiques, sur les circonstances présentes, 1792, *in*-12. Il avait part à la Feuille villageoise, avec Grouvelle et Cérutti, 1790, etc. au Moniteur, jusqu'à la fin de l'année 1792, ainsi qu'à d'autres journaux.

Rabelais, (François) naquit à Chinon en Touraine, d'un aubergiste suivant les uns, ou d'un apothicaire suivant les autres. Il entra chez les cordeliers de Fontenai-le-Comte, dans le bas Poitou. Né avec une imagination vive et une mémoire heureuse, il se consacra à la chaire, et y réussit. Son couvent était dépourvu de livres; il employa les honoraires de ses sermons à se faire une petite bibliothèque. Sa réputation commençait à se former, lorsqu'une aventure galante le fit renfermer dans une prison monastique, d'où il eut le bonheur de s'échapper. Des personnes de la première qualité, à qui son esprit enjoué avait plu, secondèrent le penchant qui le portait à sortir de son cloître. Clément VII lui accorda, à leur sollicitation, la permission de passer dans l'ordre de St.-Benoît. Rabelais, ami de l'indépendance, quitta tout-à-fait l'habit religieux, et alla étudier en medecine à Montpellier, où il prit le bonnet de docteur. Son mérite lui procura une chaire dans cette faculté, en 1531. Le chancelier Duprat, ayant fait abolir, peu de tems après, les priviléges de cette université, par arrêt du parlement, Rabelais eut l'adresse de le faire révoquer. Député auprès de ce ministre, il se servit, pour avoir audience, d'un tour assez singulier, s'il est vrai. Il s'adressa au suisse, auquel il parla latin. Celui-ci ayant fait venir un homme qui parlait cette langue, Rabelais lui parla grec. Un autre, qui entendait le grec, ayant paru, il lui parla hébreu. On ajoute qu'il

se servit encore de plusieurs autres langues, et que le chancelier, charmé de son esprit, rétablit, à sa considération, tous les priviléges de l'université de Montpellier. Cette faculté, animée de la plus vive reconnaissance, le regarda dès-lors moins comme un confrère, que comme un protecteur. Tous les jeunes médecins, qui prirent dans la suite le bonnet de docteur dans cette université, furent revêtus de sa robe. Rabelais quitta bientôt Montpellier, pour passer à Lyon. Il y exerça pendant quelque tems la médecine; mais Jean du Bellai l'ayant invité à le suivre dans son ambassade de Rome, il partit pour l'Italie. Ses saillies et ses bouffonneries amusèrent beaucoup le pape et les cardinaux, et lui méritèrent une bulle d'absolution de son apostasie, et une autre bulle de translation dans l'abbaye de Saint-Maur-des-fossés, dont on allait faire un chapitre. De cordelier devenu bénédictin, de bénédictin chanoine, de chanoine il devint curé. On lui donna la cure de Meudon en 1545, et il fut à la fois le pasteur et le médecin de sa paroisse. Ce fut vers ce tems-là qu'il mit la dernière main à son *Pentagruel*, satire dans laquelle les moines sont couverts de ridicule. Ils en furent choqués, et ils vinrent à bout de la faire censurer par la Sorbonne, et condamner par le parlement. Ces anathêmes ne firent qu'accréditer le livre de Rabelais; et ceux auxquels il paraissait auparavant, fade et insipide, le trouvèrent vif et piquant. L'auteur fut recherché comme le bel-esprit le plus ingénieux, et comme le bouffon le plus agréable. Cependant Rabelais était meilleur à voir qu'à lire. Un port noble et majestueux, un visage régulièrement beau, une physionomie spirituelle, des yeux pleins de feu et de douceur, un son de voix gracieux, une expression vive et facile, une imagination inépuisable dans les sujets plaisans, tout cela en faisait un homme d'une société délicieuse. Il passa sa vie dans les plaisirs, et mourut, dit-on, en plaisantant, en 1553, à l'âge de 70 ans. Quant à son livre si vanté, et si long-tems admiré, on sait le jugement que Voltaire en a porté, et le parallèle qu'il en a fait avec le docteur Swift, qu'on appellait en France le *Rabelais de l'Angleterre*. Cette grande réputation de Rabelais est une de celles que Voltaire a détruites ou fort ébranlées. « Le docteur Swift (dit-il) a l'honneur d'être prêtre comme Rabelais, et de se mocquer de tout comme lui; mais on lui fait grand tort de l'appeller de ce nom. Rabelais, dans son extravagant et inintelligible livre, a répandu une extrême gaieté et une plus grande impertinence. Il a prodigué

l'érudition, les ordures et l'ennui. Il n'y a que quelques personnes d'un goût bizarre, qui se piquent d'entendre et d'estimer tant cet ouvrage : le reste de la nation rit des plaisanteries de Rabelais, et méprise le livre ; on le regarde comme le premier des bouffons; on est fâché qu'un homme qui avait tant d'esprit, en ait fait un si misérable usage; c'est un philosophe ivre, qui n'a écrit que dans le tems de son ivresse. M. Swift, est Rabelais dans son bon-sens, et vivant en bonne compagnie ; il n'a pas, à la vérité, la gaîté du premier; mais il a toute la raison, la finesse, le choix et le bon goût, qui manquent à notre curé de Meudon. Ses vers sont d'un genre singulier, et presqu'inimitable ; la bonne plaisanterie est son partage en vers et en prose ». Rabelais a eu le même désavantage sous la plume d'un autre écrivain dans la comparaison qui a été faite de son ouvrage avec celui de Cervantes. « Cervantes et Rabelais (dit-il) sont des originaux tous deux très plaisans, et pourtant très-opposés. L'Espagnol l'emporte sur le Français, soit par la matière qu'il a traitée, soit par la façon dont il l'a fait. Si Rabelais trouve plus de commentateurs que l'autre, c'est parce que sa hardiesse tient de l'extravagance. Le premier amuse un homme sensé, sans cependant le forcer à sourire. L'autre, par son extrême gaieté, mêlée d'érudition et d'impertinence, fait rire le plus ignorant. Il faut entrer dans l'esprit de *Dom-Quichotte*, avant de pouvoir se plaire à la lecture du livre de Cervantes; et celui qui connaît l'*Histoire de Gargantua* et de *Pentagruel*, n'y trouve plus autant de plaisir, que lorsqu'il est obligé de la deviner. En un mot, l'un est le héros de tous ceux qui ont le goût de la fine plaisanterie ; on l'admire : on rit une fois avec Rabelais, et on méprise son livre ». Les Œuvres de Rabelais, dont les Elzevirs donnèrent une édition sans notes en 1668, en 2 vol. *in*-12, furent recueillies en Hollande en 5 vol. *in*-8°, 1715, avec des figures et un commentaire par le Duchat. En 1741, Bernard, libraire à Amsterdam, en donna une belle édition en 3 vol. *in*-4°, avec des figures, gravées par le fameux Picart. — On a encore de Rabelais : Des Lettres, *in*-8°, sur lesquelles M. de Ste.-Marthe a fait des Notes; et quelques Ecrits de médecine. On a gravé 120 estampes en bois, sous le titre de Songes drolatiques de Pentagruel, 1565, *in*-8°. On donna en 1752, sous le titre d'Œuvres choisies de Franç. Rabelais, *Gargantua*, le *Pentagruel*, etc. dont on a retranché les endroits licencieux. On trouve à la fin une Vie de Rabelais. Cette édition, en 3 petits vol. *in*-12, est due

aux soins de l'abbé Pérault. On en a donné une nouvelle depuis peu, qui est ornée d'un grand nombre de figures.

RABELLAU a publié : Le Cosmopolite, ou les Contradictions, 1760, *in*-12. —Elémens de jurisprudence, 1765, *in*-12. — Idée générale des choses physiques, morales, nationales, civiles, politiques et de commerce, 1766, *in*-12. — Dissert. sur les spectacles, suivie de Dejanira, opéra en 3 actes, Paris, 1769, *in*-8°.

RABIQUEAU, (Charles) cidev. avocat à Paris, a donné : Le Spectacle du Feu élémentaire, ou Cours d'Electricité expérimentale, 1753, *in*-8°; nouv. édition, 1785, gr. *in*-8°. — Lettre électrique sur la mort de Richmann, 1756, *in*-8°. — Relation curieuse et intéressante pour les progrès de la physique, 1756, *in*-8°. — Observations critiques sur la Lettre de Vacher, 1756, *in*-8°. — Lettre en réponse à celle de Ferrand, 1757, *in*-8°. — Nouveau Manège mechanique (pour les paralytiques), 1778, *in*-8°. — Description de l'école de la Vision, ou Cours sur le livre du Microscope moderne, avec lequel on se connaît au vrai, et la terre qu'on habite, 1783, *in*-8°. — Le Microscope moderne pour débrouiller la nature par le filtre d'un nouvel Alambic chimique, où l'on voit un nouveau Mechanisme physique universel, 1785, gr. *in*-8°.

RABUSSON, (Dom Paul) né en 1634 à Ganat, ville du Bourbonnais, est auteur du *Bréviaire de Cluni*, qui a servi de modèle à beaucoup d'autres. Ce fut lui qui engagea Santeuil à faire les *Hymnes* de ce *Bréviaire*. Dom Rabusson mourut en 1717, à l'âge de 83 ans.

RACAN, (Honoré de BUEIL, marquis de) naquit à la Roche-Racan en Touraine, en 1589, et mourut en 1670, à 81 ans. Il fut un des premiers memb. de l'acad. fr. A l'âge de 16 ans il entra page de la chambre du roi, sous Bellegarde, qui avait pris Malherbe dans sa maison par l'ordre d'Henri IV. Racan, cousin-germain de Mme. Bellegarde, eut occasion de voir ce grand maître en poésie, et il se forma sous lui. Le jeune Racan quitta la cour pour porter les armes; mais il ne fit que deux ou trois campagnes, et il revint à Paris après le siége de Calais. Ce fut alors qu'il consulta Malherbe sur le genre de vie qu'il devait embrasser. Le poete, pour toute réponse, se contenta de lui reciter la fable du meunier, de son fils et de l'ane : fable ingénieuse, inventée par le Pogge, et imitée par la Fontaine. Le marquis de Racan se décida pour le mariage.

Quoiqu'il n'eût point étudié, la nature suppléa en lui a l'étude. Ses Bergeries sont recommandables dans le genre pastoral. Ses stances qui commencent ainsi : *Tyrcis, il faut penser à faire la retraite, etc.* passent pour son chef-d'œuvre. Son principal mérite est d'exprimer avec grace ces petits détails si difficiles à rendre dans notre langue : il les rend ordinairement avec assez d'élégance ; mais son style manque de force et de nerf. Il réussit beaucoup mieux dans la poésie sublime. Ses ouvrages furent recueillis sous ce titre : Œuvres et poésies chrétiennes de M. Honorat de Bueil, chevalier, seigneur de Racan, tirées des pseaumes et de quelques cantiques du vieux et du nouveau Testament, à Paris, *in*-8°. en 1660. Coustelier, libraire à Paris, donna en 1724, en 2 vol. *in*-12, une nouvelle édit. des Œuvres de Racan.

Racine, (Jean) naquit à la Ferté-Milon en 1639, et mourut à Paris en 1699, à l'âge de 60 ans. Il fut élevé à Port-Royal des champs, où Marie des Moulins, sa grand'mère, s'était retirée. Le goût dominant du jeune Racine, était pour les poètes tragiques. Il allait souvent se perdre dans les bois de l'abbaye, un Euripide à la main ; il cherchait dès-lors à l'imiter. Il cachait des livres, pour les dévorer en secret. Claude Lancelot, son maître de langue grecque, brûla consécutivement trois exemplaires des Amours de Théagène et de Chariclée, roman grec, qu'il apprit par cœur à la 3e lecture. Après avoir fait ses humanités à Port-Royal, et sa philosophie au collége d'Harcourt, il débuta dans le monde par une Ode sur le mariage du roi. Cette pièce, intitulée *la Nymphe de la Seine*, lui valut une gratification de cent louis et une pension de 600 livres. Ce succès fixa son goût pour la poésie, et ce fut en vain qu'un de ses oncles, chanoine-régulier et vicaire-général d'Usez, l'appella dans cette ville pour lui résigner un riche bénéfice. Son génie l'appellait à Paris, et il s'y retira vers 1664, époque de sa première pièce de théâtre. La *Thébaïde*, ou les *Frères ennemis*, ne parut à la vérité qu'un coup d'essai aux bons juges ; mais ce coup d'essai annonçait un maître. Le monologue de *Jocaste* dans le 3e acte, l'entrevue des deux frères dans le 4e, et le récit des combats dans le dernier, furent un augure heureux de son génie. Il traita cette pièce dans le goût de Corneille ; mais né pour servir lui-même de modèle, il quitta bientôt cette manière qui n'était pas la sienne. La lecture des romans avait tourné les esprits du côté de la tendresse, et

ce

ce côté-là aussi qu'il tourna son talent. Il donna son Alexandre en 1666. Cette tragédie, improuvée par Corneille, qui dit à l'auteur qu'*il avait du talent pour la poésie, mais non pas pour le théâtre*, charma tout Paris. Les connaisseurs la jugèrent plus sévèrement. L'amour qui domine dans cette pièce, n'a rien de tragique. Alexandre y est presque éclipsé par Porus; et la versification, quoique supérieure à celle de la Thébaïde, offre des négligences. Racine portait alors l'habit ecclésiastique, et ce fut à-peu-près vers ce tems-là qu'il obtint le prieuré d'Epinay; mais il n'en jouit pas long-tems. Ce bénéfice lui fut disputé; il n'en retira pour tout fruit qu'un procès que ni lui ni ses juges n'entendirent jamais: aussi abandonna-t-il et le bénéfice et le procès. Il en eut bientôt un autre qui fit plus de bruit. Le visionnaire Desmarets de S^t^.-Sorlin, poète, prophète, et fou, sous ce double titre, se signala par des rêveries réfutées par Nicole. Ce célèbre écrivain dans la première de ses Lettres contre cet insensé, traita les poètes dramatiques d'*empoisonneurs, non des corps, mais des ames*. Racine prit ce trait pour lui; il lança d'abord une lettre contre ses anciens maîtres. Elle était pleine d'esprit et de graces. Les jésuites la mettaient à côté des Lettres provinciales, et ce n'était pas peu la louer. Nicole négligea de repondre; mais Barbier d'Aucour et Dubois le firent pour lui. Racine leur répliqua par une lettre non moins ingénieuse et aussi pleine de sel que la première. Boileau à qui il la montra avant que de la rendre publique, lui dit en ami sage: *Cette lettre fera honneur à votre esprit, mais n'en fera pas à votre cœur. Vous attaquez des hommes d'un très-grand mérite, à qui vous devez une partie de ce que vous êtes.* Cette réponse fit impression sur Racine, qui supprima sa deuxième lettre, et retira tous les exemplaires de la première. Alexandre fut suivi d'Andromaque, jouée en 1668; cette pièce coûta la vie au célèbre Montfleuri qui y représentait le rôle d'Oreste. A peine Racine avait-il 30 ans; mais son ouvrage annonçait un homme consommé dans l'art du théâtre. La terreur et la pitié sont l'ame de cette tragédie; elle serait admirable, si le désespoir d'Oreste, les emportemens d'Hermione, les incertitudes de Pyrrhus n'en ternissaient la beauté. Aucun personnage épisodique; l'interêt n'est point partagé, et le lecteur n'y est pas refroidi. On y admira sur-tout le style noble sans enflure, simple sans bassesse. Andromaque avait annoncé à la France un grand homme; la comédie des Plai-

deurs, jouée la même année, annonça un très-bel esprit. On vit dans cette pièce des traits véritablement comiques, du ridicule fin et saillant, des plaisanteries pleines de sel et de goût. Ce qui flatta sur-tout le parterre, ce furent les allusions. On reconnut, dans le juge, un président si passionné pour sa profession, qu'il l'exerçait dans son domestique. La dispute entre la comtesse et Chicaneau, s'était réellement passée entre la comtesse de Crissé et un fameux plaideur, chez Boileau le greffier. Le discours de l'Intimé, qui, dans la cause du chapon, commence par un exorde d'une *Oraison* de Cicéron, fut pris sur le discours d'un avocat, qui s'était servi du même exorde dans la querelle d'un pâtissier contre un boulanger..... Les Plaideurs étaient une imitation des *Guêpes* d'Aristophane. Mais Racine ne dut qu'à lui-même son Britannicus, qui parut en 1670. Il se surpassa dans cette pièce. Nourri de la lecture de Tacite, il sut communiquer la force de cet historien à sa versification et à ses caractères. Ils sont tous également bien développés, également bien peints. Néron est un monstre naissant, qui passe par une gradation insensible de la vertu au crime, et du crime aux forfaits. Agrippine, mère de Néron, est digne de son fils. Burrhus est un sage au milieu d'une cour corrompue. Junie intéresse; mais l'auteur lui fait trop d'honneur en la peignant comme une fille vertueuse. Bérénice, jouée l'année d'après, soutint la gloire du poète aux yeux du public, et l'affaiblit aux yeux des gens de goût. Ce n'est qu'une pastorale héroïque; elle manque de ce sublime et de ce terrible, les deux grands ressorts de la tragédie. Elle est conduite avec art et avec une certaine vivacité; les sentimens en sont délicats, la versification élégante, noble, harmonieuse: mais encore une fois, ce n'est point une tragédie, en prenant ce mot dans la rigueur du terme. Titus n'est point un héros romain; c'est un courtisan moderne. Tout roule sur ces trois mots de Suétone: *Invitus invitam dimisit.* Ce fut Henriette d'Angleterre qui engagea Racine et Corneille à travailler sur ce sujet. Elle voulait jouir non-seulement du plaisir de voir lutter deux rivaux illustres; mais elle avait encore en vue le frein qu'elle même avait mis à son propre penchant pour Louis XIV. Racine prit un essor plus élevé en 1672, dans Bajazet: l'amour y domine encore à la vérité; mais il y est peint avec plus d'énergie. L'intérêt croît d'acte en acte, tous sont pleins et liés. Il y a des traits frappans; plusieurs morceaux respirent la

vigueur tragique. La 1re scène est un modèle d'exposition et celles qui la suivent sont des modèles de style. Mithridate, joué en 1673, est plus dans le goût du grand Corneille, quoique l'amour soit encore le principal ressort de cette épithalame magnifique, et que cet amour y fasse faire des choses assez petites. Mithridate s'y sert d'un artifice de comédie, pour surprendre une jeune personne et lui faire dire son secret. Un homme d'esprit a très-bien remarqué que l'intrigue de cette pièce est aussi propre à la comédie qu'à la tragédie. Otez les grands noms de monarque, de guerrier et de conquérant, Mithridate n'est qu'un vieillard amoureux d'une jeune fille. Ses deux fils en sont amoureux aussi, et il se sert d'une ruse assez basse pour découvrir celui des deux qui est aimé. C'est précisément l'intrigue de l'Avare. Harpagon et le roi de Pont sont deux vieillards amoureux; l'un et l'autre ont leur fils pour rival; l'un et l'autre se servent du même artifice pour découvrir l'intelligence qui est entre leur fils et leur maîtresse; et les deux pièces finissent par le mariage du jeune homme. Ce qu'on a dit de Mithridate, on pouvait le dire de Britannicus. Néron, dans cette pièce est un jeune homme impétueux qui devient amoureux tout d'un coup; qui dans le moment veut se séparer d'avec sa femme, et se cache derrière une tapisserie pour écouter les discours de sa maîtresse. « Cette fureur de mettre de l'amour par-tout, dit un critique, a dégradé presque tous les héros de Racine. Titus dans sa Bérénice a un caractère mou et efféminé. Alexandre le Grand, dans la pièce qui porte son nom, n'est occupé que de l'amour de Cléophile, dont le spectateur ne fait pas beaucoup de cas. Mithridate est beaucoup mieux peint. On le voit tel qu'il était, respirant la vengeance et l'ambition, plein de courage, grand dans la prospérité, plus grand dans l'adversité, violent, emporté, jaloux, cruel; mais le portrait n'en aurait paru que plus ressemblant et plus frappant, si le roi n'avait pas soupiré ». *Iphigénie* ne parut que deux ans après *Mithridate*, en 1675; elle fit verser des larmes plus qu'aucune pièce de Racine. Les événemens y sont préparés avec art, et enchaînés avec adresse. Elle laisse dans le cœur cette tristesse majestueuse, l'ame de la tragédie. L'amour d'Achille est moins une faiblesse qu'un devoir, parce qu'il a tous les caractères de la tendresse conjugale. Le Clerc, indigne rival d'un grand homme, osa donner une *Iphigénie* dans le même tems que celle de Racine; mais la sienne mourut en naissant; et celle du Sophocle français vivra au-

tant que le théâtre. Il y avait une faction violente contre Racine, et ce poète la redoutait. Il fit long-tems mystère de sa *Phèdre*. Dès que la cabale acharnée contre lui, l'eut pénétré, elle invita Pradon, le rimailleur Pradon, à traiter le même sujet. Ce versificateur goûta cette idée et l'exécuta; en moins de 3 mois, sa pièce fut achevée. On joua celle de Racine le 1er janv. 1677; et 2 jours après, celle de Pradon. Le rôle de *Phèdre* dans Racine est le plus beau qui ait jamais paru sur aucun théâtre. Rien de plus tragique, rien de plus intéressant qu'une femme tourmentée par l'ascendant d'une passion violente qui la subjugue, et par l'impétuosité des remords qui la déchirent; qui, n'envisageant son amour qu'avec horreur, oppose sans cesse le nom de belle-mère à celui d'amante; qui déteste sa passion, et ne laisse pas de s'y abandonner par la force de sa destinée; qui voudrait se cacher à elle-même ce qu'elle sent, et ne souffre qu'on lui en arrache le secret, qu'au moment où elle se voit prête d'expirer. Un pareil sujet demandait toute l'adresse du plus grand maître; il n'appartenait qu'à Racine de le traiter, et *Phèdre* est le triomphe de l'art dramatique et de la versification française. On admire principalement la scène où Phèdre déclare son amour à Hyppolite. Quoiqu'il y ait dans cette déclaration si connue, quelques traits heureux, empruntés de la tragédie de *Sénèque*, ce n'est point là ce qui fait le fonds de cette scène étonnante, la plus forte, la mieux dialoguée, la mieux écrite, la plus parfaite enfin qui soit sortie de la main d'aucun poète tragique: l'art y est merveilleux; le trouble, l'agitation et la pitié y croissent de vers en vers. Le dénouement en est terrible, quand Phèdre se jète sur l'épée d'Hyppolite pour s'en percer le sein: mouvement de désespoir et de honte, qui redouble la compassion et l'effroi. Cette tragédie serait sans défaut, si le sauvage Hyppolite n'aimait, au lieu d'Aricie, que son arc, ses javelots et son char, et si le récit de sa mort était moins beau. Fénélon a observé que Théramène, en apprenant à Thésée la mort de son fils, ne devait dire que ces deux mots: *Hyppolite n'est plus; un monstre envoyé par la colère des Dieux, l'a fait périr.* Un homme, ajoute Fénelon, saisi, éperdu, hors d'haleine, peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse et la plus fleurie, de la figure d'un dragon; mais c'est ici qu'on peut s'écrier: *O Felix culpâ!* Cette heureuse faute de Racine a valu le plus beau morceau de poésie descriptive qu'il y ait dans notre langue, sur quoi Racine le fils dit ingénieusement:

« *Si non errasset, fecerat ille* « *minùs* ». MARTIAL.

On a fait un reproche plus grave à cette pièce. Il semble qu'on y voit le ciel auteur du crime, et une femme contrainte par les Dieux à se livrer à une passion qu'elle condamne. « Cette tragédie, dit le P. Brumoi, roule sur un point un peu délicat, et qui a paru à bien des personnes éclairées, être un fonds tout-à-fait défectueux, et même d'une conséquence dangereuse pour les mœurs ». Riccoboni rejète aussi cette pièce de son théâtre : *ce sacrifice*, dit-il, *lui coûte beaucoup; mais il le doit à la délicatesse des mœurs.* Voici comme Racine le fils a défendu son père : « Le langage que Phèdre tient dans cette pièce, est le langage ordinaire des payens; ils imputaient toujours leurs passions à quelque dieu, et opposaient cette prompte excuse à leurs remords. Lorsque Médée dans *Ovide*, voit sa passion plus forte que sa raison,

« *Postquam ratione furorem* » *Vincere non poterat* ».

elle s'écrie qu'un Dieu s'oppose à ce qu'elle veut :

« *Nescio quis deus obstat* ».

Phèdre, dans le même état, cherche la même excuse :

« Ces dieux qui se sont fait une » gloire cruelle
» De séduire le cœur d'une faible » mortelle ».

Elle attribue aux Dieux la séduction, mais non la crainte. Quand elle se laisse entraîner, elle se condamne toujours :

« Hélas ! du crime affreux dont la » honte me suit,
» Jamais mon triste cœur n'a re- » cueilli le fruit,
» Jusqu'au dernier moment de re- » mords poursuivie,
» Je rends dans les tourmens une » pénible vie. »

Et lorsque sa nourrice, lui représentant la force du destin, veut la rassurer par cette détestable maxime :

« Vous aimez, on ne peut vaincre » sa destinée,
» Par un charme fatal vous fûtes » entraînée. »

Avec quelle horreur elle lui répond :

« Ainsi donc jusqu'au bout tu veux » m'empoisonner,
» Malheureuse, voilà comme tu » m'as perdue ! »

Ce ne sont point les Dieux qui l'ont perdue, c'est Œnone; et lorsque prête à mourir, elle s'avoue criminelle à son époux, en disant qu'elle a jeté un profane regard sur Hyppolite, elle reconnaît qu'en se livrant à la passion que le ciel avait allumée en elle, elle a suivi les pernicieux conseils d'Œnone :

« C'est moi qui, sur ce fils chaste
» et respectueux,
» Osai jeter un œil profane, inces-
» tueux.
» Le ciel mit dans mon sein une
» flamme funeste;
» La détestable OEnone a conduit
» tout le reste. »

Il est donc certain, par ces vers et par tant d'autres, répandus dans la pièce, que Phèdre, toujours pleine d'horreur pour elle-même, nous fait connaître ces affreux remords qui suivent, non-seulement le crime, mais le seul desir du crime, et qu'il serait à souhaiter que toutes les tragédies fussent aussi utiles pour les mœurs, que l'est celle-ci. Racine le fils appuie ses raisons d'un témoignage qui n'est pas suspect, c'est celui du grand Arnauld, qui dit : « Il n'y a rien à reprendre au caractère de Phèdre, puisqu'il nous donne cette grande leçon, que lorsqu'en punition des fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous-mêmes et à la corruption de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant». Le *Cid* avait été persécuté dès sa naissance par Richelieu; *Phèdre* n'avait pas encore paru, qu'une ligue redoutable avait conjuré sa perte. Racine fut trahi sans doute par quelqu'un de ceux qui assistaient aux lectures particulières de sa pièce. La duchesse de Bouillon, le duc de Nevers, Mme Deshoulières, et d'autres personnes de distinction, engagèrent Pradon à composer une tragédie sur Phèdre, qu'ils devaient faire représenter en même-tems que celle de Racine. L'exemple de Corneille, qui avait succombé dans le duel de Bérénice, aurait dû décourager Pradon; mais quel exemple en a jamais imposé à un mauvais poète? et d'ailleurs, qu'avait à risquer Pradon?

La *Phèdre* de Racine fut représentée, ainsi que nous l'avons déjà dit, le premier janvier 1677; et celle de son indigne concurrent, deux jours après, sur le théâtre de la rue Guénégaud. Comme le succès passager des représentations d'une tragédie ne dépend point du style, mais des acteurs et des situations, il arriva que les deux *Phèdres* semblèrent d'abord avoir la même destinée, à quoi il faut ajouter les manœuvres les plus subtiles de la cabale ennemie de Racine. Au rapport de Boileau, la duchesse de Bouillon et ses partisans firent retenir toutes les premières loges des deux théâtres pour cette représentation et les cinq suivantes; et afin d'empêcher les partisans de Racine, de prévaloir contre la faction opposée, elles laissèrent vides toutes les loges du théâtre de l'Hôtel-de-Bourgogne, où se jouait la pièce de Racine. Cette ruse, ajoute Boileau, leur coûta plus de

1500 liv.; mais elle produisit l'effet qu'elles s'en étaient promis, celui de faire paraître un plus grand concours à la pièce de Pradon. Mme Deshoulières assista à la première représentation de la *Phèdre* de Racine; et afin de vérifier ce vers de Boileau,

« Tel excèlle à rimer qui juge sot-
» tement, »

elle composa le soir même le sonnet suivant:

« Dans un fauteuil doré, Phèdre,
» tremblante et blême,
» Dit des vers où d'abord personne
» n'entend rien.
» Sa nourrice lui fait un sermon
» fort chrétien,
» Contre l'affreux dessein d'atten-
» ter sur soi-même.
» Hyppolite la hait presqu'autant
» qu'elle l'aime;
» Rien ne change son cœur, ni son
» chaste maintien.
» La nourrice l'accuse; elle s'en
» punit bien.
» Thésée a pour son fils une ri-
» gueur extrême.
» Une grosse Aricie, au teint rouge,
» aux crins blonds. (*)
» N'est là que pour montrer deux
» énormes t..,..
» Que, malgré sa froideur, Hyppo-
» lite idolâtre.
» Il meurt enfin, traîné par ses
» coursiers ingrats;
» Et Phèdre, après avoir pris de la
» mort aux rats,
» Vient, en se confessant, mourir
» sur le théâtre. »

(*) C'était mademoiselle d'Ennebault, qui était blonde et grasse, mais très-jolie; et point du tout mademoiselle Desœillets, comme l'avancent quelques commentateurs.

Ce sonnet fut bientôt répandu dans Paris. Le lendemain matin, l'abbé de Tallemant l'aîné en apporta une copie à Mme Deshoulières: elle la reçut comme une nouveauté, et publia par-tout qu'elle la tenait de cet académicien. Ainsi, l'abbé de Tallemant, qui ne savait pas comment ce sonnet lui était parvenu, passa pour celui qui avait le plus contribué à le faire connaître. Les amis de Racine soupçonnèrent le duc de Neversd'en êtrel'auteur, et lui répondirent ainsi:

« Dans un palais doré, Damon ja-
» loux et blême,
» Fait des vers où jamais personne
» n'entend rien.
» Il n'est ni courtisan, ni guerrier,
» ni chrétien,
» Et souvent pour rimer il s'enferme
» lui-même.
» La muse, par malheur, le hait
» autant qu'il l'aime.
» Il a d'un franc poète et l'air et le
» maintien;
» Il veut juger de tout, et n'en juge
» pas bien;
» Il a pour le phébus une tendresse
» extrême.
» Une sœur vagabonde (*), aux
» crins plus noirs que blonds,
» Va par-tout l'univers promener
» deux t.....
» Dont, malgré son pays, Damon
» est idolâtre.
» Il se tue à rimer pour des lecteurs
» ingrats.
» L'Enéide, à son goût, est de la
» mort aux rats;
» Et, selon lui, Pradon est le roi
» du théâtre. »

(*) C'était Hortense Mancini, célèbre par ses courses dans le monde.

Le duc de Nevers éclata en menaces terribles contre Racine et Despréaux, auxquels on attribuait ce sonnet ; ils s'empressèrent de déclarer, qu'ils n'y avaient aucune part. C'était, en effet, le chevalier de Nantouillet, le comte de Fiesque, le marquis de Manicamp et d'Effiat, et Guilleragues, qui l'avaient composé en commun, comme Racine et Despréaux le publièrent depuis. Pour les rassurer cependant contre les terreurs qu'on leur avait inspirées, le duc Henri Jules les invita à venir se réfugier auprès du grand Condé son père. *Si vous n'avez pas fait le Sonnet, venez*, leur disait-il, *à l'hôtel de Condé; et si vous l'avez fait, venez-y encore.* Si la *Phèdre* de Pradon avait balancé sur le théâtre celle de Racine, l'impression régla bientôt le rang de l'une et de l'autre. Pradon, selon la coutume des mauvais auteurs, eut beau faire une préface insolente, sa pièce, tant vantée par sa cabale et par lui, tomba dans le mépris qu'elle mérite; et sans la *Phèdre* de Racine, on ignorerait aujourd'hui que Pradon en a composé une. Mais d'où vient une distance si prodigieuse entre ces deux ouvrages? la conduite en est à-peu-près la même : Phèdre est mourante dans l'une et dans l'autre; Thésée est absent dans les premiers actes : il passe pour avoir été aux enfers avec Pirithoüs; Hyppolite son fils veut quitter Trezène, il veut fuir Aricie qu'il aime; il déclare sa passion à Aricie, et reçoit avec horreur celle de Phèdre; il meurt du même genre de mort, et son gouverneur fait le récit de sa mort. Il y a plus : les personnages des deux pièces se trouvant dans les mêmes situations, disent presque les mêmes choses; mais c'est-là qu'on distingue le grand homme et le mauvais poète; c'est lorsque Racine et Pradon pensent de même, qu'ils sont le plus différens. En voici un exemple bien sensible; dans la déclaration d'Hyppolite à Aricie, Pradon fait ainsi parler Hypolite:

« Assez et trop long-tems, d'une
» bouche profane,
» Je méprisai l'Amour et j'adorai
» Diane;
» Solitaire, farouche, on me voyait
» toujours
» Chasser dans nos forêts les lions
» et les ours;
» Mais un soin plus pressant m'oc-
» cupe et m'embarrasse,
» Depuis que je vous vois j'aban-
donne la chasse;
» Elle fit autrefois mes plaisirs les
» plus doux,
» Et quand j'y vais, ce n'est que
» pour penser à vous. »

Voici comment Hyppolite s'exprime dans Racine :

« Vous voyez devant vous un prince
» déplorable,
» D'un téméraire orgueil exemple
» mémorable,
» Moi qui, contre l'amour fière-
» ment révolté,

» Aux

» »Aux fers de ses captifs ai long-
» insulté;
» Qui des faibles mortels déplorant
» les naufrages,
» Pensais toujours du bord contem-
» pler les orages,
» Asservi maintenant sous la com-
» mune loi,
» Par quel trouble me vois-je em-
» porté malgré moi?
» Un moment a vaincu mon audace
» imprudente,
» Cette ame si superbe est enfin
» dépendante.
» Depuis près de six mois, hon-
» teux, désespéré,
» Portant par-tout le trait dont je
» suis déchiré;
» Contre vous, contre moi vaine-
» ment je m'éprouve:
» Présente je vous fuis, absente je
» vous trouve;
» Dans le fond des forêts votre image
» me suit;
» La lumière du jour, les ombres
» de la nuit,
» Tout retrace à mes yeux les char-
» mes que j'évite,
» Tout vous livre à l'envi le rebelle
» Hyppolite;
» Moi-même, pour tout fruit de
» mes soins superflus,
» Maintenant je me cherche, et ne
» me trouve plus.
» Mon arc, mes javelots, mon char,
» tout m'importune,
» Je ne me souviens plus des leçons
» de Neptune;
» Mes seuls gémissemens font re-
» tentir les bois,
» Et mes coursiers oisifs ont oublié
» ma voix. »

Quand il s'agit de faire parler les passions, tous les hommes ont presque les mêmes idees; mais la façon de les exprimer distingue l'homme d'esprit de celui qui n'en a point, l'homme de génie, d'avec celui qui n'a que de l'esprit, et le poète, d'avec celui qui veut l'être. Lorsque *Phèdre*, ce triomphe de la versification française après *Athalie*, fut imprimée, ses ennemis firent de nouveaux efforts. Ils se hâtèrent de donner une édition fautive; on gâta des scènes entières; ont eut l'indignité de substituer aux vers les plus heureux, des vers plats et ridicules. Racine, dégoûté de la carrière du théâtre, semée de tant d'épines, resolut de se faire chartreux. Son directeur, en apprenant le dessein qu'il avait pris, de renoncer au monde et à la comedie, lui conseilla de s'arracher à ces deux objets si séduisans, plutôt par un mariage chrétien, que par une entière retraite. Il epousa quelques mois après, la fille d'un trésorier-de-France d'Amiens. Son épouse, également belle et vertueuse, fixa son cœur. Ce fut alors qu'il se reconcilia avec les solitaires de Port-Royal, qui n'avaient pas voulu le voir depuis qu'il s'était consacré au théâtre. La même annee de son mariage, en 1677, Racine fut chargé d'écrire l'*H st. de Louis XIV*, conjointement avec Boileau. Au retour de la dernière campagne de cette annee, le roi dit à ces deux historiens: *Je suis fâché que vous ne soyez pas venus avec moi; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long.* — Racine lui répondit: *Votre majesté ne nous a pas donné le tems de nous*

faire faire nos habits..... La religion avait enlevé Racine à la poésie; la religion l'y ramena. Mme de Maintenon le pria de faire une pièce sainte, qui pût être jouée à St.-Cyr: il fit *Esther*. Imitateur des anciens, qui mêlaient dans leurs pièces les événemens de leur tems, il fit entrer dans la sienne le tableau de la cour et des spectateurs. On retrouvait Mme de Montespan, sous le nom de *Vasthi* et d'*Aman*. L'élévation d'*Esther* était celle de Mme de Maintenon. Cette pièce fut représentée en présence de toute la cour par les demoiselles de St.-Cyr, en 1689; et toutes ces allusions ne contribuèrent pas peu à la faire applaudir. Mais quand *Esther* fut imprimée, le charme se dissipa. Elle parut froide à la lecture; beaucoup de vers faibles, parmi un grand nombre d'excellens; l'action n'est point théâtrale: enfin, les beaux-esprits de Paris déprimèrent tous les endroits qui avaient eu le suffrage de la cour. Mille louis de gratification consolèrent Racine de ces critiques. Il eut ordre de composer une autre pièce; il trouva, dans le 4e *Livre des Rois*, une action intéressante, et assez de matière pour se passer d'amour, d'épisodes et de confidens. Il répara la simplicité de l'intrigue par l'élégance de la poésie, par la noblesse des caractères, par la vérité des sentimens, par de grandes leçons données aux rois, aux ministres et aux courtisans, par l'usage heureux des sublimes traits de l'Ecriture. *Athalie* (c'est le nom de cette pièce) fut jouée en 1691; et cette tragédie, le chef-d'œuvre de la scène française, fut reçue avec froideur à la représentation et à la lecture. On disait que *c'était un sujet de dévotion, propre à amuser des enfans.....* Racine, entièrement dégoûté du théâtre, ne travailla plus qu'à l'Histoire du roi; mais soit qu'il craignît d'être accusé d'ingratitude s'il était vrai, et de reconnaissance s'il n'était satirique, il ne poussa pas bien loin cet ouvrage, qui périt dans un incendie. Vallincour, possesseur de ce manuscrit, le voyant près d'être consumé, donna vingt louis à un savoyard pour l'aller chercher au travers des flammes; mais au lieu du manuscrit, on lui apporta un recueil des Gazettes de France. Racine jouissait alors de tous les agrémens que peut avoir un bel-esprit à la cour. Il était gentilhomme ordinaire du roi, qui le traitait en favori, et qui le faisait coucher dans sa chambre pendant ses maladies. Ce monarque aimait à l'entendre parler, lire, déclamer. Tout s'animait dans sa bouche, tout prenait une ame, une vie. Sa faveur ne dura pas, et sa disgrace hâta sa mort. Mme. de Maintenon, touchée de la misère du peu-

ple, demanda à Racine un Mémoire sur ce sujet intéressant. Le roi le vit entre les mains de cette dame; et fâché de ce que son historien approfondissait les défauts de son administration, il lui défendit de le revoir, en disant: *Parce qu'il est poète, veut-il être ministre?* Des idées tristes, une fievre violente, une maladie dangereuse, et sa mort, furent la suite de ces paroles. Ce grand homme était d'une taille médiocre, sa figure était agréable, son air ouvert, sa physionomie douce et vive. Il avait la politesse d'un courtisan, et les saillies d'un bel-esprit. Son caractère était aimable, mais il passait pour faux; et avec une douceur apparente, il était naturellement très-caustique. Il peignit dans ses tragédies plus d'un personnage d'après nature; et le célèbre acteur Baron a dit plus d'une fois *que c'était d'après soi-même qu'il avait fait* Narcisse *dans la tragédie de* Britannicus. Plusieurs Epigrammes, un grand nombre de couplets et des vers satiriques, qu'on brûla à sa mort, prouvent la vérité de ce que répondit Despréaux à ceux qui le trouvaient trop malin: *Racine*, disait-il, *l'est plus que moi.* Sa malignité vint souvent de son amour-propre, trop sensible à la critique et aux éloges. Racine, voulant détourner son fils aîné de la poésie, lui avouait que *la plus mauvaise critique lui avait causé plus de chagrin, que les plus grands applaudissemens ne lui avaient fait de plaisir.* « Ne crois pas (lui disait-il) que ce soient mes pièces qui m'attirent les caresses des grands. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde. On ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs; au lieu que, sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens de choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont ». Malgré cette fine politique, Racine passait à la cour pour un homme qui avait envie d'être courtisan, mais qui ne savait pas l'être. Le roi, le voyant un jour à la promenade avec M. de Cavoye: *Voilà*, dit-il, *deux hommes que je vois souvent ensemble; j'en devine la raison: Cavoye avec Racine se croit bel-esprit; Racine avec Cavoye se croit courtisan.* Les défauts de ce poète furent effacés en partie par de grandes qualités. La religion réprima tous ses penchans. Il eut sur la fin de ses jours une piété tendre, une probité austère. Il était bon père, bon époux, bon parent, bon ami. Mais considérons-le à présent par les endroits qui l'immortalisent. Voyons dans cet écrivain, rival des tragiques grecs

pour l'intelligence des passions, une élégance toujours soutenue, une correction admirable, la vérité la plus frappante; point, ou presque point de déclamation; par-tout le langage du cœur et du sentiment, l'art de la versification, l'harmonie et les graces de la poésie portées au plus haut degré. C'est le poète, après Virgile, qui a le mieux entendu cette partie des vers; et en cela, mais peut-être en cela seul, il est supérieur à Corneille. On ne trouve pas chez lui, comme dans ce père de notre théâtre, ces antithèses affectées, ces négligences basses, ces licences continuelles, cette obscurité, cette emphase, et enfin ces phrases synonymes, où la même pensée est plus remaniée que la division d'un sermon. Nous remarquons ces défauts de Corneille, pour servir de correctif au parallèle que Fontenelle fait de ce poète avec Racine : parallèle ingénieux, mais quelquefois trop favorable à l'auteur de Cinna..... Outre les tragédies de Racine, nous avons de lui : des Cantiques qu'il fit à l'usage de Saint-Cyr. Ils sont pleins d'onction et de douceur. On en exécuta un devant le roi, qui, à ces vers :

« Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
» Je trouve deux hommes en moi;
» L'un veut que, plein d'amour
» pour toi,
« Je te sois sans cesse fidele :
» L'autre, à tes volontés rebelle,
» Me soulève contre ta loi : »

dit à madame de Maintenon : *Ah ! madame, voilà deux hommes que je connais bien.* — L'Histoire de Port-Royal, 1767, 2 parties *in*-12 : le style de cet ouvrage est coulant et historique, mais quelquefois negligé. — Une Idylle sur la paix, pleine de grandes images et de peintures riantes. — Quelques Epigrammes, dignes de Marot. — Des Lettres et quelques opuscules, publiés par son fils, dans ses Mémoires de la vie de Jean Racine, 1747, 2 vol. *in*-12. On trouve les différens ouvrages de Racine, dans l'édition de ses Œuvres, publiée en 1768, en 7 vol. *in*-8°., par Luneau de Boisgermain, qui l'a ornée de remarques. Les éditions de Londres, 1723, 2 vol. *in*-4°, et de Paris, 1760, 3 vol. *in*-4°, sont très-belles, mais moins complètes. Boileau orna le portrait de son illustre ami, de ces quatre vers :

« Du théâtre français l'honneur et
» la merveille,
» Il sut ressusciter Sophocle en ses
» écrits,
» Et, dans l'art d'enchanter les
» cœurs et les esprits,
» Surpasser Euripide et balancer
» Corneille ».

Un grand nombre d'écrivains se sont exercés à comparer ces deux poètes. Nous nous bornerons à citer les compa-

raisons qui ont été faites par d'Olivet et la Harpe. D'Olivet, après avoir adopté le mot du duc de Bourgogne, que Corneille était plus homme de génie, et Racine plus homme d'esprit, ajoute : « Un homme de génie ne doit rien aux préceptes, et quand il le voudrait, il ne saurait presque s'en aider : il se passe de modèles, et quand on lui en proposerait, peut-être ne saurait-il en profiter : il est déterminé par une force d'instinct à ce qu'il fait et à la manière dont il le fait. Voilà Corneille, qui, sans guide, trouvant l'art en lui-même, tire la tragédie du chaos où elle était parmi nous. — Un homme d'esprit étudie l'art : ses réflexions le préservent des fautes où peut conduire un instinct aveugle : il est riche de son propre fonds, et, avec le secours de l'imitation, maître des richesses d'autrui. Voilà Racine, qui, venant après Sophocle, Euripide, Corneille, se forme sur leurs différens caractères, et sans être ni copiste, ni original, partage la gloire des plus grands originaux. Il est vrai que le génie s'élève où l'esprit ne saurait atteindre : mais l'esprit embrasse au-delà de ce qui appartient au génie. Avec du génie, on ne saurait être, s'il faut dire ainsi, qu'une seule chose. Corneille n'est que poète, il ne l'est même que dans ses tragédies, à prendre le mot de poète dans le sens d'Horace. Racine a réussi dans la tragédie, la comédie, l'ode l'épigramme, et dans d'autres genres. Ajoutons que le génie, dans la force même de l'âge, n'est pas de toutes les heures, et que sur-tout il craint les approches de la vieillesse. Corneille, dans ses meilleures pièces, a d'étranges inégalités, et dans les dernières, c'est un feu presque éteint. Au contraire, l'esprit ne dépend pas si fort des momens; il n'a presque ni haut ni bas, et quand il est dans un corps bien sain, plus il s'exerce, moins il s'use. Racine n'a point d'inégalité marquée, et la dernière de ses pièces, Athalie, est son chef-d'œuvre. On me dira que Racine n'est point parvenu, comme Corneille, jusqu'à une vieillesse bien avancée. Je l'avoue ; mais que conclure de-là contre ma dernière observation ? car l'âge où Racine produisit Athalie, répond précisément à l'âge où Corneille produisit Œdipe ; et par conséquent la vigueur d'esprit subsistait encore toute entière dans Racine, quand l'activité du génie commençait à décliner dans Corneille. Mais de tout ce que j'ai dit, il ne s'ensuit pas que Corneille manque d'esprit ou Racine de génie : ce sont des qualités inséparables dans les grands poètes. L'un seulement l'emporte dans celui-ci, l'autre dans celui-là. Or, il s'a-

gissait de savoir par où Corneille et Racine devaient être caractérisés ; et après avoir vu ce que les critiques ont pensé sur ce sujet, j'en suis revenu au mot du duc de Bourgogne»

Citons maintenant le jugement de la Harpe. Le *Cid*, dit-il, avait été la première époque du théâtre français, *Andromaque* fut la seconde. Ce fut une espèce de révolution. Ce n'était pas dans les ouvrages de Corneille que Racine avait étudié les convenances... Où avait-on vu, avant Racine, ce développement vaste et profond des replis du cœur humain, ce flux et reflux si continuel et si orageux de toutes les passions qui peuvent bouleverser une ame, ces mouvemens rapides qui se croisent comme des éclairs, ce passage subit des imprécations de la haine à toutes les tendresses de l'amour, des effusions de la joie aux transports de la fureur, de l'indifférence et du mépris affectés, au désespoir qui se répand en plaintes et en reproches ; cette rage, tantôt sourde et concentrée, et méditant tout bas toutes les horreurs des vengeances, tantôt forcenée, et jettant des éclats terribles, et ce fameux *qui te l'a dit ?* Quelle création que ce mot le plus beau peut-être que la passion ait jamais prononcé ! serait-il permis de le comparer au *qu'il mourut ?* celui-ci est une saillie impétueuse d'une ame vivement frappée ; l'autre faisant partie de la catastrophe, commençant la punition d'Oreste et achevant le caractère d'Hermione, est nécessairement le résultat d'une connaissance approfondie des révolutions du cœur humain... Racine, ajoute la Harpe, eût le premier la science du mot propre sans laquelle il n'y a point d'écrivain. Son expression est toujours si heureuse et si naturelle, qu'il ne parait pas qu'on ait pu en trouver une autre. Nul n'a enrichi notre langue d'un si grand nombre de tournures ; nul n'est hardi avec plus de bonheur et de prudence, ni métaphorique avec plus de grace et de justesse ; nul n'a manié avec plus d'empire un idiôme souvent rebelle, ni avec plus de dextérité un instrument toujours difficile ; nul n'a mieux connu la mollesse du style, qui dérobe au lecteur la fatigue du travail et les ressorts de la composition ; nul enfin n'a mieux entendu la période poétique, la variété des césures, les ressources du rithme, l'enchaînement et la filiation des idées..... Ames sensibles, et presque toujours malheureuses, s'écrie la Harpe dans un autre endroit, qui avez un besoin continuel d'émotion et d'attendrissement : C'est Racine qui est votre poète et qui le sera toujours ; c'est lui qui

reproduit en vous les impressions dont vous aimez à vous nourrir ! c'est lui dont l'imagination répond toujours à la vôtre, qui peut en suivre l'activité et les mouvemens, en remplir l'avidité insatiable ! C'est avec lui que vous aimerez à pleurer, c'est à vous qu'il a confié le dépôt de sa gloire ».

Nous regrettons que le plan de notre ouvrage ne nous permette pas de citer d'autres morceaux de l'excellent éloge de Racine que nous devons à la Harpe. Nous invitons ceux qui voudront approfondir le génie de Racine, à lire ce discours qui est un des meilleurs qui aient paru dans son genre pendant le 18e siècle. En terminant cet article nous ferons une observation qui n'a point échappé aux bons esprits, c'est que dans tous les siècles littéraires, la marche de l'esprit humain a toujours été la même dans tous les genres. On a vu constamment le génie sublime ouvrir la carière au génie attendrissant. Homère fut suivi de Virgile ; Sophocle, d'Euripide ; Démosthène, de Cicéron ; Corneille, de Racine ; Bourdaloue, de Massillon, etc. On pourrait faire la même remarque pour les arts, qui ont eu le tendre et le moëlleux, après le vigoureux et le sublime. Le génie de Racine a cela de particulier, qu'il savait se plier à tous les genres, en conservant sa supériorité. Il n'a tenu qu'à lui de joindre les lauriers de Thalie à ceux de Melpomène. Par quels moyens Racine devint-il un si excellent poète ? Il ne dut ses progrès dans la poésie qu'à l'étude des auteurs grecs et latins, qu'il commença par traduire et apprendre par cœur, afin de se former le goût, en se nourrissant de leur substance. D'un autre côté, son attention à ne choisir pour modèles que nos meilleurs écrivains, forma dans lui cette diction pure, élégante, correcte, harmonieuse, qui le rend le plus exact et le plus agréable de tous ceux qui ont écrit dans notre langue. A cette sage conduite, il joignit la plus grande docilité à profiter des critiques de ses amis, à se régler sur leurs observations, et à bannir de ses tragédies les défauts qu'ils y reprenaient. Aussi la Thébaïde et Alexandre, qui furent ses premiers essais, ont-ils été suivis d'Andromaque, de Bajazet, qui, à leur tour, et par les mêmes moyens, furent surpassés par Mithridate, Phèdre, Athalie. St.-Evremont, en relevant les fautes qui lui étaient échappées dans la Thébaïde et dans Alexandre, contribua encore aux vraies beautés qu'il produisit dans la suite. Boileau enfin, par sa sévérité, le força d'acquérir ce qui manquait à sa perfection. C'est ainsi que les vrais grands hommes ont

la gloire de se former des successeurs, au lieu que des louanges prodiguées mal-à-propos, ne sont propres qu'à produire des hommes vains et médiocres.

Racine, (Louis) second fils du grand Racine, naquit à Paris, le 2 novembre 1692. Il perdit de bonne heure son père, et ce fut sa mère qui prit soin de son éducation. Elle le recommanda au célèbre Rollin, qui dirigea ses études. Racine fit bientôt de rapides progrès; son goût le portait sur-tout vers la poesie. Boileau tenta de l'en détourner. « Depuis que le monde existe, lui disait-il, on n'a pas vu de grand poète fils de grand poète; d'ailleurs, vous devez savoir mieux que personne à quelle fortune cette gloire peut conduire ». Ces remontrances furent inutiles, et Racine ne s'appliqua pas moins à la poésie. Cependant il étudia en droit et se fit recevoir avocat. Mais ne se sentant aucun goût pour cette profession, il entra dans l'Oratoire. Il y resta trois ans, pendant lesquels il composa son poëme sur la Grace. L'ayant lu à plusieurs personnes qui le louèrent beaucoup, il quitta sa retraite et vint à Fresne, chez le chancelier d'Aguesseau, auprès duquel il acheva de se former le cœur et l'esprit. Sa réputation et la mémoire de son père, lui firent ouvrir les portes de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1719. Vallincourt voulait le faire entrer aussi à l'académie française; mais l'esprit de parti et l'intrigue empêchèrent l'exécution de ce dessein. Ruiné par le système de Law et membre d'une famille composée de sept enfans, il se vit obligé d'accepter la place d'inspecteur-général des fermes, en Provence. Il occupa successivement différens autres emplois, et finit par celui de maître des eaux et forêts du duché de Valois. Commis de finance pendant 24 ans, il ne fut jamais financier, n'ayant jamais eu le moindre intérêt dans les fermes. Dans cet espace de tems, il composa son poëme de la Religion, ses épîtres sur l'Homme et sur l'ame des bêtes, ses odes, ses réflexions sur la poésie, et les Mémoires de la vie de son illustre père. Il paya exactement son tribut littéraire à l'acad. des inscriptions qui, loin de déclarer la vacance de sa place, à cause de son défaut de résidence, suivant ses réglemens, lui conserva encore sa pension. Enfin, débarrassé de tous ses emplois, et tout entier à ses occupations chéries, il jouissait paisiblement d'une grande réputation et du bonheur qu'elle donne rarement, lorsqu'un accident funeste éteignit son ardeur pour l'étude et versa

sur

sur ses jours un poison mortel. Il perdit un fils unique qu'il avait élevé avec le soin le plus tendre. Ce reste précieux d'un nom si cher aux lettres, promettait d'en être l'honneur, et retraçait par son caractère simple, doux et aimable, celui de son père et de son ayeul. Il eut le malheur de se trouver sur la chaussée de Cadix, dans le moment de cet horrible tremblement de terre qui abîma Lisbonne. La mer se gonflant tout-à-coup et s'élançant au-delà de ses bornes, entraîna et engloutit le jeune Racine. Son père, plongé dans la plus amère douleur, abandonna ses études, et vendit sa bibliothèque : la seule distraction qu'il se permit, était de cultiver des fleurs et des plantes, dans un petit jardin qu'il avait loué dans le faubourg S^t^. Denis. Le célèbre Delille, désirant consulter Louis Racine, sur sa traduction des Géorgiques, en obtint un rendez vous dans l'endroit dont nous venons de parler, « où il se mettait, dit Delille, en retraite deux fois par semaine, pour offrir à Dieu les larmes qu'il versait sur la mort d'un fils unique, jeune homme de la plus haute espérance, et l'une des malheureuses victimes du tremblement de terre de Lisbonne. Je me rendis dans cette retraite; je le trouvai dans un cabinet au fond du jardin, seul avec son chien, qu'il paraissait aimer extrêmement. Il me répéta plusieurs fois combien mon entreprise lui paraissait audacieuse. Je lis, avec une grande timidité, une trentaine de vers. Il m'arrête et me dit : non-seulement je ne vous détourne pas de votre projet, mais je vous exhorte à le poursuivre. J'ai senti, continue Delille, peu de plaisirs aussi vifs dans ma vie. Cette entrevue, cette retraite modeste, ce cabinet, où ma jeune imagination croyait voir rassemblées la piété tendre, la poésie chaste et religieuse, la philosophie sans faste, la paternité malheureuse, mais résignée; enfin le reste vénérable d'une illustre famille, prête à s'éteindre faute d'héritiers; mais dont le nom ne mourra jamais, m'ont laissé une impression forte et durable ». Si ce morceau qu'on lit dans la préface de l'*Homme des champs*, eut été mis en vers, il aurait été un épisode très-intéressant de ce poëme. Louis Racine était simple, vrai et sincèrement modeste. Il ne parlait jamais de ses ouvrages, et avouait plus volontiers ce qu'il ignorait, qu'il ne disait ce qu'il savait. Sans jalousie comme sans malice, il aimait à dire du bien et à en faire. Bon mari, bon père, ami tendre et officieux, il estimait beaucoup moins les talens de l'esprit que les qualités du cœur.

Il fut frappé d'apoplexie, et mourut dans les sentimens de la plus sincère piété, le 29 janvier 1763. Il s'était fait peindre, les œuvres de son père à la main, et les regards fixés sur ce vers de *Phèdre :*

" Et moi, fils inconnu d'un si
„ glorieux père „

Ses ouvrages sont : Le poëme sur la religion, réimpr. souvent sous différens formats. Voici le plan de cet ouvrage, dont Jean-Baptiste Rousseau, ami intime de Racine, faisait grand cas. Le poète y expose d'abord les principales preuves de l'existence de Dieu ; après avoir demontré l'immortalité de l'ame, et il conduit par la diversité des opinions philosophiques, à la nécessité d'une révélation. Ce n'est que dans les livres des juifs qu'on découvre les traces évidentes de cette révélation, et ils annonçent la rédemption qui est suivie de l'établissement du christianisme. Dans la doctrine seule de cette religion, le déiste trouve la réponse à ses difficultés. L'auteur finit par prouver la conformité de la morale naturelle avec celle de l'évangile. Ce sujet est traité dans six chants. Tous ont une liaison sensible et rien n'y est déplacé. D'heureuses transitions réveillent l'attention, que des épisodes amenés avec art et sagement distribués, n'interrompent jamais trop. On y admire une correction aujourd'hui presque inconnue dans le style. Voltaire a dit que Louis Racine entendait le mécanisme des vers, aussi bien que son père, sans en avoir ni l'ame ni les graces. Delille trouve sa poésie toujours élégante et naturelle, quelquefois sublime. Enfin, tout concourt à faire regarder cet ouvrage comme un des chef-d'œuvres de notre poésie didactique. — Poëme sur la grace, malheureusement dicté par l'esprit de parti, mais où l'on lit des morceaux de poésie, peut-être supérieurs à tout ce que l'auteur a écrit. — Des odes, inférieures à celles de Rousseau, et des épîtres qui manquent de verve, mais fort au-dessus de celles de ce lyrique. — Mémoires sur la vie de Jean Racine, avec ses lettres, 2 vol. *in*-12. Monument de la piété filiale, qu'on ne lit pas sans intérêt.—Réflex. sur la poésie, 2 vol. *in*-12, pleines d'observations judicieuses. Quoiqu'elles n'aient pas toutes le mérite de la nouveauté, on peut cependant en tirer bien du profit. On y voit avec plaisir quelques passages des anciens poètes traduits avec succès. — Une vingtaine de Mémoires ou de grands articles, dans le Recueil de l'acad. des inscriptions, tous relatifs à la poésie et à la littérature. Ils sont entrés en grande partie dans l'ouvrage précédent ou dans

le suivant. — Remarques sur les tragédies de Jean Racine, 3 vol. *in*-12. La critique s'est exercée sur cet ouvrage qui n'a point eu de succès. On convient néanmoins qu'il y a plusieurs bonnes observations. — Le Paradis Perdu, de Milton, traduit avec des Remarques, 1752, 3 vol. *in*-12. Racine, frappé sans doute du reproche que Pope lui avait fait de l'avoir jugé sans l'entendre, se livra sérieusement, quoique tard, à l'étude de la langue anglaise, et publia la traduction de l'immortel ouvrage que nous venons d'indiquer. On a dit que le poète anglais y conserve toute la fierté britannique, sans aucune complaisance pour les oreilles françaises. Il y est rendu plus littéralement que dans celle de Dupré de Saint-Maur, plus élégant et moins négligé. Le public a prononcé sur ces deux ouvrages, et a donné la préférence au dernier. Nous croyons que l'un et l'autre doivent être également lus par les personnes qui n'entendent pas l'original.

Racine, (Bonaventure) né à Chauny en 1708, fut élevé par sa mère dans la piété. Il vint achever ses études à Paris au collége Mazarin, et s'y rendit habile dans les langues latine, grecque et hébraïque. La Croix-Castries, archevêque d'Alby, l'appella en 1729, pour rétablir le collége de Rabastens, dont les habitans demandaient la restauration. L'abbé Racine y ranima le goût des lettres et l'amour de la vertu. Les jésuites, jaloux de ses succès, l'obligèrent de se retirer à Montpellier, auprès de Colbert, qui le chargea de la direction du collége de Lunel. Il en sortit secrètement peu de tems après, pour éviter des ordres rigoureux. Il passa à la Chaise-Dieu, pour y voir l'évêque de Senez; puis à Clermont, où il s'entretint avec la fameuse nièce de Pascal, et vint à Paris. Il s'y chargea de l'éducation de quelques jeunes gens au collége d'Harcourt. Il fut encore obligé d'en sortir en 1734, par ordre du cardinal de Fleury. Ces persécutions et ses talens lui donnèrent un grand relief auprès de ceux qui pensaient comme lui. Caylus, évêque d'Auxerre, le nomma à un canonicat de sa cathédrale, et lui conféra tous les ordres sacrés. Mais ces nouveaux titres n'apportèrent aucun changement dans la manière de vivre de cet écrivain, entièrement consacré à la prière et à l'étude. Il mourut à Paris, épuisé par le travail, en 1755, à l'âge de 47 ans. L'abbé Racine fut recommandable par la pureté de ses mœurs, par la bonté de son caractère, et dans son parti, par la vivacité de son zèle. Ardent et inflexible dans ce qu'il croyait vrai, il le soutenait avec une espèce de fa-

natisme. Il possédait l'Ecriture et les Peres, et sur-tout l'Histoire ecclésiastique. On a de lui : Quatre Ecrits sur la dispute qui s'était élevée touchant la *crainte* et la *confiance*. — Un Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, 13 vol. *in*-12. Cet ouvrage a eu le plus grand succès, sur-tout auprès de ceux qui n'aiment pas les jésuites et la bulle.

RACLE, (Léonard) architecte, correspondant de la société d'émulation de Bourg-en-Bresse, né à Dijon, mourut à Pont-de-Vaux, membre de l'administration du département de l'Ain, en 1792. Il manifesta dès l'enfance un goût décidé pour le dessin, et dans un âge plus avancé, un penchant irrésistible pour les arts, dont il est la clef. Ce goût le fit remarquer par J.-B. Montin-de-St.-André, ingénieur du roi, et architecte, et le fit accueillir dans le cabinet de celui-ci, où, avide de talens, il travaillait avec une ardeur infatigable. Né de parens peu favorisés des dons de la fortune, Racle ne dut son avancement qu'à la force de son génie; il acquit, presque sans maitres, des connaissances assez étendues dans les scieuces physico-mathématiques. Doué de beaucoup d'esprit, et d'une pénétration rare, ces connaissances le conduisirent à des résultats tels, qu'il fut capable, non-seulement de s'élever à la hauteur des spéculations les plus abstraites, mais encore de concevoir et d'exécuter des travaux publics de la plus grande importance. La *Colonie de Ferney*, comme l'appellait son patron, le *Port de Versoix*, et le *Canal de navigation de Pont-de-Vaux*, formant la jonction de la Reyssouze à la Saône : tous ces établissemens, en attestant la bienfaisance de Voltaire, les grandes vues politiques du duc de Choiseul, et le patriotisme économique de Bertin, leurs fondateurs, attachent au nom de Racle, qui fut, pour ainsi dire, l'ame, l'œil et le bras dont ils empruntèrent le secours, une juste célébrité. Couronné en 1786 par l'acad. de Toulouse, comme auteur d'un savant Mémoire sur la construction d'un pont de fer ou de bois d'une seule arche de 400 pieds d'ouverture; ce laurier lui valut, de la part de la célèbre Catherine de Russie, qui connaissait déjà ses talens, la proposition d'un sort brillant dans les Etats de cette souveraine; mais il préféra la médiocrité dans sa patrie. L'entreprise du Canal de Pont-de-Vaux fournit à Racle l'occasion d'appliquer la théorie qu'il avait développée dans son Mémoire. Un pont en charpente métallique, d'une seule arche, dont les pièces avaient été fondues au creuset, fut élevé. Il existe parmi les

manuscrits de Racle un projet, avec plans et devis, dont l'exécution pourrait devenir très-intéressante pour le gouvernement, celui de mettre, pendant la paix, les vaisseaux de ligne, à l'abri de l'intempérie des saisons : projet d'autant plus facile à réaliser, qu'il ne présente, avec la certitude d'atteindre le but, qu'une dépense médiocre à faire, et qu'il offre en résultat une économie considérable sur l'article des radoubs. Ce projet, connu de Lalande, a reçu l'approbation la plus complète de la part des ingénieurs-constructeurs, sous les yeux desquels ce savant l'a mis lui-même. On pourrait parler de beaucoup d'autres ouvrages qui appartiennent à Racle, parmi lesquels on distingue un Mémoire sur la terre cuite, dont on sait qu'il porta l'art très-loin : des projets tendans à régulariser le cours du Rhône ; des Mémoires, qui ont été l'objet des éloges de l'infortuné Bailly, sur les propriétés de la Cicloïde, etc. Dire que Racle jouissait de l'estime et de l'amitié intime de Voltaire, qu'il vivait habituellement dans la société de cet écrivain célèbre, et que celui-ci prenait l'intérêt le plus vif à sa fortune, c'est donner des talens, de l'esprit et de l'amabilité de Racle, une idée qui justifierait, sans preuve, la vérité des détails qu'on vient de lire. Au surplus, voici comment s'exprimait à son égard Charles Villette, dans une lettre qu'il écrivait de Ferney le 6 février 1780, dont on lit un extrait dans les Mémoires secrets, pour servir à l'Histoire de la République des Lettres en France, tome XV, page 46 : « On n'a pas fait un récit exact de la *chambre du cœur :* c'est ainsi qu'on appelle celle de ce château (celui de Ferney) où a été élevé le monument dont on a parlé, renfermant le cœur de Voltaire. On aurait d'abord dû rendre hommage au talent de l'artiste qui l'a exécuté, qu'on n'a pas même nommé. C'est Racle qui a, pour ainsi dire, créé le marbre dont il a revêtu cet ingénieux et savant ouvrage. Il est le résultat de ses longs et dispendieux travaux. C'est lui qui a bâti Ferney et le port de Versoix. Voltaire connaissait bien les talens d'un si habile homme ; il avait baptisé *argile-marbre*, la composition dont se sert Racle. Il en revet actuellement une campagne auprès de Ferney, qui sera digne de la curiosité des étrangers, par son éclat, sa solidité, et le peu de frais qu'entraîne ce nouveau genre de luxe ». Racle n'a publié que l'ouvrage suivant : Réflexions sur le cours de la rivière de l'Ain, et les moyens de le fixer, lues à la seconde session du département de l'Ain en novembre 1790, *in*-8°, Bourg,

1790. Cet ouvrage, plein d'idées lumineuses sur l'art hydraulique, développe des principes applicables à toutes les rivières qui, par la rapidité de leur cours, ont de l'analogie avec la rivière de l'Ain, que l'auteur avait particulièrement en vue. (Je dois les détails que renferme cet article, aux soins d'un des parens de Racle, le Cen Amanton, homme de loi à Auxonne, et correspondant de la société des sciences et d'agriculture de Dijon.)

Raconis, (Charles-Franç. d'Abra de) né en 1580 au château de Raconis, dans le diocèse de Chartres, professa la philosophie au collége du Plessis, et la théologie à celui de Navare. Il mourut évêque de Lavaur, en 1646, après avoir publié plusieurs écrits : Traité pour se trouver en conférence avec les hérétiques, *in*-12, Paris, 1618. — Théologie latine, en plusieurs vol. *in*-8°. — La Vie et la Mort de Mme. de Luxembourg, duchesse de Mercœur, *in*-12, Paris, 1625. — Réponse à la tradition de l'Eglise, sur la pénitence et la communion d'Arnauld, etc.

Radet, auteur dramatique à Paris, a donné beaucoup de pièces seul ou en société, dont voici les plus connues. Au théâtre de la rue Favart : Tibère, parodie en 1 acte de trag. de Tibère, 1782; Dame Jeanne, parodie de Jeanne de Naples, en 1 acte, 1783; la Soirée orageuse, comédie en 1 acte et en prose, 1790. Avec Rosières, le Marchand d'esclaves, parodie de la Caravane, en 2 actes, 1784; la Fausse Inconstance, comédie en 1 acte et en vers, 1785. Avec Barré, la Négresse, ou le pouvoir de la Reconnaissance, opéra-comique en 2 actes; Renaud d'Ast, coméd. en 2 actes et en prose, 1787; Candide marié, coméd. en 2 actes et en prose, 1788. — Au théâtre du Vaudeville : La Matrone d'Ephèse; le Prix, ou l'Embarras du choix; la Dinde du Mans; le Noble roturier. Avec Desfontaines, Encore un Curé; au Retour, 1793. Avec Barré et Desfontaines, le Retour du ballon; la Fin du Monde; l'Effort sur-naturel; l'Hommage du petit Vaudeville; la Vallée de Montmorency; Franche et Montmutin; Arlequin bon fils; une Journée de Ferney; le Concert aux Eléphans; Jean Monet; le Pari; la Girouette de St.-Cloud; Gessner, etc.

Radonvilliers, (Claude-François Lizarde de) membre de l'acad. française, mort à Paris le 20 avril 1789, fut sous-précepteur des enfans de France, conseiller d'Etat, et donna dans ces différens emplois des preuves de ses ta-

lens. On a de lui : Une Idylle sur la convalescence du roi, et une comédie en 1 acte, intitulée : *Talens inutiles*, pièce ingénieuse qui fut représentée au collége de Louis-le-Grand, en 1740. L'abbé de Radonvilliers avait été jésuite. Le plus important de ses ouvrages, est un Essai sur la manière d'apprendre les langues, 1768, *in*-12.

Ragois (l'abbé N. le) était neveu de l'abbé Gobelin, confesseur de Mme de Maintenon. Ce fut par la protection de cette favorite, qu'il obtint la place de précepteur du duc du Maine. Son Instruction sur l'Hist. de France et romaine, si souvent réimprimée en un volume *in*-12, fut faite pour l'usage de ce prince. Ce n'est qu'un squelette aussi rebutant par la sécheresse et la stérilité des idées, que par la froideur, l'incorrection et la monotonie du style. Aucune remarque piquante sur les lois, les mœurs et les usages de la nation. Ceux qui ont continué cet aride abrégé, ont imité parfaitement le premier auteur : ils se sont bornés à compiler et abréger des gazettes, et ont souvent très-mal choisi les événemens. L'abbé le Ragois était d'ailleurs un homme passablement instruit, remplissant ses devoirs avec exactitude, et inspirant la vertu par ses leçons et ses exemples.

Ragueau, (François) professeur en droit dans l'université de Bourges, distingué par sa science, est auteur d'un Commentaire fort étendu sur les Coutumes de Berry, 1615, *in*-fol. Laurière fit réimpr. en 1704, en 2 vol. *in*-4°, un autre livre du même auteur, intitulé : Indice des Droits royaux. Ragueau mourut en 1605.

Raguenet, (François) natif de Rouen, embrassa l'état ecclésiastique, et s'appliqua à l'étude des belles-lettres et de l'histoire. Il remporta le prix de l'éloquence à l'acad. française en 1689. Son Discours roulait sur le mérite et la dignité du martyre. Ce petit succès l'encouragea, et il commença à jouer un rôle dans la république des lettres. Il donna en 1704 un Parallèle des Italiens et des Français en ce qui regarde la musique et les opéras, qui occasionna une guerre littéraire. L'abbé Raguenet mourut en 1722, après avoir publié plusieurs ouvrages ; les principaux sont : Les Monumens de Rome, ou Description des plus beaux ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture de Rome, avec des observations, Paris, 1700 et 1702, *in*-12. Ce petit ouvrage valut à son auteur des *lettres de citoyen romain*, dont il prit le titre depuis ce tems-là. —Histoire d'Olivier Cromwel, *in*-4°, 1671 : supérieure pour les

fonds au roman de *Gregorio Leti;* mais écrite un peu sèchement.—Hist. de l'Ancien-Testament, *in*-12. —Hist. du vicomte de Turenne, *in*-12 : c'est une froide relation, en style de gazette, de toutes les actions militaires de ce général.

RAIMOND, (Pierre) *Lou Prou*, c'est-à-dire, le Preux et le Vaillant, né à Toulouse, suivit l'emper. Frédéric dans l'expédition de la Terre-Sainte, où il se signala par ses vers provençaux et par ses exploits. Ce poète mourut en 1225, pendant la guerre des comtes de Provence contre les albigeois : guerre qui servit à faire briller son courage. Il avait fait un poëme contre les erreurs des Ariens, et un autre où il blâmait les rois et les empereurs, d'avoir laissé prendre trop de pouvoir aux ecclésiastiques. Pétrarque en faisait cas, et le prenait quelquefois pour modèle.

RAINAUD, oratorien, mourut en 1790, à l'âge de 85 ans. Né à Hières, en Provence, sous ce ciel heureux qui vit naître Massillon, il en partagea les influences. Une éloquence douce et rare, celle du cœur; un organe mélodieux et sensible, l'accent de l'ame; une physionomie pleine de candeur et de simplicité, des graces naturelles, des mœurs pures, et tous les charmes des vertus sociales, lui méritèrent un des premiers rangs parmi les orateurs de ce siècle. Deux qualités peu communes, la modestie et le désintéressement, distinguèrent sur-tout cet homme vertueux et éloquent. Il ne montait jamais en chaire qu'en tremblant ; et malgré l'approbation universelle de la capitale, qui accourait en foule pour l'entendre, malgré les vives sollicitations de ses amis, rien ne put le déterminer à donner au public ses sermons. Il mit, avant de mourir, la dernière main à dix-neuf. Le fameux sermon sur les spectacles est de ce nombre. Louis XV le nomma deux fois évêque, et deux fois il remercia; ce qui fit dire au roi, qu'il ne connoissait, dans tout le clergé de France, que le père Rainaud qui eût le courage de refuser un évêché.

RAINSSANT, (Pierre) né à Reims, fut médecin, antiquaire et garde du cabinet des médailles de Louis XIV. On le trouva noyé dans le parc de Versailles le 7 juin 1689. On a de lui : Dissertation sur douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien, Versailles, 1684, *in*-4°.

RAISIN, (Jean-Baptiste) fameux acteur français dans le comique, naquit en 1656 d'un organiste de Troyes. Il n'était pas moins agréable dans

dans la société que sur le théâtre. Il usa sa vie dans les plaisirs, et il mourut le 5 sept. 1693 à l'âge de 37 ans. Son frère aîné, Jacques Raisin, jouait les seconds rôles dans le tragique, et les amoureux dans le comique. Il est auteur de quatre comédies, qui ont été jouées, mais non imprimées. Il s'est retiré en 1694, et est mort quelques années après. Le titre de ses pièces sont : Le Niais de Sologne, 1686; le Petit Homme de la Foire, 1687; le faux Gascon, 1688; Merlin, gascon, 1690, toutes en 1 acte.

Rameau, (Jean-Philippe) naquit à Dijon le 25 septembre 1683, et mourut à Paris le 12 septembre 1764. Après avoir appris les premiers élemens de la musique, il suivit les opéras ambulans de province. A l'âge de 17 ou 18 ans, il commença ses essais en musique; et comme ils étaient déjà au-dessus de la portée de son siècle, ils ne réussirent pas. Après avoir parcouru une partie de l'Italie et de la France, il s'attacha à l'instrument le plus propre à lui rendre raison de ses idées sur la musique, au clavecin. L'étude qu'il fit de cet instrument le rendit habile dans son jeu, et presque le rival du célèbre Marchand. Il s'arrêta quelque tems à Dijon sa patrie, et y toucha l'orgue de la Ste.-Chapelle. Il demeura beaucoup plus longtems à Clermont, où on lui confia celui de la cathédrale. La réputation qu'il s'y était faite, y attira Marchand, qui voulut l'entendre. *Rameau*, dit ce célèbre musicien, *a plus de main que moi, mais j'ai plus de tête que lui.* Ce discours rapporte à Rameau, l'engagea à rendre la pareille à Marchand. Il fit le voyage de Paris dans cette vue, et n'eut pas de peine à reconnaître la supériorité de ce maître. Devenu son disciple, il apprit sous lui les principes les plus lumineux de l'harmonie, et presque toute la magie de son art. Quelque tems après il concourut pour l'orgue de St.-Paul, et fut vaincu par le fameux Daquin. Dès ce moment il abandonna un genre dans lequel il ne pouvait pas primer, pour s'ouvrir une carrière nouvelle en musique. C'est à ses méditations que nous devons la *Démonstration du principe de l'harmonie*, vol. *in*-4° : ouvrage universellement estimé. Dès que sa theorie lui eut fait un nom, il voulut s'immortaliser encore par la pratique de ce même art, sur lequel il avait repandu de si grandes lumières. C'était Newton faisant des télescopes. Par ses soins on vit au théâtre de l'Opera un spectacle et même un orchestre nouveau. Son premier opéra fut Hyppolite et Ari-

cie, qu'il donna en 1733. A la première représentation de cette pièce, le prince de Conti demanda à Campra ce qu'il en pensait. Ce musicien répondit : *Monseigneur, il y a assez de musique dans cet opera pour en faire dix.* Dans une autre occasion, le même musicien, charmé de ce genre nouveau de musique, s'était écrié : *Voilà un homme qui nous éclipsera tous.* Les ennemis de Rameau furent forcés de convenir de sa supériorité. Monteclair, un des plus ardens antagonistes du nouveau musicien, dont il décriait la personne et les ouvrages, ne put s'empêcher à la sortie d'une des représentations des Indes Galantes, d'aller lui témoigner le plaisir qu'il avait éprouvé à un passage de cet opéra, qu'il lui cita. Rameau, qui le voyait aussi maladroit dans ses louanges qu'il l'avait été dans ses critiques, lui dit : *L'endroit que vous louez, Monsieur, est cependant contre les règles, car il y a trois quintes de suite:* ce qui, pour les compositeurs bornés, est une faute grave, que Monteclair, avait souvent reprochée à Rameau. Le public de Paris rendit un jour une justice éclatante à ses talens. C'était à une représentation de *Dardanus.* On l'apperçut à l'amphithéâtre, on se retourna de son côté, et on battit des mains pendant un quart-d'heure. Après l'opéra les applaudissemens le suivirent jusques sur l'escalier. Cet événement est d'autant plus remarquable, que Rameau évitait le plus qu'il pouvait les regards du public. Lorsqu'il assistait aux représentations de ses opéras, il se plaçait presque toujours dans une petite loge, s'y cachait de son mieux, et même s'y tenait couché. Il avoua à un de ses amis, « qu'il » fuyait les complimens, par» ce qu'il ne savait qu'y ré» pondre». Rameau était compositeur de la musique du cabinet du roi, qui lui accorda des lettres de noblesse en 1764. Il était désigné pour être décoré de l'ordre de St.-Michel lorsqu'il mourut. Il était marié, et son union, avec une épouse chérie le rendit heureux et contribua à la pureté de ses mœurs. Rameau était d'une taille fort au-dessus de la médiocre, mais d'une maigreur singulière. Les traits de son visage étaient grands, bien prononcés, et annonçaient la fermeté de son caractère. Ses yeux étincelaient du feu dont son ame était embrâsée. Si ce feu paraissait quelquefois assoupi, il se ranimait à la plus légère occasion ; et Rameau portait dans la société le même enthousiasme qui lui faisait enfanter tant de morceaux sublimes. Le grand Corneille était naturellement mélancolique ; il avait l'humeur brus-

que, et quelquefois dure en apparence; il avait l'ame fière et indépendante : nulle souplesse, nul manége. En substituant au nom de Corneille celui de Rameau, on aura le véritable portrait de ce célèbre musicien. L'un et l'autre auraient cru s'avilir en sollicitant des graces; et quoiqu'on accusât Rameau d'aimer l'argent, cette passion ne put jamais l'engager à plier, pour quelque motif que ce fût. Il n'imposa silence à ses ennemis et à ses rivaux, que par ses talens. On prétendit d'abord que sa musique était inexécutable; il s'obstina, et le succès prouva que son obstination était raisonnable. Alors on se retrancha à dire que ses ouvrages n'étaient merveilleux que par la difficulté; mais le sentiment et l'expérience disent qu'ils le sont en effet par les grandes beautés qu'ils renferment : beautés d'autant plus réelles, qu'elles sont indépendantes de l'illusion des decorations et de la poésie. Il a consigné ses principes dans deux ouvrages savans, mais un peu obscurs. L'un est celui que nous avons déjà cité sur le principe de l'harmonie. L'autre : Code de musique, 1760, 2 vol. *in*-4°. Quinault avait dit qu'il fallait que le poète fût le très-humble serviteur du musicien. — *Qu'on me donne la gazette de Hollande*, dit Rameau, *et je la mettrai en musique*. Il disait vrai, s'il en faut juger par certains mauvais poëmes qu'il a mis au théâtre de l'Opera, qui ont eu le plus grand succès. Quoiqu'il ait couru la même carrière que Lulli, il y a beaucoup de différence entr'eux. Ils se ressemblent seulement en ce qu'ils sont tous deux créateurs d'un spectacle nouveau. Les opéras de Rameau different autant de ceux de Lulli, que celui-ci diffère de Perrin. Lulli plus simple, parle au cœur, a dit un homme d'esprit; Rameau peint à l'esprit et à l'oreille, et quand il veut attendrir, il parle au cœur comme lui. L'un est plus populaire, plus uniforme; l'autre plus savant, plus harmonieux et plus mâle. Lulli, quoiqu'en général plus efféminé, a quelquefois été grand; et Rameau quoiqu'en général sublime, majestueux et terrible, a sacrifié aux graces et à la volupté. Voici la notice bibliographique de ses ouvrages, et l'indication de ses Œuvres de musique : Traité de l'Harmonie, réduite à ses principes naturels, *in*-4°, 1725. — Nouveau Système théorique, *in*-4°., 1726. — Génération harmonique, ou Traité de musique théorique et pratique, *in*-8°., 1737. — Dissertation sur l'Accompagnement, *in*-8°., 1731. — Dissertation du principe de l'Harmonie, *in*-8°., 1750. — Nouvelles réflexions de Ra-

meau sur sa démonstration du principe de l'harmonie, *in*-8°. 1752. — Réponse à une lettre d'Euler, *in*-8°., 1752. — Observations sur notre instinct pour la musique, *in*-8°, 1754. — Code de musique, etc. — Trois Livres de pièces de clavecin, 1706, 1721, 1726. — Livre de clavecin en concerts, 1741. — Hyppolite et Aricie, tragédie, 1735. — Les Indes galantes, ballet de quatre entrées, 1735. Les paroles sont de Fuzelier. — Castor et Pollux, tragédie de Bernard, 1737. — Les Talens lyriques, ballet en quatre entrées, 1739. Les paroles sont de Mondorge. — Dardanus, tragédie de la Bruère, 1739. — Les Fêtes de Polymnie, ballet en trois entrées, 1745. — Les paroles sont de Cahusac. — Le Temple de la Gloire, ballet en 3 actes, de Voltaire, 1745. — Les Intermèdes de la princesse de Navarre, comédie de Voltaire, 1745. — Samson, tragédie de Voltaire, non représentée. — Pygmalion, acte détaché d'un opéra de la Mothe, 1747. — Les Fêtes de l'Hymen et de l'Amour, ballet en 3 actes, 1748. Les paroles sont de Cahusac. — Zaïs, ballet en 4 actes, et un prologue, par Cahusac, 1748. Naïs, ballet du même auteur, en 3 actes, 1749. — Platée, ballet bouffon, d'Autreau, 1749. — Zoroastre, tragédie de Cahusac, 1749. — Acante et Céphise, pastorale héroïque en 3 actes, de Marmontel, 1751. — La Guirlande, acte de Marmontel, 1751. — Anacréon, ballet en 1 acte, de Cahusac, 1754. — La Fête de Pamilie, ballet en 1 acte, de Cahusac, 1754. — Les Surprises de l'Amour, par Bernard, 1757. — Les Sybarites, par Marmontel, 1757. — Les Paladins, comédie en trois actes, d'un auteur anonyme, 1670.

Ramond, (L.) né à Luxe, près de Barrège, associé de l'institut national, a donné : Voyage en Suisse, par Coxe, traduit de l'anglais, avec des notes, 1789, 3 vol. *in*-8°. — Observations faites dans les Pyrénées pour servir de suite à des Observations sur les Alpes, insérées dans une traduction des Lettres de Coxe sur la Suisse. 1789, 2 vol. *in*-8°. — Opinion sur les Lois constitutionnelles, leurs caractères distinctifs, leur ordre naturel, leur stabilité relative, leur révision solennelle, 1791, *in*-8°. — Des Mémoires lus à l'institut, etc.

Ramsay, (André-Michel de) chevalier-baronnet en Ecosse, et chevalier de St.-Lazare en France; docteur de l'université d'Oxford, naquit à Daire en Ecosse en 1686, et mourut à St.-Germain-en-Laye en 1743, âgé de 57 ans. Il eut dès sa plus tendre jeunesse un goût décidé

pour les sciences, sur-tout pour les mathématiques, et pour la théologie. Après avoir long-tems flotté sur la vaste mer des opinions, il eut recours à l'illustre Fénélon, archevêque de Cambrai, qui le fixa dans la religion catholique en 1709. Ce grand maître eut jusqu'à sa mort une estime aussi tendre que sincère pour son disciple. Ramsay ne tarda pas à se faire connaître en France, et dans les pays étrangers, par des ouvrages qui, sans être d'une grande étendue, annonçaient d'heureuses dispositions. Le roi Jacques l'appella à Rome en 1724, pour lui confier une partie de l'éducation des princes ses enfans; mais des brouilleries de cour l'obligèrent de revenir en France. On lui confia l'education du duc de Château-Thierry, et ensuite celle du prince de Turenne. Il s'en acquitta avec succès. Ramsay était un homme estimable; mais il prêtait beaucoup à la plaisanterie par ses airs empesés, par son affectation à faire parade de science et d'esprit dans la société, par les fadeurs dont il accablait les femmes; en un mot, c'était un pédant écossais, et non un de nos littérateurs à la mode. Ses ouvrages sont: L'Hist. de la Vie et des Ouvrages de Fénélon, archev. de Cambrai, *in*-12. Elle fait aimer ce digne évêque; mais elle n'est pas toujours impartiale. — Essai sur le Gouvernement civil, *in*-12. — Le Psychomètre, ou Réflexions sur les différens caractères de l'esprit, par un Mylord. — Les Voyages de Cyrus, 1730, *in*-4°, et 2 vol. *in*-12 : écrits avec assez d'élégance, mais trop chargés d'érudition et de réflexions. L'auteur y a copié Bossuet, Fénélon et d'autres écrivains, sans les citer. — Plan d'éducation, par l'auteur des Voyages de Cyrus, en anglais. — Plusieurs petites Pièces de Poésie, en anglais. — L'Histoire du maréchal de Turenne, Paris, 1735, 2 vol. *in*-4°, et Hollande, 4 vol. *in*-12. Il y a de l'ordre, de la précision, de l'élégance dans cet ouvrage : on y voit des portraits bien dessinés et des parallèles ingénieux Mais ses réflexions ont un air affecté et sont assez mal enchâssées. La vie civile du héros y paraît moins que sa vie guerrière: et c'est un défaut dans l'histoire d'un homme, qui était aussi connu par les vertus sociales, que par les qualités militaires. — Un ouvrage posthume, imprimé en anglais à Glascow, sous ce titre : Principes philosophiques de la religion naturelle et révelée, developpés et expliqués dans l'ordre géométrique. — Un Discours sur le Poëme épique, dans lequel l'auteur adopte le système de la Motte, sur la versification. On le trouve à la tête du *Télémaque*.

RAMUS, *ou* LA RAMÉE, (Pierre) naquit à Cuth, village du Vermandois, vers 1502, et fut assassiné pendant le massacre de la St.-Barthélemy, à l'âge de 69 ans. Ses ancêtres étaient nobles; mais les malheurs de la guerre réduisirent son aïeul à faire et à vendre du charbon pour subsister. Dans son enfance, Ramus fut attaqué deux fois de la peste. A l'âge de huit ans il vint à Paris, d'où la misère le chassa. Il y revint une seconde fois, et ce second voyage ne fut pas plus heureux. Enfin, dans le troisième, il fut reçu domestique au collége de Navarre. Il employait le jour aux devoirs de son état, et la nuit à l'étude. Il acquit assez de connaissances pour aspirer au degré de maître-ès-arts. Il prit pour sujet de sa thèse, que *tout ce qu'Aristote avait enseigné, n'était que fausseté et chimères.* On fut révolté de cette proposition; mais on fut charmé de la force avec laquelle il réfuta ses adversaires. Il en eut bientôt un grand nombre. L'université, pour venger Aristote, intenta contre Ramus un procès criminel: elle l'accusa d'énerver la philosophie, en décréditant le philosophe grec. L'affaire fut portée au grand-conseil, qui lui défendit d'enseigner. L'arrêt fut rendu en 1543, et peu s'en fallut qu'on ne l'envoyât aux galères. Il fut baffoué, joué sur les théâtres, et il souffrit tout sans murmurer. Cependant Ramus profita l'année d'après, de l'occasion de la peste qui ravageait Paris, pour recommencer ses leçons. Les colléges étaient fermés; les écoliers allèrent l'entendre par désœuvrement. La faculté de théologie présenta requête au parlement pour l'exclure du collége de Presle; mais le parlement le maintint dans son emploi. Les chaires d'éloquence et de philosophie ayant vaqué au collége Royal, Ramus les obtint en 1551, par la protection du cardinal de Lorraine. Il professa tranquillement dans cette nouvelle place, réforma ce qu'il trouva de défectueux dans *Aristote*, corrigea *Euclide*, et composa une *Grammaire* pour les langues latine et française. On prononçait alors en latin le *Q* comme le *K*, de façon qu'on disait *Kiskis*, *Kankan*, pour *Quisquis*, *Quamquam*; il eut bien des obstacles à surmonter pour réformer cette prononciation. « La lettre *Q*, disait un mauvais plaisant à ce sujet, fait plus de *Kan-kan*, que toutes les autres lettres ensemble ». Ramus réforma beaucoup d'autres abus, fit diminuer les frais des études et des grades, fixa les honoraires des professeurs et leur nombre, et fit établir dans les facultés de théologie et de médecine des leçons ordinaires faites par les docteurs. Il proposa, mais en vain, de bannir

des écoles, tout ce qui était dispute et argumentation en théologie et en philosophie; enfin, il se rendit si agreable à l'université, que ce corps le choisit plusieurs fois pour le députer au roi. Ramus était protestant. Après l'enregistrement de l'édit, qui permettait le libre exercice de la religion, il brisa les images du collége de Presle, disant qu'*il n'avait pas besoin d'auditeurs sourds et muets.* Il déclama contre le discours de l'université opposante à l'enregistrement de l'édit, et desavoua le recteur: cet eclat lui fit tort. La guerre civile l'obligea de quitter Paris; l'université le destitua, et déclara sa place vacante. Le roi lui donna un asyle à Fontainebleau; tandis qu'il s'y appliquait à la géometrie et à l'astronomie, ses ennemis pillaient sa bibliothèque à Paris, et dévastaient son collége. Ils le poursuivirent dans son asyle; il fut forcé de se sauver, et ne fut rétabli dans sa charge de principal du collége de Presle et dans sa chaire, qu'après la mort du duc de Guise, en 1563. Ayant passé avec d'autres professeurs à l'armée du prince de Condé, il fut interdit de ses fonctions par le parlement. Il était si éloquent, que, les Reistres du prince et ceux de l'amiral de Coligni, refusant d'obéir faute de paiement, Ramus les haranga et les remit sous l'obéissance. Rétabli dans ses emplois, à la paix, il fonda une chaire de mathématiques, qu'il dota du fruit de ses épargnes. Il s'absenta pendant quelque tems pour aller visiter les universités d'Allemagne, et ses honoraires lui furent continués. Il fut bien reçu par-tout, et plusieurs puissances cherchèrent à se l'attacher. Il avait demandé la chaire de théologie de Genève; Théodore de Bèze écrivit contre lui, et l'empêcha de l'obtenir: Ramus, dit-on, avait projeté une réforme dans le calvinisme. De retour à Paris, en 1571, il refusa d'aller en Pologne, pour prévenir les Polonois, par son éloquence, en faveur du duc d'Anjou, qui fut élu l'année suivante; il répondit aux offres qu'on lui faisait, que l'*éloquence ne devait pas être mercenaire.* Comme Ramus suivait publiquement les opinions du protestantisme, il fut compris dans le massacre de la S^t.-Barthélemy en 1572. Il était au collége de Presle; dès la première émeute, il fut se cacher dans une cave, où il demeura deux jours. Charpentier, un de ses ennemis, l'y découvrit, et l'eu fit arracher. Ramus lui demanda la vie; Charpentier consent à la lui vendre; et après avoir exigé tout son argent, il le livre aux assassins qui étaient à ses gages. Il fut égorgé et jeté par les fenêtres. Les écoliers, excités par les professeurs jaloux char-

més de sa mort, répandirent ses entrailles dans les rues, traînèrent son cadavre jusqu'à la place Maubert, en le frappant de verges, et le jetèrent dans la rivière. Ses disciples le retirèrent, et l'exposèrent dans un petit bateau, où tout Paris alla le voir. Ramus passa sa vie dans le plus austère célibat. Il n'eut jamais d'autre lit que la paille, et ne but de vin que dans sa vieillesse, par ordre des médecins. Un excès qu'il avait fait de cette boisson dans sa jeunesse, lui en donna une aversion extraordinaire pour le reste de sa vie. Il distribuait ses revenus à ceux de ses écoliers qui en avaient besoin. On a de lui deux Livres d'Arithmétique, et 27 de Géométrie, fort au-dessous de sa réputation. — Un Traité *De militiâ Cæsaris*, 1559, *in*-8°. — Un autre *De moribus veterum Gallorum*, 1559 et 1562, *in*-8°. —Grammaire grecque, 1560, *in*-8°. — Grammaire latine, 1559 et 1564, *in*-8°. — Grammaire franç. 1571, *in*-8°, et un grand nombre d'autres ouvr.

Rancé, (Dom Armand-Jean le Bouthillier de) né à Paris en 1626, était neveu de Claude le Bouthillier de Chavigni, secrétaire d'Etat, et surintendant des finances. Il fit paraître, dès son enfance, de si heureuses dispositions pour les belles-lettres, que, dès l'âge de douze à treize ans, il publia une nouvelle édition des *Poésies d'Anacréon*, en grec, avec des notes. Il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, et obtint plusieurs abbayes. Des belles-lettres, il passa à la théologie, et prit ses degrés en Sorbonne avec la plus grande distinction. Il fut reçu docteur en 1654. Le cours de ses études fini, il entra dans le monde, et s'y livra à toutes les passions, et sur-tout à celle de l'amour. On veut même qu'elle ait occasionné sa conversion. On dit que l'abbé de Rancé, au retour d'un voyage, allant voir sa maîtresse, dont il ignorait la mort, monta par un escalier dérobé; et qu'étant entré dans l'appartement, il trouva sa tête dans un plat : on l'avait séparée du corps, parce que le cercueil de plomb qu'on avait fait faire, était trop petit. D'autres prétendent, que son aversion pour le monde fut causée par la mort ou par les disgraces de quelques-uns de ses amis, ou bien par le bonheur d'être sorti, sans aucun mal, de plusieurs grands périls : les balles d'un fusil, qui devaient naturellement le percer, donnèrent dans le fer de sa gibecière. Il y a apparence que tous ces motifs réunis, contribuèrent à son changement de vie. Du moment qu'il le projeta, il ne parut plus à la cour. Retiré dans sa terre de Veret auprès de Tours, il consulta les évêques d'Aleth,

de

de Pamiers et de Comminges. Leurs avis furent différens; celui du dernier, fut d'embrasser l'état monastique. Le cloître ne lui plaisait point alors; mais après de mûres réflexions, il se détermina à y entrer. Il vendit sa terre de Veret 300,000 livres, pour les donner à l'Hôtel-Dieu de Paris, et ne conserva de tous ses bénéfices, que le prieuré de Boulogne de l'ordre de Grammont, et son abbaye de la Trappe de l'ordre de Cîteaux: les religieux de ce monastère y vivaient dans le plus grand déréglement. L'abbé de Rancé, tout rempli de ses projets de retraite, demande au roi, et obtient un brevet pour pouvoir y établir la réforme. Il prend ensuite l'habit régulier dans l'abbaye de Perseigne, est admis au noviciat en 1663, et fait profession l'année d'après, à l'âge de 38 ans. La cour de Rome lui ayant accordé des expéditions pour rétablir la règle dans son abbaye, il prêcha si vivement ses religieux, que la plupart embrassèrent la nouvelle réforme. L'abbé de Rancé eût voulu faire dans tous les monastères de l'ordre de Cîteaux, ce qu'il avait fait dans le sien; mais ses soins furent inutiles. N'ayant pas pu étendre la réforme, il s'appliqua à lui faire jeter de profondes racines à la Trappe. Ce monastère reprit en effet une nouvelle vie. Continuellement consacrés au travail des mains, à la prière et aux austérités les plus effrayantes, les religieux retracèrent l'image des anciens solitaires de la Thébaïde. Le réformateur les priva des amusemens les plus permis. L'étude leur fut interdite; la lecure de l'Ecriture-sainte et de quelques Traités de morale, voilà toute la science qu'il disait leur convenir. Pour appuyer son idée, il publia son *Traité de la sainteté et des devoirs de l'état monastique*, ouvrage qui causa une dispute entre l'austère réformateur et le doux et savant Mabillon. Cette guerre ayant été calmée, il fallut qu'il en soutint une autre avec les partisans du grand Arnauld. Il écrivit, sur la mort de cet homme illustre, une lettre à l'abbé Nicaise, dans laquelle il se permettait des réflexions qui déplurent. *Enfin*, disait-il, *voilà M. Arnauld mort; après avoir poussé sa carrière aussi loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on dise, voilà bien des questions finies. Son érudition et son autorité étaient d'un grand poids pour le parti heureux qui n'en a point d'autre que celui de J. C.* Cet quatre lignes produisirent vingt brochures; mais l'abbé de Rancé justifia sa lettre, en disant qu'elle portait moins sur Arnaud que sur l'abbé Nicaise, qu'il voulait tirer par ces réflexions de sa vie dissipée. L'abbé de la Trappe, accablé d'infirmités, crut de-

voir se démettre de son abbaye. Le roi lui laissa le choix du sujet, et il nomma dom Zozime, qui mourut peu de tems après. Dom Gervaise, qui lui succéda, mit le trouble dans la maison de la Trappe. Il inspirait aux religieux un nouvel esprit, opposé à celui de l'ancien abbé, qui ayant trouvé le moyen d'obtenir une démission, la fit remettre entre les mains du roi. Le nouvel abbé, surpris et irrité, courut à la cour, noircit l'abbé de Rancé, l'accusa de jausénisme, de caprice, de hauteur; mais malgré toutes ses manœuvres, dom Jacques de la Cour obtint sa place. La paix ayant été rendue à la Trappe, le pieux réformateur mourut tranquille, le 26 octob. 1700. Il expira couché sur la cendre et sur la paille, en présence de l'évêque de Seès et de toute sa communauté. L'abbé de Rancé possédait de grandes qualités, un zèle ardent, une facilité extrême à s'énoncer et à écrire. Son style est noble, pur, élégant; mais il n'est pas assez précis. Il ne prend que la fleur des sujets, et il est beaucoup moins profond que Nicole et Bourdaloue. L'ambition avait été sa grande passiou avant son changement de vie. Il tourna ce feu qui le dévorait, du côté de Dieu; mais il ne put pas se détacher entièrement de ses anciens amis. Il dirigeait un grand nombre de personnes de qualité, et les lettres qu'il écrivait continuellement en réponse aux leurs, occupèrent une partie de sa vie. On a dit «qu'il s'était dispensé, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans le tombeau de la Trappe, d'ignorer ce qui se passe sur la terre». Ses ouvrages sont: Une Traduction française des Œuvres de St.-Dorothée. — Explication sur la Règle de St.-Benoît, *in*-12. — Abrégé des obligations des chrétieus. — Réflexions morales sur les quatre Evangiles, 4 vol. *in*-12. — Des Conférences sur le même sujet, aussi en 4 vol. — Instructions et Maximes, *in*-12. — Conduite chrétienue: composée pour madame de Guise, *in*-12. — Un grand nombre de Lettres spirituelles, en 2 vol. *in*-12. — Plusieurs Ecrits au sujet des études monastiques. — Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe, en 4 vol. *in*-12, auxquelles on en a ensuite ajouté 2. — Les Constitutions et les Réglemens de l'abbaye de la Trappe, 1701, 2 vol. *in*-12. — De la sainteté des devoirs de l'état Monastique, 1683, 2 vol. *in*-4°.; avec des Eclaircissemens sur ce livre, 1685, *in*-4°. Voyez les Vies de l'abbé de Rancé, composées par Maupeou, par Marsollier et par dom le Nain. Consultez aussi l'Apologie de Rancé, par

dom Gervaise, contre ce qu'en dit dom Vincent Thuillier, dans son Histoire de la contestation excitée au sujet des études monastiques, au tome 1er. des Œuvres posthumes des PP. DD. Thierri Ruinart et Jean Mabillon.

Ranchin, (Etienne) né vers 1500, mort en 1583 à Montpellier, où il professait le droit, se fit un nom parmi les jurisconsultes de son tems, par ses ouvrages sur la jurisprudence. Le principal est : *Miscellanea decisionum Juris*, trad. en franç. Genève, 1709, *in*-fol.

Ranchin, (Guillaume) parent du précédent, était avocat du roi à la cour-des-aides de Toulouse. On a de lui : Révision du concile de Trente, *in*-8°. Ce livre, imprimé en 1600, a fait jeter des soupçons sur sa catholicité ; plusieurs ont même assuré, que Ranchin était réellement protestant.

Ranchin, (Henri de) conseiller à la cour des comptes de Montpellier, de la même famille que les précédens, est auteur d'une assez mauvaise traduct. des Pseaumes en vers français, 1697, *in*-12. Un autre Ranchin, conseiller à la chambre de l'édit, et originaire de Montpellier, est connu par quelques Poésies, écrites d'un style faible, mais facile. Ce triolet si répandu

« Le premier jour du mois de mai
» Fut le plus beau jour de ma vie....»

est de lui. On lui attribue encore ces jolies stances d'un *Père à son Fils*, où néanmoins l'antithèse domine trop, peut-être par la faute du sujet :

« Philis, mes beaux jours sont pas-
» sés,
» Et mon fils n'est qu'à son au-
» rore, etc. »

Ranconet, (Aimar de) fils d'un avocat de Bordeaux, se rendit très-habile dans le droit romain, dans la philosophie, dans les mathématiques et dans les antiquités. Il devint conseiller au parlement de Bordeaux, et ensuite président à celui de Paris, où il s'acquit la plus haute réputation, par sa science et par sa capacité dans les affaires. Le président de Ranconet écrivait bien en grec et en latin ; et, si l'on en croit Pithou, ce fut lui qui composa le *Dictionnaire* qui porte le nom de Charles Etienne. Pithou ajoute, que le cardinal de Lorraine ayant fait assembler le parlem. de Paris, pour avoir son avis sur la punition des hérétiques, Ranconet y porta les Œuvres de Sulpice Sévère, et y lut l'endroit où il est parlé de Priscillien, dans la Vie de St.-Martin de Tours. Cet acte de bon citoyen ayant déplu au cardinal, Ranconet fut

renfermé à la Bastille, où il mourut de douleur en 1559, âgé de plus de 60 ans. Tous les maux à-la-fois l'avaient assailli et avaient rempli ses jours d'amertume : la misère le réduisit à être simple correcteur des Etienne ; il vit mourir sa fille sur le fumier, exécuter son fils, et sa femme fut écrasée par le tonnerre. On a de lui : Le Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne, qui servit beaucoup à Nicot et à Monet pour la composition de leurs Dictionnaires.

Rangouse, (N.) auteur français sous le règne de Louis XIV, composa un Recueil de Lettres, qu'il fit imprimer sans chiffres. Le relieur de ce livre, mettait celle que l'auteur voulait la première; et par ce moyen, tous ceux à qui il donnait ce volume, se voyant à la tête, en étaient plus reconnaissans. « Les Lettres du bon-homme Rangouse (dit Sorel) peuvent être appellées, à bon droit, *Lettres dorées* : puisqu'il se vantait de n'en composer aucune, à moins de 20 ou 30 pistoles ». C'était vendre bien cher une très-mauvaise marchandise. Cet insipide Recueil fut imprimé à Paris en 1648, *in*-8°, sous ce titre : Lettres panégyriques aux héros de la France. L'abbé de Marolles et d'autres auteurs semblables, se trouvent au nombre de ceux que Rangouse loue avec profusion. Il fallait de tels héros à un pareil panégyriste.

Raoul Ardent, prêtre du diocèse de Poitiers, fut nommé Ardent, à cause de la vivacité de son esprit et de l'ardeur de son zèle. Il suivit Guillaume IX, comte de Poitiers, à la croisade de 1101. On a de lui : Des Homélies latines, 1586, *in*-8°, traduites en français, 1575, en 2 vol. *in* 8°. On croit qu'il mourut dans la Palestine.

Raoul de Caen, surnom qu'il tenait du lieu de sa naissance, en Normandie, est célèbre par son *Histoire de Tancrède*, l'un des chefs de la première croisade. Il traite hautement de supercherie et d'imposture, la découverte de la sainte lance que Raimond d'Agiles, autre historien de cette croisade, tâche de faire passer pour un événement incontestable. Raoul mourut vers 1115.

Raoult, (Guillaume) de Rouen, ci-dev. profess. des bell.-lett. franç. à Moscou, mort. On a de lui : *In pacis reditum ecloga*, *in*-8°. — *Serenissimi Burgundiorum Ducis Phalecium*, 1751, *in*-8°. — *In acerbo funere ser. Aurelianensium Ducis religio laudans, Carmen*, 1752, *in* 8°. — La maladie et la convalescence de M. le Dauphin, 1752, *in*-

8°. — Réflexions sur la distribution de la chaleur sur le globe de la terre, trad. du latin de la Dissertation de M. Æpinus, 1762, *in*-4°. — Plusieurs pièces de vers insérées dans les journaux.

Raphelen, ou Raulenghien, (François) naquit à Lauoy près de Lille en 1539, mourut en 1597 à 58 ans. Il vint de bonne heure à Paris, où il apprit le grec et l'hébreu. Les guerres civiles l'obligèrent ensuite de passer en Angleterre, où il enseigna le grec à Cambridge. De retour dans les Pays-Bas, il épousa en 1565, la fille du célèbre imprimeur Plantin. Il le servit pour la correction de ses livres, qu'il enrichissait de notes et de prefaces, et travailla sur-tout à la Bible Polyglotte d'Anvers, imprimee en 1671, par ordre de Philippe II, roi d'Espagne. Raphelen alla s'établir en 1585 à Leyde, où Plantin avait une imprimerie. Il y travailla avec son assiduité ordinaire, et mérita par son érudition d'être élu professeur en hébreu et en Arabe dans l'université de cette ville. Ses principaux ouvrages sont : Des observations et des corrections sur la Paraphrase chaldaïque. — Une Gramm. hébraïque. Un Lexicon arabe, 1613, *in*-4°. — Un Dictionnaire chaldaïque, qu'on trouve dans l'Apparat de la Polygl. d'Anvers, et d'autres ouvrages. Un de ses fils, de même nom que lui, a aussi publié des Notes sur les tragédies de Sénèque. Il était digne de son père par son érudition.

Rapin, (Nicolas) naquit vers 1540 à Fontenai-le-Comte en Poitou, et mourut à Poitiers en 1608 à 68 ans. Il fut vice-sénéchal de Fontenay, et vint ensuite à Paris, où le roi Henri III lui donna la charge de grand-prévôt de la connetablie. Rapin, fidele à ce prince, ne voulut point se prêter aux fureurs des ligueurs, qui le chassèrent de Paris. Henri IV le rétablit dans sa charge; mais son grand âge l'obligea de se retirer dans sa patrie, où il avait fait bâtir une jolie maison, qui fut l'asyle des muses. Le souvenir des illustres amis qu'il avait à Paris, lui fit souhaiter de les voir encore une fois avant que de mourir. Rapin a tenté de bannir la rime des vers français, et de les construire à la manière des grecs et des latins sur la seule mesure des pieds; mais cette singularité, contraire au génie de notre langue, n'a point été autorisée. Ses œuvres latines furent imprimées en 1610, *in*-4°. Ce sont des Epigrammes, des Odes, des Elegies, etc. Ses vers sont pleins d'élégance, et l'on en trouve une bonne partie dans le 3e tome des Délices des poètes latins de Fran-

ce. On estime particulièrement ses épigrammes, à cause de leur sel et du tour aisé qu'il leur a donné. Parmi ses vers français, ceux qui lui ont fait le plus d'honneur, sont : les Plaisirs du gentilhomme champêtre, impr. en 1583, *in*-12, et la Puce de Mlle Desroches : tout le reste ne mérite pas d'être cité. Rapin travailla à la satire Ménippée, et quelques auteurs lui attribuent tous les vers de cette pièce ; d'autres disent qu'il fut aidé par Passerat. Les poètes de son tems consacrèrent des éloges funèbres à sa mémoire.

Rapin, (René) jésuite, naquit à Tours en 1621, et mourut à Paris en 1687. Il est célèbre par son talent pour la poésie latine. Il s'y était consacré de bonne heure, et il enseigna pendant neuf ans les belles-lettres avec un succès distingué. A un génie heureux, à un goût sûr, il joignait une probité exacte, un cœur droit, un caractère aimable et des mœurs douces. Il était naturellement honnête et il s'était encore poli dans le commerce des grands. Parmi ses différentes poésies latines, on distingue le poëme des jardins. C'est son chef-d'œuvre ; il est digne du siècle d'Auguste, dit l'abbé des Fontaines, pour l'élégance et la pureté du langage, pour l'esprit et les graces qui y règnent. L'agrément des descriptions y fait disparaître la sécheresse des préceptes, et l'imagination du poete fait délasser le lecteur par des fables, qui, quoique trop fréquentes, sont presque toujours riantes et bien choisies. Plusieurs critiques ont prétendu que le P. Rapin n'était que le pére adoptif de cet ouvrage charmant, et qu'on le trouvait dans un ancien manuscrit Lombard, qu'un prince de Naples conservait dans sa bibliothéque. Mais quels garans donne-t-on d'une anecdote aussi singulière? Des ouïs dire sans fondement. On ne fait pas moins de cas des églogues sacrées du père Rapin, que de son poëme. Si celui-ci est digne des Géorgiques de Virgile, celles-là méritent un rang distingué auprès des Bucoliques. Quoique le P. Rapin fût bon poète, il n'était pas entêté de la poésie. Du Perrier et Santeul parièrent un jour à qui ferait mieux des vers latins. Ménage n'ayant pas voulu être leur juge, ils convinrent de s'en rapporter au P. Rapin. Ils le trouvèrent qui sortait de l'église. Ce jésuite, après leur avoir reproché vivement leur vanité, leur dit que les vers ne valaient rien, rentra dans l'église d'où il sortait, et jeta dans le tronc l'argent qu'ils lui avaient consigné. On a encore du P. Rapin des Œuvres diverses, Amst. 1709, 3 vol.

in-12. On y trouve : Des Réflexions sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire et sur la philosophie. — Les Comparaisons de Virgile et d'Homère; de Démosthène et de Cicéron; de Platon et d'Aristote; de Thucydide et de Tite-Live : celle-ci et la pénultième sont moins estimées que les premières.—Plusieurs ouvrages de piété, dont le dernier est intitulé : la Vie des prédestinés, etc. Le recueil de ses Œuvres offre des réflexions judicieuses, des jugemens sains, des idées et des vues : son style ne manque ni d'élégance, ni de précision; mais on y souhaiterait plus de variété, plus de douceur, plus de grace. Ces qualités se font sur-tout désirer dans ses Parallèles des auteurs anciens. Le P. Rapin publiait alternativement des ouvrages de littérature et de piété : cette variation fit dire à l'abbé de la Chambre, que ce jésuite servait Dieu et le monde par sémestre. La meilleure édit. de ses poésies latines, est celle de Cramoisy, en 3 vol. *in*-12, 1681. On y trouve les églogues, les 4 livres des jardins, et les poésies diverses.

Rapin de Thoyras, (Paul) naquit à Castres en 1661, et mourut à Wesel en 1725. Il se fit recevoir avocat, mais la profession qu'il faisait du calvinisme étant un obstacle à son avancement dans la magistrature, il résolut de suivre le métier des armes. La révocation de l'édit de Nantes en 1685, le détermina à passer en Angleterre, où il arriva en 1686. Peu de tems après il repassa en Hollande, et entra dans une compagnie de cadets français, qui était à Utrecht. Il suivit le prince d'Orange en Angleterre en 1688; et l'année suivante, Milord Kingston lui donna l'enseigne colonelle de son régiment, avec lequel il alla en Irlande. Il fut ensuite lieutenant, puis capitaine dans le même régiment, et se trouva a plusieurs siéges et combats, où il ne fut pas un spectateur oisif. Rapin céda sa compagnie, en 1693, a l'un de ses frères, pour etre gouverneur de milord Portland. Il suivit ce jeune seigneur en Hollande, en France, en Allemagne, en Italie et ailleurs. Il se fit des amis, dans les différens pays qu'il parcourut. Quoique naturellement sérieux, il n'était pas ennemi d'une joie innocente et modérée. Lorsqu'il eut fini l'éducation du duc de Portland, il se retira à la Haie, où il se livra tout entier à l'étude des fortifications et de l'hist. Il se transporta en 1707 avec sa famille à Wesel. Ce fut alors qu'il travailla à son Hist. d'Angleterre. L'ouvrage qu'il publia sous ce nom, a eu un grand succès, et il le mérite

à bien des égards. Mais on voit clairement que c'est en partie le chagrin, l'aigreur et la haine qui lui ont mis la plume à la main, et qu'il s'est orgueilleusement flatté de faire repentir sa patrie de l'avoir contraint à s'exiler. Tous nos rois, selon cet historien, ont été des princes injustes, toujours occupés à dépouiller leurs grands vassaux de leurs possessions, et ne se faisant aucun scrupule d'enfreindre les traités les plus solennels, dès qu'ils entrevoyaient quelque avantage à les violer. Ses réflexions sur le caractère de la nation en général, ne sont pas moins outrageantes et moins odieuses. A ce défaut près, son Hist. est la plus complete, quoiqu'elle soit défectueuse à bien des égards. Il a avancé un grand nombre de faits sans les vérifier. Il n'était pas anglais, et il écrivait dans un pays étranger, sur la foi des livres qui trompent presque toujours. Son style est naturel et assez brillant. Sa narration est vive; ses portraits ont du coloris et de la force, mais ils sont peu réfléchis. Cet historien savait le grec, le latin, l'anglais, l'italien, l'espagnol; et il s'était fort appliqué aux mathématiques, sur-tout aux fortifications. Les gens du monde le regardaient comme un homme d'honneur, les beaux-esprits comme un bon écrivain, et les calvinistes comme un protestant zélé. Ses ouvrages sont : Son Histoire d'Angleterre, imprimée à la Haye en 1725 et 26, en 9 vol. *in*-4°; et réimpr. à Trevoux en 1728, en 10 vol. aussi *in*-4°. On ajouta à cette édition des extraits de Rymer. On y joint ordinairement une continuation en 3 vol. *in*-4°, et les Remarques de Tindall, en 2. On en fit un Abrégé en 10 vol. *in*-12, à la Haye 1730. La meilleure édition de la grande Histoire, est celle de M. le Fèvre de St.-Marc, en 16 vol. *in*-4°, 1749. — Une bonne Dissertation sur les Wigh et les Thoris, imprimée à la Haie en 1717, *in*-8°. Rapin de Thoyras était arrière-petit-fils de Philibert Rapin, maître d'hôtel du prince de Condé, qui ayant été envoyé au parlement de Toulouse pour y porter de la part du roi, l'édit de pacification en 1558, y fut arrêté par ordre de cette cour, qui lui fit son procès en trois jours, et le fit décapiter le 13 avril de cette année, comme un des principaux auteurs de la conspiration de Toulouse en 1562, malgré l'amnistie que le roi lui avait accordée.

Rapin a publié : Pensées sur la nature de l'Esprit, où il prend son origine, et ce qu'il devient après la séparation des corps, impr. en 1793, *in*-8°.

Rapine,

Rapine, (Claude) célestin, naquit dans le diocèse d'Auxerre, et mourut en 1493. Il fut envoyé en Italie pour réformer quelques monastères de son ordre. Le succès avec lequel il s'acquitta de cette commission, le fit choisir par le chapitre général pour corriger les Constitutions de son ordre, suivant les ordonnances des chapitres précédens. Ses principaux ouvrages sont : *De studiis Philosophiæ et Theologiæ.*—*De studiis Monachorum.* Le P. Mabillon en a fait usage dans son Traité des études monastiques.

Rascas, (Bernard) gentilhomme limosin, et selon quelques auteurs, parent des papes Clément VI et Innocent VI, se rendit célèbre dans le 14e siècle, par son esprit, par sa capacité dans la jurisprudence, et par ses *Poésies Provençales.*

Rassicod, (Etienne) avocat au parlement de Paris, né à la Ferté-sous-Jouare en Brie, se livra tout entier, pendant plusieurs années, à l'étude des poètes et des historiens grecs, latins et français. Il s'attacha ensuite à Caumartin, et s'appliqua à l'étude du droit. Ses protecteurs lui procurèrent une place de censeur royal, et une autre au *Journal des Savans.* Les infirmités accablèrent sa vieillesse, et il mourut en 1718, à 73 ans. Sa capacité, sa droiture et sa candeur le rendirent cher à ses confrères et au public. La connaissance qu'il avait des langues et des belles lettr., auraient été d'un grands secours pour l'éloquence du barreau ; mais la délicatesse de son tempérament l'obligea à se renfermer dans son cabinet, c'est-à-dire, à écrire et à consulter. On a de lui un ouvrage intitulé : Notes sur le concile de Trente, avec une dissertation sur la réception et l'autorité de ce concile en France, 1706, *in*-8°.

Rast de Maupas, (Jean-Baptiste-Antoine) médecin, est auteur de Reflexions sur l'inoculation de la petite vérole, Lyon, 1763, *in*-12. — D'un Avis sur l'établissement d'un cimetière hors de la ville de Lyon.

Raté a fait l'Impromptu du jour ou la Fête champêtre, divertissement en 1 acte en vaudeville, à l'occasion de la naissance du Dauphin, 1781, *in*-8° ; et plusieurs Pièces dans les *Journaux.*

Rathier, abbé et avocat au parlement, a donné : Traité de la disposition forcée des bénéfices, 1780, 3 vol. *in*-12.

Ratramne, moine de l'abbaye de Corbie, florissait dans le 9e siècle. Il était contemporain d'Hincmar, contre lequel

il publia deux livres sur la prédestination, dans lesquels il montre que la doctrine de St. Augustin, sur la grace, est la seule doctrine catholique. On les trouve dans les *Vindiciæ prædestinationis*, 1650, 2 vol. *in*-4°. On a encore de lui plusieurs autres traites : De l'enfantement de Jésus Christ, dans le Spicilège de d'Achery. — De l'Ame. — Un Traité contre les Grecs, en 4 livres, dans lequel il justifie les latins. — Un Traite du corps et du sang de Jésus-Christ, contre Paschase Ratbert. Le docteur Boileau le publia en 1686, *in*-12, avec une traduction française et des notes. On trouve dans les écrivains ecclésiastiques d'Oudin, article Ratramne, une Lettre curieuse de celui-ci, sur les cynocephales, ou sur les hommes qui ont une tête de chien.

Ratte, (Etienne-Hyacinthe de) associé de l'institut national. On a de lui : Extraits des assemblées publiques de la société royale de Montpellier, des 28 avril et 21 nov. 1743, des 11 mars et 2 déc. 1746, du 23 déc. 1746, du 8 mai 1749, et du 16 déc. 1751. — Histoire de la société roy. des sciences, de Montpellier, avec les Mémoires de mathématiq. et de physique, 1766, *in*-4°. — Eloge de Boissier de Sauvages, Lyon, 1768, gr. *in*-4°.

Raucourt, (Mlle.) artiste, est auteur d'Henriette, drame en 3 actes et en prose, 1782, *in*-8°.

Raugouse de la Bastide a donné un Essai sur l'origine des Fiefs de la noblesse de la Haute-Auvergne, et sur l'Histoire de cette province, 1784, *in*-12.

Raulin, (Jean) naquit à Toul. Après avoir pris ses degrés dans l'université de Paris, il prêcha dans cette capitale avec beaucoup de succès. Il était entré dans l'ordre de Cluni en 1497, et il mourut en 1514, à 71 ans. En 1541 on recueillit ses Sermons, *in*-8°. Ils peuvent servir tout au plus à donner une idée du mauvais goût qui régnait en France dans le 15e siècle. Il prouve, dans un de ses Sermons, la nécessité du jeûne par ces deux comparaisons : *Un carosse va plus vîte quand il est vide : Un navire qui n'est pas trop chargé, obéit mieux à la rame.* Il se rendit plus recommandable par sa régularité, que par les ouvrages moraux qu'il donna au public : ils sont dignes de l'oubli où on les laisse. On a encore de lui des Lettres, Paris, 1521, *in*-4° ; peu communes. Ses ouvrages furent recueillis à Anvers en 1612, en 6 vol. *in*-4°.

Raulin, (Joseph) médecin ordinaire du roi, censeur royal, membre des acad. d

Bordeaux, de Rouen et de celle des arcades de Rome, mort à Paris le 12 avril 1784, à l'âge de 76 ans, était né à Aiguetinte, dans le diocèse d'Auch, en 1708. Il exerça d'abord sa profession à Nérac petite ville de Guienne, où son mérite fut méconnu, parce qu'il parlait avec plus de savoir que d'agrément. Peu employé comme praticien, il se consacra à la théorie, et le public y gagna. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, où une pratique sûre est fondée sur des observations justes et détaillées. Son style est clair, concis lorsqu'il le faut, élégant lorsqu'il doit l'être; et il règne dans tous ses Livres une méthode naturelle, par laquelle le lecteur est toujours renfermé dans le point essentiel de son objet. Ses productions l'ayant annoncé à Paris, il s'y retira vers l'an 1755. Il fut aussi recherché dans cette capitale, qu'il avait été négligé en province. On le consulta de toutes parts; et le gouvernement l'employa à composer différens Traités importans, sur la manière d'élever les enfans, sur les accouchemens, sur les maladies des femmes en couche. Les principaux livres qu'il a donnés au public sont : Traité des Maladies occasionnées par les promptes variations de l'air, 1752, *in*-12. — Traité des Maladies occasionnées par les excès de chaleur, de froid, d'humidité et autres intempéries de l'air, 1756, *in*-12. — Traité des affections vaporeuses du sexe, 1759, *in*-12. — Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir, 1766, en 2 vol. *in*-12. — De la conservation des Enfans, ou les Moyens de les fortifier, de les préserver et guérir des maladies, 1768, 2 vol. *in*-12. — Traité des maladies des Femmes en couche, 1771, *in*-12. — Instructions succintes sur les accouchemens, 1769, *in*-12. — Parallèle des eaux minérales de France avec celles d'Allemagne, 1777, *in*-12. — Traité de la phthisie pulmonaire, 1784, *in*-8°. Ce fut son dernier ouvrage, et ce ne fut pas le moins recherché, parce qu'il renferme des observations importantes, dont quelques-unes sont nouvelles. Cet habile médecin joignait à ses connaissances les qualités sociales; il était bon père, bon époux, bon ami.

Raup de Baptestain, ci-devant censeur royal, a publié : Mémoire sur un moyen facile et infaillible de faire renaître le patriotisme en France, dans toutes les classes des citoyens, comme dans les deux sexes, et d'assurer le remboursement des dettes de l'Etat sans nouveaux impôts, etc. Paris, 1789, *in*-8°.

Raux est auteur de Discours et Réflexions sur diffé-

rens sujets de morale, Paris, 1785, *in*-12.

RAVATON, (Hugh) chirurgien, a donné : Traité des plaies d'armes à feu, 1750, *in*-12. — Lettre sur l'accroissement des os et du bois, 1757, *in*-8°. — Chirurgie des armées, ou Traité des plaies d'armes, etc. 1768, *in*-8°. — Pratique moderne de la chirurgie, publiée et augmentée par Sue le jeune, 1770, 4 vol. *in*-12.

RAVAUT, ci-dev. procureur, a publié : Cours raisonné de la pratique civile, ou la Procédure civile du Palais, suivi d'un style de procédure correspondant au Cours de pratique, 1788, *in*-4°. — Mémorial alphabétique des droits ci-dev. seigneuriaux, supprimés et rachetables, conformément aux décrets de l'assemblée nationale, 1790, *in*-12.

RAY, (Playcard Augustin Fidèle) On a de lui : Zoologie universelle et portative, 1788, *in*-4°.

RAY DE SAINT-GÉNIES, (Jacques-Marie) chev. de St.-Louis, et ancien commandant de bataillon, né à Saint-Geniès, diocèse de Viviers, en 1712, mort le 15 mars 1777, est auteur de l'Art de la guerre pratique, 1754, 2 vol. *in*-12. — De l'Histoire militaire de Louis-le-Juste, 1766, 2 vol. *in*-12. — De l'Officier partisan, 1763—66, 2 vol. *in*-12. — Des Stratagêmes de guerre des Français, ou leurs plus belles actions militaires depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent; suite de l'Officier partisan, 1769, 6 vol. *in*-12.

RAYMOND, (Dominique) médecin, né à Cavaillon, a donné : Relation de la peste. — Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir, 1757, 2 vol. *in*-12. — Histoire de l'Eléphantiasis, contenant l'origine du scorbut, de la vérole, du feu St.-Antoine, etc. Lausanne, 1769, *in*-8°.

RAYMOND, (François) médecin. On a de lui : Dissertat. sur l'usage du bain aqueux, qui a remporté en 1755 le prix de l'acad. de Dijon, Avignon, 1756, *in*-4°. — Dissertat. sur l'efficacité du vésicatoire, en 1762, *in*-12.

RAYMOND a publié l'Amateur de musique, comédie, 1787, *in*-8°.

RAYNAL, (Guill.-Thomas) membre de la société royale de Londres, de l'académie de Berlin, et de l'instit. national pour l'histoire, naquit le 11 mars 1711 à St.-Geniez, petite ville du Rouergue, et mourut à Chaillot le 7 mars 1796, (an IV) dans la 84ᵉ année de son âge. Il reçut sa première éducation au collége des Je-

suites à Toulouse, et il contracta parmi eux le goût de l'étude, et l'habitude de l'ordre. Aucune espérance, ni celle des places, ni celle de la fortune, ne l'avait accueilli à son entrée dans la carrière de la vie : doué d'une imagination ardente, il crut que pour être éclairé, pour acquérir de la gloire, et pour être heureux, il fallait se faire jésuite. Il est un âge où les idées de bonheur et d'ambition n'ont point d'assiette ; Raynal l'éprouva. Son goût pour l'indépendance détruisit bientôt toutes les idées qui l'avaient séduit, et il quitta la société avant qu'elle fût dissoute. Rentré dans le monde sans fortune, avec le desir d'en acquérir ; il aurait pû, comme prêtre, prétendre à des bénéfices, et comme homme d'esprit, accoutumé au travail, se livrer au tourbillon des affaires ; mais il ne voulut qu'être homme de lettres, et il écrivit. Ses premiers essais littéraires ne furent pas heureux. L'Histoire du Stathoudérat, et celle du parlement d'Angleterre firent du bruit, mais ne lui firent pas un nom dans les lettres. A ces deux mauvais ouvrages, Raynal fit succéder l'Histoire du divorce d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon : ce morceau, qui ne parut pas sous son nom, fut lu avec intérêt : ce n'était qu'une anecdote de la cour de Londres, et toute l'Europe y passait sous les yeux du lecteur : les faits, les hommes y étaient peints, non avec ces couleurs brillantes, que le talent d'écrire peut jeter sur toutes les matières, mais avec des traits precis et ressemblans, qui n'appartiennent qu'à un sujet, et qui l'approfondissent. Après cette production, Raynal parut se condamner au silence : on crut que, fatigué par la violence des critiques que lui avaient attirées ses ouvrages connus, le découragement avait gagné son cœur ; on se trompait ; Raynal n'avait quitté la carrière des lettres que pour y reparaître avec plus d'avantage : il s'écoula 20 ans sans que l'on entendit dire qu'il fût rien sorti de sa plume. Ce fut pendant cet intervalle qu'on vit paraître sur la scene littéraire Voltaire, Helvétius, Diderot, d'Alembert, Rousseau, Condillac. Quoique Raynal ne se montrât point encore l'émule de ces écrivains, il vivait avec eux, il fut l'ami de plusieurs, et il est probable que ce fut au milieu d'eux, et par leur influence, qu'il conçut le grand projet de decrire l'une des plus grandes époques de l'histoire moderne, celle de l'établissement des européens dans les deux Indes. Depuis que l'homme, avec sa boussole, s'était ouvert toutes les mers, le commerce avait embrassé dans ses spéculations toutes

les parties connues du globe ; mais il était difficile de réunir l'immensité de faits et de rapports qu'il avait produits, de fonder ces faits aussi variés dans leur nature que dans les résultats sur des principes constans et uniformes. Le commerce avait changé, et modifiait encore tous les jours le sort des peuples, et aucun peuple n'en connaissait l'histoire ; Raynal l'écrivit, et la publia. Un ouvrage où l'on présentait, pour la première fois, au genre-humain, et avec un burin hardi, son état de situation, le bilan de ses affaires, le récensement de sa population, le compte de ses idées politiques et religieuses ; un ouvrage qui, au mérite d'offrir le tableau des connaissances les plus disparates, joignait celui d'être écrit avec une prodigieuse facilité et une rare éloquence ; cet ouvrage ne pouvait manquer de fixer l'attention de tous les esprits ; aussi vingt éditions ou contrefactions se succédèrent-elles sans interruption, et presque sans intervalle, et furent aussitôt épuisées. Jamais livre ne fut plus lu, et ne donna une plus forte impulsion aux esprits. Raynal resta d'abord retranché sous le voile de l'anonyme dans la publication de son ouvrage ; mais, quand il eut gravé son nom sur le frontispice, il fut poursuivi, décrété de prise de corps par le parlement, et obligé de fuir. Raynal proscrit se retira en Allemagne en 1781. Il alla à Berlin l'hiver suivant. Frédéric II était alors à Postdam. Il envoya un chambellan lui témoigner le desir de le voir. Raynal se préparait à partir, lorsque l'officier lui observa que l'étiquette exigeait, en pareil cas, de demander, par écrit, la permission d'être présenté. *Cela étant*, répondit Raynal, *je n'irai point. Je suis prêt d'obéir au souverain qui m'appelle, et dans les états duquel je suis ; mais je n'ai rien à dire au roi, ni à lui demander.* La réponse ayant été rendue à Frédéric, il passa par-dessus l'étiquette, et renvoya le lendemain le même chambellan, dire à Raynal qu'il demandait à le voir. Mais l'officier ayant observé en route que tout le monde restait debout et découvert devant le roi : *Je le prierai donc*, répondit Raynal, *après l'avoir salué, de me renvoyer ou de me faire asseoir.* — Frédéric prévenu, sacrifia encore l'étiquette ; et après lui avoir dit en l'abordant, quelques choses flatteuses, il ajouta : *A votre âge et au mien, on ne peut causer debout*, et le fit asseoir. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Russie, la Suisse et l'Angleterre, il fut enfin permis en 1787 à Raynal de rentrer en France, à condition qu'il n'habiterait point dans le ressort du parlement de Paris ; il se retira à Saint-Geniez sa patrie, où il resta

trois mois ; mais le besoin de livres et de société lui fit abandonner sa solitude. Un de ses amis (Malouet) lui offrit sa maison, qu'il accepta. Il trouva chez lui tous les soins de l'amitié jusqu'à l'époque de la révolution, où il se rendit à Paris pour s'y fixer. Tout le monde connaît la fameuse lettre qu'il écrivit à l'assemblée constituante, dans laquelle il désavouait tous les principes qui avaient servi de base à la nouvelle législation, et, pour ainsi dire, tous ceux qui étaient exprimés dans son livre. Ce fut à-peu-près le dernier écrit connu de Raynal. Il se promenait encore à pied dans Paris quinze jours avant sa mort; il avait gagné un rhume, et à la suite un catarrhe; il gardait le lit depuis quelques jours ; dans la journée du 7 mars 1796 (an IV), il se leva comme de coutume, se rasa lui-même, et s'habilla. Vers six heures du soir, il se coucha, il entendit la lecture du journal, fit quelques observations critiques sur les opérations qu'il annonçait. A dix heures, il n'était plus. Raynal avait une physionomie à grande expression; son regard était froid et sévère. Cependant son cœur était bon et humain : des Français reçurent de lui en Prusse et en Russie, des services qu'ils ne lui demandaient pas. Il consacra souvent à l'utilité publique, et aux progrès des sciences et des arts, les ressources qu'il avait accumulées ; il fit le premier ériger un monument aux trois fondateurs de la liberté helvétique dans le lac de Lucerne. Il fonda à l'acad. française, à celle des sciences et des inscriptions, des prix annuels de la valeur de 1,200 liv. chacun. Il fit une semblable fondation à la société d'agriculture de Paris, pour qu'elle envoyât des modèles d'instrumens de labourage dans les campagnes. Il avait destiné 12,000 liv. à l'acad. de Lyon pour prix de l'ouvrage le plus utile à l'humanité. Il avait assuré aux pauvres de la paroisse où il était né, le bouillon et les remèdes dont ils pourraient avoir besoin dans leur état de maladie. On a reproché à Raynal de grandes erreurs, et sur - tout d'avoir trafiqué sur le commerce des Nègres, contre lequel il s'était élevé avec la plus grande force, et d'avoir fondé sa fortune sur ce trafic odieux. Ce reproche, s'il est juste, mérite d'être consigné pour l'instruction des hommes, et pour montrer combien les plus beaux génies touchent de près aux erreurs de l'humanité. Nous ne connaissons d'ouvrage complet et inédit de Raynal qu'une Histoire de la révocation de l'édit de Nantes. L'auteur la regardait comme une de ses meilleures productions; mais on ignore où en est le manuscrit. Raynal ne s'ouvrit jamais sur

cet article, même avec ceux qui vivaient dans son intimité. On peut craindre qu'il ne soit perdu. Ce qui laisserait des espérances, c'est qu'il le comptait pour deux volumes dans l'édition complète de ses Œuvres, dont il avait le projet. Raynal travaillait, dans ses dernières années, à une nouvelle édition de son Histoire Philosoph. Il s'était adressé au directoire, pour obtenir, des agens de la république dans les pays étrangers, des renseignemens dont il avait besoin sur le commerce actuel des différentes nations, sur les Compagnies des Indes, et quelques autres objets relatifs à son ouvrage. Le directoire s'était empressé de se rendre à ses vœux; mais la mort l'a empêché d'exécuter son nouveau travail où devaient être rectifiées toutes les erreurs que l'on trouve dans les premières édit. de son ouvrage. Voici la liste de ses productions: Hist. du Stathoudérat, 1748, *in*-12; nouv. édition, 1750, 2 vol. *in*-12. — Hist. du parlement d'Angleterre, 1748, *in*-12; nouv. édit. 2 vol. *in*-12. — Mémorial de Paris, par l'abbé Antonini, augmenté, 1749, 2 vol. *in*-12. — Mém. de Mlle de Lenclos, 1751, *in*-12. — Anecd. littér. 1750, 2 vol. *in*-12. — Anecd. histor. milit. et polit. de l'Europe, 1753, 3 vol. *in*-12; nouvelle édit. sous le titre de : Mém. historiques de l'Europe, 1772, 3 vol. *in*-8°. — Ecole militaire, ouvrage composé par ordre du gouvernement, 1762, 3 vol. *in*-12. — Hist. du divorce de Henri IV, Amsterd., 1763, *in*-12. — Hist. philosoph. et polit. des établissemens et du commerce des européens dans les deux Indes, 1771, et ann. suivantes; nouv. édit. Genève, 1780, 5 vol. *in*-4°. — Suppl. à l'Hist. des Européens dans les deux Indes, la Haye, 1781, 4 vol. *in*-8°. L'ouvrage entier, Genève, 1781, 10 vol. *in*-12 et *in*-8°; Neufchâtel, 1785, 10 vol. *in*-8°; nouv. édition, revue et corrigée par un Magistrat, Avignon, 1787, 8 vol. *in*-12. (On en a plus de vingt éditions; la première parut anonyme.) — Réflexions et notices sur la traite des Nègres, séparément, 1792, *in*-8°. — Tableau et Révolutions des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale, Amsterdam, 1781, 2 vol. *in*-12. — Les Inconvéniens du célibat des prêtres, prouvés par des recherches historiques, 1781, *in*-8°. — Lettre à l'auteur de la Nymphe de Spa, la Haye, 1781, *in*-8°. — Essai sur l'administration de St.-Domingue, 1785, *in*-8°. — Quelques pièces détachées insérées dans le *Conservateur*, 1787. — Adresse remise par lui-même au Président de l'assemblée nationale le 31 mai, 1791, *in*-8°.

Razilly, (Marie de) morte à Paris en 1707, âgée de 83 ans,

ans, était d'une famille ancienne et noble de la province de Touraine. La poesie faisait son plus cher amusement; son goût pour les vers alexandrins, qu'elle composait presque toujours sur des sujets héroïques, lui fit donner le surnom de *Calliope*. Nous avons de cette muse quelques Pièces de vers répandues dans différens Recueils, entr'autres son Placet au roi, de plus de 120 vers, en 1667. Louis XIV lui accorda une pension de 2,000 liv.

Razoux, (Jean) médecin, membre de plusieurs acad. On a de lui : Lettre à M. de Belletête sur les inoculations faites à Nîmes, Nîmes, 1764, *in*-4°. — Tables nosologiques et météorologiq. très-étendues dressées à l'Hôtel-Dieu de Nîmes depuis le 1er juin 1757 jusqu'au mois de juin 1762, Bâle, 1767, *in*-4°. — Dissertation en forme de Lettre, contenant le détail d'une fièvre maligne laiteuse, avec des avis pour les femmes en couche, dans le *Journal Encyclopéd.*, 1772. — *Dissertatio epist. de cicuta, stramonio, et aconito*, Nîmes, 1784, *in*-8°.

Réad, méd. membre de la ci-dev. société royale de méd. de Paris, est auteur d'un Essai sur les effets salutaires du séjour des étables dans la phtisie, Paris, 1767, *in*-8°. — Traité du seigle ergoté, Metz, 1771, *in*-8°, 2e édit. 1776, *in*-8°. — Histoire de l'esquinancie gangreneuse pétéchiale qui a régné dans le village de Moivron, Metz, 1777, *in*-8°.

Réal, (Gaspard de) seigneur de Curban et grand-sénéchal de Forcalquier, né à Sisteron, en 1682, et mort à Paris en 1752, se distingua par ses talens pour la politique. On a de lui : Traité complet de la science du gouvernement : ouvrage de morale, de droit et de politique, qui contient les principes du commandement et de l'obéissance, où l'on réduit toutes les matières du gouvernement en un corps unique, entier dans chacune de ses parties, et où l'on explique les droits et les devoirs des souverains, ceux de tous les hommes en quelque situation qu'ils se trouvent, en 8 vol. *in*-4°. Paris, 1762-63, et 64. L'auteur de ce livre, diffus, mais assez bien écrit, y fait un tableau de tous les gouvernemens. Il a puisé dans l'histoire ancienne et moderne, et dans tous les auteurs qui ont le plus solidement écrit sur la législation et la politique, les principes qu'il établit. Son ouvrage offre de l'érudition et des réflexions sages.

Réaumur, (René-Antoine Ferchault, sieur de) de l'acad. des sciences, né à la

Rochelle en 1683, d'une famille de robe, quitta l'étude du droit, pour s'appliquer aux mathématiques, à la physique et à l'histoire naturelle. Il mourut dans sa terre de la Bermondière, dans le Maine, le 17 octobre 1757, des suites d'une chûte. Ses mémoires, ses observations, ses recherches et ses découvertes sur la formation des coquilles, sur les araignées, sur les filières, les moules, les puces marines, etc. lui firent de boune heure un nom célèbre. Ce fut lui qui découvrit en Languedoc, des mines de turquoises. Il découvrit aussi la matière dont on se sert pour donner de la couleur aux pierres fausses. Ces découvertes, de pure curiosité physique, furent suivies de plusieurs autres, plus utiles au bien général de la société. Réaumur recherchait les moyens de donner au fer ce qui lui manquait pour être acier : secret absolument ignoré en France. Après un nombre infini de tentatives, il parvint au but qu'il s'était proposé : à convertir le fer forgé, en acier, de telle qualité qu'il le voulait, et même à adoucir le fer fondu. Il donna le détail de ses procédés dans un ouvrage intitulé : L'Art de convertir le fer forgé en acier, et l'art d'adoucir le fer fondu et de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé, 1 vol. *in*-4°. 1722. Le duc d'Orléans, régent, crut devoir récompenser ces services rendus à l'état, par une pension de 12000 liv. ; mais Réaumur, aussi bon citoyen qu'habile naturaliste, ne l'accepta qu'en demandant qu'elle fût mise sous le nom de l'académie, qui en jouirait après sa mort. Ce fut à ses soins qu'on dut les manufactures de fer-blanc, établies en France ; on ne le tirait autrefois que de l'étranger. La patrie lui fut encore redevable de l'art de faire de la porcelaine. Ses premiers essais en ce genre réussirent parfaitement. Il contrefit même la porcelaine de Saxe, et transporta par ce moyen en France, un art utile et une nouvelle branche de commerce. Un autre travail intéressant pour la physique, fut la construction d'un nouveau thermomètre, au moyen duquel on peut conserver toujours et dans toutes les expériences, des degrés égaux de chaud ou de froid. Ce thermomètre qui porte son nom, est le monument le plus durable de sa célébrité. L'illustre observateur composa ensuite l'Histoire des rivières aurifères de France, et donna le détail de cet art si simple qu'on emploie pour retirer les paillettes d'or que les eaux roulent dans leur sable. Une tentative qu'on croyait d'abord beaucoup plus importante, fut de nous donner

l'art de faire éclore et d'élever les poulets et les oiseaux, comme on le pratique en Egypte, sans faire couver des œufs; mais cette tentative fut infructueuse, et dans la pratique, il n'a jamais été dédommagé de ses peines et de ses dépenses. Une collection d'oiseaux desséchés qu'il avait trouvé le secret de se procurer et de conserver, lui donna lieu de faire des expériences singulières sur la manière dont les oiseaux font la digestion de leur nourriture. Dans le cours de ses observations, il fit des remarques sur l'art avec lequel les différentes espèces d'oiseaux savent construire leurs nids. Il en fit part à l'acad. en 1756, et ce fut le dernier ouvrage qu'il lui communiqua. Réaumur était un physicien plus pratique encore que spéculatif; observateur infatigable, tout arrêtait son attention, excitait son activité, appliquait son intelligence. Voué par goût au bien public et à l'étude de la nature, il a passé sa vie à la contempler, à l'interroger, à la suivre dans ses moindres opérations. Ses ouvrages font assez connaître l'étendue de son esprit. Il est peut-être trop diffus; mais ce défaut est une nécessité dans les ouvrages d'observation, et il a traité sa matière avec autant de soin que de clarté et d'agrément. Les qualités de son cœur le rendaient encore plus estimable. La douceur de son caractère, sa bienfaisance, la pureté de ses mœurs, en faisaient un citoyen aussi respectable qu'aimable. Il a laissé à l'acad. des sciences ses manuscrits et son cabinet d'histoire naturelle. Ses ouvrages sont: Un très-grand nombre de Mémoires et d'Observations sur différens points d'histoire naturelle. Ils sont imprim. dans la collection de l'acad.— L'Hist. naturelle des insectes, en 6 vol. *in*-4°. On y trouve l'hist. des chenilles, des teignes, des galle-insectes, des mouches à deux aîles et des cousins, des mouches à quatre aîles, et sur-tout des abeilles, des autres mouches qui font du miel, des guêpes, du formicaleo, des demoiselles; et de ces mouches éphémères, qui, après avoir été poissons pendant trois ans, ne vivent que peu d'heures sous la forme de mouches; enfin, de ces insectes singuliers et merveilleux, que nous appellons Polypes.

Reboulet, (Simon) né à Avignon le 9 juin 1687, mort dans la même ville en 1752, fit de bonnes études chez les jésuites de sa patrie. Malgré la profession d'avocat qu'il embrassa, l'étude de l'histoire l'occupa tout entier. Les ouvrages que nous avons de lui en ce genre sont: L'Histoire des filles de l'enfance, 2 vol.

in-12, 1734. Cet ouvrage un peu trop satirique et trop minutieux, quoiqu'écrit avec art, et d'une manière intéressante, fut condamné au feu par le parlement de Toulouse. — Mémoires du chevalier de Forbin, 2 vol. *in*-12; ils sont pleins de faits curieux, dont quelques-uns sont hasardés. — Histoire de Louis XIV, en 3 vol. *in*-4°. et en 9 vol. *in*-12. Les faits y sont exposés avec assez d'exactitude et de vérité; mais quelquefois avec trop de sécheresse. En beaucoup d'endroits elle ressemble à une gazette. Il y en a de plus ornés; et en général cette histoire se fait lire avec plus de plaisir que celle de Larrei et de la Martinière. On y trouve quelques faits altérés, parce que l'auteur écrit souvent d'après les Mémoires publiés en Hollande sur Louis XIV. — Hist. de Clément XI, 2 vol. *in*-4°. supprimée à la prière du roi de Sardaigne, dont le père y est maltraité. Ce prince avait persécuté les jésuites, et l'ex-jésuite Reboulet ne pouvait le peindre qu'avec des couleurs désagréables. Cette histoire est écrite d'ailleurs avec netteté et dans un assez grand détail.

Rebours, (le) contrôleur-général des postes, mort en 1776, a eu la direction générale de la Gazette du Commerce pendant plusieurs années. Il a donné des Mém. sur les moyens d'éclairer Paris et sur d'autres objets, ainsi que des Observations sur les manuscrits de du Marsais, 1760, *in*-12.

Rebours, (Mme le) a publié: Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfans, Utrecht, 1767, *in*-12; nouv. édit. 1770, *in*-12; 3e édit. sous le nom de l'auteur, 1775, *in*-16. — Supplément, ou Observations sur le danger et l'inutilité de préparer, pendant la grossesse, le sein des femmes qui se proposent de nourrir leurs enfans, Paris, 1772, *in*-12.

Rebuffe, (Pierre) fameux jurisconsulte, né à Baillargues, à deux lieues de Montpellier, en 1487, mourut en 1557, à Paris, où il enseignait le droit avec beaucoup de réputation. Il possédait le latin, le grec, l'hébreu. Sa modestie relevait son savoir. On a recueilli ses ouvrages en 6 vol. *in*-fol. 1609 et années suiv. Les principaux sont: *Praxis Beneficiorum*. — Un Traité sur la bulle *In cœnâ Domini*. — Des Notes sur les règles de la chancellerie. — Des Commentaires sur les édits et les ordonnances de nos rois, etc. Tous ces écrits sont en latin, et étaient fort cités au barreau, comme une grande autorité.

Récalde, (abbé de) ci-dev.

chaldine de Comines, est auteur d'un abrégé histor. des hôpitaux; 1784, *in*-12, et d'un Traité sur les abus qui subsistent dans les hôpitaux, Paris; 1786, *in*-12.

REGANHAC, (Geraud VALET DE) de l'académie des jeux floraux, né à Cahors en 1719, mort en 178*. Les académies de province ont souvent couronné ses talens poétiques. Le genre auquel il s'était le plus particulièrement attaché, était la poésie lyrique; et par le feu, la verve, la noblesse qui règnent dans ses Odes, on voit qu'il était né poète. Il a publié en 1775; des *Etudes lyriques*, d'après Horace, que les jeunes poètes peuvent lire avec fruit: c'est une traduction en prose, et une imitation en vers, d'une trentaine d'Odes d'Horace, où la précision et la force du style se trouvent réunies à la fidélité. Ces imitations sont suivies de quelques Odes sur les événemens les plus célèbres du règne de Louis XV, où, parmi des beautés, on rencontre des négligences et même des défauts que l'auteur aurait évités, s'il eût consulté des amis éclairés et sévères. On a de lui: Traduction du premier livre des Odes d'Horace, 1752, *in*-12. — Lettre sur cette question: Si l'esprit philosophique est plus nuisible qu'utile aux belles-lettres; 1755; *in*-8°. — Ode sur la réintégration du parlement, 1775. — Etudes lyriq., d'après Horace, Villefranche de Rouergue, 1775, *in*-8°. — Traduction des Odes d'Horace, avec des observations critiques, et poésies lyriques, suivie d'une dissertation sur l'Ode et de quelques autres pièces de prose, 1781; 2 vol. *in*-12.

REGANHAC, fils du précédent, a donné: Eloge de Louis XII, père du peuple, 1782, *in*-8°. — Eloge de J. J. le Franc, marq. de Pompignan, qui a remporté le prix de l'académie des belles-lettres de Montauban, Paris, 1788, gr. *in*-8°.

REGINALD, (Antoine) religieux dominicain, mort à Toulouse en 1676, a donné plusieurs ouvrages. Les principaux sont: Un petit Traité théologique, sur la célèbre distinction du sens composé et du sens divisé, — Un gros volume *De mente Concilii Tridentini, circa Gratiam per se efficacem*, *in*-fol. 1706.

REGIS, (Pierre-Silvain) de l'académie des sciences, disciple de Rohault, et comme lui, un des premiers partisans de Descartes, naquit dans le comté d'Agénois, en 1632. Ce fut à Paris, dans le cours de ses études, que Régis reçut des leçons de Rohault. Parti de Paris avec une espèce de mission de son maître, dit

Fontenelle, il alla établir la nouvelle philosophie à Toulouse. Le jeune philosophe parlait avec une facilité agréable, et avait sur-tout le don de mettre les matières abstraites à la portee de ses auditeurs. L'ancienne philosophie fit bientôt place à la nouvelle; et les Toulousains, touchés des instructions et des lumières que Régis leur avait apportées, lui firent une pension : événement presque incroyable dans nos mœurs, ajoute Fontenelle, et qui semble appartenir à l'ancienne Grèce. Le marquis de Vardes, alors exilé en Languedoc, passa de Toulouse à Montpellier, en 1671. Régis, qui avait en lui un disciple zélé, l'y accompagna, et y fit des conférences qui obtinrent tous les suffrages. En 1680, il vint à Paris, et y reçut les mêmes applaudissemens qu'à Montpellier et à Toulouse. Ses succès eurent un éclat qui lui devint funeste. L'archevêque de Paris, par déférence pour la philosophie d'Aristote, lui fit défendre d'enseigner celle de Descartes. Après avoir soutenu plusieurs combats pour le philosophe français, et mérité d'être admis à l'académie des sciences; il mourut en 1707, chez le duc de Rohan, qui lui avait donné un appartement dans son hôtel. Regis était un philosophe pratique. Il négligea la fortune autant que d'autres la recherchent. Son savoir ne l'avait pas rendu dédaigneux pour les ignorans, et il l'était d'autant moins à leur égard, qu'il savait davantage. Ses ouvrages sont : Système de philosophie, contenant la logique, la métaphysique et la morale, en 1690, 3 vol. *in*-4°. C'est une compilation judicieuse de différentes idées de Descartes, que l'auteur a développées et liées. — Un livre intitulé : Usage de la raison et de la foi, *in*-4°. — Une Réponse au livre de Huet, intitulé : *Censura Philosophiæ Cartesianæ*, *in*-12. — Une autre Réponse aux réflexions critiques de du Hamel, 1691, *in*-12. — Des Ecrits contre le P. Malebranche, pour montrer que la grandeur apparente d'un objet, dépend uniquement de la grandeur de son image tracée sur la rétine. — Une Dissertation sur cette question : Si le plaisir nous rend actuellement heureux ? 1694, *in*-4°.

Régis, (Pierre) né à Montpellier, en 1656, docteur en médecine dans l'université de cette ville, mourut en 1726, en Hollande, où il s'était réfugié après la révocation de l'edit de Nantes. Naturellement doux et humain, il adopta le système de la tolérance, et il l'étendit à presque toutes les sectes. Sans ambition et sans passions, il trouva dans l'étude de la médecine

tous ses plaisirs. Ses ouvrages sont: Une édition des Œuvres posthumes du savant Malpighi, 1698, *in*-4°. — Des Observations sur la peste de Provence, en 1721, *in*-12. — Il retoucha tous les articles de médecine et de botanique du dictionnaire de Furetière, de l'édition de Basnage, sieur de Beauval.

Régis Rey, (Jean) chimiste de la faculté de Montpellier, né au Bugue, d'une famille où les talens semblaient héréditaires, fit imprimer à Bazas, en 1670, des Essais sur la recherche de la cause pour laquelle l'étain et le plomb augmeutent de poids quand on les calcine. Daus ces Essais, il paraîtrait que Jean Rey serait le premier qui a découvert la pesanteur de l'air, que l'on attribue à Pascal, Descartes et Toricelli. Jean Rey avait fait d'autres découvertes qui n'ont pas été publiées. Ses Essais ont été réimprimés à Paris, avec des Notes par Gobet, Paris, Ruault, 1777.

Régis Rey, médecin de la faculté de Montpellier, correspondant de la ci-dev. société de médecine de Paris et du musée de Bordeaux, de la même famille que le précédent, et maintenant octogénaire, a donné une histoire natur. et raisonnée de l'ame, impr. 1789, Londres. 2v. *in*-12.

Regley, abbé. On a de lui: Vie de Mandrin, 1755, *in*-12. — Atlas chorographique et histor. des élections du royaume, généralité de Paris, avec des descriptions histor. 1763, *in*-4°. — Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques et la génération des corps organisés, ouvrage traduit de l'italien de l'abbé Spallanzani, avec des Notes, Paris, 1769, 2 vol. *in*-8°. — Eloge histor. du brave Crillou, discours qui a remporté le prix d'éloquence de l'acad. d'Amiens, 1779, *in*-8°.

Regnard, (Jean-François) naquit à Paris d'une bonne famille en 1647. Cet homme célèbre doit être considéré sous deux rapports, comme voyageur et comme poète. Nous tracerons d'abord son hist. comme voyageur, nous le considérerons ensuite comme poète. Regnard eut une passion décidée pour les voyages presque dès son enfance. Il parcourut d'abord l'Italie; à son retour s'étant embarqué à Gênes, sur un bâtiment anglais qui allait à Marseille, ce bâtiment fut pris par 2 vaisseaux algériens, et tout l'équipage fut conduit à Alger. Regnard avait du talent pour la cuisine, art qu'il avait exercé pour satifaire son amour pour la bonne chère. Il fut fait cuisinier du maître dont il était devenu l'esclave. Il s'en fit aimer; mais sa bonne mine

et ses manières prévenantes lui gagnèrent aussi le cœur des femmes favorites de son maître. Il ecouta leur passion, fut découvert et livré à la justice. Il allait être puni selon les lois, qui veulent qu'*un chrétien trouvé avec une mahométane, expie son crime par le feu; ou se fasse mahométan.* Le consul de la nation française, qui avait reçu depuis peu une somme considérable pour le racheter, s'en servit pour l'arracher au supplice et à l'esclavage. Regnard devenu libre, retourna en France, emportant avec lui la chaine dont il avait eté d'abord attaché. Le 26 avril 1681 il partit de nouveau de Paris pour visiter la Flandre et la Hollande, d'où il passa en Danemark et ensuite en Suède. Le roi de Suède lui conseilla de voir la Laponie. Regnard s'embarqua donc à Stockholm avec deux autres français, et passa jusqu'à Torno ou Torneo, qui est la dernière ville du côté du Nord, située à l'extrémité du golfe de Bosthnie. Il remonta le fleuve Torno, et pénétra jusqu'à la mer glaciale. S'étant arrêté lorsqu'il ne put aller plus loin, il gravaces 4 vers sur une pierre et sur une pièce de bois :

« *Gallia nos genuit, vidit nos*
» *Africa; Gangem*
» *Hausimus, Europamque oculis*
» *lustravimus omnem:*
» *Casibus et variis acti terràque*
» *marique,*
» *Sistimus hic tandem nobis ubi*
» *defuit orbis* ».

On les a traduits ainsi en français :

« Nés français, éprouvés par cent
» périls divers,
» Du Gange et du Zaïr nous avons
» vu les sources,
» Parcouru l'Europe et les mers;
» Voici le terme de nos courses,
» Et nous nous arrêtons où finit
» l'univers ».

De retour à Stockholm, il en partit le 3 octobre 168., pour aller en Pologne. Après avoir visité les principales villes de ce royaume, il passa à Vienne, d'où il revint à Paris, après un voyage de 3 années. Enfin, lassé de ces courses, Regnard se retira dans une terre proche de Dourdan, à 11 lieues de Paris. C'est-là qu'il goûtait les délices d'une vie sensuelle et délicate, dans la compagnie de personnes choisies et dans les charmes de l'étude, lorsqu'il mourut en 1708, à 60 ans. Comme auteur dramatique, Regnard est sans contredit le premier après Molière; il est avec ce dernier dans la comédie, ce que sont Corneille et Racine pour le tragique français. Personne n'a porté plus loin que lui le genre de l'imitation; fier de son talent, il eut la noble émulation, et l'heureuse hardiesse de prendre pour modèle un homme inimitable, de courir avec lui la même carrière et de prétendre partager ses lauriers,

lauriers, comme il partageait ses travaux. Quelle que soit la distance qui se trouve entre ces deux poètes, la postérité placera toujours Regnard après Molière, et lui conservera la gloire d'avoir parfaitement imité un homme qui aurait pu servir de modèle à toute l'antiquité. « Qui ne se plaît pas avec Regnard, dit Voltaire; n'est point digne d'admirer Molière ». Au reste, le talent de Regnard ne consistait point dans une imitation servile; quelqu'admirable qu'il soit, quand il marche sur les pas du premier maître de l'art, il ne l'est pas moins quand il suit les sentiers qu'il ose lui-même se tracer. Combien d'idées, de traits, d'incidens nouveaux embellissent ses poëmes! Il conduit bien une intrigue, expose clairement le sujet, le nœud se forme sans contrainte, l'action prend une marche régulière, chaque incident lui donne un nouveau degré de chaleur, l'intérêt croît jusqu'à un dénouement heureux, tiré du fond même de la pièce. Ce n'est point d'après des idées qui ne sont que dans son imagination qu'il forme ses caractères et trace ses portraits; il les cherche parmi les vices, les défauts et les ridicules les plus accrédités; il avait sous ses yeux les originaux qu'il copiait; c'étaient leurs mœurs, leur ton, leur langage qu'il peignait d'après nature. Son esprit gai ne prenait des hommes que ce qu'ils avaient de plus propre à fournir d'heureuses plaisanteries. Sa comédie du *Joueur* peut être comparée aux meilleures pièces de Molière, qui n'aurait pas pas désavoué le Distrait, Démocrite, les Menechmes, le Légataire universel, et plusieurs scènes de petites pièces. On pourrait peut-être lui reprocher d'avoir trop grossi les traits; de mettre souvent en récit ce qui vient de se passer sur la scène, d'avoir peu soigné sa versification, qui, à force de vouloir être aisée et naturelle, devient quelquefois négligée, traînante et prosaïque. La meilleure édition de ses Œuvres est celle de Paris, 1772, 4 vol. *in*-12. Le premier volume contient la relation de ses voyages en Flandres, en Hollande, en Suède, en Danemarck, en Laponie, en Pologne et en Allemagne. Il n'y a que la relation de son voyage en Laponie, qui mérite de l'attention; le reste est fort peu de chose. L'auteur n'avait composé ses relations que pour s'amuser; il ne comptait pas les publier. Le second volume renferme les pièces suivantes: La Provençale, œuvre posthume. C'est une historiette où Regnard fait le récit des aventures qu'il eut dans le voyage sur mer où il fut pris et mené à Alger; elle con-

tient quelques particularités de sa vie. On trouve ensuite ses pièces de théâtre, dont les principales sont : Le Joueur. Du Fresni, qui donna presqu'en même-tems que lui le Chevalier joueur, l'accusa d'avoir profité de la lecture de son manuscrit : et l'on dit fort plaisamment, « qu'il se pouvait que tous deux fussent un peu voleurs, mais que Regnard était le bon larron ». Ce poète connaissait le caractère qu'il avait tracé. Il était joueur, et joueur heureux. On prétend qu'il avait gagné au jeu une partie de sa fortune dans un voyage d'Italie. — Les Menechmes, imitation de Plaute, supérieure à son original. — Démocrite amoureux. — Le Distrait. — Les Folies amoureuses, pleines de saillies et de gaieté. — Le Retour imprévu, une des plus jolies petites pièces que nous ayons. — La Sérénade, très-inférieure à la précédente. — Le Légataire, le chef-d'œuvre de la gaieté comique, et peut-être celui de Regnard. — La petite comédie : Attendez-moi sous l'orme est attribuée à Dufresny. Regnard a aussi travaillé pour le théâtre Italien, et a donné à l'Opéra, le Carnaval de Venise.

Regnault, (Noël) jésuite, né à Arras en 1683; mourut à Paris en 1762. Quoiqu'il eût consacré un tems considérable à la physiq., il ne s'est pas fait une réputation étendue dans cette partie. On a de lui : Entretiens physiq., d'abord en 3 vol. *in*-12, ensuite en 5. — Origine ancienne de la physique nouvelle, 3 vol. *in*-12. L'auteur dans cet ouvrage enlève à plusieurs grands physiciens, la gloire de beaucoup de découvertes physiques. — Entretiens mathémat., *in*-12, 3 vol. 1747. — Logique en forme d'Entretiens, *in*-12, 1742. Elle n'a pas eu autant de succès que ses Entretiens physiques.

Regnault, (François) peintre à Paris, a donné : La Botanique mise à la portée de tout le monde, ou Collection des plantes d'usage dans la médecine, dans les alimens ou dans les arts, etc. avec des Descriptions, 1774, 2 vol. *in*-fol. — Ecarts de la Nature, ou Recueil des principales monstruosités que la nature produit dans le genre animal, 1775, *in*-fol.

Regnault, (Louis-George) prêtre, est auteur d'une Instruction pour la 1ere communion, 1759, *in*-8°.; et d'une autre pour la 1ere confirmation, 1767, *in*-8°.

Regnault-Warin, (J.J.) né à Bar-sur-Ornin, département de la Meuse, le 25 déc. 1774, est auteur des ouvrages suivans : Introduction philosophique à l'Histoire de la révolution de 1789, sous le titre de Siècle de Louis XVI,

1 vol. *in*-8°, 1790. —Elémens de politique, 1 vol. *in*-12, 1790. — La Constitution française mise à la portée de tout le monde, 2 vol. *in*-8°, 1791. —Révision de la Constitution de 1791, 1 vol. *in*-12.—Eloge de Mirabeau, *in*-8°. — Conseils au peuple sur son salut, brochure *in*-8°.—Catéchisme civique, *in*-8°. — Œuvres diverses, mêlanges politiques et littéraires, 1 vol. *in*-8°. — Etudes encyclopédiques. Le 1er volume de cet ouvrage contient un Essai sur l'origine, la naissance, les révolutions, la décadence, et le retour des lettres, sciences et arts depuis le déluge jusqu'en l'an V. Cet ouvrage a été inséré dans le 6e volume du *Cours d'Etudes encyclopédiques*. — La Caverne de Strozzi, 1 vol., avec fig. 2 édit. — Roméo et Juliette, 2 vol. *in*-12. —25 années de la Vie de Figaro, 2 vol. *in*-12.— Le Cimetière de la Madeleine, 4 vol. *in*-12. Ce jeune et laborieux littérat. s'occupe maintenant d'une nouv. traduct. des Voyages au tour du Monde

Régnier, (Mathurin) poète français, né à Chartres le 21 décembre 1573, mourut à Rouen le 22 octobre 1613. Il marqua dès sa jeunesse son penchant pour la satire. Son père le châtia plusieurs fois pour le lui faire perdre; punitions, prières, tout fut inutile; et il consacra sa vie à ce malheureux talent. Si l'on fait attention que, de son tems, les premiers principes du goût étaient ignorés et la langue encore informe, on aura plus d'indulgence pour les incorrections, les rudesses, les mauvaises plaisanteries qu'on trouve dans ses satires, et on lui saura gré de la vigueur qu'il a mise dans ses tableaux, des saillies agréables qui ont échappé à sa plume, de l'heureuse naïveté avec laquelle il a attaqué le vice et poursuivi les vicieux : plusieurs de ses Vers peuvent encore passer pour originaux, et il a plusieurs traits qui n'ont point vieilli. On ne doit pas être aussi facile à pardonner les licences cyniques qu'il s'est permises : aucunes raisons ne sont capables de les justifier. Régnier a été beaucoup trop loin à cet égard, et Boileau a eu raison d'ajouter, après avoir donné à ses talens les éloges qu'ils méritent :

« Heureux! si ses discours, craints
» du chaste lecteur,
» Ne se sentaient des lieux que fréquentait l'auteur,
» Et si, du son hardi de ses rimes
» cyniques,
» Il n'alarmait souvent les oreilles
» pudiques? »

On trouve dans le Recueil de ses Œuvres : 16 Satires, 3 Epîtres, 5 Elégies, des Stances, des Odes, etc. Les meilleures éditions de ces différentes pièces, sont celle de Londres en 1733, *in*-4°; et celle de Rouen, *in*-8°, 1729,

avec des remarques curieuses. On en a deux autres plus portatives : l'une d'Elzevir, 1652, *in*-12; et l'autre de Paris, 1746, *in*-12.

RÉGNIER-DESMARAIS, *ou* DESMARÊTS, (François-Séraphin) secrétaire-perpétuel de l'acad. française, né à Paris le 13 août 1632, mourut le 6 septembre 1713. Il fit ses humanités avec succès au séminaire de Nanterre, chez les chanoines-réguliers de Ste.-Géneviève, dont son oncle maternel, le P. Faure, était général. Il passa de-là en philosophie au collége de Montaigu ; mais autant il avait trouvé de charmes dans l'étude des belles-lettres, autant les absurdes subtilités de l'école lui causèrent de dégoût ; il dédaigna les graves chicanes scholastiques, dont on le forçait de charger sa mémoire, et chercha à se distraire de cet ennui par une traduction qu'il fit en vers français du *Combat des Rats et des Grenouilles*, attribué à Homère. Au sortir de ses études, il s'attacha successivement à plusieurs personnes puissantes, dont la faveur et l'appui étaient nécessaires à sa fortune; car il était le sixième de onze enfans. Il fit, à la suite de quelques grands seigneurs, différens voyages, pendant lesquels il apprit, sans maître, et avec le seul secours des livres, l'italien et l'espagnol. Parvenu à l'âge de 36 ans, Régnier entra dans l'état ecclésiastique, presque sans en avoir formé le dessein, et comme par une inspiration subite que les circonstances amenèrent sans qu'il s'en doutât. Il demandait une pension pour récompense de ses services : Louis XIV crut pouvoir payer par l'Eglise les dettes de l'Etat; il donna au postulant un prieuré, et ce prieuré fut sa vocation. Deux ans après, l'acad. française le choisit pour un de ses membres; il n'avait donné jusqu'alors aucune preuve publique de son talent pour écrire en français ; mais la connaissance qu'il avait des langues savantes, fit juger qu'il serait très-utile à la composition du Dictionnaire dont la compagnie était alors occupée, et qui demandait un rapprochement fréquent du génie de la langue franç. avec celui des idiomes anciens et modernes. L'abbé Régnier, par les lumières et le savoir qu'il porta à ce travail, répondit si bien aux espérances que l'on avait conçues de lui, que le secrétariat de l'académie étant venu à vaquer par la mort de Mézerai, il fut jugé plus propre que personne à remplir cette place. A peine y fut-il installé, qu'il s'éleva, entre l'académie et Furetière, le fameux procès, dont toute la littérature fut alors occupée. L'abbé Régnier, en qualité de secrétaire, fut chargé de

dresser tous les Mémoires qui parurent alors au nom de la Compagnie. Ces Mémoires étaient graves et modérés ; ceux de Furetière étaient violens et satiriques : aussi eurent-ils beaucoup plus de lecteurs ; mais le gouvernement jugea en faveur de l'académie, qui, après le succès de ses poursuites, crut devoir se faire justice à son propre tribunal, en retranchant Furetière du nombre de ses membres.

Quand le Dictionnaire de l'académie fut en état de paraître, Régnier composa, par ordre de sa compagnie, la Preface et l'Epître; mais ayant été obligé, avant que le Dictionnaire parût, de s'absenter pour des affaires indispensables, quelques academiciens qui avaient fait une autre Epître dedicatoire, eurent le crédit de la faire préférer à la sienne. Ce désagrément semble prouver que Régnier n'était pas fort aimé de ses confrères : Segrais l'accuse, en effet, d'avoir été *trop aigre et trop vétilleux ;* Furetière nous apprend aussi que les amis même de l'abbé Régnier lui avaient donné le nom de l'abbé *Pertinax*, parce qu'il avait, dit-on, l'habitude de disputer *opiniâtrement* dans les assemblées, jusqu'à ce que ses adversaires, fatigués de la dispute, fussent obligés de se soumettre à son avis. Furetière même ajoute qu'il écrivait souvent le contraire de ce qu'on avait décidé ; mais il est permis, à l'égard de cette imputation, de n'en pas croire Furetière sur sa parole. Au reste, si l'abbé Régnier offensait l'amour-propre des autres par une roideur inflexible dans ses opinions, il se la faisait pardonner en la portant dans toutes les bonnes qualités qu'il avait d'ailleurs, et surtout dans un sentiment où l'opiniâtreté est presque toujours une vertu ; il était ferme et inebranlable dans l'amitié et dans la droiture. Il exprima un jour, d'une manière aussi noble qu'énergique, cet amour du vrai qui le distinguait. Pressé de mentir en faveur d'un homme puissant, sous peine d'encourir sa disgrace : *J'aime mieux*, dit-il, *me brouiller avec lui qu'avec moi.* Le public, qui connaissait ses talens, se vit privé avec regret de la Préface et de l'Epître qu'il avait faites pour le Dictionnaire ; mais la littérature fut dédommagée de cette perte par un grand nombre d'articles importans qu'il avait composés pour le même ouvrage, articles qui contribuèrent beaucoup aux succès de la première édition, et dont le mérite a été si bien reconnu, qu'on les a conservés presque sans changement dans les éditions suivantes. Régnier ne borna pas les fonctions de sa place à la publication du Dictionnaire qui lui devait l'existence ; l'académie, dès les premières

années de son institution, avait formé le projet d'une Grammaire française, qui, en développant les principes dont le Dictionnaire n'était que l'application, devait former avec cet ouvrage, un cours complet de notre langue. « Mais la compagnie ne fut pas longtems à s'appercevoir (dit l'abbé d'Olivet) qu'un ouvrage de système et de méthode, tel qu'une Grammaire, ne pouvait être conduit que par une personne seule, qui, communiquant ensuite son travail à ses confrères, profiterait de leurs avis, en sorte que son ouvrage pût être regardé comme celui du corps ». On chargea donc de cette Grammaire l'abbé Régnier, qui, comme il le dit dans sa Préface, y employa *tout ce qu'il avait pu acquérir de lumières par* 50 *ans de réflexion sur notre langue, par quelque connaissance des langues voisines, et par* 34 *ans d'assiduité dans les assemblées de l'académie, où il avait presque toujours tenu la plume.* Cet ouvrage, quand on le considère relativement au tems où il a été composé, fait honneur à la littérature française. S'il n'est pas aussi philosophique et aussi profond sur la métaphysique générale des langues que la *Grammaire raisonnée* de Port-Royal, il contient au moins, relativement à la langue française, des discussions importantes et utiles que cette Grammaire n'offre pas. Après cette production, qui lui attira beaucoup de critiques, Régnier se jeta dans l'histoire, et il écrivit celle de l'affaire des Corses, dont il avait été témoin pendant son séjour à Rome. Le style de cette histoire, quoique pur et correct, n'a ni le mouvement ni le sel dont le sujet paraissait susceptible. Mais son ouvrage, écrit d'après les pièces originales, est recommandable par la qualité la plus essentielle à un historien, par l'exactitude des faits. Régnier, après avoir écrit l'Histoire des Corses, s'occupa de poésie; il donna, quoiqu'âgé de 80 ans, un Recueil de Pièces françaises, latines, italiennes et espagnoles. On prétend que ces dernières furent plus accueillies à Rome et en Espagne, que les poésies françaises ne le furent à Paris; et un célèbre écrivain ajoute que si l'abbé Régnier avait réussi à faire passer un de ses Sonnets pour être de Pétrarque, il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poète. Grammairien savant et profond, et de plus historien et poète, l'abbé Régnier voulut encore s'essayer dans un autre genre, celui de la traduction. Il choisit pour objet de son travail le *Traité de la Divination* de Cicéron, l'ouvrage de ce grand homme qui est le plus piquant par son objet, et peut-être le plus finement philosophique. La traduct. de l'abbé

Régnier est élégante, fidèle, et accompagnée de remarques savantes qui en augmentent le prix. L'auteur entreprit encore de traduire un autre ouvrage de Cicéron, plus intéressant par sa matière, mais moins fait pour le commun des lecteurs, le *Traité de la nature des vrais biens et des vrais maux*. Cette version n'a paru qu'après la mort de l'abbé Régnier; mais tout estimable qu'elle est, elle n'a pas été aussi accueillie que celle du *Traité de la Divination*; le traducteur du *Traité des biens et des maux* ne pouvait avoir pour juges que des gens de lettres philosophes, et par conséquent assez peu de lecteurs; mais le traducteur des *Plaisanteries* de Cicéron, sur les oracles, les augures, et les autres superstitions de l'antiquité, était plus à-portée d'amuser la multitude. Il eut même, à force de succès, un malheur semblable à celui que Fontenelle avait déjà essuyé pour son *Histoire des Oracles*; les esprits soupçonneux de ce tems-là crurent que Régnier avait voulu appliquer aux prophètes et aux miracles de la religion chrétienne, ce que dit le philosophe romain des prédictions et des prodiges de la religion payenne. Il se récria hautement contre des imputations qui, à dire vrai, ne méritaient guères d'être réfutées, mais qui l'exigeaient par la gravité de l'objet et par l'importance des accusateurs. De toutes les Poésies françaises de l'abbé Régnier, celle qui a été la plus accueillie est la traduction de la fameuse scène du *Pastor fido*, dans laquelle se trouvent les vers si connus sur la contradiction entre la morale sévère qui interdit l'amour, et la nature qui semble l'ordonner. Le succès de cette scène consola, quoique faiblement, l'abbé Régnier du peu de fortune qu'avaient fait ses autres Poésies françaises; mais il était condamné à n'être jamais parfaitement heureux comme poète; car l'accueil général que sa traduction avait reçu, nuisit aux vues d'avancement qu'il avait formées : il eût obtenu les honneurs de l'épiscopat, sans les scrupules que cette traduction donna au roi. Nous avons de lui : Une Grammaire française, imprimée en 1676, en 2 vol. *in*-12. La meilleure édit. est celle de 1710, *in*-4°. — Une traduction en vers italiens des Odes d'Anacréon, *in*-8°, qu'il dédia en 1692 à l'acad. de la Crusca. — Des Poésies françaises, latines, italiennes et espagnoles, réunies en 1708, en 2 vol. *in*-12. Les Poésies franç. ont été augmentées dans les édit. de 1716 et 1750, et forment 2 vol. *in*-12. — Une trad. de la Perfection chrétienne, de Rodriguez, entreprise à la prière des jésuites, et plusieurs fois réimprimée en 3 vol. *in*-4°, et en

4 *in*-8°. — Une traduction des deux Livres de la Divination, de Cicéron, 1710, *in*-12. — Une autre Version des Livres de cet auteur : *De finibus bonorum et malorum*, avec de bonnes remarques, *in*-12. — Histoire des démêlés de la France avec la cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses, 1767, *in*-4°.

Régnier, bénédictin. On a de lui des Sermons, 1761, 3 vol. *in*-12.

Régnier, ci-dev. directeur du séminaire de St.-Sulpice, est auteur de la Certitude des principes de la religion contre les nouveaux efforts des incrédules, 1778—82, 6 vol. *in*-12. — Il a donné aussi : *Tractatus de ecclesiâ Christi*, 1789, 2 vol. *in*-8°.

Regnier, a publié : Journal d'agriculture à l'usage des campagnes, 1789, *in*-8°.

Regnier a traduit de l'anglais le Recueil des lois constitutives des colonies anglaises confédérées sous la dénomination d'Etats-Unis d'Amérique septentrionale, Paris, 1778, *in*-12.

Reguis, curé dans le diocèse de Gap. On a de lui : La Voix du pasteur; discours familiers d'un curé à ses paroissiens pour tous les dimanches de l'année, 1-2 vol. 1766, 3-4 vol. 1772, *in*-12.

Reinaud, ci-dev. curé de Vaux, diocèse d'Auxerre, est auteur du Traité de la Foi des simples, 1770, *in*-12. — Et d'une Lettre aux auteurs du Militaire philosophe, *in*-12.

Remi, (Saint) grand aumônier de l'empereur Lothaire, succéda à Amolon dans l'archevêché de Lyon en 854. On croit que ce fut lui qui fit au nom de cette église, la Réponse aux 111 Lettres d'Hincmar de Reims, de Pardule de Laon, et de Raban de Mayence. Il se distingua dans plusieurs conciles et mourut en 875, après avoir fait diverses fondations. On a encore de lui : Traité de la condamnation de tous les hommes par Adam, et de la délivrance de quelques-uns par J.-C. On trouve ce traité, ainsi que la Réponse, dans la bibliothèque des PP. et dans *Vindiciæ prædestinationis*, 1650, 2 vol. *in*-4°.

Remi d'Auxerre, ainsi appellé parce qu'il était moine de St.-Germain d'Auxerre, mourut vers l'an 908. On a de lui un Traité des offices divins, et un Commentaire sur les pseaumes, Cologne, 1536, *in*-fol. C'est sa meilleure production.

Remi, (Abraham) *Remmius*.

mius, dont le nom était RAVAUD, né en 1600, mort en 1646, professa l'éloquence au collége-royal. Remi, village du Beauvoisis sa patrie, lui donna son surnom. Il est regardé comme un des meilleurs poètes latins de son tems. Ses productions parurent en 1646, *in*-12 : on y remarque de l'esprit, une imagination vive, de l'invention, et une facilité peu commune. Il a fait un poëme épique sur Louis XIII, divisé en 4 livres sous le titre de *Borbonias*, *in*-8°, 1627. Son *Mæsonium*, ou Recueil de vers sur le château de Maisons, près Saint-Germain, est ce que cet auteur a fait de mieux. Ce beau vers contre les ergoteurs logiciens, est de lui : *Gens ratione furens, et mentem pasta chimæris.*

REMI, (Joseph-Honoré) né à Remiremont, le 2 octobre 1738, prêtre du diocèse de Toul, et avocat au parlement de Paris, mourut dans cette dernière ville le 12 juillet 1782. Il concourut pour différens prix de l'acad. franç. et il donna successivement l'Eloge de Molière, celui de Fénélon, et celui de Colbert ; enfin, il remporta la palme dans celui du chancelier de l'Hôpital, en 1777. La faculté de théologie en censura quelques propositions; il y avait fait une réponse où il disait que ces propositions étaient tirées des écrits de Fleury ou de Laurière; mais par esprit de modération, il la supprima. Il fit imprimer, en 1770, le Cosmopolisme, et donna, la même année, sous le titre *des Jours*, un badinage pour tourner en ridicule, les Nuits d'Young. Le Code des français, 2 vol. *in*-12, parut en 1771. A sa mort, il travaillait à rédiger la partie de jurisprudence de l'Encyclopédie, dont il avait fini le premier volume. Il était aussi un des rédacteurs du Mercure. Il a laissé le manuscrit d'un Dictionn. de physique, d'un Traité des communes, et de la suite des Synonimes, de l'abbé Girard.

REMOND DE SAINT-MARD, (Toussaint) de Paris, proche parent de Remont de Montmort, qui a écrit sur les jeux de hazard, fit ses humanités et sa philosophie avec succès dans l'université de Paris. Il ne voulut s'engager ni dans les charges ni dans le mariage, et prit le parti de vivre en philosophe. Il se fit connaître d'abord par ses *Dialogues des Dieux*, écrits avec esprit et avec grace ; il y cache des idées fines sous des expressions familières. Mais il ne fait qu'effleurer la surface des objets. Ses autres ouvrages sont : Lettres galantes et philosophiques, accompagnées de l'Histoire de Mademoiselle de ***. On y trou-

ve des paradoxes; mais l'auteur les soutient avec esprit. Son ton n'est pas assez epistolaire; il veut paraître profond, et il n'est très-souvent qu'obscur. — Trois lettres sur la naissance, les progrès et la decadence du goût. — Différens Traités sur la poésie en général, et sur les différens genres de poésie, ouvrage où les régles du goût sont sacrifiées aux caprices d'une imagination systématique. — Un petit poëme intitulé *la Sagesse*. Ce poëme, d'une philosophie très-voluptueuse, parut d'abord en 1712, et on le réimprima dans un recueil en 1715, sous le nom du marquis de la Fare, qui n'en était point l'auteur. C'était un vol que l'on faisait à S^t.-Mard. Il représente la Sagesse comme une divinité aussi voluptueuse et plus séduisante que Vénus. — Une lettre sur le goût et le genie, et sur l'utilité dont peuvent être les règles. Ces différens écrits ont été recueillis en 1743, à Paris, sous le titre de la Haye, en 3 vol. *in*-12; et depuis, en 1750, 5 vol. *in*-12, petit format. L'auteur mourut à Paris en 1757 à 75 ans.

Remond de Ste.-Albine, (Pierre) s'est fait connaître par un ouvrage qui a paru en 1749, *in*-8°. intitulé : le Comédien. Il était censeur royal à Paris, et membre de l'acad. de Berlin lorsqu'il est mort, à Paris, sa patrie, le 9 octobre, 1778, à 84 ans. On a encore de lui : L'Abrégé de l'Histoire de M. de Thou, avec des remarques, 1759, 10 vol. *in*-12, qui, quoique bien fait, n'eut pas beaucoup de succès. Il fut chargé pendant quelque tems de la rédaction de la Gazette de France et du Mercure.

Renau d'Elisagaray, (Bernard) né dans le Béarn en 1652, d'une famille ancienne de Navarre, fut élevé chez Colbert du Terron, intendant de Rochefort. On lui fit apprendre les mathématiques; il y réussit, et devint de bonne heure l'ami intime du P. Malebranche. La marine était son étude favorite. Quand il y fut assez instruit, du Terron le fit connaître à Seignelai, qui devint son protecteur. Il lui procura en 1677, une place auprès du comte de Vermandois, amiral de France, qui lui donna une pension de mille écus. Louis XIV, voulant réduire à des principes uniformes la construction des vaisseaux, fit venir à la cour les plus habiles constructeurs. Après quelques discussions, on se borna à deux méthodes; l'une de Renau, et l'autre de du Quesne, qui eut la magnanimité de donner la preference à celle de son rival. Renau jouit de son triomphe en présence de Louis XIV, qui

lui ordonna d'aller à Brest et dans les autres ports pour instruire les constructeurs. Il mit leurs enfans en état de faire, a l'âge de 15 à 20 ans, les plus gros vaisseaux, qui demandaient auparavant une expérience de 20 à 30 ans. En 1680, Louis XIV résolut de se venger d'Alger ; Renau proposa de le bombarder. Jusqu'alors il n'était venu dans l'idée de personne, que des mortiers pussent n'être pas placés à terre, et se passer d'une assiette solide. Il promit de faire des galiotes à bombes : on se moqua de lui dans le conseil ; mais Louis XIV voulut qu'on essayât cette volonté funeste, qui eut un heureux effet. Après la mort de l'amiral, il alla en Flandre trouver Vauban, qui le mit en état de conduire les siéges de Cadaquiers en Catalogne, de Philisbourg, de Manheim et de Franckendal. Le roi, pour récompenser ses services, lui donna une commission de capitaine de vaisseau, un ordre pour avoir entrée et voix délibérative dans les conseils des généraux, une inspection générale sur la marine, et l'autorité d'enseigner aux officiers toutes les nouvelles pratiques dont il était l'inventeur, avec 12000 liv. de pension. Cet habile homme fut demandé par le grand-maître de Malte, pour défendre cette isle ; mais ce siége n'ayant pas eu lieu, Renau revint en France. Il fut fait à son retour conseiller de marine, et grand-croix de l'ordre de St. Louis. Il mourut en 1719. Il avait été reçu honoraire de l'acad. des sciences en 1699. On a de lui la théorie de la manœuvre des vaisseaux, 1689 *in*-8° ; et plusieurs Lettres pour répondre aux difficultés de Hüygens et Bernouilli contre sa théorie.

Renaud, (Louis) dominicain, doct. de Sorbonne, prédicateur ordinaire du roi, auparavant grand vicaire de Beauvais, né à Lyon, mourut le 20 juin 1771, âgé de 80 ans. Ses sermons n'ont point été imprimés, on n'a de lui qu'un Discours latin à Beauvais, à l'occasion de l'exaltation du pape Benoît XIII. — Une Oraison funèbre de M. le maréchal de Villeroi, 1734 *in*-4°. — Et une autre Oraison funèbre de M. le duc d'Orléans, 1752, *in*-4°.

Renaud est auteur d'un Mémoire en forme de réfutation de ce qui est dit sur l'origine des notaires, de leurs fonctions, etc. dans la collection de décisions nouvelles de Denisart, 1768, *in*-4°.

Renaud, (L. de) a donné : Poésies de société, Leipzig, 1775, *in*-8°.

Renaudot, (Théophraste)

médecin de Loudun, s'établit à Paris, en 1623. Il fut parmi nous l'inventeur de la Gazette. Nous disons parmi nous, car ce genre d'ouvrage était depuis long-tems en usage à Venise, et le nom de Gazette vient de ce que dans cette ville on payait pour lire ces feuilles de nouvelles, *una gazetta*, petite pièce de monnoye. Ce fut en 1631 que Renaudot établit la Gazette de France. Louis XIII lui donna un privilége, qui fut confirmé par Louis XIV, pour lui et pour sa famille. Ce médecin gazetier mourut à Paris en 1653. On a de lui, outre ses gazettes: Une suite du Mercure franç., depuis 1635 jusqu'en 1643. Comme il ne donna dans ce recueil que la seule relation des faits, sans y joindre les pièces justificatives, ainsi qu'avait fait Richer, il fut obligé de le discontinuer. Il n'a donné que les 6 derniers volumes de cet ouvrage, qui est en 25 *in*-8°. Les siens sont les moins estimés, et cependant les plus rares. — Un Abrégé de la vie et de la mort de Henri de Bourbon, prince de Condé, 1646, *in*-4°. — La vie et la mort du maréchal de Gassion, 1647, *in*-4°. — La Vie de Michel Mazarin, cardinal, frère du premier ministre de ce nom, 1648, *in*-4°.

Renaudot, (Eusèbe) de l'acad. française et de celle des inscriptions, petit-fils du précédent, naquit à Paris le 20 juillet 1646, et mourut dans la même ville le 1er septembre 1720. Il fit ses humanités aux Jésuites, et sa philosophie au collége d'Harcourt; il s'attacha particulièrement à l'étude de la théologie; et pour la prendre dans sa source, il se rendit de bonne heure très-savant dans les langues orientales. Les connaissances qu'il avait acquises dans ces langues lui fournirent l'occasion de se lier intimément avec les solitaires de Port-Royal. Arnauld travaillait alors au *Traité de la perpétuité de la Foi sur l'Eucharistie*; il s'agissait de traduire les attestations qui lui avaient été envoyées de toutes les Eglises de l'Orient, sur ce point. Renaudot, alors âgé de vingt-cinq ans, s'en chargea; il confirma encore ces Attestations par l'autorité de divers manuscrits orientaux; le tout fut imprimé dans le 3e volume *de la Perpétuité de la Foi*, où Arnauld rendit un témoignage flatteur au travail de Renaudot, qui s'attacha dès-lors aux écrivains de Port-Royal, et s'associa à leurs travaux et à leur gloire. Ce fut lui qui, pendant les disgraces, et après la mort d'Arnauld, continua l'immense travail que ce savant avait entrepris. De ce fond d'érudition sortirent d'autres grands travaux: une *Histoire latine des Patriarches*

d'Alexandrie, depuis St.-Marc jusqu'à la fin du 13e siècle, avec un Catalogue de leurs successeurs; des Collections historiques sur les affaires ecclésiastiques des jacobites, du patriarchat d'Antioche, de l'Ethiopie, de la Nubie et de l'Arménie; un Abrégé de l'Histoire mahométane, pour servir d'éclaircissement aux affaires d'Egypte; le plus ample Recueil qui ait jamais été fait des Lithurgies orientales à l'usage des Coptes, des Jacobites, des Melchites de Syrie, et des Nestoriens, avec des Dissertations sur l'origine et l'autorité de ces Liturgies. Tant de travaux ecclésiastiques firent mettre Renaudot au rang des Pères de l'Eglise. On lit dans une Epître de Louis Racine à J.-B. Rousseau, placée à la suite de son *Poëme sur la Religion*:

« Mabillon, Renaudot, Bossuet,
» Bourdaloue,
» Pour ses pères encor l'église vous
» avoue ».

Renaudot eut des amis parmi les hommes les plus célèbres de son tems. Il fut reçu à l'acad. française en 1689, et à celle des inscriptions en 1691. Il accompagna le cardinal de Noailles à Rome; ils entrèrent ensemble au conclave où Clément XI fut élu. Ce pape ordonna que l'abbé Renaudot fût admis auprès de lui, toutes les fois qu'il se présenterait, grace qui n'avait encore été accordée à aucun français. A son passage à Florence, le grand-duc de Toscane lui fit aussi beaucoup d'accueil, et l'acad. de la Crusca s'empressa de l'adopter. Ses Mémoires sur l'origine de la sphère et de l'astronomie, sur l'origine des lettres grecques, et les divers changemens arrivés dans leur conformation, leur usage et leur valeur; son Explication d'inscriptions trouvées à Palmyre et à Héliopolis sont des ornemens des premiers volumes de l'acad. des inscriptions, et prouvent qu'il n'était pas moins versé dans l'érudition profane que dans l'érudition sacrée. En 1718, parut son dernier ouvrage, sous le titre d'*Anciennes Relations des Indes et de la Chine*, de deux Voyageurs mahométans qui y allèrent dans le 9e siècle, Paris, 1 vol. *in*-8°. Après les avoir traduites de l'arabe, il y ajouta une Préface historique, des Notes et des Dissertations sur les mœurs, la police, la philosophie, les antiquités et la religion des Chinois: en général, il n'est point favorable à cette nation; il ne reconnait en elle aucune supériorité dans les sciences humaines, et son opinion est qu'elle n'a guères d'esprit qu'au bout des doigts. Ce savant mourut en 1720, à 74 ans, après avoir légué sa nombreuse bibliothèque aux bénédictins de St.-Germain-des-Près. L'abbé Renaudot avait un esprit net, un juge-

ment solide, une mémoire prodigieuse. Sa conversation était amusante, soit par la variété dont il l'assaisonnait, soit par le naturel et la chaleur avec laquelle il racontait une infinité d'anecdotes, qui n'étaient connues que de lui. Homme de cabinet et homme du monde tout ensemble, il se livrait à l'étude par goût, et se prêtait à la société par politesse. Attentif à garder les bienséances, ami fidèle et généreux, libéral et même prodigue envers les pauvres, irréprochable dans ses mœurs, insensible à tout autre plaisir qu'à celui de converser avec les savans; il fut le modèle d'un vrai philosophe.

Voici la liste bibliograph. de ses principaux ouvrages : Deux vol. *in*-4°, en 1711 et 1713, pour servir de continuation au livre de la Perpétuité de la Foi. — *Historia Patriarcharum Alexandrinorum, Jacobitarum*, etc., à Paris, 1713, *in*-4°.—Un Recueil d'anciennes Liturgies orientales, 1 v. *in*-4°, Paris, 1716, avec des Dissertations très-savantes. — Défense de la Perpétuité de la Foi, *in*-8°, contre le Livre d'Aymon.—Plusieurs Dissertations, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*. — Défense de son Histoire des Patriarches d'Alexandrie, *in*-12. — Une traduction latine de la Vie de St.-Athanase, écrite en arabe. Elle a été insérée dans l'édit. des Œuvres de ce Père, par dom de Montfaucon, etc. — Plusieurs ouvrages manuscrits.

Renaudot, avocat. On a de lui : Arbre chronologique de l'Hist. universelle, 1765, *in*-12. — Révolutions des empires, royaumes, républiques et autres Etats considérables du monde, 1770, 2 vol. *in*-12. — Annales histor. et périod. depuis le 1er septembre 1768, 1 vol. *in*-12, 1770.

Renauldon, (Jean) ci-dev. avocat au bailliage d'Issoudun, est auteur d'un Dictionnaire des fiefs et des droits seigneuriaux utiles et honorifiques, 1765, *in*-4°; nouv. édition, 1788, 2 vol. *in*-4°; et d'un Traité historique et pratique des droits seigneuriaux, 1765, *in*-4°.

René, comte d'Anjou et de Provence, arrière petit-fils du roi Jean, né à Angers en 1408, descendait de la 2e branche d'Anjou, appellée au trône de Naples par la reine Jeanne Ire. Nous n'entrerons pas dans le détail des événemens politiques et militaires qui le concernent, ni sur ses tentatives malheureuses à l'égard de la Sicile et de la Lorraine. On connaît les Poésies pastorales que le goût de la bergerie lui inspira, lorsque, désabusé des conquêtes qu'il n'avait pu faire, et las des grandeurs dont il ne lui restait

que le titre, il gardait les troupeaux avec la reine Jeanne de Laval, sa seconde femme. René fit donc des vers, mais comme un prince pouvait en faire dans un siècle et dans un pays alors à demi-barbare. Il était peintre aussi : on voyait un de ses tableaux aux célestins d'Avignon. Le sujet en était hideux : c'était le squelette de sa maîtresse à moitié rongé de vers, avec le cercueil d'où elle sortait. Son génie singulier et bizarre lui faisait aimer les cérémonies extraordinaires. Il fut le premier auteur de la fameuse procession d'Aix, où l'on voyait un porteur de chaise représentant la reine de Saba ; des apôtres, armés de fusils, qui se battaient contre des diables; un lieutenant-d'amour, et d'autres choses aussi déplacées et aussi ridicules. René mourut à Aix en 1480. On lui a attribué l'*Abusé en cour*, qu'on imprima dans un recueil d'anciennes poésies sans date, mais fort ancien, *in*-fol., et depuis à Vienne 1484, *in*-fol. On a encore de lui : Les Cérémonies observées à la réception d'un chevalier, manuscrit enrichi de belles miniatures. Ce prince fut surnommé le *Bon*, parce qu'il était populaire et libéral. Ses revenus ne suffirent jamais à ses dépenses ; il emprunta toute sa vie; mais il fut exact à satisfaire à ses engagemens. *Je ne voudrais*, disait-il à son trésorier, *pour qui que ce soit au monde, avoir déshonneur à la parole que j'ai donnée.* Quoiqu'il dépensât beaucoup en choses de fantaisie, il vivait sans faste, soit à la ville, soit à la campagne. On le voyait à Marseille, où il passait ordinairement l'hiver, se promener sans cortége sur le port, pour se pénétrer de cette chaleur douce que répand le soleil de Provence ; c'est ce qu'on appelle dans ce pays-là, *se chauffer à la cheminée du roi René*.. Il ne buvait point de vin : *Je veux*, disait-il, *faire mentir Tite-Live, qui a prétendu que les Gaulois n'avaient passé les Alpes que pour en boire.* Mais s'il était sobre à table, il ne fut pas modéré avec les femmes, dont il fut l'esclave, même dans ses vieux jours. René leur plaisait par son esprit gai, vif et fécond en saillies. S'il n'avait été qne particulier, on l'aurait adoré ; mais il oublia trop les devoirs d'un roi, pour s'attacher aux arts d'agrément. Il peignait une perdrix, lorsqu'on lui apprit la perte du royaume de Naples, et il ne discontinua pas son travail. Le goût des arts ne lui fit pas cependant négliger la justice. Les lettres qu'il signait avec le plus de plaisir etaient des lettres de graces : c'est dans ce sens qu'il disait, que *la plume des princes ne doit pas être paresseuse.*

René, (Gaspard-Jean)

directeur de l'école de Santé à Montpellier, sa patrie, a donné : *Dissert. therapeutica*, 1753, *in*-4°. — *Quæstiones chimico-med. pro cathedra, vacante per obitum D. Serane* 1759, *in*-4°.—*Quæstiones medicæ pro cathedra vacante per promot. D. Imbert ad Cancell.* 1761, *in*-4°.

RENEAULME, (Paul-Alex. de) chanoine régulier de Ste. Geneviève de Paris, était possesseur d'une des plus belles bibliothèques qu'un particulier puisse avoir. En 1740 il publia un Projet de bibliothèque universelle, pour rassembler dans un même corps d'ouvrage, par ordre alphabétique et chronologique, le nom de tous les auteurs qui ont écrit en quelque langue que ce soit; le titre de leurs ouvr., tant manuscrits qu'imprimés, suffisamment étendu pour en donner une idée en forme d'analyse; le nombre des éditions, des traductions, etc. Une santé languissante dans les dernières années de sa vie, l'empêcha d'exécuter cet ouvrage immense. A sa mort, arrivée en 1749, tous ses manuscrits ainsi que sa bibliothèque, passèrent à la maison des chanoines réguliers de St.-Jean, à Chartres.

RENEAULME, (Paul) était médecin de Blois, dans le 17e siècle. On a de lui : *Ex curationibus observationes*, Paris, 1606; *in*-8°. Il y démontre que les remèdes chimiques sont quelquefois d'un grand secours. — *Specimen historiæ plantarum*, avec fig. 1611, *in*-4°. — La vertu de la fontaine de Médicis, près de St.-Denis lès-Blois, 1618, *in*-8°.

RÉNÉAUME DE LA TACHE, capitaine dans l'infanter. étrangère, a publié : Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux, leur industrie et leurs mœurs, Amst. 1770, 2 vol. *in*-8°.

RENOU, ci-dev. peintre du roi, de la ci-dev. acad. roy. de peinture, a donné : Térée et Philomèle, tragédie en 5 actes, 1773, *in*-8°. — L'Art de peindre, traduct. libre en vers français du poëme latin de Dufresnoy, 1789, *in*-8°.

RENOUT, (Jean-Julien-Constantin) né à Honfleur en 1725, a donné à différens théâtres les pièces suivantes : Les Couronnes ou les bergers timides, pastorale en chants, en 1 acte, 1752. — Zélide ou l'art d'aimer et l'art de plaire : com. en 1 acte, en vers, 1755. — La mort d'Hercule, trag. 1757. — Le Caprice, com. en 3 actes, en prose, 1762.—La Cacophonie. — Les Brébis entre deux loups.— Le Devin par hazard. — La Soubrette rusée, com. en 1 acte, en prose.— Le petit Poucet. —

Le

Le Fleuve de Scamandre, pastorale, en 1 acte et en prose, mêlée d'ariettes, 1769, *in*-8°.

Renoul de Baschamps, (Valentin Jean) ci-dev. avocat, né à Dol en Bretagne le 22 mars 1740, est auteur des ouvrages suivans ; La Caucallade ou la descente des anglais à Caucalle, poëme héroïque, 1758, *in*-8°. — Méthode pour simplifier les lois, 1767, *in*-12. — Traité de l'autorité des parens sur le mariage des enfans de famille, 1773, *in*-12. — Les Droits de l'homme sur le lien conjugal, 1790, *in*-8°.

Requier, (Jean-Baptiste) mort en nivose de l'an VII (1799) a publié : Recueil histor. et crit. de tout ce qui a été publié sur la ville d'Herculanum, 1757, *in*-12. — Idée de la poésie grecque et latine, trad. de l'italien de J. V. Gravina, 1755, 2 vol. *in*-12. — Mercure de Vitt. Siri, depuis 1640-1655, trad. de l'italien, 1756-59, 3 vol. *in*-4°, 18 vol. *in*-12. — Vie de Gianotti Manetri, sénateur de Florence, etc. trad. de l'italien, 1762, *in*-12. — Vie de Phil. Strozzi, premier commerçant de Florence et de toute l'Italie sous les règnes de Charles V et de François Ier, trad. du toscan, de St.-Laurent, son frère, Paris, 1762, *in*-12. — Mém. secrets tirés des archives des souverains de l'Europe, trad. de l'italien de Vitt. Siri, Paris, 1765 et ann. suiv. 24 vol. *in*-12. — Hist. des révolutions de Florence sous les Médicis, trad. du toscan de Bd. Varchi, 1665, 3 vol. *in*-12. — Esprit des lois romaines, trad. du latin de J. V. Gravina, Paris, 1766, 3 vol. *in*-12. — Vie de Nic. Cl. Peiresc, conseiller au parlement de Provence, 1770, *in*-12. — Hyéroglyphes d'Horapollon, trad. du grec, 1777, *in*-12. etc.

Resnel, (Jean-Franç. du) né à Rouen en 1692, fut élevé au collége des jésuites de cette ville, et entra ensuite dans l'Oratoire. Il s'y livra à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il affaiblit sa santé, et contracta des infirmités dont il ne put jamais se débarrasser. Il s'y perfectionna dans la connaissance des langues savantes ; et forma son goût et son style sur les grands modèles de l'antiquité. Ayant été envoyé à Boulogne, il s'y familiarisa avec la langue anglaise ; en peu de tems, il parvint à la parler avec facilité et à l'écrire avec élégance. Non seulement il aimait la littérature des étrangers, mais encore il affectionnait leurs usages et leur tournure d'esprit. Un de ses amis lui disait un jour : *Je voudrais être Huron, vous m'aimeriez à la folie.* Il quitta l'Oratoire, et s'attacha au duc d'Orléans qui estimait son sa-

voir et goûtait la douceur de son caractère. Par sa protection, il obtint l'abbaye de Sept-Fontaines. Du Resnel se fit d'abord connaître par ses sermons écrits avec toutes les graces du style ; mais il manquait d'action, et un crachement de sang l'obligea de quitter la chaire. Il se livra tout entier aux belles-lettres, et fut reçu de l'académie des inscriptions en 1733, et à l'académie française en 1742. Il enrichit le Recueil de la première, de plusieurs Dissertations, et travailla beaucoup au Dictionnaire dont la dernière faisait l'objet principal de ses occupations. Du Resnel fut encore un des rédacteurs du *Journal des Savans*. C'était un esprit juste, sans préveution et sans humeur. Ferme dans ses sentimens, mais ennemi de la dispute, il n'ajoutait aux solides raisons que le silence. Ayant passé la fin de sa vie dans un état de faiblesse et de langueur, il mourut avec la résignation d'un philosophe chrétien, le 25 févr. 1761. Nous avons de lui : Essai sur la Critique, traduit en vers, de Pope. Cet ouvrage de la jeunesse de ce célèbre poète, quoique fort inférieur à l'*Art Poétique* de Boileau, qui lui a servi de modèle, fut néanmoins bien accueilli en France. On trouva la versification du traducteur, noble, aisée, correcte, élégante et sans affectation. — Essai sur l'Homme, traduit également de Pope. Ce chef-d'œuvre du poète anglais ne fut pas rendu en notre langue, avec assez de fidélité ; l'auteur et ses amis s'en plaignirent amérement. On ne peut dissimuler que du Resnel n'ait supprimé ou adouci plusieurs pensées qui lui semblaient trop hardies. Il a changé des images qu'il croyait devoir blesser la délicatesse française. Enfin, ses vers sont souvent trop foibles. Fontanes a fait entièrement oublier cette traduction par la sienne. — Panégyrique de St.-Louis ; c'est le seul de ses sermons qu'il ait publiés. — Six Dissertations ou Mémoires, dans le Recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; ceux sur les poètes couronnés, et les prix proposés aux gens de lettres, parmi les Grecs et les Romains, méritent d'être distingués. — Son Discours de réception à l'académie française, lorsqu'il y succéda à l'abbé du Bos.

Resnier, auteur dramatique à Paris, a donné au théâtre de la rue Favart, aveo Després et Piis : La Bonne Femme, ou le Phénix, parodie d'Alceste, en 2 actes, en vers, mêlée de vaudevilles, 1776. — L'Opéra de province, parodie d'Armide, en 2 actes, en vers, mêlée de vaudevilles. — Avec Piis : Le Compliment de clôture, donné à la suite des Trois Sultanes, 1778.

Ressons, (Jean-Baptiste-Deschiens de) né à Châlons en Champagne, mourut à Paris en 1735. Son goût le porta dans sa jeunesse à prendre le parti des armes. Il servit dans l'artillerie, et fit de si rapides progrès dans les mathématiques, qu'il fut bientôt digne d'être admis dans l'acad. des sciences. Il y donna, tantôt des Observat. sur l'art de tirer les bombes, ou de nouvelles manières d'éprouver la poudre, tantôt de nouvelles pratiques d'agriculture, comme celle de garantir les arbres de leur lèpre ou de leur mousse. Il tirait du salpêtre de certaines plantes, et prétendait faire une composition meilleure que la composition connue, et à meilleur marché. Il a laissé un manuscrit considérable sur le salpêtre et la poudre.

Restaut, (Pierre) naquit à Beauvais, d'un marchand de drap de cette ville, qui le fit élever avec soin, et mourut à Paris en 1764, à 70 ans. Les sciences, les belles-lettres, et les beaux-arts étaient les seuls délassemens des travaux de sa profession d'avocat. Tout le monde connaît ses *Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française*, *in*-12. Il y a eu une foule d'éditions de cette grammaire aussi estimable par la clarté du style que par la justesse des principes. Les gens de lettres la liraient avec plus de plaisir, si elle n'était pas par demandes et par réponses: cette forme occasionne des répétitions et donne de l'ennui. Restaut a revu le *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire*, imprimé à Poitiers en 1775, *in*-8°. On a encore de lui un *Abrégé* de sa Grammaire, *in*-12; et la traduction de la *Monarchie des Solipses*, 1721, *in*-12.

Retz, (Jean-Franç.-Paul de Gondy, cardinal de) naquit à Montmirel en Brie en 1614. Il eut pour précepteur le célèbre Vincent de Paul. Après ses études, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut nommé en 1640 coadjuteur de l'archevêché de Paris. L'abbé de Gondy sentait beaucoup de répugnance pour son état: son génie et son goût étaient décidés pour les armes. Il se battit plusieurs fois en duel, même en sollicitant les plus hautes dignités de l'Eglise. Devenu coadjuteur, il se gêna pendant quelque tems pour gagner la confiance du clergé et du peuple. Mais dès que le cardinal Mazarin eut été mis à la tête du ministère, il se montra tel qu'il était. Il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions. Il leva un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce qu'il était archevêque titulaire de Corinthe. On le vit prendre séance

au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée. L'ambition qui lui avait fait souffler le feu de la guerre civile, lui fit faire la paix. Il se réunit secrètement avec la cour, pour avoir un chapeau de cardinal. Louis XIV le nomma à la pourpre en 1651. Le nouveau cardinal ne cabala pas moins. Il fut arrêté au Louvre; conduit à Vincennes; et de-là dans le château de Nantes, d'où il se sauva. Après avoir erré pendant long-tems en Italie, en Hollande, en Flandre et en Angleterre, il revint en France en 1661, fit sa paix avec la cour, en se démettant de son archevêché, et obtint en dédommagement l'abbaye de St-Denys. Il avait vécu jusqu'alors avec une magnificence extraordinaire. Il prit le parti de la retraite pour payer ses dettes; ne se réservant que 20,000 livres de rente. Il remboursa à ses créanciers plus de 1110 mille écus: et se vit en état, à la fin de ses jours, de faire des pensions à ses amis. Il mourut le 24 août 1679. Le célèbre duc de la Rochefoucault fait du cardinal de Retz un portrait que nous insérerons ici, parce qu'il est d'un contemporain et d'un homme qui voyait bien. «Le cardinal de Retz (dit-il) a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit; et plus d'ostentation que de vraie grandeur. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles; l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; peu de piété, quelques apparences de religion. Il paraît ambitieux, sans l'être. La vanité et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession. Il a suscité les plus grands désordres dans l'état, sans avoir un dessein formel de s'en prévaloir; et loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin, pour occuper sa place; il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal. Il a souffert la prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire, durant plusieurs années, dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris, contre la puissance du cardinal Mazarin; mais après la mort de ce ministre, il s'en est démis sans connaître ce qu'il faisait; et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle est l'oisiveté; il travaille néanmoins avec activité dans

les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit, et il fait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et desirées. Il aime à raconter : il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent, par des aventures extraordinaires; et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités; et ce qui a le plus contribué à sa réputation, est de savoir donner un beau jour a ses défauts. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie : c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de devotion; il quitte la cour, où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui ». Il nous reste de lui plusieurs ouvrages : Ses Mémoires sont le plus agréable à lire. Ils parurent pour la première fois en 1717; on les réimprima à Amsterdam en 1731, en 4 vol. *in*-12. Cette édition passe pour la plus belle. Il y en a eu une autre en 1751 en 4 petits vol. *in*-12, qui ne lui est guères inférieure. Ces Mémoires sont écrits (dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*) avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité, qui sont l'image de sa conduite; il les composa dans sa retraite, avec l'impartialité d'un philosophe, mais d'un philosophe qui ne l'a pas toujours été. Il ne s'y ménage point, et il n'y ménage pas davantage les autres. On y trouve les portraits de tous ceux qui jouèrent un rôle dans les intrigues de la Fronde. Ces portraits, souvent très-naturels, sont quelquefois gâtés par un reste d'aigreur et d'enthousiasme, et trop chargés d'antitheses. Le cardinal de Retz y parle de ses galanteries; ce qui prouve que sa retraite fut plus philosophique que chrétienne. Des religieuses, auxquelles il prêta son manuscrit, rayèrent tout ce qui regardait ces faiblesses, qu'on appelle des conquêtes. On a encore de lui : La Conjuration du comte de Fiesque : ouvrage composé à l'âge de dix-sept ans, et traduit en partie de l'italien de Mascardi.

RETZ DE ROCHEFORT, médecin à Arras, correspondant de la société royale de médecine, et de l'acad. de Dijon, a donné les ouvrages suivans : Météorologie appliquée à la médecine et à l'agriculture, Paris, 1779, *in*-8°; avec un nouveau titre, 1784, *in*-8°. — Traité d'un nouvel Hygromètre comparable, imité de celui de de Luc, 1779. — Recherches pathol., anat. et judiciaires sur les signes de l'empoisonnement, Paris, 1784, *in*-8°. — Lettre sur le secret

de Mesmer, Paris, en 1782, *in*-12. — Mémoire sur les phénomènes du mesmérisme, 1783, *in*-8°; nouv. édit. sous le nom de l'auteur, et sous ce titre : Mémoire pour servir à l'Hist. de la Jonglerie, dans lequel on démontre les phénomènes du mesmérisme, Paris 1784, *in*-8°. — Précis d'observations sur la nature, les causes, les symptômes et le traitement des maladies épidémiques qui règnent tous les ans à Rochefort, 1784, *in*-12. — Des maladies de la peau, particulièrement de celles du visage, et les affections morales qui les accompagnent, leur origine, leur description et leur traitement, Paris en 1785, *in*-12; 2e édit. 1786, gr. *in*-12; 3e édit. 1789, grand *in*-8°. — Fragment sur l'électricité humaine, 1783, *in*-8°. — Nouvelles instructions bibliographiques, historiq. et critiques de médecine, chirurgie et pharmacie, *in*-8°. — Précis des maladies épidémiques, qui sont les sources de la mortalité parmi les gens de guerre, les gens de mer et les artisans, avec la concordance des moyens de prévenir et de guérir ces maladies selon les résultats de la Pratique de Sydenham, Chirac, Lind, Monro, Pringle, Bertin, Clarke, Lucadon et Retz, 1788, *in*-8°. — Le Guide des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe à leur entrée dans le monde; pour former le cœur, le jugement, le goût et la santé, 1790, 2 vol. *in*-12. — Instruction sur les maladies les plus communes parmi le peuple français, avec la méthode simple et sûre de les guérir et les remèdes qui leur conviennent, à l'usage des personnes bienfaisantes qui habitent les campagnes, 1791, *in*-18.

Reulin, (Dominique) *Reulinus*, était un médecin bordelais, dont les écrits et la pratique eurent de la réputation au 16e siècle. Il exerçait aussi la chirurgie, et était savant dans plus d'un genre, ainsi que l'annoncent ses ouvrages. Celui sur l'usage des alimens renferme de bons préceptes de diététique. Il a fait : *Methodicæ totius Grammatices græcæ descriptionis libri tres*, Paris, 1558, 1 vol. *in*-4°. — *De recto cibariorum ordine usuque, libri duo*, Bordeaux, 1560, *in*-8°. — La chirurgie comprise en 5 livres, par bon ordre et facile méthode, Paris, 1580. — Contredits aux erreurs populaires de L. Joubert, à Montauban, en 1580, 1 vol. *in*-8°.

Réveillère-Lépaux, (Louis-Marie la) a été successivement membre de l'assemblée constituante, de la convention, un des directeurs de la république, aujourd'hui membre de l'institut national. Il a donné des Réflexions sur le culte, sur les cérémonies et

sur les fêtes nationales, an V, *in*-8°. — Il a fait des Discours comme directeur, et des Rapports qui se trouvent dans le *Moniteur* et dans le *Journal des Débats*.

Revel, (Charles) habile jurisconsulte du 17e siècle, natif de Bourg, département de l'Ain. On a de lui, sur la Coutume de Bresse, un ouvrage qui est intitulé : Recueil d'Edits, style et usages du pays de Bresse, Valromey et Gex, à Bourg, 1729, *in*-4°.

Revillon, (Claude) médecin, membre de l'acad. des sciences de Dijon, correspondant de la société nationale de médecine, né à Mâcon, mourut à Thionville en l'an III (1795). Après avoir exercé la médecine à Mâcon, il mérita par ses talens d'entrer, comme officier de santé, dans les hôpitaux militaires de France, où il exerça son art avec succès jusqu'à sa mort. Il a laissé un ouvrage estimable, qui sera consulté dans tous les tems, et qui mérite de l'être. Il a pour titre : Recherches sur la cause des affections hypocondriaques, appelées communément vapeurs, ou Lettres d'un médecin sur ces affections. On y a joint un journal de l'état du corps, en raison de la perfection de la transpiration et de la température, Paris, 1779, *in*-8°. Revillon, après avoir été lui-même en proie à l'*hypocondriacisme*, rechercha long-tems la cause de ce fâcheux état ; d'après le résultat de ses observations et de ses expériences, il assure que le défaut de transpiration contribue essentiellement à déterminer l'*hystéritie* et *l'hypocondriacisme*. Le plan, le tableau, l'histoire, les symptômes, les causes, et le traité de cette maladie, sont exposés dans ce recueil avec beaucoup de clarté et de méthode. Une nouv. édition de cet ouvrage parut en 1786, augmentée de plusieurs expériences ; elles consistent en 12 tables d'observations météorologiques, faites pendant un an, sans interruption. Deux colonnes de ces tables sont destinées à tenir compte de la manière d'être d'un vaporeux, le matin et le soir : ces tables forment une partie intéressante de l'ouvrage, par le soin avec lequel elles paraissent avoir été faites.

Rey, (Guillaume) médecin de Lyon, né en 1687, mort le 10 février 1756, est auteur d'une Dissertation sur la peste de Provence, sous le nom d'Agnez ; d'une autre sur les causes du delire, et d'une autre sur un Nègre blanc.

Rey Desjoncades, (A.) médecin, a publié : Les Lois de la nature appliquées aux Lois physiques de la médecine et au bien général de

l'humanité, 1789, 2 vol. *in*-8°.

Reynal, chirurgien. On a de lui ; Lettre au sujet d'une matière volatile propre à purifier l'air, 1756, *in*-8°. — Essai sur la méthode de guérir les fièvres, 1762, *in*-12. — Méthode résolutive de guérir la vérole et les gonorrhées virulentes, 1763, *in*-12. — Les préparations du mercure, la purification de l'air, et un Traité des fièvres humorales ou d'accès, 1763, *in*-12.

Reyneau, (Charles-René) né à Brissac en 1656, entra à l'Oratoire à Paris à l'âge de vingt ans. Après avoir professé la philosophie à Toulon et à Pézénas, il fut envoyé professer les mathématiques à Angers. Il fut reçu, en 1716, à l'acad. des sciences en qualité d'associé-libre. Il mourut le 24 février 1728. Sa vie, dit Fontenelle, a été la plus simple et la plus uniforme. L'étude, la prière, 2 ouvrages de mathématiques, en sont tous les événemens. Il se tenait fort à l'écart de toute affaire, encore plus de toute intrigue ; et il comptait pour beaucoup cet avantage, si précieux et si peu recherché, *de n'être de rien*. Il avait peu de liaisons ; il vivait presque seul ; mais il avait deux amis bien recommandables, c'étaient le P. Malebranche et le chancelier d'Aguesseau. Ses principaux ouvrages sont : L'Analyse démontrée, 1736, 2 vol. *in*-4°. — La Science du calcul, avec une suite, 1739, 2 vol. *in*-4°. Ces deux ouvrages sont très-estimés. — La Logique, ou l'Art de raisonner juste, *in*-12.

Reynie de la Bruyère, (Jean-Bapt.-Marie-Louis la) ci-dev. chanoine de Limoges, membre du musée de Paris, né à Sarlat le 5 mai 1760. On a de lui : l'Oracle, sur la naissance prochaine d'un dauphin, pastorale présentée à la reine, 1781, *in*-8°. — Éloge de M. de Beaumont, archevêque de Paris, 1782, *in*-8°. — Les Hameaux fortunés, pastorale sur l'avènement de M. de Juigné à l'archevêché de Paris, 1782, *in*-8°. — Éloge de J.-J. de Montesquieu, évêque de Sarlat, 1784, *in*-8°. — Lettres indiennes pour servir de supplément et de correctif à l'Histoire philosophique des établissemens, etc. de Raynal, 178*, *in*-8°. — Caron, amiral de l'Achéron, à Mesmer, docteur en médecine, 178*, *in*-8°.

Reynie, (de la) ci-devant prieur, a donné : Candide, ou l'Élève du chrétien, 1787, 1 vol. *in*-18.

Reyrac, (Philippe de St. Laurent) chanoine régulier de Chancelade, censeur-royal, de l'acad. de Caen, associé-correspondant de l'acad. des

inscriptions

inscriptions et belles-lettres de Paris, né au château de Longeville en Limousin, le 29 juillet 1734, mourut à Orléans le 21 décembre 1781. Les ouvrages qui sont le fruit du génie n'ont besoin ni d'être grossis, n'y d'être multipliés pour faire à leurs auteurs une réputation durable; tel est celui que l'abbé Reyrac a publié sous le titre d'*Hymne au soleil*. Depuis le Télémaque de l'immortel Fénélon, il n'avait pas paru d'ouvrage en prose poétique qui eut obtenu autant de succès, et qui en eut mérité davantage. Ceux qui aiment les images grandes et sublimes, les descriptions majestueuses et noblement exprimées, la peinture des tableaux variés que la nature offre à l'admiration de l'homme; ceux qui cherchent dans un ouvrage de ces beautés de détail qui ont tant de charmes pour les ames sensibles, de ces sentimens vrais et purs qui font passer dans le cœur les émotions les plus vives, et un style à la fois touchant et correct, les trouveront dans l'*Hymne au soleil*, de l'abbé de Reyrac. Avant de se livrer à ce genre si convenable à ses talens, l'abbé de Reyrac s'était exercé dans la poésie, et n'avait pas réussi. Ses Odes sacrées étaient dépourvues d'enthousiasme, nul dessin dans le plan, point de coloris dans les images, nulle énergie dans l'expression, et on lui avait appliqué ce qu'il avait dit lui-même dans un vers des plus prosaïques :

« Qui n'est pas né poète, à rimer
» perd son tems ».

En renonçant à la versification, pour se livrer à la prose poétique, l'abbé de Reyrac se rendit justice; le public lui sut gré de ce sacrifice, et la belle littérature y gagna une de ses plus belles productions. La sixième édition de l'*Hymne au soleil* parut quelque tems après la mort de l'abbé de Reyrac, elle était augmentée de sept à huit morceaux du même genre, et qui décélaient le même talent. L'auteur y montrait, à l'exemple de Gessner, toute l'expansion d'une ame honnête et sensible, en évitant cependant les défauts tant reprochés à la plupart des poètes allemands, le peu de choix, la monotonie et la profusion des images. On y remarquait principalement ceux qui ont pour titre : la Gelée d'avril, la Montagne, les Abeilles, la Création, et le Chant funèbre sur la mort de l'abbé de Condillac. C'est sur-tout dans ce dernier morceau que l'abbé de Reyrac est plein de sensibilité. L'abbé de Condillac avait été intimément lié avec l'auteur de l'*Hymne au soleil*, et c'était l'amitié qui versait des pleurs sur la tombe chérie

d'un ami. Ce chant funèbre a une espèce de refrein qui, répeté d'intervalle en intervalle produit le plus touchant effet. Le voici : « O toi dont la clémence infinie égale la grandeur, père des hommes, sois sensible à mes regrets, et daigne exaucer les vœux de l'amitié gemissante et desolée ». Ceux qui ont connu l'abbé de Reyrac, le peignent comme un homme dont l'ame était toute entière dans ses écrits. Sa figure respirait la sérénité d'une bonne conscience : on ne pouvait l'approcher sans participer à ce calme heureux d'une ame juste dont il jouissait. Il était cher à tous ses amis par l'inalterable aménité de son caractère, et par une politesse que relevait la sensibilité de son cœur. Il a été fait en 1783, à l'imprimerie ci-dev. royale, une edit. de l'*Hymne au soleil*, *in*-8°. qui est de la plus grande beauté pour le caractère, le tirage et le papier ; mais n'ayant été tirée que pour quelques amis, elle est rare. La dernière édit. des Œuvres poetiques de Reyrac qui a paru, et qui est également recommandable par le soin avec lequel elle a été faite, est celle de Désessarts, libraire, Paris, an VIII (1800) *in*-8°. On a encore de l'abbé de Reyrac, *Manuale clericorum*, *in*-12.

Reyre, abbé, est auteur de l'Ami des enfans, 1763, nouv. édit. sous le titre : le Mentor des enfans, ou Recueil d'instructions, de traits d'histoire et de fables nouvelles, propres à former l'esprit et le cœur des enfans, 1786, *in*-12. — L'Ecole des jeunes demoiselles, ou lettres d'une mère vertueuse à sa fille, avec la Réponse de la fille à sa mère, recueillies et publiées, 2e édit. 1786, 2 vol. *in*-12.

Riballier, (Ambroise) docteur de Sorbonne, syndic de la faculté, censeur-royal, grand-maître du collége des Quatre-Nations, né à Paris en 1712, mort..... a donné : Lettre à l'auteur du Cas de conscience sur la réforme des réguliers, 1768, *in*-12. — Lettre d'un docteur à un de ses amis, au sujet de Belisaire, 1768, *in*-12. — Essai histor. et critique sur les priviléges et exemptions des réguliers, 1769, *in*-12.

Riballier est auteur de l'Education physique et morale des femmes, avec une notice alphabétique de celles qui se sont distinguées dans les différentes carrières des sciences et des beaux arts, ou par des talens et des actions mémorables, 1779, *in*-12.

Ribardière, (de la) a donné : Les Sœurs ridicules, piè-

en 1 acte, 1762, *in*-8°.—Les deux Cousines, com. en 1 act. en vers, mêlée d'ariettes, Amsterdam, 1764, *in*-12. — La Réconciliation villageoise, retouchée par Poinsinet, en 1 acte, avec des ariettes. — Les Aveux indiscrets, opéra-com. Besançon, 1765, *in*-8°.

Ribaucourt, (de) pharmacien à Paris. On a de lui : Elémens de chimie docimastique à l'usage des orfévres, essayeurs et affineurs, 1786, *in*-8°. — Mém. sur les usages de la tourbe et de ses cendres comme engrais, lu à la soc. roy. d'agriculture de Paris, 1787, *in*-8°.

Ribier, (Guillaume) président du bailliage de Blois, fut député aux Etats en 1614, et s'en retourna avec un brevet de conseiller d'état, dans sa patrie, où il est mort le 21 janvier 1663. Il y avait réuni une bibliothèque considérable, et de ses recueils manuscrits, on a publié depuis sa mort, Lettres et Mém. d'état, sous les règnes de François Ier, Henri II, et François II, 1666, 2 vol. *in*-fol. Il avait un frère, Jacques Ribier, conseiller au parlem. de Paris, en 1591, qui avait la même passion pour les livres, et qui a publié : Mém. des chanceliers et gardes-des-sceaux, Paris, 1629, *in*-4°.— Discours sur le gouvernement des monarchies, 1630, *in*-4°.

Riboud, (N.) ci-devant procureur du roi au siége présidial de Bourg, memb. des acad. de Dijon, Lyon, Bordeaux, etc. et député à l'assemblée législative, a donné dans les Mém. de l'acad. de Dijon, année 1784 : Mém. sur la glace qui se forme à la supercie de la terre, en aiguilles ou filets perpendiculaires. — *Idem* sur un tremblement de terre qui s'est fait sentir à Bourg en Bresse le 15 octobre 1784.—*Ibid*, année 1785, un calendrier des grands hommes.

Ricard, (Jean-Marie) né à Beauvais en 1622, était un des premiers jurisconsultes de son tems. Il mourut en 1678, à 56 ans. On a de lui : Un Traité des substitutions. — Un Commentaire sur la coutume de Senlis.— Un excellent Traité des donations, dont la meilleure édition est celle de 1754 en 2 vol. *in*-fol. avec le précédent. Denys Simon, conseiller au présidial de Beauvais, a fait des additions aux ouvr. de cet avocat.

Ricard, (Dominique) abbé à Paris, a traduit les Œuvres morales de Plutarque, tom. 1-17, 1783-95, *in*-12.— Vies des hommes illustres de Plutarque, traduct. nouv. dont il a publié 4 vol. *in*-12. On a encore de lui : La Sphère, poëme en huit chants qui contient les élémens de la sphère

céleste et terrestre avec des principes d'astronomie physique, accompagné de notes et d'une notice de poëmes grecs, latins et français qui traitent de quelques parties de l'astronomie, 1796, *in*-8°.

Ricaud, (Etienne César) de Marseille, a donné : Ode sur les lois, couronnée par l'acad. de Marseille en 1753. — Plusieurs pièces fugitives. — L'existence de la merveilleuse pierre des philossophes, 1765, *in*-12.

Riccoboni. C'est le nom d'une famille originaire d'Italie ; mais qui par ses succès en France dans la carrière dramatique et dans celle des belles-lettres, mérite de figurer dans la classe des écrivains français. Quatre personnages l'ont rendue célèbre. Riccoboni, (Louis) né à Modene, se consacra au théâtre, sous le nom de *Lelio*. Après avoir joué avec succès en Italie, il vint en France, où il se distingua comme auteur et comme comédien. Il passa pour le meilleur acteur du théâtre italien de Paris, qu'il abandonna ensuite par principe de religion. Sa mort, arrivée en 1753 à 79 ans, excita les regrets des gens de bien. Nous avons de lui le Recueil des comédies qu'il avait composées pour le théâtre italien. Il y en a quelques-unes qui réussirent dans le tems. Mais on fait beaucoup plus de cas de ses Pensées sur la déclamation, *in*-8°. et de son Discours sur la réformation du théâtre, 1743, *in*-12; ouvrage rempli de réflexions judicieuses. On le trouva trop sévère, et peut-être ne l'était-il pas encore assez. Nous avons aussi de lui de bonnes Observations sur la comédie et sur le génie de Molière, 1736, *in*-12. — Des Réflexions historiques et critiques sur les théâtres de l'Europe, 1738, *in*-8°. — Et l'Hist. du théâtre Italien, publiée en 1730 et 1731, en 2 vol. *in*-8°.

Riccoboni, dite *Flaminia*, (Hélène-Virginie-Balletti) femme du précédent, née à Ferrare, d'une famille qui suivait la profession du théâtre, en 1686, fut destinée de bonne heure à suivre la même carrière. Ses parens lui donnèrent une éducation qui devait la mettre au-dessus du plus grand nombre de ses égales. Elle y répondit au-delà de leurs espérances; et dès sa plus tendre jeunesse, elle passa pour une des meilleures actrices de son pays. L'Eloge de cette comédienne, inséré dans le Mercure de mars 1772, rapporte, à cet égard, un fait qui ne permet pas de douter des talens prodigieux qu'elle annonça dans l'art si difficile de jouer la comédie non écrite. Quelques pièces de vers qu'elle compo-

sa sur différens sujets, augmentèrent bientôt sa réputation, et lui firent ouvrir les portes de plusieurs académ. Louis Riccoboni, déjà directeur de troupe à l'âge de 22 ans, la vit et reconnut en elle le germe des plus beaux talens. Il la demanda à ses parens, qui la lui accordèrent. Les efforts de ces deux époux réunis, pour ramener la bonne comédie, ou plutôt pour dégoûter leur patrie des farces misérables qu'on osait y présenter sous ce nom, furent moins heureux qu'ils ne l'avaient espéré. En vain Louis Riccoboni avait-il traduit dans sa langue une bonne partie des pièces de Molière; la comédie à masques triomphait toujours, et resta, comme il le dit dans son Hist. du théâtre Italien, *la seule maîtresse du champ de bataille.* Ce dégoût qu'il éprouvait, et auquel sa femme n'était pas moins sensible, leur fit accepter, avec plaisir, l'offre qui leur fut faite en 1716, de venir établir leur troupe à Paris, à l'hôtel de Bourgogne. Mme. Riccoboni à qui les langues latine et espagnole étaient aussi familières que la sienne, s'appliqua bientôt à l'étude de la langue française; et dès 1724, elle osa l'écrire, et le fit avec succès. Le fameux abbé de Conti lui avait demandé son avis sur la première édit. de la *Jérusalem délivrée*, traduite par Mirabaud; et il parut un jugement de cet ouvrage, attribué généralement à cette actrice, plus disposée qu'un autre à être blessée des torts qu'on avait faits au plus grand poète de sa nation. Mirabaud, en réimprimant, quelques années après, sa traduction, ne dissimula point, dans sa préface, les obligations qu'il avait à la double critique de l'abbé Desfontaines et de Mme. Riccoboni, peut-être un peu trop amères l'une et l'autre. La lecture du Mercator et du Rudens de Plaute, inspira à Mme Riccoboni, en 1726, l'idée d'une comédie en prose et en cinq actes, intitulée le Naufrage. Le succès n'en fut pas heureux. Trois ans après elle s'associa avec Delisle, déjà célèbre par plusieurs bonnes comédies; mais la tragi-comédie, en trois actes et en prose, qu'ils donnèrent conjointement le 19 décembre 1729, sous le titre d'Abdilly, roi de Grenade, n'eut qu'une représentation; et comme elle n'a point été imprimée, il est difficile de juger comment deux personnes ayant autant d'esprit que Delisle et Mme. Riccoboni, avaient pu mériter un jugement du public aussi sévère. Dégoûtée par cette double chûte, Mme. Riccoboni ne s'occupa plus que de sa retraite, qu'elle fit avec son mari, en 1732, et dans laquelle elle a passé 39 ans dans le silence et dans la pra-

tique de toutes les vertus. Elle mourut le 30 décembre 1771.

Riccoboni, dit *Lélio*, (François) fils des précédens, naquit à Mantoue en 1707. Elevé par un père et par une mère remplis de talens, la nature n'eut à lui donner que le don d'imiter, pour qu'il devint à son tour digne de porter un nom distingué par les ouvrages estimables de ses parens. Lélio, dès sa première jeunesse, doué d'une figure aimable, et plein de connaissances agréables et variées, fut admis dans une société célèbre par les bons écrivains qui la composaient. Il suffit pour la faire reconnaître, de dire que Bernard, Crébillon le fils, Collé, Saurin, etc. en faisaient partie. C'était un succès flatteur pour le jeune Lélio, qui, sous ce nom, avait débuté dans les rôles amoureux, en 1726, d'être admis de bonne heure dans ce cercle conservateur du goût, et du caractère national, de franchise et de gaieté. Mais on peut dire qu'il avait déja justifié ce choix. Dès 1724, il s'étoit annoncé au théâtre Italien, par une comédie en 1 acte et en prose, sous le titre des Effets de l'éclipse. Le peu de succès qu'eut ce début l'engagea à s'associer, deux ans après, pour un second ouvrage, avec Dominique et Romagnesi, avec lesquels il donna les Comédiens esclaves, dont la tragédie-bouffonne d'Arcagambis faisait partie, et à laquelle il avait le plus travaillé. Plus heureux dans cette seconde production, il en fit paraître deux de lui seul en 1727. Zéphire et Flore, pastorale héroïque en vers et en trois actes, avec des divertissemens, fut la première; et le Sincère à contre-tems, qui n'était qu'une traduction d'une pièce italienne, du même titre, représentée à Paris en 1717, fut la seconde. En 1732, associé encore avec Romagnesi, il donna les Amusemens à la mode, pièce en vers et en trois actes, dont le dernier était une espèce de parodie de Jephté et d'Eriphile. En 1733, la même association produisit la petite comédie du Bouquet. Les Ennuis du Carnaval, jolie pièce en vers et à scènes épisodiques, furent encore un des fruits de cette société, en 1735. C'est à quoi se réduisent les comédies de cet auteur, avant sa retraite du théâtre. Quant aux parodies dont le genre s'était introduit chez les acteurs italiens, Lélio en composa un grand nombre : Amadis, Pirame et Tihsbé, Phaéton, Rolland, Hyppolite et Aricie, le duc de Surrey, Zaire, Alzire, Maximien, Castor et Pollux, les Indes galantes, Achille et Déidamie, payèrent un tribut à la critique de ce théâtre et à celle de Lélio et Ro-

magnesi, souvent réunis pour cette espèce d'ouvrage, qui demandait de la célérité, et qui retenait alors, comme aujourd'hui, les auteurs et les acteurs dans les justes bornes qu'ont prescrites le goût et la raison. Un nombre infini de divertissemens faits pour les pièces de plusieurs auteurs, servit encore aux délassemens de Lélio, tandis qu'il resta au théâtre Italien, que des raisons de santé lui firent quitter, en 1750, et où ses talens pour la comédie seraient devenus inutiles, par l'introduction des intermèdes. Ce fut à l'époque de cette retraite qu'il donna, sur l'art du théâtre, un excellent ouvrage. C'était le fruit de son expérience; et cet écrit devrait être le guide de tous ceux qui se consacrent à la profession d'acteur: le goût le plus éclairé en avait dicté les préceptes. Il y avait déja quelques années qu'il l'avait composé; mais il avait attendu, pour le publier, qu'il ne parut plus sur le théâtre, *parce que*, disait-il, *lorsqu'on se donne pour précepteur dans un art que l'on exerce, il semble toujours aux esprits malins, que l'on cherche à se donner pour modèle.* Retiré du théâtre, où la Dlle Marie Laboras de Mezières, son épouse, resta jusqu'à 1761, il consacra quelques années à des voyages qu'il fit dans sa patrie, et à cultiver les goûts qu'il avait en plus d'un genre, tels que ceux de la musique et de la chimie, dont il s'était toujours occupé. De retour à Paris, il sentit renaître celui qu'il avait eu long-tems pour les ouvrages dramatiq.; mais les tems étaient changés: à la gaieté de nos vaudevilles et de nos chants français, avait succédé l'enthousiasme des ariettes et d'une musique plus savante, qui aspirait à devenir la partie principale du drame. Il fallut se prêter à cette nouveauté; et la petite comédie du *Prétendu*, reçue du public avec plaisir, en 1769 fit également honneur au poète et au musicien. On ignore que la comédie plaisante des *Caquets*, donnée en 1761, par Lelio, et qui est une imitation d'une pièce du fameux Goldoni, sous le titre de *Pettegolezze delle donne*, était autant l'ouvrage de sa femme que le sien. Cette dernière, auteur de tant d'ouvrages charmans, avait traité ce sujet de Goldoni, pour les amusemens d'une société. Elle avait remis son manuscrit à son mari, qui, à la vérité, fut obligé d'y faire un troisième acte, et de substituer le personnage comique du Bossu, à un autre rôle qu'on ne pouvait rendre public. Avec ces changemens nécessaires, l'ouvrage eut le plus grand succès. La parodie de *Tancrède*, sous le titre de *Quand parlera-t-elle?* et un intermède des *deux Bossus ri-*

vaux, furent les dernières productions de Lélio. Il avait fait dans sa jeunesse une satire sur le Goût ; et plusieurs de nos Recueils de vers contiennent de petites pièces fugitives de sa façon. Tel est, par exemple, dans les Œuvres de l'abbé de Grécourt, le *Conte sans R.*, dont la Motte lui avait donné le sujet, et qu'il avait paré des graces d'une poésie facile. On trouve encore dans le même Recueil, une pièce de lui, intitulée le *Baiser*. Heureux de devoir la vie à deux personnes que leurs talens et leurs ouvrages avaient rendus célèbres ; heureux par lui-même d'avoir vu plus d'une fois ses efforts agréables au public ; plus heureux encore par le choix d'une épouse aussi aimable que remplie de talens, il vécut enveloppé de lui-même et dans une espèce de retraite, depuis 1762 jusqu'au milieu de l'année 1772, qui fut la dernière de sa vie.

Riccoboni, (Marie-Jeanne de Mézières de Laboras) épouse du précédent, née à Paris en 1714, mourut le 6 décemb. 1792. L'Histoire littéraire distinguera Mme. Riccaboni parmi les auteurs de son sexe. En entrant dans une famille où les talens semblaient héréditaires, elle avait contracté l'engagement d'en soutenir la réputation, et elle l'acquitta. Son nom sera placé à côté de l'illustre Lafayette et de la célèbre Ville-Dieu. Ses Romans offrent de la légéreté, de la délicatesse, du sentiment, et sont exempts de ce ton de licence malheureusement si prodigué dans cette espèce d'ouvrages. Les Lettres de milady Catesby et celles de Fanny Butler sont pleines d'esprit, de graces et d'une philosophie douce et touchante. Il serait seulement à desirer que le style fût moins chargé d'épithètes, d'exclamations et de réticences. Les épithètes dont on doit user sobrement par-tout, doivent être plus rares encore dans le style familier. L'emploi des exclamations devient gauche et froid, quand il est trop répété ; et les réticences ne produisent un grand effet que lorsqu'on sent que l'auteur ne dit pas tout ce qu'il pouvait dire, et non lorsqu'il s'arrête dans l'impossibilité de pouvoir rien dire davantage. On a de Mme. Riccoboni, les ouvrages suivans ; Lettres de miss Fanny Butler, 1757, *in*-12 ; nouvelle édition, 176*, *in*-12. — Histoire du marquis de Cressy, 1758, *in*-12. — Lettres de mil. Catesby, 1759 ; nouvelle édition, 1760, 1765, *in*-12. — Les Caquets, 1761, *in*-8°. — Amélie, roman de Fielding, trad. Paris, 1762, 3 vol. *in*-12 ; nouv. édit. 1790, 2 vol. *in*-12, Liége, 1764. — Hist. de miss Jenny Level, 1764, 4 vol. *in*-12. — Recueil de

Pièces

Pièces détachées, 1765, *in*-12. — Lettres d'Adélaïde de Dammartin, comtesse de Sancerre, à M. le comte de Rancé, 1767, 2 vol. *in*-12. — Nouveau Théâtre anglais, 1769, 2 vol. *in*-12. — Lettres d'Elisabeth Sophie de Valière à Louise Hortense de Canteleu, 1772, 2 vol. *in*-12. — Lettres de milord Rivers à sir Charles Cardigan, 1777, 2 vol. *in*-12. — Recueil de Pièces contenant Aloyse de Livaro, Christine, reine de Suabe, etc, 1783, 2 vol. *in*-12. — Œuvres, Neufchatel, 1781-1783, 10 vol. *in*-12. — Œuvres complètes, Paris, 1786, 8 vol. *in*-8°.

Richard, (Jean) bachelier en théologie, naquit à Paris, et mourut en 1686, à l'âge de 65 ans. Il fut nommé à la cure de Triel, diocése de Rouen. Après y avoir travaillé avec zèle pendant dix-huit ans, il fut arrêté et mis dans les prisons de l'officialité de Rouen, pour avoir écrit contre la signature du formulaire. Il avait permuté sa cure pour le prieuré d'Avoie près Chevreuse. Richard était un homme vertueux, mais opiniâtre. Il possédait l'Ecriture et les Pères. On a de lui plusieurs ouvrages qui furent lus dans le tems : L'Agneau pascal, ou Explication des cerémonies que les juifs observent dans la manducation de l'Agneau de Pâque, appliquees dans un sens spirituel à la manducation de l'Agneau divin dans l'Eucharistie, *in*-8°, 1686. — Pratiques de piété pour honorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie, *in*-12, 1683. — Sentimens d'Erasme, conformes à ceux de l'Eglise catholique, sur tous les points controversés. — Aphorismes de controverse, etc.

Richard, (René) fils d'un notaire de Saumur, naquit en 1654, et mourut à Paris en 1727. Il entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, d'où il sortit ensuite, après avoir été employé dans les missions faites par ordre du roi dans les diocèses de Luçon et de la Rochelle. Il obtint un canonicat de Sainte-Opportune à Paris, et il mourut doyen de ce chapitre. Il avait eu le titre d'historiographe de France. L'abbé Richard était un homme singulier, et la singularité de son caractère, a passé dans ses écrits. Les principaux sont ; Parallèle du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, Paris, 1704, *in*-12 ; réimprimé en 1716. Cet ouvrage pèche, en bien des endroits, contre la vérité de l'histoire. L'auteur n'avait ni l'esprit assez profond, ni le jugement assez solide, ni une assez grande connaissance des affaires, pour établir des parallèles justes. Il avait promis cependant de comparer les deux derniers confesseurs de Louis

XIV, la Chaise et le Tellier; les deux archevêques de Paris, Harlai et Noailles, et quelques-uns des ministres de Louis XIV. Il est heureux pour lui que ces ouvrages n'aient pas vu le jour.—Maximes chrétiennes, et le Choix d'un bon directeur, ouvrages composés pour les demoiselles de St.-Cyr. — Vie de Jean-Antoine le Vacher, prêtre, instituteur des Sœurs de l'Union chrétienne, *in*-12. — Hist. de la Vie du P. Joseph du Tremblay, capucin, employé par Louis XIII dans les affaires d'Etat, *in*-12. — L'abbé Richard peint dans cet ouvrage le P. Joseph comme un saint, tel qu'il aurait dû être; mais peu de tems après, il en donna le vrai portrait, et le représenta tel qu'il était, dans le livre intitulé : *Le véritable P. Joseph, capucin*, contenant l'Hist. anecdotique du cardinal de Richelieu, à St.-Jeau de Maurienne, Rouen, 1704, *in*-12; réimprimé en 1750, 2 vol. *in*-12. Et pour se mieux déguiser, il fit une critique de cette Histoire, sous le titre de *Réponse* au livre intitulé : *Le véritable P. Joseph*, *in*-12, avec le précédent. — Dissertation sur l'indult, *in*-8°. — Traité des pensions royales, *in*-12.

Richard, (Jean) naquit à Verdun en Lorraine, et mourut en 1719, à l'âge de 81 ans. Il se fit recevoir avocat à Orléans, plutôt pour avoir un titre, que pour en exercer les fonctions. Quoique laïque et marié, il choisit un genre d'occupation que l'on prend très-rarement dans cet état. Il se fit auteur et marchand de sermons. Il prêcha toute sa vie de son cabinet, ou du moins il eut le plaisir de s'entendre prêcher. On a de lui des Discours moraux en 5 vol. *in*-12, en forme de Sermons, qui furent bientôt suivis de cinq autres, en forme de Prônes, et de deux autres sur les Mystères de Notre-Seigneur, et sur les Fêtes de la Vierge. —Eloges historiq. des Saints, 1716, 4 vol. *in*-12. —Dictionnaire moral, ou la Science universelle de la chaire, 6 vol. *in*-8°. On trouve dans cet ouvrage, par ordre alphabétique, ce que les prédicateurs français, espagnols, italiens, allemands, ont dit de plus curieux et de plus solide sur les différens sujets. —Il est l'éditeur des Sermons de Fromentière, des Prônes de Joly, et des Discours de l'abbé Boileau.

Richard, (Charles Louis) dominicain, docteur de Sorbonne, né à Blainville en Lorraine en avril 1711, mort. On a de lui les ouvr. suivaus : Dissertation sur la possession des corps, et sur l'infestation des maisons par les démons, 1746, *in*-8°. — Dictionnaire universel des sciences ecclé-

siastiques, 1760 et 65, 6 vol. *in*-fol. — Examen du libelle intitulé : Histoire de l'établissement des moines-mendians, 1767, *in*-12. — Lettre d'un archevêque à l'auteur de la brochure intitulée : du Droit du souverain sur les biens-fonds du clergé et des moines, Paris, 1770, *in*-8°. — Dissertation sur les vœux, 1771, *in*-12. — Lettre d'un docteur de Sorbonne à l'auteur de l'Essai historique et critique sur les privilèges et les exemptions des réguliers, 1771, *in*-12. — Analyse des conciles généraux et particuliers, 1772 et 1777, 5 vol. *in*-4°. — La nature en contraste avec la religion et la raison, 1773, *in*-8°. — Observations modernes sur les Pensées de d'Alembert, 1774, *in*-8°. — Défense de la religion, de la morale, de la vertu, de la société, 1775, *in*-8°. — L'accord des Lois divines, ecclésiastiques et civiles, relativ. à l'état du clergé, 1775, *in*-8°. — Réponse à la Lettre écrite par un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois Siècles, 1775, *in*-12. — Les protestans déboutés de leurs prétentions, 1776, *in*-12. — Les cent Questions d'un Paroissien du Curé de ***, 1776, *in*-12. — Réponse à la diatribe de Voltaire contre le clergé de France, 1776, *in*-8°. — Le préservatif necessaire à toutes les personnes qui ont les Lettres faussement attribuées au pape Clément XIV, 1776, *in*-8°. — Annales de la charité ou de la bienfaisance chrétienne, Paris, 1785, 2 vol. *in*-12. — Des Sermons, 4 vol. *in*-12.

RICHARD, (Jean-Baptiste) médecin en Rouergue, a donné : *Tentamen de variolarum extirpatione*, 1764, *in*-4°.

RICHARD, (Jérôme) membre de l'institut national. On a de lui des Réflexions critiques sur le livre intitulé : *les Mœurs*, de Toussaint, 1748, *in*-12. — Tableau historique, topographique et physique de la Bourgogne, pour les années 1753 et 1760, 8 vol. *in*-24. — Description historique et critique de l'Italie, Paris, 1765 et 1769, 6 v. *in*-12. — Théorie des Songes, 1766, *in*-12. — Histoire naturelle de l'air et des météores, 1770, 10 vol. *in*-12. — Histoire naturelle, civile et politiq. de Tonquin, 1778, 2 vol. *in*-12. — Histoire du règne de l'empereur Charles V, par Robertson, trad. Maëstricht, 1783, 6 v. *in*-12.

RICHARD DE HAUTESIERCK, (François-Marie-Claude) médecin, membre de l'instit. national, a donné : *Formulæ Medicamentorum Nosodochiis militaribus adaptatæ*, 1763, *in*-8°. — Recueil d'observat. de médecine des hôpitaux militaires, tome Ier, 1766, *in*-4° ; tome IIe, 1772. — Manière de connaître et de traiter

les principales maladies aiguës qui attaquent le peuple, 177*, *in*-12. — Tableau de Linné, 1796. — Il a eu part à l'Annuaire du Cultivateur etc.

RICHARDOT, (François) naquit en Franche-Comté, et mourut en 1574, à 67 ans. Il se fit religieux augustin dans le couvent de Champlite. Il devint ensuite professeur dans l'université de Besançon, et succéda au cardinal de Granvelle dans l'évêché d'Arras, en 1561. Il eut beaucoup de part à l'érection de l'université de Douai. On a de lui des Ordonnances synodales. — Un Traité de Controverse, et d'autres ouvrages.

RICHARDOT, (Jean) neveu du précédent, fut président du conseil d'Arras, puis du conseil-privé à Bruxelles. Il se signala par sa capacité dans plusieurs négociations importantes. Cet habile négociateur mourut en 1609.

RICHE, (C.-A.) médecin à Montpellier, est auteur de Considérations sur la chimie des végétaux, pour servir de développement aux Thèses proposées sur le même sujet au ludovicée de Montpellier, 1787, *in*-8°.

RICHEBOURG, (MACÉ de) inspecteur des élèves de l'Ecole militaire, a publié : Essai sur les qualités des monnaies étrangères, et sur leurs différens rapports avec les monnaies de France, 1764, *in*-fol.; nouv. édition, 1780. — Opérations des changes des principales villes de l'Europe, par Ruelle; 2e édition, revue, corrigée et augmentée, Lyon, 1775, *in*-8°.

RICHELET, (César-Pierre) naquit en 1631, à Cheminon en Champagne, diocèse de Châlons-sur-Marne. La langue française fut son étude principale. L'abbé d'Aubignac l'admit dans son acad. en 1665. Richelet habitait la capitale depuis 1660, et il s'y fit recevoir avocat. Il quitta ensuite Paris, et parcourut différentes villes de province. Son penchant pour la satire lui fit des ennemis par-tout. On prétend que, lorsqu'il était à Grenoble, des gens mécontens de son esprit inquiet et brouillon, l'invitèrent un jour à souper chez un traiteur. Au sortir de table, sous prétexte de l'accompagner, ils le conduisirent à coups de cannes jusqu'à la porte de France. L'officier qui ce jour-là était de garde, avait le mot d'ordre; on baissa le pont-levis, et lorsque Richelet eut passé, on le releva de manière qu'il fut obligé de faire cinq quarts de lieue pour gagner une maison, n'y ayant point alors de faubourg de ce côté-là. Il se retira tout furieux à Lyon, où il donna une nouvelle édition de son

Dictionnaire, dans laquelle il dit : *que les Normands seraient les plus méchantes gens du monde, s'il n'y avait pas de Dauphinois.* Ce satirique mourut à Paris en 1698, âgé de 67 ans. « Le nom de Richelet (dit l'abbé Sabathier) tient encore au souvenir du public, par un ouvrage qui prouve que les petites choses sont quelquefois capables de sauver de l'oubli. Cet ouvrage est le *Dictionnaire des Rimes*, compilation très-facile, qui ne suppose que de la patience, et ne peut être utile qu'aux pénibles rimeurs, dont la muse stérile a besoin de répertoire pour enfiler quelques vers de suite ». Nous avons encore de lui : Dictionn. français, contenant l'explication des mots, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française, les expressions propres, figurées et burlesques, etc. La première édition de cet ouvrage est de Genève, 1680, *in*-4°; et la dernière est de Lyon, 1759, en 3 vol. *in*-fol. On la doit à l'abbé Goujet, qui a donné en même-tems un Abrégé de ce Dictionnaire, en 1 vol. *in*-8°; réimprimé avec des augmentations, en 2 vol., par les soins de Wailli. On a beaucoup blâmé l'orthographe de Richelet; mais on a réprouvé, avec encore plus de raison, les inutilités et les grossièretés malignes dont son ouvrage fourmille. L'édition publiée par l'abbé Goujet est purgée des principales. Quelques curieux bizarres lui préfèrent la première, à cause des méchancetés qu'elle renferme. — Les plus belles Lettres des meilleurs Auteurs français, avec des notes. La meilleure édit. de ce Recueil très-médiocre, est celle de Bruzen de la Martinière, en 1737, en 2 vol. *in*-12. — Histoire de la Floride, écrite en espagnol par Garcias-Lasso de la Vega, traduite en français; plusieurs fois réimprimée. La dernière édition est celle de Leyde en 1731, en 4 vol. *in*-8°, avec figures. Quelques autres ouvrages assez mal écrits, quoique l'auteur eût fait un Dictionnaire de la langue franç. — On a donné depuis peu une nouv. édit., en 2 vol. *in*-8°, du Dictionnaire français de Richelet, et de son Dictionnaire des Rimes, également *in*-8°.

Richelieu, (Armand du Plessis) naquit à Paris en 1585; et mourut le 4 décemb. 1642, à l'âge de 58 ans. Richelieu reçut de la nature les dispositions les plus heureuses. Son éducation ayant été confiée à des maîtres habiles, il parut un grand-homme dès son enfance. Après avoir fait ses études en Sorbonne, il passa à Rome, et y fut sacré évêque de Luçon en 1607, âgé seulement de 22 ans. On dit que pour avoir ses bulles, il trompa le pape Paul V, et qu'après lui avoir fait accroire

qu'il avait près de 24 ans, il lui demanda l'absolution de ce mensonge. On ajoute que le pontife dit : *Ce jeune evêque a de l'esprit; mais ce sera un jour un grand fourbe.* Revenu en France, il s'avança à la cour par son esprit insinuant, par ses manières engageantes, et sur-tout par la faveur de la marquise de Guercheville, première dame d'honneur de la reine Marie de Médicis, alors régente du royaume. Cette princesse lui donna la charge de son grand aumônier, et peu de tems après celle de secrétaire d'état. Les lettres-patentes, datées du dernier novembre 1616, portaient qu'*il aurait la préséance sur les autres ministres;* mais il ne jouit pas long-tems de sa faveur. La mort du maréchal d'Ancre, son protecteur et son ami, lui ayant occasionné une disgrace, il se retira auprès de la reine mère à Blois, où elle était exilée. Cette princesse était brouillée avec son fils; Richelieu profita de cette division pour rentrer en grace. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils, et la nomination au cardinalat fut la récompense de ce service. Le duc de Luynes, qui l'avait d'abord exilé à Avignon, le lui promit, lui tint parole, et donna son neveu Combalet à Mlle de Wiguerod, depuis duchesse d'Aiguillon. Après la mort de ce favori, la reine, mise à la tête du conseil, y fit entrer Richelieu. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les Mémoires de ce tems là font connaître la répugnance de ce prince, qui traitait alors de fourbe celui en qui depuis il mit toute sa confiance. Louis XIII lui reprochait jusqu'à ses mœurs, et ce n'était pas sans raison. Les galanteries du cardinal étaient éclatantes, accompagnées même de ridicule. Il s'habillait en cavalier, et après avoir écrit sur la théologie, il faisait l'amour en plumet. On prétend qu'il porta l'audace de ses desirs, ou vrais ou affectés, jusqu'à la reine régnante, Anne d'Autriche, et qu'il en essuya des railleries qu'il ne lui pardonna jamais. Il poussa la petitesse jusqu'à faire soutenir chez sa nièce des *Thèses d'amour*, dans la forme des thèses de théologie qu'on soutenait sur les bancs de Sorbonne. Louis XIII, prince pieux, se fit donc quelque peine d'admettre Richelieu dans le ministère; mais celui-ci vainquit tous les obstacles, et supplanta bientôt les autres ministres. Le surintendant la Vieuville, qui lui avait prêté la main pour monter à sa place, en fut écrasé le premier, au bout de six mois. Richelieu devenu premier ministre s'assit sur le trône à côté de son maître; et c'est de-là, comme dit

un auteur célèbre, qu'il fou droya plutôt qu'il ne gouver na la France. Jamais aucun ministre ne fit de plus grandes choses, et ne surmonta plus d'obstacles pour les faire. Trois objets l'occupèrent particulièrement, les grands du royaume, les protestans et la maison d'Autriche. Mais que penser des moyens qu'il mit en œuvre pour parvenir à ses fins? qui oserait entreprendre de les justifier tous sans exception? qui pourrait se rendre l'apologiste de son faste, et de son ambition qui lui fit rassembler sur sa tête les dignités si peu assorties d'évêque, de cardinal, de premier ministre, de généralissime des armées, de surintendant du commerce et de la marine; des violences qu'il exerça envers tous ceux qui s'opposaient ou paraissaient vouloir s'opposer à ses vues? Richelieu eut beaucoup de force dans le caractère, beaucoup d'étendue dans l'esprit, beaucoup d'élévation dans l'ame; mais il répandit trop la terreur autour du trône; il fut ingrat envers Marie de Médicis, premieur auteur de sa fortune; et l'on ne voit pas que ses violences aient produit d'autre effet que celui que les violences ont coutume de produire, c'est-à-dire la haine et la révolte. Le supplice du comte de Chalais, du maréchal de Marillac, de Saint-Preuil, la fuite de la reine-mère à Bruxelles, la retraite de Monsieur en Lorraine, le supplice du maréchal de Montmorenci, de ce seigneur si intéressant, si généreux, si digne de grâce pour les services de ses pères, par les siens, par ses talens, par ses vertus; tous ces violens effets de la vengeance de Richelieu, n'empêchèrent par les grands d'entrer dans les complots renaissans qui se formaient contre lui, et de servir en toute occasion la haine de la reine-mère et de Monsieur contre ce ministre. Au siége de Corbie, le comte de Soissons, Montresor, St.-Ibal allaient délivrer Monsieur de cet implacable ennemi, si Monsieur lui-même, au moment fixé pour l'exécution, et lorsque les bras se levaient pour frapper, ne les eût retenus par l'horreur que lui inspira l'idée de verser le sang d'un prêtre. Urbain Grandier, brûlé vif pour cause de magie; Grancei et Praslin, mis à la Bastille pour de mauvais succès à la guerre; le duc de la Valette, décapité en effigie, pour le même sujet; la cour des aides et le parlement de Rouen interdits; le parlement de Paris menacé; l'intrépide et vertueux Molé, procureur-gén. décrété; tous ces coups d'autorité révoltaient plus qu'ils n'effrayaient. Ceux qui ont voulu justifier Richelieu, sont partis d'une supposition absolument fausse: ils ont ju-

gé que la rigueur avait été nécessaire, parce qu'elle avait été efficace; opinion démentie par l'histoire entière de la vie de Richelieu. On s'est faussement imaginé qu'il avait dompté les grands, parce qu'il avait fait tomber beaucoup de têtes illustres, ce qui n'est pas la même chose. La conjuration de Cinq-Mars fut la dernière qu'il eut à punir, trois mois avant sa mort; et si dans ce dernier intervalle on ne vit point éclater de conjurations nouvelles, c'est que dans l'état de dépérissement où on le voyait, la haine se reposait sur la nature du soin de le détruire. Louis XIII en lui abandonnant les rênes du gouvernement, ne lui donna jamais son affection. En apprenant qu'il venait d'expirer, il se contenta de dire froidement : *Voilà un grand politique de mort.* Le Palais-Royal avait été bâti par le cardinal de Richelieu, sous le nom du *Palais-Cardinal*; il en fit don au roi. Il voulut que sa sépulture même se ressentit de la grandeur avec laquelle il avait vécu. Il fut inhumé dans l'église de la Sorbonne qu'il avait relevée avec une magnificence vraiment royale. Le mausolée qu'on y voyait, était le chef-d'œuvre du célèbre Girardon. De toutes les épitaphes que lui firent les poètes du tems, nous ne rapporterons que celles de Benserade, à qui il faisait une pension, et de Corneille, dont il fut à-la-fois le bienfaiteur et l'ennemi :

« Ci-git, oui git, morbleu,
» Le cardinal de Richelieu.
» Ah ! ce qui cause mon ennui,
» Ci-git ma pension avec lui ».

BENSERADE.

« Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
» Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
» Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal;
» Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien ».

CORNEILLE.

Le czar Pierre étant en France, fut conduit en Sorbonne, où on lui montra le fameux mausolée. Il n'eut pas plutôt apperçu la statue de Richelieu, qu'il s'élança pour l'embrasser, en s'écriant : « Ah ! que n'es-tu en vie ! je te donnerais la moitié de mon empire pour m'apprendre à gouverner l'autre.—Il ne vous laisserait pas long-tems cette autre moitié, lui dit un grand seigneur de sa suite ». On sait que le cardinal de Richelieu voulut avoir la même influence dans le monde littéraire que dans le monde politique. Mais il faut convenir que si Richelieu protégea les lettres en homme d'état, il ne les cultiva qu'en pédant. Ses poésies feraient peut-être honneur à son esprit, si on pouvait distinguer celles qui sont

véritablement

véritablement de lui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en a fait beaucoup, et la tragédie de Mirame parait être incontestablement son ouvrage; par la tendresse paternelle qu'il témoigna pour cette pièce. La représentation lui coûta, dit-on, plus d'un million. C'est pour elle qu'il fit bâtir la salle de son palais qui a long-tems servi à l'Opera; il oublia sa gravité pendant qu'on la jouait; ses transports éclatèrent même un peu trop vivement. Au milieu des applaudissemens qu'elle eut d'abord, tantôt il se levait et s'élançait hors de sa loge, pour se montrer à l'assemblée, tantôt il imposait silence, pour fixer l'attention sur les endroits qu'il jugeait les plus beaux. Un auteur, dont la gloire et la fortune eussent dépendu du succès d'une pièce, ne se serait pas livré à des démonstrations aussi peu mesurées. On sait que le bon accueil de cette tragédie fut l'effet de la flatterie; aussi ne se soutint-elle pas. Un ministre puissant peut faire taire les sifflets, arracher des éloges à l'adulation; mais le bon goût rentre tôt ou tard dans ses droits. On a vu, de nos jours, des auteurs faire doubler la garde du parterre, pour prévenir la chûte d'une pièce, et la disgrace de cette pièce n'en a eu par-là que plus de témoins. Richelieu ne fut pas plus heureux contre le Cid, qu'en faveur de Mirame. Le génie de Corneille triompha des efforts de l'autorité, et le crédit du ministre ne servit qu'a procurer une excellente critique, qui fit encore mieux sentir les beautés de cette tragédie. Ces traits de faiblesse n'empêchent pas que le cardinal de Richelieu n'ait été le fondateur du théâtre, par les bienfaits sans nombre qu'il répandait pour encourager ce genre de poésie. Il ne se bornait pas à des largesses; il donnait encore des conseils, et même des sujets et des plans. Personne n'ignore qu'il avait cinq poètes pensionnés qui travaillaient sous ses ordres. Il est malheureux, pour l'honneur de son choix, que parmi ces cinq, il n'y eut que Corneille et Rotrou qui pussent le justifier. C'est à Richelieu qu'on doit l'établissement de l'imprimerie royale, et il avait formé le projet de rendre l'instruction gratuite dans l'université. Mais son plus beau titre littéraire est l'établissement de l'académie franç. Il n'y avait qu'un ministre plein de lumières qui pût saisir tous les avantages résultans de ce mélange de gens de lettres et des gens de la cour: mélange qui flattait les uns et les autres, et entretenait par-tout le goût du savoir. On a du cardin. de Richelieu son Testament politique, qui était en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne, et qui avait été légué

à cette bibliothèque par l'abbé des Roches, secretaire du cardinal. On en trouve un autre exemplaire dans la bibliothèque nationale avec une relation succinte apostillée. On n'a découvert ce dernier exemplaire que depuis quelques années; et il n'a pu terminer la dispute que Voltaire fit naître sur le véritable auteur de ce testament. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de 1737, par l'abbé de St.-Pierre, en 2 vol. *in*-12; et de 1764, à Paris, en 2 vol. *in*-8°. Foncemagne qui a dirigé cette nouvelle édit. tâche de prouver l'authenticité de ce testament, dans une préface écrite avec beaucoup de précision et de netteté. — Méthode de controverses sur tous les points de la foi, *in*-4°. Cet ouvrage fut le fruit de sa retraite à Avignon. — Les principaux points de la foi catholique défendus, etc. David Blondel a répondu à cet ouvrage. — Instruction du chrétien, *in*-8°. et *in*-12.—Perfection du chrétien, *in*-4° et *in*-8°.—Un Journal très-curieux, *in*-8°, et en 2 vol. *in*-12.— Ses Lettres, dont la plus ample édit. est de 1696, en 2 vol. *in*-12. Elles sont intéressantes; mais ce recueil ne les renferme pas toutes; on en trouve d'autres dans le recueil des diverses pièces pour servir à l'Histoire, etc. *in*-fol. de Paul Hay, sieur du Châtelet.—Des Relations, des Discours, des Mémoires, des Harangues, etc.— On lui attribue l'Hist. de la mère et du fils, qui a paru en 1731, en 2 vol. *in*-12, sous le nom de Mezerai. — Nous avons dit qu'il avait travaillé a plusieurs pièces dramatiques, et fait, en partie, la tragi-comédie de Mirame, qui est sous le nom de Saint-Sorlin; il a fourni le plan et le sujet de trois autres comédies: les Tuileries, l'Aveugle de Smyrne, et la comédie héroïque, intitulée Europe, composee pendant sa dernière maladie.

Richelieu, (Louis-Franç.-Armand du Plessis, duc de) maréchal de France, premier gentilhomme du roi, membre de l'acad. française et de celle des sciences, naquit le 13 mars 1696, et mourut à Paris le 8 août 1788. Après le cardinal de Richelieu, dont nous venons de parler, celui qui a le plus illustré cette famille, est le maréchal-duc de Richelieu. Ce fut sans contredit un des hommes les plus brillans du 18e siècle, et celui de tous les seigneurs français qui a le plus donné son esprit et son ton à ce siècle. Voici comment le directeur de l'académie française traça son caractère, en recevant, en 1789, dans cette compagnie, le duc d'Harcourt, qui lui succédait. Après avoir peint dans le duc de Richelieu, une des vain-

queurs de Fontenoi, un des libérateurs de Gênes, le conquérant de Mahon, le débellateur de Closter-Seven; il le représente comme un homme aimable, qui conquérait les cœurs comme les états, qui savait plaire comme il savait vaincre; qui forçait l'envie à lui pardonner ses talens et ses succès de tout genre, en faveur de ses graces; comme un négociateur habile, et un homme de cour fin et délié, sous les traits de l'audace et de la vivacité chevaleresques; comme un héros, célébré à l'envi par nos muses les plus brillantes. Il le compare à ce Thésée, dont Théramène retrace à Hyppolite, tantôt la valeur intrépide, tantôt les amours volages, la foi partout offerte et reçue en cent lieux. Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, éblouies de sa gloire, charmées de ses graces, briguant sa conquête, déplorant son inconstance, toutes le préférant, et toutes étant préférées. Enfin, il le peint comme le Nestor des guerriers et le Nestor de l'académie, qu'il avait vue se renouveler tant de fois, qui, plus long-tems académicien, plus long-tems doyen de l'académie, que Fonteuelle lui-même, avait paru fortifier cette erreur populaire, que l'acad. avait toujours un Richelieu à sa tête ou dans son sein; comme le Nestor, enfin, dont la carrière, et si vaste et si pleine, embrassait par ses fortunes diverses, par ses exploits, par ses mariages les trois plus longs règnes de la monarchie. Tous ces différens traits sont vrais, quoique consignés dans un éloge académique : mais ce que l'histoire dira de plus, c'est que le duc de Richelieu, en affichant la dépravation des mœurs dans sa carrière galante, en donnant le dangereux exemple de l'avidité, et du brigandage dans sa carrière militaire, et en faisant jouer les ressorts les plus déshonorans pour parvenir au ministère sous Louis XV, et gouverner par l'intrigue, a flétri tout ce qu'il pouvait y avoir de grand et de magnanime dans sa vie. Le duc de Richelieu avait eu d'abord une jeunesse orageuse. A quinze ans, déja follement présomptueux, il fut mis à la Bastille, sur la demande d'un père rigide, et y traduisit Virgile. Louis XIV lui demanda ce qu'il y avait appris? — *A n'y plus retourner, sire.* Il y retourna cependant deux fois depuis, tant pour d'autres galanteries, que pour des intrigues politiques dans le tems de ce qu'on appella la conjuration du prince de Cellamare. Le duc de Richelieu a été marié trois fois, et sous trois règnes différens. Sous le règne de Louis XIV, il épousa, le 12 février 1711, Anne-Catherine de Noailles, morte le 7 novemb. 1716. Sous celui de Louis XV,

il se maria avec Mlle. de Guise, qui mourut le 2 août 1740, et enfin, sous le règne de Louis XVI, il épousa Mme. de Rotk. Il était gouverneur et commandant en Guienne depuis 1755, doyen des maréchaux de France en 1781. Il avait été ambassadeur à Vienne en 1727, et en Saxe en 1746, pour y faire la demande de la Dauphine, mère de Louis XVI. En 1720, il entra à l'académie française, et en 1731, dans celle des sciences. Sa longue correspondance avec Voltaire atteste l'intérêt qu'il prenait aux lettres, et la protection qu'il accorda toujours aux grands écrivains de son siècle. Il eut long-tems, comme premier gentilhomme de la chambre, une influence marquée sur les progrès du théâtre en France; et l'on doit convenir que c'est à son courage et aux effets de sa protection que la scène s'est enrichie de plusieurs productions qui n'y auraient peut-être jamais paru sans lui. Son impartialité à cet égard mérite d'être célébrée. Tandis qu'il favorisait les belles tragédies de Voltaire, il admettait la représentation des *Philosophes* et du *Satirique*, de Palissot. Il semblait n'être sensible qu'à ce qui était beau et digne de la scène française. L'histoire du théâtre est remplie d'anecdotes qui prouvent son discernement à cet égard, et le goût exquis de ses jugemens. On a de lui son discours de réception à l'académie française. — Des Mémoires diplomatiques, pendant ses ambassades, et des Pièces de Poésie, dont ses intrigues amoureuses étaient toujours l'objet. Il avait beaucoup de facilité quand il s'agissait de traiter ce sujet sur lequel il avait réuni tous les genres d'expériences. Nous citerons pour exemple les vers suivans, qu'il fit dans un moment et dans un lieu où il attendait avec impatience l'instant d'ajouter une nouvelle victime à celles qu'il avait déjà faites :

« Que notre course est incertaine !
» Momens qui partagez nos jours,
» Si j'attends l'aimable Climène
» Vous rallentissez votre cours.
» Si je goûte en ses bras le fruit de
» mes amours,
» Vous courez à perte d'haleine.
» Loin de régler sur nos desirs,
» Le tems dont vous êtes le maître,
» Vous faites finir nos plaisirs,
» Lorsqu'à peine on les a vu naître.
» Je touche au plus grand des bon-
» heurs,
» Instant soyez-moi favorable,
» Et, s'il se peut, soyez aussi du-
» rable
» Que le seront mes fidèles ar-
» deurs »

Richeome, (Louis) jésuite, naquit à Digne en Provence, en 1544. Après avoir été deux fois provincial et assistant-génér. de France en 1598. Il mourut à Bordeaux en 1625, à 87 ans. On a de lui plusieurs Traités de controverse, et des Ecrits ascétiques et théologi-

ques, impr. à Paris en 2 vol. *in*-fol., 1628. Quelques-uns lui attribuent le Traité de l'Origine des Hérésies, qui a paru avec le nom de Florimond de Rémond.

Richer, (Edmond) docteur de Sorbonne, né à Chource, dans le diocèse de Langres en 1560, mort à Paris en 1630. Sans son fameux livre *de la Puissance ecclésiastique et politique*, on pourrait ignorer qu'il a été syndic de la faculté de théologie, grand maître du collége du cardinal le Moine, et qu'il a fait quelques autres ouvrages, aujourd'hui entièrement inconnus. On ne peut cependant lui refuser de l'érudition, de la critique, et même du jugement, excepté dans le choix d'une matière aussi épineuse que celle qu'il avait entreprise. Son livre, proscrit à Rome, le fut encore par l'archevêque d'Aix et par les évêques de sa province, le 24 mai de la même année. On vit alors paraître de tous côtés une foule d'écrits pour le réfuter. Le cardinal de Richelieu en fut alarmé. Il fit défendre à Richer de rien écrire pour sa justification, et ordonna à la faculté de le dépouiller du syndicat. On élut un autre syndic en 1612; et depuis ce tems, les syndics de la faculté ont été élus de deux ans en deux ans, au lieu qu'ils étaient perpétuels auparavant. Richer cessa d'aller aux assemblées de la faculté, et se renferma dans la solitude, uniquement appliqué à l'étude; mais on l'accusait de continuer à dogmatiser. Il fut enlevé et mis dans les prisons de S^t.-Victor. Il donna en 1620 une déclaration, par laquelle il protestait qu'il était prêt de rendre raison des propositions de son livre *de la Puissance ecclésiastique et politique*; il en donna même une seconde; mais ses adversaires ne furent pas satisfaits. Le cardinal de Richelieu l'obligea d'en donner une troisième, et voici les moyens qui, suivant l'abbé Racine, furent employés pour lui arracher cette nouvelle déclaration. « Duval, dit-il, fut chargé d'amener Richer chez le P. Joseph, capucin, pour y dîner. Après qu'on fut levé de table, le capucin fit entrer Richer dans une chambre avec Duval et un notaire apostolique, envoyé par le pape: on proposa la question de l'autorité du souverain pontife. Richer, qui ne savait pas que l'inconnu devant qui il parlait était un italien et un notaire apostolique, exposa ses sentimens avec modération et clarté. Tout d'un coup, le P. Joseph tira un papier qui contenait une retractation toute dressée. Il interrompit Richer en le lui montrant; et, d'un ton de voix qu'il éleva extraordinairement, pour servir de signal à des gens apos-

tés et cachés, il lui dit : *C'est aujourd'hui qu'il faut mourir, ou rétracter votre livre.* A ces mots, on vit sortir de l'antichambre deux assassins qui se jetèrent sur ce vénérable vieillard, et qui le saisissant chacun par un bras, lui présentèrent le poignard, l'un par devant, l'autre par derrière, tandis que le P. Joseph lui mit le papier sous la main et lui fit signer ce qu'il voulut, sans lui donner le tems, ni de se reconnaitre, ni de lire le papier ». On prétend que cette violence avança sa mort. Richer était un homme qui, à l'obstination des gens de son état, joignait une inflexibilité d'esprit particulière. Vieilli sur les bancs, au milieu de la chicane, endurci dès l'enfance à la misère, il brava la cour, parce qu'il ne lui demandait rien, et qu'il pouvait se passer de tout. Il ne connut jamais les ménagemens, et son esprit fut aussi opiniâtre que ses mœurs étaient austères. Nous avons de lui les ouvrages suivans : *Vindiciæ doctrinæ majorum, de auctoritate Ecclesiæ in rebus fidei et morum*, Coloniæ, 1683, *in*-4°. — *De potestate Ecclesiæ in rebus temporalibus*, 1692, *in*-4°. — Une Apologie de Gerson, avec une édit. des Œuvr. de ce célèbre chancelier de l'université de Paris; et dans l'édit. du Traité de la Puissance ecclésiastique, etc. de Cologne, 1701, 2 vol. *in*-4°. — Une Histoire des Conciles généraux, en latin, 3 vol. *in*-4°. — Une ample Défense de sa doctrine et de sa conduite : on la trouve dans l'ouvrage qui fut la source de ses persécutions, édition de Cologne. — L'Histoire de son Syndicat, publiée en 1753, *in*-8°. — *Obstetrix animorum*, Leipsick, 1693, *in*-4°. et quelques autres livres de Grammaire. — *De optimo Academiæ statu*, *in*-8°. — Plusieurs manuscrits, dont le plus considérable consiste en de grands Mémoires sur l'Hist. de la faculté de théologie de Paris.

Richer, (Jean) libraire de Paris, mort en 1655, fut le premier rédacteur du *Mercure Français*. C'est un Recueil de pièces rares, et de relations qui ont paru depuis 1605 jusqu'en 1648, non seulement en France, mais dans le reste de l'Europe et dans toutes les parties du monde, tant sur les affaires d'état, que sur celles des particuliers. Théophraste Renaudot rédigea, depuis l'an 1635 jusqu'en 1643, ce Recueil intéressant; mais il n'avait ni le discernement, ni l'exactitude du premier compilateur. Il ne donnait pas d'ailleurs les pièces justificatives qui avaient fait rechercher les volumens précédens. Au reste, Jean Richer ne rédigea que le premier tome. Etienne Richer fit les autres, jusqu'en 1635.

Richer, (Henri) naquit en 1685, à Longueil, dans le pays de Caux, et mourut à Paris en 1648, à l'âge de 63 ans. Il fut destiné par ses parens au barreau; mais les progrès qu'il y fit tenaient plutôt de la facilité de son esprit, que de son goût pour la jurisprudence. Un attrait plus puissant le tournait vers la littérature et la poésie. Il vint à Paris, et se livra entièrement à son goût. Ce qui distinguait Richer était une mémoire prodigieuse qui lui rappellait à l'instant les noms, les dates et les faits. Nous avons de lui: Une traduction en vers des Eglogues de Virgile, 1717, *in*-12, et réimprim. en 1736, avec une Vie de ce poète qui est assez bien faite. Sa version est fidèle, mais elle est faible. On pourrait, dit un critique, le regarder comme un bon traducteur, si la fidélité à rendre le sens de son original, était la seule qualité nécessaire à quiconque entreprend de faire passer les poètes célèbres dans une langue étrangère, sur-sout lorsqu'il s'agit d'une traduct. en vers. Il est moins faible dans celle des 8 premières héroïdes d'Ovide, que dans celle des Eglogues de Virgile. Sa tragédie de *Sabinus*, jouée pour la première fois en 1734, est encore au dessous de ses traductions. Quelques morceaux pleins d'intérêt ne font pas pardonner la faiblesse de la versification, froide et sans coloris. — Un Recueil de fables, *in*-12. Quoiqu'elles n'aient ni la finesse et l'enjouement de celles de la Fontaine, ni le badinage ingénieux et philosophique de celles de la Motte, elles ont été reçues favorablement. En général, l'invention n'en est pas heureuse; la morale n'y est ni vive, ni frappante; le style en est froid et sans imagination: mais elles sont recommandables par la simplicité et la correction du langage, par la variété des peintures et par l'agrément des images. — Les huit premières Héroïdes d'Ovide, mises en vers français, 1743, *in*-12. L'auteur a joint à sa version quelques autres Poésies. — La Vie de Mécénas, en 1746, *in*-12, avec des notes: on y trouve des recherches et de l'érudition. — Deux tragédies: Sabinus et Coriolan.

Richer, mathématicien, reçu à l'acad. des sciences en 1666, mort en 1696. Il fut envoyé par l'acad. à Cayenne, et y arriva au mois d'avril 1672. L'objet de ce voyage était de faire, dans un lieu où le soleil pourrait être vu près du zénith, des observations sur lesquelles la parallaxe du soleil, et les réfractions ne pourraient plus influer. On se proposait encore de déterminer la parallaxe de la lune, et de parvenir à connaître d'une

manière un peu plus approchée les distances de mars et de vénus à la terre, en observant ces planètes dans des lieux de notre globe très-éloignés les uns des autres. Le voyage de Richer eut le succès qu'on en espérait, et il en rapporta des mesures plus exactes de l'obliquité de l'écliptique, de la parallaxe du soleil, et des positions d'étoiles que nous ne voyons pas dans nos climats ou que nous ne voyons que trop près de l'horison; mais l'observation du retard des pendules sous l'équateur a immortalisé le nom de Richer. Il remarqua que le pendule qui battait les secondes à Paris ne les battait plus à Cayenne, à moins d'être raccourci. Etant ensuite rapporté en France, ce pendule se trouva plus court que celui qui battait les secondes à l'observatoire. Ce phénomène, qui avait échappé à Picard dans son voyage d'Uranibourg, fournit à Newton et à Huyghens une preuve de l'applatissement de notre globe, et fut la première occasion des grands travaux qui depuis ont été entrepris sur la figure de la terre. On a de Richer des Mémoires dans le *Recueil de l'académie des sciences.*

Richer-d'Aube, (Franç.) né à Rouen en 1688, mort à Paris en 1752, maître des requêtes et intendant de Soissons, était neveu de Fontenelle, et auteur d'un Essai sur les principes du droit et de la morale, *in*-4°, 1743. Il ne concevait pas comment on pouvait lire l'Esprit des lois, après son ouvrage. Il trouvait le livre de Montesquieu plat et superficiel, et comme fait des épluchures du sien. Cet homme singulier vivait avec son oncle au Palais-Royal, *dur à commercer*, disait le neveu, mais *facile à vivre*. Il y aurait long-tems que son nom, comme son livre, serait oublié, s'il n'avait été, pour ainsi dire consacré par d'excellentes plaisanteries du philosophe. Nous citerons les suivantes : Fontenelle étant un soir auprès de son feu, une étincelle vole sur la robe de chambre de Richer d'Aube. Plongé dans la méditation, il ne s'en apperçoit point; il va se coucher de bonne heure. Au milieu de la nuit, il est éveillé par la fumée; le feu avait pris à la robe de chambre et de-là à la garde-robe. Fontenelle sonne et se lève, tout le monde est bientôt sur pied, et Richer avant les autres. Le neveu gronde beaucoup, l'oncle donne des ordres et le feu est éteint; mais sa colère n'est pas calmée; Richer d'Aube recommence à gronder, cite le proverbe de la légère étincelle qui souvent cause un grand incendie, demande à Fontenelle pourquoi il n'a pas secoué sa robe. *Je vous promets*, répliqua

répliqua enfin le paisible philosophe, *que si je mets encore le feu à la maison, ce sera tout autre chose.* Pendant le tems de la fermentation qu'excita dans Paris le fameux système, Richer vient dire à Fontenelle que la nuit même on mettrait le feu au Palais-Royal, et le presse beaucoup de venir coucher chez lui. «On ne mettra point le feu, dit Fontenelle, et si on ne le met point, ce sera un ridicule, et pis encore d'avoir découché; car comme je ne découche jamais, depuis plusieurs années, cela sera remarqué, et le ridicule sera d'autant plus grand, que je répondrais bien que le prince ne découchera pas. Je resterai donc». Et il resta, quelques instances que Richer put lui faire, se coucha à son ordinaire, dormit aussi bien que la nuit précédente, et se dit froidement à son réveil: *on n'a pourtant point mis le feu.* On ignore si le burin ou le pinceau ont conservé les traits de ce magistrat; ce qu'il y a de certain c'est que la plume de Rhulières l'a dessiné d'après nature dans son Epître sur les disputes:

« Auriez-vous par hasard connu feu
» monsieur d'Aube?
» Qu'une ardeur de dispute éveillait
» avant l'aube?»

On n'a de lui que l'Essai sur les principes du droit et de la morale, dont nous avons parlé,

RICHER, (Adrien) né à Avranches en 1720, mort à Paris en 1798. On lit avec intérêt quelques-uns de ses ouvrages histor. Le plus connu et celui qui mérite de l'être; est la *Vie des Hommes illustres, comparés les uns avec les autres depuis la chûte de l'empire romain jusqu'à nos jours.* L'auteur paraît s'être proposé Plutarque pour modèle. Quoique moins philosophe et moins profond que l'auteur grec, il est plus impartial. Plutarque fait trop sentir qu'en comparant les grecs aux romains, il ne cherchait qu'à élever ses compatriotes au-dessus de leurs rivaux. Le nouvel historien a une marche plus irréprochable et plus utile. Il n'oppose point les hommes d'une nation à ceux d'une autre, il compare homme à homme. Quand il trouve quelques traits de ressemblance entre des héros de différens pays, il les saisit avec justesse, les rapproche avec desintéressement, et les developpe avec des réflexions morales, non moins utiles qu'intéressantes. On a encore de lui: Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire des empereurs, 1753, *in*-8°. — Essai sur les grands événemens par les petites causes, 1757. — Vie de Mécénas avec des notes histor. et crit. 1766, *in*-12. — Le théâtre du monde, où par des exemples, les vertus et les vices sont mis en opposi-

tion, 1775, 2 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1789, 4 vol. gr. *in*-8°.— Vie de Jean-Bart, Amst., 1780, *in*-12; 3e édit, 1784.— Vie du maréchal de Tourville, 1783, *in*-12.—Vie d'André Doria, 1783, *in*-12. — Vie de Barberousse, général des armées navales de Soliman II, 178*, *in*-12. — Vie de Duquesne, 1783, *in*-12.— Vie de Michel de Ruiter, 1783, 2 vol. *in*-12. — Vie de l'amiral Tromp, 1784, *in*-12. — Vie de Duguay-Trouin, 1784, *in*-12. —Vie du comte de Forbin, 1785, *in*-12. — Toutes ces vies sont recueillies sous le titre : Vies des plus célèbres marins, 1784, *in*-12. — Vies du capitaine Cassard et du capitaine Paulin, connu sous le nom de Baron de la Garde, faisant suite aux Vies des plus celèbres marins, 1785, *in*-12. — Vie de J. d'Estrées, duc et pair, maréchal de France, etc. et de Victor d'Estrées son fils, etc. 1786, *in*-12. — Caprices de la Fortune, ou les Vies de ceux que la fortune a combles de ses faveurs, et de ceux qui ont essuyé ses plus terribles revers, dans les tems anciens et modernes, 1786-89, 4 vol. *in*-12.— Les Fastes de la Marine française, ou les actions les plus mémorables des officiers de ce corps, dont la vie ne se trouve point dans celles des plus celèbres marins, *in*-12, tom. I, 1787, tom. II, 1788.

Richer, (François) frère du précédent, avocat, né à Avranches en 1718, mort à Paris en 1790. Nous avons de ce jurisconsulte plusieurs ouvrages qui ont eu un succès mérité. Il a donné : Traité de la mort civile, 1755, *in*-4°. — Examen des principes d'après lesquels on peut apprécier la déclaration de l'assemblée du clergé de 1760.—Dictionnaire portatif de mythologie, 1765, 2 vol. *in*-8°.— Continuation de l'Hist. moderne de l'abbé de Marsy. — De l'autorité du clergé et du pouvoir du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique, 1767, 2 vol. *in*-12. — Causes célèbres et intéressantes avec les jugemens qui les ont décidées, rédigées de nouveau, 1778-88, 22 vol. *in*-12. — Il a été l'éditeur des Arrêts d'Augeard, 1756, 2 vol. *in*-fol.; Des Lois ecclésiastiques d'Héricourt, en 1756; De l'Esprit des lois de Montesquieu, en 1758, et du recueil des arrêts du premier président Lamoignon, avec les recherches et les réflexions des jugemens qui, par ses ordres avaient préparé son travail, 1783, 2 vol. *in*-4°. — Deux lettres au sujet de MM. Montesquieu et Viron, dans l'*Année littéraire* de 1776, etc.

Richery, ci-dev. chanoine de la cathédrale, et membre de l'académie d'Amiens, à

fait une Oraison funèbre de la reine, 1769, *in*-4°., et celle de Louis XV, 1775, *in*-4°.

Ridereau, horloger à Paris, a publié des Recherches sur les vrais moyens de perfectionner les peudules à secondes, destinées à indiquer les équations journaliéres du soleil, par le moyen d'une cadrature simple, etc. 1770, *in*-8°.

Rigaud, médecin, a traduit un Mémoire pour servir à l'histoire de quelques insectes connus sous le nom de Termès, ou fourmis blanches, par H. Smeathmaun, 1786, *in*-8°.

Rigaud de l'Isle est auteur d'un Mémoire sur la culture de l'esparcet, ou sainfoin, 1769, *in*-8°.

Rigault, (Nicolas) né à Paris en 1577 d'un père médecin, fit ses études chez les jésuites, qui tentèrent inutilement de le faire entrer dans leur société. Son *Funus Parasiticum*, pièce satirique contre les parasites; plut tellement au président de Thou, qu'il l'associa à ses études et en fit l'instituteur de sou fils. Il fut le continuateur de son histoire, et il n'a pas rétabli la réputation des continuateurs. Il était d'ailleurs savant daus le droit et dans la littérature tant profane qu'ecclésiastique. Le célèbre Casaubon, chargé de mettre en ordre la bibliothèque du roi, s'étant retiré en Angleterre, Rigault, qui avait eu part à ses travaux, le remplaça. Le roi, content de ses services, le nomma procureur-général de la chambre souveraine de Nanci, ensuite conseiller au parlement de Metz, enfin intendant de cette province. Il mourut à Toul en 1654, à 77 ans. Ses principaux ouvrages sont: Des éditions de St.-Cyprien, 1648, *in*-fol. et de Tertullien, 1664, *in*-fol. enrichies d'observations, de corrections et de notes fort utiles. — Quelques traduct. d'auteurs grecs, sans élégance et sans correction. Ces auteurs sont: Onosandre, (*De imperatoris institutione*) 1600, *in*-4°. — Artemidore, (*De divinatione per somnia*) 1603, *in*-4°. — Des notes et des corrections sur plusieurs auteurs grecs et latins: sur Phèdre, sur Julien, sur les écrivains *De re Agraria*, à Amst. 1674, *in*-4°. — Une continuation de l'Hist. du président de Thou, en trois livres. Malgré le mauvais goût qui y règne, on n'a pas laissé de les traduire en franç., et de les insérer dans le 15e volume de la version de cette Histoire, imprimée en 1734. — *De Verbis quæ in novellis constitutionibus post Justinianum occurrunt, Glossarium*, en 1601, *in*-4°. — De la prélation et retenue féodale, en 1612,

in-4°.—*Diatriba de satyra Juvenalis*, dans l'édition de ce poète, donnée par Robert Etienne, à Paris, en 1616, *in*-12. — *De lege venditionis dicta, observatio duplex*, à Toul, en 1643 et 1644, *in*-4°. —*Funus parasiticum*, 1601, *in*-4°.—*Auctores finium regundorum*, Paris, 1614, *in*-4°.—*Observatio ad constitutionem regiam anni*, 1643.—*De modo fœnori proposito*, en 1645.—*Observatio de pabulis fundis*, etc. à Toul, en 1651, *in*-4°.

Rigoley de Juvigny, (Jean-Antoine) conseiller-honoraire au parlement de Metz, né à Paris, et mort dans la même ville le 21 février 1788. Malgré les diatribes que ses ennemis ont répandues contre lui, cet écrivain n'en doit pas moins être placé au rang des littérateurs les plus instruits du 18e siècle. Ses jugemens sont sains; c'est un admirateur éclairé des anciens; mais on peut lui reprocher de n'avoir pas été toujours impartial. « Son excellent discours sur les progrès des lettres en France, mis à la tête de la nouvelle édit. des Bibliothèques de la Croix du Maine et de Duverdier, présente, dit l'auteur des *Trois Siècles*, un tableau historique des productions du génie, un Code abrégé des règles du bon goût, et une habile critique. Nourri de la lecture des anciens, dont il paraît s'être pénétré; appuyé sur les principes invariables de la nature, qui sont ceux du vrai et du beau; toujours armé du flambeau de la raison, l'auteur parcourt d'un pas noble et ferme les différens âges du génie littéraire de la France, découvre les causes qui l'ont retenu long-tems captif dans les chaînes de l'ignorance et du mauvais goût, et nous montre par quels secours il en a triomphé. D'un autre côté, il apprécie, avec autant de justesse que de précision, les écrivains qui ont fait époque, soit en perfectionnant les arts, soit en étendant leurs limites. Plein de discernement et de zèle pour la gloire des lettres, il peint avec des couleurs énergiques les ravages du faux bel esprit et la dégradation dans laquelle il nous a précipités. Un tel discours ne peut être que le fruit de l'érudition la plus étendue, d'une connaissance réfléchie de l'histoire, de la politique, de la morale et de la religion. Il est écrit d'un style noble, élégant, nombreux, toujours net et toujours châtié. Peut-être ceux qui s'intéressent à la perfection de cet ouvrage desireraient-ils que l'élocution en fut plus animée, la marche plus rapide et le ton plus varié. L'Introduct. qu'il a mise à la tête de la Bibliographie de du Verdier, et qui paraît une suite naturelle du Discours sur les progrès

des lettres, est un morceau de critique qui ne fait pas moins d'honneur à son discernement et à sa plume. Même solidité de principes, même justesse d'observations, même sûreté de goût. En parcourant les différentes branches de la littérature, on y met en opposition les écrivains qui ont préparé le siècle de Louis XIV avec ceux du 18e siècle; et ce parallèle tracé avec autant de lumière que de vérité, malgré les exceptions qu'on a soin de faire, ne tourne point à l'avantage des derniers. On n'y désigne pas, il est vrai, en particulier, les corrupteurs de chaque genre mais les applications sont aisées à faire ». On a de Rigoley de Juvigny les ouvrages suivans : Mémoires pour L. Travenot, contre le sieur Voltaire, 1746, *in*-4°. —Mémoire pour l'âne de Jacques Feron de Vanvres, 1751, *in*-4°; 1767, *in*-8°. — Mém. pour L. Charbonnière, ecuyer, premier huissier au parlem. d'Aix, contre Astruc, médecin, au sujet des fumigations. —Lettre sur l'éducation adressée à l'abbé Desfontaines. — Œuvres choisies de feu M. de la Monnoye, avec la Vie de l'auteur, la Haye, 1770, 3 vol. *in*-8°. — Les Bibliothèques françaises, de la Croix-du-Maine et de Duverdier, nouv. édition, avec des Remarques, de la Monnoye, Bouhier et Falconnet, et un Discours sur les progrès des Lettres en France, 1772—73, 6 v. *in*-4°. — Discours sur les progrès des Lettres en France, 1773, *in*-8°; nouv. édition, 1782, *in*-8°. — Œuvres complètes d'Alexis Piron, avec la Vie de ce poète, Neufchatel, 1777, 7 vol. *in*-8°. — De la décadence des Lettres et des Mœurs depuis les Grecs et les Romains, 1787, *in*-4°, grand *in*-8° et grand *in*-12. — Plusieurs Pièces de poésie, dans les *Journaux* et dans l'*Almanach des Muses*.

RIGORD *ou* RIGOLD, né dans le Languedoc, était moine, chapelain, médecin et historiographe de Philippe Auguste, dont il a écrit en latin la Vie. Ce livre, qui comprend l'intervalle de 1169 à 1209, sous ce titre : *Gesta Philippi-Augusti Francorum regis*, se trouve dans la collection de Duchesne, tome 3. Au milieu de quelques faits, on y trouve des choses qui décèlent la faiblesse d'esprit de l'historien. Il avait vu distinctement la lune descendre à terre et remonter au ciel; le tout, parce qu'elle est la figure de l'Église, qui a ses phases aussi bien qu'elle. Il avait observé aussi, comme physicien, que *depuis que la vraie croix avait été prise par les Turcs, les enfans n'avaient plus que vingt ou vingt-trois dents, au lieu qu'ils en avaient trente ou trente-deux auparavant.*

Riolan, (Jean) médecin de la faculté de Paris, né à Amiens, et mort en 1605, fut un des plus zélés défenseurs de la doctrine d'Hyppocrate contre les chimistes. On a de lui divers ouvrages de médecine et d'anatomie, recueillis en 1610, Paris, *in*-fol.

Riolan, (Jean) fils du précédent, fut aussi docteur de la faculté de Paris, et mourut en 1657, à 77 ans. Il fut professeur-royal en anatomie et en botanique, et ensuite médecin de Marie de Médicis, mère de Louis XIII. Nous avons de Riolan un grand nombre d'écrits sur l'anatomie, science où il fit plusieurs découvertes très-utiles. Ils eurent beaucoup de cours dans leur tems, et sont bien traités. Riolan possédait les poètes grecs et latins, et faisait de leurs vers des applications fort heureuses. Il était un peu trop prévenu en faveur des anciens, et critiqua amèrement tous les anatomistes modernes. Ses principaux ouvrages sont : *Comparatio veteris medicinæ cum novâ*, 1605, *in*-12; il s'y déclare contre les chimistes. — *Schola anatomica*, 1604, *in*-8°. Il l'augmenta et le publia à Paris en 1610, *in*-fol., sous le titre d'*Anatome corporis humani*. — Gigantomachie, 1613, *in*-8°. Il l'écrivit contre Habicot, au sujet de la découverte des os du prétendu géant Teutobochus; ce livre ayant été attaqué, il répondit, et publia : L'imposture découverte des os humains supposés et faussement attribués au roi Teutobochus, Paris, 1614. — Gigantologie, ou Discours sur la grandeur des géans, 1618, *in*-8°. Ces ouvrages, avec ceux de Hans Sloane, n'ont pas peu contribué à corriger les idées populaires sur cette matière.

Riouffe, (Honoré) tribun, est auteur des ouvrages suiv. : Poëme sur la mort du prince de Brunswick, Paris, 1787, *in*-8°. — Mém. d'un Détenu, 1794; nouv. édit. 1795, *in*-8°. — Quelques chapitres, 1795, *in*-8°, etc.

Riquet, (Pierre-Paul de) seigneur de Bon-Repos, né à Béziers, d'une noble et ancienne famille de Provence, mort le premier octobre 1680, fut un de ces génies rares, dont les conceptions savantes et profondes ne se bornent pas à de simples systèmes ou à de vaines spéculations, mais qui ont la passion d'être utiles à leur patrie, et qui la réalisent. Qu'on nous pardonne de placer dans cette galerie, celui qui a laissé un si beau monument de ses talens et de son genie, par la communication de la mer Méditerranée à l'Ocean, et qui a procuré à la France une source intarissable de prospérité, en exécutant le canal du Langue-

doc. Cet homme extraordinaire, qui réunissait les plus grandes vertus aux talens naturels qui l'avaient fait géomètre, conçut le projet de ce canal avant l'année 1660; il le commença en 1667, et il était prêt à voir son courage infatigable couronné, lorsque la mort le surprit en 1680, c'est-à-dire, un an avant que le canal fût navigable dans toute son étendue. Riquet, par la conception de son projet, a eu le bonheur de quadrupler les avantages de l'agriculture et les richesses de la partie méridionale de la France. Dès qu'il eut ouvert la communication des mers, une activité qui a toujours augmenté progressivement, a rendu la culture de ce pays la plus parfaite de l'Europe. Les pays de sables et de rochers ont été améliorés; des travaux dispendieux, et des engrais abondans ont vivifié les terreins les plus arides; les hameaux sont devenus des villes, et les bourgs ont été changés en cités commerçantes. Marseillle, Cette et Bordeaux se sont communiqués intérieurement, et la circulation de leur commerce à l'abri des orages et des agressions navales, a été aussi continue qu'économique. Dans le tems que Riquet était le plus occupé de ses travaux, la cour chargea le maréchal de Vauban de les examiner et d'en faire un rapport. Riquet l'accompagna dans sa visite; quand ils furent arrivés au réservoir de Saint-Ferriol, le géomètre s'apperçut que le maréchal de Vauban redoublait d'attention. Riquet, inquiet, lui demanda le sujet de ses réflexions. — Je remarque, lui répondit Vauban, qu'il manque à ce grand ouvrage une chose essentielle qui a été oubliée. — Et, après avoir joui pendant quelques instans de l'embarras de Riquet, il ajouta que l'objet qui manquait à cet endroit, était la statue de l'homme illustre qui avait conçu et exécuté un projet aussi grand que celui du canal de Languedoc. Cette réponse aussi honorable que juste, tranquillisa beaucoup Riquet, qui craignait que ses ennemis n'eussent prévenu Vauban contre lui. Riquet avait eu en effet beaucoup d'envieux à combattre pour parvenir à l'exécution de son projet. Il les confondit par ses actions, et par ses Mémoires. Si le tems a fait disparaître ces derniers monumens de son génie créateur, il n'en a pas moins de droit à la reconnaissance qui est due aux écrivains français, et sur-tout à ceux qui ont réuni le double avantage des conceptions utiles, et de leur exécution. On avait conservé dans sa famille, plusieurs Mémoires et ses Plans. On ignore ce qu'ils sont devenus pendant la révolution : des manuscrits aussi

précieux méritaient bien d'être conservés avec le plus grand soin.

Risteau, (François) de la société royale de Londres, ancien négociant de Bordeaux sa patrie, où il est mort en 1784, âgé de 70 ans. Risteau ne bornait pas ses connaissances à celles de la profession qu'il exerçait; amateur distingué des arts et des sciences, ses lumières le firent estimer de Montesquieu dont il fut l'ami. Il a écrit pour défendre ce philosophe. On regarde ses observations comme la meilleure et la plus courte reponse aux critiques de l'Esprit des lois, et même on la préfère pour la logique à la défense de cet ouvrage, par la Beaumelle. Etant directeur de la compagnie des Indes, Risteau fut employé par le gouvernement à la négociation de 1761, et servit beaucoup à M. de Bussy à Londres. En 1773, des armateurs bordelais ayant entrepris de faire exécuter des bustes de Montesquieu, Risteau éclaira le sculpteur, pour reformer à son modèle ce qu'il y avait d'inexact dans les portraits déja connus. C'était lui qui avait déterminé Montesquieu à se laisser graver par l'anglais Dacier. Le seul ouvrage de Risteau est intitulé : Reponse aux observations sur l'Esprit des lois, Amst. 1751, *in*-12.

Riston, (Albert) ci-dev. avocat en la cour souveraine de Nancy. On a de lui : Conférences par ordre alphabétique des matières contenues en l'ordonnance de Lorraine civile et criminelle et des eaux et forêts de 1707, et des édits ordonnances et réglemens relatifs, Nancy, 1774, 2 vol. *in*-12. — Opinion sur le procès de Louis XVI, 1792, *in*-8°. — Seconde opinion sur le même procès, 1792, *in*-8°.

Riuperoux, (Théodore de) né à Montauban en 1664, d'un avocat du roi de cette ville, fut d'abord chanoine à Forcalquier, et ensuite commissaire des guerres. Il mourut à Paris en 1706, à 42 ans, laissant quatre tragédies, dont les vers sont faciles et coulans, mais sans force et sans chaleur. On a aussi de Riuperoux quelques petites pièces de vers, telles qu'une Epître, le Portrait du Sage, etc. répandues dans différens recueils. Il était secrétaire du marquis de Créqui. Ce seigneur, devant jouer avec le roi, avait conservé mille louis pour cette occasion, qu'il mit en dépôt entre les mains de son secrétaire, afin de n'être point tenté de les dissiper ailleurs. Riuperoux les alla jouer, et les perdit. On ne dit point ce que devint Riuperoux après cette aventure, qui le ruinait dans sa fortune et dans son honneur.

Rival,

RIVAL, (François-Louis CIZÉRON) né à Lyon le 1er mai 1736, a donné au public: Zéphire et le Ruisseau, fable allégorique, 17**, *in*-4°. — Réfutation d'un mensonge, imprimé dans le *Siècle de Louis XIV*, 175*, *in*-4°. — Lettre critique sur le livre intitulé : *Le Dessinateur pour les étoffes d'or, d'argent et de soie*, 176*, *in*-8° et *in*-12. — Récréations littéraires, ou Anecdotes et Remarques historiques, critiques et mythologiques sur les Œuvres choisies de Jean-Bapt. Rousseau, 176*, *in*-8°.—La Répétition, com. en 1 acte, en prose, 176*, *in*-8°. — Poésies diverses, 176*, *in*-4°. — Lettres familières de Boileau Despréaux et Brossette, pour servir de suite aux œuvres du premier, Lyon, 1770, 3 vol. *in*-12.

RIVALZ, né à Toulouse, d'une famille célèbre dans l'Hist. de la peinture, est auteur de l'Analyse de différens ouvrages de peinture, sculpture et architecture qui sont dans la ville de Toulouse, 1770, *in*-8°.

RIVARD, (François Dominique) ancien professeur de philosophie; né à Neufchâteau, mort à Paris le 5 avril 1778, est connu par plusieurs ouvrages élémentaires utiles. Les principaux sont: Elémens de mathematiques, 1740, *in*-4°; 4e édit. 1744, *in*-4°. — Abrégé des Elémens des mathématiques, 1741; nouv. édit. 1757, *in*-8°; 8e édit. 1765, *in*-8°; nouv. édit. 1771, 2 v. *in*-12. — Traité de la sphère, 1741, *in*-8°. — Abrégé du Traité de la sphère et du calendrier, 1743, *in*-12.—Traité de Gnomonique, 1741, *in*-8°; nouv. édit. la Gnomonique, ou l'art de faire les cadrans, 1757, *in*-8°.—Tables de Sinus, Tangentes et de leur logarithmes, 1742, *in*-8°. — Trigonométrie rectiligne et sphérique, 174*; nouv. édit. 1747, 1776, *in*-8°. — Traité d'arithmétique, 1747, *in*-8°.—Elémens de géométrie, 1747, *in*-8°. — Abrégé, 1747, *in*-8°. —Instruct. pour la jeunesse sur la religion, et sur plusieurs sciences naturelles, 1758 2 vol. *in*-12. — Elémens de la Grammaire française à l'usage des enfans qui apprennent à lire, 1760, 2 vol. *in*-12, 1768, *in*-8°. — Recueil de Mémoires touchant l'éducation de la jeunesse, 1763, *in*-12. — Réflexions sur les prix de l'université et sur d'autres objets très-intéressans sur l'éducation de la jeunesse. — *Institutiones philosophicæ ad usum scholarum accomodatæ*, 1778-80, 4 vol. *in*-12.

RIVAROL, (Antoine de) de l'acad. de Berlin, né à Bagnols en Languedoc, en 1755, a publié les ouvrages suivans : Discours sur les causes de

l'universalité de la langue fran. çaise, couronné à Berlin en 1784, suivi d'une Epître en vers à Frédéric II, Berlin, 1784, *in*-8°. — L'Enfer, poëme du Daute, trad. de l'italien, Paris, 1784, *in*-8°. — Lettres sur la religion et la morale à M. Necker, à l'occasion de son livre sur l'importance des opinions religieuses, Paris, 1787 et 1788. — Le petit Almanach de nos grands hommes, Paris, 1788.—Journal politique. — Lettre à la noblesse française, 1792, *in*-8°. — De la vie politique de la Fayette, 1792. — Des pièces fugitives insérées dans divers journaux. — Prospectus d'un nouveau dictionnaire de la langue française, suivi d'un discours sur les facultés intellectuelles et morales de l'homme, Hambourg, 1797, *in*-4°.

Rivarol, (Claude Franç. de) né en 1760. On a de lui : De la nature et de l'homme, poëme, Paris, 1782, *in*-8°.— Les Chartreux, poëme, *ibid.* 1784. — Epîtres et pièces fugitives. — Isman ou le fatalisme, roman, Paris, 1785.

Rivarol, (Louise Mather Flint de) a traduit plusieurs ouvrages de l'anglais, entre autres : Les effets du gouvernement sur l'agriculture en Italie, avec une Notice de ses différens gouvernemens, 1797, *in*-8°.

Rivault, (David) sieur de Flurance, né à Laval vers 1571, fut élevé auprès de Guy, comte de Laval; devint sous-précepteur, puis précepteur du roi Louis XIII, et mourut à Tours en 1616, à 45 ans. Malherbe et plusieurs autres écrivains célèbres ont parlé de Rivault avec estime. Il nous reste de lui quelques ouvrages, qui ne justifient que faiblement leurs éloges. Les principaux sont : Des Elémens d'artillerie, 1608, *in*-8°, [qui sont rares et assez curieux.— Les états, ès-quels il est discouru du prince, du noble et du tiers-état, conformément à notre tems, 1596, *in*-12.— Une édit. d'Archimède, *in* 4°. — L'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe : La sagesse de la personne embellit sa face; étendu à toutes sortes de beautés, et ès moyens de faire que le corps retire en effet son embellissement des belles qualités de l'ame, 1608, *in*-12.

Rive, (Jean-Joseph) abbé, né à Apt en Provence, le 19 mai 1730, mort à Paris en 179*, a donné les ouvrages suivans : Plusieurs Notices sur des manuscrits de la bibliothèque du duc de la Vallière. — Lettre à M. de la Borde, sur la formule : *Nos Dei gratia*, 1779, *in*-4°. — Eclaircissemens historiqu. et critiques sur l'invention des cartes à jouer, 1779-80, *in*-4°.

et *in*-8°. — Ode sur la naissance du Messie, dans le *Journal de Paris*, 1780. — Ode sur l'abolition récente de l'esclavage en France, suivie de Notes critiques, 1781, *in*-8°. — Ode sur la création, 178*. — Prospectus d'un ouvrage proposé par souscription, sous le titre : Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans des manuscrits, depuis le 14e et 17e siècle, 1782, *in*-12. — De la Calligraphie, ou second tome des Peintures antiq. de Pierre Sante Bartoli, etc. — Notices calligraphiq. et typographiq. 1795, *in*-8°. — Dissertation sur un Recueil de lettres originales, au nombre de 74, écrites de la propre main de Henri IV à M. Bellyèvre, chancelier de France, 179*, *in*-8°. — Histoire critique de la pyramide de Caius Cestius, 1790, *in*-fol.

RIVET, (André) célèbre ministre calviniste, né à St.-Maixent en Poitou, l'an 1572, mourut à Breda en 1651, à 78 ans. On a de lui : Un Traité intitulé : *Criticus Sacer*, à Dordrecht, 1619, *in*-8°. trop chargé d'érudition. — Commentaires sur plusieurs livres de l'Ecriture. — Divers Traités de controverse, et d'autres ouvrages, recueillis en 3 vol. *in*-fol.

RIVET, (Guillaume) frère du précédent, fut comme lui ministre protestant. Il est auteur d'un Traité de la justification, et d'un autre de la Liberté ecclésiastique contre l'autorité du pape, Genève, 1625, *in*-8°. Tous ces livres sont de peu d'usage pour nos bibliothèques modernes.

RIVET DE LA GRANGE, (Dom Antoine) bénédictin, de la même famille que les précédens, mais d'une branche catholique, naquit à Confolens, petite ville du Poitou, en 1683, et mourut en 1749 à 66 ans. Il est le premier auteur de l'Histoire littéraire de la France, dont il avait déja conçu le dessein, et qui l'occupa tout le reste de sa vie. Il s'associa dans ce travail trois de ses confrères, Dom Joseph Duclou, Dom Maurice Poncet et Dom Jean Colomb : tous trois bons critiques, exacts et laborieux, et liés à l'architecte dont ils étaient les manœuvres, par l'amitié la plus étroite. La tranquillité de sa vie fut troublée par son attachement à la mémoire et à la cause d'Arnauld et de Quesnel. Il fit imprimer en 1723, à Amst. *in* 4°. le Nécrologe de Port-Royal des Champs. La publication de cet ouvrage, jointe à la vivacité de son opposition à la bulle *Unigenitus*, dont il avait appellé, indisposa ses supérieurs. On l'obligea de se retirer cette même année dans l'abbaye de St.-Vincent

du Mans. Il y travailla avec assiduité pendant plus de 30 ans à l'Histoire littéraire de la France. Il en fit paraître le premier volume *in*-4°, en 1733, et finissait le 9e qui renferme les premières années du 12e siècle, lorsqu'il mourut. Dom Taillandier, son confrère, a fait son éloge à la tête du 9e vol. de l'Hist. littéraire, qui a été poussée jusqu'au 12e. Cette histoire a été comparée aux Mém. du savant Tillemont, pour l'exactitude des citations et l'étendue des recherches. Le but de l'auteur est d'exposer les principales circonstances de la vie des gens-de-lettres, de tracer le portrait de leur esprit et de leur cœur; de faire connaître leurs talens, leurs ouvrages et les différentes éditions qu'on en a fait, d'en fixer le mérite, d'apprécier le jugement des critiques; enfin de faire un savant tableau de la littérature de chaque siècle. Ce plan a été entièrement rempli. On souhaiterait seulement que les auteurs eussent mis plus d'élégance, plus de correction et plus de légèreté dans le style; qu'ils se fussent moins appesantis sur des écrivains inconnus; enfin qu'ils eussent donné une liste moins longue des écrits perdus, sur-tout lorsque ces écrits ne regardent pas l'histoire.

Rivière, (Lazare) professeur de médecine dans l'université de Montpellier, sa patrie, obtint cette place en 1620, et mourut vers 1655, âgé de 66 ans. Nous avons de lui une excellente Pratique de médecine, *Praxis Medica*, et plusieurs autres ouvrages, recueillis en 1 vol. *in*-fol. Cette collection est souvent consultée.

Rivière, (Henri-François de la) fils d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, naquit à Paris, et prit le parti des armes. Mais il est sur-tout connu par ses démêlés avec le fameux comte de Bussy-Rabutin, son beau-père. Françoise-Louise de Rabutin, veuve du marquis de Coligny-Langeac, étant dans une terre de son père, y vit la Rivière qui habitait une terre voisine; il lui plut et elle l'épousa à l'insu de son père, en 1681. Le comte, devenu furieux à cette nouvelle, songea aussitôt à faire rompre le mariage, et engagea sa fille à se déclarer elle-même contre son époux. Ce procès occasionna plusieurs libelles et *factums*, où le beau-père et le gendre dévoilèrent mutuellement leurs infamies. Après la décision du procès, ils demeurèrent tranquilles; mais malgré l'arrêt en faveur de la Rivière, sa femme ne voulut pas habiter avec lui. Ce refus parut d'autant plus étrange, qu'elle lui avait témoigné son

amour en héroïne de roman. La Rivière tâcha de la ramener ; mais n'ayant pu y réussir, il se retira à l'institution de l'Oratoire, à Paris, où il mourut en 1734, à 94 ans. Ses principaux ouvrages sont : Des Lettres, en 2 vol. *in*-12, Paris, 1752 ; avec un Abrégé de la Vie de l'auteur, et la Relation de son procès. Ces lettres, pleines d'esprit et de saillies, sont écrites avec la légéreté et la délicatesse d'un homme qui a fréquenté le grand monde ; mais on y sent aussi le bel-esprit précieux et maniéré, et l'on n'y apprend presque rien. — Vie du chev. de Reynel, 1706, *in*-8°. — Vie de M. de Courville, 1719, *in*-8°. — Son *Factum* contre Bussy est avec ses Lettres. On y trouve aussi la version d'une Epître d'Héloïse à Abailard.

Rivière, (la) a donné : Ordre des Sociétés politiques, 1767, 7 vol, *in*-8°. et *in*-12.

Rivière, (Pierre-François-Joachim-Henri de la) né en Normandie, membre de la convention nationale et du conseil des cinq-cents, proscrit au 18 fructidor, est auteur des ouvrages suivans : Lettre à MM. les députés composant le comité des finances dans l'assemblée nationale, 1789, *in*-8°. — Palladium de la constitution politique, ou régénération morale de France, 1790, *in*-8°. — L'Heureuse Nation, ou Relation du gouvernem. des Féliciens, peuple souverainement libre et heureux, sous l'empire absolu de ses lois, 1792, *in*-8°.

Rivière (de la) a publié une Méthode pour bien cultiver les arbres à fruit, et pour elever les treilles, avec Dumoulin, 1769, *in*-12.

Rivoire, (Antoine) ex-jésuite, né à Lyon le 13 mars 1709, mort en 177*, est auteur d'un Traité sur les aimans artificiels, 1752, *in*-12. — D'un nouveau principe de la Perspective linéaire, traduit de l'anglais, 175*. — De l'Histoire Métallique de l'Europe, 1767, *in*-8°. ; et de la Vie de Saint-Castor, 1768, *in*-12.

Roaldès, (François) né à Marsillac en Rouergue, professa le droit avec une grande réputation à Cahors et à Valence, devint ensuite professeur en droit à Toulouse, où il mourut en 1589, à 70 ans, du chagrin que lui causa la mort tragique du président Duranti. On a de lui : *Annotationes in notitiam utramque, tum Orientis, tum Occidentis.* — Un Discours des choses mémorables de la ville de Cahors. — Quelques autres

ouvrages, qui n'ont pas été imprimés.

ROBBE, (Jacques) ingénieur et géographe du roi, maire de St.-Denys, né à Soissons en 1643, mourut dans cette ville en 1721. Il est principalement connu par les Livres suivans : Méthode pour apprendre facilement la géographie, 2 vol. *in*-12 : assez bon ouvrage, quoiqu'il y ait quelques inexactitudes.—Emblême sur la paix, présentée au roi le 29 mars 1679. L'allégorie de cette emblême est ingénieuse.

ROBBÉ DE BEAUVESET, né à Vendôme en 1725. Il a paru de lui : Le Débauché converti, satire, 1736, *in*-12. — Epître du sieur Rabot, maître d'école de Fontenoy, 1745, *in*-8°.—Odes nouvelles, 1749, *in*-12. — Satire sur le Goût, 1752, *in*-8°.— Mon Odyssée, ou Journal de mon retour de Saintonge, en 4 chants, la Haye, 1760, *in*-12. —Caquet bon-bec la Poule à ma tante, 1765, *in*-12. —Epître à M. de Saint-Foix, 1767, *in*-12. — Epître à M. mon protecteur, 1768, *in*-12. — Satire au comte de ***, 1776. — La France libre, poëme, 1791, *in*-8°. — Les Victimes du despotisme épiscopal, ou les Pucelles d'Orléans, poëme en 6 chants, 1792, *in*-8°.—Poëme sur les vexations exercées par trois évêques successifs d'Orléans, contre les religieuses de St.-Charles, 1792, *in*-8°. nouvelle édit. — Pièces dans l'*Almanach des Muses*.

ROBERDIÈRE, (J.-T.-G. DUBOSQ de la) médecin à Vire, a publié des Recherches sur la rougeole, sur le passage des alimens dans le torrent de la circulation, sur le choix des remèdes mercuriels dans les maladies vénériennes, 1775, *in*-12. — Lettre au baron de Servières sur des petites véroles avec récidives, 1780, *in*-8°.

ROBERT DUMONT, né à Thorigni en Normandie, et abbé du Mont-St.-Michel au diocèse d'Avranches, fut employé dans plusieurs affaires importantes par Henri II, roi d'Angleterre. Il ne nous reste de ses ouvrages, que la continuation de la Chronique de Sigebert; — et un Traité des Abbayes de Normandie, que D. d'Achéri a donné à la fin des Œuvres de Guibert de Nogent. Il mourut en 1186.

ROBERT, (Claude) né à Bar-sur-Aube vers 1564, archidiacre et grand-vicaire de Châlons-sur-Saône, mourut en 1636. Ses voyages avec André Frémiot, depuis archevêque de Bourges, et ses liaisons avec les savans les plus éclairés de son tems, fortifièrent ses talens et augmentèrent ses

connaissances. Le plus important de ses ouvrages, est le grand recueil intitulé : *Gallia Christiana*, qu'il publia en 1625, 1 vol. *in*-fol. MM. de Sainte-Marthe augmentèrent dans la suite cet ouvrage utile, infiniment moins inexact que dans les premières éditions, depuis que les bénédictins de la congrégation de S^t.-Maur en ont donné une nouvelle, qui est en 12 vol. *in*-folio, et qui n'est pas achevée.

ROBERT, (Marie-Anne ROUMIER) née à Paris en 1705, morte le 17 janvier 1771, s'est occupée de romans pendant sa vie, tels que la Paysanne philosophe, 1762, 4 vol. *in*-12. — La voix de la Nature, ou Aventures de Mme. la marquise de ***, 1763, 5 vol. *in*-12.—Voyages de Mil. Ceton dans les Sept-Planètes, ou le nouveau Mentor, 1765, 7 vol. *in*-12. — Nicole de Beauvais, ou l'Amour vaincu par la Reconnaissance, Paris, 1766, 2 v. *in*-12. — Les Ondins, conte moral, Paris, 1768, 2 vol. *in*-12.

ROBERT, (Marin-Jacques-Clair) médecin, est auteur de Recherches sur la nature et l'inoculation de la petite-vérole, 1763, *in*-12. — D'un Traité des principaux objets de médecine, avec des Observations pratiques, 1766, 2 vol. *in*-12.—De la Vieillesse, 1777, *in*-8°.

ROBERT, ci-dev. ingénieur-géographe, et membre du corps-législatif, est auteur des ouvrages suivans : La partie Géographique de l'Encyclopédie par ordre de matières, 3 vol. *in*-4°, à la reserve de quelques Articles, en petit nombre, fournis par Masson. — Géographie historique, politique et raisonnée, 3 vol. *in*-12 : ouvrage traduit en italien, et impr. en cette langue à Turin, chez les frères Reycends. —Géographie élémentaire, à l'usage des colléges, 1 vol. *in*-12; avec un Précis de la Sphère, et des Cartes, dont la 8e édition est actuellement sous presse. —Voyage dans les 13 Cantons suisses, les Grisons, le Valais, et autres pays et Etats alliés ou sujets des Suisses, 2 v. *in*-8°, trad. en allemand, et impr. en cette langue à Berne, chez Haller.—Traité de la Sphère, avec l'exposition des différens Systèmes astronomiques du Monde, 1 vol. *in*-12, avec des planches. — Mélanges sur différens sujets d'Economie publique, 1 vol. *in*-8°.—Nouveau Dictionn. géographique, qui sera mis sous presse à la pacification générale, et qui présentera les différentes parties du globe, d'après les circonscriptions géographiques, et les constitutions politiques que le mouvement du siècle

et les armes de la république leur auront données.

Roberval, (Giles Personne de) de l'académie des sciences, naquit en 1602, au village de Roberval, diocèse de Beauvais, et mourut en 1675, à 73 ans. Après s'être trouvé avec Descartes au siége de la Rochelle (siége qui, par la hardiesse et la nouveauté des moyens que Richelieu employa pour réduire cette place, offrait un spectacle digne de la curiosité des mathématiciens), Roberval vint à Paris en 1629, et fit connaissance avec le P. Mersenne. Nous ne parlerons pas de ses travaux sur la physique. Quoique né avec du génie, il ne pouvait avoir de succès dans ce genre de recherches. Pour y réussir alors, il ne suffisait pas de savoir appliquer le calcul à des principes démontrés, il fallait créer les principes mêmes; ce qui exige non-seulement le talent de la géométrie, mais des qualités plus rares encore, et que Roberval était bien loin de posséder. Cependant, on a de lui un ouvrage de physique systématique, intitulé : *Aristarque de Samos*, que quelques érudits, trompés par le titre, crurent de ce philosophe grec. Dans cet ouvrage, où Roberval attribue à toutes les particules de la matière, une attraction réciproque, il paraît évident que l'idée sublime d'une gravitation universelle s'était présentée aux physiciens, dans un tems antérieur à Newton ; mais de simples vues, quelque grandes, quelque heureuses qu'elles soient, ne peuvent ni être mises sur la même ligne qu'une découverte précise et bien prononcée, ni diminuer le mérite de celle dont elles ont été le germe. Roberval s'était fait une méthode géométrique pour déterminer les aires, les surfaces et les solides, et il l'avait employée avec succès pour résoudre plusieurs problèmes proposés par Fermat, bien avant que Cavalleri eût trouvé la méthode des indivisibles. Mais comme le géomètre français se plaisait à cacher ses méthodes, pour étonner davantage par des solutions de problèmes particuliers, inaccessibles aux méthodes connues, il eut le désagrément de voir paraître la méthode de Cavalleri avant que d'avoir donné la sienne. Roberval était ami de Fermat. Lorsque Descartes eut écrit au P. Mersenne, que la méthode *de maximis*, employée par Fermat, pour trouver les tangentes, était insuffisante, et même fautive, Roberval en prit la défense; et dans un écrit, donné sous le nom des amis de Fermat, il osa dire, que lorsque Descartes entendrait mieux cette méthode, il rendrait plus de justice à l'auteur. Cette réponse devait

irriter

irriter Descartes, qui avait en effet, montré plus d'envie de critiquer Fermat que de l'entendre. Quelque tems après, Roberval annonça qu'il avait quarré les cicloïdes, et donna ses résultats. Descartes, qui les vit dans une lettre de Mersenne, en trouva la démonstration d'une manière fort simple, par la méthode des anciens; et il écrivit à Mersenne, qu'il était étonné que Roberval fît *tant de cas* d'une solution facile pour *les plus médiocres géomètres.* Roberval prétendit que si Descartes n'eût pas connu son résultat, il eût trouvé la solution moins facile; et quand on la lit dans les lettres de Descartes, on ne peut s'empêcher de croire que Roberval avait raison. Vers le même tems, Mersenne envoya à Descartes le problême de la tangente des roulettes, que les géomètres de Paris n'avaient pu résoudre. Descartes donna de ces problêmes une solution d'une simplicité et d'une élégance admirables, et toujours en employant la méthode des anciens, précisément parce qu'elle était plus familière à ses adversaires qu'à lui. Il ajoutait encore, qu'il n'attachait aucune valeur à cette solution, et qu'il ne l'avait cherchée que pour montrer combien on avait tort de faire *tant de bruit* pour des choses *si faciles.* Ce ton de supériorité blessa d'autant plus Roberval, qu'il ne put jamais résoudre ce problême des tangentes, et qu'il eut le malheur d'en proposer successivement cinq ou six solutions, arrangées d'après celles de Descartes ou de Fermat, mais trop défectueuses ou trop maladroitement déguisées. Dès-lors il fut l'ennemi déclaré de Descartes, et fit contre sa géométrie des objections, telles qu'on ne peut croire qu'un si habile géomètre les ait proposées de bonne foi. Ces objections ne portaient que sur quelques conséquences particulières de la méthode; et quand leur auteur aurait eu raison sur tous les points, il aurait été encore inexcusable de chercher à déprimer un ouvrage qui devait faire une révolution dans l'analyse, comme le discours sur la méthode en avait fait une dans la philosophie. Il y avait alors au collége Royal une chaire fondée par Ramus, et qui, tous les trois ans, revenait au concours. Le professeur proposait des problêmes, et si quelqu'un les résolvait mieux que lui, le professeur était obligé de lui céder sa place. Roberval conserva cette chaire jusqu'à la mort; et c'était, disait-il, pour en être plus sûr qu'il gardait ses découvertes dans son porte-feuille. Mais il en avait encore une autre raison: il sentait avec peine la supériorité de Descartes, et même de Fermat; ne pouvant prétendre au premier rang, il

voulait du moins que ce mystère cachât son infériorité. Cette vanité mal entendue nuisit à la réputation et au repos de Roberval. S'il avait étudié la géométrie de Descartes, au lieu de la combattre, il aurait été le premier parmi ses disciples; et cette gloire eût mieux valu, sans doute, que le triste honneur de s'être engagé dans des disputes dont l'avantage fut toujours à son adversaire. On a de lui : Un Traité de mechanique dans l'harmonie du P. Mersenne; — et l'*Aristarcus Samius* dont nous avons parlé. Ces livres furent recherchés dans leur tems.

Robespierre,(Maximilien) avocat, membre de l'académ. d'Arras, de l'assemblée constituante et de la convention, né à Arras, décapité à Paris le 10 thermidor an III(1794), à l'âge de 34 ans. De tous les monstres qui ont déshonoré l'humanité par leurs forfaits, Robespierre est, sans contredit, celui qui conservera la plus longue et la plus affreuse renommée. Jamais, en effet, il ne parut sur la scène du monde un tyran plus hypocrite, plus lâche et plus féroce. Nous n'eussions pas cité ce nom, qui rappelle le souvenir déchirant de tant de crimes, si celui qui lui a imprimé un opprobre éternel n'avait pas publié quelques ouvrages. C'est à ce titre que nous plaçons ici Robespierre. Ce scélérat avait reçu le jour de pareus qui étaient estimés, mais qui n'étaient pas riches. Ce fut à la bienfaisance des protecteurs de sa famille qu'il dut son éducation. Ils l'envoyèrent à Paris dans un collége, où ils avaient obtenu pour lui une bourse. Il y fit d'assez bonnes études; et les personnes généreuses qui avaient pris soin de l'élever se seraient applaudies de ses succès, s'il ne les eut pas flétris par des vices de caractère, et sur-tout par l'orgueil le plus insupportable. Ses bienfaiteurs attribuant ces défauts à l'inexpérience de leur protégé, continuèrent de prendre intérêt à son sort. Ils l'envoyèrent une seconde fois à Paris pour y faire son droit. Ayant été reçu avocat, son amour-propre lui inspira le projet de se fixer dans la capitale; mais la faiblesse de ses moyens, pour briller sur un théâtre aussi vaste, lui fit bientôt prendre le parti de retourner à Arras. Rentré dans ses foyers, il chercha à obtenir, par l'intrigue et l'influence de ses cotteries, ce qu'il ne pouvait attendre de ses faibles talens. Avec ces manœuvres, il parvint à faire parler de lui; mais loin de se faire une réputation distinguée dans l'exercice de sa profession, il se rendit ridicule par ses prétentions au bel-esprit, et sur-tout par un étalage deplacé qu'il fit de

connaissances de physique, dans une cause qui fixa l'attention publique dans sa province. C'était avec ces dispositions peu favorables, que Robespierre se présenta pour jouer un rôle dans la révolution. Avec le secours d'une cabale qui le regardait comme un oracle, il parvint à capter les suffrages des habitans de la campagne. Arrivé à l'assemblée constituante, il voulut dans les commencemens s'essayer à la tribune; mais il en descendit, presque toujours accompagné de huées ou couvert de ridicule. Ces mauvais succès le plongèrent dans la plus sombre misantropie. Il attendit dans le silence des momens plus favorables pour satisfaire son orgueil et son ambition. Il en trouva l'occasion à la fin de l'assemblée constituante, et profita de la fermentation des esprits pour se faire un parti. Sa conduite dans l'intervalle de l'assemblée législative, à l'établissement de la convention, n'offre que des traits d'une politique chancelante et privée de l'aliment qui lui convenait (l'anarchie); mais enfin le moment si desiré par son ambition arriva. Il se fit nommer, sous la protection des poignards du 2 septembre, membre à la convention. Nous ne le suivrons pas dans cette nouvelle carrière; nous nous bornerons à dire que tout lui parut légitime jusqu'aux forfaits inconnus dans les annales du crime de tous les tems et de toutes les nations, pour satisfaire son ambition. Heureusement pour le genre-humain, ce monstre fut arrêté dans le cours effroyable de ses attentats, lorsqu'il se disposait à les multiplier; et une mort épouvantable, quoique trop douce, le plongea au milieu de ses victimes, et délivra la France de ce fléau destructeur. Puisse l'exécration des générations s'attacher sans cesse à la mémoire de ce monstre, et remuer éternellement ses cendres, pour appaiser les mânes des victimes qu'il a immolées à sa fatale ambition! Voici la liste bibliographique des ouvrages qui sont sortis de sa plume : Discours couronné par la société royale de Metz sur les questions suivantes proposées en 1784 : Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable? — Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile? — Dans le cas où l'on se déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvéniens qui en résultent, Paris, 1785, *in*-8°. — Discours sur l'organisation des Gardes nationales, 1790, *in*-8°. — Discours à l'assemblée nationale sur la nécessité de révoquer les décrets qui attachent l'exer-

cice du droit de citoyen à la contribution du marc d'argent, ou d'un nombre déterminé de journées d'ouvrier, 1791, *in*-8°. — Il a publié pendant quelque tems un journal sous le titre : *le Défenseur du Peuple*. — Des Mémoires, imprimés dans plusieurs Procès. — Une foule de Rapports à l'assemblée constituante et à la convention nationale, qui se trouvent dans le *Journal des Débats* et dans le *Moniteur*.

ROBIN, (Claude) ci-dev. curé de St.-Pierre d'Angers, a donné : Dissertation sur les antiquités de St.-Pierre d'Angers, 1764, *in*-12.—Le Mont Glone, ou recherches histor. sur l'origine des Celtes, 1774, 3 vol. *in*-12. — Recherches sur les initiations anciennes et modernes, Paris, 1779, *in*-12. — Hist. générale des femmes, 1788.

ROBIN, ci-dev. abbé. On a de lui : Voyage dans l'Amérique septentrionale, en l'année 1781, et campagne de l'armée de M. le comte de Rochambeau, Paris, 1782, *in*-8°. —Du traitement des insensés dans l'hôpital de Bethléem à Londres, trad. de l'angl. 1787, *in*-8°. — Histoire de la constitution de l'empire français, ou histoire des états-généraux pour servir d'introduction à notre droit public, Paris, 1789-91, 3 vol. gr. *in*-8°.— Vie des grands hommes du christianisme et de ceux qui se sont fait connaître relativement à la religion avec une Analyse de leurs écrits.

ROBIN, horloger à Paris, est auteur d'un Mém. contenant des Réflexions sur les propriétés du remontoir, 1778, *in*-8°.

ROBIN, (Jean-Baptiste-Claude) né à Paris en 1734. « Après avoir fait ses études dans l'université de cette ville, s'est livré à l'étude de la peinture, dont il a fait depuis sa principale occupation. Cependant il est auteur de plusieurs écrits sur les beaux-arts, qui décèlent la nature de sa première éducation. Le *Journal général de France*, les *Petites Affiches*, *l'Abréviateur*, contiennent plusieurs articles sur les ouvrages de l'art, et sur les vies des hommes distingués dans la peinture, sculpture, architecture et gravure. Cet écrivain a consigné dans le journal *Encyclopédique* différens extraits d'ouvrages, et quelques notices historiques assez étendues, telles que celles de Restout, le fils, Durameau, peintres; Allegrain, sculpteur, etc. Dans l'*Encyclop. méthodique*, partie des beaux-arts, continuée par l'Evêque, après la mort de M. Watelet, J. Robin a inséré une cinquantaine d'articles, parmi lesquels on remarque ceux des mots :

Composition historique, Grace, Instruction, Fresque, Plafond, Perspective, etc., etc. L'Institut national de France ayant proposé pour sujet du prix de l'an VI de la république : *Quelle a été et quelle peut être encore l'influence de la peinture sur les mœurs et le gouvernement d'un peuple libre?* Il a été fait sur l'ouvrage de J. Robin un rapport distingué par Andrieux. Ce rapport est imprimé *in*-4°. L'écrivain-artiste dont nous parlons, est auteur de manuscrits sur son art, dont on ne peut que désirer l'achèvement et la publication ».

ROBINET, (Jean-Baptiste) ci-dev. censeur-royal, né à Rennes le 23 juin 1728, un des écrivains les plus laborieux du 18e siècle, a publié les ouvrages suivans : Disc. sur l'Hist. de l'académie des sciences, 1760, *in*-12. — Table méthodique des matières contenues dans l'Hist. et les Mém. de l'acad. des sciences, depuis 1735 jusqu'à la fin de 1751, pour l'édit. d'Hollaude, 1760, *in*-12. — De la nature, Amsterdam, *in*-4°. 1761 et ann. suiv., *in*-8°. — Recherches sur les principes de la morale, trad. de l'angl. de D. Hume, 1761, *in*-8°. — Considérations sur le sort et les révolut. du commerce d'Espagne, 1761, *in*-8°. — Grammaire française, extraite des meilleurs grammairiens, 1762, *in*-8°. — Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe, trad. de l'angl., Londres, 1762, *in*-12. — Lettres de Théodose et de Constance, trad. de l'angl., 1763, *in*-8°. — Mém. de miss Sidney Bidulph, trad. de l'angl. 1763, 3 vol. *in*-8°. — Table de matières contenues dans le *Journal des Savans*, depuis son commencement jusqu'à la fin de 1764, pour l'édit de Hollande, 1764, 3 vol. *in*-12. — Grammaire anglaise, Amst, 1764, *in*-8°; nouv. édit., 1774. *in*-12. — Les Contes de génies, trad. de l'angl., Amst., 1766, 3 vol. *in*-12. — De l'Animalité, tom. 4-5 de la Nature, 1767-68, *in*-8°. — Considérations philosoph. de la dégradation natur. des formes de l'être, Amst., 1769, *in*-8°. — Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec celles des autres animaux, trad. de l'angl., Paris, 1769, *in*-12. — Paradoxes moraux et littéraires, 1769, *in*-12. — Table du cabinet d'histoire naturelle de Seba, en latin et en franç. — Dictionnaire anglais et franç. avec Chambaud, 1776 et 1785, 2 vol. *in*-4°. — Dictionnaire universel des sciences morales, économiques, politiques et diplomatiques, ou Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen, trente vol. *in*-4°. — Lettres sur les débats de l'assemblée nationale, relativement à la constitution, 1789, 3 vol. *in*-8°,

ROBINET, (Joseph) artiste vétérinaire. On a de lui : Dictionnaire d'Hippiatrique pratique, Nancy, 1779, *in*-8°. — Tableau démonstratif des tares et des maladies des chevaux, etc. 1779, *in*-8°. — Manuel du bouvier, ou traité de la médecine pratique des bêtes à corne, 1789, 2 vol. *in*-12; nouv. édit., 1797, 2 vol. *in*-12.

ROCCA, (DELLA) ci-dev. abbé et vicaire-général de Syra, a donné : Traité complet des Abeilles, avec une méthode nouvelle telle qu'elle se pratique à Syra, isle de l'Archipel, précédé d'un précis histor. et écon. de cette isle, 1790-92, 3 vol. *in*-8°.

ROCHE, (Jean de la) oratorien et prédicateur, né dans le diocèse de Nantes, mourut en 1711, dans sa 55e année. On a de lui un Avent, un Carême, et des Mystères, en 6 vol. *in*-12; et 2 vol. *in*-12 de Panégyriques. C'est principalement dans ce dernier genre qu'il a eu des succès.

ROCHE, (Antoine-Martin) né dans le diocèse de Meaux, quitta l'Oratoire où il était entré, se retira chez une pieuse veuve à Paris, où il vécut aussi solitaire que dans les forêts; il termina sa carrière en 1755, avant la 50e année de son âge. On a de lui un Traité de la nature de l'ame et de l'origine de ses connaissances, contre le système de Locke et de ses partisans, en 2 gros vol. *in*-12, qui ont paru en 1759. Cet ouvrage qui est bien écrit, mérite d'être lu.

ROCHE, (Jean-Baptiste de la) doct. de Sorbonne, prédicateur du roi, mort... a publié : Les Pseaumes de David, distribués pour tous les jours du mois, 1725, *in*-12. — Office de St.-Côme et de St.-Damien, 1728, *in*-12. — Œuvres mêlées, contenant un discours sur la fin qu'a eu Virgile, en composant ses Bucoliques, une traduction de ses Eglogues, en vers franç., etc. 1733, *in*-12. — Panégyrique de Ste.-Geneviève, 1737, *in*-4°. — Pensées, Maximes et Réflexions morales de la Rochefoucault, avec des Remarques, 1737, *in*-12. — La belle vieillesse ou les anciens quatrains des sieurs de Pibrac, Dufaur et Mathieu, sur la vie, la mort, et sur la conduite des choses humaines, nouv. édit. augm. de Remarques; 1746, *in*-12. — Eloge funèbre de M. le duc d'Orléans, 1753, *in*-4°. — Règles de la vie chrétienne, 1753, 3 vol. *in*-12. — Cosmographie pratique, *in*-12. — Année dominicale, 8 vol. *in*-12. — Heures nouvelles, *in*-12. — Lettres littéraires sur divers sujets, 2 vol. *in*-12. — Mém. histor. et curieux, 2 vol. *in*-12. — Les

œuvres de la chair et les fruits de l'esprit, *in*-12. — Breviaire de Cîteaux, à l'usage des religieux de la Trappe, *in*-12.—Mélanges de maximes, de réflexions et de sentences chrétiennes, politiques et morales sur la religion, la morale et la nature, 1769, *in*-12. — Entretiens sur l'orthographe françaiſe et autres objets analogues, Nantes, 1778, *in*-8°.

ROCHE, (de la) ancien colonel des dragons. On a de lui: Essai sur la petite guerre, 1770, 2 vol. *in*-12.

ROCHE, (de la) ancien ingénieur des ponts et chaussées; a fait un Atlas et Description du canal de Languedoc ou architecture hydraulique du canal de deux mers, 1783, 1787, *in*-4°.

ROCHE, (Lefevre de la) membre du corps législatif, a traduit l'Art poétique d'Horace en vers fanç., et plusieurs Odes du même auteur. On a de lui des Pièces fugitives.

ROCHE, (de la) ci-dev. médecin des gardes-suisses, a travaillé: avec Petit-Radel, à l'*Encyclopédie méthodique*, qui traite de la chirurgie, 1790 et années suiv.

ROCHEBRUNE, ci-dev. commissaire, a publié: Logique et Principes de grammaire, par Dumarsais, ouvrage posthume, en partie extrait de plusieurs Traités qui ont déjà paru de cet auteur, 1769, 2 vol. *in*-12.

ROCHE-FLAVIN, (Bernard de la) né l'an 1562, à Saint-Cernin en Rouergue, d'abord conseiller à Toulouse, puis au parlement de Paris, ensuite premier président en la chambre des requêtes au parlement de Toulouse, enfin conseiller d'état, mourut en 1627, à 76 ans. On a de lui: Un Recueil des arrêts notables du parlement de Toulouse, imprimés en cette ville, 1720, *in*-4°. On y trouve: Un Traité des droits seigneuriaux. — Un Traité des parlemens, 1617, *in*-fol. etc., plein de recherches et peu commun.

ROCHEFORT, (Guillaume de) naquit à Lyon en 1731, et fut envoyé très-jeune à Paris, où il fit ses études avec beaucoup de succès; ses parens lui ouvrirent de bonne heure la carrière de la finance; et dès l'âge de 19 ans, il obtint la place de receveur-général des fermes, à Cette en Languedoc. Il y demeura dix ans, bien moins occupé de sa fortune que de la littérature. Il s'y appliqua surtout à l'étude de la langue grecque, et en peu d'années, il se rendit familiers, les anciens écrivains. Aucun ne lui plut davantage qu'Homère,

et il eut pour lui une sorte de passion. Bientôt il entreprit de le traduire en vers, et en publia les trois premiers chants. Cet essai eut assez de succès pour faire illusion à l'auteur, qui quitta sa place et vint se fixer à Paris. Il y fut reçu, en 1767, membre de l'académ. des inscriptions et belles-lettres, et ne pensa plus qu'à achever la traduction des poëmes d'Homère. Il composa aussi plusieurs pièces de théâtre; et sa facilité égalant son amour pour le travail, il mit au jour un assez grand nombre d'ouvrages en vers et en prose. Rochefort avait de la douceur et du liant dans l'esprit et dans le caractère. Ses manières étaient prévenantes, et il plaisait dans la société, parce qu'il ne heurtait jamais l'amour-propre de personne. Sensible à l'amitié, il eut des amis et était digne d'en avoir. Il épousa Mme de Challage, en adopta les trois filles, et fit à chacune une dot. A peine avait-il marié la dernière, qu'étant tombé dans un état de langueur et de dépérissement, il mourut le 24 juillet 1788. Nous avons de lui: Essai d'une traduction en vers de l'Iliade d'Homère, *in*-8°. 1763. — L'Iliade d'Homère, trad. en vers, avec des Remarques, 4 vol. *in*-8°. 1765. — L'Odissée d'Homère, trad. en vers, avec des Remarques et une Dissertation sur les Voyages d'Ulisse, 2 vol. *in*-8°. 1777. Ces traductions ont été réunies dans la superbe édit. ornée de gravures, d'après l'antique, que Rochefort donna de ces deux poëmes, 1781, en 2 vol. *in*-4°. à l'imprimerie royale. Il y fit des corrections considérables; mais il ne sentit pas assez que pour traduire un si grand poète, il fallait avoir son génie; il oublia que Boileau et Racine, après avoir entrepris un pareil ouvrage, désespérant d'y réussir, en jetèrent au feu le commencement. Rochefort avait donc trop présumé de ses forces; et le public le jugea avec beaucoup de sévérité. On ne lui tint pas même compte de plusieurs morceaux, pleins d'élégance, de grace et de sensibilité. On ne vit que la foiblesse de sa versification, et tout ce qu'Homère perdait entre ses mains. A peine fit-on attention aux bonnes Notes critiques et littéraires dont il a enrichi sa traduction. — Pensées diverses contre le système des matérialistes, à l'occasion d'un écrit intitulé: *Système de la Nature*, *in*-12, 1771. C'est l'écrit d'un homme qui, pour être heureux, sent tout le besoin de croire l'existence de l'Être-Suprême. — Hist. critique des opinions des anciens, et des systêmes des philosophes, sur le bonheur, *in* 8°. 1778. Il n'adopta aucune de ces opinions: il se borna à les exposer, de manière qu'on puisse choisir celle que

l'on

l'on jugera la plus propre à conduire au but. — Poëme sur la mort de l'impératrice, reine de Hongrie, *in*-4°. 1780. Espèce d'élégie peu intéressante. — Trois tragéd.: Ulisse, Electre et Antigone, publiées en 1781-82, et non représentées. On y retrouve seulement la noble simplicité des tragiq. qu'il avait pris pour modèles. — Les deux Frères, coméd. en 5 actes; elle fut jouée en 1785, et tomba au 4e acte. Le dialogue en est facile et naturel. — Chimène, opéra en 3 actes, en 1783, qui ne parut point sur la scène lyrique. — Théâtre des Grecs, par le P. Brumoy, en 1785. Rochefort ne donna que le 1er volume de cette édition, accompagn. de Dissertat. et de Remarq. nouvelles. — Théâtre de Sophocle, trad. en entier avec des Remarq. et un Examen de chaque pièce, 1788, 2 vol. *in*-8°, ouvrage fait avec précipitation, et cette malheureuse facilité dont l'auteur était doué. On n'y retrouve pas les beautés de Sophocle, et tout y est d'une grande foiblesse. — Quinze Mémoires dans le Recueil de l'academie des inscriptions, et deux dans celui des notices des manuscrits, publiées par le comité de cette academie. Ces Mémoires roulent sur les mœurs des tems heroiq., chez les Grecs, sur l'utilité des orateurs, dans le gouvernement d'Athènes, sur Ménandre et ses coméd., sur Théophraste, comparé avec la Bruyère, sur la symphonie des Grecs, etc.... Ils sont tous bien écrits; et quoique la matière n'y soit pas toujours suffisamment approfondie, on y trouve de bonnes observat., des rapports heureux, et des rapprochemens faits avec esprit. — Cet écrivain travailla encore les dernières années de sa vie à la rédaction du *Journal des Savans*, Ses extraits sont dictés par cette politesse, cette modération et cette douceur, qualités inhérentes à son caractère.

ROCHEFOUCAULD, (Franç. duc de la) prince de Marsillac, fils de François, premier duc de la Rochefoucauld, naquit en 1613, et mourut à Paris, en 1680. Sa valeur et son esprit le mirent au premier rang des seigneurs de la cour. Il fut long-tems lié avec la fameuse duchesse de Longueville, et ce fut en partie par l'instigation de cette princesse, qu'il entra dans les querelles de la Fronde. Il se signala dans cette guerre, et sur-tout au combat de Saint-Antoine, où il reçut un coup de mousquet, qui lui fit perdre quelque-tems la vue. C'est alors qu'il dit ces vers si connus, tirés de la trag. d'Alcyonée :

« Pour mériter son cœur, pour
» plaire à ses beaux yeux,

» J'ai fait la guerre aux rois ; je » l'aurais faite aux dieux ».

On sait qu'après sa rupture avec Mme. Longueville, il parodia ainsi ces vers :

« Pour ce cœur inconstant, qu'en- » fin je connais mieux,
» J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai » perdu les yeux ».

Après que ces querelles furent assoupies, le duc de la Rochefoucauld ne songea plus qu'à jouir des doux plaisirs de l'amitié et de la littérature. Sa maison était le rendez-vous de tout ce que Paris et Versailles avaient d'ingénieux. Les Racine, les Boileau, les Sévigné, les la Fayette, trouvaient dans sa conversation des agrémens qu'ils cherchaient vainement ailleurs. La goutte le tourmenta sur la fin de ses jours. Il supporta les douleurs de cette maladie cruelle avec la constance d'un philosophe. On trouve à la fin des lettres de Mme. de Maintenon, un portrait bien peint du duc de la Rochefoucauld. « Il avait une physionomie heureuse, l'air grand, beaucoup d'esprit, et peu de savoir. Il était intrigant, souple, prévoyant ; je n'ai pas connu d'ami plus solide, plus ouvert, ni de meilleur conseil. Il aimait à régner. La bravoure personnelle lui paraissait une folie, et à peine s'en cachait-il ; il était pourtant fort brave. Il conserva jusqu'à la mort la vivacité de son esprit, qui était toujours fort agréable, quoique naturellement sérieux ». On a de lui : Des Mém. de la régence d'Anne d'Autriche, Trevoux, 1713, 2 vol. *in*-12 ; écrits avec l'énergie de Tacite. C'est un tableau fidèle de ces tems orageux, fait par un peintre qui avait été lui-même acteur. — Des Réflexions et des Maximes, réimprimées plusieurs fois en un petit vol. *in*-12. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que l'*amour-propre est le mobile de tout*, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante. Ce petit recueil, écrit avec cette finesse et cette délicatesse qui donnent tant de prix au style, accoutuma à penser, et à renfermer ses pensées dans un tour vif et précis. Le reproche que lui a fait l'abbé Trublet de fatiguer par le changement des matières, par le peu d'ordre qui règne dans ses réflexions, et par l'uniformité du style, paraît fondé. Mais on a remédié en partie à ces inconvéniens, du moins à celui du défaut de méthode, en rangeant sous certains titres, dans les dernières édit. les pensées de l'illustre auteur qui ont rapport à un même objet.

Rochefoucauld, (Alex.-Nicolas de la) marquis de

Surgères, né en 1709, mort le 29 avril 1760, se fit un nom par la délicatesse de son esprit, et par les agrémens de son caractère. Il prit le parti des armes, et eut les vertus guerrières, ainsi que les qualités sociales. On a de lui : Une comédie intitulée, *Ecole du Monde*, bien écrite, et pleine de traits auxquels le célèbre auteur des *Maximes* aurait applaudi. —Un Abrégé de Cassandre, roman ennuyeux, qu'il a trouvé l'art de rendre agréable, 3 vol. *in*-12.—Un Abrégé de Pharamond, 4 vol. *in*-12, dans le goût du précédent.

Rochefoucault, (le ci-devant marquis de la) a donné : Constitution des treize états unis de l'Amérique, traduit de l'angl. 1783, gr. *in*-8°.

Rochemaillet, (Gabriel-Michel de la) avocat de Paris, né à Angers en 1562, et mort en 1642, a donné de bonnes édit. de Fontanon, du Coutumier général, etc. et a fait un Théâtre géographique de la France, Paris, 1632, *in*-fol.

Roches, (Mme et Mlle des) de Poitiers. Deux femmes bel esprit du 16e siècle; mais plus célèbres encore par l'uniformité de leurs sentimens qui les attacha l'une à l'autre jusqu'à la mort. Mme. des Roches, devenue veuve après 15 ans de mariage, s'appliqua à cultiver l'éducation de sa fille, qui devint sa rivale en esprit et son amie la plus tendre. Celle-ci recherchée par un grand nombre de beaux esprits, refusa constamment de se marier par tendresse pour sa mère. Elles desiraient de ne pas se survivre; elles furent emportées le même jour, par la peste qui désolait Poitiers en 1587. Elles composaient des ouvrages en prose et en vers, dont la dernière édition est celle de Rouen, 1604, *in*-12, et avaient une grande connaissance des langues et des sciences. Au reste les poésies de la mère et de la fille pouvaient être bonnes pour leur tems et leur pays; aujourd'hui la lecture en est insipide.

Rochon, ci-dev. abbé, et garde du cabinet de physique du roi, memb. de l'acad. des sciences, de celle de marine, aujourd'hui de l'institut national. On a de ce savant : Opuscules mathématiques, 1768, *in*-8°.—Recueil de Mémoires sur la mécanique et la physique, 1783, *in*-8°. — Voyage à Madagascar et aux Indes orientales, 1791, nouv. édit. 1793, *in*-8°. — Apperçu présenté au comité des monnoyes de l'assembl. nationale des avantages qui peuvent résulter de la conversion du métal de cloches en monnoye moulée, pour faciliter l'écha

ge des petits assignats, 1791, *in*-8°. — Compte rendu des expériences, qui ont été faites sur la monnoie coulée et moulée en métal de cloches, pour servir de suite au Mém. intitulé : Apperçu, 1791, *in*-8°. — Essai sur les monnoies anciennes et modernes, 1792, *in*-8°.

Rochon de Chabannes, (Marc-Antoine-Jacques) littérateur distingué, mort à Paris le 25 floréal an VIII, (1800) âgé de 70 ans, a donné à l'Opéra et aux Français des ouvrages qu'on a vus avec plaisir et dont plusieurs sont restés au théâtre. A l'Opéra : le Seigneur bienfaisant, 1780, musique de Floquet ; en 1782 les auteurs y ont ajouté un premier acte. — Alcindor, opéra-féérie en 3 actes, musiqué de Dezede, 1787. — Les Prétendus, com.-lyrique en 1 acte, musique de Lemoine, 1789. — Le Portrait, en 1792. Au théâtre Français : Heureusement, com. en 1 acte, en vers, 1762. — La Manie des arts, ou la matinée à la mode, com. en 1 acte, en vers, 1763. — Les Valets maîtres de la maison, com. en 1 acte en prose, 1769. — Hylas et Sylvie pastorale en 1 acte, en vers, avec des divertissemens, 1768. — Les Amans généreux, com. en 5 actes, en prose, 1774. — Le Jaloux, com. en 5 actes en vers libres, 1784. Outre ces ouvrages, il a encore publié : la Noblesse oisive, 1756, *in*-8°. — Satire sur les hommes, imitation de la 10e satire de Juvénal, 1758, *in*-12. — Discours philosophique et moral, en vers, imité de Juvénal, 1764, *in*-8°. — Le Deuil anglais, com. en 1 acte, en vers, 1757. — La Péruvienne, en 1 acte, 1754. — Les Filles, 1755. — Observation sur la nécessité d'un second théâtre français, 1780, *in*-12. — Beaucoup de pièces dans les journaux et dans l'*Almanach des Muses*. Son théâtre, suivi de quelques pièces fugitives, a été publié en 1786, 2 vol. *in*-8°.

Rocoles, (Jean-Baptiste de) historien français, au-dessous du médiocre, quoique décoré du nom pompeux d'historiographe de France et de Brandebourg, était né vers l'an 1626. Il fut chanoine à Paris, protestant à Genève ; de nouveau catholique en France, de rechef protestant en Hollande, et enfin, il mourut catholique en France en 1696. On a de lui : Description des empires du monde, par Davity, augmentee d'un volume, Paris, 1660, 6 vol. *in*-fol. ; ce vol. n'a fait qu'augmenter les fautes dont cet ouvrage fourmille. — Introduction générale à l'Histoire, 1664. — Abrégé de l'Histoire de l'Empire d'Allemagne, Cologne, 1679 ; c'est une mauvaise traduct. du *Nucleus hist.*

germ. de Larcher. — Les imposteurs insignes qui ont usurpé la qualité d'empereur, Bruxelles, 1729, 2 vol. *in*-8°. — Hist. véritable du calvinisme opposée à l'Hist. de M. Maimbourg, Amst. 1683. Le style de Rocoles est lourd, pesant, embarrassé, incorrect; et ses recherches ne valent pas mieux ordinairement que son style.

Rodier, (Marc-Antoine) ci-dev. avocat à Toulouse. On a de lui : Recueil des Edits, Déclarations, Arrêts du conseil et du parlement de Toulouse, 1756, 2 vol. *in*-8°. — Traité des saisies réelles, *in*-8°. — Questions sur l'Ordonnance de Louis XIV, relatives aux usages des cours de parlement, Toulouse, 1769, *in*-4°.

Rodon, (David de) calviniste du Dauphiné, fut banni de la France en 1663, et mourut à Genève vers l'an 1670. C'était un homme plein de subtilités et d'idées bizarres. On a de lui un ouvrage rare, qu'il publia sous ce titre : L'Imposture de la prétendue confession de foi de St.-Cyrille, Paris, 1629, *in*-8°. — Un livre peu commun, intitulé : *De Supposito*, Amsterd. 1682, *in*-12. — Un Traité de controverse, intitulé : le Tombeau de la Messe, Francfort, 1655, *in*-8°; c'est ce Traité qui le fit bannir. — *Disputatio de libertate et Atomis*, Nîmes, 1662, *in*-8°, assez rare. — Divers autres ouvrages, imprimés en partie à Genève en 1668, 2 vol. *in*-4°. Quoique ce Recueil ne soit pas commun, il n'est pas beaucoup recherché.

Rœderer, (Pierre-Louis) ci-dev. conseiller au parlem. de Metz, a été membre de l'assemblée constituante, et procureur-général-syndic du département de Paris; il est aujourd'hui membre de l'institut national, et conseiller-d'Etat. Nous avons de lui les ouvrages suivans : Dialogue concernant le colportage des marchandises en général, et celui qui s'est exercé jusqu'à présent dans la ville de Metz, brochure *in*-8°, 1783, lu à la société royale des arts et des sciences de cette ville. — Discours qui a remporté le prix proposé par la société des arts et des sciences de Metz, sur cette question : La Foire établie à Metz, au mois de mai de chaque année, est-elle avantageuse au commerce? et ne serait-il pas plus utile pour le bien de cette ville, de donner à cette foire les privilèges et les franchises dont jouissent celles établies dans les villes de grand commerce? 1784. — Eloge de Pilâtre-de-Rozier, lu à la séance publique de la société royale des arts et des sciences de Metz, 1785. — En quoi consiste la prospérité d'un pays? et quelles sont en

général les causes qui peuvent y contribuer le plus efficacement? broch. *in*-8°, 1787. — Observations sur les intérêts des trois évêchés et de la Lorraine, relativement au reculement des barrières des traites, 1 vol. *in*-8°; et plusieurs brochures sur le même sujet, 1787.—Réflexions sur le rapport fait à l'assemblée provinciale de Metz, au sujet du reculement des barrières des traites au-delà des provinces dites étrangères, 1788. — De la députation aux États-généraux, 1 vol. *in*-8°, 1788. — Rapport fait à l'assemblée constituante, concernant les lois constitutionnelles des finances, 1790.—Discours prononcé à l'assemblée nationale dans l'affaire du parlement de Metz, 1790. — Rapport fait à l'assemblée constituante sur la proposition d'imposer les rentes dues par le trésor public, 1790. — Rapport fait à l'assemblée constituante sur les articles généraux relatifs à l'organisation des corps de finances, 1791. — Discours sur l'essence du pouvoir exécutif, et sur les bases du système administratif, 1791. — Un Rapport et un Discours à l'assemblée constituante, sur la prohibition de la culture du tabac, et le privilège exclusif de la fabrication et du débit, 1791. — Lettre de Rœderer à Garat, au sujet de l'article *assemblée nationale*, inséré au *Journal de Paris*, 1791. — Réflexions sur quelques bruits concernant les prétendus dangers de la proclamation d'une séparation de l'assemblée nationale, broch. *in*-8°, 1791. — Mémoire sur l'administration du département de Paris, lu à la barre de l'assemblée nationale, 1792. — De l'intérêt des comités de la convention nationale et de la nation, dans l'affaire des députés détenus, broch. *in*-8° de 40 pag. an III (1795). — Du Gouvernement, broch. *in*-12 de 60 pages, an III (1795). — Des fugitifs français, et des émigrés, brochure *in*-8°, an III (1795). — P.-L. Rœderer a été l'éditeur de 9 volumes d'un Journal d'économie publique et politique, commencé le 10 fructidor de l'an IV (1796); dans lequel il a fait les Mémoires et Discours suivans: Introduction au Journal d'économie publique et politique. — Notice sur Beaumarchais. — Examen du livre de Mme Necker sur le Divorce. —Sur le retour des armées dans la république.—De l'institution de la force publique dans une république. — De la loi du 3 brumaire. — Des institutions funéraires convenables à une république qui permet tous les cultes et n'en adopte aucun. — De la faction et du parti.— Essai analytique sur les divers moyens établis pour la communication des pensées entre les hommes en société.— Extrait raisonné de l'ouv. intitulé:

De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations. — Querelle de Montesquieu et de Voltaire sur les deux principes du gouvernement monarchique et du gouvernement républicain.— Rœderer à Adrien Lezay, sur la satire et sur Chénier.— De l'imitation et de l'habitude. — Lettre sur quelques usages établis dans ce qui s'appellait *la bonne compagnie* sous l'ancien régime. — Des préjugés et des principes. — De la propriété; et examen de cette question : Le droit de propriété est-il inhérent à la nature de l'homme, antérieur à la société, inaliénable de la part de l'individu, et inviolable pour le corps social? et si l'établissement de la propriété dans l'ordre social est avantageux à la société? — Examen impartial de cette question : *La profession de journaliste est-elle de sa nature un métier vil?* — De l'usage à faire de l'autorité publique dans les circonstances actuelles. — Réflexions sur la peine de mort. — De l'organisation des assembl. législat. — Mém. sur cette question : *Est-il possible d'unir si parfaitement les hommes en société, qu'ils n'aient pas besoin de chefs et de lois coactives pour vivre ensemble en bonne intelligence?*—De la propriété considérée dans ses rapports avec les droits politiques. — De la génération des richesses. —Des soins du gouvernement relativement aux outils et instrumens employés dans les occupations rurales. — Discussion sur ces deux questions : 1° *Quels sont les effets des emprunts publics sur le taux de l'intérêt?* 2° *Quels sont les effets des emprunts publics sur le prix des marchandises et des salaires?* — Trois Lettres sur l'usage des paris. Le même Journal repris le 30 frimaire an VIII (1800), sous le titre de *Mémoires d'économie publique, de morale et de politique*, contient les articles suiv. de Rœderer : De la majorité nationale; ce qui la constitue, et l'annonce. — De la composition d'un Catéchisme de morale. — Examen raisonné des leçons d'histoire faites à l'Ecole normale par Volney. — Des sociétés particulières, telles que les clubs, etc. brochure de 40 pages, an VII (1799). — De la philosophie moderne, ou Réponse à Rivarol, brochure *in*-8° de 50 pages, an VIII (1800). — Éloge de Montesquiou, lu au lycée républicain, an VII (1799). — Des principes et des caractères de l'emprunt forcé, an VII (1799). — Recueil d'Opuscules, et Mélanges de politique et de littérature, 1 vol. *in*-8° de 400 pages, au VIII (1800). —Une année du consulat de Bonaparte, an IX (1801). — Exposition des motifs de l'organisation administrative de la France, d'après la constitution de l'an VIII. — Discours au

corps-législatif sur le même sujet. — Exposition des motifs de la loi portant l'organisation de la triple notabilité en France. — Discours au corps-législatif sur le même sujet. — Cours d'organisation sociale fait au lycée en l'an III (1795), *inédit.* — Leçons d'économie publique qui se font au lycée; *inédites.* — Beaucoup d'articles dans le *Journal de Paris* en 1792, et depuis l'an IV (1796).

ROEMER, (Olaus) de l'acad. des sciences, mathématicien et astronome célèbre, était un danois, que Picard, membre de l'académie des sciences de Paris, envoyé par Louis XIV dans le Nord, pour faire des observations, conquit à la France. Roëmer travailla aux Observations astronomiques avec Picard et Cassini, et fit des découvertes dans ce genre. Il fut reçu à l'acad. des sciences de Paris en 1672. Il enseigna les mathématiques au Dauphin, fils de Louis XIV. L'amour de sa première patrie le ramena en Danemarck, où il fut mathématicien du roi Christiern V, et professeur d'astronomie; il fut conseiller d'Etat sous Frédéric IV. Il mourut en 1710. On a imprimé à Coppenhague, en 1735, diverses observations de Roëmer, et un autre ouvrage, sous le titre de *Basis astronomiæ.* C'est proprement une méthode d'observer.

ROGER-SCHABOL, (Jean) diacre du diocèse de Paris sa patrie, mort le 9 avril 1768, dans sa 77e année, avait reçu de la nature un goût décidé, et même une espèce de passion, pour le jardinage. Dès sa plus tendre enfance, il avait oublié, pour un amusement si noble, les goûts frivoles et inconstans qui se succèdent à cet âge; et, malgré ses occupations ecclésiastiques, il ne fut jamais détourné de son application à l'histoire naturelle, et sur-tout à la botanique, considérée du côté de l'économie champêtre. Il fit dans cette partie, des recherches et des découvertes très-intéressantes. Après 30 années de travaux, d'observations et d'expériences, il se détermina à donner au public un ouvrage immense, qu'il avait médité de bonne heure, auquel il avait rapporté toutes ses études, et dont le titre indique suffisamment l'objet et l'importance : c'est la *Théorie et la Pratique du Jardinage et de l'Agriculture*, réduites en principes, et démontrées d'après la physique des végétaux. La mort surprit l'abbé Roger, après la publication du premier volume : la matière n'y est encore qu'effleurée, soit dans le Discours préliminaire, soit dans le Dictionnaire étymologique et raisonné de tous les termes servant à la théorie et à la pratique du jardinage. Mais, quoique ce volume ne

soit

soit pour ainsi dire qu'une Introduction à l'ouvrage, il suffit cependant pour assurer à son auteur les noms de *Columelle français* et de *Législateur des Jardins*, qui lui ont été donnés par un excellent critique. La *Pratique du Jardinage*, ainsi que la *Théorie*, forment deux ouvrages qui ont été rédigés après la mort de l'abbé Roger, sur ses Mémoires, par un naturaliste célèbre (Dezallier d'Argenville). Le premier parut en 1770, en 2 vol. *in*-12; et le second, en 1771, en 1 vol. *in*-12.

ROGER, (Joseph-Louis) médecin de l'acad. de Montpellier, né à Strasbourg, est mort en 1761. Il est auteur de Thèses intéressantes : *De vi Soni et Musices in corpus humanum*, 1758, *in*-8°; *De perpetua fibrarum muscularium palpitatione, novum phenomenon in corpore humano detectum.*

ROGEVILLE, (Pierre-Dominique-Guillaume de) conseiller au parlement de Nancy, a donné un Dictionnaire historique des ordonnances et des tribunaux de la Lorraine et du Barrois, Nancy, 1777, 2 vol. *in*-4°. —Jurisprudence des tribunaux de Lorraine, précédée de l'Histoire du parlement de Nancy, 17**, *in*-4°.

ROHAN, (Henri, duc de) pair de France, prince de Léon, naquit au château de Blein en Bretagne l'an 1579. Henri IV, sous les yeux duquel il donna des marques distinguées de bravoure au siége d'Amiens, à l'âge de 15 ans, l'aima avec tendresse. Après la mort de ce monarque, il devint chef des calvinistes en France, et chef aussi redoutable par son génie que par son épée. Il soutint, au nom de ce parti, trois guerres contre Louis XIII. La première, terminée à l'avantage des protestans, s'alluma lorsque ce prince voulut rétablir la religion romaine dans le Béarn; la deuxième, à l'occasion du blocus que le cardinal de Richelieu mit devant la Rochelle; et la troisième, lorsque cette place fut assiégée pour la seconde fois. La paix de 1629 ayant éteint le feu de la guerre civile, le duc de Rohan se retira à Venise. Cette république le choisit pour son généralissime contre les Impériaux. Louis XIII l'enleva aux Vénitiens, pour l'envoyer ambassadeur en Suisse et chez les Grisons. Il voulait aider ces peuples à faire entrer sous leur obéissance la Valteline, dont les Espagnols et les Impériaux soutenaient la révolte. Rohan, déclaré général des Grisons par les trois Ligues, vint à bout, par plusieurs victoires, de chasser entièrement les troupes allemandes et espagnoles de la Valteline en 1633. La France ne paraissant pas devoir reti-

rer ses troupes, les Grisons se soulevèrent; et le duc de Rohan, mécontent de la cour, fit un traité particulier avec eux en 1637, et se retira à Genève pour éviter le ressentiment de sa cour. Il mourut d'une blessure qu'il avait reçue au combat de Reinfeld en 1638, étant au service du duc de Saxe-Weimar, son ami. Il fut enterré le 27 mai dans l'église de St.-Pierre de Genève, où on lui dressa un magnifique tombeau de marbre, avec une épitaphe qui comprend les plus belles actions de sa vie. Le duc de Rohan fut un des plus grands capitaines de son siècle. Voltaire a fait sur lui les quatre vers suivans :

« Avec tous les talens, le ciel l'avait
» fait naître :
» Il agit en héros; en sage il écrivit.
» Il fut même grand-homme en
» combattant son maître,
» Et plus grand lorsqu'il le servit ».

Les qualités militaires étaient relevées en lui par une douceur extrême dans le caractère, par des manières affables et gracieuses, par une générosité qui a peu d'exemples. On ne remarquait en lui ni ambition, ni hauteur, ni vue d'intérêt; il avait coutume de dire que *la gloire et l'amour du bien public ne campent jamais où l'intérêt particulier commande.* Le duc de Rohan avait eu dessein d'acheter l'île de Chypre, pour y introduire les familles protestantes de France et d'Allemagne. Le grand-seigneur devait la lui céder, moyennant 200,000 écus, et un tribut annuel de 60,000 liv.; mais la mort du patriarche Cyrille, auquel il avait confié cette affaire, la fit échouer. Nous avons de ce grand capitaine plusieurs ouvrages intéressans : Les Intérêts des princes, livre imprimé à Cologne en 1666, *in*-12, dans lequel il approfondit les intérêts publics de toutes les cours de l'Europe. — Le Parfait Capitaine ou l'Abrégé des guerres des Commentaires de César, *in*-12 : il fait voir que la tactique des anciens peut fournir beaucoup de lumières pour la tactique des modernes. — Un Traité de la corruption de la milice ancienne. — Un Traité du gouvernement des Treize-Cantons. — Des Mémoires, dont les plus amples éditions sont en 2 vol. *in*-12. Ils contiennent ce qui s'est passé en France depuis 1610 jusqu'en 1629. — Recueil de quelques Discours politiques sur les affaires d'Etat, depuis 1612 jusqu'en 1629, *in*-8°, à Paris, 1644, 1693 et 1755; avec les Mémoires et Lettres de Henri, duc de Rohan, sur la guerre de la Valteline, 3 vol. *in*-12, Genève et Paris, 1757. C'est la première édition qu'on ait donnée de ces curieux Mémoires. On en est redevable aux soins du baron de Zurlauben, qui les a tirés de diffé-

rens manuscrits authentiques. Il a orné cette édition de notes géographiques, historiques et généalogiques, et d'une Préface, qui contient une Vie abrégée, mais intéressante du duc de Rohan, auteur des Mémoires. Nous avons la Vie du même auteur, composée par l'abbé Pérau. Elle occupe les tomes XXI et XXII de l'*Histoire des Hommes illustres de France*. Quelqu'ennui que doivent causer les détails de guerres finies depuis si longtems, les Mémoires du duc de Rohan font encore quelque plaisir. Il narre agréablement, avec assez de précision, et d'un ton qui lui concilie la croyance de son lecteur.

ROHAN, (Marie-Eléonore de) fille de Hercule de Rohan-Guémené, duc de Montbazon, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît en 1645, ensuite abesse de la Trinité de Caen, mourut abesse du monastère de St.-Joseph à Paris en 1681, à 53 ans. On a d'elle quelques ouvrages estimables. Les principaux sont : La Morale du Sage, *in*-12; c'est une paraphrase des proverbes, de l'ecclésiastique et de la sagesse. — Paraphrase des Pseaumes de la Pénitence, imprimée plusieurs fois avec l'ouvrage précédent. — Plusieurs Exhortations aux vêtures et aux professions des filles qu'elle recevait. — Des Portraits, écrits avec assez de délicatesse.

ROHAN, (Armand-Gaston de) né en 1674; évêque de Strasbourg, cardinal, grand-aumônier de France en 1713, commandeur de l'ordre du St.-Esprit, eut part à toutes les affaires ecclésiastiques de son tems, et fit paraître beaucoup de zèle pour la bulle *Unigenitus*. L'acad. française et celle des sciences se l'associèrent, et le perdirent en 1749. On a sous son nom, des Lettres, des Mandemens, des Instructions pastorales, et le Rituel de Strasbourg.

ROHAULT, (Jacques) né en 1620, d'un marchand d'Amiens, fut envoyé à Paris pour y faire sa philosophie. Il s'attacha sur-tout à celle de Descartes. Clerselier, partisan de ce philosophe, fut si enchanté de lui avoir trouvé un défenseur dans Rohault, qu'il lui donna sa fille en mariage. Il l'engagea à lire tous les ouvrages de Descartes, et à les enrichir de ses réflexions. Ce travail produisit la physique que nous avons de lui, et qu'il enseigna dix ou douze ans à Paris avant que de la donner au public. Ce philosophe mourut en 1675, âgé de 55 ans. Ses principaux ouvrages sont : Un Traité de physique, *in*-4°, ou 2 vol. *in*-12. — Des Elémens de mathématiques. — Un Traité de mechanique, dans ses Œuvres posthumes, 2 vol. *in*-12. — Des Entretiens sur la philosophie, et d'autres

qui ont été fort utiles autrefois.

Roissard, abbé, ci-devant prédicateur ordinaire du roi, a publié : La Consolation du Chrétien, ou Motifs de confiance en Dieu dans les diverses circonstances de la vie, 1775, 2 vol. *in*-12; nouvelle édition, 1780, 2 vol. *in*-12; 1791, gr. *in*-12.

Roland, maître-ès-arts et instituteur. On a de lui : Esprit des tragédies et tragi-comédies, depuis 1630-1761, par forme de Dictionnaire, 1762, 3 vol. *in*-12; nouvelle édition, sous le titre de Dictionnaire portatif des Tragédies, etc. 1774, 3 vol. *in*-12. —Dictionnaire des caractères et portraits tirés des Oraisons funèbres qui ont paru depuis 1530—1775, impr. en 1777, 2 vol. *in*-8°.

Roland a trad. le dernier Voyage du capitaine Cook autour du Monde, où se trouvent les circonstances de sa mort, publié en allemand par H. Zimmermann, témoin oculaire : avec un Abrégé de la Vie de ce Navigateur célèbre, et des notes, Berne, 1782, *in*-8°.

Roland d'Ercevillé, (B.-G.) ci-dev. président des requêtes du parlem. de Paris, président de la ci-dev. acad. d'Orléans, décapité le 20 avril 1794, (an II) à l'âge de 64 ans. On a de ce magistrat : Lettre à l'abbé Velly, sur les tomes III et IV de son *Histoire de France*, au sujet de l'autorité des Etats, et du droit du parlement, de vérifier les édits, declarations, etc. 1756, *in*-12. —Discours d'un des membres des requêtes du Palais, sur les jésuites vivans dans le monde en habits séculiers, 1762. — Comptes rendus au parlement en 1763, de l'exécution des arrêts des 8 août et 7 septembre 1762, concernant l'expulsion des jésuites, et l'installation de l'université dans le collége de Louis-le-Grand; et plusieurs autres Comptes rendus sur d'autres colléges de jésuites, 1763 et années suivantes, *in*-4°.—Compte rendu le 27 févr. des Interrogatoires trouvés dans la bibliothèque du collége de Louis-le-Grand, et subis par devant Argenson, lieutenant de police au commencement de ce siècle, par des prisonniers détenus à la Bastille ou à Vincennes, etc. 176*, *in*-4°. —Compte rendu le 13 mai 1768, des différens Mémoires renvoyés par les universités sises dans le ressort de la cour, en exécution de l'arrêt du 3 septembre 1762, relativement au plan d'étude à suivre dans les colléges non dépendans des universités, et à la correspondance à établir entre les colléges et les universités, 1770, *in*-4°. — Dissertation sur la question : *Si les*

Inscriptions doivent être rédigées en français ou en latin? 1782, *in*-8°; 2e édit., 1784, *in*-4°. — Recueil de plusieurs de ses ouvrages, 1783, *in*-4°. — Plan d'éducation, 1784, *in*-8°. — Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois, sur les cours d'Amour, ainsi que sur les privilèges qu'en France les mères nobles transmettaient autrefois à leurs descendans, quoique issus de pères roturiers, où l'on expose les vestiges qui restent de ces anciens usages; le tout précédé de quelques réflexions sur l'influence, et la part que les femmes ont eues, non-seulement dans tous les gouvernemens, mais même dans toutes les révolutions, ainsi que dans les sciences et les arts, 1787, *in*-12. — Discours prononcé à la séance publique de l'académie d'Orléans le 11 décembre 1787, imprimé en 1788, *in*-4°.

Roland de la Platière, inspecteur-général des manufactures de Picardie et de la généralité de Lyon, deux fois ministre de l'intérieur; membre des académies de Rouen, Dijon, Villefranche, correspondant des acad. des sciences de Paris, de Montpellier, des arcades de Rome, honoraire de la société économique de Berne, naquit à Villefranche d'une famille ancienne, distinguée dans la robe par son intégrité. Il vit, jeune encore, la fortune s'évanouir par le défaut d'ordre d'une part, et de l'autre, par les excès de la dépense. Le dernier de cinq frères, à qui l'on fit prendre parti dans l'église, il quitta, seul et sans secours, la maison paternelle à l'âge de dix-neuf ans, pour ne point s'engager dans les ordres, ni dans le commerce auquel il répugnait également. Arrivé à Nantes, il s'y plaça chez un armateur pour s'instruire de différentes choses, avec le projet de passer aux Indes. Les arrangemens étaient pris; un crachement de sang survint, et lui fit défendre la mer, s'il n'y voulait périr. Il se rendit à Rouen, où un de ses parens, inspecteur des manufactures, lui proposa d'entrer dans cette partie d'administration. Il s'y détermina, s'y distingua bientôt par son activité, son travail, et s'y trouva enfin utilement placé. Les voyages, l'étude, et les occupations de son état, partagèrent sa vie jusqu'à l'époque où il fit connaissance avec Mlle Phlipon, dont les talens et les charmes ne tardèrent pas à le captiver. Il était alors fixé à Amiens en qualité d'inspecteur-général des manufactures de Picardie. « C'était (dit Mme Roland dans ses *Mémoires*) un homme de quarante et quelques années, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de roideur que donne l'habitude du cabinet; mais

ses manières étaient simples et faciles ; et sans avoir le fleuri du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né, à la gravité du philosophe. De la maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux, et très-découvert, n'altéraient point des traits réguliers, mais les rendaient plus respectables que séduisans. Sa voix était mâle, son parler bref, comme celui d'un homme qui n'aurait pas la respiration très-longue ; son discours plein de choses, parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille ; sa diction était quelquefois piquante, mais revêche, et sans harmonie, etc. » Roland, après son mariage avec Mlle Phlipon, passa à la place d'inspecteur du commerce et des manufactures de de la généralité de Lyon. Il y travaillait à la continuation de son *Dictionnaire des Manufactures* pour l'*Encyclopédie*, lorsque Brissot lui adressa quelques-uns de ses ouvrages, comme un témoignage de son estime particulière : Brissot ne jouait alors d'autre rôle, que celui d'homme de lettres. La conformité de leurs opinions les attacha l'un à l'autre ; et, sans s'être encore vus, ils devinrent amis. En 1789, Roland fut porté à la municipalité de Lyon. L'administration des finances de cette ville, se trouvant endettée de quarante millions, il fallut solliciter des secours ; Roland fut député extraordinairement auprès de l'assemblée constituante pour en obtenir. Il vit Brissot à Paris. Leur intimité se resserra, et Roland revint à Lyon avec la certitude d'avoir un ami de plus, mais un ami dont la destinée devait singulièrement influer sur la sienne. Un des derniers actes de l'assemblée constituante, fut la suppression des inspecteurs des manufactures et du commerce ; Roland et sa femme prirent alors le parti de se fixer à Paris. Leurs liaisons avec les principaux députés de la première législature, devinrent habituelles, et furent un acheminement à leur fortune. La cour, qui cherchait alors à faire quelque chose qui lui acquît de la popularité, jèta les yeux sur Roland pour le faire ministre. Brissot fut l'intermédiaire de cette affaire ; et encouragé par lui, Roland passa au ministère de l'intérieur. La première fois qu'il parut à la cour, la simplicité de son costume, son chapeau rond, et les rubans qui nouaient ses souliers, firent l'étonnement des courtisans. Cependant Roland acquit une grande prépondérance dans les affaires publiques, et la réputation d'un homme d'Etat, aussi ferme que vertueux. Un des principaux événemens de son ministère, fut la fameuse

Lettre qu'il écrivit à Louis XVI, Lettre qui lui valut sa disgrace jusqu'à l'époque du 10 août, où il fut rappellé au conseil-exécutif provisoire en qualité de ministre de l'intérieur. Son premier ministère n'avait pasété marqué par des événemens bien extraordinaires, le second se montra orageux dèsles premiers jours. Roland y était entré l'idole du peuple; mais quand les factieux, qui subjuguèrent Paris et la convention, ne le virent pas dans leurs rangs : qu'au contraire, son courroux éclata contre eux ; qu'il s'indigna d'être au ministère avec les complices des crimes qui se commettaient; qu'il voulut arrêter le sang qui coulait aux prisons; qu'il provoqua la destitution de la commune dilapidatrice et sanguinaire; qu'il lui demanda des comptes, Roland ne fut plus qu'un objet de jalousie et de haine, dont on poursuivit la perte par tous les moyens possibles. Lorsque la désorganisation de toutes les parties de l'administration publique fut complète, Roland crut qu'il était de son honneur de donner sa démission. Il était chez lui le soir du 31 mai, lorsque six hommes armés se présentèrent à sa porte; l'un d'eux fit lecture à Roland d'un ordre de l'arrêter, au nom du comité révolutionnaire. « Je ne connais point (dit Roland) de loi qui constitue l'autorité que vous me citez, et je n'obtempérerai point aux ordres qui émanent d'elle : si vous employez la violence, je ne pourrai que vous opposer la résistance de mon âge; mais je protesterai contr'elle jusqu'au dernier instant ». Surpris de cette réponse, les satellites se retirent pour aller en faire part au conseil de la commune; pendant cet intervalle Roland s'enfuit, et disparut. Il était depuis le 24 juin 1792 à Rouen, chez des amis qui ne se lassaient point de lui donner asyle, quoiqu'il y allât de leur vie, lorsque la nouvelle du supplice de sa femme parvint jusqu'à lui. Roland tomba dans une crise qui fit craindre que ce ne fût sa dernière heure. Il reprit cependant connaissance, et avec elle tous les accès du désespoir. Les raisonnemens et les soins de ses amis, n'apportèrent point le moindre calme à sa douleur; il lui fut impossible de survivre à celle qu'il avait tant aimée; mais, pour ne pas compromettre ses bienfaiteurs, il se décida à exécuter son projet hors de leur maison. Quand ces respectables amis furent bien convaincus qu'il était impossible de détourner Roland de sa résolution, ils eurent le courage de délibérer avec lui sur le genre de mort qu'il choisirait. Deux projetsfurent discutés : suivant le premier, Roland devait se rendre *incognito* à Paris, se jeter au mi-

lieu de la convention, et l'étonner assez, pour la forcer d'entendre des vérités qu'il croyait utiles à son pays. Il aurait demandé après cela, d'aller mourir sur l'échafaud, où l'on venait d'assassiner sa femme. L'autre projet était de se retirer à quelques lieues de Rouen, et de se donner lui-même le coup fatal. Roland fut pendant quelque tems séduit par le premier projet; mais, quand il considéra que son supplice entraînerait la confiscation de ses biens, et qu'il réduirait par-là sa fille à la misère, sa tendresse paternelle repoussa ce projet, et il préféra s'arracher la vie de ses propres mains. Il demanda une plume, et écrivit pendant un quart-d'heure, prit une canne à épée, et donna les derniers embrassemens à ses amis. Il était six heures du soir du 15 du mois de novembre 1793, quand Roland sortit de son asyle; il suivit la route de Paris, et lorsqu'il fut au Bourg-Baudouin, à quatre lieues à-peu-près de Rouen, il entra dans une avenue qui conduisait à une maison, s'assit sur un des bords, et là, se perça le cœur : la mort fut prompte, sans doute; mais il la reçut si paisiblement, qu'il ne changea pas d'attitude, et que le lendemain, quelques passans crurent, en le voyant assis, et appuyé contre un arbre, qu'il était endormi. Sa mort fut bientôt sue à Rouen. Le député Legendre y était en mission; il se rendit sur les lieux, s'empara des papiers qui furent trouvés dans la poche de Roland, et écrivit à la convention : « Que Roland s'était rendu justice, pour se soustraire au glaive de la loi; qu'on avait trouvé quelques pièces dans ses poches, dont une contenait une apologie de sa vie et de sa mort;....que la convention jugerait sans doute nécessaire de faire planter sur sa fosse un poteau, sur lequel serait une inscription qui transmettrait à la postérité la fin tragique de ce ministre pervers, etc. » Le billet, dont il est parlé dans cette lettre, etait ainsi conçu : « Qui que » tu sois, qui me trouves gissant, respecte mes restes : » ce sont ceux d'un homme » qui consacra toute sa vie à » être utile, et qui est mort, » comme il a vécu, vertueux » et honnête. Puissent mes » concitoyens, prendre des » sentimens plus doux et plus » humains! Le sang qui coule » par torrens dans ma patrie » me dicte cet avis. Non la » crainte, mais l'indignation, » m'a fait quitter ma retraite; » au moment où j'ai appris » qu'on avait égorgé ma femme, je n'ai pas voulu rester » plus long-tems sur une terre » souillée de crimes ». Telle fut la fin de Roland, l'un des hommes qui ont acquis le plus de célébrité pendant la révolution. L'activité, le courage, l'austère

l'austère probité, de grandes connaissances administratives étaient son partage : c'en était trop pour le tems où il a vécu et pour les hommes qui disposaient alors du sort des français. On a de lui les ouvrages suivans : Mémoire sur l'éducation des troupeaux, et la culture des laines, 1779—83, *in*-4°. — Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte en 1776 et 1778, Paris, 1782, 6 vol. *in*-12. — L'Art du fabriquant d'étoffes de laines rases et sèches, unies et croisées, 1780—83, *in*-4°. — L'Art de l'imprimeur d'étoffes en laine, 1780 et 1783, *in*-fol. — L'Art du fabriquant de velours de coton, etc., 1780 et 1783, *in*-4°. — L'Art du tourbier, 1783, *in*-4°. — Dictionn. des Manufactures, et arts qui en dépeudent pour l'*Encyclopédie méthodique*, dès le tome II. — De l'influence des Lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans les capitales, 1786, *in*-8°. — Des Lettres, des Rapports, des Mémoires, des Comptes rendus.

ROLAND, (Marie-Jeanne PHILIPON, femme de l'ex-ministre) née à Paris en 1756, fut décapitée le 8 novembre 1793 (an III). Elle avait reçu le jour d'un père dissipé, et d'une mère aussi bonne que vertueuse. Son père ne songeait qu'a devenir riche, et il se ruina; sa mère ne savait s'occuper que des soins d'élever sa fille, et elle fut heureuse dans ses efforts. La jeune Philipon passa ses 1ères années au sein des beaux-arts, faisant ses délices de l'étude, et s'exerçant à rédiger, par écrit, ses observations sur tout ce qui la frappait. Dès l'âge de neuf ans, elle avait lu et goûté Plutarque. L'exemple de son excellente mère contribuait, autant que ses leçons, à lui faire aimer tout ce qui était beau, généreux et vrai. L'inconduite de son père, loin d'influer sur sa raison ou sur son cœur pour les dépraver, ne servit qu'à hâter la maturité de l'une, et qu'à éclairer l'autre. En 1775, elle fit connaissance avec Roland; et en 1780, elle l'épousa, plus par estime que par amour, plus pour la gloire d'attacher son sort à celui d'un homme dont elle présageait la célébrité, que par un penchant réel. Pendant la première année de son mariage, elle mit au net les Notes de Roland, sur l'Italie; et corrigea les épreuves d'un ouvr. qu'il faisait imprimer. Sa place l'ayant appellé à Amiens, elle y cultiva la botanique, et fit un herbier des plantes de la Picardie. En 1784, après un voyage en Angleterre, transplantee à Villefranche, patrie de son mari, elle s'adonna à l'économie champêtre, et aux soins de la bienfaisance envers les paysans malades ou pauvres. Elle visita la Suisse

en 1787, et rapporta de ce voyage un grand fonds de connaissances politiques et naturelles. Les principes de la révolution exaltèrent son ame, et la disposèrent au rôle qu'elle devait y jouer. En 1791, sa maison était devenue le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus célèbre dans la législature; ses liaisons avec Brissot, Vergniaux et autres, datent de cette époque; l'amitié qu'elle leur avait vouée survécut à leur proscription; elle attachait sa gloire à reconnaître et à déclarer comme ses amis, ceux qu'elle prévoyait bien, malgré leur disgrace, devoir jouer un grand rôle dans l'histoire, et elle les a célebrés avec cette pompe de couleurs dont elle savait bien que les reflets retomberaient sur elle. Le style mâle et courageux qu'on lui connaissait, lui fit souvent donner toute la gloire des travaux de son époux, pendant ses deux ministères. Elle se plaisait même à laisser entrevoir la part qu'elle y avait prise; et telle était l'opinion générale à cet égard, que lorsque la convention nationale, par un reste de vénération et de reconnaissance, se détermina à prier Roland de ne point abandonner le ministère, Danton s'écria: *Si l'on fait une invitation à monsieur, il en faut aussi faire une à madame Roland; je connais toutes les vertus de l'ex-ministre, mais nous avons besoin d'hommes qui voient autrement que par leurs femmes.* La grande ambition de cette femme célèbre était de gouverner: quand la carrière qui devait la conduire à son but s'ouvrit devant elle, elle voulut être aimable pour y réussir. Grande, vive, spirituelle, elle fixait d'abord fortement l'attention de ceux qui la voyaient pour la première fois. Quand on la fréquentait, peu de personnes étaient à l'abri de son regard, dans lequel on observait quelque chose de magique et de séduisant, qui arrachait presque l'admiration. Sa voix modulée, douce et flexible allait à l'ame; les maximes rigoureuses du républicanisme, en passant par sa bouche, prenaient cette teinte séduisante qu'une femme seule peut repandre sur l'objet de son culte. Avec de pareils avantages que n'eût-elle pas obtenu, si les factions, pour qui les talens, l'esprit et les graces ne sont rien, quand ces dons ne se combinent pas avec leurs projets, ne l'eussent pas renversée et conduite d'abîme en abîme jusqu'à l'échafaud. Après le 31 mai, époque où Roland se déroba, par la fuite, aux outrages et au supplice dont il se voyait menacé, elle crut pouvoir rester à Paris sans danger; mais on ne la laissa pas long-tems dans cette erreur. Elle fut emprisonnée d'abord à l'Abbaye, puis à Sainte-Pelagie, où elle

passa environ cinq mois. Séparée de sa fille qu'elle chérissait, et de son mari dont elle ignorait le sort, elle pleurait sur l'un et sur l'autre, quand elle était sans témoins; mais elle rassemblait toutes les forces de son ame devant ses compagnons d'infortune : elle leur parlait le langage de la philosophie la plus consolante et la plus généreuse. Enfin l'on se servit, pour la perdre, du prétexte de ses liaisons avec les Girondins. Au jour de son supplice, elle intéressa par son courage; non seulement elle se montra sans faiblesse, elle fit plus, elle fut assez maîtresse d'elle-même pour arracher à un compagnon d'infortune, qui marchait avec elle à l'échafaud, des sourires que la gaieté seule pouvait inspirer. Quand elle fut devant la statue de la liberté qu'on avait érigée sur la place de la révolution, et qui semblable au dieu Theutatès, recevait chaque jour l'offrande de plusieurs victimes humaines : *O liberté*, dit-elle en s'inclinant respectueusement, *que de crimes on commet en ton nom !* On trouve la peinture du caractère et des talens de cette femme extraordinaire, dans ses Mémoires qui ont été publiés après sa mort, sous le titre : *OEuvres de M. J. Ph. Roland*, femme de l'ex-ministre de l'intérieur, contenant les Mémoires et Notices historiques qu'elle a composés dans sa prison, en 1793, sur sa vie privée, sur son arrestation, sur les deux ministères de son mari, et sur la révolution; son procès et sa condamnation à mort, par le tribunal révolutionnaire; ses ouvrages philosophiques faits avant son mariage; sa correspondance et ses voyages, précédés d'un discours préliminaire, par L. C. Champagneux, éditeur, et accompagné de notes et notices, du même, sur sa détention, 3 vol. *in*-8°. Paris, an VIII, (1800). Les ouvrages philosophiques de Mme. Roland sont : De l'Ame. — De la Mélancolie. — De la Retraite. — De l'Amitié. — Pensées diverses sur la morale et la religion. — De l'Amour. — Sur la Vieillesse. — Sur Socrate, etc. — Voyage à Soucis. — Voyage en Angleterre et en Suisse, etc.

Rolle, (Michel) de l'acad. des sciences, grand algébriste, naquit le 21 avril 1652, à Ambert, petite ville de la Basse Auvergne, et mourut le 8 novembre 1719. « Un homme, dit Fontenelle, capable, comme lui, de se sacrifier entièrement à l'algèbre, n'est pas un présent que la nature fasse tous les jours aux sciences. Simple maître à écrire, et ne tirant que de cette profession sa subsistance, et celle d'une famille nombreuse; tout ce qu'elle pou-

vait lui laisser de loisir, tout ce qu'il pouvait dérober à son sommeil, sa passion dominante le prenait; et l'on sait, ajoute l'académicien, que les passions font toujours leur part assez bonne ». Ozanam, dont le nom est illustre dans les mathématiques, ayant proposé en 1682 un problème qu'apparemment il croyait difficile, Rolle, toujours simple maître à écrire, et inconnu non-seulement au public, mais même aux mathématiciens, le résolut en se jouant; il prit plaisir d'aller beaucoup au-delà du problème, et déploya une grande connaissance des nombres. Le ministre Colbert, qui, selon Fontenelle, avait des espions pour découvrir le mérite caché ou naissant, retira Rolle de son obscurité, et lui donna une gratification, et puis une pension. En 1685, Rolle fut reçu à l'acad. des sciences. Il avait enseigné les mathématiques à un des fils de Louvois, qui lui donna en récompense une place lucrative au bureau de l'extraordinaire des guerres; mais cette place l'éloignait de l'algèbre et de l'acad., il en fit le sacrifice, et c'en était un dans l'état de sa fortune. En 1690 il publia un Traité d'algèbre où l'on remarqua surtout sa méthode, dite des *Cascades*, qui résout les équations déterminées de tous les degrés. En 1699, il donna une Méthode pour réduire les équations indéterminées de l'algèbre. Il y a encore de lui quelques autres ouvrages sur la même science: il la croyait encore imparfaite et susceptible d'une étendue, que l'on ne pense pas même, dit Fontenelle, à y désirer. Il en méditait des élémens tout nouveaux. Il se signala, ainsi que l'abbé Gallois, par son opposition à la géométrie de l'infini qui n'en a pas moins triomphé.

Rollin, (Charles) naquit à Paris en 1661, et mourut dans la même ville en 1740 à l'âge de 80 ans. Le nom de Rollin, rappelle celui d'un des hommes les plus utiles que l'université de Paris ait produits, au milieu du nombre immense de professeurs célèbres formés dans son sein qui ont concouru à sa gloire. Fils d'un coutelier, Rollin fut reçu maître dès son enfance. Un bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il servait la messe, ayant reconnu dans ce jeune homme des dispositions heureuses, lui obtint une bourse pour faire ses études au collége du Plessis. Charles Gobinet en était alors principal; il devint le protecteur de Rollin, qui sut gagner l'amitié de son bienfaiteur par son caractère, et son estime par ses talens. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie au collége du Plessis, il fit trois années de théo-

logié en Sorbonne, mais il ne poussa pas plus loin cette étude, et il n'a jamais été que tonsuré. Le célèbre Hersan, son professeur d'humanités, lui destinait sa place. Rollin lui succéda effectivement en seconde en 1683, en rhétorique en 1687, et à la chaire d'éloquence au collége-royal en 1688. A la fin de 1694, il fut fait recteur, place qu'on lui laissa pendant 2 ans pour honorer son mérite. L'université prit une nouvelle face: Rollin y ranima l'étude du grec et substitua les exercices académiques aux tragédies. L'abbé Vittement, coadjuteur de la principalité du collége de Beauvais, ayant été appellé à la cour, fit donner cette place à Rollin, qui gouverna ce collége jusqu'en 1712. Ce fut dans cette annee qu'il se retira, pour se consacrer à la composition des ouvrages qui ont illustré sa mémoire. L'université le choisit une seconde fois pour recteur en 1720, et l'acad. des belles-lettres le possédait depuis 1701. Rollin était principalement estimable par la douceur de son caractère, par sa modération, par sa candeur, par la simplicité de son ame. Au lieu de rougir de sa naissance il était le premier à en parler. *C'est de l'antre des Cyclopes*, disait-il dans une épigramme latine à un de ses amis, en lui envoyant un couteau, *que j'ai pris mon vol vers le Parnasse.* Ce n'est pas qu'il n'eût en même-tems une sorte de vanité, sur-tout par rapport à ses ouvrages, dont les éloges emphatiques de ses partisans lui avaient donné une haute opinion. Il disait naïvement ce qu'il en pensait; et ses jugemens quoique trop favorables, étaient moins l'effet de la présomption, que de la franchise de son caractère. C'était un de ces hommes qui sont vains sans orgueil. Rollin parlait bien; mais il avait plus de facilité à écrire qu'à parler, et on trouvait plus de plaisir à le lire qu'à l'entendre. Son nom passa dans tous les pays de l'Europe. Plusieurs princes cherchèrent à avoir des relations avec lui. Le duc de Cumberland, et le prince royal de Prusse, étaient au rang de ses admirateurs. Ce monarque l'honora de plusieurs lettres, dans l'une desquelles il lui disait: *Des hommes tels que vous marchent à côté des souverains.* Quant au mérite littéraire de cet auteur, on l'a trop exalté de son tems, et on le déprécie trop aujourd'hui. Peut-être que si l'on n'en avait pas fait un colosse, on serait disposé à le trouver moins petit. Nous jugerons cet écrivain, en jugeant ses ouvrages d'après des personnes impartiales. Les principaux sont: Une édit. de Quintilien, en 2 vol. *in*-12, à l'usage des écoles, avec des notes, et une

préface très-instructive sur l'utilité de ce livre, tant pour former l'orateur que l'honnête homme. L'éditeur a eu attention de retrancher de son ouvrage quantité d'endroits qu'il a trouvés obscurs et inutiles. — Traité de la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur, en 4 vol. *in*-12, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage est recommandable par le zèle du bien public, par le choix des plus beaux traits des écrivains grecs et latins, par la noblesse et l'élégance du style; mais il y a peu d'ordre, peu de profondeur, peu de finesse. Après qu'on a lu un certain nombre de pages, tout vous échappe. On sait seulement que l'auteur a dit des choses communes avec agrément, et a parlé en orateur sur des matières qui demandaient à être traitées en philosophe. On ne peut presque rien réduire en principes. Connait-on bien, par exemple, les trois genres d'éloquence, le simple, le tempéré, le sublime; lorsqu'on a lu que *l'un ressemble à une table frugale*, l'autre *à une belle rivière bordée de vertes forêts*, le troisième *à un foudre ou à un fleuve impétueux qui renversent tout ce qui leur résiste?* —L'Hist. ancienne des égyptiens, des carthaginois, des assyriens, des babyloniens, etc. en 13 vol. *in*-12, publiée depuis 1730 jusqu'en 1738. Il y a des morceaux très-bien traités dans cet ouvrage. C'est toujours le même goût pour le bien public, et le même amour pour la vertu; mais on s'est plaint que la chronologie n'est ni exacte, ni suivie; qu'il y a beaucoup d'inexactitudes dans les faits; que l'auteur n'a pas assez examiné les exagérations des anciens historiens; que les récits les plus graves sont souvent interrompus par des minuties; que son style n'est pas égal, et cette inégalité vient de ce que l'auteur a emprunté de nos écrivains modernes des 40 et 50 pages de suite. Rien de plus noble et de plus épuré que ses réflexions; mais elles sont répandues avec trop peu d'économie, et n'ont point ce tour vif et laconique, qui les fait lire avec tant de plaisir dans les historiens de l'antiquité. On apperçoit aussi beaucoup de négligences dans la diction, par rapport à l'usage grammatical et au discernement des expressions qu'il ne choisissait pas toujours avec assez de goût, quoiqu'en général il écrivit bien.—L'Hist. Romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium. La mort l'empêcha d'achever cet ouvrage, que Crevier, son disciple, a continué depuis le 9e volume. L'Hist. Romaine eut moins de succès que l'Hist. ancienne. On trouva que c'était plutôt un discours moral et histor.

qu'une Hist. en forme. L'auteur ne fait qu'indiquer plusieurs événemens considérables, tandis qu'il s'étend avec une sorte de prolixité sur ceux qui lui fournissent un champ libre pour moraliser. Le plus grand avantage de ce livre, est qu'on y trouve les plus beaux morceaux de Tite-Live, rendus assez élégamment en français. — La traduct. latine de plusieurs écrits théologiques sur les querelles du tems. L'auteur était un des plus zélés partisans du diacre Paris; et avant la clôture du cimetière de St.-Médard, on avait vu souvent cet homme illustre prier à genoux au pied de son tombeau : c'est ce qu'il avoue lui-même dans ses lettres. — Opuscules, contenant diverses lettres, ses harangues, discours, complimens, etc. Paris, 1771, 2 vol. *in*-12. Ce recueil est précieux, par les bonnes pièces qu'il renferme et par l'idée avantageuse qu'on y prend de la solide probité, de la saine raison et du zèle de l'auteur pour les progrès de la vertu et pour la conservation du goût. L'abbé Tailhié a donné un Abrégé de l'Histoire ancienne, imprim. avec des figures à Lausanne et à Genève, en 5 vol. *in*-12. L'Hist. ancienne, l'Hist. romaine et le Traité des études ont été réimprimés *in*-4°. Ces trois ouvrages forment ensemble 16 vol. dont deux pour le Traité des études, 6 pour l'Hist. ancienne et huit pour l'Hist. romaine. C'est la plus belle édit.

ROMAIN, médecin à Verdun, a publié des Essais sur la manière de traiter les péripneumonies bilieuses, les rhumes pituiteux et autres affections catharrales, Verdun, 1779, *in*-8°.

ROMAN, (Jean Joseph) ci-dev. abbé, a traduit de l'allemand la Mort d'Adam, tragédie en 5 actes et en prose, par F. Glo. Klopstock, 1762, *in*-12. On a de lui : L'Inoculation, poëme en 4 chants, Amst. 1773, *in*-8°. — Essai sur l'art de traduire. — Plusieurs morceaux de littérature et de poésies fugitives insérés dans les journaux et dans l'*Almanach des muses*.

ROMAS, (de) ci-dev. assesseur au presidial de Nérac, est auteur d'un Mém. sur les moyens de se garantir de la foudre dans les maisons, suivi d'une lettre sur l'invention du cerf volant électrique. Bordeaux, 1776, *in*-12.

ROME, (Esprit-Jean de) sieur d'Ardène, né à Marseille en 1687, y mourut en 1748. On lit dans une épitaphe qui fut faite à sa louange que *les Graces formèrent son génie ; et que la Sagesse forma son cœur.* Sa physionomie annonçait de l'esprit et de la douceur, et

semblait répondre de sa probité. Naturellement sérieux, il parlait peu et ne s'ouvrait qu'à ses amis ; mais quand il se répandait dans leur sein, rien n'égalait les charmes de sa conversation. On a publié en 1767, ses Œuvres posthumes, en 4 vol. petit *in*-12, parmi lesquelles on doit distinguer ses Fables, et le discours judicieux dont il les a accompagnées. S'il n'a pas la naïveté de la Fontaine, on ne peut lui refuser beaucoup d'aménité, des images riantes, un goût de philosophie champêtre, et des tableaux agréables de la nature. On trouve encore dans ce recueil des discours et des odes, qui furent couronnés par diverses académies. Il était membre de celle de Marseille. La plupart des autres pièces de ce recueil, auraient pu rester dans le porte-feuille de l'éditeur.

Rome, (Jean-Paul de) frère du précédent, prêtre de l'Oratoire, long-tems supérieur de la maison de Marseille, mort le 5 décembre 1769, avait le même caractère et autant de savoir que l'académicien. Il demeurait une partie de l'année à une campagne près de Forcalquier où il distribuait des remèdes aux pauvres, donnait des conseils salutaires et accommodait les procès. Il s'appliquait à la medecine, à l'agriculture et au jardinage. Nous avons de lui deux vol. *in*-12 de Lettres, où il prouve que les ecclésiastiques peuvent exercer l'art de guérir. Son Année champêtre, en 3 vol. *in*-12 ; ses Traités sur la culture de différentes fleurs, prouvent qu'il joignait aux connaissances d'un agriculteur l'érudition d'un savant. On se plaint même qu'il ait prodigué quelquefois cette érudition, sur-tout dans les Lettres dont nous avons parlé ; et voilà comme on fait deux volumes de ce qui pourrait être renfermé dans une petite brochure.

Romé de l'Isle, (Jean-Baptiste-Louis) né à Gray en Franche-Comté le 26 août 1736, mourut à Paris le 10 mars 1790. Il montra de bonne heure un goût décidé pour les observations et les recherches, et s'appliqua particulièrement à la minéralogie. Il publia sur cette science un grand nombre d'Essais et de Mémoires qui furent suivis en 1783 de la Crystallographie, ou description des formes propres à tous les corps du règne minéral, dans l'état de combinaison saline, pierreuse et métallique, avec figures et tableaux synoptiques de tous les crystaux connus, Paris, 4 vol. *in*-8°. Ce grand ouvrage augmenta beaucoup sa réputation et attira l'attention des physiciens. Il y prétend que la crystallisation est

l'effet

l'effet d'une propriété commune à tous les corps du règne minéral, d'affecter une figure polyèdre, constante et déterminée dans chaque espèce; que c'est un des plus curieux phénomènes de la nature et l'un de ceux dont on peut dire que la découverte semble ne pouvoir plus être contestée, à raison du grand nombre d'observations qui viennent à son appui. Il la définit ainsi : *Une loi fondamentale de la nature, en vertu de laquelle les parties intégrantes ou similaires d'un corps, atténuées, dissoutes et séparées les unes des autres par l'interposition d'un fluide, sont déterminées à se joindre et à former des masses solides d'une figure polyèdre, régulière et constante.* Le quatrième vol. est formé de planches où sont plus de 500 figures; tous les genres de crystaux y sont classés par le nombre et la disposition de leurs angles. Rien ne prouve mieux que cet aspect, les recherches immenses et pénibles de l'auteur; son assiduité et sa patience à observer, à suivre la nature dans ses plus petits et plus secrets détails. On peut dire que c'est-là que son grand principe, touchant la forme déterminée et invariable des crystaux, reçoit en quelque façon la sanction des sens et des yeux, plus propres à convaincre, sur-tout en physique, que les raisonnemens les plus lumineux. Cependant, l'auteur ne se le dissimule pas; son système, ou si l'on veut, sa découverte est combattue par de grands adversaires, et ce qu'il y a de plus remarquable, par des naturalistes célèbres qui prétendent s'être convaincus par leurs propres yeux d'un état de choses tout contraire à celui que croit avoir vu Romé de l'Isle. L'année suivante il donna son traité Des caractères extérieurs des mineraux, Paris, 1784, 1 vol. *in*-8°, espèce de suppl. à l'ouv. précédent. On a encore de lui une Métrologie ou table pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens, et principalement à déterminer la valeur des monnaies grecques, romaines, d'après leur rapport avec les poids, les mesures et le numéraire actuel de la France, 1789, *in*-8°. Ses autres ouvrages moins importans sont : Lettre à M. Bertrand sur les polypes d'eau douce, 1766, *in*-12. — Catalogue des curiosités de la nature et de l'art du cabinet de M. Davila, 1767, 3 vol. *in*-8°. — Catalogue raisonné d'une collect. de minéraux, crystallisations, madrépores, coquilles et autres curiosités de la nature et de l'art, 1769, *in*-8°. — Catalogue du cabinet de M. Boucher, la partie d'histoire naturelle. — Description méthodique d'une collection de minéraux, 1773, *in*-8°. — L'action du feu central bannie de la surface du

globe et le soleil rétabli dans ses droits, Paris, 1779, *in*-8°. nouv. édit. sous le nom de l'auteur, 1781, *in*-8°. — Il a eu part aux Lettres de Demeste au docteur Bernard. Romé de l'Isle était un de ces savans modestes pour lesquels l'étude à bien plus d'attraits que la célébrité.

Romet, (Nicolas Antoine) né à Vincelles en Champagne, le 17 décembre 1741, a publié : Le Printems, poëme allégorique, 1761, *in*-8°. — Lettre de Pétrarque à Laure, suivie de remarques sur ce poète et de la traduct. de quelques-unes de ses plus jolies pièces, 1765, *in*-8°. — Quelques pièces fugitives dans les journaux.

Romilly, (Jean) né à Genève le 29 juin 1714, mourut à Paris le 27 pluviôse de l'an IV (16 février 1796). Il s'était distingué dans l'art de l'horlogerie dont il a exposé la théorie dans un grand nombre d'articles de la première Encyclopédie. Il a fait le premier une montre battant les secondes mortes : il en présenta une à Louis XV qui allait une année entière sans être remontée. On voit son échappement corrigé dans les Mém. de l'acad. des sciences pour 1755. Romilly concourut avec son gendre Corencé, à l'établissement du *Journal de Paris*, commencé le 1er janvier 1777. Les observations météorologiques en tête de cette feuille, étaient de lui, ce qui a fait dire qu'il *y faisait la pluie et le beau tems*. Il mit dans le n° 19 de l'année 1778, une lettre contre la possibilité du mouvement perpétuel. En 1779 il eut le malheur de perdre son fils unique, Jean Edme de Romilly, successivement pasteur à Londres et à Genève, et de plus, homme d'un rare mérite, qui fut l'ami de J. J. Rousseau, Voltaire et d'Alembert. Les articles Tolérance et Vertu dans l'*Encyclopédie* de Paris, sont de lui, et l'on a publié après sa mort 3 v. de ses Disc. religieux. Romilly père conserva jusqu'au dernier terme de sa carrière, une rare vigueur de corps et d'esprit. Le jour de sa mort, il s'était levé bien portant, il se disposait à sortir comme à son ordinaire, quand tout-à-coup, il se sentit incommodé, et à deux heures, il n'était plus.

Romme, (Charles) astronome géographe, memb. de la convention, né à Riom en 1750, condamné à être guillotiné, se donna la mort le 17 juin 1795. On a de lui : Mémoire où l'on propose une nouvelle méthode pour déterminer les longitudes en mer, La Rochelle, 1771, *in*-8°. — Description de la mâture des vaisseaux, avec M. Perrain,

1778, *in*-fol.—Description de l'art de la voilure, 1782, *in*-fol.—L'art de la marine, etc. Paris, 1787, *in*-4°.—Recherches faites par ordre de S. M. Britannique, 1765-71, pour rectifier les cartes et perfectionner la navigation du canal de Bahama, trad. de l'angl. de Guill. Gl. de Brahm, 1787. — Dictionnaire de la marine française, 1792, *in*-8°.

RONDEL, (Jacques de) écrivain protestant, fut l'ami de Bayle qui le consulta sur son projet du dictionnaire. L'acad. de Sédan où il enseignait les belles-lettres, ayant été détruite en 1681, il se retira à Mastricht, où il mourut fort âgé, en 1715. On a de lui : Une Vie d'Épicure, Paris, 1679, *in*-12. — Un Discours sur le chapitre de Théophraste, qui traite de la superstition, Amsterd., 1685, *in*-12.

RONDELET, (Guillaume) né à Montpellier en 1507, y professa la médecine avec réputation. C'est à sa sollicitation que le roi Henri II fit bâtir le théâtre anatomique de sa patrie. Il s'appliquait à l'anatomie avec une ardeur si peu réfléchie, qu'il fit lui-même l'ouverture du corps d'un de ses enfans. Rondelet mourut à Réalmont, dans l'Albigeois, en 1566, pour avoir trop mangé de figues. On a de lui : Une Histoire des Poissons, en latin, 1554, 2 vol. *in*-fol., et en français, 1558, *in*-fol. Le président de Thou dit qu'il a tiré cette Histoire des Commentaires sur Pline, de Guillaume Pélicier, évêque de Montpellier, qui n'ont jamais vu le jour.— Plusieurs ouvrages de médecine. Ils ne répondent point à la réputation qu'il s'était acquise. C'est lui que Rabelais a joué sous le nom de *Rondibilis*. Sa Vie se trouve dans les Œuvres de Laurent Joubert, son élève.

RONDET, (Laurent-Etienne) interprète, né à Paris le 16 mai 1717, mourut le 1er avril 1785. C'était un homme très-versé dans les langues grecque, latine et hébraïque. Depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, il travaillait sans interruption à la révision de divers ouvrages, et à la composition de quelques-uns. On doit à ce savant laborieux les ouvrages suivans : Dictionnaire latin, de J. Boudot; nouv. édit. 1727, 32, 36, 50, 55, 60. *in*-8°. — Histoire Ecclésiastique, de Fleury, 1740, 20 vol. *in*-12. — Table des matières de cette édit. — La Sainte-Bible, trad. par le P. Calmet, nouv. édit. avec des Notes, 1748-50, 14 vol. *in*-4°. —Opuscules de Bossuet, 1758, 5 vol. *in*-12. — Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, par l'abbé Racine, 15 vol. *in*-12. — *Processionale Cenomanense*,

pour la partie du chant, 1752. — Bréviaire de Cîteaux, 1752, 2 vol. *in*-12, à rubriques lat. et franç. 1754, *in*-12. — Lettres Provinciales, de Pascal, nouv. édit. 1753-54, *in*-12. — Discours sur l'Appel, à la tête du Recueil intitulé : Appellans célèbres, 1753, *in*-12. — La Bible, trad. en franç., par le Gros; nouv. édit. 1756, 5 vol. *in*-12. — Réflexions sur le désastre de Lisbonne, 1756-1757, 3 vol. *in*-12. — La Sainte-Bible : en français, par Sacy; nouv. édit. Avignon, 1767-73, 17 vol. *in*-4°. — Réflexions par l'abbé Racine, sur l'Histoire ecclésiat. augmentée d'un Discours sur l'Hist. universelle de l'Eglise, 1759, 2 vol. *in*-12. — Justification de l'Hist. ecclésiastique, de l'abbé Racine, 1760, *in*-12. — Tableau des Contradictions opposées aux 101 Propositions, 1760, *in*-12. — Isaïe vengé, 1761, *in*-12. — Mémoire sur la vie et les ouvrag. de Jérôme Besoigne, prêtre, 1763, *in*-8°. — Table des matières du Dictionnaire apostolique, 1765, *in*-8°. — Apparat royal, ou Dictionn. franç. et lat.; nouv. édit. 1765, *in*-8°. — Instruction chrétienne des pauvres, des ouvriers, etc.; nouv. édit. augm. 1766, *in*-12. — Explication des fig. de la Bible, 1767, *in*-4°. — L'Ordinaire de la Messe, avec la manière de l'entendre et de la servir; nouv. édit. 1773, *in*-8°. — Le Diurnal romain, à rubriques franç.; nouv. édit. 1774, *in*-8°. — Le Bréviaire romain, à rubriq. lat.; nouv. édit., 1774-1781, 4 vol. *in*-8°. — Tableau des princesses de la maison de France, 1774, *in*-8°. — Dictionnaire de Poitiers, avec la préface; augm. 1775, *in*-8°. — Les Confessions de St.-Augustin, en lat.; nouv. éd., 1776, *in*-18 et *in*-32. — Dictionnaire de la Bible, 1776-84, 3 vol. *in*-4°. — Dissertation sur l'Apocalypse, 1776, *in*-4°, et *in*-12. — Supplément, 1780, *in* 8°. et *in*-12. — La mort des Elus; nouv. édit. 1777, *in*-12. — Le Chrétien fidèle à sa vocation; nouv. édit. revue, 1777, *in*-12. — Table pour la nouv. édit. de la Bibliothèque de la France, du P. Lelong, tom. V, 1778, *in*-fol. — Dissertation sur le Rappel des Juifs, et sur le chapitre 11e de l'Apocalypse, 1778, 2 vol. *in*-4°. et *in*-12. — Table des matières du 18e vol. des Œuvres du P. Bourdaloue, 1778, 2 vol. *in*-12. — *Preces matutinæ et vespertinæ ex sacris Scripturis et Liturgiis depromptæ*, 1778-80, 2 vol. p. *in*-8°. — L'Histoire ecclés. extraite pour l'Ecole Milit. de Paris, 177*. — Manuel du pieux Laïc, 1782, *in*-24. — Table gén. des matières contenues dans les 23 vol. de l'Histoire des auteurs sacrés, 1783, 2 vol. *in*-4°. — Examen impartial d'une Dissertation sur la version des Septante, 1783, *in*-4°. et *in*-12. — *Verba Christi græce et latine ex sacris Evangeliis col-*

lecta cum argumentis, etc. 1784, pet. *in*-8°. — Bibliothèque portative des PP. de l'Eglise, par Tricalet ; nouv. édit. rev. corr. et augment. 1787, 8 vol. *in*-8°. Il a donné plusieurs pièces dans le *Journal Chrétien*, etc.

Rondil de Berviac (Jean-Antoine) a donné : *Monumentorum gallacticorum Synopsis sive ad Inscriptiones et Numismata, quæ ad res gallacticas spectant, breves Conjecturæ*, 1774, *in*-4°.

Rondonneau de la Motte, médecin à Paris, est auteur d'un Essai historiq. sur l'Hôtel-Dieu de Paris, 1787, *in*-8°.

Rongousse de la Bastide a publié : Essai sur l'origine des fiefs de la noblesse de la haute Auvergne, et sur l'Histoire naturelle de cette province, 1784, *in*-12.

Ronsard, (Pierre de) né au château de la Poissonnière dans le Vendômois, en 1524, d'une famille noble, fut élevé à Paris au collége de Navarre. Les sciences ne lui offrant que des épines, il quitta ce collége, et devint page du duc d'Orléans, qui le donna à Jacques Stuart, roi d'Ecosse, marié à Magdelène de France. Ronsard demeura en Ecosse auprès de ce prince plus de deux ans, et revint ensuite en France, où il fut employé par le duc d'Orléans dans diverses négociations. Il accompagna Lazare Baïf à la diète de Spire. Ce savant lui ayant inspiré du goût pour les belles-lettres, il apprit le grec sous Dorat, avec le fils de Baïf. On dit que Ronsard étudiait jusqu'à 2 heures après minuit, et qu'en se couchant il réveillait Baïf qui prenait sa place. Les muses eurent des charmes infinis à ses yeux ; il les cultiva, et avec un tel succès, qu'on l'appella le *prince des poètes* de son tems. Henri II, François II, Charles IX et Henri III, le comblèrent de bienfaits et de faveurs. Ronsard ayant mérité le premier prix des Jeux floraux, on regarda la récompense qui était promise, comme au-dessous du mérite de l'ouvrage et de la réputation du poète. La ville de Toulouse fit donc faire une Minerve en argent massif, et d'un prix considérable, qu'elle lui envoya. Le présent fut accompagné d'un décret, qui déclarait Ronsard *la poète français* par excellence. Marie Stuart, reine d'Ecosse, aussi sensible à son mérite que les Toulousains, lui donna un buffet fort riche, où il y avait un vase en forme de rosier, représentant le Mont-Parnasse, au haut duquel était un Pegase, avec cette inscription :

« A Ronsard, l'Apollon de la sour-
» ce des Muses «.

On peut juger, par ces deux traits, de la réputation dont ce poète a joui, et qu'il soutint jusqu'au tems de Malherbe. Boileau est un de ceux qui ont le plus contribué à le faire décheoir de ce haut rang.

« Ronsard, dit-il, par une autre » méthode,
» Réglant tout, brouilla tout, fit un » art à sa mode;
» Et toutefois long-tems eut un » heureux destin;
» Mais sa Muse, en français, par- » lant grec et latin,
» Vit dans l'âge suivant, par un » retour grotesque,
» Tomber de ses grands mots le » faste pédantesque ».

Si nous nous en rapportons au jugement des éditeurs des *Annales poétiques*, ses défauts ont beaucoup trop obscurci ses grandes qualités. « Ronsard, disent-ils, avait une partie de ce qu'il faut pour être grand poète. On ne peut nier qu'il ne fut plein de verve et d'enthousiasme: il avait l'imagination la plus brillante et la plus féconde. Bien convaincu que le poète doit présenter plus de tableaux que de récits, on voit qu'il s'attacha toujours à peindre ce qu'il raconte; il a quelquefois du sentiment et de la flexibilité, et l'on a de la peine à concevoir comment ce poète, si souvent guindé et emphatique, est quelquefois si gracieux. Personne, peut-être n'a été plus vivement inspiré. Ses vers ne sont pas ordinairement de bons vers français, mais ce sont des vers poétiques. On doit le lire au moins comme un poète étranger. Homère et Virgile n'apprennent pas mieux que lui à faire des vers français. Il faut le lire avec le même esprit qu'on apporte à la lecture d'Homère et de Virgile; il n'apprend pas, si l'on veut, à être poète français; il apprend seulement à être poète, si toutefois cela s'apprend ». L'usage immodéré des plaisirs, joint à ses travaux littéraires, hâtèrent un peu la vieillesse de Ronsard. Dès sa 50e année il était goutteux, infirme et valétudinaire. Il conserva cependant jusqu'à ses derniers momens son esprit, sa gaieté et sa facilité poétique. Il eut, comme tous les hommes, qui frappent trop les regards du public, un grand nombre d'admirateurs et quelques ennemis. Melin de St.-Gelais ne l'épargnait guères. Mais Rabelais était celui qu'il redoutait le plus. Il avait toujours le soin de s'informer où le jovial curé de Meudon allait, afin de ne pas s'y trouver. Les poésies de Ronsard parurent en 1567 à Paris en 6 v. *in*-4°, et en 1604 en 10 vol. *in*-12. On y trouve des hymnes, des odes, des églogues, des épigrammes, des sonnets, un poëme intitulé la Franciade, etc.

Ronsin, (Ch.-Ph.-H.) poète dramatique, général de

l'armée révolutionnaire, décapité le 24 mars 1794, à l'âge de 42 ans, est auteur de la Mort de M. J. Léopold, duc de Brunswick, Lunébourg, 1787, *in*-8°.—De Louis XII, père du peuple, trag. dédiée à la garde nationale, 1790, *in*-8°. — De la ligue des fanatiques et des tyrans, tragédie en 3 actes et en vers, 1791, *in*-8°.—D'Aréanphile ou la révolution de Cyrène, trag. en 5 actes, en vers, 1792, *in*-8°.

ROQUE, (Gilles-André de la) sieur de la Lontiére, gentilhomme normand, né dans le village de Cormelles, près de Caen, en 1597, mort à Paris en 1687, à 90 ans, a fait plusieurs ouvrages sur les généalogies et le blason. Les principaux sont : Un Traité curieux de la noblesse, et ses diverses espèces, *in*-4°, Rouen 1754.—Traité du Ban, *in* 12, qui est bon. — La généalogie de la maison d'Harcourt, *in*-fol. 4 vol. 1662; curieuse par le grand nombre de titres qu'il rapporte. — Traité des noms et surnoms, *in*-12, superficiel.— Histoire généalogique des maisons nobles de Normandie, à Caen, 1654, *in*-fol.

ROQUE, (Antoine de la) poète, né à Marseille en 1672, mort à Paris en 1744, chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, fut chargé, durant 23 années, de la composition du *Mercure*.

ROQUE, (Jean de la) frère du précédent, membre de l'acad. des belles-lettres de Marseille, mort à Paris en 1745, à 84 ans, avait fait plusieurs voyages dans le Levant. Il travailla au *Mercure* avec son frère, dont il partageait le goût et les talens. On a de lui : Voyage de l'Arabie heureuse, *in*-12. — Voyage de la Palestine, *in*-12.—Voyage de Syrie et du Mont-Liban, avec un Abrégé de la vie de du Chasteuil, *in*-12. Il avait promis de donner son Voyage littéraire en Normandie ; il ne tint pas parole, mais il en donna la substance dans 18 lettres publiées dans le *Mercure de France*.

ROQUELAURE, (Armand de BESSUEJOLS de) évêque de Senlis, premier aumônier du roi, de l'acad. franç., né en 1720. On a de lui : Oraison funèbre de la reine d'Espagne, 1761, *in*-4°. — Oraison en l'église des carmelites de St.-Denis, pour la cérémonie de la prise du voile de profession de Mme. Louise-Marie de France, 1771, *in*-4°.—Oraison funèbre de Louis XV, 1774, *in*-4°.—Discours de réception à l'acad. franç.

ROQUES, (Pierre) né à la Caune, petite ville du haut Languedoc, l'an 1685, de pa-

rens calvinistes, mourut ministre de l'église française à Bâle, en 1748. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages pleins d'érudition, mais écrits d'un style négligé. Les principaux sont : Le Tableau de la conduite du chrétien.—Le Pasteur évangelique, *in*-4° : ouvrage estimé des protestans et traduit en diverses langues. — Les Elémens des vérités histor., dogmatiques et morales, que les écrits sacrés renferment. — Le vrai piétisme. — Des Sermons, pleins d'une morale exacte, mais dont l'éloquence est peu pathétique. — Les Devoirs des sujets. — Traité des tribunaux de judicature. — Une édition augmentée du Dictionn. de Moreri, à Bâle, en 1731, 6 vol. *in*-fol. — La première continuation des discours de Saurin, sur la Bible.—La nouvelle édit. de la Bible de Martin, en 2 vol. *in*-4°.—Diverses pièces dans le journal Helvétique et dans la Bibliothèque germanique.

Rose, (Guillaume) prédicateur de Henri III, évêque de Senlis, et le plus fameux ligueur qui fut en France, mourut en 1602. On lui fit faire amende honorable le 25 septembre 1598, à la grand-chambre, avec ses habits épiscopaux, qu'il ne voulut pas quitter. On lui attribue : *De justa reipublicæ christianæ in reges impios auctoritate, Parisiis*, 1590, *in*-8°. C'est ce prélat furieux que les auteurs de la satire Ménippée, mirent à la tête de la procession de la ligue.

Rose, (Toussaint) marquis de Coye, secrétaire du cabinet du roi, président de la chambre des comptes de Paris, et memb. de l'acad. franç. avait été d'abord secrétaire du cardinal de Retz, ensuite du cardinal Mazarin, qui le donna à Louis XIV. Il était d'une bonne famille de Provins, et il mourut à Paris en 1701, à 86 ans. C'était un courtisan fin et délié, un homme de beaucoup d'esprit et d'un commerce agréable. Il fut lié avec tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV, et surtout avec Molière. Lorsque celui-ci eut donné le *Médecin malgré lui*, où l'on trouve la jolie chanson : *Qu'ils sont doux, bouteille jolie*, etc. le président Rose se trouva avec lui dans une compagnie nombreuse : il accusa Molière, d'un air fort sérieux, d'avoir pris cette chanson dans un ancien. Le poète comique soutint qu'elle était de lui ; alors Rose lui dit qu'elle était traduite d'une épigramme latine, qu'il lui récita sur-le-champ : *Quàm dulces, amphora amœna !* Molière resta confondu ; et son ami, après avoir joui de son embarras, s'avoua l'auteur de l'épigramme. Cette petite scène divertit beaucoup. Le président

sident Rose portait ce genre de gaieté dans les objets qui pouvaient l'intéresser le plus. Il avait marié sa fille avec un magistrat, qui venait lui faire des plaintes fréquentes sur l'humeur frivole et dépensière de sa femme. *Assurez bien ma fille*, lui dit Rose, lassé de ses remontrances, *que si elle vous donne sujet de vous plaindre, elle sera déshéritée.* C'est le président Rose qui obtint à l'acad. franç. l'honneur de haranguer le roi, comme les cours souveraines. Il y a deux vol. *in*-12 de Lettres de Louis XIV, qu'on croit rédigées par lui.

Rose, (Louis) littérateur artésien, mort à Lille en 1776, a composé le Bon fermier, ou l'ami des laboureurs, *in*-12; et Eraste, ou l'ami de la jeunesse, en société avec M. Filassier, *in*-8°. Ce dernier ouvrage est bien fait.

Rose, ci-dev. abbé, a donné un Traité élémentaire de morale, Besançon, 1767, 2 vol. *in*-12.—La Morale évangélique comparée à celle des différentes sectes de religion et de philosophie, Besançon, 1772, 2 vol. *in*-12.—Mém. sur une courbe a double courbure, Besançon, 1779, *in*-4°.

Rose d'Epinoy, médecin, a publié : Avis aux mères qui veulent allaiter, 1785, *in*-8°.

Rosier, (Hugues Sureau du) né à Rozoi en Picardie, ministre protestant, mourut de la peste à Francfort avec toute sa famille. Il est plus célèbre par le rôle qu'il joua à l'époque de la S^t.-Barthelemy que par ses ouvrages. La cour de Charles IX le mit entre l'alternative de la mort ou d'une forte récompense pour qu'il abjurat et qu'il séduisit par son exemple et ses exhortations le roi de Navarre et le prince de Condé. Il réussit, mais devenu libre dans la suite, il désavoua son abjuration, demanda pardon aux princes de les avoir trompés et dévoila tous les ressorts de cette intrigue. On a de lui quelques ouvrages de controverse.

Rosieres, (François de) archidiacre de Toul, mort en 1607, prétendit prouver que la France appartenait à la maison de Lorraine, dans ses *Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum*, *in*-fol. Il fit amende honorable en présence de Henri III, fut enfermé à la Bastille; et il lui fallut toute la protection de la maison de Guise, pour échapper à un plus grand châtiment.

Rosnay. (de) On a de lui: La Physique des Dames ou les quatre Elémens, 1773, *in*-12, traduit en allemand, Leipzig, 1774, *in*-8°.

Rosny, (A. Joseph) né à Paris le 29 août 1771, a donné : Vie de Florian, formant le tome 15 de ses Œuvres, 1 vol. *in*-18, orné de 4 gravures, 2 édit. — Les infortunes de la Galetière, pendant le régime décemviral, contenant ses persecutions et sa fuite sous Robespierre, son naufrage et son séjour dans une isle déserte, suivi de son retour en France, 1 volume *in*-12, ou 2 volumes *in*-18, 4 édit.— Adèle et Germeuil, ou l'hermitage des Monts Pyrénees, 2 vol. *in*-18, fig. 2 édit. — Isidore et Juliette, anecdote du 15e siècle, 1 vol. *in*-18. — Gernance, ou la force des passions, 1 vol. *in*-18, fig. 3 édit. —Les six Nouvelles, ou la confession de six femmes du jour, 1 vol. *in*-18, orné de figures, deux éditions.—L'Anecdote du jour, ou histoire d'une détention à la prison de***, 1 vol. *in*-18, fig. — Firmin, ou le jouet de la fortune, hist. d'un jeune émigré, 2 vol. *in*-18, avec fig. 3 édit. — Joseph et Caroline, ou le berger de la Sologne, 2 vol. *in*-18, fig., 3 édit.— Calixta de Pormenthall, ou les victimes de l'indifférence, anecdote helvétique, 1 vol. *in*-18, fig.—La laitière de St.-Ouen, suivie de Lorino, ou l'école des femmes, anecdote italienne, 1 vol. *in*-18, fig. — Mes Loisirs, ou mélanges de littérature, 1 vol. *in*-18, orné de fig. — L'Observateur sentimental, ou coup-d'œil sur la société depuis la révolution, 2 vol. *in*-18, fig.—L'Optique du jour, ou le foyer de Montansier, 1 vol. *in*-18, fig. 2 édit.— Le Prêteur sur gage, ou l'intérieur d'une maison de prêt, 1 vol. *in*-18, avec fig. — Le Tableau comique, ou l'intérieur d'une troupe de comédiens, 1 vol. *in*-18, fig. Ces trois derniers ouvrages font suite.—Claude et Claudine, roman pastoral, imité d'Estelle de Florian, 1 vol. *in*-18, fig. 2 édit. — Le Bonheur rural, ou tableau de la vie champêtre, divisé en 12 liv., 1 vol. *in*-4°, et *in*-8°. orné de fig. 2 édit.—Théâtre, 2 vol. *in*-18, contenant la Famille indigente, en 2 actes; Adonis, ou le bon nègre; le Régime décemviral, drame en 3 actes; l'Amour au village, opéra-comique, en 1 acte; Gernance, com. en 3 actes; le Château de Nora, opéra en 3 actes; les Trois rivaux, com. en 2 actes, etc.— Constance, ou la jeune américaine, hist. véritable, 2 vol. *in*-18, avec fig. — L'Enfant des déserts, 3 vol. *in*-18, orné de fig.—L'Enfant de 36 pères, 4 vol. *in*-8°. — Le Rêve d'un philosophe, ou voici toute mon ambition, 1 vol. *in*-18. — Thorello, ou le péruvien à Paris, 4 vol. *in*-18.

Rossel. On a de lui : La Vertu éprouvée ou les malheurs de Job mis en vers fran-

çais. On lui attribue les bouquêts de nôce ou les deux bouquetières, dialogue sur le mariage du Dauphin, 1770, *in*-8°.

Rossel, avocat à Paris, est auteur de l'Hist. du patriotisme français, ou nouvelle Histoire de France, 1770, 6 vol. *in*-12.—Et d'un Discours sur l'utilité et les avantages d'une société acad. consacrée en même-tems à la religion et aux lettres, couronné à Rouen, 1771, 1772, *in*-8°.

Rosset, (François de) laborieux traducteur français du 18e siècle. On a de lui : Des Versions de Roland le furieux et de Dom Quichotte, qui ont été effacées par celles qui sont venues après. — Histoires tragiques arrivées de notre tems. — Le roman des Chevaliers de la gloire, Paris, 1613, *in*-4°. — L'admirable histoire du chevalier du Soleil, traduite du castillan par cet auteur et par Louis Douel, imprimée à Paris en 1620, et ann. suiv. en 8 vol. *in*-8°.

Rosset, (Pierre Fulcran de) conseiller à la cour des aides de Montpellier, sa patrie; mort en 1788, dans un âge fort avancé. Il a donné un poëme estimable sur l'agriculture, en deux parties et en huit chants, intitulé : l'Agriculture, ou les Géorgiques françaises, 1774, *in*-4°; 2e édit. 1777, *in*-12; 2e partie, 1783, *in*-4°, 3e édit. 2 vol. *in*-12.— *Hymni novi*, avec la traduct. 1784, *in*-12.

Rossignol, (Jean-Joseph) ex-jésuite, né le 3 juillet 1726. On a de lui : Thèses générales de théologie, de philosophie et de mathématiques, 1757, *in*-4°. — Thèses générales de physique, d'astronomie et d'histoire naturelle, 1759, *in*-4°. — Elémens de géométrie, Milan, 1774, *in*-12, trad. en anglais, 1781, *in*-8°. — Théorie des sensations, *ibid.* 1774, *in*-12; nouv. édit. Embrun, 1777, *in*-12.—Plan d'études à l'usage des colléges, Embrun, 1776, *in*-8°.—Vues sur l'Eucharistie, *ibid.* 1776, *in*-8°. — Lettre au journaliste ecclésiastique, *ibid.* 1777, *in*-12.— Vue nouvelle sur le mouvement, *ibid.* 1777, *in*-12. — Seconde vue du mouvement accéléré, 1779, *in*-8°.

Rothelin, (Charles d'Orléans de) naquit à Paris en 1691, et mourut en 1744. Il fut le plus intime ami du cardinal de Polignac; il l'accompagna dans son voyage de Rome en 1723. Ce fut à lui que le cardinal remit son poëme de l'*Anti-Lucrèce*. L'abbé Rothelin en mourant, le remit à son tour à le Beau. En 1728, il fut reçu à l'acad. française; en 1732, il entra en qualité d'honoraire dans l'acad. des inscriptions et belles-lettres. Voltaire ne le sépare

point du cardinal de Polignac, son ami, dans son voyage du temple du goût.

« Cher Rothelin, vous fûtes du
» voyage,
» Vous que le goût ne cesse d'ins-
» pirer;
» Vous dont l'esprit si délicat, si
» sage,
» Vous dont l'exemple a daigné me
» montrer
» Par quels chemins on peut, sans
» s'égarer,
» Chercher ce goût, ce dieu que
» dans cet âge,
» Maints beaux esprits font gloire
» d'ignorer ».

Rothelin mourut d'une maladie de poitrine. Entouré d'amis pendant cette maladie, il leur dérobait sous un air serein et riant, la violence de ses maux et les dangers de sa situation. Il crut voir un jour dans les yeux de l'un d'eux, qu'il n'était pas la dupe de cet effort, il le fit approcher, et lui dit d'une voix presqu'éteinte. — Ne désabusez personne; je mets sur mon visage de la tranquillité et de la gaieté, ne pouvant faire plus pour mes amis. — Son goût pour les antiquités et la littérature lui fit rassembler un riche cabinet de médailles antiques et former une nombreuse bibliothèque dont le catalogue dressé par Gabriel Martin, est un des plus recherchés par les bibliographes. Il se faisait un plaisir d'encourager et de favoriser les hommes de lettres, et il leur faisait part de ses lumières et de ses livres. Il sacrifiait tout au plaisir de cultiver les lettres en paix. Les langues vivantes et les langues mortes lui étaient familières.

Rotours, (Noel-François-Mathieu Angot des) né à Falaise le 25 mars 1739, cidev. membre de l'académie de Rouen, adjoint du comité des monnoies de l'assemblée nation. constituante, premier commis de l'administrat. générale des finances au département des monnoies, a publié les ouvrages suivans: Almanach des monnoies, années 1784-85-86-87-88 et 89, 1 vol. *in*-12. — Observations sur la déclaration du 30 octob. 1785, et l'augmentation progressive du prix des matières d'or et d'argent, depuis le 1er janvier 1726, février 1787, *in*-4°. et *in*-8°.—Notice des principaux réglemens publiés en Angleterre, concernant les pauvres, à laquelle on a joint quelques reflexions qui pourront la rendre utile aux assemblées provinciales, Paris, 1788, *in*-8°. — Réponse à une critique de l'Art du Monnoyage, etc., Paris, 1789, *in*-12. Ces trois derniers ouvr. ont été insérés dans l'*Encyclopédie Méthodiq.* par ses éditeurs, partie des Arts et Métiers, tom. V et VI. — Observations sur la question de savoir s'il convient de fixer invariablement le titre des métaux monnoyés, et s'il ne serait pas utile que la différence tolérée dans les mon-

noies sous le nom de *remède*, soit toujours en dehors, etc. proposée par l'assemblée nationale, dans son décret du 6 mai 1790, juin 1790, *in*-8°. Réponse très-sommaire aux observations de Clavière, sur le projet d'une refonte génér. des monnoies.—Observations sur la Lettre de Clavière, au comité des monnoies, et sur celle de Baux à Clavière, 1790, *in*-8°.—Résumé des rapports du comité des monnoies, imprimé par ordre de l'assemb. nation., 1790, *in*-8°. — Analyse de l'ouvr. de Mirabeau, sur la constitution monétaire, présentée à l'assemb. nation., par son comité des monnoies, janvier 1791, *in*-8°. Indépendamment des deux précédens ouvrages qu'il a rédigés seul, il a participé à la rédaction de plusieurs des autres rapports faits au nom de ce comité.— Observations sur le Mémoire de la commission des monnoies, relatif à la refonte des monnoies et aux nouv. empreintes, présenté par le ministre des contribut. publiq., à la convention nationale, le 30 octobre 1792, nov. 1792, *in*-8°. — Observations sur nos nouvelles monnoies de cuivre, vendém. an V (1er oct. 1796), *in*-8°. — Observations sur la résolution prise par le conseil des cinq-cents, dans sa séance du 22 vendém. an V, portant fixation des retenues à faire pour les frais de fabrication des monnoies, brumaire an V (octob. 1796), *in*-8°.— Quelques Réflexions sur les motifs auxquels on attribue la rareté du numéraire, l'accroissement du taux de l'intérêt, l'augmentation du prix des denrées, et la diminution de celui des immeubles; sur l'établissement d'une banque; sur la discussion concernant le paiement des transact.; sur un nouveau mode d'anticipat, propre à accélérer le paiement des créanciers de l'état, et sur la responsabilité du directoire exécutif, relative à la négociation des traités de paix, publiées sous le nom d'*André Ostrogothus*. Paris, 12 nivôse an V (1er janv. 1797) *in*-8°.

ROTROU, (Jean) naquit à Dreux en 1609. Il acheta la charge de lieutenant-particulier au bailliage de cette ville, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1650. Il fut enlevé par la maladie épidémique qui désolait alors sa patrie. En vain ses amis de Paris le pressèrent de quitter ce lieu empesté, il leur répondit que sa conscience ne le lui permettait pas, et qu'étant le seul qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances malheureuses, il serait un mauvais citoyen s'il disparaissait. On voit par ce trait que Rotrou était un homme de bien. Quoique pensionnaire du cardinal de Richelieu, il refusa de se prêter au déchaînement

de ce ministre contre *le Cid*. Corneille fut toujours à ses yeux un grand homme, et il rechercha vivement son amitié. Rotrou était joueur, et par conséquent exposé à manquer souvent d'argent. On rapporte un moyen assez singulier qu'il avait trouvé pour s'empêcher de dissiper trop tôt ce qu'il avait. Lorsque les comédiens lui apportaient un présent pour le remercier d'une de ses pièces, il jetait les louis sur un tas de fagots qu'il tenait enfermés : quand il avait besoin d'argent, il était obligé de secouer ces fagots ; mais ne pouvant prendre tout à la fois, il avait toujours quelque chose en réserve. Rotrou se distingua de la foule des poètes de son tems, par son génie véritablement tragique, par l'élévation de ses sentimens, par l'heureux contraste des caractères, par la force du style. Il ne lui manquait que la correction du langage et la régularité des plans. Ce poète travaillait avec une facilité extrême ; il composa 37 Pièces de théâtre, tant tragédies que comédies. Celles que l'on connaît sont : Chosroès, tragédie, l'une de ses meilleures pièces, retouchée par d'Ussé, et remise ainsi au théâtre en 1704; elle fut imprimée avec l'ancien texte à côté, la même année, 1 vol. *in*-12. Florimonde ; c'est sa dernière pièce, qui fut représentée en 1654. — Antigone est une de ses meilleures tragédies; elle n'est pourtant pas dans les règles du théâtre, il fait mourir les deux frères d'Antigone, Ethéocle et Polinice, enfans de Jocaste, dès le commencement du 3e acte. Venceslas, tragédie, remise au théâtre par Marmontel qui l'a retouchée, se joue encore avec succès. On trouve quelques-unes de ses Pièces dans le *Théâtre Français*, Paris, 1737, 12 vol. *in*-12.

ROUBAUD ou ROUBEAU. On a de lui : Histoire génér. de l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, 1770-71, 5 vol. *in*-4°. 15 vol, *in*-12. Il a eu part aux nouvelles Ephémérides du citoyen, à la Gazette d'Agriculture, du Commerce, Arts et Finances, et au Journal d'Agriculture et du Commerce.

ROUBAUD, docteur en droit, a fait un Discours sur ce sujet : Le désintéressement est la marque la moins équivoque d'une grande ame, 1773, *in*-8°.

ROUBAUD, abbé, mort depuis la révolution. Ses *Nouveaux Synonymes français* sont un des meilleurs livres qui aient paru à la fin du 18e siècle. Roubaud n'a pas sans doute effacé la gloire que son prédécesseur, Girard, avait acquise dans la même carrière; mais il l'a parcourue avec des talens différens, et le succès

a couronné ses efforts. On lui a reproché d'avoir souvent mis une recherche pénible dans son travail ; mais si quelques-uns de ses articles offrent ce défaut, ils sont rachetés par les rapprochemens les plus heureux, et par une connaissance aussi savante qu'approfondie de la langue française. Les *Nouveaux Synonymes français* parurent en 1785, en 4 vol. *in*-8°. Il y en a eu plusieurs éditions.

ROUBAULT a traduit la Vie et le Tableau des vertus de Benoît Joseph Labre, 1784, *in*-12.

ROUBO, menuisier, a donné : L'Art du Menuisier. 1769, *in*-fol. — L'Art du Ménuisier carosssier, 1771. — L'Art du menuisier en meubles, 1773, *in*-fol. — L'Art du menuisier ébéniste, 1774, *in*-fol. — L'Art du treillageur ou menuiserie des jardins, 1775, *in*-fol. — Traité de la construction des théâtres et des machines théâtrales, 1777, *in*-fol.

ROUCHER, (J. A.) naquit à Montpellier le 22 février 1745, et fut décapité sous la tyrannie décemvirale, le 7 thermidor an II (juillet 1794) à l'âge de 49 ans. Si, comme auteur du poëme des *Mois*, et comme traducteur de la *Richesse des nations*, par Smith, le nom de Roucher rappelle des talens estimables, les persécutions qu'il a éprouvées pendant le règne de la terreur, et sa mort déplorable, doivent sur-tout exciter l'intérêt le plus vif. Roucher était né avec une ame ardente. Il fut bon époux, bon père et bon ami. Quoique son poëme des *Mois* n'ait pas obtenu, après l'impression, un aussi grand succès que la lecture du manuscrit dans les sociétés, semblait l'annoncer, l'auteur n'en doit pas moins être mis dans la classe du petit nombre des poètes français qui se sont distingués à la fin du 18e siècle. Il jouissait même d'une réputation qui avait excité l'envie, et c'est assez prouver qu'il avait du talent. Il n'avait pas, sans doute le génie qui constitue les grands poètes, mais il avait l'art de rendre souvent en beaux vers ce qui l'avait frappé, et personne ne peut disconvenir que son poëme ne renferme d'excellens morceaux de poésie descriptive. La Harpe en le critiquant avec sévérité, convient que dans la description il a l'expression du poète ; et pour appuyer son jugement, il cite les vers suivans, qui peignent les effets du vent du sud quand il amène le dégel :

« Il détend par dégrés les chaînes
» de la glace.
» La neige sur les rocs élevée en
» monceaux,
» Distille goutte à goutte, et fuit à
» longs ruisseaux.

» Ils courent à travers les terres
» éboulées,
» Et creusant des ravins, inondant
» des vallées,
» Retracent à nos yeux un globe
» submergé,
» Qui des profondes mers s'est enfin
» dégagé,
» Et dont les monts naissans élan-
» cés dans les nues,
» Sèchent l'humidité de leurs têtes
» chenues;
» Cependant qu'à leurs pieds les
» flots encore errans,
» S'étendent en marais, ou roulent
» en torrens ».

Voilà, dit la Harpe, voilà de la véritable élégance : toutes les expressions sont à l'auteur qui les a combinées, et pas une n'est recherchée ni fausse; mais le même critique, lorsqu'il juge l'ensemble du poëme des *Mois*, ajoute : « L'auteur n'avait pas la 1re. idée de l'essence du poëme. Il devait s'attacher à l'unité d'un dessein quelconque, celui, par exemple, d'enseigner les travaux rustiques propres à chaque mois dans les différens climats, dont la variété eut été la source commune des épisodes. Il fallait de même qu'il y eut unité dans l'esprit moral et religieux. Rien n'est plus mal imaginé que de construire la machine d'un poëme sur les recherches plus ou moins conjecturales des philosophes. Rien, par exemple, n'est plus froid que de se passionner comme Roucher, pour un *Soleil Hercule*, pour un *Soleil conquérant* qui *pend son armure*, qui va *combattre*, et combattre quoi? Toutes ces allégories sont ridicules. Montrez-moi le soleil, ajoute la Harpe, comme un être bienfaisant, ouvrage d'un dieu bienfaiteur; montrez-moi la sagesse et la bonté de Dieu dans l'harmonie réelle et dans le désordre apparent du monde physique, et tout le monde vous entendra et aimera à vous entendre, parce qu'il y a là de l'utile; au lieu que dans vos fictions creuses, il n'y a qu'une commémoration de vieilles sottises, qui bien loin de valoir la vérité, ne valent pas, à beaucoup près, les fictions des grecs ». Le poëme des *Mois* n'est pas sans doute exempt de reproches; mais le jugement qu'en porte la Harpe, paraîtra peut-être un peu sévère. Quant à la vie de Roucher, il s'était fait des ennemis parmi les partisans de l'anarchie qui voulaient la faire triompher. Il eut le courage dans des momens difficiles de signaler les scélérats. Ceux-ci jurèrent dès lors sa perte : plusieurs fois ils le firent poursuivre par des brigands qui leur étaient dévoués, et ce fut par une espèce de miracle qu'il échappa à leurs coups meurtriers. Ces monstres triomphèrent lorsque l'affreuse loi contre les suspects fut promulguée. Roucher fut une de leurs premières victimes. Il fut enfermé à Ste.-Pélagie et ensuite transféré à St.-Lazare. Pendant

le

le tems de sa captivité, Roucher s'occupa de l'éducation de ses enfans qu'il aimait tendrement. Depuis sa mort on a publié deux vol. de lettres qu'il a écrites dans sa prison, et qui ont pour titre : *Consolations de ma captivité*. Deux jours avant de paraître devant l'affreux tribunal revolutionnaire, Roucher fut averti qu'il était inscrit sur une liste de proscription. Il brûla alors tous ses papiers et remit entre les mains d'un prisonnier qui était son ami, les lettres qu'il avait reçues de sa famille. La veille il fit faire son portrait et écrivit au bas les vers suivans :

A ma femme, à mes amis, à mes enfans.

« Ne vous étonnez pas, objets sacrés » et doux,
» Si quelque air de tristesse obscur- » cit mon visage ;
» Quand un savant crayon dessinait » cette image,
» J'attendais l'échafaud, et je pen- .. » sais à vous ».

Le soir il fut transféré à la Conciergerie, et le lendemain il fut condamné comme chef d'une conspiration tramée dans la prison de St.-Lazare, contre la sûreté de la république, et tendant à rétablir la royauté. Le même jour à 5 heures du soir Roucher reçut la mort après avoir vu égorger 37 victimes. Nous avons de ce poëte infortuné les ouvrages suivans : Les Mois, poëme en 12 chants, 1779, 2 vol. *in*-4°, 4 vol. *in*-12. — Maximilien Jules Léopold, duc de Brunswick ; poëme qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., 1786, *in*-8°. — Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, trad. de l'angl. de M. Smith sur la 4e édit. et suivies d'un vol. de notes par Condorcet, 1790, 3 vol. *in*-8°. — Des Poésies fugitives ; et 2 vol. de Lettres publiées depuis sa mort, *in*-8°.

Rouelle, (Guillaume-François) naquit en 1703 à Mathieu près de Caen, lieu natal du père du fameux Marot, et mourut à Paris en 1770. Il était de l'acad. des sciences, de plusieurs acad. étrang., et démonstrat. en chimie au jardin royal des plantes. Rouelle est un des savans qui a le plus étendu les bornes de la chimie, et qui lui a fait le plus de partisans. Les Mém. de l'acad. des scienc. renferment divers écrits de lui ; et il a laissé en manuscrit des leçons de chimie. Il a publié une Analyse des eaux de Passy, 1755, *in*-8°.

Rouge, (George Louis le) ingenieur et geographe du roi. On a de lui : Théâtre de la guerre en Allemagne en 1733-35, Paris, 1741. — Introduction à la géographie, 1748, *in*-4°. — Description du château de Chambord, en 14 pl. 1750, *in*-fol. — Recueil des plans et des cartes des prin-

cipales villes de l'Amérique septentrionale ; 1755 , *in*-4°. — Hist. détaillée des isles de Jersey et de Guernesey, trad. de l'angl. de M. Falle , 1757, *in*-12. — Explication instructive des cartes de cosmographie et d'astronomie du sieur le Rouge , par lui - même ; 1757 , *in*-4°. — Recueil des Côtes maritimes de France , 1757, *in*-4°. — Les routes d'Ogilby par l'Angleterre , trad. 1759, 2 vol. *in*-4°. — Atlas des militaires et des voyageurs, 1759, 2 vol. *in*-4°. — Le parfait aide-de-camp, 1760, *in*-4°. — Journal du camp de Compiegne de 1731 , Paris , 1761, *in*-8°. — Curiosités de Paris , Versailles , Marly , Vincennes, St.-Cloud et des environs, 176*, 2e édit. 1766, 1771 ; *in*-12 ; dernière édit. 1778, 3 vol. *in*-12. — Curiosités de Londres et de l'Angleterre , trad. de l'angl. on y a joint un Abrégé de l'histoire et des curiosités de la Hollande, 1770, *in*-12, etc.

ROUGE, (le) a publié : Principes du cultivateur , avec un Traité des maladies des cultivateurs, 1773, 2 vol. *in*-12. — Les Passe-tems agreables des eaux minérales de Bagnères et leurs propriétés , 1785 , 2 vol. *in*-12.

ROUGEOL a publié : Recherches histor. sur la ville de Bar - sur - Seine, Dijon, 1783, *in*-12.

ROUGET DE LISLE, (Joseph) est auteur de l'Hymne appellée Marseillaise , 1792. — Et de l'Hymne à l'Espérance , 1796.

ROUGIER - LABERGERIE , (J. B.) né à Bonneuil, commune du départ. de la Vienne, en 1758, agriculteur, de la société ci-dev. roy. d'agriculture de Paris, de l'institut nat. des soc. d'agriculture de Paris, de Châlons, du lycée d'Alençon , de la société libre des sciences et arts de Paris, préfet du départ. de l'Yonne, a donné : Essai sur les abus contraires aux progrès de l'agriculture, imprimé par Didot, 1787, à Paris , 1 vol.—Traité d'agriculture pratique, an III de la république, Paris, de l'impr. de la Feuille du cultivateur, 1 vol. — Rapport général sur les étangs de la république, imprim. par ordre du gouvernement, an IV, 1 vol. — Essai politique et philosophique sur le commerce , Paris, an VI, Forget, impr. 1 vol. — Mém. sur l'emploi, le commerce et la culture du chanvre , impr. par ordre de l'institut national.

ROUGNON , (N. F.) méd. On a de lui : Lettre sur la cause de la mort de M. Charles, Besançon, 1768, *in*-8°. — *Codex physiologicus* , 1776, *in*-8°. — *Considerationes pathologico-semiot. de omnibus humani cor-*

poris functionibus, 1787-88, *in*-4°.

ROUILLÉ, (Guillaume le) jurisconsulte, né à Alençon en 1494, se fit connaître par un ouvr. intitulé : Commentaire sur la coutume de Normandie en 1534, *in*-folio, et réimprimé en 1539. On a encore de lui un ouvrage d'un autre genre, intitulé : Recueil de l'antique préexcellence de la Gaule et des gaulois, imprimé à Poitiers en 1546, *in*-8°, réimpr. à Paris en 1551; et une pièce de vers qui a pour titre : *les Rossignols du parc d'Alençon*, à l'occasion de l'arrivée de la reine de Navarre en cette ville, l'an 1544. On ignore l'époque de sa mort.

ROUILLÉ, (Guillaume) célèbre imprimeur de Lyon, est auteur du *Promptuaire des médailles*, en latin, français et espagnol; la 1re. partie contient les portraits des grands-hommes; et la seconde, des médailles; on prétend que l'une et l'autre sont peu exactes. Ce livre a paru à Lyon, 1553, *in*-4°.

ROUILLÉ, (Pierre-Julien) jésuite, né à Tours en 1681, fut associé à la composition de l'Histoire Romaine du P. Catrou, en 21 vol. *in*-4°, à laquelle il ne contribua que pour les dissertations et les bonnes notes dont cet ouvrage est rempli. Il eut aussi part avec le P. Brumoi, à la révision et à la continuation des Révolutions d'Espagne, que le P. d'Orléans avait laissées imparfaites. Il avait travaillé au journal de Trévoux depuis 1733 jusqu'en 1737. La 2e. Lettre de l'examen du poëme de Racine, sur la Grace, est de lui. Ce savant jésuite mourut à Paris en 1740, âgé de 59 ans, aimé et estimé.

ROUILLÉ, (Augustin) a fait le Répertoire universel portatif contenant des Extraits raisonnés de tous les meilleurs ouvrages connus dans tous les genres, excepté la métaphysique, 1788, 2 vol. *in*-8°.

ROUILLÉ D'ORFEUIL, est auteur de l'Ami des français, Constantinople, 1771, *in*-8°. — De l'Alambic moral ou Analyse raisonnée de tout ce qui a rapport à l'Homme, 1773, *in*-8°. — De l'Alambic des lois, 177*, *in*-8°.

ROULAND, profess. et démonstrateur de physique expérimentale. On lui doit : Tableau histor. des propriétés et phénomènes de l'air, 1784, gr. *in*-8°.—Description et usage d'un cabinet de physique expérienc. par Sigaud de la Fond; 2e édit. revue, corrig. et augm. 1785, 2 vol. *in*-8°.— Essai sur différentes espèces d'air fixe ou de gaz, par Sigaud de la Fond, pour servir de suite et de suppl. aux Élé-

mens de physique du même auteur, nouv. édit. revue et augmentée, 1785, *in*-8°. — Descript. des machines électriques à taffetas, 1785, *in*-8°.

ROULHAC DE CLUSAUD, cidev. procureur du roi au bureau des finances de Limoges, a donné une Traduct. en vers français du *Prædium rusticum* du P. Vanière, 1779, *in*-8°.

ROULLÉ. (Joseph) On a de lui : Elémens raisonnés de la Grammaire française, 1796.

ROULLET, (le Bailli du) mort au mois d'août 1786, se fit connaître par les poëmes lyriques d'Iphigénie en Aulide et d'Alceste, qui facilitèrent au célèbre Glück le moyen de faire valoir les sons mâles de sa musique. Le dialogue entre Agamemnon et Achille de la tragédie d'Iphigénie, est digne de Racine. Il a une noblesse et une rapidité qui produiront toujours un grand effet. Le bailli du Roullet était attaché aux bons principes ; il avait du goût. Il prétendait avec raison que la décadence des arts venait du défaut d'enthousiasme et des prétentions à l'esprit. *Celui*, disait-il, *qui essaie de tout peindre, ressemble à un enfant qui voudrait amasser toutes les coquilles qui sont au bord de la mer.*

ROUILLARD, (Sébastien) avocat, est plus connu dans la république des lettres que dans le barreau. On a de lui quelques écrits mal digérés, mais savans et singuliers. Les principaux sont : Traité de la virilité d'un homme né sans testicules, 1600, *in*-8°. — Hist. de l'église de Chartres, *in*-8°. — La magnifique doxologie du fêtu, *in*-8°. — Les Gymnopodes, ou de la nudité des pieds, *in*-4°. — Li Hungs en Sauterre, *in*-4°. — Hist. de Melun, *in*-4°. — Privilége de la Ste.-Chapelle de Paris, *in*-8°. — Le lumbrisage de Nicodême Aubier, scribe, soi-disant le 5e évangéliste, et noble de quatre races. — Des poésies assez plates. Rouillard mourut en 1639.

ROUMEGUERE, (la) a publié : Essai sur la métaphysique.

ROUSSEAU, (l'abbé) ex-capucin, et connu assez longtems sous le nom de *capucin du Louvre*. Son zèle pour étendre la religion catholique en Ethiopie et en Abyssinie lui avait fait étudier la médecine chimique, dans l'espérance qu'en se rendant utile, il réussirait mieux dans sa mission. Le pape approuva son projet ; Louis XV et Colbert s'occupèrent de son exécution. Il fut tiré de son couvent et logé au Louvre, où il eut toutes les facilités de préparer ses remèdes chimi-

ques. On lui donna un brevet de médecin du roi, et de son envoyé; mais sa mission n'eut pas lieu : il se retira chez les capucins en Bretagne; ensuite il passa dans l'ordre de Cluny, où, sous le nom d'abbé Rousseau, il exerça la médecine avec d'autant plus de réputation, qu'il n'était pas médecin. Quelque tems après sa mort, son frère mit en ordre ses manuscrits, et les publia sous le titre de : *Remèdes secrets, éprouvés*, par defunt M. l'abbé Rousseau, ci-dev. capucin, et médecin de sa majesté, Paris, 1697, *in*-12. Ce livre a été réimprimé plusieurs fois, et mis à contribution par des compilateurs.

Rousseau, (Jean-Baptiste) naquit à Paris en 1669, suivant les uns, ou en 1671, suivant les autres, et mourut à Bruxelles le 17 mars 1741. Plein d'enthousiasme, de verve et de force, sensible surtout à l'harmonie, Rousseau réunit au choix des expressions, la richesse constante de la rime. Il a surpassé tous les poètes lyriques qui l'avaient devancé dans la carrière difficile qu'il a parcourue, et aucun de ses successeurs n'a partagé la gloire qu'il a si justement acquise. Quoique Rousseau fût fils d'un cordonnier, son père lui procura une excellente éducation. Le jeune Rousseau se fit remarquer par de petites Pièces de poésie, pleines d'esprit et d'imagination. Il avait à peine 20 ans, qu'il était déjà recherché par les personnes du plus haut rang et du goût le plus délicat. Dès 1688, il fut reçu en qualité de page chez Bourepeaux, ambassadeur de France en Danemarck. Le maréchal de Tallard le choisit ensuite pour son secrétaire, lorsqu'il passa en Angleterre. Ce fut à Londres qu'il lia une amitié étroite avec St.-Evremont. Rouillé, directeur des finances, le prit enfin auprès de lui. Chamillart lui offrit une direction des fermes-générales en province; mais il ne voulut jamais l'accepter. Il était au comble de la gloire, lorsqu'une affaire fâcheuse fut pour lui une source de malheurs qui ne finirent qu'avec sa vie. Le café de la Laurent était alors le rendez-vous littéraire et politique des oisifs de Paris : La Motte et Rousseau étaient les chefs de ce Parnasse. Lorsque l'opéra d'Hésione vit le jour en 1708, Rousseau fit, sur un air du prologue de cet opéra, cinq couplets contre les auteurs des paroles, de la musique et du ballet. Ces premiers couplets, qu'on croit être incontestablement de ce poète, furent suivis d'une foule d'autres, où tout ce que le talent inspiré par la haine, par la vengeance et par la débauche, peut enfanter de plus monstrueux, se trouve réuni. Versailles et Paris furent

inondés de ces horreurs. Les tribunaux, fatigués par les plaintes des personnes outragées, recherchèrent l'auteur de ces infamies. Tout le monde nomma Rousseau; on crut y reconnaître sa verve. Ses Épigrammes, qu'il appellait les *gloria patri* de ses Pseaumes, plusieurs couplets malins contre diverses personnes, ses Contes libres, son penchant à la médisance, semblaient déposer contre lui, aux yeux de ses adversaires. On rapprocha les circonstances; on rappella les différens propos qu'on lui avait entendu tenir. On observa que les victimes immolées dans les Couplets, étaient précisément les personnes qu'il haïssait le plus. Malgré ces présomptions, il était impossible qu'on portât un jugement certain sur cette funeste affaire, parce que d'un autre côté on savait que Rousseau avait des ennemis violens, qu'il devait autant à l'envie qu'inspiraient ses talens, qu'à son esprit satirique. Ce poète n'eût jamais été condamné, s'il se fût borné à nier qu'il était l'auteur des couplets. Mais non content de vouloir paraître innocent, il voulut que le géomètre Saurin fût coupable du crime dont on l'accusait. Guillaume Arnould, jeune savetier, esprit faible, fut, dit-on, l'instrument que Rousseau mit en œuvre pour accabler son ennemi. Ce misérable déposa, que Saurin lui avait remis les couplets, et qu'il les avait donnés à un petit décroteur pour les faire passer en d'autres mains. Le procès porté au châtelet passa au parlement, et le coup dont Rousseau voulait accabler le géomètre retomba sur sa tête. Saurin fit valoir le contraste de ses mœurs et de celles de son ennemi. Il l'attaqua comme suborneur de témoins, en particulier de ce Guillaume Arnould, auquel il avait donné de l'argent. Les preuves de cette subornation parurent évidentes, et le suborneur fut banni à perpétuité du royaume. Cet arrêt, rendu le 7 avril 1712, fut affiché à la Grève. Rousseau se retira en Suisse, où le comte du Luc, ambassadeur de France auprès du corps helvétique, lui rendit la vie douce et agréable. A la paix de Bade, conclue en 1714, le prince Eugène demanda Rousseau au comte, qui l'avait meué avec lui, et ce seigneur n'osa pas le lui refuser. Le poète français passa à Vienne avec le prince, auprès duquel il demeura près de trois ans. La malheureuse affaire du comte de Bonneval lui attira une disgrace, que ses partisans et ses adversaires ont attribuée à des causes bien différentes. Rousseau, obligé de quitter la cour de Vienne, se retira à Bruxelles. Ce fut dans cette ville que commencèrent ses brouilleries avec

Voltaire. Rousseau avait connu ce poète au collége de Louis-le-Grand, et avait admiré sa facilité pour la poésie. Le jeune Arouet cultiva une connaissance qui pouvait lui être si utile; il lui faisait hommage de tous ses ouvrages. Rousseau, flatté de ces déférences, le peignait *comme un homme destiné à faire un jour la gloire de son siècle.* L'auteur de la *Henriade* ne cessa de le consulter sur ses essais, et leur amitié fut de jour en jour plus vive. Ils se virent malheureusement à Bruxelles, et la haine la plus amère entra dans le cœur de l'un et de l'autre. Quoique Rousseau eût reçu l'accueil le plus favorable à Bruxelles, il ne pouvait oublier Paris. Le régent, sollicité par le grand-prieur de Vendôme et le baron de Breteuil, lui accorda des lettres de rappel. Mais le poète, avant que d'en profiter, demanda qu'on revit son procès; il voulait être rappelé, non à titre de grace, mais par un jugement solennel. Sa demande fut rejetée. Pour se consoler de cette nouvelle cruauté du sort, il se mit à voyager. En 1721, il passa en Angleterre, où il fit imprimer à Londres le Recueil de ses Œuvres, en 2 vol. *in*-4°. Cette édition, publiée en 1723, lui valut environ dix mille écus. Il les plaça sur la *Compagnie d'Ostende;* mais les affaires de cette compagnie s'étant dérangées; les actionnaires perdirent leurs fonds. Cet illustre infortuné, parvenu à un âge où les biens de la fortune sont les plus nécessaires, ne subsista plus que des secours de quelques amis. La généreuse amitié de Boutet, notaire à Paris, prévint dans tous les tems ses besoins. Il trouva une ressource encore plus grande dans le duc d'Aremberg, qui lui donna sa table à Bruxelles. Ce seigneur, ayant été obligé en 1733 d'aller à l'armée en Allemagne, lui assura une pension de 1500 livres; mais Rousseau eut encore le malheur de perdre les bonnes-graces de son bienfaiteur. Il eut l'imprudence de publier dans un journal, que Voltaire l'avait accusé, auprès du duc d'Aremberg, d'être l'auteur des couplets pour lesquels il avait été banni de France. Voltaire, qui aurait dû dédaigner cette imputation, aima mieux s'en plaindre à ce prince, qui priva Rousseau de ses bienfaits. La ville de Bruxelles devint pour lui, après cette disgrace, un séjour insupportable. Le comte du Luc, et M. de Sénozan, receveur-général du clergé, instruits de ses chagrins, le firent venir secrètement à Paris, dans l'espérance d'avancer la fin de son bannissement. Rousseau y fit un séjour de trois mois; mais ses protecteurs n'ayant pas pu lui obtenir de sauf-conduit pour un an, il retourna à Bruxelles le

3 février 1740, où il mourut l'année suivante dans de grands sentimens de religion. Avant que de recevoir le viatique, il protesta qu'il n'était point l'auteur des horribles Couplets qui avaient empoisonné sa vie. Piron a fait cette epitaphe à l'Horace français :

« Ci git l'illustre et malheureux
» Rousseau ;
» Le Brabant fut sa patrie, et Paris
» son berceau.
» Voici l'abrégé de sa vie,
» Qui fut trop longue de moitié :
» Il fut trente ans digne d'envie,
» Et trente ans digne de pitié ».

On a de J.-B. Rousseau les ouvrages suivans : Quatre livres d'Odes, dont le premier est d'Odes sacrées, tirées des Pseaumes. Rousseau, dans ce genre, est le premier poète français. — Deux livres d'Epîtres en vers. Quoiqu'elles ne manquent pas de beautés, il y règne un fonds de misanthropie qui les dépare. — Des Cantates. Il est le créateur de ce poëme, dans lequel il n'a point eu d'égal. Les siennes respirent cette poésie d'expression, ce style pittoresque, ces tours heureux, ces graces légères, qui forment le véritable caractère de ce genre. — Des Allégories, dont plusieurs sont heureuses, mais dont quelques-unes paraissent forcées. — Des Epigrammes, qui l'ont mis au-dessus de Martial et de Marot. Il faut oublier celles que la licence et la débauche lui avaient inspirées. — Un livre de Poésies diverses, qui manquent quelquefois de légèreté et de délicatesse. — Quatre comédies en vers : *le Flatteur*, dont le caractère est très-bien représenté ; *les Aïeux chimériques*, pièce qui eut beaucoup moins de succès, quoiqu'elle offre d'assez bonnes tirades ; *le Capricieux*, et *la Dupe de so-même*, pièces d'un très-faible mérite. — Deux comédies en prose : *le Café* et *la Ceinture magique*, qui ne valent pas mieux. — Un Recueil de Lettres en prose. Ce Recueil a fait tout à-la-fois tort et honneur à sa mémoire. Rousseau y dit le *pour* et le *contre* sur les mêmes personnes. On y trouve cependant quelques anecdotes, et des jugemens exacts sur plusieurs écrivains. Il y a eu beaucoup d'édit. des Œuvres de J.-B. Rousseau en 2 vol. *in*-12 et en 1 vol.

Rousseau, (Jean-Jacques) naquit à Geneve en 1712, et mourut à Ermenonville le 2 juillet 1778. Malgré ses paradoxes et ses singularités, ses ennemis même n'ont pu lui enlever la gloire d'être l'écrivain le plus éloquent du 18e siècle. Il était fils d'un horloger de Genève. Sa naissance coûta la vie à sa mère, et ce fut, dit-il, le premier de ses malheurs. Pendant son enfance, il fut faible et languissant.

sant. Cependant son corps se fortifia peu-à-peu, et son esprit ne tarda pas à donner les plus heureuses espérances. Son père, qui était un artiste instruit, avait à côté des instrumens de son art, un *Plutarque* et un *Tacite*. Ces livres furent de bonne heure familiers au jeune Rousseau, et il montra dès son enfance un esprit penseur et un caractère bouillant. Une étourderie de jeune homme lui fit abandonner la maison paternelle. Se trouvant fugitif en pays étranger, et sans ressources, il changea de religion pour avoir du pain. L'évêque d'Annecy, auquel il avait demandé un asyle, chargea de son éducation Mme de Warens, qui avait abandonné en 1726 une partie de ses biens et la religion protestante pour se faire catholique. Cette dame généreuse servit de mère et d'amie au nouveau prosélyte. La nécessité de se procurer un etat, et peut-être l'inconstance, obligèrent Rousseau de quitter souvent cette tendre mère. Il vint à Paris en 1741; il y fut long-tems dans une situation gênée. Ce ne fut qu'en 1743, qu'il sortit de l'obscurité où il avait été enseveli jusqu'alors. Ses amis le placèrent auprès de Montaigu, ambassadeur de France à Venise. Son caractère avait toujours été, comme il l'avoue lui-même, *une orgueilleuse misantropie, et une certaine aigreur contre les riches et les heureux de ce monde*. La mésintelligence se mit bientôt entre l'ambassadeur et son secrétaire. De retour à Paris, la place de commis qu'il obtint chez un fermier-général, homme d'esprit (Dupin), lui donna quelqu'aisance, et il s'en servit pour aider Mme de Warens, sa bienfaitrice. Enfin, l'année 1750 fut l'époque de sa première apparition sur la scène littéraire. L'académie de Dijon avait proposé cette question : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*. Rousseau voulut d'abord soutenir l'affirmative. *C'est le Pont-aux-Anes*, lui dit un philosophe : *prenez la négative, et je vous promets le plus grand succès*. En effet, son Discours sur les sciences fut couronné par l'académie. Rousseau fit ensuite paraître son Discours sur les causes de l'inégalité parmi les hommes, et sur l'origine des sociétés. Ce Discours, et surtout sa Dédicace à la république de Genève, sont des chef-d'œuvres d'une éloquence dont les anciens seuls nous avaient donné l'idée. Sa Lettre à d'Alembert sur le projet d'établir un théâtre à Genève, publiée en 1757, renferme, à côté de quelques paradoxes, les vérités les plus importantes et les mieux développées. Cette Lettre fut la première source de la haine que Voltaire lui voua. Ce qu'on trouvait de singulier, c'est que cet ennemi

des spectacles avait fait imprimer une Comédie, et qu'il avait donné en 1752 au théâtre, une Pastorale, dont il fit la poésie et la musique. Son Dictionnaire de musique offre plusieurs articles excellens; mais un plus grand nombre rempli d'inexactitudes. Rousseau avait donné, peu de tems après le brillant succès du Devin du village, une Lettre sur la Musique française, ou plutôt contre la musique française, écrite avec autant de liberté que de feu. Les partisans outrés de notre Opera, le traitèrent avec autant de fureur, que s'il avait conspiré contre l'Etat. Une foule d'enthousiastes imbécilles s'épuisa en clameurs. Il fut insulté, menacé, chansouné. Le fanatisme harmonique alla jusqu'à le pendre en effigie... En 1761, il publia la Nouvelle Héloïse, en 6 parties *in*-12, roman épistolaire rempli de beautés et de défauts. Un an après, parut l'Emile, qui fit encore plus de bruit que sa Nouvelle Héloïse. On sait que ce roman moral roule principalement sur l'éducation. Rousseau veut qu'on suive en tout la nature; et si son système s'éloigne en quelques endroits des idées reçues, il mérite à plusieurs égards d'être mis en pratique, et il l'a été avec quelques modifications nécessaires. Les preceptes de l'auteur sont exprimés avec cette force, et cette noblesse d'un cœur rempli des grandes vérités de la morale. Tout ce qu'il dit contre le luxe, contre les spectacles, contre les vices et les préjugés de son siècle, est digne tout-à-la-fois de Platon et de Tacite. Son style est à lui. Il paraît pourtant quelquefois, par une sorte de rudesse et d'âpreté affectées, chercher à se rapprocher de celui de Montaigne, dont il est grand admirateur, et dont il a rajeuni plusieurs sentimens et plusieurs expressions. Le parlement de Paris condamna ce livre en 1762, et poursuivit criminellement l'auteur, qui fut obligé de prendre la fuite à la hâte. Il dirigea ses pas vers sa patrie, qui lui ferma ses portes. Proscrit dans la ville qui lui avait donné le jour, il chercha un asyle en Suisse, et le trouva dans la principauté de Neuf-Châtel. Son premier soin fut de défendre son Emile contre le mandement de l'archevêque de Paris, qui avait anathématisé ce livre; et il le fit dans une lettre pleine de l'éloquence la plus sublime. Les Lettres de la Montagne virent le jour bientôt après; mais ce livre, bien moins éloquent, et surchargé de discussions ennuyeuses sur les magistrats et les pasteurs de Genève, irrita les ministres protestans, sans le reconcilier avec les ministres de l'Eglise romaine. Rousseau avait abandonné solennellement cette dernière reli-

gion; et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il était résolu alors de venir vivre en France dans un pays catholique. Les pasteurs protestans ne lui surent aucun gré de ce changement; et la protection du roi de Prusse, comme souver. de la princip. de Neuf-Châtel, ne put le soustraire aux tracasseries que le pasteur de Moutiers-Travers, village où il s'était retiré, lui suscita. Il prêcha contre Rousseau, et ses sermons produisirent une fermentation si grande parmi le peuple, que pendant la nuit du 6 au 7 septembre 1765, on lança des pierres contre les fenêtres du philosophe génevois. Ce dernier, craignant de nouvelles insultes, chercha en vain un asyle dans le canton de Berne. Ce canton, allié de la république de Genève, ne voulut point souffrir dans son territoire un homme que cette république avait procrit. Il supplia en vain les magistrats de le renfermer dans une prison, pour qu'il pût attendre un tems favorable pour voyager; cette grace lui fut refusée. Contraint de se mettre en route au commencement d'une saison très-rigoureuse, il arriva dans un état misérable à Strasbourg. Le maréchal de Contades qui y commandait, lui procura tous les soulagemens, qu'il pouvait espérer d'un seigneur généreux et d'un homme compatissant. Il attendit tranquillement le beau tems pour passer à Paris, où était alors le célèbre Hume, qui devait l'emmener avec lui en Angleterre. Après avoir fait quelque séjour dans la capitale, Rousseau partit effectivement pour Londres en 1766. Hume, touché de sa situation et de ses malheurs, lui procura un établissement très-agréable à la campagne. Mais le philosophe de Genève ne se plut pas long-tems dans sa nouvelle retraite. Il n'avait pas fait sur les anglais la même sensation, que sur les parisiens. Son humeur libre, roide et mélancolique, n'était pas une singularité en Angleterre. Il ne parut bientôt qu'un homme ordinaire. On remplit les feuilles périodiques, dont Londres est inondé, de satires contre lui. On fit imprimer sur-tout une Lettre prétendue du roi de Prusse à Rousseau, dans laquelle les principes et la conduite de ce nouveau Diogène étaient tournés en ridicule. Rousseau crut que c'était une conspiration de Hume et de quelques philosophes de Paris, contre sa gloire et son repos. Il lui écrivit une lettre de réproche, remplie d'expressions outrageantes. Il le régarda dès-lors comme un homme méchant et perfide, qui l'avait attiré dans son île pour l'immoler à la risée publique. Cette idée n'était vraisemblablement qu'une chimère, nourrie par l'amour-propre et l'inquiétude d'esprit. Quoi

qu'il en soit, le philosophe de Genève revint en France. En passant à Amiens il vit Gresset, qui le sonda sur ses malheurs et sur ses disputes; il se contenta de lui répondre: *Vous avez eu l'art de faire parler un Perroquet, mais vous ne sauriez faire parler un Ours.* Cependant les magistrats de cette ville voulurent lui envoyer le vin d'honneur; mais il le refusa. Son imagination blessée ne voyait dans ces attentions flatteuses, que des respects dérisoires. Ces idées, fausses et bizarres, ne l'empêchèrent pas de soupirer après le séjour de Paris, où certainement il était plus en spectacle que par-tout ailleurs. Ses protecteurs obtinrent qu'il y demeurerait, à condition qu'il n'écrirait ni sur les matières de la religion, ni sur celles du gouvernement : il tint parole, car il n'écrivit pas du tout. Il se contenta de vivre en philosophe paisible, borné à la société de quelques amis sûrs, fuyant celle des grands, paraissant détrompé de toutes les illusions, et n'affichant ni la philosophie ni le bel-esprit. Cet homme célèbre mourut à Ermenonville, où Girardin lui avait donné un asyle, et où il lui éleva un tombeau. «Tout est prodige (dit un Critique) dans cet auteur, soit du côté du bien, soit du côté du mal. Quoiqu'on ait beaucoup écrit contre lui, on ne s'est pas encore avisé de remonter jusqu'à la source de son mérite et de ses égaremens. Un homme aussi célèbre méritait bien d'être approfondi. Nous allons hasarder quelques conjectures, pour donner, s'il est possible, l'explication de ce phénomène moral et littéraire. Il est d'abord à propos de remarquer qu'il n'est jamais sorti de sa plume rien de médiocre: premier trait qui le distingue de tous les autres écrivains. La raison de cette supériorité n'est pas difficile à trouver; elle est toute à sa gloire. Quoique né avec les plus grands talens, il a eu la sage précaution de ne se montrer au public, que quand il s'est cru capable de l'étonner par ses premiers essais, et de nourrir son admiration par de nouvelles productions aussi vigoureuses que les premières. La trempe de son caractère a vraisemblablement beaucoup influé sur la nature de ses opinions. Pétri de la plus vive sensibilité, emporté par un tempérament plein de bile et de feu, aigri par les contradictions, les circonstances de sa vie ont été la source de sa misanthropie, et cette misanthropie est devenue à son tour le véhicule de ses talens. En adoptant ces réflexions, il ne sera pas impossible d'expliquer pourquoi tout est devenu problématique sous sa plume. De-là ces raisonnemens en faveur et contre le duel; l'apologie du suicide,

et la condamnation de cette frénésie; la facilité à pallier le crime de l'adultère, et les raisons les plus fortes pour en faire sentir l'horreur. De-là tant de déclamations contre l'homme social, et tant de transports pour l'humanité; ces sorties violentes contre les philosophes, et cette manie à favoriser leurs sentimens. De-là l'existence de Dieu attaquée par des sophismes, et les athées confondus par des argumens invincibles: la religion chrétienne combattue par des objections captieuses, et célébrée par les plus sublimes éloges. Nous ne finirions pas, si nous voulions entrer dans la discussion de toutes ces contrariétés. Quant à ses ouvrages polémiques, nous remarquerons que dans ses débats, soit littéraires, soit personnels, en montrant toujours autant de génie que de sensibilité, il ne s'est jamais écarté des règles de l'honnêteté et de la décence. Rien de plus injurieux, de plus grossier, de plus contraire à la dignité des lettres, que tout ce qu'on a débité contre lui. Au milieu de toutes ces attaques, sa contenance a toujours été la même. Vraiment philosophe, il a constamment dédaigné d'employer des armes indignes de ses sentimens, de son mérite et du public». Cette conduite extraordinaire a piqué la curiosité, et chacun, suivant ses opinions, a voulu approfondir le caractère singulier de cet homme célèbre. Ses ennemis n'ont pas manqué de relever avec amertume ses fautes et même ses faiblesses; et il faut convenir que Rousseau n'en est pas exempt. Sa vie offre même plusieurs événemens qui flétrissent sa mémoire, entr'autres l'abandon de ses enfans, et la publicité qu'il a donnée à ses aventur. galantes et à plusieurs actions peu délicates. Ses partisans ont trouvé de l'héroïsme dans l'aveu qu'il a fait de ses égaremens dans ses Confessions. Mais avec cette logique favorable aux passions, il n'est point de crimes qu'on ne puisse excuser. Si l'on en croit Mme de Staël, Rousseau fut dévoré de chagrins cuisans jusqu'au dernier instant de sa vie. Aussi assure-t-elle, que ne pouvant plus en supporter le fardeau, il se donna lui-même la mort. Cette conjecture a été tour-à-tour appuyée et combattue. Mme de Staël fonde son opinion sur les faits suivans: « On sera peut-être étonné (dit-elle) de ce que je regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort. Mais le même génevois dont j'ai déjà parlé, reçut une lettre de lui quelque tems avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers momens, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut, il se leva en parfaite

santé; mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit, avant de sortir, du café qu'il fit lui-même. Il rentra quelques heures après; et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appellât du secours, et qu'on avertît personne. Peu de jours avant ce triste jour, il s'était apperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas : il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus permis de douter que ce malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie ». Dans une réponse à Mme de Vassy, Mme de Staël ajoute : « Un génevois, secrétaire de mon père, M. Necker, et qui a passé la plus grande partie de sa vie avec Rousseau ; un autre, nommé Mouton, homme de beaucoup d'esprit, et confident de ses dernières pensées, m'ont assuré ce que j'ai écrit; et des lettres que j'ai vues de lui, peu de tems avant sa mort, annonçaient le dessein de terminer sa vie ». Quoi qu'il en soit, de toutes les circonstances qui semblent venir à l'appui de la conjecture de suicide, peu d'événemens ont fait autant de bruit que la mort de cet écrivain. — Voici la notice bibliographique de ses ouvrages, suivant l'ordre des dates où ils ont été publiés. Réponse à un Mémoire intitulé : *Si le monde que nous habitons est une sphère ou une sphéroïde*, dans le *Mercure de France*, 1738. — Le Verger de Mme la baronne de Warens, 1739, *in*-8°. — Discours qui a remporté le prix à l'acad. de Dijou en 1750 sur cette question : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*, 1750, *in*-4°. — Observations sur la réponse qui a été faite à son Discours par le roi de Pologne, 1751, *in*-8°. — Lettre au sujet de la réfutation de Gauthier, 1751, *in*-8°. — Lettre sur la nouvelle réfutation de son Discours, par un académicien de Dijon, 1751, *in*-8°. — Dernière Réponse. — Le Devin du village, intermède; 1752, *in*-8°. — Lettre sur la musique franç., 1753, *in*-8°. — Narcisse, ou l'Amant de lui-même, comédie, 175*, *in*-8°. — Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes, 1755, *in* - 8°. — J.-J. Rousseau à d'Alembert, sur son *Article Genève*, dans le 7e vol. de l'*Encyclopédie*, 1758, *in*-8°. — Discours sur l'économie politique, 1758, *in*-8°. — Préface de la nouvelle Héloïse, 1761, *in*-12. — La nouvelle Héloïse, ou Lettres de deux Amans, habitans d'une

petite ville au pied des Alpes, 1761, 6 vol. *in*-12. — Extrait du projet de paix perpétuelle de l'abbé de St.-Pierre, 1761, *in*-8°. — Du Contrat social, 1762, *in*-8°; nouv. édit. avec les Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur la réformation projetée en 1772, et le Discours sur l'économie politique, 1792, 2 vol. *in*-18. —Emile, ou de l'Education, 1762, 4 vol. *in*-12 et 4 vol. *in*-8°. — Allée de Sylvie, 1763, *in*-12. — J.-J. Rousseau à Ch. Beaumont, archevêque de Paris, etc. 1763, *in*-8°. — Lettres écrites de la Montagne, 1764, *in*-8°, 1765, 2 parties *in*-12. — De l'Imitation théâtrale, 1764, *in*-12. — Lettres à Voltaire, sur son poëme de la loi naturelle et sur le désastre de Lisbonne, 1764, *in*-8°. — Recueil des Lettres de J.-J. Rousseau, et autres Pièces relatives à sa persécution et à sa défense, 1766, *in*-12. —Précis en réponse à l'expose succinct de M. Hume, 1767, *in*-8°.—Dictionn. de musique, 1767, *in*-4°. — Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros, et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué? discours présenté à l'acad. de Corse en 1751, 1769, *in*-8°. —Pygmalion, scène lyrique, 1775, *in*-8°.—Après sa mort, on a publié encore séparément les ouvrages suivans: Emile et Sophie, ou les Solitaires, suite d'Emile ou de l'Education, 1780, *in*-8°. — Confessions et Rêveries du Promeneur solitaire, 4 vol. *in*-8°. — Il a été fait une multitude d'éditions des Œuvres de cet auteur, tant en France que chez l'étranger. Les plus remarquables sont la superbe collection grand *in*-4°, papier vélin, commencée par Deser-Maison-Neuve, et achevée par son successeur (Dufour). Cette magnifique édition est composée de 18 vol. avec fig. — Celle en 17 vol. *in*-4°, imprimée à Lyon. — Celle en 36 vol. *in*-8°. — Celle de Kell en 37 vol. gr. *in*-18. — Celle des libraires-associés, même format et même nombre de vol. Il y a encore plusieurs autres éditions qui varient par leur nombre et leur format.

Rousseau, (Pierre) de Toulouse, mort en novembre 1785, était l'éditeur du *Journal encyclopédique*, depuis son commencement en 1756, jusqu'à sa mort. Il a encore donné plusieurs Pièces de théâtre: Le Berceau, divertissement. — Le Faux-Pas. — La Mort de Bucéphale, trag. en 1 acte et en vers. — La Coquette sans le savoir, comédie en 1 acte, 1744, *in*-8°. — La Rivale suivante, comédie en 1 acte et en vers, 1747, *in*-8°. —L'Année merveilleuse, comédie en 1 acte et en vers, suivie d'un divertissement, 1748, *in*-8°. — La Ruse inutile, com. en 1 acte et en vers, 1749, *in*-8°. — L'Etourdi cor-

rigé, ou l'Ecole des Pères, com. en 3 actes, en vers, avec divertiss., 1750. — L'Esprit du jour, com. en 1 acte et en vers, 1754. — Les Méprises, coméd. 1770, *in*-8°.

Rousseau. (Thomas) On a de lui : Tableau du meilleur Gouvernement possible, ou l'Utopie de Th. Morus, traduction nouv., 1780, *in*-8°. — Satire à M. François, peintre, 1781, *in*-8°. — Satire à M. de la G***, 1786, *in*-8°. — Lettres sur les Spectacles des Boulevards, 1780, *in*-12. — Epître au sage instituteur des comices agricoles, membre de l'assemblée des notables, 1787, *in*-8°. — Dissert. sur le commerce, trad. du latin du marquis de Belloni, 1787, grand *in*-8°. — Discours au roi, sur la protection qu'il accorde au commerce, 1787, *in*-8°. — Les Fastes du Commerce, poëme épique en 12 chants, 1788, gr. *in*-8°. — Précis historique sur l'Edit de Nantes, et sa révocation, Londres, 1788, *in*-8°.

Rousseau, ci-dev. bénédictin, né à Reims, a donné : Mém. pour la ville de Reims contre le chapitre, 176*, *in*-4°. — Le Cœnobitophile, 1768, *in*-12. — Il a travaillé à l'Hist. de Champagne.

Rousseau. (J.-B.) On a de lui : Abrégé d'hist. natur. d'après Buffon, classée par ordres, genres et espèces, selon le système de Linné, destiné à l'usage des écoles centrales, 1 vol. *in*-8° orné de 54 planches.

Roussel, (Michel) canoniste normand du 17e siècle, est auteur d'une Histoire de la jurisdiction du pape, où il prend la défense des libertés de l'Eglise gallicane : il a plaidé la cause des souverains dans l'*anti-Mariana*.

Roussel, (Guillaume) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, de Conches en Normandie, a eu la première idée de l'Histoire littéraire de la France, exécutée depuis par dom Rivet. Il mourut à Argenteuil en 1717, à 59 ans. On a de lui une bonne traduction française des Lettres de St.-Jérôme, réimpr. en 1713, en 3 vol. *in*-8°. — Un Eloge du Père Mabillon, en prose quarrée.

Roussel, (Joseph) avocat, mort à Bagnol en Languedoc, sa patrie, en 1778. On a de lui : Instruction pour les seigneurs et leurs gens d'affaires, 1770, *in*-12. — L'Agenda, ou Manuel des gens d'affaires, 1772, *in*-12. — Mémoire et Consultation pour la comtesse de Launion, *in*-4°.

Roussel, (H.-F.-A.) médecin, a donné : *Dissertatio de variis Herpetum speciebus, causis,*

sis, symptomatibus, Caen en 1769, *in*-8°. — Recherches sur la petite-vérole, Caen, 1781, *in*-8°.

Roussel, (Pierre) médecin associé de l'inst. national, né à Ax, diocèse de Pamiers en 1742, est auteur du Système physique et moral de la femme, 1775, *in*-12; nouv. édit. 1783, *in*-12. — D'un Eloge historique de Théophile de Bordeu, 1778, *in*-8°, etc.

Roussel a publié : Instruction sur l'ordre et l'arrangement du jardin de botanique, établi dans le jardin de la ville d'Orléans, 1783, *in*-12.

Roussel de Bérardière, (Jean-Henri) avocat, a donné un Discours qui a remporté le prix de l'acad. de Mantoue, 1773, *in*-8°. — Il est l'auteur de l'une des trois dissertations sur huit questions proposées en Russie sur les lois criminelles.

Roussel de Bréville, avocat, a publié : Essai sur les convenances grammaticales de la langue franç., Lyon, 1784, *in*-8°.

Roussel de la Cour. On a de lui : Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre des soi-disant jésuites, etc. 1761, etc. 1762, 4 vol. *in*-12. — La Richesse de l'Etat, 1763, *in*-8°. — Quelques comptes concernant l'administration des colléges des jésuites, 1764, etc. *in*-4°. — Réflexions morales sur le livre de Tobie, 1774, *in*-12. — Richesse du roi de France, fondée uniquement sur le zèle de ses sujets, 1775, *in*-4°. — Discours intéressans sur divers sujets de morale, 1776, *in*-12. — Réflexions chrétiennes sur le St.-Evangile, 1777, *in*-12. — Lettres sur les Spectacles. — Réflex. sur les avantages inestimables de l'agriculture.

Roussel de Vauzème, médecin, a publié un livre sur son art, intitulé : *De Sectione symphiseos ossium pubis admittendo*, 1778; nouv. edit. 1779, *in*-12.

Rousselin, (Omer-Charl.-Alexandre) né à Paris en 1773, ex-chef de la 1re division du département de l'intérieur, ex-secrétaire-général de la guerre, homme de lettres, membre de l'acad. de Manheim et du portique républicain, a donné : La Vie du général Hoche en l'an V, à Paris, 2 vol. *in*-8°; 2e édition, *idem*, en l'an VI, chez Buisson; 3e édition, en l'an VIII, réimpr. en 1 vol. *in*-12, avec une Notice du même auteur sur le général Chérin.

Rousselot, chirurgien, mort le 6 mai 1772, a publié : Nouvelles observations, ou

méthode certaine sur le traitement des cors, Paris, 1762, *in*-12. — Toilette des pieds, ou Traité de la guérison des cors et autres maladies de la peau, et dissertation abrégée sur le traitement et la guerison des cancers, 1769, *in*-12.

Rousset, a donné une édit. du Droit public de l'Europe fondé sur les traités, par l'abbé Mably, avec des remarques, Genève, 1776, 3 vol. *in*-12.

Roussier, (Pierre Joseph) né à Marseille, ci-dev. chanoine, et correspondant de l'acad. des inscriptions. On a de lui : Nouvelle manière de chiffrer la basse continue, 1756. — Traité des accords et de leur succession selon le système de la basse fondamentale, 1764, *in*-8°. — Observations sur différens points d'harmonie, 1765, *in*-8°. — Mémoires sur la musique des anciens, 1770. — Lettre à l'auteur du journal des beaux arts, touchant la division du zodiaque et l'institution de la semaine planétaire, 1771, *in*-12.—Deuxième lettre.—Harmonie pratique, 1776, *in*-4°. — Mém. sur la nouvelle harpe de M. Cousineau, 1782, *in*-8°.— Mém. sur le clavecin chromatique de M. de la Borde, 1782, *in*-4°. — Lettre sur l'acception du mot Basse fondamentale dans le sens des italiens et celui de Rameau dans le journal Encycl., 1783. — Notes et Observations sur le Mém. de M. Amiot sur la musique des chinois et sur les pierres sonores de la Chine 178*.

Roussilhé, (Pierre) est auteur de l'Institution au droit de légitime, Avignon, 1770, 2 vol. *in*-12.—Et du Traité de la dot, Clermont-Ferrand, 178*, *in*-12.

Routier, (Charles) avocat, a donné : Pratique bénéficiale suivant l'usage général et celui de la province de Normandie, Rouen, 1773, *in*-4°.

Routh, (Bernard) jésuite irlandais, né le 11 fév. 1695, s'est distingué par les ouvrages suivans : Vers sur le mariage du roi.— Lettres sur les voyages de Cyrus. — Lettres sur le Paradis perdu.—Lettres à l'abbé Terrasson, sur l'hist. de Sethos.—Recherches sur la manière d'inhumer les anciens. Il a travaillé aux Mém. de Trévoux pendant les années 1739-1743, et a donné un vol. de l'Hist. Romaine, après la mort des Pères Catrou et Rouillé. Après la destruction de la société en France, en 1762, il se retira à Mons où il mourut le 18 janvier 1768.

Routhier (Guillaume) secrétaire en chef de la Mairie

du 11e arrondisssement, né à Châlons-sur-Marne, le 17 février 1776, a publié un Projet de réglement instructif, relatif aux sous-préfectures et autres administrations, an VIII (1800). — Et un projet de réglement pour la distribution des poudres, 8 pag. *in*-4°. an IX (1800).

ROUVEYRE DUPLAN. (Jean Jacques) On a de lui : Ode sur l'attentat du 5 janv. 1757, *in*-4°. — Panégyrique de St.-Louis, 1758, *in*-4°.—La mort du héros chrétien que la France vient de perdre, 1766, *in*-4°.

ROUVIERE, (Armand de) avocat à Aix. Aucun biographe n'a parlé encore de cet auteur connu dans la jurisprudence par deux bons ouvr. intitulés : Traité du droit de retour des dots, donations et testamens mutuels, Paris, 1637, 2 vol. *in*-12. — Traité de la révocation des donations, Toulouse, 1738, *in*-4°.

ROUVIÈRE, (Audin) est auteur de la Topographie médicale de Paris, 179*.—D'un Mém. sur la nécessité de l'inoculation à Paris et l'utilité d'un hospice destiné à cette opération, 1795, *in*-8°.

ROUVIÈRE, (la) bonnetier, a publié : Essai sur les nouvelles découvertes intéressantes pour les arts, l'agriculture et le commerce, Paris, 1770, *in*-12.

ROUVIERE D'EYSSATIER, (Charles-Vincent-Auguste de la) né à Aix en Provence le 20 janvier 1712, mort... a donné : Mém. sur une espèce de chenilles qui produisent de la soie, Beziers, 1762, *in*-8°.

ROUX, (Augustin) de l'acad. de Bordeaux, sa patrie, docteur en médecine dans l'université de cette ville, et docteur-régent à Paris, naquit en 1726, et mourut en 1776. Son caractère doux et honnête lui avait fait des amis, et ses connaissances en médecine et en littérature lui procurèrent des protecteurs. Il continua le *journal de médecine*, commencé par Vander-Monde, depuis le mois de juillet 1754 jusqu'en 1776. On a encore de lui : Recherc. sur les moyens de refroidir les liqueurs, 1758, *in*-12. — La traduction de l'Essai sur l'eau de chaux de Whytt, pour la guérison de la pierre, 1767, *in*-12. — Annales typographiques, depuis 1757 jusqu'en 1762. Ce journal était bien fait et utile.— Traité de la culture et de la plantation des arbres à ouvrer, Paris, 1750, *in*-12. — Encyclopédie portative, 1776, 2 v. *in*-12. — Mém. de chimie, extraits de ceux d'Upsal, 1764, 1 vol. *in*-12. Il avait entrepris une histoire des trois règnes de la nature, qui n'était

pas achevée à sa mort ; on n'a publié que les pierres et les minéraux, 1781, *in*-4°.

Roux, (Raymond) ancien professeur de philosophie en l'université de Paris au collége des Grassins, a donné : Leçons élémentaires du calcul infinitesimal, 1784, *in*-8°.

Roux, (Sylvestre François le) à Paris. On a de lui : Essais de géométrie sur les plans et les surfaces courbes, ou élémens de géométrie descriptive, 179*, *in*-8°.

Roux, chirurgien-major de l'hôpital de Dijon, associé de l'acad. de cette ville, et correspondant de la ci-devant société roy. de Paris, est auteur des ouvr. suivans : Observations sur les pertes de sang des femmes en couche et sur le moyen de les guérir, Dijon 1776, *in*-8°. — Observat. sur la rage, 1780, *in*-4°. — Dissertat. sur la rage, qui a remporté le premier prix de la société roy. de médecine de Paris, 1783, *in*-4°.

Roux, (le) physicien, a donné : Supplément à la 4e édit. de l'art de nager, avec des avis pour se baigner utilement par Thévenot, 1781, *in*-8°. — Traité abrégé d'un mouvement perpétuel en partie méchanique et en partie élémentaire, 1784, *in*-8°.

Roux du Tillet, (J. J. le) professeur de médecine, a fait une Table indicative des matières et des auteurs pour les 65 premiers vol. du journal de médecine, 1788, *in*-4°. — Le Fonctionnaire, 1790, *in*-8°. — A l'assemblée nationale ou réflexions sur le choix d'un instituteur du Dauphin, 1791, *in*-8°. — Rapport sur l'Opéra, présenté au corps municipal le 17 août 1791, *in*-8°. Il est aujourd'hui un des rédacteurs du journal de médecine.

Rouyel, (Jean) fils d'un riche négociant de Caen, mort en 1585, est auteur de Poésies latines et de quelques harangues qui furent imprimées en 1636 à Caen.

Rouyer, (Claude Marie) avocat, a publié : Coutumes du Bourbonnais commentées et expliquées, Moulins, 1779, *in*-4°.

Rouzeau, (du) abbé à Paris. On a de lui : Eloge de la reine, accompagné de quelques anecdotes sur la vie de cette princesse, 1769, *in*-8°. — Ode sur le mariage de M. le Dauphin, suivie d'une épître à M. le cardinal de Bernis sur le même sujet, 1770, *in*-8°. — Eloge de N. de Catinat suivi de Notes histor. et morales, 1775, *in*-8°.

Roy, (Louis le) *Regius*, né

à Coutances en Normandie, mort en 1577, remplit en 1570 la chaire de professeur en langue grecque au collége-royal à Paris. C'était un homme d'une impétuosité de caractère insupportable. Il écrivait assez bien en latin. Ses ouvrages sont : La Vie de Guillaume Budé, en latin élégant, Paris, 1577, *in*-4°. — La traduct. franç. du Timée de Platon, *in*-4°. et de plusieurs autres ouvrages grecs. — Des Lettres, 1560, *in*-4°. etc.

Roy, (Pierre le) aumônier du jeune cardinal de Bourbon, et chanoine de Rouen, publia, en 1593, *la Vertu du catholicon d'Espagne.* Cet écrit passa pour ingénieux lorsqu'il parut, et il n'a pas encore perdu cette réputation. Il fit naître l'idée de tous les autres écrits qui composent la fameuse satire Ménippée, en 3 vol. *in*-8°.

Roy, (Guillaume le) né à Caen, en Normandie, l'an 1610, abbé de Haute-Fontaine, ami des solitaires de Port-royal, mourut dans son abbaye en 1684. On a de lui : Des instructions recueillies des sermons de S^t.-Augustin, sur les pseaumes, en 7 vol. *in*-12. — La Solitude chrétienne, en 3 vol. *in*-12. — Un grand nombre de lettres, de traductions et d'autres ouvr. écrits d'un style noble et ferme, mais un peu monotone.

Roy, (Jacques le) baron du S^t.-Empire, né à Bruxelles, mort à Lyon en 1719, à 86 ans, s'est beaucoup occupé de l'Histoire de son pays. On a de lui : *Notitia Marchionatûs sancti imperii*, 1678, *in*-fol. avec fig. — *Topographia Brabantiæ*, 1692, *in*-fol. — *Castella et Prætoria nobilium*, 1696, *in*-fol. — Le Théâtre profane du Brabant, 1730, 2 vol. *in*-fol. avec fig.

Roy, (Charles le) fils du fameux Julien le Roy, à qui l'horlogerie de France doit ses progrès, était d'une mauvaise constitution ; ce qui le décida à embrasser le parti de la médecine, qui pouvait lui procurer des secours. Un voyage qu'il fit à cheval, à Montpellier, lui rendit de la vigueur. Il y prit le bonnet de docteur, et s'y maria. L'acad. des scienc. dont il étoit memb. lui doit plusieurs Mém. qu'il a réunis, en 1771, en 1 vol. *in*-8°, sous le titre de Mélanges de physique et de médecine. En 1777, il revint à Paris, où il ne se ménagea pas assez sur le soin qu'il prenait de ses malades. Il mourut d'un squirre au pilore, qui ne laissait passer aucune nourriture, le 12 décemb. 1779. On a encore de lui : Des Mém. sur les fièvres aigues, 1766, *in*-8°. — Usage et effets de l'écorce du Garou, 1767, *in*-12. — *De aquarum mineralium natura et usu*, 1762, *in*-8°. — Pronos-

tics dans les maladies aigues, 1777, *in*-12.

Roy, (Charles le) de la Carbinaye, prote de l'imprimerie de Felix Faucon, imprimeur du roi à Poitiers, mort en juillet en 1739, fit paraître, dans la même année, un Traité d'orthographe, *in*-8°, qui fit oublier tous les précédens, comme il est d'usage dans une langue vivante, dont les changemens successifs deviennent loi. Les réflexions qui accompagnent le parti qu'il prend sur chaque mot dont l'orthographe est équivoque, sont satisfaisantes. Une des plus judicieuses, est de supprimer les lettres qui ne se prononcent pas, lorsqu'il y a des mots où ces mêmes lettres se prononcent, comme *espée*, *espace*, le Roi supprime l'*s* d'*espée*, et met le premier é avec un accent aigu; ce qui rend exactement la prononciation, dont on cherche toujours à se rapprocher dans l'orthographe. Mais comme on ne le fait que peu à peu pour ne pas tomber dans l'inconvénient de Richelet et autres grammairiens, qui pour avoir trop généralisé ce projet, n'ont pas été suivis, chaque édit. de ce dictionnaire éprouve des changemens, en suivant ceux qu'indique le Dictionnaire de l'acad. Restaut s'en est occupé, et ce Dictionnaire a pris son nom, au lieu de celui du veritable auteur. La dernière édit. est de 1785.

Roy, (Pierre-Charles) poète lyrique, né à Paris en 1683, mourut en 1763. Roy eut dès sa jeunesse le talent de la poésie. Les premiers essais de sa muse naissante annoncèrent un heureux avenir. Il se consacra à l'opéra, et il travailla en concurrence avec la Mothe et Danchet. Il a donné plusieurs ouvrages en ce genre. Les principaux sont : Philomèle, Bradamante, Hippodamie, Creüse, Callhirhoé, Ariane et Thésée, Sémiramis, les Elémens, les Stratagêmes de l'amour, le Ballet des Sens, les Graces, le Ballet de la paix, le Temple de Gnide, les Augustales, la Félicité, les Quatre parties du monde, l'Année Galante, les Fêtes de Thetis, et le Bal militaire. Ces ouvrages ont été l'objet de beaucoup d'éloges, mais en même-tems d'une juste critique. Le tems les a mis à leur place, et il n'y a guères que les Elémens et Callirhoé qui paraissent dignes du théâtre. La versification de Roy est ingénieuse, mais quelquefois prosaïque et sèche. L'auteur avait plus de goût que de génie. Il avait composé un grand nombre de ces *Bevets de calote*, dont il existe une collection qu'on ne lit plus. Ce poète, non content d'avoir déchiré plusieurs membres de l'acad. française

en particulier, attaqua le corps entier par une allegorie satrique, connue sous le nom de Coche. Cette satire lui ferma pour toujours les portes de l'acad. Le célèbre Rameau préférait aux poëmes de Roy ceux de Cahuzac, dont les talens étaient inférieurs, mais qui avait peut-être plus de docilité pour se prêter aux caprices du musicien. Cette préférence anima la verve du poète Roy contre Rameau. Il enfanta cette allégorie sanglante, où l'Orphée de notre musique est désigné sous le nom de Marsyas. Cet écrivain fut conseiller au châtelet, élève de l'acad. des inscriptions, trésorier de la chancellerie de la cour des aides de Clermont, et chevalier de l'ordre de St. Michel. Sa mort excita peu de regrets. Son penchant à la satire lui avait fait des ennemis de la plupart des gens de lettres. Outre ses opéras, on a encore de lui un Recueil de poesies et d'autres ouvrages en deux vol. *in*-8°. Tout n'y est pas bon; mais il y a de tems en tems des vers heureux et des pensées tournées avec délicatesse. On connaît son poëme sur la maladie du roi, qui fit naître cette jolie épigramme:

« Notre monarque, aprés sa mala-
» die;
» Etait à Metz attaqué d'insomnie:
» Ah! que de gens l'auraient guéri
» d'abord!

Roy, le poëte, à Paris versifie,
La piéce arrive, on la lit, le roi
» dort.....
» De Saint-Michel la muse soit
» bénie!

Roy, (Chrétien le) de Sédan, habile professeur d'éloquence au collége du Cardinal le Moine, à Paris, y est mort le 11 mai 1780. Il est auteur de poésies et discours latins, relatifs à des événemens, entr'autres, *Quantùm Litteris debeat Virtus*, 1751, *in*-4°, qui affaiblit les argumens, mais n'ôte rien à l'éloquence de Rousseau. — Lettre sur l'éducation du collége de Sorrèze. — Lettre en faveur du commerce, etc.

Roy d'Eguilly, (Jérôme le) poète français, né à Orléans, a publié une Ode sur le rétablissement de la santé du roi, 1744. — Les anglais vaincus par les français, 1745. — Augustin, poëme en cinq chants, *in*-8°, 1768, année de sa mort.

Roy, (Jean) ci-dev. abbé, né à Bourges le 9 octobre 1744. On a de lui les ouvrages suivans: Les Mœurs, com. en vers et en 5 actes, 177*, *in*-12. — Essai de philosophie morale, 177*, 2 vol. *in*-12. — La Folie du sexe, roman, 177*. — Voilà le ton, com. en 3 actes et en vers, 177*, *in*-12. — Fragmens histor., 177*. — Gentillesses françaises. — Discours sur l'étude pour un pasteur des ames, 1776, *in*-12.

—Discours en vers, sur la servitude abolie, 1781, *in*-12. —L'Ami des vieillards, 1783, 2 vol. *in*-18.—Le Mentor universel, 1784, 24 cahiers *in*-12. —Le petit Voyageur, *in*-12, 1-5, 1786, *in*-12.—Nouvelle Hist. des cardinaux français, 1781-88, 6 vol. *in*-4°. et *in*-8°.

ROY DE JONCADES, (A.) médecin à Paris, a donné : Les lois de la nature applicables aux lois physiques de la médecine et au bien générales de l'humanité, 1788, 2 vol. *in*-12.

ROY, (Alphonse-Vincent-Antoine le) médecin, né à Rouen le 23 août 1742. On a de lui : Recherches sur les habillemens des femmes et sur les accouchemens, 1772, *in*-12.—Lettre sur la manière de terminer l'accouchement, dans lequel le bras de l'enfant est sorti de la matrice, et examen de l'opinion de Levret sur ce sujet, 1774, *in*-12.— La pratique de l'art des accouchemens, 1776, *in*-8°.—Alph. le Roi à son Critique, 1776, *in*-8°. — Recherches histor. et pratiques sur la section de la symphise du pubis, 1778. —Consultation chimico-légale sur la question : *l'approche de certaines personnes nuit-elle à la fermentation des liqueurs ?* 1780, *in*-8°.—Essai sur l'histoire naturelle de la grossesse et de l'accouchement, 1787, gr. *in*-8°. — Motifs et plans de l'établisement dans l'hôpital de la Salpétrière d'un séminaire de médecine pour l'enseignement des maladies des femmes et de la conservation des enfans, 1790, *in*-8°. — L'Enfant qui nait en 5 mois peut-il conserver la vie ? question médico-légale, dans laquelle on expose quelques lois de la nature propres à donner quelques éclaircissemens sur ce qu'est la vie, 1790, *in*-4°.

ROY, (Charles-François le) d'Orléans, ci-dev. de l'Oratoire, a publié : Discours de S^t.-Athanase. — Défense de la déclaration de l'assemblée du clergé en 1682, trad. du latin de Bossuet, 1745, 2 vol. *in*-4°. — Réflexions sur les lettres de M. Villefroy, à ses élèves, 1752, *in*-8°.—Œuvres posthumes de M. Bossuet, 1753, 3 vol. *in*-4°.—Les Conférences ecclésiastiques, par le P. Semelier, publiées et augm., 1755, 4 vol. *in*-12.— Sur le décalogue, 1759, 4 vol. *in*-12. — Dissertations sur les pseaumeset préfaces, sur chaqu'un des livres sapientiaux composées en latin, par Bossuet, trad. en français et accomp. de notes, 1775, *in*-12.

ROY, (Charles le) mathématicien à Bayeux, a trad. de l'angl. : Traité d'Optique, de Smith, enrichi de nouvelles observations, 1767, *in*-4°. — Et

—Et il a donné plusieurs Mémoires dans les Recueils.

Roy, (Henri Martin le) abbé, prédicateur du roi, membre de l'acad. de l'immaculée concept. de Rouen, né à Elbeuf, mourut à Rouen en juin 1779. On a de lui : Oraison funèbre de Jacques II, 1764, *in*-4°.—Oraison funèbre de Maria Lecsinzka, reine de France, 1768, *in*-4°. —Eloge abrégé de Louis XV, 1774, *in*-12.—Le Paradis perdu, poëme, trad. de l'angl. de Milton, en vers français, Rouen, tom. 1, 1775, tom. 2, 1776.

Roy, (J. F.) maître de mathématiques, a publié : Règles générales et démontrées de l'arithmétique mises à la portée et à l'usage de toutes sortes de personnes, 1789, *in*-12.

Roy, (Pierre le) horloger du roi, de l'acad. d'Angers, mort le 25 août 1785. Cet artiste estimable a soutenu dans l'horlogerie la gloire du fameux Julien le Roy, son père; il a même fait des découvertes importantes dans cet art. Ses montres marines lui méritèrent le prix de l'acad. des sciences et les bienfaits de Louis XV. Le Roi avait l'esprit cultivé, il etait particulièrement versé dans la physique et l'astronomie comme le prouvent ses ouvrages. On a de lui : Mémoires pour les horlogers de Paris, 1750, *in*-4°. — Etrennes chronométriques, 1758 et 60. — Exposé succinct des travaux de M^rs. Harrison et le Roy, dans la recherche des Longitudes en mer, 1768, *in*-4°. — Précis des recherches pour la détermination des longitudes en mer, par la mesure artificielle du tems, 1773, *in*-4°. — Suite, 1774, *in*-4°. — Lettre à M. le baron de Marivetz, *in*-8°, 1785.

Roy, (Julien-David le) frère du précédent, de l'acad. royale des sciences, de l'institut nat. et de l'institut de Bologne, mort d'apoplexie à Paris le 1er pluviose an VIII (1800), a donné les ouvrages suivans : Les ruines des plus beaux monumens de la Grèce, considérés du côté de l'Hist. et de l'architecture, 1758, *in*-fol. ; nouv. édit. 1769, *in*-fol. — Hist. de la disposition et des formes differentes, que les chrétiens ont données à leurs temples, 1764, *in*-8°. — Observations sur les édifices des anciens peuples, Paris, 1767, *in*-8°.—La Marine des anciens peuples expliquée et considérée par rapport aux lumières qu'on en peut tirer pour perfectionner la marine moderne, avec des fig. 1777, *in*-8°. — Les navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on

eu pourrait faire dans notre marine. On y a joint des observations relatives à la marine et à la géographie, 1783, *in*-8°. — Recherches sur le vaisseau long des anciens, sur les voiles latines et sur les moyens de diminuer les dangers que courent les navigateurs, 178*, *in*-8°. — Mém. sur les travaux qui ont rapport à l'exploitation de la mâture dans les Pyrénées, 1796, *in*-4°.

ROY, (le) ancien commissaire de la marine, a publié : Eloge de Charles Saint-Maure, duc de Montausier, 1787, *in*-8°.—Eloge de Fontenelle, 1784, *in*-8°.

ROY, (le) est auteur d'une Epître à Mme la Dauphine.— De la mort de J. C., 1749.— D'une Epître à M. Moreau. —D'une requête au roi, pour la dame Calas.—La Scamnomanie, poëme, 1763, *in*-8°.

ROY DE BOSROGER, (le) a donné : Elémens de la guerre, 1773, *in*-8°. — Principes de l'art de la guerre, développés d'après les meilleurs exemples, Yverdun, 1779, 2 vol. *in*-12.

ROY DE LOZEMBRUNE, (le) a publié : Essai de morale, 1782, 2 vol. *in*-8°. — Anecdotes et remarques sur l'éducation publique, 1783, *in*-8°. — Œuvres mêlées en vers et en prose, 1783, 2 vol. *in*-18.

ROYE, (Gui de) fils de Matthieu, seigneur de Roye, grand-maître des arbalêtriers de France, d'une illustre maison originaire de Picardie, fut successivement chanoine de Noyon, doyen de St.-Quentin, évêque de Verdun, de Castres et de Dol, archevêque de Tours, de Sens, et enfin archevêque de Reims en 1391, par la faveur des papes d'Avignon, Clément VII et Benoît XIII, dont il défendit les prétentions. Il fonda le collége de Reims en 1399. Il fut tué en 1409 à Voltri, bourg à 5 lieues de Gênes, dans une émeute causée par l'imprudence d'un homme de sa suite. Il laissa un livre intitulé : *Doctrinale sapientiæ*, traduit par un religieux de Cluny, sous le titre de Doctrinal de la sapience, *in*-4°, en lettres gothiques. Le traducteur y ajouta des exemples et des historiettes contées avec naïveté.

ROYE, (François de) professeur de jurisprudence à Angers, sa patrie, mourut en 1686. Son livre *De jure patronatûs*, Angers, 1667, *in*-4°, et celui *De missis dominicis eorumque officio et potestate*, 1672, *in*-4°. prouvent beaucoup de recherches et de savoir. Roye se distingua non-seulement comme écrivain ; mais il

contribua par son zèle à faire fleurir l'université d'Angers.

Royer, (Thomas) chirurgien. On a de lui : Catalogue des Plantes du Jardin de M. Royer, 1760, *in*-8°. —Lettre sur une brochure portant pour titre : Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, Leipzig, 1765, *in*-12. — Instruct. pour l'administrat. des lavemens antivénériens, 1765, *in*-8°; nouv. édit. sous le titre : Dissert. sur une méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes par des lavemens, 1767, *in*-8°; 3e édit. 1778, *in*-8°. —Lettre à Gardanne, Bouillon, 1770, *in*-12. — Nouv. Observ. faites dans les hôpitaux milit. sur l'efficacité des lavemens antivénériens, 1771, *in*-8°.

Royer, ci-dev. théologal de Provins, a fait l'Oraison funèbre de Louis XV, 1774, *in*-4°. — Un Disc. à la Messe solennelle célébrée le jour du sacre du roi, 1775, *in*-4°.

Royer de la Tournerie est auteur du Traité des fiefs à l'usage de la province de Normandie, 1763, *in*-12. — Nouv. Comment. portatif de la Coutume de Normandie, 1760, 2 vol. *in*-12.

Royou, maître-ès-arts, a publié : Principes élément. de Grammaire, adaptés particulièrement à la langue française, etc. 179*, *in*-8°.

Royou, abbé, chapelain de l'ordre de St.-Lazare, mort le 8 juillet 1792, s'est distingué par plusieurs écrits, où brillent l'éloquence, l'érudition, et la force des raisonnemens ; son *Monde de verre*, critique fine et ingénieuse des hypothèses de Buffon, a eu beaucoup de lecteurs, malgré les inexactitudes échappées dans une composition rapide. Le *Journal de Monsieur*, dont il a été le rédacteur, contient des morceaux de littérature dignes du meilleur critique. Il a travaillé aussi à l'*Année littéraire*, dont il a retardé pendant quelques années la chûte. L'abbé Royou était laborieux et instruit. Malgré son ton sec et froid ; malgré la causticité de son caractère, il avait un cœur sensible et bon : il a défendu souvent les malheureux par des écrits lumineux. Le journal de l'*Ami du Roi*, qu'il publia au commencement de la révolution, et qu'il continua jusqu'à sa mort, lui fit beaucoup d'ennemis, et le força souvent de se cacher, pour se soustraire à leur fureur. Il est mort dans l'asyle secret qu'il s'était choisi, épuisé par le travail et par les inquiétudes renaissantes qui le poursuivaient. On a de lui : Journal de Monsieur, commencé en 1778, fini en 1783.

— Le Monde de verre réduit en poudre, ou Analyse et Réfutation des époques de la Nature du comte de Buffon, 1780, *in*-12. — Etrennes aux beaux-esprits, 1786, *in*-12. — L'Ami du Roi, 178) et années suivantes.

ROZET, à Paris. On a de lui : Anecdotes historiques de la vie de Bogislas X, duc de Poméranie, 1792, *in*-8°. — Plusieurs Pièces de théâtre.

ROZIER, abbé, docteur en théologie, prieur de Nanteuil, naquit à Lyon en 1734, et fut tué par une bombe dans le bombardement de cette ville, le 29 septembre 1793 (an II). Peu d'écrivains ont acquis, pendant le 18e siècle, plus de droits à la reconnaissance publique, par l'utilité de leurs travaux, que l'abbé Rozier. Tout ce qui est sorti de sa plume annonce le desir d'améliorer le sort des hommes, en dirigeant leurs habitudes, et en perfectionnant leurs inventions. On peut dire qu'aucun écrivain ne s'est plus occupé que lui du bonheur de ses semblables; quand on ne lui devrait que son *Cours complet d'Agriculture*, cet ouvrage suffirait pour rendre sa mémoire précieuse; mais ce n'est pas le seul monument que nous ayons de ses vastes connaissances, et du desir constant qu'il avait de les rendre utiles. On a de lui : Mémoire couronné par la société d'agriculture de Limoges, sur cette question proposée en 1768 : *Quelle est la manière de brûler ou de distiller les vins, la plus avantageuse, relativement à la quantité et à la qualité de l'eau-de-vie, et à l'épargne des frais*, 1770, *in*-8°. — Mém. sur la meilleure manière de faire et de gouverner les vins de Provence, 1772, *in*-8°. — Traité sur la meilleure manière de cultiver la navette et le colsat, 1774, *in*-8°. — Mém. sur la manière de se procurer les différentes espèces des animaux, de les préparer, et de les envoyer des pays que parcourent les voyageurs, 1774, *in*-4°.—Nouv. Tables des articles contenus dans les *Mém. de l'acad. des sciences* de Paris depuis 1666 — 1770, 4 vol. *in*-4°, 1775—1776. — Vues économiques sur les moulins et pressoirs d'huile d'olive connus en France ou en Italie, 1776, *in*-4°. — De la fermentation des vins, et de la meilleure manière de faire de l'eau-de-vie, Paris, 1777, *in*-8°.— Cours complet d'agriculture, 10 vol. *in*-4°. — Manuel du Jardinier, mis en pratique pour chaque mois de l'année, 1795, 2 vol. *in*-18. — Il a publié le *Journal de Physique*, commencé par d'Agoty en 1752 et années suivantes, *in*-4°.

ROZIERE DE CHASSAGNE, médecin, a donné : Manuel des pulmoniques, ou Traité

complet des maladies de la poitrine, 1770, *in*-12.

Rozière, (Carlet de la) ci-dev. chev. de St.-Louis, et lieutenant-colonel des dragons, né à Mézières, est auteur des ouvr. suivans : Stratagêmes de la guerre, 1756, *in*-12. — Campagne du maréchal de Créquy en 1677, 1764, *in*-12. — Campagne de Louis, prince de Condé, en Flandre en 1674, Paris, 1765, *in*-12. —Campagne du maréchal de Villars et de l'électeur de Bavière, en Allemagne en 1703, Amsterd. 1766, 2 vol. *in*-12.

Rozière a fait: L'Heureuse Décade, divertiss. patriotique en 1 acte et en vaudevilles, avec Barré et Léger, *in*-8°.— Le Marchand d'esclaves, parodie de la Caravane, en deux actes et en vaudevilles, 1780, *in*-8°.—Il a part aux *Dîners du Vaudeville.*

Rozoy, (Firmin du) citoyen de Toulouse, historiographe de la même ville, et associé de l'acad. des jeux-floraux, décapité le 26 août 1792. Cet écrivain s'est exercé dans plusieurs genres. Il a fait des poëmes, des tragédies, des comédies, des opéras comiques, des drames lyriques, des histoires, des romans et des Pièces fugitives. Malgré cette multitude d'ouvrages, le nom de du Rozoy a été plus célèbre depuis la révolution, qu'il ne l'avait été auparavant. Confondu dans la foule des poètes et des écrivains médiocres, ses succès avaient été éphémères. Aussitôt que la révolution eut éclaté, du Rozoy se déclara le défenseur de la cour, dans un ouvrage périodique, qu'il publia sous le titre de la *Gazette de Paris.* à l'époque du 10 août, il avait cessé de faire paraître ce journal, et s'était retiré à la campagne; mais la retraite qu'il avait choisie fut bientôt découverte, et il fut traduit devant le tribunal extraordinaire créé par l'assemblée législative pour juger les ennemis de la révolution. Ce fut le 26 août 1792, que du Rozoy parut devant ce tribunal. On l'accusa d'avoir tenu un registre de proscription, et d'être l'auteur d'écrits contre-révolutionnaires. Lorsque du Rozoy, qui avait prévu le sort qui lui était réservé, eût entendu prononcer le jugement qui le condamnait à mort, il remit au président une lettre ainsi conçue : « *Un royaliste comme moi, devait mourir un jour de S.-Louis* ». Du Rozoy étant descendu dans sa prison, écrivit, pour demander que sa mort fût utile au genre-humain, en faisant sur lui l'expérience de la transfusion du sang. On peut, disait-il dans cette lettre, par la ponction, essayer de rajeunir un vieillard, en faisant passer

mon sang dans ses veines, et j'aurai la satisfaction de servir mes semblables en mourant. La pétition de du Rozoy fut écartée; et sur les huit heures et demie du soir, il fut conduit au supplice. — Voici la liste des ouvr. de du Rozoy : Les Sens, poëme en 6 chants, Paris, 1760; nouv. édition, 1766, *in*-8°. — Mes dix-neuf Ans, ouvrage de mon cœur, 1762, *in*-12. — Clairval, philosophe, la Haye, 1765, *in*-12. — Le Décius français, ou le Siége de Calais, trag. 1765, *in*-12; nouv. édition, 1767, *in*-8°.—Le Génie, le Goût et l'Esprit, poëme en 4 chants, Amsterd. 1766, *in*-8°. — Le Cri de l'honneur, épître à la maîtresse que j'ai eue, 1766, *in*-8°. — L'Usage des Talens, épître à Mlle de Saint-Val, jeune débutante au théâtre Français, 1766, *in*-8°. — Œuvres mêlées, Amsterd., 1768, 2 vol. *in*-12; Paris, 1769, 2 vol. *in*-8°. — Lettres de Cécile à Julie, Paris, 1769, 2 vol. *in*-12. — Azor, ou le Péruvien, tragédie en 5 actes, Paris, 1770, *in*-8°. — Annales de la ville de Toulouse, 1771, 4 vol. *in*-4°.—Le joyeux Avénement, poëme, 1774, *in*-8°.— Henri IV, ou la bataille d'Yvry, comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes, 1774, *in*-8°; puis sous le titre: la Reduction de Paris, drame lyrique en 3 actes, en prose, 1775, *in*-8°. — Dissert. sur le drame lyrique, 1776, *in*-8°. — Les Mariages Samnites, drame lyrique en 3 actes et en prose, mêlé d'ariettes, 1776, *in*-8°.—Les trois Roses, ou les Graces, comédie en 3 actes et en prose, mêlée d'ariettes, 1778, *in*-8°. — Philosophie sociale, ou Essai sur les devoirs de l'homme et du citoyen, 1782, *in*-12. — La Gazette de Paris, en 1791 et 1792.

ROSOY, (Jean-Bapt. du) profess. en théolog. à Colmar, né à Béfort le 10 février 1726. On a de lui : la Philosophie sociale, ou Essai sur les Devoirs de l'homme et du citoyen, 1783, *in*-12.

RUE, (Charles de la) naquit à Paris en 1643, et y mourut en 1725, à l'âge de 83 ans. Etant entré chez les jésuites, il annonça de bonne heure de grands talens. Cette savante société, qui savait apprécier les hommes, et même les deviner, fit parcourir au jeune de la Rue le cercle ordinaire des humanités. Lorsqu'il fut arrivé à la rhétorique, il la professa avec un talent distingué, et se fit remarquer par ses succès dans la poésie latine. En 1667, il se signala par un poëme latin sur les Conquêtes de Louis XIV, que Pierre Corneille traduisit en vers français. Le P. de la Rue joignait au goût des belles-lettres, le zèle le plus ardent pour affermir la religion ca-

tholique et augmenter le nombre de ses prosélytes. Ce fut pour suivre les mouvemens de ce zèle, qu'il demanda, avec instance, la permission d'aller prêcher l'Evangile dans les missions du Canada; mais ses supérieurs s'opposèrent à l'exécution de ce projet, et le déterminèrent à entrer dans la carrière de la chaire. Il s'y distingua, tant à Paris qu'à la cour. Un courtisan, qui s'était apperçu que le P. de la Rue était disposé à gâter son talent par de l'affectation et de la recherche, lui dit : « Mon Père, continuez à prêcher, comme vous faites. Nous vous écouterons avec plaisir, tant que vous nous présenterez la raison, mais point d'esprit. Tel de nous en mettra plus dans un couplet de chanson, que la plupart des prédicateurs dans tout un carême ». On assure que le P. de la Rue profita de cet avis. Quoiqu'il eût un talent distingué pour la déclamation, il proposa d'affranchir les prédicateurs de l'esclavage d'apprendre par-cœur leurs sermons; mais il ne parvint pas à opérer cette révolution. L'usage prévalut, et il continua de s'y conformer. Le P. de la Rue était aussi aimable dans la société, qu'il était austère dans l'exercice de ses fonctions. Il fut employé dans les missions des Cévennes, et il eut la douce jouissance de faire aimer la religion catholique, en n'employant que les armes de la persuasion. Sa conversation était aussi instructive qu'agréable. Il plaisait également au courtisan et à l'homme du peuple; et c'était sans effort qu'il variait son talent et ses moyens, suivant les circonstances. Comme littérateur, le P. de la Rue a fait des tragédies et des comédies; d'abord : *Lysimachus* et *Cyrus*, tragédies latines qu'on ne pouvait jouer que dans les colléges; puis un autre *Lysimachus* et un *Sylla*, tragédies françaises, en vers, qui furent (dit-on) approuvées par le grand Corneille. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne se disposaient secrètement à jouer la pièce de *Sylla;* mais le P. de la Rue employa son crédit pour empêcher cette représentation, et il y réussit facilement; mais il ne put pas, ou ne voulut pas, ce qui est plus probable, empêcher qu'on ne jouât deux comédies, dont on le croit l'auteur : l'*Andrienne* et l'*Homme à bonnes fortunes*, qui passèrent sous le nom de Baron, qui était son ami. — On a encore du P. de la Rue, un *Virgile*, avec des notes savantes. Ce *Virgile*, qui était à l'usage du dauphin, est l'ouvrage d'un homme de lettres, distingué par l'étendue et la variété de ses connaissances. Formé à l'école du prince des poètes latins, le P. de la Rue a donné des Poésies latines fort estimées; on y trouve, au lieu

de Centons de Virgile, la manière vraiment virgilienne:

« *Arma tibi, Lodoice, finit jam* » *firmior ætas,*
» *Arma ferunt musæ ; Blandis* » *illæ artibus olim*
» *Te puerum solitæ molles for-* » *mare sub annos* ».

Ces vers de l'Epître dédicatoire de Virgile au dauphin, fils de Louis XIV, ressemblent parfaitement à ceux de Virgile. — Ses Panégyriques, ses Oraisons funèbres, et ses Sermons, ont été imprimés en 4 vol. *in*-8°. Rigaud en a fait une édition magnifique. Son meilleur Sermon est celui sur les calamités publiques; et son chef-d'œuvre parmi ses Oraisons funèbres, est celle du maréchal de Luxembourg. Les Barbou ont donné une édition des Poésies latines du P. de la Rue, qui fait partie de la Collection des Auteurs classiques.

Rue, (Charles de la) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, élève de D. Montfaucon, né à Corbie en Picardie en 1684, mort en 1739, à 55 ans, a donné une édition d'*Origène*, dont il n'a fait paraître que les deux premiers volumes. Cette édition a été achevée par Vincent de la Rue, neveu de Charles. Vincent de la Rue est mort en 1762.

Rue, (de la) ci-dev. chanoine-régulier de l'ordre de la Trinité, aumônier de régiment. On a de lui : De l'amélioration du sort des militaires, 1789, 2 vol. *in*-12.

Rue, (de la) architecte à Alençon, a publié: Essai d'une nouvelle couverture en tuiles sur planchers en charpente, avec égoûts formant terrasses, Paris, 1789, *in*-fol.

Ruelle, (Joseph-René) arithméticien, est auteur d'un Traité des arbitrages de France, Lyon, 1769, *in*-8°; nouv. édit. 1792. — D'une nouvelle Méthode pour opérer les changes de France avec toutes les places de sa correspondance, 1777, *in*-8°. — De l'Art de tenir les livres en parties doubles, en 1 vol. *in*-4°, an VIII (1800).

Ruelle, astronome à Paris, a publié : Nouvelle Uranographie, ou Méthode très-facile pour apprendre à connaître les constellations par les configurations des principales étoiles entre elles, accompagnée de la description et usage de cette nouv. Uranographie, 1786, *in*-4°. — Planisphère astronom. géograph., 1787. — Calendrier solaire perpétuel et universel, 1789, *in*-8°. — Recueil des principaux Phénomènes célestes qui doivent avoir lieu dans le courant de l'année 1792, *in*-24.

RUEUS, (Franç.) médecin, natif de Lille, mort en 1585, est connu par un Traité intitulé : *De Gemmis, iis præsertim quarum D. Joannes in Apocalypsi meminit*, etc. Paris, 1547 : on le trouve aussi avec le Traité *De occultis naturæ miraculis* de Lemnius. On voit par cet ouvrage, qu'il avait fait une étude particulière de l'histoire naturelle, et qu'il était versé dans les belles-lettres.

RUFFELET, ci-dev. chanoine de Saint-Brieux, a publié : Annales briochines, ou Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique, civile et littéraire du diocèse de S^t.-Brieux.

RUFFI, (Antoine de) conseiller de la sénéchaussée de Marseille, et ensuite conseiller d'Etat, mort en 1689, à l'âge de 82 ans. Ce magistrat s'est rendu recommandable par son intégrité. On raconte de lui l'anecdote suiv. : Ayant été chargé du rapport d'un procès, il s'apperçut, après le jugement, qu'il n'avait pas fait valoir tous les moyens du plaideur qui avait été condamné. Voulant réparer sa négligence, il fit remettre à ce plaideur la valeur entière de ce qu'il avait perdu. C'est le trait fameux, dont la Chaussée a fait le sujet de sa *Gouvernante*. On a de Ruffi plusieurs bons et savans ouvrages : Une Histoire des Généraux des galères, dans le P. Anselme : cette histoire est curieuse. — Une Histoire de Marseille, dont la meilleure édition est celle de 1696 en 2 vol. *in*-fol. Cet ouvrage ne va que jusqu'en 1610; mais il est complet jusqu'à cette époque. — La Vie de Gaspard de Simiane, connu sous le nom du chevalier de la Coste. — Une Histoire des comtes de Provence, *in*-fol. 1655 : ouvrage aussi exact que savant.

RUFFI, (Louis-Antoine de) fils du précédent, naquit à Marseille en 1657, et mourut en 1724. On a de lui un nouveau volume, qu'il a ajouté à l'Histoire de Marseille de son père.

RUINART, (Thierry) bénédictin de la congrégation de S^t.-Maur, naquit à Reims le 10 janvier 1657, et mourut en 1709 dans l'abbaye de Hautevilliers en Champagne. Dom Ruinart fut élève et compagnon des travaux de D. Mabillon, dont il a écrit la Vie. Il a aussi écrit celle du pape Urbain II, que D. Vincent Thuillier a fait imprimer dans les Œuvres diverses de Dom Mabillon. C'est sur-tout par ses éditions, que D. Ruinart est célèbre. Elles l'ont placé au premier rang des savans bénédictins; et c'est assez faire son éloge : car peu de congrégations et d'ordres religieux ont rendu des services aussi importans que les membres de la congrégat. de S^t.-Maur,

Les principaux ouvrages de D. Ruinart sont : Les Actes sincères des Martyrs, en latin, Paris, 1689, *in*-4°. Ce Recueil, qui est enrichi de Remarques savantes, et d'une Préface judicieuse, a été réimpr. plusieurs fois *in*-folio, avec des augmentations des éditeurs. L'abbé Drouet de Maupertuy a traduit cet ouvrage en 2 vol. *in*-8°, qui furent publiés en 1708. — L'Histoire de la persécution des Vandales, composée en latin, par Victor, evêque de Vitte en Afrique, *in*-8°. Cette édition a été ornée par D. Ruinart d'un Commentaire historique, latin, et de Notes savantes. — Une nouv. édition des ouvrages de Saint-Grégoire de Tours, avec une Préface en 1 vol. *in*-fol. — Abrégé de la Vie du P. Mabillon, *in*-12. — Une longue Vie latine du pape Urbain II.

Rulhière, (Claude Carloman) de l'acad. française, mort le 30 janvier 1791. C'est un des hommes de lettres de la fin du 18e siècle, qui est parvenu à jouir de la plus brillante réputation sans avoir produit des ouvrages bien marquans. Rulhière avait, sans contredit, beaucoup de talent; mais on peut dire qu'il en a usé avec économie. Ses apologistes vantent la bonté de son caractère, et font les plus grands efforts pour épargner a sa mémoire le reproche de méchanceté qu'on a fait généralement à son esprit. C'est à ceux qui liront ses ouvrages à l'absoudre ou à le condamner sous ce rapport; mais nous pensons qu'il est difficile de ne pas trouver qu'il avait du penchant pour la satire, ou au moins du goût pour l'épigramme. Au reste, Rulhière ne doit être placé ni parmi les écrivains du premier ordre, ni parmi ceux du second, que le dernier siècle a produits. Il n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces classes. C'est un écrivain du nombre de ceux qui ont un caractère original et une physionomie particulière. Ses défauts, comme ses qualités, lui sont propres, et son nom passera à la postérité avec les traits qui lui appartiennent. Né avec beaucoup d'esprit et d'amabilité, Rulhière fut choisi par l'ex-ministre Breteuil pour l'accompagner dans son ambassade en Russie. Il fut témoin de la fameuse révolution, qui fit monter Catherine II sur le trône de ce vaste empire, et fut terminée par la mort tragique du czar. On prétend que Rulhière, qui a écrit les principales circonstances de cet événement, n'y a tracé le portrait de Catherine que sous l'influence d'un ressentiment occasionné par une mortification qu'il avait éprouvée, et dont voici le motif : On assure que Rulhière, ayant abordé cavalièrement l'impératrice, dans une promenade, pour lui

présenter un Mémoire, elle lui avait dit avec fierté : *Monsieur, on ne m'aborde pas ainsi.* Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'académicien françois n'a pas ménagé l'impératrice de Russie, il a eu du moins la prudence de ne pas publier lui-même son ouvrage. Ce n'est, en effet, que quelques années après la mort de l'auteur qu'il a paru. Après avoir voyagé avec le B. de Breteuil dans différentes cours de l'Europe, Rulhière accompagna le maréchal de Richelieu dans son gouvernement. C'est à cette époque qu'il débuta dans la carrière de la littérature, par son excellente *Epître sur les disputes*, qui rappelle les beaux tems de la poésie française, et ceux de l'éloquence et de la raison, par l'harmonie du style et par le fonds des idées. Aussi, lorsque cette Epître parut, Voltaire disait à ses amis : *Lisez cela, c'est du bon tems.* Une *Epître sur le renversement de sa fortune*, adressée à Chamfort, vint ajouter à sa réputation poétique, qu'il eut toujours l'adresse de ne pas compromettre, en rendant ses productions rares. Rulhière n'avait encore donné aucun ouvrage important, lorsqu'il fut reçu à l'acad. française en 1787. Son Discours de réception, justifia le choix de cette compagnie. De l'esprit, du goût, de l'élégance, des portraits tracés d'une manière large, et cependant avec vérité ; des louanges données sans bassesse ; des anecdotes piquantes, narrées avec grace, font de ce discours un des meilleurs morceaux qui ayent paru dans ce genre. Bientôt après, Rulhière chercha encore à justifier le choix de l'académie, en plaidant avec chaleur la cause des protestans dans un ouvrage, qui forme un gros volume *in*-8°, et qui est plein de recherches savantes, et de discussions lumineuses. Cet ouvrage est remarquable par le style brillant et rapide de l'écrivain, l'originalité des portraits, et l'adresse des rapprochemens historiques. Possesseur du manuscrit de l'abbé de Mably sur l'Hist. de France, Rulhière l'a non-seulement corrigé avec le plus grand soin, il l'a encore terminé, et la seconde partie est presqu'entièrement de lui. Cet ouvrage a été imprimé en 1789. Tels sont les travaux littéraires connus de Rulhière jusqu'à l'époque de sa mort. On assure que c'est la moindre partie de sa gloire. On cite au nombre de ses ouvrages inédits, une Hist. de l'anarchie de la Pologne ; celle de la diète de Ratisbonne, et un Extrait des Archives de la Bastille, dont le gouvernement l'avait chargé d'éclaircir les ténèbres. Il avait fait aussi plusieurs comédies et un charmant poëme sur *les Jeux de main*. Ceux qui ont entendu la lecture de ce poëme, disent

que c'est un chef-d'œuvre de grace, de gaieté, d'imagination et de bonne plaisanterie, et ne balancent pas à élever dans ce genre de poésie Rulhière, au niveau du chantre de *Vert-Vert*. Depuis la mort de Rulhière, on a publié son Fragment sur la révolution de Russie, dont nous avons déjà parlé; et un Recueil de Poésies diverses, dans lequel on trouve des anecdotes sur les aventures galantes du maréchal de Richelieu. Ce Recueil, qui a paru depuis peu (en 1801), forme un volume *in*-8°. — Un des neveux de Rulhière a réclamé contre l'insertion, dans ce Recueil, de Poésies obscènes qu'on a mal-à-propos attribuées à son oncle. Il a soutenu qu'elles n'étaient pas de lui. Il a ajouté, que les véritables manuscr. de Rulhière avaient été soigneusement conservés, et qu'ils seraient publiés un jour.

Ryer, (André du) sieur de Malezais, gentilhomme ordinaire du roi, né à Marcigny dans le Mâconnais, fut envoyé à Constantinople, et ensuite consul en Egypte. Il a laissé une Grammaire turque. —Une traduction de l'alcoran, edit. d'Elzevir.—Une traduct. du Gulistan, ou empire des roses, composé par Sadi, premier des poètes turcs et persans. Nous avons eu des traduct. postérieures, qui sont meilleures et plus estimées. André du Ryer mourut vers le milieu du 17e siècle.

Ryer, (Pierre du) naquit à Paris en 1605, et mourut en 1658. Du Ryer fut membre de l'acad. française, et historiographe de France. Cesar, duc de Vendôme, le choisit pour son secrétaire. Ses différens titres, et sur-tout sa facilité lui promettaient une existence heureuse, lorsqu'il contracta un mariage peu avantageux qui dérangea entièrement sa fortune. Depuis cette époque, il fut obligé de travailler à la hâte pour faire subsister sa famille du produit de ses ouvrages. Sans compter ses traduct. des Métamorphos. d'Ovide, de l'Hist. de M. de Thou, il avait fait 19 pièces de théâtre. On dit que sa tragédie d'Alcyonée fit un plaisir si grand à la fameuse Christine de Suède, qu'elle se la fit relire jusqu'à trois fois dans un jour. Isaac du Ryer, père de Pierre, qui mourut en 1631, a fait quelques pastorales qui sont tombées dans l'oubli.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.
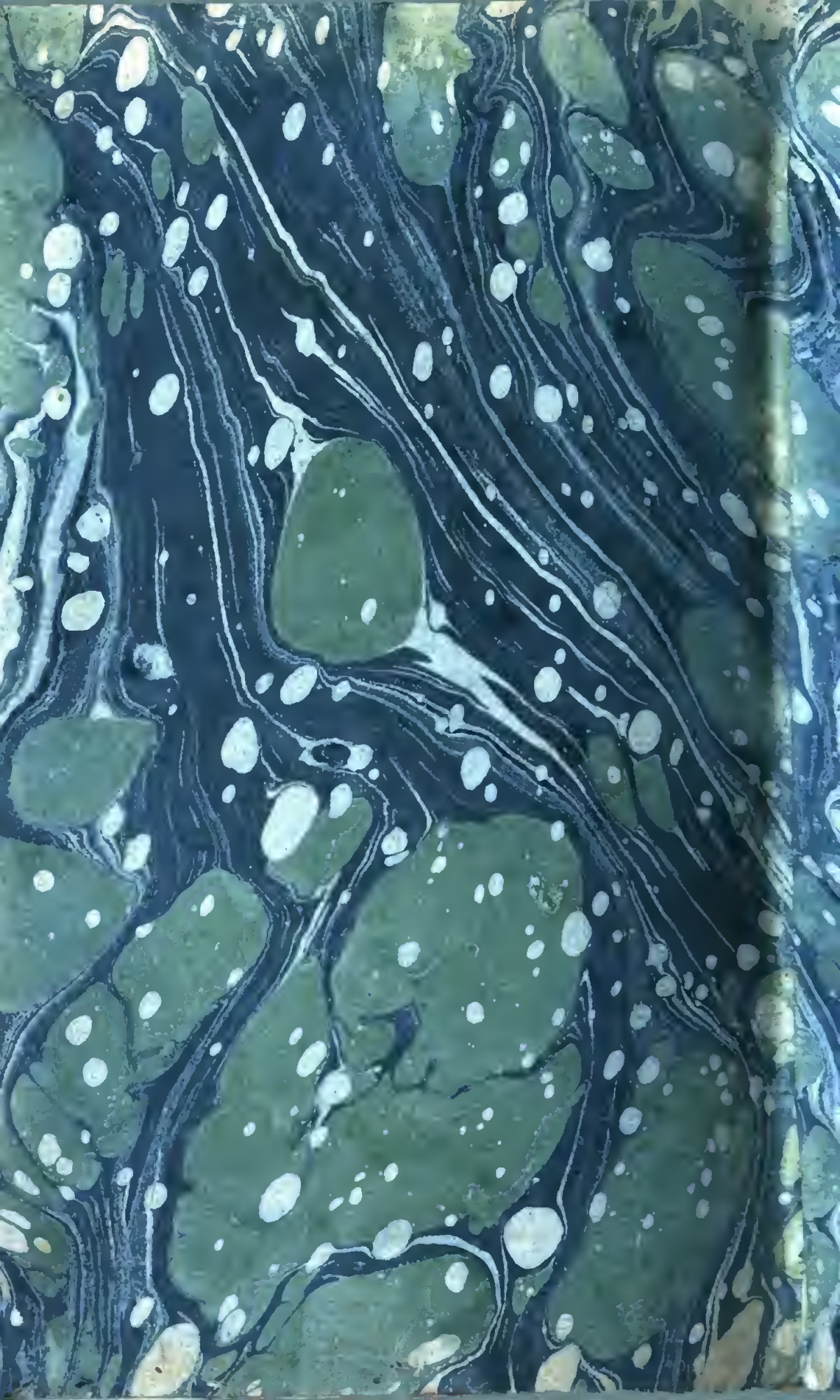
588088